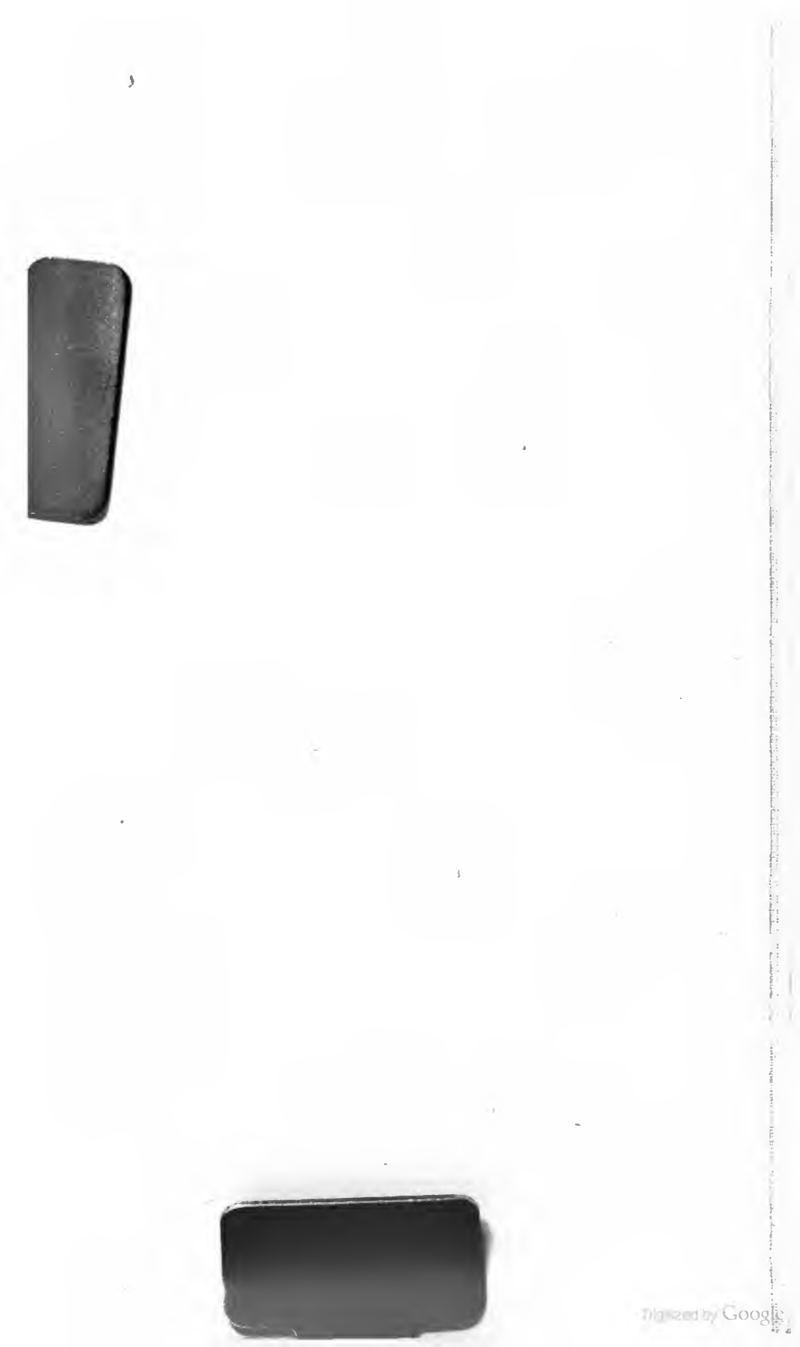




ALMANACH

ASTRONOMIQUE ET HISTORIQUE

DE

LA VILLE DE LYON;

Pour l'Année 1790.

Prix, trois livres broché.



A LYON,

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur de la Municipalité & du Département de Rhône & Loire, aux Halles de la Grenette.

M. DCC. XC.

AVERTISSEMENT.

Des circonstances impérieuses ont retardé la publication de cet Almanach jusqu'au mois d'août 1790; cependant le 24 Décembre 1789, tout étoit imprimé, excepté ce qui avoit rapport au Consulat ou ancienne Municipalité & à la Garde Nationale. Invités par le Consulat à en retarder la publication jusqu'à ce que la nouvelle Municipalité fût organisée, nous nous sommes conformés avec d'autant plus de satisfaction à son desir, que nous espérions donner à nos Concitoyens un ouvrage plus complet, & qui leur offriroit le nouveau plan d'organisation opéré par l'heureuse révolution, qui, désormais, va fixer le bonheur des François.

Nous avons donc attendu que la Municipalité fût formée, & elle n'est entrée en fonction que le 12 avril 1790.

Les changements survenus successivement dans les différents Districts ou Bataillons de la Garde Nationale, la formation de l'Assemblée administrative du Département de Rhône & Loire dont nous nous empressons de donner le Tableau, ont nécessité le retard de la publication de cet Ouvrage.

Quoique différents Décrets de l'Assemblée Nationale donnent lieu à plusieurs suppressions qui ne sont point encore effectuées, nous avons cru devoir laisser subsister

pour cette année, toute la partie qui comprend le Clergé séculier & régulier du Diocese, les différents Corps & Communautés, les Jurisdictions, les titres & qualités ci-devant distinctives, & la partie des Provinces dont l'impression étoit faite en Décembre dernier.

Nous avons placé immédiatement après le Calendrier, l'Assemblée administrative du Département, la Municipalité, la nouvelle organisation de la Garde Nationale, &c.: en sorte que cet Almanach, composé de l'ancien & du nouveau régime, aura le double avantage de fournir à l'histoire des monuments certains de la précédente forme d'administration des provinces, & de fixer d'une maniere précise l'époque à jamais mémorable de l'établissement de la nouvelle constitution.



ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER,

Pour l'Année Commune 1790.

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'or,	5.	Indiction Romaine,	8.
Epacte,	xiv.	Lettre Dominicale,	C.
Cycle solaire,	7.	Lettre du Martyrol. min.	p.

FETES MOBILES.

Dim. après l'Epiph.	3.	Trinité,	30 Mai.
Septuagésime,	31 Jan.	Fête-Dieu,	3 Juin.
Les Cendres,	17 Févr.	Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent,	26.
Pâque,	4 Avril.	Premier Dimanche de l'Avent,	29 Nov.
Les Rogat.	10, 11 & 12 Mai.		
Ascension,	13 Mai.		
Pentecôte,	23 Mai.		

LES QUATRE-TEMPS.

Les 24, 26 & 27 Février.
Les 26, 28 & 29 Mai.
Les 15, 17 & 18 Septembre.
Les 15, 17 & 18 Décembre.

SIGNE DU SOLEIL, ✹

PHASES DE LA LUNE.

● Nouvelle Lune.	● Pleine Lune.
☽ Premier quartier.	☾ Dernier quartier.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Belier, *Aries.*	♎ La Balance, *Libra.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*	♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♊ Les Gemeaux, *Gemini.*	♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*	♑ Le Capricorne, *Capricor.*
♌ Le Lion, *Leo.*	♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♍ La Vierge, *Virgo.*	♓ Les Poissons, *Pisces.*

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	vend.	CIRCONCISION DE N. S.	Le Change.
2	ſam.	*Octave de S. Etienne.* S. Fulgence.	Le Griffon.
3	*Dim.*	S. Joſeph, Ep. de la Ste. V. Ste. Gen.	Rue Thomaſſin.
4	lund.	S. Tite, Evêq. S. Odilon.	R. BelleCordiere.
5	mar.	*Vigile de l'Epiphanie.*	La Juiverie.
6	mer.	L'EPIPH. DE N. S. OU LES ROIS.	Saint George.
7	jeud.	S. Lucien, Prêtre.	Rue Neuve.
8	vend.	S. Patient, Evêque de Metz.	La Croizette.
9	ſam.	S. Laurent Juſtinien.	St. Vincent.
10	*Dim.*	*I. ap. l'Epiph.* S. Paul, 1er Herm.	LaGrande-Côte.
11	lund.	S. Hygen, Pape.	Port Saint Paul.
12	mar.	S. Jean, Evêque & Confeſſeur.	Bon Rencontre.
13	mer.	*Oct. de l'Epiph.* Baptême de N. S.	Place Neuve.
14	jeud.	*pet. Comm. des Morts.* S. Felix, Pr.	Rue Buiſſon.
15	vend.	S. Hilaire, Ev. & Doct. de l'Egl.	Port du Temple.
16	ſam.	S. Trivier, Solitaire.	Porte-froc.
17	*Dim.*	*II. ap. l'Epiph.* S. Antoine, Abbé.	La Pêcherie.
18	lund.	Les Chaires de S. Pierre.	Place St. Pierre.
19	mar.	S. Bonnet, Evêque.	Rue Tupin.
20	mer.	S. Sébaſtien, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
21	jeud.	Ste. Agnès, Vierge & Martyre.	Le Gourguillon.
22	vend.	S. Vincent, Diacre & Martyr.	P. de Louis-le-Gr.
23	ſam.	S. Oneſime, Apôtre des Nations.	Le Plâtre.
24	*Dim.*	*III. après l'Epiphanie.*	Les Terreaux.
25	lund.	Converſion de S. Paul, Apôtre.	Pierre-ſcize.
26	mar.	S. Polycarpe, Ev. & M. Ste. Paule.	Le Plat-d'Argent.
27	mer.	S. Jean Chryſoſtome, Evêque.	Saint Nizier.
28	jeud.	S. Timothée, Ev. & Ap. (*du* 24.)	Place Confort.
29	vend.	S. François de Sales, Evêque.	Le Change.
30	ſam.	Ste. Bathilde, Reine de France.	Le Griffon.
31	*Dim.*	*La Septuag.* S. Pierre Nolaſque.	Rue Thomaſſin.

Phaſes de la Lune.

Pleine Lune,	Dernier quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,
le 1, à 7 h. 19 m. du m.	le 8, à 2 h. 25 m. du m.	le 15, à 8 h. 15 m du m.	le 23, à 11 h. 4 m. du m.	le 30, à 7 h. 35 m. du ſ.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Déclin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		J. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	39	4	21	22 Austral.	58	5 Soir.	5	7 Matin.	19	0 Matin.	48	16
2	7	39	4	21	22	53	6	15	8	2	1	43	17
3	7	38	4	22	22	47	7	29	8	40	2	37	18
4	7	37	4	23	22	41	8	43	9	13	3	29	19
5	7	37	4	24	22	34	9	57	9	42	4	20	20
6	7	36	4	25	22	27	11	9	10	45	5	11	21
7	7	36	4	25	22	19	11	57	10	43	6	2	22
8	7	35	4	26	22	11	0 Matin.	21	11	14	6	54	23
9	7	35	4	26	22	2	1	29	11	51	7	48	24
10	7	34	4	27	21	53	2	40	0 Soir.	29	8	48	25
11	7	33	4	28	21	44	3	38	1	11	9	38	26
12	7	32	4	29	21	34	4	57	2	3	10	32	27
13	7	31	4	30	21	24	5	45	3	2	11	24	28
14	7	30	4	31	21	13	6	30	4	2	11 C. Soir.	48	29
15	7	29	4	32	21	2	7	10	5	4	0	14	1
16	7	28	4	33	20	50	7	44	6	8	1	2	2
17	7	27	4	34	20	39	8	13	7	10	1	47	3
18	7	26	4	35	20	26	8	38	8	11	2	30	4
19	7	25	4	36	20	14	9	4	9	11	3	12	5
20	7	24	4	37	20	1	9	28	10	11	3	54	6
21	7	23	4	38	19	47	9	52	11	11	4	36	7
22	7	22	4	39	19	33	10	17	0 Matin.	0	5	19	8
23	7	21	4	40	19	19	10	46	0	10	6	3	9
24	7	20	4	41	19	5	11	18	1	10	6	50	10
25	7	19	4	42	18	50	11	57	2	10	7	40	11
26	7	18	4	43	18	35	0 Soir.	41	3	10	8	32	12
27	7	17	4	44	18	19	1	28	4	5	9	27	13
28	7	15	4	46	18	3	2	35	4	58	10	23	14
29	7	14	4	47	17	47	3	44	5	44	11	19	15
30	7	12	4	48	17	31	4	56	6	25	0 Mat.	15	16
31	7	11	4	49	17	14	6	12	7	2	1	10	17

Les jours croissent du 1er. au 31, de 28 m. le m. & de 28 m. le soir, en tout de 56 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♒, le 19, à 6 h. 43 m. du s.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	lund.	S. Ignace, Evêque & Martyr.	R. Belle Cordiere.
2	mar.	Pr. de N. S. & Pur. de la Ste. V.	La Juiverie.
3	mer.	S. Blaiſe, Evêque & Martyr.	Saint George.
4	jeud.	S. André de Corſi, Evêque.	Rue Neuve.
5	vend.	Ste. Agathe, Vierge & Martyre.	La Croizette.
6	ſam.	S. Vaaſte, Evêque.	Saint Vincent.
7	*Dim.*	*La Sexageſ.* S. Romuald, Abbé.	La Grande-Côte.
8	lund.	S. Jean de Matha.	Port St. Paul.
9	mar.	Ste. Apollonie, Vierge & Mart.	Bon-Rencontre.
10	mer.	Ste. Scholaſtique, Vierge.	Place Neuve.
11	jeud.	S. Lazare, Evêque.	Rue Buiſſon.
12	vend.	Ste. Eulalie, Vierge & Martyre.	Port du Temple.
13	ſam.	S. Etienne, Evêque de Lyon.	Porte-froc.
14	*Dim.*	*La Quinquag.* S. Valentin, Prêtre.	La Pêcherie.
15	lund.	S. Fauſte & Ste. Jovite.	Place St. Pierre.
16	mar.	S. Mathias, Apôtre. (*du* 24.)	Rue Tupin.
17	mer.	*Les Cendres.* S. Policrone, Evêq.	Rue de l'Hôpital.
18	jeud.	S. Siméon, Evêque & Martyr.	Le Gourguillon.
19	vend.	S. Gabin, Prêtre & Martyr.	P. de Louis-le-Gr.
20	ſam.	S. Eleuthere, Evêque & Martyr.	Le Plâtre.
21	*Dim.*	*I. de Carême.* S. Severin, Evêq.	Les Terreaux.
22	lund.	S. Baradat, Solitaire.	Pierre-ſcize.
23	mar.	S. Pierre Damien, Card. Evêq.	Le Plat-d'Argent.
24	mer.	*Quatre-Temps.*	Saint Nizier.
25	jeud.	S. Felix, Pape.	Place Confort.
26	vend.	*Quatre-Temps.* S. Modeſte, Evêq.	Le Change.
27	ſam.	*Quatre-Temps.* S. Galmier, S. D	Le Griffon.
28	*Dim.*	*II. de Carême.* S. Romain, Abbé.	Rue Thomaſſin.

Epacte, xiv. Lettre Dominicale C.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 6, à 11 h. 19 m. du m.	Nouvel. Lune, le 14, à 1 h. 10 m. du m.	Premier quart. le 22, à 6 h. 27 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Paſſage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	7	9	4	51	16	57 Auſtral.	7	29 Soir.	7	37 Matin.	2	4 Matin.	18
2	7	8	4	53	16	39	8	46	8	9	2	57	19
3	7	6	4	54	16	22	10	2	8	38	3	51	20
4	7	5	4	55	16	4	11	17	9	11	4	45	21
5	7	4	4	56	15	46	0	0 Matin.	9	46	5	39	22
6	7	3	4	57	15	27	0	26	10	25	6	34	23
7	7	2	4	59	15	8	1	35	11	7	7	29	24
8	7	0	5	0	14	49	2	39	11	55	8	23	25
9	6	59	5	1	14	30	3	35	0	51 Soir.	9	15	26
10	6	58	5	3	14	10	4	23	1	50	10	5	27
11	6	56	5	5	13	51	5	37	2	51	10	53	28
12	6	54	5	6	13	31	5	39	3	53	11	39	29
13	6	53	5	8	13	10	6	10	4	57			30
14	6	51	5	9	12	50	6	36	5	58	0	23 Soir.	1
15	6	50	5	11	12	30	7	2	6	59	1	6	2
16	6	48	5	13	12	9	7	27	7	59	1	48	3
17	6	47	5	14	11	48	7	51	9	0	2	30	4
18	6	46	5	16	11	27	8	16	9	58	3	13	5
19	6	44	5	17	11	5	8	44	10	58	3	57	6
20	6	42	5	19	10	44	9	15	11	34	4	42	7
21	6	40	5	20	10	22	9	51	11	55	5	30	8
22	6	39	5	22	10	0	10	33	0	53 Matin.	6	20	9
23	6	37	5	24	9	38	11	22	1	50	7	13	10
24	6	36	5	25	9	16	0	17 Soir.	2	45	8	7	11
25	6	34	5	26	8	54	1	20	3	34	9	2	12
26	6	33	5	28	8	31	2	29	4	17	9	58	13
27	6	31	5	30	8	9	3	44	4	56	10	54	14
28	6	29	5	32	7	46	5	3	5	31	11	49	15

Les jours croissent du 1er. au 28, de 40 m. le m. & de 41 m. le soir, en tout d'une heure & 21 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♓, le 18, à 9 h. 33 m. du m.

Jours	Saints du Mois.	Gardes.
1	lund. S. Aubin, Evêque d'Angers.	R. Belle-Cordiere.
2	mar. S. Simplice, Pape.	La Juiverie.
3	mer. Ste. Cunegonde, Vierge.	Saint George.
4	jeud. S. Casimir, Prince de Pologne.	Rue Neuve.
5	vend. S. Adrien, Martyr.	La Croizette.
6	sam. S. Chrodegang, Evêque.	Saint Vincent.
7	*Dim. III. de Car.* Stes. Perpétue & Félic.	La Grande-Côte.
8	lund. S. Jean de Dieu.	Port St. Paul.
9	mar. Les 40 Martyrs de Sébaste.	Bon-Rencontre.
10	mer. Ste. Françoise, Veuve, Fondatrice.	Place Neuve.
11	jeud. S. Firmin, Abbé.	Rue Buisson.
12	vend. S. Bernard, Evêque.	Port du Temple.
13	sam. Ste. Euphrasie, Vierge.	Porte-froc.
14	*Dim. IV. de Carême.* S. Lubin, Evêq.	La Pêcherie.
15	lund. S. Longin, Martyr.	Place St. Pierre.
16	mar. S. Julien de Cilicie, Martyr.	Rue Tupin.
17	mer. S. Patrice, Evêque d'Irlande.	Rue de l'Hôpital.
18	jeud. S. Alexandre, Ev. de Jérusalem.	Le Gourguillon.
19	vend. S. Cyrille, Evêque de Jérusalem.	Pl. de Louis-le-Gr.
20	sam. S. Nicetas, Evêque, Confesseur.	Le Plâtre.
21	*Dim. de la Passion.* S. Serapion le Synd.	Les Terreaux.
22	lund. S. Paul, 1er. Evêq. de Narbonne.	Pierre-scize.
23	mar. S. Victorin, Martyr.	Le Plat-d'Argent.
24	mer. S. Guillaume de Norwich, Mart.	Saint Nizier.
25	jeud. ANNONC. DE LA Ste. VIERGE.	Place Confort.
26	vend. S. Ludger, Evêque de Munster.	Le Change.
27	sam. S. Jean, Hermite en Egypte.	Le Griffon.
28	*Dim. Les Rameaux.* S. Gontrand, Roi.	Rue Thomassin.
29	lund. S. Eustase, Abbé.	R. Belle-Cordiere.
30	mar. S. Jean Climaque, Abbé.	La Juiverie.
31	mer. S. Benjamin, Diacre & Martyr.	Saint George.

Phases de la Lune.

Pleine Lune,	Dern. quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,
le 1, à 6 h. 13 m. du m.	le 7, à 9 h. 56 m. du s.	le 15, à 7 h. 6 m. du soir.	le 23, à 10 h. 3 m. du soir.	le 30, à 3 h. 37 m. du s.

Les Portes s'ouvrent à 5 h. & se ferment à 7 h. & demie.

MARS.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	6	27	5	34	7 Austral.	23	6 Soir.	20	6 Matin.	5	0 Matin.	45	16
2	6	25	5	35	7	0	7	40	6	38	1	41	17
3	6	24	5	37	6	37	8	59	7	12	2	37	18
4	6	22	5	38	6	14	10	16	7	47	3	33	19
5	6	21	5	40	5	51	11	27	8	26	4	30	20
6	6	20	5	41	5	28	0 Matin.	0	8	48	5	26	21
7	6	19	5	42	5	5	0	23	9	56	6	21	22
8	6	17	5	44	4	41	1	32	10	50	7	15	23
9	6	15	5	46	4	18	2	23	11	48	8	6	24
10	6	13	5	48	3	54	3	7	0 Soir.	50	8	55	25
11	6	11	5	50	3	31	3	45	1	51	9	42	26
12	6	10	5	51	3	7	4	18	2	53	10	27	27
13	6	8	5	53	2	44	4	46	3	56	11	10	28
14	6	7	5	54	2	20	5	13	4	56	11	52	29
15	6	5	5	56	1	56	5	38	5	55	Conjonct.		30
16	6	3	5	58	1	32	6	3	6	56	0 Soir.	34	1
17	6	1	5	59	1	9	6	28	7	56	1	17	2
18	6	0	6	0	0	45	6	55	8	56	2	1	3
19	5	59	6	2	0	21	7	25	9	55	2	46	4
20	5	57	6	4	0 Boréal.	2	7	59	10	53	3	32	5
21	5	55	6	6	0	26	8	37	11	49	4	21	6
22	5	54	6	7	0	49	9	21	0 Matin.	16	5	12	7
23	5	53	6	8	1	13	10	14	0	43	6	4	8
24	5	51	6	10	1	47	11	12	1	33	6	57	9
25	5	49	6	12	2	0	0 Soir.	18	2	18	7	51	10
26	5	47	6	14	2	24	1	27	2	56	8	45	11
27	5	46	6	15	2	47	2	40	3	33	9	39	12
28	5	45	6	16	3	10	3	58	4	7	10	34	13
29	5	43	6	18	3	34	5	16	4	40	11	30	14
30	5	41	6	20	3	57	6	36	5	14	0 Mat.	27	15
31	5	39	6	22	4	20	7	55	5	48	1	15	16

Les jours croissent du 1er. au 31, de 48 m. le m. & de 48 m. le soir, en tout d'une heure & 36 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♈, le 20, à 9 h. 57 m. du m.

PRINTEMPS.

Jours	SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Jeudi-Saint*. S. Hugues, Evêque.	Rue Neuve.
2	*Vendredi-Saint*. S. Nizier. (*renv au* 12.)	La Croizette.
3	*Samedi-Saint*. S. Nycetas, Abbé.	Saint Vincent.
4	DIM. LE SAINT JOUR DE PAQUE.	La Grande-Côte.
5	LUNDI II. FÊTE DE PAQUE.	Port St. Paul.
6	mar. S. Prudence, Evêque de Troyes.	Bon Rencontre.
7	mer. S. Hegesippe, Auteur Ecclésiast.	Place Neuve.
8	jeud. S. Denis de Corinthe.	Rue Buisson.
9	vend. Ste. Marie Egyptienne.	Port du Temple.
10	sam. S. Macaire, Evêque.	Porte-froc.
11	*Dim. Quasimodo* S. Antipas, Martyr.	La Pêcherie.
12	lund. S. Nizier, Ev. de Lyon. (*du* 2.)	Place St. Pierre.
13	mar. S. Ambroise, Ev. & Doct. (*du* 4.)	Rue Tupin.
14	mer. S. Lambert, Evêque de Lyon.	Rue de l'Hôpital.
15	jeud. S. Pierre Gonzalez.	Le Gourguillon.
16	vend. Ste. Hélene.	P. de Louis-le-Gr.
17	sam. S. Anicet, Pape.	Le Plâtre.
18	*Dim. II. ap. Pâq.* S. Gebuin, Ev. de Lyon.	Les Terreaux.
19	lund. S. Leon IX, Pape.	Pierre-scize.
20	mar. S. Marcellin, Evêque.	Le Plat-d'Argent.
21	mer. S. Anselme, Evêque & Docteur.	Saint Nizier.
22	jeud. S. Epipoy, Martyr de Lyon.	Place Confort.
23	vend. SS. Felix, Fortunat & Achillée, M.	Le Change.
24	sam. S. Alexandre & ses Comp. Mart.	Le Griffon.
25	*Dim. III. ap. Pâq.* S. Marc, Evangélist.	Rue Thomassin.
26	lund. S. Jean, Ev. de Valence, & S. Clet.	R. Belle-Cordiere.
27	mar. S. Rustique, Evêque de Lyon.	La Juiverie.
28	mer. S. Vital, Martyr.	Saint George.
29	jeud. S. Robert, Abbé.	Rue Neuve.
30	vend. Ste. Catherine de Sienne. S. Andéol.	La Croizette.

Phases de la Lune.

Dernier quartier,	Nouv. Lune, le	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 6, à 10 h. 22 m. du m.	14, à 0 h. 48 m. du soir.	le 22, à 9 h. 23 m. du m.	le 29, à 0 h. 14 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & se ferment à 8 h. & dem.

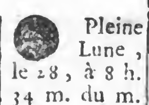
Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Couch. du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	5	37	6	23	4	43 Boréal.	9	10 Soir.	6	26 Matin.	2	22 Matin.	17
2	5	36	6	25	5	6	10	24	7	8	3	21	18
3	5	34	6	27	5	29	11	29	7	56	4	20	19
4	5	33	6	28	5	52	11	50	8	50	5	16	20
5	5	31	6	30	6	15	0	25 Matin.	9	49	6	9	21
6	5	30	6	31	6	38	1	12	10	49	7	0	22
7	5	29	6	33	7	0	1	54	11	51	7	48	23
8	5	27	6	34	7	23	2	27	0	55 Soir.	8	33	24
9	5	25	6	35	7	45	2	57	1	57	9	16	25
10	5	24	6	37	8	7	3	24	2	57	9	59	26
11	5	22	6	39	8	29	3	49	3	57	10	41	27
12	5	20	6	41	8	51	4	15	4	57	11	24	28
13	5	18	6	43	9	13	4	40	5	57	Conjonct.		29
14	5	17	6	44	9	34	5	6	6	57	0	10 Soir.	1
15	5	16	6	45	9	55	5	34	7	56	0	52	2
16	5	14	6	47	10	17	6	9	8	54	1	38	3
17	5	12	6	49	10	38	6	45	9	51	2	26	4
18	5	11	6	50	10	59	7	29	10	45	3	16	5
19	5	9	6	52	11	20	8	18	11	34	4	7	6
20	5	8	6	53	11	40	9	13	11	50	4	59	7
21	5	7	6	54	12	1	10	14	0	20 Matin	5	51	8
22	5	5	6	56	12	21	11	19	1	1	6	43	9
23	5	3	6	58	12	41	0	29 Soir.	1	38	7	35	10
24	5	2	6	59	13	1	1	41	2	9	8	27	11
25	5	0	7	0	13	20	2	56	2	42	9	20	12
26	4	59	7	2	13	39	4	12	3	14	10	15	13
27	4	58	7	3	13	59	5	32	3	48	11	12	14
28	4	56	7	5	14	17	6	50	4	24	0	10 Matin.	15
29	4	55	7	6	14	36	8	5	5	4	1	10	16
30	4	53	7	8	14	54	9	16	5	50	2	10	17

Les jours croissent du 1er. au 30, de 44 m. le m. & de 45 m. le soir, en tout d'une heure & 29 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♉, le 19, à 10 h. 42 m. du s.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	ſam.	S. Jacques & S. Philippe, Apôtres.	Saint-Vincent.
2	*Dim. IV. ap- Pâq.*	S. Athanaſe. (*r. au* 4.)	La Grande-Côte.
3	lund.	Invention de la S^te^. Croix.	Port S. Paul.
4	mar.	S. Athanaſe, Ev. & Doct. (*du* 2.)	Bon-Rencontre.
5	merc.	S. Pie V, Pape.	Place Neuve.
6	jeud.	Le Martyre de S. Jean, Apôtre.	Rue Buiſſon.
7	vend.	S. Jean Damaſcene.	Port du Temple.
8	ſam.	Apparit. de S. Michel, Archange.	Porte-froc.
9	*Dim.*	*V. après Pâque.*	La Pêcherie.
10	lund.	*Rogat. abſt.* S. Grégoire. (*du* 9.)	Place S. Pierre.
11	mar.	*Rogat. abſtin.* S. Mamert, Evêque.	Rue Tupin.
12	mer.	*Rogat. abſtin.* S. Pancrace, Mart.	Rue de l'Hôpital.
13	jeud.	Ascension de Notre-Seigneur.	Le Gourguillon.
14	vend.	S. Pacôme, Abbé.	P. de Louis-le-Gr.
15	ſam.	S. Iſidore, Laboureur.	Le Plâtre.
16	*Dim. VI. ap. Pâq.*	S. Honoré, Evêque.	Les Terreaux.
17	lund.	S. Paſchal Baylon.	Pierre-ſcize.
18	mar.	S. Eric, Roi de Suede.	Le Plat-d'argent.
19	mer.	S. Pierre Céleſtin.	Saint Nizier.
20	jeud.	*Oct. de l'Aſc.* S. Auſtregeſile, Ev.	Place Confort.
21	vend.	S. Second, Prêtre.	Le Change.
22	ſam.	*Vigile-jeûne.* S^te^. Julie, V. & M.	Le Griffon.
23	DIM.	LE SAINT JOUR DE LA PENT.	Rue Thomaſſin.
24	Lundi	II. Fête de la Pentecôte.	R. Belle Cordiere.
25	mar.	S. Urbain, Pape & Martyr.	La Juiverie.
26	mer.	*Quatre-Temps.* S. Philippe de Néri.	Saint George.
27	jeud.	S. Jean, Pape & Martyr.	Rue Neuve.
28	vend.	*Quatre-Temps.* S. Germain, Ev.	La Croizette.
29	ſam.	*Quatre-Temps.* S. Maximin.	Saint-Vincent.
30	*Dim.*	La Sainte Trinité. *I. ap. la P.*	La Grande-Côte.
31	lund.	S^te^. Petronille, Vierge.	Port S. Paul.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 6, à 0 h. 28 m. du m.	Nouvel. Lune, le 14, à 4 h. 55 m. du m.	Premier quartier, le 21, à 5 h. 5 m. du ſoir.	 Pleine Lune, le 28, à 8 h. 34 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures & demie, & ſe ferment à 9 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.		M.	Lever de la Lune. H.		M.	Couch. de la Lune. H.		M.	Paſſage de la Lune par le Méridien. H.		M.	J. de la Lune.
1	4	51	7	10	15	Boréal.	13	10	Soir.	16	6	Matin.	42	3	Matin.	8	18
2	4	50	7	11	15		31	11		11	7		39	4		5	19
3	4	49	7	12	15		48	11		51	8		41	4		58	20
4	4	48	7	13	16		6	11		56	9		45	5		48	21
5	4	47	7	14	16		23	0	Matin.	33	10		49	6		35	22
6	4	46	7	15	16		40	1		4	11		53	7		19	23
7	4	44	7	17	16		56	1		32	0	Soir.	53	8		2	24
8	4	43	7	18	17		12	1		57	1		55	8		44	25
9	4	41	7	19	17		28	2		23	2		54	9		26	26
10	4	40	7	21	17		44	2		47	3		54	10		9	27
11	4	38	7	22	17		59	3		14	4		53	10		53	28
12	4	37	7	24	18		15	3		42	5		53	11		39	29
13	4	36	7	25	18		30	4		13	6		51	Conjonct.			30
14	4	35	7	26	18		44	4		49	7		49	0	Soir.	26	1
15	4	34	7	27	18		58	5		31	8		44	1		16	2
16	4	33	7	28	19		12	6		18	9		35	2		7	3
17	4	32	7	29	19		26	7		11	10		20	2		58	4
18	4	31	7	30	19		39	8		10	11		3	3		50	5
19	4	30	7	31	19		52	9		13	11		40	4		41	6
20	4	29	7	32	20		4	10		21	11		56	5		32	7
21	4	28	7	33	20		17	11		31	0	Matin.	13	6		23	8
22	4	27	7	34	20		28	0	Soir.	43	0		45	7		14	9
23	4	26	7	35	20		40	1		55	1		17	8		6	10
24	4	25	7	36	20		51	3		10	1		47	9		0	11
25	4	24	7	37	21		2	4		26	2		21	9		55	12
26	4	23	7	38	21		12	5		42	2		57	10		53	13
27	4	22	7	39	21		22	6		54	3		40	11		52	14
28	4	21	7	40	21		32	8		0	4		28	0	Matin.	51	15
29	4	20	7	41	21		41	8		57	5		23	1		49	16
30	4	19	7	42	21		50	9		47	6		22	2		45	17
31	4	18	7	43	21		59	10		27	7		28	3		38	18

Les jours croiſſent du 1er. au 31, de 33 m. le m. & de 33 m. le ſoir, en tout d'une heure & 6 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe des ♊, le 20, à 11 h. 17 m. du ſ.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	mar.	S. Pothin, Evêq. (*renv. au* 22.)	Bon-Rencontre.
2	mer.	S. Marcellin, Prêtre & Martyr.	Place Neuve.
3	jeud.	FÊTE DU S. SACREMENT.	Rue Buisson.
4	vend.	S. Quirin, Evêque & Martyr.	Port du Temple.
5	sam.	S. Boniface, Evêque.	Porte - froc.
6	*Dim.*	*II. ap. la Pent.* S. Claude, Evêq.	La Pêcherie.
7	lund.	S. Robert, Abbé.	Place St. Pierre.
8	mar.	S. Médard, Evêque de Soissons	Rue Tupin.
9	mer.	S. Prime, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
10	jeud.	*Octave du S. Sacr.* S. Landry, Ev.	Le Gourguillon.
11	vend.	S. Barnabé, Apôtre des Nations.	P. de Louis-le-Gr.
12	sam.	S. Jean de Sahagun, Martyr.	Le Plâtre.
13	*Dim.*	*III. après la Pent.* S. Rambert, M.	Les Terreaux.
14	lund.	S. Basile le Grand, Evêq. & Doct.	Pierre-scize.
15	mar.	S. Cyr & S^te^. Julitte.	Le Plat-d'Argent.
16	mer.	SS. Ferreol & Ferrucion, Martyrs.	Saint Nizier.
17	jeud.	S. Avit, Evêque de Vienne.	Place Confort.
18	vend.	S^te^. Marine, Vierge & Martyre.	Le Change.
19	sam.	SS. Gervais & Protais, Martyrs.	Le Griffon.
20	*Dim.*	*IV. ap. la Pent.* S. Silvere, Pape.	Rue Thomassin.
21	lund.	S. Alban & ses Comp. Martyrs.	R. Belle Cordiere.
22	mar.	S. Pothin, Ev. de Lyon. (*du* 1.)	La Juiverie.
23	merc.	*Vig. jeûne.* S. Zacharie, & S^te^. Elis.	Saint George.
24	jeud.	LA NATIV. DE S. JEAN-BAPTISTE.	Rue Neuve.
25	vend.	S. Prosper d'Aquitaine, Docteur.	La Croizette.
26	sam.	SS. Jean & Paul, Martyrs.	St. Vincent
27	*Dim.*	*V. ap. la Pent.* S. Léon II. Pape.	La Grande-Côte.
28	lund.	*Vig. jeûne de S. Pierre & S. Paul.*	Port St. Paul.
29	mar.	S. PIERRE ET S. PAUL, APÔTRES.	Bon-Rencontre.
30	mer.	S. Martial, 1er. Evêq. de Limoges.	Place Neuve.

Phases de la Lune.

Dernier quartier, le 4, à 4 h. 10 m. du soir.	Nouv. Lune, le 12, à 6 h. 29 min. du soir.	Premier quartier, le 19, à 10 h. 24 m. du soir.	Pleine Lune, le 26, à 5 h. 17 min. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & se ferment à 9 h. & demie.

JOURS.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	17	7	43	22 Boréal.	7	11 Soir.	7	8 Matin.	34	4 Matin.	26	19
2	4	17	7	44	22	15	11	31	9	41	5	12	20
3	4	16	7	45	22	23	11	56	10	40	5	56	21
4	4	16	7	45	22	30	11	59	11	42	6	39	22
5	4	15	7	46	22	36	0 Matin.	25	0 Soir.	42	7	21	23
6	4	14	7	46	22	42	0	49	1	41	8	4	24
7	4	14	7	47	22	48	1	12	2	42	8	47	25
8	4	13	7	47	22	54	1	40	3	41	9	31	26
9	4	13	7	48	22	59	2	11	4	40	10	18	27
10	4	12	7	48	23	4	2	46	5	38	11	7	28
11	4	12	7	48	23	8	3	25	6	35	11	58	29
12	4	11	7	49	23	9	4	9	7	27	Conjonct.		1
13	4	11	7	49	23	15	5	0	8	16	0 Soir.	50	2
14	4	11	7	49	23	18	5	57	9	0	1	42	3
15	4	10	7	50	23	21	7	1	9	39	2	34	4
16	4	10	7	50	23	23	8	8	10	14	3	26	5
17	4	10	7	50	23	25	9	18	10	45	4	17	6
18	4	10	7	50	23	26	10	28	11	14	5	7	7
19	4	10	7	50	23	27	11	39	11	43	5	57	8
20	4	10	7	50	23	27	0 Soir.	52	0 Matin.	2	6	48	9
21	4	10	7	50	23	27	2	5	0	12	7	41	10
22	4	10	7	50	23	27	3	18	0	50	8	36	11
23	4	10	7	50	23	27	4	29	1	30	9	33	12
24	4	10	7	50	23	26	5	37	2	13	10	31	13
25	4	10	7	50	23	24	6	38	3	3	11	29	14
26	4	10	7	50	23	22	7	32	4	1	0 Matin.	26	15
27	4	10	7	49	23	20	8	16	5	2	1	20	16
28	4	11	7	49	23	17	8	54	6	7	2	11	17
29	4	11	7	49	23	14	9	24	7	14	2	59	18
30	4	21	7	48	23	10	9	54	8	18	3	44	19

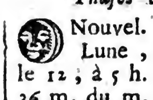
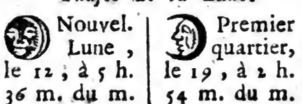
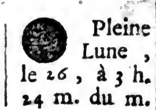
Les jours croissent du 1er. au 21, de 7 m. le m. & de 7 m. le s. & ils décroissent du 21 au 30, de 1 m. le m. & de 2 min. le s.

Le Soleil entre dans le Signe de ♋, le 21, à 7 h. 59 m. du m.

ÉTÉ.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	jeud.	*Oct. de S. Jean-Bapt.* S. Domitien.	Rue Buiſſon.
2	vend.	La Viſitation de la Ste. Vierge.	Port du Temple.
3	ſam.	S. Anatole, Evêque.	Porte-froc.
4	*Dim.*	*VI. ap. la P.* S. Irenée. (*du* 28 *Juin.*)	La Pêcherie.
5	lund.	S. Pierre de Luxembourg.	Place S. Pierre.
6	mar.	S. Iſaïe, Prophete.	Rue Tupin.
7	mer.	S. Thomas, Evêq. de Cantorbery.	Rue de l'Hôpital.
8	jeud.	Les SS. Anges Gardiens.	Le Gourguillon.
9	vend.	Conſécration du grand Autel.	P. de Louis-le-Gr.
10	ſam.	Les 7 Freres & Ste. Félicité, Mart.	Le Plâtre.
11	*Dim.*	*VII. ap. la Pent.* S. Benoît, Abbé.	Les Terreaux.
12	lund.	S. Viventiol, Evêque de Lyon.	Pierre-ſcize.
13	mar.	S. Anaclet, Pape & Martyr.	Le Plat d'Argent.
14	mer.	S. Bonaventure, Card. Ev. & Doct.	Saint Nizier.
15	jeud.	S. Albrice, Evêque.	Place Confort.
16	vend.	N. D. du Mont-Carmel.	Le Change.
17	ſam.	SS. Sperat & ſes Comp. Martyrs.	Le Griffon.
18	*Dim.*	*VIII. ap. la Pent.* S. Thomas d'Aq.	Rue Thomaſſin.
19	lund.	S. Rhetice, Evêque.	R. Belle Cordiere.
20	mar.	Ste. Marguerite, Vierge & Mart.	La Juiverie.
21	mer.	S. Victor, Martyr de Marſeille.	Saint George.
22	jeud.	Ste. Marie Magdeleine.	Rue Neuve.
23	vend.	S. Apollinaire, Evêque & Mart.	La Croizette.
24	ſam.	Ste. Chriſtine, Vierge & Martyre.	St. Vincent.
25	*Dim.*	*IX. ap. la Pent.* S. Jacques, Ap.	La Grande-Côte.
26	lund.	S. Joachim, & Ste. Anne.	Port St. Paul.
27	mar.	S Peregrin, Prêtre de Lyon.	Bon-Rencontre.
28	mer.	S. Pantaleon, Martyr.	Place Neuve.
29	jeud.	S. Lazare, Stes. Marthe & Marie.	Rue Buiſſon.
30	vend.	SS. Abdon & Sennen, Martyrs.	Port du Temple.
31	ſam.	S. Germain, Evêque.	Porte-froc.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier,	Nouvel. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 4, à 9 h. 4 m. du m.	le 12, à 5 h. 36 m. du m.	le 19, à 2 h. 54 m. du m.	le 26, à 3 h. 24 m. du m.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & ſe ferment à 9 h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	12	7	48	23 Boréal.	6	10 Soir.	20	9 Matin.	19	4 Matin.	27	20
2	4	12	7	48	23	2	10	46	10	23	5	10	21
3	4	13	7	47	22	57	11	11	11	26	5	53	22
4	4	13	7	47	22	52	11	41	0 Soir.	23	6	36	23
5	4	14	7	46	22	46	0 Matin.	5	1	23	7	20	24
6	4	14	7	46	22	40	0	8	2	22	8	6	25
7	4	15	7	45	22	34	0	40	3	20	8	54	26
8	4	15	7	45	22	27	1	16	4	18	9	44	27
9	4	16	7	44	22	20	1	58	5	13	10	36	28
10	4	16	7	44	22	13	2	48	6	10	11	29	29
11	4	17	7	43	22	5	3	41	6	51	Conjonct.		30
12	4	18	7	42	21	57	4	48	7	33	0 Soir.	22	1
13	4	19	7	41	21	48	5	51	8	10	1	15	2
14	4	20	7	40	21	39	6	59	8	42	2	7	3
15	4	20	7	39	21	29	8	12	9	15	2	59	4
16	4	21	7	38	21	20	9	26	9	44	3	50	5
17	4	22	7	27	21	9	10	37	10	14	4	41	6
18	4	23	7	36	20	59	11	50	10	46	5	33	7
19	4	24	7	35	20	48	1 Soir.	3	11	24	6	27	8
20	4	25	7	34	20	37	2	13	0 Matin.	5	7	22	9
21	4	26	7	33	20	25	3	23	0	9	8	18	10
22	4	27	7	32	20	13	4	24	0	51	9	15	11
23	4	28	7	31	20	1	5	19	1	45	10	11	12
24	4	29	7	30	19	49	6	7	2	44	11	6	13
25	4	30	7	29	19	36	6	43	3	49	11	58	14
26	4	31	7	28	19	23	7	22	4	53	0 Matin.	48	15
27	4	32	7	27	19	9	7	54	6	2	1	35	16
28	4	33	7	26	18	55	8	21	7	5	2	20	17
29	4	34	7	25	18	41	8	46	8	7	3	3	18
30	4	35	7	24	18	27	9	12	9	8	3	46	19
31	4	36	7	23	18	12	9	39	10	11	4	29	20

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 24 m. le m. & de 25 m. le soir, en tout de 49 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♌, le 22, à 6 h. 42 m. du s.

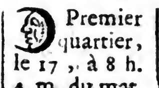
Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	*Dim.*	*X. ap. la Pent.* Les SS. Machab.	La Pêcherie.
2	lund.	S. Pierre-ès-liens. (*du* 1.) S. Etien.	Place St. Pierre.
3	mar.	Invent. des Reliques de S. Etienne.	Rue Tupin.
4	mer.	Tranſlat. du Corps de S. Juſt, Ev.	Rue de l'Hôpital.
5	jeud.	S. Dominique, Prêtre.	Le Gourguillon.
6	vend.	Transfiguration de N. S. J. C.	P. de Louis-le-Gr.
7	ſam.	S. Gaëtan, Fondat. des Théatins.	Le Plâtre.
8	*Dim.*	*XI. ap. la P.* S. Cyriaque, & ſes C.	Les Terreaux.
9	lund.	S. Domitien, Evêque.	Pierre-ſcize.
10	mar.	S. Laurent, Diacre & Martyr.	Le Plat-d'argent.
11	mer.	Ste. Claire, Vierge.	Saint Nizier.
12	jeud.	Ste. Radegonde, Veuve.	Place Confort.
13	vend.	S. Hippolyte & ſes Comp. Mart.	Le Change.
14	ſam.	*Vigile-jeûne.* S. Euſebe, Prêtre.	Le Griffon.
15	*Dim.*	*XII. ap. la P.* ASS. DE LA Ste. V.	Rue Thomaſſin.
16	lund.	S. Roch, Laïque.	R. Belle Cordiere.
17	mar.	S. Mammès, Martyr.	La Juiverie.
18	mer.	Ste. Hélene, Impératrice.	Saint George.
19	jeud.	S. Badulphe, Abbé.	Rue Neuve.
20	vend.	S. Bernard, Abbé & Doct. de l'Egl.	La Croizette.
21	ſam.	S. Sidoine Apollinaire, Evêque.	Saint Vincent.
22	*Dim.*	*XIII. ap. la P.* S. Symphorien, M.	La grande Côte.
23	lund.	SS. Minerve, Eléazar & Comp. M.	Port St. Paul.
24	mar.	S. Barthelemi, Apôtre.	Bon-Rencontre.
25	mer.	S. Louis, Roi de France.	Place Neuve.
26	jeud.	S. Hippolyte, Evêque & Martyr.	Rue Buiſſon.
27	vend.	S. Céſaire, Evêq. & Doct. de l'Egl.	Port du Temple.
28	ſam.	S. Auguſtin, Ev. & Doct. de l'Egl.	Porte-froc.
29	*Dim.*	*XIV. ap. la Pent.* Décol. de S. J. B.	La Pêcherie.
30	lund.	S. Fortunat, Evêque.	Place St. Pierre.
31	mar.	S. Paulin, Evêque de Treves, Conf.	Rue Tupin.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier, le 3, à 2 h. 38 m. du m.



Nouv. Lune, le 10, à 3 h. 3 m. du ſoir.



Premier quartier, le 17, à 8 h. 4 m. du mat.



Pleine Lune, le 24, à 3 h. 55 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & ſe ferment à 9 heures.

JOURS.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	4	37	7	22	17 Boréal.	57	10 Soir.	5	11 M. Soir.	7	5 Matin.	12	21
2	4	39	7	20	17	41	10	35	0	7	5	57	22
3	4	40	7	19	17	26	11	10	1	6	6	44	23
4	4	42	7	17	17	10	11	50	2	4	7	33	24
5	4	43	7	16	16	53	0 Matin.	10	2	59	8	24	25
6	4	45	7	14	16	37	0	36	3	52	9	16	26
7	4	46	7	13	16	20	1	28	4	41	10	19	27
8	4	47	7	12	16	3	2	27	5	25	11	3	28
9	4	48	7	11	16	46	3	31	6	6	11	57	29
10	4	49	7	10	15	28	4	4	6	42	Conjonct.		1
11	4	50	7	9	15	10	5	55	7	15	0 Soir.	51	2
12	4	52	7	7	14	52	7	9	7	47	1	44	3
13	4	54	7	5	14	34	8	23	8	20	2	37	4
14	4	55	7	4	14	16	9	39	8	54	3	31	5
15	4	57	7	2	13	57	10 Soir.	54	9	28	4	25	6
16	4	58	7	1	13	38	0	6	10	8	5	20	7
17	4	59	7	0	13	19	1	15	10	53	6	16	8
18	5	1	6	58	12	59	2	19	11	46	7	13	9
19	5	2	6	57	12	40	3	17	0	10	8	9	10
20	5	4	6	55	12	20	4	6	0 Matin.	41	9	3	11
21	5	6	6	53	12	0	4	48	1	43	9	55	12
22	5	7	6	52	11	40	5	26	2	45	10	45	13
23	5	8	6	51	11	19	5	57	3	50	11	33	14
24	5	10	6	49	10	59	6	28	4	55	0 Matin.	19	15
25	5	11	6	48	10	38	6	54	5	58	1	3	16
26	5	13	6	46	10	17	7	20	7	0	1	46	17
27	5	14	6	45	9	56	7	46	8	1	2	29	18
28	5	16	6	43	9	35	8	13	9	1	3	13	19
29	5	17	6	42	9	14	8	43	10	1	3	58	20
30	5	19	6	40	8	52	9	16	11	0	4	44	21
31	5	21	6	38	8	31	9	54	11	57	5	31	22

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 44 m. le m. & de 44 m. le soir, en tout d'une heure & 28 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♍, le 23, à 1 h. 9 m. du m.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	mer.	S. Loup, Evêque de Sens.	Rue de l'Hôpital.
2	jeud.	S. Juſt, Evêque de Lyon.	Le Gourguillon.
3	vend.	S. Grégoire le Grand, Pap. & Doct.	Pl. de Louis-le-G.
4	ſam.	SS. Marcel & Valérien, Martyrs.	Le Plâtre.
5	*Dim.*	*XV. ap. la P.* S. Laurent Juſtinien.	Les Terreaux.
6	lund.	S. Pambon de Nitrie, Abbé.	Pierre-ſcize.
7	mar.	S. Cloud, Prêtre.	Le Plat d'Argent.
8	mer.	La Nat. de la Très-S^te^. Vierge.	Saint Nizier.
9	jeud.	S. Omer, Evêque.	Place Confort.
10	vend.	S. Nicolas de Tolentin, Hermite.	Le Change.
11	ſam.	S. Patient, Evêque de Lyon.	Le Griffon.
12	*Dim.*	*XVI. ap. la Pent.* S. Sacerdos, Ev.	Rue Thomaſſin.
13	lund.	S. Aimé, Evêque.	R. Belle Cordiere.
14	mar.	Exaltation de la S^te^. Croix.	La Juiverie.
15	mer.	Q. T. *Oct. de la Nativ.* S. Alpin.	Saint George.
16	jeud.	S. Cyprien, Evêq. Doct. de l'Egl.	Rue Neuve.
17	vend.	Q. T. S. Lambert, Evêque.	La Croizette.
18	ſam.	Q. T. S. Ferréol, Martyr de Vien.	Saint Vincent.
19	*Dim.*	*XVII. ap. la P.* S. Janvier, Evêq.	La grande Côte.
20	lund.	S. Euſtache & ſes Comp. Martyrs.	Port St. Paul.
21	mar.	S. Matthieu, Apôtre & Evang.	Bon-Rencontre.
22	mer.	S. Maurice & ſes Comp. Martyrs.	Place Neuve.
23	jeud.	S^te^. Thecle, Vierge & Martyre.	Rue Buiſſon.
24	vend.	SS. Andoche, Thyrſe & Felix, M.	Port du Temple.
25	ſam.	S. Loup, Evêque de Lyon.	Porte-froc.
26	*Dim.*	*XVIII. ap. la P.* S. Vincent de Paule.	La Pêcherie.
27	lund.	SS. Coſme & Damien, Martyrs.	Place St. Pierre.
28	mar.	S. Ennemond, Ev. de Lyon, Mart.	Rue Tupin.
29	mer.	S. Michel, Arch. & tous les SS. A.	Rue de l'Hôpital.
30	jeud.	S. Jerôme, Prêtre & Doct. de l'Eg.	Le Gourguillon.

Phaſes de la Lune.

Dernier quartier,	Nouv. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,
le 1, à 7 h. 53 m. du ſoir.	le 8, à 11 h. 53 m. du ſoir.	le 15, à 3 h. 13 m. du ſoir.	le 23, à 7 h. 20 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h. & dem.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Couch. du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	5	22	6	37	8 Boréal.	9	10 Soir.	34	0 Soir.	54	6 Matin.	20	23
2	5	24	6	35	7	47	11	24	1	47	7	11	24
3	5	26	6	33	7	25	0 Matin.	10	2	37	8	3	25
4	5	27	6	32	7	3	0	18	3	23	8	56	26
5	5	29	6	30	6	40	1	20	4	6	9	49	27
6	5	30	6	29	6	18	2	25	4	42	10	43	28
7	5	31	6	28	5	55	3	36	5	18	11	37	29
8	5	32	6	27	5	33	4	51	5	51	Conjonct.		30
9	5	34	6	25	5	10	6	8	6	25	0 Soir.	32	1
10	5	36	6	23	4	47	7	26	6	58	1	28	2
11	5	38	6	21	4	24	8	44	7	35	2	24	3
12	5	40	6	19	4	1	10	1	8	15	3	22	4
13	5	41	6	18	3	38	11	12	9	1	4	19	5
14	5	43	6	16	3	15	0 Soir.	21	9	50	5	16	6
15	5	45	6	14	2	52	1	20	10	46	6	13	7
16	5	46	6	13	2	29	2	13	11	46	7	8	8
17	5	47	6	12	2	6	2	56	0 Matin.	8	8	1	9
18	5	49	6	10	1	42	3	36	0	48	8	51	10
19	5	51	6	8	1	19	4	7	1	52	9	39	11
20	5	53	6	6	0	56	4	38	2	55	10	25	12
21	5	14	6	5	0	32	5	6	3	58	11	9	13
22	5	55	6	4	0	9	5	33	5	1	11	53	14
23	5	57	6	2	0 Austral.	14	5	59	6	2	0 Matin.	36	15
24	5	59	6	0	0	37	6	26	7	1	1	19	16
25	6	0	5	59	1	1	6	54	8	1	2	3	17
26	6	2	5	57	1	24	7	26	9	0	2	48	18
27	6	3	5	56	1	48	8	2	9	56	3	35	19
28	6	5	5	54	2	11	8	37	10	54	4	23	20
29	6	7	5	52	2	34	9	26	11	49	5	12	21
30	6	8	5	51	2	58	10	18	0 S.	38	6	2	22

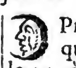
Les jours décroissent du 1er. au 30, de 46 m. le m. & de 46 m. le soir, en tout d'une heure & 32 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe de la ♎, le 22, à 9 h. 36 m. du s.

AUTOMNE.

Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	vend.	S. Remi, Evêque de Rheims.	P. de Louis-le-Gr.
2	ſam.	S. Léger, Ev. d'Autun & Mart.	Le Plâtre.
3	*Dim.*	*XIX. ap. la* P. S. Denis l'Aréopag.	Les Terreaux.
4	lund.	S. François d'Aſſiſe.	Pierre-ſcize.
5	mar.	S. Apollinaire, Evêque.	Le Plat d'Argent.
6	mer.	S. Bruno, Fondat. des Chartreux.	S. Nizier.
7	jeud.	S. Marc, Pape.	Place Confort.
8	vend.	S. Ethere, Evêque de Lyon.	Le Change.
9	ſam.	S. Denis, Evêque de Paris.	Le Griffon.
10	*Dim.*	*XX. ap. la* P. S. François de Borgia.	Rue Thomaſſin.
11	lund.	S. Héand, Abbé.	R. Belle-Cordiere.
12	mar.	S. Wilfrid, Evêque.	La Juiverie.
13	mer.	S. Gerald, Comte d'Aurillac.	Saint George.
14	jeud.	S. Calliſte, Pape & Martyr.	Rue Neuve.
15	vend.	S. Antioche, Evêque de Lyon.	La Croizette.
16	ſam.	S. Gal, Abbé en Suiſſe.	Saint Vincent.
17	*Dim.*	*XXI. ap. la Pent.* Ste. Hedwige.	La grande Côte.
18	lund.	S. Luc, Evangéliſte.	Port S. Paul.
19	mar.	S. Pierre d'Alcantara.	Bon-Rencontre.
20	mer.	S. Arteme, Martyr.	Place Neuve.
21	jeud.	S. Viateur, Clerc de Lyon. Ste. Urſ.	Rue Buiſſon.
22	vend.	S. Hilarion, Abbé.	Port du Temple.
23	ſam.	S. Jean de Capiſtran, Franciſcain.	Porte-froc.
24	*Dim.*	*XXII. ap. la* P. S. Magloire, Evêq.	La Pêcherie.
25	lund.	SS. Crépin & Crépinien, Mart.	Place S. Pierre.
26	mar.	S. Evariſte, Pape.	Rue Tupin.
27	mer.	S. Frumence, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
28	jeud.	SS. Simon & Jude, Apôtres.	Le Gourguillon.
29	vend.	S. Remi, Evêque de Lyon.	Pl. de Louis-le-Gr.
30	ſam.	*Vig. jeûne.* S. Léon le Grand, Pap.	Le Plâtre.
31	*Dim.*	*XXIII. ap. la P.* S. Quintin, Mart.	Les Terreaux.

Phaſes de la Lune.



Dernier quart.	Nouv. Lune,	Prem. quart.	Pleine Lune,	Dernier quart.
le 1, à 11 h. 51 m. du m.	le 8, à 8 h. 55 m. du m.	le 15, à 1 h. 24 m. du m.	le 23, à 1 h. 12 m. du m.	le 31, à 1 h. 47 m. du m

Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 8 heures.

Jours.	*Lever du Soleil.* H.	M.	*Coucher du Soleil.* H.	M.	*Déclin. du Soleil.* D.	M.	*Lever de la Lune.* H.	M.	*Couch. de la Lune.* H.	M.	*Passage de la Lune par le Méridien.* H.	M.	*J. de la Lune.*
1	6	9	5	50	3 Austral.	21	11 S.	13	1 Soir.	24	6 Matin.	53	23
2	6	11	5	48	3	44	0 Matin.	9	2	6	7	45	24
3	6	13	5	46	4	8	0	15	2	45	8	38	25
4	6	15	5	44	4	31	1	23	3	22	9	31	26
5	6	17	5	42	4	54	2	35	3	55	10	24	27
6	6	18	5	41	5	17	3	50	4	28	11	19	28
7	6	19	5	40	5	40	5	6	5	2	Conjonct.		29
8	6	21	5	38	6	3	6	24	5	38	0 Soir.	16	1
9	6	23	5	36	6	26	7	40	6	17	1	14	2
10	6	24	5	35	6	49	8	59	7	1	2	13	3
11	6	25	5	34	7	12	10	12	7	50	3	13	4
12	6	27	5	32	7	34	11	17	8	46	4	12	5
13	6	29	5	30	7	57	0 Soir.	15	9	47	5	10	6
14	6	31	5	28	8	19	1	4	10	51	6	5	7
15	6	32	5	27	8	41	1	45	11	55	6	57	8
16	6	34	5	25	9	4	2	21	0 Matin.	8	7	46	9
17	6	36	5	23	9	26	2	51	0	57	8	32	10
18	6	37	5	22	9	47	3	19	1	59	9	16	11
19	6	38	5	21	10	9	3	43	3	1	9	59	12
20	6	40	5	19	10	31	4	9	4	1	10	42	13
21	6	42	5	17	10	52	4	37	5	2	11	25	14
22	6	44	5	15	11	13	5	5	6	2	0	9	15
23	6	45	5	14	11	35	5	35	7	1	0 Matin.	54	16
24	6	47	5	12	11	56	6	8	8	0	1	39	17
25	6	48	5	11	12	16	6	46	8	55	2	26	18
26	6	49	5	10	12	37	7	28	9	48	3	14	19
27	6	51	5	8	12	57	8	18	10	40	4	3	20
28	6	52	5	7	13	17	9	12	11	27	4	53	21
29	6	53	5	6	13	37	10	12	0 Soir.	9	5	43	22
30	6	55	5	4	13	57	11	14	0	48	6	33	23
31	6	57	5	3	14	16	0 M.	5	1	23	7	23	24

Les jours décroissent du 1er. au 31, de 48 m. le m. & de 47 m. le soir, en tout d'une heure & 35 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du ♏, le 23, à 5 h. 32 m. du m.

Jours		SAINTS DU MOIS.	GARDES.
1	lund.	FÊTE DE TOUS LES SAINTS.	Pierre-ſcize.
2	mar.	*La grande Commémor. des Morts.*	Le Plat-d'argent.
3	mer.	S. Genès, Evêque.	Saint Nizier.
4	jeud.	S. Charles Borromée, Evêque.	Place Confort.
5	vend.	S. Auſtromoine, Evêque.	Le Change.
6	ſam.	S. Ambroiſe, Abbé de l'Iſle-Barbe.	Le Griffon.
7	*Dim.*	*XXIV. ap. la P.* S. Martin. (*du* 11.)	Rue Thomaſſin.
8	lund.	*Oct. de la T.* & la Fête des Stes. Rel.	R. Belle-Cordiere.
9	mar.	S. Théodore, Martyr.	La Juiverie.
10	mer.	S. Moniteur, Evêque.	Saint George.
11	jeud.	S. Martin, Ev. de Tours. (*r. au* 7.)	Rue Neuve.
12	vend.	S. Martin, Pape & Martyr.	La Croizette.
13	ſam.	S. Brice, Evêque de Tours.	Saint Vincent.
14	*Dim.*	*XXV. ap. la P.* S. Sérapion, Mart.	La grande Côte.
15	lund.	S. Edme, Evêque.	Port St. Paul.
16	mar.	S. Eucher, Evêque de Lyon.	Bon-Rencontre.
17	mer.	S. Grégoire Thaumaturge, Evêq.	Place Neuve.
18	jeud.	S. Romain, Diacre & Martyr.	Rue Buiſſon.
19	vend.	Dédicace des Egliſes.	Port du Temple.
20	ſam.	S. Lin, Pape & Martyr.	Porte-froc.
21	*Dim.*	*XXVI. & dernier après la Pentec.*	La Pêcherie.
22	lund.	Préſ. de la Ste. Vierge. (*du* 21.)	Place St. Pierre.
23	mar.	S. Clément, Pape & Martyr.	Rue Tupin.
24	mer.	S. Chryſogone, Martyr.	Rue de l'Hôpital.
25	jeud.	Ste. Catherine, Vierge & Martyre.	Le Gourguillon.
26	vend.	S. Saturnin, Evêque & Martyr. *	Pl. de Louis-le-G.
27	Sam.	S. Maxime, Evêque de Riez.	Le Plâtre.
28	*Dim.*	*I. de l'Avent.* S. Etienne le jeune.	Les Terreaux.
29	lund.	S. Brandon, Abbé.	Pierre-ſcize.
30	mar.	S. André, Apôtre.	Le Plat-d'argent.

* *La Fête de S. Saturnin a été transférée dans le nouveau Bréviaire de Lyon, du 27 au 26.*

Phaſes de la Lune.

Nouv. Lune,	Premier quartier,	Pleine Lune,	Dernier quartier,
le 6, à 6 h. 40 m. du ſoir.	le 13, à 3 h. 21 m. du ſoir.	le 21, à 8 h. 2 m. du ſoir.	le 29, à 1 h. 30 m. du ſoir.

Les Portes s'ouvrent à 6 h. & ſe ferment à 7 h. & demie.

NOVEMBRE.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Coucher du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	6	58	5	1	14 Austral.	36	0 Matin.	19	1 Soir.	55	8 Matin.	14	25
2	7	0	4	59	14	55	1	26	2	28	9	7	26
3	7	2	4	58	15	14	2	43	3	1	10	1	27
4	7	3	4	57	15	32	3	58	3	33	10	57	28
5	7	4	4	56	15	50	5	14	4	15	11	55	29
6	7	5	4	55	16	8	6	31	4	52	Conjonct.		30
7	7	6	4	54	16	26	7	47	5	39	0 Soir.	56	1
8	7	7	4	52	16	44	9	2	6	32	1	58	2
9	7	9	4	51	17	1	10	3	7	33	2	58	3
10	7	10	4	49	17	18	10	57	8	37	3	55	4
11	7	12	4	48	17	34	11	41	9	44	4	50	5
12	7	13	4	46	17	51	0 Soir.	21	10	48	5	41	6
13	7	15	4	45	18	7	0	51	11	53	6	28	7
14	7	16	4	43	18	22	1	21	0 Matin.	3	7	13	8
15	7	17	4	42	18	38	1	48	0	52	7	57	9
16	7	18	4	41	18	53	2	14	2	53	8	40	10
17	7	19	4	40	19	7	2	39	2	54	9	22	11
18	7	20	4	39	19	22	3	6	3	53	10	5	12
19	7	21	4	38	19	36	3	36	4	51	10	49	13
20	7	22	4	37	19	49	4	7	5	50	11	34	14
21	7	23	4	36	20	3	4	45	6	46	0 Matin.	21	15
22	7	24	4	35	20	16	5	25	7	42	1	9	16
23	7	25	4	34	20	28	6	12	8	34	1	59	17
24	7	26	4	33	20	40	7	3	9	23	2	47	18
25	7	27	4	32	20	52	8	1	10	7	3	37	19
26	7	28	4	31	21	3	9	1	10	46	4	26	20
27	7	29	4	30	21	14	10	7	11	23	5	15	21
28	7	30	4	29	21	25	11	13	11	55	6	4	22
29	7	31	4	28	21	35	0 Matin.	2	0 Soir.	24	6	53	23
30	7	32	4	27	21	45	0	19	0	55	7	43	24

Les jours décroissent du 1er. au 30, de 34 m. le m. & de 34 m. le soir, en tout d'une heure & 8 minutes.

Le Soleil entre dans le Signe du →, le 22, à 1 h. 47 m. du m.

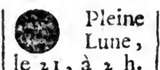
Jours		Saints du Mois.	Gardes.
1	mer.	S. André, Ap. (*du* 30 *Novembre.*)	Saint Nizier.
2	jeud.	Ste. Bibiane, Vierge & Martyre.	Place Confort.
3	vend.	S. François Xavier, Ap. des Indes.	Le Change.
4	sam.	Ste. Barbe, Vierge & Martyre.	Le Griffon.
5	*Dim.*	*II. de l'Avent.* S. Sabas, Abbé.	Rue Thomassin.
6	lund.	S. Nicolas, Evêque.	R. Belle Cordiere.
7	mar.	Ste. Fare, Vierge.	La Juiverie.
8	mer.	LA CONCEPT. DE LA Ste. VIERGE.	Saint George.
9	jeud.	Ste. Léocadie, Vierge & Martyre.	Rue Neuve.
10	vend.	Ste. Eulalie, Vierge & Martyre.	La Croizette.
11	sam.	S. Damase, Pape.	Saint Vincent.
12	*Dim.*	*III. de l'Avent.* S. Epimaque, M.	La grande Côte.
13	lund.	Ste. Luce, Vierge & Martyre.	Port St. Paul.
14	mar.	S. Nicaise, Evêque.	Bon-Rencontre.
15	mer.	*Q.-T. Oct. de la Conc.* S. Mesmin.	Place Neuve.
16	jeud.	Ste. Colombe, Vierge & Martyre.	Rue Buisson.
17	vend.	*Q.-T.* S. Gatien, 1er. Ev. de Tours.	Port du Temple.
18	sam.	*Quatre-T.* S. Nemesion, Martyr.	Porte-froc.
19	*Dim.*	*IV. de l'Avent.* S. Timoleon, M.	La Pêcherie.
20	lund.	S. Philigone, Evêque.	Place St. Pierre.
21	mar.	S. Thomas, Apôtre.	Rue Tupin.
22	mer.	S. Honorat, Evêque.	Rue de l'Hôpital.
23	jeud.	Ste. Anastasie, Vierge.	Le Gourguillon.
24	vend.	*Vigile-jeûne.* S. Delphin, Evêque.	Pl. de Louis-le-Gr.
25	sam.	LA NATIVITÉ DE N. S. J. C.	Le Plâtre.
26	*Dim.*	S. ETIENNE, Diacre, 1er. MARTYR.	Les Terreaux.
27	lund.	S. JEAN, APÔTRE ET EVANGEL.	Pierre-Scise.
28	mar.	Les SS. Innocents, Martyrs.	Le Plat-d'argent.
29	mer.	S. Trophyme, 1er. Evêq. d'Arles.	Saint Nizier.
30	jeud.	S. Sabin, Evêque.	Place Confort.
31	vend.	S. Sylvestre, Pape.	Le Change.

Phases de la Lune.



Nouv. Lune, le 6, à 5 h. 14 m. du m.

Premier quartier, le 13, à 9 h. 9 m. du mat.



Pleine Lune, le 21, à 2 h. 3 m. du soir.

Dernier quartier, le 28, à 11 h. 13 m. du soir.

Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & se ferment à 7 heures.

Jours.	Lever du Soleil. H.	M.	Couch. du Soleil. H.	M.	Déclin. du Soleil. D.	M.	Lever de la Lune. H.	M.	Couch. de la Lune. H.	M.	Passage de la Lune par le Méridien. H.	M.	J. de la Lune.
1	7	33	4	26	21 Austral.	54	1 Matin.	30	1 Soir.	25	8 Matin.	36	25
2	7	34	4	25	22	3	2	44	1	59	9	32	26
3	7	35	4	25	22	12	4	0	2	47	10	30	27
4	7	36	4	24	22	20	5	15	3	19	11	29	28
5	7	37	4	23	22	27	6	28	4	7	Conjonct.		29
6	7	37	4	23	22	34	7	31	5	4	0 Soir.	30	1
7	7	38	4	22	22	41	8	36	6	7	1	30	2
8	7	38	4	22	22	48	9	25	7	14	2	27	3
9	7	39	4	21	22	53	10	6	8	20	3	21	4
10	7	39	4	21	22	59	10	44	9	26	4	11	5
11	7	40	4	20	23	4	11	14	10	32	4	59	6
12	7	40	4	20	23	8	11	42	11	35	5	44	7
13	7	40	4	20	23	12	0 Soir.	8	0 Matin.	0	6	27	8
14	7	41	4	19	23	16	0	34	0	33	7	9	9
15	7	41	4	19	23	19	1	0	1	33	7	51	10
16	7	41	4	19	23	21	1	27	2	31	8	35	11
17	7	42	4	18	23	24	1	58	3	29	9	20	12
18	7	42	4	18	23	25	2	34	4	27	10	6	13
19	7	42	4	18	23	27	3	11	5	24	10	53	14
20	7	42	4	18	23	27	3	56	6	18	11	42	15
21	7	42	4	18	23	28	4	47	7	8	0 Matin.	32	16
22	7	42	4	18	23	27	5	43	7	55	1	22	17
23	7	42	4	18	23	27	6	43	8	35	2	11	18
24	7	42	4	18	23	26	7	45	9	12	3	0	19
25	7	42	4	18	03	24	8	52	9	45	3	49	20
26	7	41	4	19	23	22	10	0	10	16	4	38	21
27	7	41	4	19	23	19	11	9	10	47	5	27	22
28	7	41	4	19	23	16	11	59	11	17	6	17	23
29	7	40	4	20	23	13	0 Matin.	18	11	47	7	9	24
30	7	40	4	20	23	9	1	29	0 Soir.	20	8	3	25
31	7	40	4	20	23	4	2	40	0	58	8	59	26

Les jours décroissent du 1er. au 21, de 9 m. le m. & de 8 m. le s. & ils croissent du 21 au 31, de 2 m. le m. & de 2 m. le soir.

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 21, à 2 h. 11 m. du s.

HIVER.

ECLIPSES de Soleil & de Lune, pour l'Année 1790.

Il y aura cette année fix Eclipſes, quatre de Soleil, & deux de Lune : on ne verra à Lyon que les deux Eclipſes de Lune.

Le 14 Avril, Eclipſe de Soleil, inviſible à Lyon.
Conjonction, à o h. 48 min. du ſoir.
Latitude de la Lune, 1 d. 23' boréale.

Le 28 Avril, Eclipſe totale de Lune, viſible à Lyon.
Commencement, ... à 10 h. 29 m. du ſoir.
Comm^t. de l'obſcurité totale, à 11 h. 27 m.
Milieu, le 29, ... à o h. 15 m. du mat.
Fin de l'obſcurité totale, . à 1 h. 4 m.
Fin de l'Eclipſe, ... à 2 h. 1 m.
Grandeur de l'Eclipſe, 20 doigts 5 min. dans la partie auſtrale de l'ombre.

Le 14 Mai, Eclipſe de Soleil, inviſible à Lyon.
Conjonction, à 4 h. 55 min. du matin.

Le 8 Octobre, Eclipſe de Soleil, inviſible à Lyon.
Conjonction, à 8 h. 55 min. du matin.

Le 22 Octobre, Eclipſe totale de Lune, viſible à Lyon.
Commencement, ... à 11 h. 16 m. du ſoir.
Comm^t. de l'obſc. totale, le 23, à o h. 23 m. du mat.
Milieu, ... à 1 h. 13 m.
Fin de l'obſcurité totale, . à 2 h. 4 m.
Fin de l'Eclipſe, ... à 3 h. 10 m.
Grandeur de l'Eclipſe, 18 doigts 52 min. dans la partie boréale de l'ombre.

Le 6 Novembre, Eclipſe de Soleil, inviſible à Lyon.
Conjonction, à 6 h. 39 min. du ſoir.
Grandeur 7 doigts 2 tiers.

Latitude & longitude de la Ville de Lyon.

La latitude ou élévation du Pole à Lyon, eſt de 45 degrés 45 minutes 5 ſecondes.

La longitude ou différence de Méridien, avec celui de Paris, eſt de 2 degrés 29 minutes 30 ſecondes, dont Lyon eſt plus oriental que Paris, ce qui répond à 9 minutes 59 ſecondes de temps.

Nota. La partie Aſtronomique de cet Almanach a été faite par M. Etevenard, Profeſſeur de Mathématiques, *rue Poulaillerie St. Nizier, maiſon Cholier.*

ARCHEVECHE'.



TABLEAU

De MM. les MEMBRES composant l'Assemblée administrative du Département de Rhône & Loire, en six Districts.

DISTRICT DE LYON.

M. Jean-François Vitet, *Avocat*, *Président*.
M. Gaspard-Daniel Finguerlin aîné, *Négociant*.
M. Gabriel-Claude Servan, *Négociant*.
M. Edme-Claude Freminville, *Avocat*.
M. Jean-Pierre Lacroix.
M. Jean-Joseph Dacier, *Avocat*.

DISTRICT DE LA CAMPAGNE DE LYON.

M. Cl. Ant. Comarmond, *Avocat*, *à S. Symphorien-le-Château*.
M. Claude Mussieu, *à Givors*.
M. Aimé-Thomas Romani, *à Montrotier*.
M. Joseph-Eléazard Brunet le jeune, *à Poleymieux*.
M. Pierre Gonnard, *à Pierre-Benite*.
M. Bernard-Marie Sage, *à Sarcey*.

DISTRICT DE VILLEFRANCHE.

M. Jean-François Pezant, *Avocat*, *à Villefranche*.
M. Aimé Janson, *à Beaujeu*.
M. Jean-François Lagrange, *à Belleville*.
M. Alexis Bussi, *à Liergue*.
M. Jean-Marie-Philibert Simonet, *à Tarare*.
M. Claude-Marie Chavanis, *Avocat*, *à Cublise*.

DISTRICT DE MONTBRISON.

M. Pierre Imbert, *Avocat*, *à Montbrison*.
M. Jean-Baptiste-Pierre Regnier, *Conseiller*, *à Feurs*.
M. Barthelemi Coupat, *à l'Hôpital-sous-Rochefort*.
M. Jean-François Rhony, *à Saint-Bonnet*.
M. Antoine Gonon, *à Saint-Galmier*.
M. Jean-Baptiste-Marie Gerentet, *à Saint-Rambert-sur-Loire*.

DISTRICT DE SAINT-ETIENNE.

M. Jacques Jovin-Molle, *Négociant, à Saint-Etienne.*
M. Jean-François Colomb d'Egaſte, *Avocat, à Saint-Chamond.*
M. J B. Charles Dugas de la Gatonniere, *propriétaire à Saint-Martin-la-Plaine.*
M. Claude-Victor Nayme, *Lieutenant-particulier, à Bourg-Argental.*
M. Pierre-Joſeph Beſſon, *propriétaire à Saint-Pierre-de-Bœuf.*
M. Charles Grubis, *propriétaire à Saint-Héan.*

DISTRICT DE ROANNE.

M. Jean-François Michon, ci-devant du Marais, *à Roanne.*
M. Jean-Baptiſte Deville aîné, *propriétaire à la Greſle.*
M. Louis Monchanin, ci-devant Deparrat, *Avocat, à Perreux.*
M. Pierre Duvant, *Avocat, à Neronde.*
M. Ant. Franç. Marie Farjon fils, *Avocat, à S. Juſt-en-Chevalet.*
M. Pierre Noailli, *Propriétaire & Médecin, à Changy.*

PROCUREUR-GÉNÉRAL-SYNDIC.

M. Jean-Pierre-Antoine Chirat, *Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon.*

M. Jean-Joſeph Dacier, *ſuppléant M. le Procureur-Syndic.*

DIRECTOIRE.

M. le Préſident.
M. Gaſpard-Daniel Finguerlin.
M. Claude-Antoine Comarmond.
M. Aimé Janſon.
M. Pierre-Imbert, Vice-Préſident du Directoire.
M. Pierre-Joſeph Beſſon.
M. Pierre Duvant.
M. Jean-Joſeph Dacier.
M. Joſeph-Eléazard Brunet le jeune.
M. le Procureur-général-Syndic.

SECRETAIRE DU DÉPARTEMENT.

M. Benoît-Charles-Etienne Focard, ci-devant de Château.

TABLEAU

De MM. les MEMBRES *composant les Assemblées de District du Département de Rhône & Loire.*

DISTRICT DE LYON.

M. Claude-François Fayolle ainé, *Président, quai S. Clair.*
M. Louis Viret, *Docteur en médecine, rue Port-Charlet.*
M. J. Fl. Estournel cadet, *rue Tupin.*
M. Pierre Vial, *rue des Augustins.*
M. Jean-Marie Pavy fils ainé, *rue Desirée.*
M. J. J. Lecourt, *suppléant M. le Proc. Syndic, rue du Bœuf.*
M. Pierre Jordan, *rue Pizay.*
M. Charles Blot, *quai des Célestins.*
M. George Caminet, *rue Dubois.*
M. J. M. Saincostard ainé, *place des Terreaux.*
M. B. S. Frossard, *quai S. Clair.*
M. G. A. Margaron, *rue de Jarente.*

Procureur-Syndic.

M. Cl. Brochet, *Avocat, rue des Trois-Maries.*

DIRECTOIRE.

M. le Président.
M. Pierre Vial, vice-Président du Directoire.
M. J. J. Lecourt, suppléant M. le Procureur-Syndic.
M. George Caminet.
M. G. A. Margaron.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du District.

M. A. Bernat, *Hôtel du District, place des Cordeliers.*

M. A. Verset, *Caissier provis. Hôtel de la Sacristie de S. Jean.*

DISTRICT DE LA CAMPAGNE DE LYON.

M. Pierre-François Rieussec, *Avocat, de la Société Royale d'Agriculture, Président, à Tassins; & à Lyon, Hôtel de l'Archidiaconé.*
M. Claude-François Ducreux, *Not. à Saint-Martin-en-Haut.*
M. Antoine Gemier, *à Sainte-Foy-l'Argentiere.*
M. B Rey, *à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.*
M. Antoine Thibaudier, *à Millery.*
M. Jean Thevenet, *suppléant des Députés à l'Assemblée Nationale, Marchand, à Mornant.*
M. Pain, *Négociant, à Condrieu.*
M. G. Cl. Morel, *à Couzon.*
M. J. P. Garnier, *Avocat, suppléant du Procureur-Syndic, à Fleurieux; & à Lyon, Hôtel de Gadagne.*
M. Jean-Joseph Dumas, *à Loire.*
M. Ph. Delorme, *à Francheville; & à Lyon, quai S. Antoine.*
M. B. Bernardon, *Bachelier en droit, à Messimy*; & *à Lyon, rue de la Peyrollerie*, N°. 11.

Procureur-Syndic.

M. Ant. Borde, *Avocat, à Lissieux; & à Lyon, Place-neuve.*

DIRECTOIRE.

M. le Président.
M. Jean Thevenet.
M. J. P. Garnier, suppléant M. le Procureur-Syndic.
M. Ph. Delorme.
M. B. Bernardon.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du District.

M. Cl. L. Clapisson, *Procureur, rue des Trois-Maries.*

M. Cl. Morel, *Notaire, Sequestre provisoire, place S. Jean.*

Commis au Secretariat. { M. F. J. B. Mollin. M. F. M. Marguery.

DISTRICT DE VILLEFRANCHE.

M. Corcelette, *Avocat, Président, à Poule.*
M. Mogniat, *à S. Jean-d'Ardieres.*
M. Demauzerand, *Avocat, à Thizy.*
M. Bonamour, *Avocat, à Anse.*
M. Desportes ainé, *Notaire & Propriétaire, au Bois-d'Oingt.*
M. Carrand, *Notaire & Propriétaire, à Blacé.*
M. Deville, *Négociant, à S. Vincent-de-Rheins.*
M. Perrin, *Négociant, à la Mure.*
M. Madinier, *Négociant & Propriétaire, à Affoux.*
M. Dubost pere, *à Villefranche.*
M. Denis, *Avocat, adjoint au Proc. Synd., à Villefranche.*
M. Ducroux fils, *Propriétaire, à Aigueperse.*

Procureur-Syndic.

M. Varenard, *à Villefranche.*

DIRECTOIRE.

M. le Président.
M. Dubost, Vice-Président du Directoire.
M. Mogniat.
M. Bonamour.
M. Denis.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du District.

M. . . . .

DISTRICT DE MONTBRISON.

M. Rousset, *Avocat, Président, à Boën.*
M. Métayer-Descombes, *Avocat, à Montbrison.*
M. Gras, *à Feurs.*
M. Laforest, *Not. suppl. M. le Proc. Synd., à Sury-le-Comtal.*
M. Montet, *à la Chapelle.*
M. Blanchon, *à Chazelles-sur-Lyon.*
M. Brizet, *à Bothéon.*
M. Richard, *à Pont-Températ.*

M. Staron de la Rey, *à Montbriſon.*
M. Recorbet, *Avocat, à Chalmazel.*
M. Rochat le cadet, *à S. Jean-de-Soleymieu.*
M. Nizey, *à S. Thomas-la-Garde.*

Procureur - Syndic.

M. Mey de Challes, *Avocat, à Montbriſon.*

DIRECTOIRE.

M. le Préſident.
M. Métayer-Deſcombes, vice-Préſident du Directoire.
M. Gras.
M. Laforeſt, ſuppléant M. le Procureur-Syndic.
M. Richard.
M. Staron de la Rey.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du Diſtrict.

M. Gras, *à Montbriſon.*

DISTRICT DE SAINT-ETIENNE.

M. J. H. J. Royer, *Préſident, à S. Chamond.*
M. Praire-Royet, *à S. Etienne.*
M. Marcellin Beraud, *à Valbenoîte.*
M. B. Ant. Pourret-Deſgauds, *à Bourg-Argental.*
M. Antoine Juttier, *à Maclas.*
M. Louis Crozet, *à S. Paul-en-Jarreſt.*
M. J. F. Viricel, *à S. Paul-en-Jarreſt.*
M. Antoine de Chaudon, *à Firmini.*
M. B Courbon, *à S. Geneſt-de-Mallifaux.*
M. Cl. A. Detours, *ſuppléant du Proc. Synd., à S. Etienne.*
M. Jacques Ravel, *à S. Etienne.*
M. Roch Jullien, *à Virieu.*

Procureur - Syndic.

M. Gouin, *Avocat, à S. Etienne.*

DIRECTOIRE.

M. le Préſident.
M. Praire-Royet.
M. B. Ant. Pourret-Deſgauds.
M. Cl. A. Detours, ſuppléant du Procureur-Syndic.
M. Jacques Ravel.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du Diſtrict.

M. J. François Teyter.

DISTRICT DE ROANNE.

M. Auclerc, *Avocat, Préſident, à Roanne.*
M. Chartre, *à Crémeaux.*
M. Pochin, *à S. Germain-Laval.*
M. Aulas, *à S. Germain-la-Montagne.*
M. Jacquet, *à S. Maurice.*
M. de Chaſtelus, *à S. Juſt-la-Pendue.*
M. Deberchoux, *à Cordelle.*
M. James, *à S. Germain-Leſpinaſſe.*
M. Rullet-la-Murette, *à S. Haon-le-Châtel.*
M. Noël-Michel Bergier, *ſuppl. M. le Proc. Synd., à Roanne.*
M. Aleſmoniere, *à Charlieu.*
M. Deberchoux-Monceau, *à S. Symphorien-de-Lay.*

Procureur-Syndic.

M. Rimoz-la-Rochette, *à Villemontais.*

DIRECTOIRE.

M. le Préſident.
M. Pochin.
M. Noël-Michel Bergier, ſuppléant M. le Procureur-Syndic.
M. Aleſmoniere.
M. Deberchoux-Monceau.
M. le Procureur-Syndic.

Secretaire du Diſtrict.

M. Miviere.

TABLEAU GÉNÉRAL

De MM. les Maire, Officiers Municipaux, Procureur de la Commune, Substitut du Procureur de la Commune, & Notables, composant le Conseil général de la Commune de Lyon.

MAIRE,

M. Fleury-Zacharie-Simon Palerne-Savy, *en son Hôtel, ou Hôtel commun.*

Officiers Municipaux,

M. Jerôme Maisonneuve, *rue Saint-Joseph.*
M. Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, *rue Saint-Jean.*
M. Jean-Baptiste Dupont neveu, *rue du Bât-d'argent.*
M. André Lagier, *quai Saint-Vincent.*
M. Louis Felissent aîné, *place du Concert.*
M. Joseph Fulchiron aîné, *rue Mulet.*
M. Luc Candy, *rue Merciere.*
M. Paul-Antoine Faure, *rue Buisson.*
M. Jean-François Vauberet-Jacquier, *rue Saint-Dominique.*
M. Joseph Vachon, *rue Basse Grenette.*
M. Joseph Vidalin, *rue Buisson.*
M. Jean-Marie Bruyset fils aîné, *rue Saint-Dominique.*
M. Joseph-Marie Goudard le jeune, *quai de Retz.*
M. Joseph Courbon, *rue Saint-Jean.*
M. Claude-Jean-Marie Dervieu de Varey, *rue Saint-Joseph.*
M. Jean-Pierre Granier aîné, *rue Saint-Dominique.*
M. Claude Charmetton aîné, *rue des Trois-Carreaux.*
M. Jean-Marie Servan aîné, *rue de la Gerbe.*
M. Louis Berthelet, *rue des Farges.*
M. Simon Andrilliat, *rue de l'Observance.*

Procureur de la Commune,

M. Jean-François Dupuis, *Hôtel commun.*

Substitut du Procureur de la Commune,

M. François Bret, *rue de Flandre.*

Notables,

M. François Artaud, *rue Merciere.*
M. Jean-Baptiste Pressavin, *rue de la Barre.*
M. Michel Carret, *rue Lanterne.*
M. Jean-Marie Roland de la Platiere, *quai Monsieur.*
M. Pierre-Charles Blot, *quai des Céleslins.*
M. Claude Lemelletier, *rue de l'Hôpital.*
M. Claude Floret ainé, *quai Saint-Vincent.*
M. Claude Bruer, *rue Sainte-Monique.*
M. André Mongez, *rue Buisson.*
M. Antoine Vingtrinier, *rue Saint-Dominique.*
M. Claude Bonnard, *rue Pierre-Scize.*
M. Pierre Glas ainé, *place des Bernardines.*
M. Pierre Deyrieu, *rue de Castries.*
M. Jean-Baptiste Arnaud, *quai de Villeroy.*
M. Joseph Chapuis, *quai de Retz.*
M. Laurent-Marie Recamier, *place du Concert.*
M. Antoine Broffette, *quai des Augustins.*
M. Pierre-André Viallet, *quai des Augustins.*
M. Antoine Chapuy, *rue de l'Arbre-sec.*
M. Claude Gros, *place de la Charité.*
M. Louis Raymond, *rue de la Cage.*
M. Jean-Marie Pavy fils, *rue Vieille-Monnoie.*
M. Jean-François Perret, *place de l'Herberie.*
M. Nicolas-Simon Picard, *place de la Boucherie.*
M. Durand Dolbeau, *rue Gentil.*
M. Louis Chaulet, *montée de la Chanal.*
M. Jacques Buisson, *rue Saint-Dominique.*
M. Joseph Challier, *rue Pizay.*
M. Henry-François Brenot, *rue Tramassac.*
M. Joseph-Henri Rast, *rue Tupin.*
M. Joseph Aynard, *rue Buisson.*
M. Jean Josserand, *place des Cordeliers.*
M. Pierre Marrel, *quai de Villeroy.*
M. Jean-Baptiste Venet, *rue Thomassin.*

M. Matthieu Nantas, *rue de l'Arbre-sec.*
M. Bonaventure Morel, *place du Change.*
M. Pierre-Marie Arnaud-Tizon fils aîné, *place Saint-Nizier.*
M. Pierre Dupré, *rue du Pas-étroit.*

Secretaire-Greffier de la Municipalité.

M. Vincent Morin fils, *Hôtel commun.*

TABLEAU

De la composition des différents Bureaux & Comités formés par MM. les Maire & Officiers Municipaux de la Ville de Lyon.

M. Palerne - Savy, *Maire, Président de tous les Bureaux & Comités.*

BUREAU MUNICIPAL.

M. le Maire.

Messieurs { Maisonneuve. Nolhac. Dupont. Felissent. Fulchiron. Granier.

M. Morin fils, *Secretaire-Greffier de la Municipalité.*

JURISDICTION CONSULAIRE de la Police des arts & métiers.

M. le Maire.

Messieurs { Lagier. Vauberet-Jacquier. Goudard.

M. Sandrin, *Secretaire.*

DÉPUTÉS A LA CHAMBRE DE COMMERCE. *

M. le Maire, *Président de la Chambre.*

Messieurs { Dupont.
Bruyset fils ainé.

M. Morin pere, *Secretaire de la Chambre.*

COMITÉS D'INSTRUCTIONS ET RAPPORTS.

Comité des Finances.

M. le Maire.

Messieurs { Nolhac.
Vauberet.
Bruyset fils ainé.
Goudard le jeune.
Servan.

M. Gaillard, *Secretaire.*

Comité du Commerce & des Manufactures.

M. le Maire.

Messieurs { Maisonneuve.
Dupont.
Bruyset fils.

M. Morin pere, *Secretaire.*

Comité des subsistances, approvisionnements & de police. **

M. le Maire.

Messieurs { Fulchiron.
Vachon.
Dervieu de Varey.
Berthelet.
Faure.

M. Berthaud l'ainé, *Secretaire.*

---

* Voyez page 111.

** Voyez Comité de Police, page 121.

Comité de voierie & travaux publics.

M. le Maire.

Messieurs Candy. Charmetton. Berthelet.

M. Perrier, *Secretaire.*

Comité des impositions & contribution patriotique.

M. le Maire.

Messieurs Lagier. Candy. Vidalin. Courbon. Granier. Charmetton. Servan. Berthelet.

M. Couturier, *Secretaire.*

Comité des biens eccléſiaſtiques, bureaux, colleges, établiſſements de charité à la charge de la Commune.

M. le Maire.

Messieurs Nolhac. Feliſſent. Fulchiron. Vauberet. Courbon.

M. Ronchet, *Secretaire.*

Secretaire de la Mairie.

M. Gubian le jeune, *à l'Hôtel de M. le Maire* ou *à l'Hôtel commun.*

Imprimeur de la Municipalité, Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

GARDE



GARDE NATIONALE DE LYON.

LA Garde Nationale de Lyon est composée de vingt-huit Bataillons, qui portent le nom de chacun des Cantons de la Ville.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

OFFICIERS.

M. le Cher DERVIEU DU VILLARS, rue S. Joseph, *Commandant-général.*

M. le Cher DU FOISSAC, rue de la Sphere, *Major-général.*

M. SAINT-PIERRE, rue Lafont,
M. VERNON, rue Neuve,
M. BOLLIOUD DE CHANZIEU, rue S. Dominique,
M. FRACHON, rue Gentil,
} *Aides-Majors-généraux.*

SECRETAIRE-GÉNÉRAL.

M. DOMBEY DU MONT, au Secretariat général de la Garde Nationale, à l'Hôtel-de-ville.

TAMBOUR-MAJOR.

Le sieur RIZOUD, ancien Sergent & Tambour-major au Régiment de Touraine, rue Vieille-Monnoie, maison des Ursulines.

BATAILLON DE PLACE CONFORT.

ETAT-MAJOR.

M. Vingtrinier, N°. 80, *Major.*
M. Guillot, N°. 72, *Aide-Major.*
M. Berthelier ainé, N°. 74, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Cokelet, Jacobin, *Aumônier.*
M. Chappe pere, & M. Chappe fils, N°. 36, *Chirurgiens-Majors.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Andrieu, N°. 69.
Lieutenant, M. Castaing, 67.
Sous-Lieutenant, M. Deschamps, 73.
Sergent-Major, M. Petit, 60.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Rostaing,	N°. 22.	Carlin,	N°. 22.	Danton,	N°. 108.
Villard cadet,	88.	Bonjour fils,	51.	Jouannard,	59.
Simon,	36.	Goyet,	2.	Duperret,	72.
Allexis,	109.	Quinet,	92.	Essing,	90.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Bruyset Sainte-Marie, N°. 69.
Lieutenant, M. Morand de Jouffrey, 68.
Sous-Lieutenant, M. Peilleux, 76.
Sergent-Major, M. Tardy. 62.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Marchand,	N°. 7.	Martin,	N°. 88.	Rostaing,	N°. 70.
Gaillard,	60.	Bonjour pere,	51.	Poinson,	9.
Frederic,	78.	Berthaud,	29.	May,	2.
Doris,	61.	Peissonneau,	78.	Courbon,	31.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Berger, N°. 81.
Lieutenant, M. Condamin, 39.
Sous-Lieutenant, M. Clerc, 5.
Sergent-Major, M. Prost, 107.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Tanchon,	N°. 62.	Bardin,	N°. 42.	Nallet,	N°. 58.
Raillard,	34.	Berthet,	22.	Blampoix,	45.
Latour,	28.	Murard,	1.	Lejenne,	43.
Crochon,	71.	Parisot,	94.	Bouquet,	27.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. de Montverd, N°. 74.
Lieutenant, M. Basset de Chateaubourg, 73.
Sous-Lieutenant, M. Lanoix, 64.
Sergent-Major, M. Louis, 107.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Bichet,	N°. 52.	Clémençon,	N°. 10.	Nézeis,	N°. 9.
Robin,	81.	Pomerolle,	87.	Moret,	9.
Ponchon,	50.	Sautemouche,	58.	Monchon,	17.
Gaspardy,	81.	Blanc,	9.	Sange,	39.

BATAILLON DU CHANGE.

ETAT-MAJOR.

M. Guillet, N°. 19, *Major.*
M. Drivet ainé, N°. 27, *Aide Major.*
M. Vianey, N°. 4, *Porte-Drapeau.*
M. le comte de Pingon, *Aumônier.*
M. Bavet, rue Confort, *Chirurgien-Major.*
M. Drivet cadet, N°. 31, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Rouher, N°. 97.
Lieutenant, M. Hobitz, 19.
Sous-Lieutenant, M. Arthaud, 84.

Sergent-Fourrier, M. Coste, 54.
Sergent-Major, M. Millou, 18.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Roche,	N°. 111.	Marque,	N°. 7.	Pirat,	N°. 50.
Balme,	50.	Parrayon,	8.	Bouvard,	14.
Brouchaud,	23.	Driand,	16.	Daubecour,	97.
Janin,	55.	Guillin,	85.	Vissout,	94.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Condentia, N°. 61.
Lieutenant, M. Chenaud, 73.
Sous-Lieutenant, M. Perrussel, 83.

Sergent-Fourrier, M. Marly, 83.
Sergent-Major, M. Dalichant, 47.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Forobert,	N°. 23.	Chartron,	N°. 39.	Cattin,	N°. 99.
Vignard,	84.	Puy,	45.	Dubois,	35.
Zélin,	7.	Coutteret,	6.	Biolay,	53.
Oboyet,	97.	Cortet,	77.	Gonin,	7.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Coutterez, N°. 74.
Lieutenant, M. Ricard, 47.
Sous-Lieutenant, M. Pernolet, 23.

Sergent-Fourrier, M. Pesse, 70.
Sergent-Major, M. Verne, 2.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Nallier,	N°. 57.	Rougier,	N°. 78.	Flachat,	N°. 85.
Fayolle,	13.	Guerin,	31.	Bournet,	95.
Bahic,	16.	Charvet,	98.	Ricottier,	104.
Laroche,	33.	Verant,	38.	Imbert,	30.

BATAILLON DU GRIFFON.

ETAT-MAJOR.

M. Regny, N°. 2, *Major.*
M. Badier cadet, N°. 103, & M. Chevalier, N°. 9, *Aides-Majors.*
M. Fillion cadet, N°. 19, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Dom Ginet, Feuillant, *Aumônier.*
M. Binard, N°. 117, *Chirurgien-major.*
Loguet, N°. 18. }
Bianchi, 46. } *Adjudants.*
Berthet fils, 87. }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Biffardon, N°. 113.
Lieutenant, M. Gamel, 2.
Sous-Lieutenant, M. Roulet aîné, 109.

Sergent-Fourrier, M. Fayolle, N°. 10.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Charriere,	N°. 87.	Guillet,	N°. 64.	Manechal cad.	N°. 114.
Trouvé,	123.	Baudin,	7.	Bley,	8.
Santonas,	121.	Fournel aîné,	21.	Grandperrier,	42.
Favre,	35.	Bonat pere,	51.	Vacherin,	10.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Bœuf, N°. 109.
Lieutenant, M. Caillot, 35.
Sous-Lieutenant, M. Rater aîné, 118.

Sergent-Fourrier, M. Charton, N°. 46.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Marduel aîné,	N°. 128.	Rater cadet,	N°. 118.	Lagrive cadet,	N°. 109.
Remillieux,	86.	Mollard,	40.	Cochet,	114.
Crifpy,	120.	Paquier,	108.	Duval,	6.
Chavaffieux,	77.	Charreins,	110.	Danquin,	121.

Troifieme Compagnie.

Capitaine, M. Fillion, N°. 46.
Lieutenant, M. Malatorfe, 135.
Sous-Lieutenant, M. Berget cadet, 117.

Sergent-Fourrier, M. Collin, N°. 125.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Paquet,	N°. 61.	Defauches,	N°. 121.	Cludet,	N°. 104.
Berger aîné,	31.	Jufte,	118.	Biot,	108.
Lattoud,	1.	Blanc,	15.	Durand cadet,	103.
Pouffard,	33.	Doriel pere,	128.	Lattard,	61.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Niviere, N°. 123.
Lieutenant, M. Gamel, 134.
Sous-Lieutenant, M. Froment, 108.

Sergent-Fourrier, M. Lamoureux, N°. 127.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Vachon,	N°. 125.	Futy,	104.	Vitte,	N°. 108.
Genevet,	15.	Maupetit fils,	104.	Poulet,	62.
Guerin,	1.	Piccard,	103.	Peclet,	9.
Bertrand,	122.	Belz pere,	128.	Rouillé fils,	109.

Cinquieme Compagnie.

Capitaine, M. Johannot, N°. 124.
Lieutenant, M. Orange, 113.
Sous-Lieutenant, M. Maupetit, 103.

Sergent-Fourrier, M. Curtil, N°. 116.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Rivoiron,	N°. 16.	Tanſard fils,	N°. 9.	Ferrand,	N°. 90.
Parrot,	114.	Roullet cadet,	108.	Vidonne cadet,	50.
Prioré,	11.	Paperin,	104.	Vignet,	10.
Chalon cadet,	25.	Caillat fils ainé,	132.	Riboud,	20.

Sixieme Compagnie.

Capitaine, M. Pilichaudy, N°. 118.
Lieutenant, M. Montalan, 16.
Sous-Lieutenant, M. Dumas, 133.

Sergent-Fourrier, M. Vigoureux, N°. 109.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Degrandy,	N°. 1.	Diſſelin,	N°. 121.	Le Cœur,	N°. 104.
Goujon,	15.	Gauthier,	107.	Guitton,	13.
Balmond,	45.	Hernozan,	109.	Cognet neveu,	7.
Gervais,	135.	G. Martin,	11.	Legard,	59.

BATAILLON DE RUE THOMASSIN.

ETAT-MAJOR.

M. Garet, N°. 66, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Noël, Jacobin, *Aumônier.*
M. Pitiot, N°. 32, *Chirurgien-Major.*
M. Peudesin, N°. 23,
M. Gay, 13,
M. Favre, 18,
M. Granier, 23, } *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Deyrieu, N°. 32.
Lieutenant, M. Ferlat, 58.
Sous-Lieutenant, M. Moreaud, 16.
Sergent-Fourrier, M. Moyet, 46.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Saunier,	N° 5.	Dupland,	N°. 26.	Thenon,	N°. 10.
Mathian,	52.	Poncet,	27.	Gros,	69.
Valentin,	37.	André,	55.	Dubost,	15.
Beal,	23.	Marchand,	33.	Auvray,	52.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Racquin, N°. 4.
Lieutenant, M. Badin, 7.
Sous-Lieutenant, M. Simon, 25.
Sergent-Fourrier, M. Delepine, 61.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Mouterde,	N°. 38.	Beraud,	N°. 7.	Javot,	N°. 51.
Pourra,	23.	Deleutre,	23.	Tête,	67.
Boris,	14.	Chevelu,	10.	Rigollet,	58.
Auder,	65.	Servandon,	7.	Favier,	12.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Bencillon, N°. 10.
Lieutenant, M. Toromber, 44.
Sous-Lieutenant, M. Maria, 10.
Sergent-Fourrier, M. Gaillard, 18.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Boucher,	N°. 1.	Desanges,	N°. 7.	Pitiot,	N°. 23.
Privat,	58.	Porte,	13.	Peurelle,	18.
Gros-jean,	5.	Fougeasse,	21.	Rousellon,	24.
Marion, *r. Plat-d'arg.*		Gagniere,	3.	Villard,	22.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Morel, N°. 47.
Lieutenant, M. Jacquier, 15.
Sous Lieutenant, M. Rozet, 31.
Sergent-Fourrier, M. Moussy, 61.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Cottin,	N°. 26.	Rivoire,	N°. 10.	Dumond,	N°. 18.
Verat,	52.	Peytoud,	1.	Flechet,	20.
Morlon,	71.	Laprat,	17.	Guinand,	15.
Brochet,	8.	Rostaing,	38.	Guiniod,	25.

BATAILLON DE RUE BELLE-CORDIERE.

ETAT-MAJOR.

M. Fontaines, chevalier de S. Louis, N°. 64, *Major.*
M. Proſt, N°. 58, *Aide-Major.*
M. Chevalier, N°. 52, *Porte-Drapeau.*
M. Renaud, N°. 54 de Place-Louis-le-grand, *Aumônier.*
M. Coſme, N°. 75, *Chirurgien-Major.*
M. Bouvier, N°. 7, & M. Bouteille, N°. 50, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Rollet, N°. 42.
Lieutenant, M. Roze, 72.
Sous-Lieutenant, M. Cecillion, 36.

Sergent-Fourrier, M. Chevalier, 52.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Michalet,	N°. 85.	Paradis,	N°. 29.	Monaton,	N°. 44.
Bourdin,	59.	Vandreyde,	77.	L'Eſpinaſſe,	44.
Daviere fils,	6.	Lombard,	73.	Chapolard,	13.
Sicard aîné,	67.	Nayere fils,	72.	Guichard,	68.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Lambert, N°. 59.
Lieutenant, M. Bererd, 15.
Sous-Lieutenant, M. Durocher, 54.

Sergent-Fourrier, M. Pilot, 54.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Gravier,	N°. 43.	Richard,	N°. 7.	Bouvier,	N°. 15.
Mercier neveu,	44.	Dorel,	58.	Baſſieu,	13.
Vermilliere,	49.	Chipier cadet,	84.	Garron,	38.
Boiſſon,	6.	Villemure,	44.	Lamiral,	52.

Troiſieme Compagnie.

Capitaine, M. Dareſte, N°. 65.
Lieutenant, M. Pelletier, 53.
Sous-Lieutenant, M. Morfouillet, 6.

Sergent-Fourrier, M. Jacquet, 9.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Sicard cadet,	N°. 64.	Louis,	N°. 45.	Malaval,	N°. 44.
Jaillet,	9.	Sarrazin,	72.	De Rocquemont,	65.
Aloignet,	51.	Chevalier,	66.	Cochet,	34.
Bulliſond,	72.	Valet,	76.	Chantre,	33.

BATAILLON DE LA JUIVERIE.

ETAT-MAJOR.

M. Barmont, N°. 90, *Major.*
M. Mariniet, N°. 91, *Aide-Major.*
M. Piquet, N°. 85, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Viret, gardien des Récollets, *Aumônier.*
M. Brodier, N°. 50, *Chirurgien-major.*
M. Catteron, N°. 93, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Loras, N°. 90.
Lieutenant, M. Simond, 64.
Sous-Lieutenant, M. Mel-ſet, 70.

Sergent-Fourrier, M. la Chaſſagne, N°. 91.
Sergent-Major, M. Menand fils, 127.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Martinet,	N°. 31.	Guillard,	N°. 43.	Tranchant,	N°. 36.
Dacier,	96.	Renaud,	97.	Martelin,	124.
Monaton,	31.	Maſſon,	52.	Duſſud,	68.
Chopin,	101.	Chevalier,	43.	Picard,	55.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Choulet, N°. 86.
Lieutenant, M. Sauze, 70.
Sous-Lieutenant, M. Maillot, 51.

Sergent-Fourrier, M. Roche, N°. 34.
Sergent-Major, M. Chabry, 117.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Ballot,	N°. 94.	Boiry,	N°. 85.	Gemiſtant,	N°. 89.
Dubouché,	82.	Guerre,	44.	Cador,	29.
Bois,	79.	Savier,	81.	Chazot,	106.
Chabert,	87.	Mathieu,	87.	Bernard fils,	115.

Troiſieme Compagnie.

Capitaine, M. Rozet, N°. 103.
Lieutenant, M. Agirony, 28.
Sous-Lieutenant, M. Vincent, 92.

Sergent-Fourrier, M. Gonin, N°. 95.
Sergent-Major, M. Thibaudier, 108.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Chermion,	N°. 25.	Baille,	N°. 14.	Monceau,	N°. 52.
Delpont,	89.	Boſq,	54.	Gabion,	25.
Philipon,	98.	Bernard,	78.	Dubouché,	92.
Fiançon,	86.	Eſparet,	92.	Lornage,	87.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Leſpinaſſe, N°. 83.
Lieutenant, M. Cazot, 99.
Sous-Lieutenant, M. Charaſſon, 88.

Sergent-Fourrier, M. Gubian, N°. 87.
Sergent-Major, M. Joannon, 86.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Revilly,	N°. 45.	Berchu,	N°. 87.	Brun,	N°. 66.
Devau,	81.	Vernay fils,	15.	Roche,	24.
Tonnerieux,	101.	Audos,	45.	Clavel,	99.
Goubé,	115.	Laurent,	41.	Berthet,	101.

BATAILLON

BATAILLON DE SAINT-GEORGE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Bertrand, N°. 17, *Porte-Drapeau.*
M. Servier, curé de S. George, N°. 64, *Aumônier.*
M. Bonneau, N°. 12, *Chirurgien-Major.*
M. Jacob, N°. 77. }
M. Reverony, 4. } *Adjudants.*
M. Charpenay, 65. }
M. Cibert, 1. }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Ferrouſſat, N°. 51.
Lieutenant, M. Ferriol, 54.
Sous-Lieutenant, M. Henry, 44.
Sergent-Fourrier, M. Chauſſon, N°. 125.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Favel,	N°. 17.	Peclet aîné,	N°. 69.	Brolly,	N°. 123.
Ramel,	122.	Richard,	55.	Chapeau,	18.
Dumas,	43.	Goujon,	108.	Peclet cadet,	78.
Chapeau,	68.	Batet,	117.	Chavanne,	105.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Lavaure, N°. 103.
Lieutenant, M. Mugnier, 49.
Sous-Lieutenant, M. Ferrouſſat cadet, 57.
Sergent-Fourrier, M. Audibert, N°. 52.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Bertholet,	N°. 96.	Peclet, grenad.	N°. 75.	Berthier,	N°. 51.
Burnand,	22.	Tivolet,	68.	Morel,	79.
Bergamin,	80.	Laroche,	44.	Nouvaleſe,	81.
Jalliet,	7.	Montarnier,	56.	Guibeau,	68.

Troiſieme Compagnie.

Capitaine, M. Duboſt, N°. 60.
Lieutenant, M. Duboſt, 44.
Sous-Lieutenant, M. Hennequin, 67.
Sergent-Fourrier, M. Blanc, N°. 75.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Marton,	N°. 75.	Renand aîné,	N°. 60.	Auguſtin,	N°. 52.
Tête,	74.	Lacome,	6.	Couturier,	53.
Moulin,	85.	Blanc,	22.	Jouvene,	12.
Sapin,	68.	Guillermin,	71.	Vial,	106.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Carret, N°. 75.
Lieutenant, M. Balay, 49.
Sous-Lieutenant, M. Luquet, 72.
Sergent-Fourrier, M. Ricard, N°. 80.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Pupier,	N°. 21.	Cherle,	N°. 51.	Guinet,	N°. 107.
Azemard,	58.	Fayol,	24.	Dupred,	3.
Collon,	121.	Burel,	13.	Villermet,	20.
Tourret,	18.	Roux,	74.	Philippe dit Mottet,	19.

BATAILLON DE RUE NEUVE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Baral, N°. 70, *Porte-Drapeau.*
M. Boichot, Prêtre de l'Oratoire, *Aumônier.*
M. Cabuchet, N°. 87, *Chirurgien-Major.*
M. Chabrut, N°. 112, & M. Laget ainé, N°. 68, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Finguerlin, N°. 7.
Lieutenant, M. Malgontier, 108.
Sous-Lieutenant, M. Gubian, 56.
Sergent-Fourrier, M. Laget cad. 110.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Foreſt,	N°. 126.	Lenoir,	N°. 132.	Buchot,	N°. 46.
Reilleux,	106.	Dargere,	44.	Guillermet,	79.
Maiſonneuve,	70.	Polet,	53.	Patras,	55.
Chabout,	118.	Chapelle,	37.		

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Puy, N°. 33.
Lieutenant, M. Laurencet, 46.
Sous-Lieutenant, M. Thevenet, 110.
Sergent-Fourrier, M. Levet, 79.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Maury,	N°. 95.	Dubié,	N°. 63.	Jacquet,	N°. 20.
Gauthier,	121.	Charion,	130.	Seon,	134.
Paillot,	34.	Perrier,	111.	Beauquis,	14.
Meluſet,	95.	Binard,	105.	Gros cadet,	41.

Troiſieme Compagnie.

Capitaine, M. Dolbeau, N°. 128.
Lieutenant, M. Rouſſel, 64.
Sous-Lieutenant, M. Dian, 56.
Sergent-Fourrier, M. Favel, 102.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Thomas,	N°. 86.	Genella,	N°. 109.	Dumond,	N°. 95.
Ronjon,	123.	Chavaſſieux,	62.	Beau,	76.
Caſati,	15.	Cler,	122.	Thevenet,	105.
Chady,	91.	Perne,	77.	Duboſt,	64.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Goitan, N°. 13.
Lieutenant, M. Bugnon, 49.
Sous-Lieutenant, M. Duchamp, 70.
Sergent-Fourrier, M. Chapelle, 98.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
François,	N°. 121.	Guillermet,	N°. 143.	Proſt fils,	N°. 2.
Laſſanzay,	45.	Gros ainé,	40.	Carly,	136.
Bertholon,	94.	Duplex,	13.	Garçonnet,	73.
Boutin,	110.	David,	87.	Gorty,	44.

BATAILLON DE LA CROIZETTE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Thoniel, N°. 112, *Porte-Drapeau.*
M. l'abbé Fauque, N°. 109, *Aumônier.*
M. Martin, N°. 7, & M. Champeaux aîné, N°. 92, *Chirurgiens-Majors.*
M. Buyet, N°. 27, & M. Trichard, N°. 41, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Fromental le jeune, N°. 7.
Lieutenant, M. Bonnevaux, 13.
Sous-Lieutenant, M. Derion - Duplan, 113.
Sergent-Fourrier, M. Gregoire fils, 11.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Belingard,	N°. 50.	Chambry,	N°. 89.	Richard,	N°. 76.
Rossignol,	66.	Maron,	80.	Roccard,	7.
Creuzet,	36.	Machique,	66.	Declat,	73.
Primat,	78.	Villard,	59.	Brunet,	95.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Martinon aîné, N°. 24.
Lieutenant, M. Maurier, 1.
Sous-Lieutenant, M. Duport, 113.
Sergent-Fourrier, M. Billet, 9.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Faure,	N°. 101.	Delacolonge,	N°. 64.	Clapisson,	No. 1.
Lambert,	108.	Bresson,	80.	Humbert,	73.
Bernard,	10.	Moinecourt,	100.	Martin,	52.
Rochette,	35.	Perrayon,	5.	Saunier,	105.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Bourget, N°. 73.
Lieutenant, M. Rondet, 7.
Sous-Lieutenant, M. Brossette, 56.
Sergent-Fourrier, M. Berger, N°. 106.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Nouvellet fils,	N°. 6.	Despierre,	N°. 103.	Flourens,	N°. 41.
Carrat,	100.	Mestralet,	102.	Duter,	64.
Besiniere,	107.	Delanoix,	109.	Brachet,	77.
Mulaton,	39.	Fichet,	103.	Tabard,	104.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Muriat, N°. 2.
Lieutenant, M. Angelot aîné, 37.
Sous-Lieutenant, M. Dufournel, 108.
Sergent-Fourrier, M. Greppo, N°. 4.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Metra,	N°. 8.	Jacquet,	N°. 27.	Giraud,	N°. 56.
Peyle,	96.	Bertrand,	101.	Ducote,	8.
Dubost,	33.	Beguet,	67.	Pelisson,	113.
Rollin,	29.	Laubriot,	113.	Milan,	73.

BATAILLON DE SAINT-VINCENT.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Lafay, *Porte-Drapeau.*
M. . . . . . *Aumônier.*
M. Blanc & M. Sauzet, *Chirurgiens-Majors.*
M. Moiroux, N°. 106, & M. Glas, N°. 92, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Germain, N°. 130.
Lieutenant, M. Thaulot, 151.
Sous-Lieutenant, M. Louis, 160.
Sergent-Fourrier, M. Griffe, 174.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Gerin,	N°. 187.	Brosse,	N°. 134.	Thibaudier,	N°. 158.
Crole,	151.	Duchaine,	133.	Fayol,	19.
Dussieux,	83.	Sauton,	151.	Peronet,	112.
Verd,	96.	Thiery,	1.	Pitiot,	120.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Floret cadet, N°. 80.
Lieutenant, M. Porte, 133.
Sous-Lieutenant, M. Drivet, 203.
Sergent-Fourrier, M. Fleurant, 124.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Vindry,	N°. 97.	Blanc,	N°. 175.	Genin,	N°. 97.
Martin,	182.	Matevon,	133.	Garnier,	13.
Dubost,	6.	Tillot,	100.	Morel,	163.
Dosse,	141.	Roux,	118.	Grangé,	193.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Condamin ainé, N°. 77.
Lieutenant, M. Biolay, 202.
Sous-Lieutenant, M. Michaud fils ainé, 106.
Sergent-Fourrier, M. Guilabot, 99.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Pater ainé,	N°. 99.	Forobert,	N°. 91.	Mazardier,	N°. 38.
Olagnon,	187.	Pater cadet,	132.	Chabout,	18.
Imbert,	106.	Achard,	127.	Genoux,	198.
Rivoira,	40.	Jouanard,	79.	Ducard,	183.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Regnard, N°. 106.
Lieutenant, M. Carron, 74.
Sous Lieutenant, M. Chanel, 100.
Sergent-Fourrier, M. Dumas, 153.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Vilette,	N°. 151.	Berthon,	N°. 151.	Boucher,	N°. 1.
Minet,	139.	Griffe,	149.	Drevet,	89.
Charrouin,	182.	Garbe cadet,	106.	Chinard,	3.
Tante,	96.	Bouton,	87.	Cury,	149.

BATAILLON DE LA COTE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Sturlat fils, N°. 20, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Harduin, Oratorien, *Aumônier.*
M. Dufour, N°. 62, *Chirurgien-major.*
M. Bourdin, N°. 121.
M. Paturel, 119.
M. Valentin, 21. } *Adjudants.*
M. Duret, 23.

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Pavy, N°. 15.
Lieutenant, M. Moulin, 186.
Sous-Lieutenant, M. Perricaux, 190.

Sergent-Fourrier, M. Bal, N°. 63.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Ray,	N°. 82.	Perrachon,	N°. 13.	Ramel,	N°. 24.
Orciere,	119.	Dolbeau cadet,	3.	Brillon,	126.
Beluze,	55.	Gaillard,	29.	Durand,	8.
Fontaine,	119.	Berlié,	94.	Romaigneux,	190.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Trapadoux, N°. 4.
Lieutenant, M. Margaron, 46.
Sous-Lieutenant, M. Boulard, 13.

Sergent-Fourrier, M. Gervais, N°. 13.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Collet,	N°. 53.	Robas,	N°. 31.	Gerin,	N°. 158.
Papillon,	58.	Brun ainé,	141.	Gillet,	30.
Flandin,	66.	Planchy,	187.	Madinier,	188.
Dolbeau ainé,	10.	Beau,	53.	Farge,	89.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Tournery, N°. 38.
Lieutenant, M. Villard, 57.
Sous-Lieutenant, M. Comte, 56.

Sergent-Fourrier, M. Bourbon, N°. 57.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Marteau,	N°. 89.	Bedor,	N°. 56.	Brunet,	N°. 185.
Dumas,	120.	Brun cadet,	141.	Caillot,	13.
Colonjeard,	43.	Girard,	25.	Berthier,	75.
Pipon,	53.	Vagenay ainé,	126.	Fer,	10.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Noël, N°. 179.
Lieutenant, M. Poudrel, 189.
Sous-Lieutenant, M. Guillot, 105.

Sergent-Fourrier, M. Chol, N°. 11.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Landré,	N°. 124.	Bourdat,	N°. 142.	Lion,	N°. 97.
Greneaud,	159.	Savoye,	121.	Gabert,	157.
Vignon,	168.	Clavel,	45.	Dulac,	45.
Vagenay cadet,	126.	Fay fils.	181.	Bergeret,	98.

BATAILLON DE PORT SAINT-PAUL.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Bavet, N°. 1, *Porte-Drapeau.*
M. Colomb, N°. 113, *Aumônier.*
M. Beauffe, à S. Côme, *Chirurgien-major.*
M. Danguin, N°. 17, } *Adjudants.*
M. Gardivaux, 102, }
M. Bonnet, 110, }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Cuzin, N°. 110.
Lieutenant, M. Lacour, 75.
Sous-Lieutenant, M. Chrimp, 6.
Sergent-Fourrier, M. Jacob, 61.

Sergents, *MM.*	N°.	*Caporaux*, *MM.*	N°.		N°.
Roux aîné,	23.	Bariot,	19.	Larue,	24.
Deschamps,	26.	Guilliot,	41.	Gallien,	67.
Dupré,	28.	Goutel,	26.	Laurent,	46.
Poncet,	28.	Mol,	46.	Thiery,	8.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Brunet, N°. 2.
Lieutenant, M. Boiron, 23.
Sous Lieutenant, M. Jars, 2.
Sergent-Fourrier, M. Caby, 25.

Sergents, *MM.*	N°.	*Caporaux*, *MM.*	N°.		N°.
Jametton,	21.	David,	56.	Lauras,	75.
Bonnard,	93.	Boiffon,	20.	Grolon,	28.
Deffunt,	67.	Foreft,	75.	Chatelain,	62.
Tiffot,	18.	Rivoire,	87.	Belingard,	103.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Monnet, N°. 16.
Lieutenant, M. Benoît, 51.
Sous-Lieutenant, M. Nesme, 20.
Sergent-Fourrier, M. Belingard, 97.

Sergents, *MM.*	N°.	*Caporaux*, *MM.*	N°.		N°.
Roux cadet,	21.	Lambert,	12.	Pithion,	23.
Bourdin,	49.	Parret,	42.	Deschamps,	21.
Bert,	27.	Jubin,	36.	Dumas,	67.
Bouvier,	20.	Bichon,	28.	Vidalin,	35.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Finet, N°. 13.
Lieutenant, M. Veley, 67.
Sous-Lieutenant, M. Chazot, 23.
Sergent-Fourrier, M. Paterdey, 7.

Sergents, *MM.*	N°.	*Caporaux*, *MM.*	N°.		N°.
Broffette,	41.	Alix,	41.	Belime,	75.
Le Camus,	30.	Crepy,	75.	Allemand,	45.
Favre,	10.	Ducrot,	68.	Meynet,	16.
Affadar,	96.	Pimon,	22.	Roux,	7.

BATAILLON DE BON-RENCONTRE.

ETAT-MAJOR.

M. Revol, N°. 16, *Major.*
M. Bourdelin, N°. 7, *Aide-Major.*
M. Gayet, N°. 29, *Porte-Drapeau.*
M. l'abbé Dumas, N°. 35, *Aumônier.*
M. Bieffy fils, N°. 13, *Chirurgien-Major.*
M. Nesme, N°. 78, }
M. Morel, 31, } *Adjudants.*
M. Richard le jeune, 15, }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Buisson, N°. 14.
Lieutenant, M. Legat, 81.
Sous-Lieutenant, M. Vialat, 16.

Sergent-Fourrier, M. Gallot, 7.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Poccat,	N°. 1.	Burti,	N°. 65.	Decoffe,	N°. 46.
Ballant,	15.	Clemençon,	72.	Levrat,	59.
Revoux,	13.	Guionnet,	63.	Jacquemetton,	32.
Aynés,	65.	Pernolet,	4.	Chance,	6.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Richard cadet, N°. 15.
Lieutenant, M. Levasseur, 14.
Sous-Lieutenant, M. Crouillet, 43.

Sergent-Fourrier, M. Combe, 29.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Riche,	N°. 76.	Goudret,	N°. 33.	Delœuvre,	N°. 54.
Sainjean,	76.	Boiron,	64.	Guillon,	8.
Pareat,	65.	Lagier,	63.	Michaud,	75.
Perrin le jeune,	36.	Tabart,	44.	Surdon,	20.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Brochet, N°. 13.
Lieutenant, M. Martin, 21.
Sous-Lieutenant, M. Richard aîné, 16.

Sergent-Fourrier, M. Mathieu, 80.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Cornier,	N°. 18.	Duplatre,	N°. 70.	Jubin,	N°.
Raget,	45.	Perrein aîné,	75.	Gubian,	1[illegible]
Mulet,	3.	Marc,	35.	Deschamps,	42.
Matrat,	8.	Cotte,	15.	Margaron.	

BATAILLON DE PLACE NEUVE.

ETAT-MAJOR.

M. Jolyclerc, N°. 61, *Major.*
M. Patin, N°. 121, *Aide-Major.*
M. Favre, N°. 120, *Porte-Drapeau.*
M. l'abbé Ferréol, N°. 27, *Aumônier.*
M. Faissolles, N°. 18, & M. Corréard, N°. 123, *Chirurgiens-Majors.*
M. Cornu, N°. 14, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Guy, N°. 29.
Lieutenant, M. Cornier, 107.
Sous Lieutenant, M. Condamin, 51.
Sergent-Fourrier, M. Trunel, 45.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Giraud,	N°. 114.	Riquet,	N°. 112.	Schirot,	N°. 113.
Durand,	70.	Viret,	4.	Bernoud,	54.
Dellebeque,	87.	Fournier,	91.	Chambe,	72.
Meynard,	54.	Poncet,	103.	Raymond,	83.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Villard, N°. 54.
Lieutenant, M. Macors, 39.
Sous-Lieutenant, M. Veulliez, 42.
Sergent-Fourrier, M. Rolland, 78.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Boisseau,	N°. 5.	Arpin,	N°. 29.	Duport,	N°. 115.
Dezlise,	90.	Fontbonne,	119.	Guillermin,	86.
Allix,	65.	Peyrachon,	72.	Boiron,	73.
Ferroussat,	30.	Naudeau,	41.	Dépiés,	60.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Buchard, N°. 38.
Lieutenant, M. Bérot, 29.
Sous-Lieutenant, M. Begot, 124.
Sergent-Fourrier, M. Riviere, 13.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Mandron,	N°. 20.	Boucharlat,	N°. 107.	Cusset,	N°. 43.
Comte,	60.	Besson,	82.	Bernard,	9.
Bertucat,	47.	Gabrion,	54.	Clavaison,	35.
Ferey,	46.	Rapillat,	121.	Joannon,	121.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Gras, N°. 38.
Lieutenant, M. Poidebard, 64.
Sous-Lieutenant, M. Desgranges le jeune, 44.
Sergent-Fourrier, M. Lance, 95.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Durand le gros,	N°. 109.	Faure,	N°. 82.	Jomard,	N°. 7.
Neyton,	62.	Girard,	50.	Darcolliere,	75.
Chataing,	37.	Putot,	75.	Chevrot,	24.
Vindry,	77.	Bonnard,	37.		

BATAILLON

BATAILLON DE RUE BUISSON.

ETAT-MAJOR.

M. Fitler, N°. 17, *Major.*
M. Burdel, N°. 26, *Aide-Major.*
Jacques Orfel, N°. 32, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Molliere, Cordelier, *Aumônier.*
M. Tenance, N°. 85, & M. Leftelle, N°. 83, *Chirurgiens-Majors.*
M. Landeau, N°. 77.
M. Gerber fils, 42.
M. Capinaud, 31.
M. Peyter, 77.
} *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Dupré, N°. 31.
Lieutenant, M. Cuny, 71.
Sous-Lieutenant, M. Margaron, 68.

Sergent-Fourrier, M. Doublier fils, N°. 48.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Lenoir,	N°. 43.	Plantier,	N°. 71.	De Beaune fils,	N°. 44.
Gerin *dit* Giraud,	29.	Flecher,	18.	Lallemand,	6.
Bergeon,	78.	De la Cour,	3.	Pelliffon,	70.
Condamin,	8.	Chanel,	66.	Germain,	12.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Gros, N°. 61.
Lieutenant, M. Duclaux cadet, 64.
Sous-Lieutenant, M. Ragey, 62.

Sergent-Fourrier, M. Saunier, N°. 84.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Daubecourt,	N°. 79.	Dupont,	N°. 79.	Legros,	N°. 6.
Malliot,	69.	Chatelain,	36.	Maugier,	73.
Poifat,	91.	Colard fils,	19.	Bernard,	84.
Rey,	26.	Gaffiot,	37.	Guichard,	71.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Mathieu, N°. 32.
Lieutenant, M. Bozérian, 11.
Sous-Lieutenant, M. Rougier fils, 23.

Sergent-Fourrier, M. Farabeau, N°. 80.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Berget,	N°. 62.	Julliard,	N°. 47.	Bitton,	N°. 7.
Gaillard,	8.	Aynard fils,	26.	Rivoire,	90.
Belmont,	84.	Puzin fils,	25.	Vincent,	27.
Ligonnet,	80.	Bonnefoy,	67.	Michallet,	50.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Frappa, N°. 67.
Lieutenant, M. Clemençon, 89.
Sous-Lieutenant, M. Mathon, 19.

Sergent-Fourrier, M. Bonnard, N°. 77.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Mouffy,	N°. 60.	Dugnat,	N°. 52.	Defcroix,	N°. 16.
Cerf,	63.	Vondiere,	19.	Tanner,	13.
Burty,	81.	Miege fils,	80.	Brahy,	90.
Monnet,	67.	Delorme fils,	42.	Beaudrier fils,	84.

BATAILLON DU PORT DU TEMPLE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Dechelette, N°. 120, *Porte-Drapeau.*
M. . . . . . *Aumônier.*
M. Girard, N°. 64, *Chirurgien-Major.*
M. Bernard, N°. 61, & M. Renard, N°. 46, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Perisse-Marsil, N°. 15.
Lieutenant, M. Montmey, 74.
Sous-Lieutenant, M. Delore, 5.

Sergent-Fourrier, M. Leclerc, 120.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Satin,	N°. 69.	Prié,	N°. 43.	Desgranges,	N°. 22.
Albert,	8.	Desfleches,	62.	Jacquin,	71.
Richard,	41.	Gassendi,	120.	Aubert,	8.
Villard,	39.	Peilleux,	14.	Piston,	51.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. la Roque, N°. 30.
Lieutenant, M. Poncet, 120.
Sous-Lieutenant, M. Passot, 8.

Sergent-Fourrier, M. Begny, 76.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Trouillet,	N°. 121.	Chambe,	N°. 120.	Marest,	N°. 39.
Girard,	121.	Perdreaux,	37.	Richard,	74.
Mollet,	120.	Wilhelme,	120.	Velai,	64.
Labri,	77.	Charpe,	47.	Mome,	120.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Deriard, N°. 45.
Lieutenant, M. Metra, 6.
Sous-Lieutenant, M. Petit, 53.

Sergent-Fourrier, M. Thevillon, 22.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Collombet,	N°. 121.	Cizeron,	N°. 14.	Aubry,	N°. 5.
Richard,	75.	Rognat,	43.	Durest,	1.
Metton,	120.	Dupré,	36.	Cabost,	8.
Abraham,	50.	Curat,	120.	Boissier,	71.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Dervieu, N°. 6.
Lieutenant, M. Granjon, 79.
Sous-Lieutenant, M. Melizet, 16.

Sergent-Fourrier, M. Changeux, 26.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Truchet,	N°. 66.	Jullin,	N°. 4.	Longuet,	N°. 26.
Perier,	66.	Dumonsseaux,	5.	Mangeon,	40.
Jouy,	8.	Arnaud cadet,	80.	Duffaussoy,	5.
Herdevin,	120.	Rapoux,	61.	Augagneux,	37.

BATAILLON DE PORTE-FROC.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Simon, N°. 9, *Porte-Drapeau.*
M. le comte de Poix, N°. 146, *Aumônier.*
M. Collomb, N°. 38, *Chirurgien-major.*
M. Mir, N°. 123, *Chirurgien-aide-major.*
M. Boulet, N°. 78, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Desgranges l'aîné, N°. 50.
Lieutenant, M. Fuseau de S. Clément, N°. 165.
Sous-Lieutenant, M. Jacquemond, N°. 14.

Sergent-Fourrier, M. Simondan, N°. 175.
Sergent-Major, M. Habert, 138.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Benoit,	N°. 141.	Parmillieux,	N°. 72.	Duffaussoir,	N°. 19.
Collet,	31.	Margotton,	12.	Michelier,	69.
Jacquand,	61.	Triomphant,	61.	Henry,	177.
Guilliot,	76.	Beisson,	24.	Tournilhon,	10.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Delolle, N°. 28.
Lieutenant, M. Richard, 78.
Sous-Lieutenant, M. Savy, 51.

Sergent-Fourrier, M. Mercier, N°. 174.
Sergent-Major, M. Ducret, 160.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Michellon,	N°. 4.	Clair,	N°. 78.	Brunet,	N°. 137.
Brousset,	149.	Parceint,	172.	Ferrand,	136.
Couzonnas,	49.	Jacquet,	131.	Bornarel,	20.
Charpenay,	73.	Fiable,	7.	Prost de Royer,	51.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Glayze, N°. 22.
Lieutenant, M. Guilloud, 160.
Sous-Lieutenant, M. le Comte, 78.

Sergent-Fourrier, M. Grillet, N°. 124.
Sergent-Major, M. Pineau, 122.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Pupier,	N°. 164.	Genefte,	N°. 143.	Macon,	N°. 127.
Parmentier,	109.	Fulgere,	61.	Bœuf,	36.
Gros,	121.	Blanchard,	49.	Chanel,	135.
Irlandier,	133.	Ibeau,	138.	Lapierre,	35.

BATAILLON DE LA PÊCHERIE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . *Major.*
M. . . . . *Aide-Major.*
M. Rey, N°. 54, *Porte-Drapeau.*
M. l'abbé Begule, N°. 62, *Aumônier.*
M. Ceffy, N°. 64, *Chirurgien-major.*
M. Jacon, N°. 72,
M. Beffon, 10,
M. Godemard, 23,
M. Jaquet, 54,
} *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Combet, N°. 92.
Lieutenant, M. Granger, 88.
Sous-Lieutenant, M. Sicard, 102.
Sergent-Fourrier, M. Sicard, 83.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Caillot cadet,	N°. 74.	Notein,	N°. 59.	Houillon,	N°. 22.
Bruyere,	18.	Dubleffon,	61.	Morel,	21.
Dubois,	1.	Fariol,	106.	Crolle,	37.
Clemençon,	76.	Broffette,	7.	Sorlet,	8.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Rey, N°. 8.
Lieutenant, M. Charaffon, 22.
Sous-Lieutenant, M. Sauffe, 99.
Sergent-Fourrier, M. Villiot, 81.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Beniere,	N°. 81.	Laurent,	N°. 15.	Buchot,	N°. 83.
Morel,	23.	Tin,	85.	Grimaldias,	64.
Deshaye,	76.	Chazot,	18.	Seriziat,	1.
Gay,	15.	Seriziat,	17.	Coullaud,	10.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Barbier ainé, N°. 96.
Lieutenant, M. Barbier cadet, 96.
Sous-Lieutenant, M. Frerejean, 87.
Sergent-Fourrier, M. Favel, 103.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Delafaye,	N°. 26.	Menet,	N°. 82.	Gutton,	N°. 85.
Marcel,	92.	Bellefin,	85.	Charlier,	79.
Rantonnet,	68.	Laplatiniere,	105.	Eftienne,	42.
Joly,	59.	Mayet,	59.	Thiery,	91.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Bunher, N°. 97.
Lieutenant, M. Bifcarat, 11.
Sous-Lieutenant, M. Caire, 9.
Sergent-Fourrier, M. Murillon, 21.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Serre,	N°. 25.	Gautier,	N°. 49.	Delifle,	N°. 49.
Beniere,	13.	L'Enfant,	97.	Forge,	59.
Germain,	75.	Futy,	48.	Aigoin,	58.
Caillot ainé,	71.	Reydellet,	71.	Imbert,	8.

BATAILLON DE SAINT-PIERRE.

ETAT-MAJOR.

M. Sionnet aîné, N°. 107, *Major.*
M. Lemontey, N°. 75. } *Aides-Majors.*
M. Vincent, façade de S. Pierre. } *Aides-Majors.*
M. Laurent, N°. 111, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. George de Mars, grand Carme, *Aumônier.*
M. Beaud, N°. 23, *Chirurgien-major.*
M. Royer, N°. 91, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Chaffagnion, N°. 106.
Lieutenant, M. Buffy aîné, 40.
Sous-Lieutenant, M. Varambon, 66.
Sergent-Fourrier, M. Berger, N°. 47.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Barre,	N°. 78.	Vial fils,	N°. 74.	Goutanier,	N°. 23.
Laucelle,	8.	Cart,	68.	Roche cadet,	77.
Cadier aîné, faç. de S. P.		Vouillemont,	106.	Crochet aîné,	37.
Gay cadet,	84.	Guichard,	52.	Villette,	121.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Prodon aîné, N°. 99.
Lieutenant, M. Morizot, 93.
Sous-Lieutenant, M. Faure, 110.
Sergent-Fourrier, M. Gay aîné, N°. 146.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Cury,	N°. 80.	Rivat,	N°. 42.	Bourgeois,	N°. 23.
Despierres,	122.	Paillaffon,	108.	Pecoult,	45.
Danthoine,	63.	Ordacier,	128.	Grandchamp,	108.
Labergere,	122.	Deschamps,	32.	Niel,	50.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Gregoire, N°. 78.
Lieutenant, M. Detours, 6.
Sous-Lieutenant, M. Carret, 42.
Sergent-Fourrier, M. Quidam, N°. 86.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Saulnier l'aîné,	N°. 113.	Buffy cadet,	N°. 40.	Gayet,	N°. 72.
Pafferon aîné,	7.	Sarrazin,	19.	Juron fils,	86.
Jordan,	2.	Gautier,	6.	Gadet fils,	138.
Gay le jeune,	6.	Duc,	46.	Gayvalet fils,	71.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Daflon, N°. 99.
Lieutenant, M. Claudet cadet, 25.
Sous-Lieutenant, M. Voron, 20.
Sergent-Fourrier, M. Mignard, N°. 103.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Pellerin,	N°. 95.	Palluys cadet,	N°. 31.	Cottier,	N°. 39.
Lombard,	42.	Broffe,	23.	Faure,	68.
Lauvin,	37.	Blanc,	111.	Figurey,	6.
Tour,	101.	Richoud,	145.	Bonnet,	109.

BATAILLON DE RUE TUPIN.

ETAT-MAJOR.

M. Marduel cadet, N°. 36, *Major.*
M. Deyrieux cadet, N°. 90, *Aide-Major.*
M. Blanchon l'ainé, N°. 33, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Dumont, Cordelier, *Aumônier.*
M. Desgranges, N°. 34, *Chirurgien-Major.*
M. Legrand, N°. 55, }
M. Henry, 80, } *Adjudants.*
M. Magat, 26, }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Minet l'ainé, N°. 18.
Lieutenant, M. Thiery, 34.
Sous-Lieutenant, M. Jossaud cadet, 72.

Sergent-Fourrier, M. Gavand, 65.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Boyard,	N°. 32.	Bioud,	N°. 67.	Chalon,	N°. 35.
Fleury Chalon,	85.	Jaricot,	40.	Join,	76.
Gaillard cadet,	1.	Laporte fils ainé,	57.	Laserve,	59.
Labrosse,	43.	Muller,	1.	Jogand l'ainé,	37.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Arnaud l'ainé, N°. 10.
Lieutenant, M. Delachenal ainé, 58.
Sous-Lieutenant, M. Gaillard ainé, 1.

Sergent-Fourrier, M. Aurouze, 61.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Bernard,	N°. 66.	Rosnin,	N°. 69.	Roussillon,	N°. 33.
Treynet,	33.	Berringier,	36.	Jacquemet pere,	16.
Omel,	33.	Serrenne,	18.	Germain,	83.
Desmaret fils ainé,	37.	Berrare,	84.	Servient,	33.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Dupin, N°. 11.
Lieutenant, M. Candy fils ainé, 13.
Sous-Lieutenant, M. Vaillard, 21.

Sergent-Fourrier, M. Couttolenc, 34.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Pellet,	N°. 59.	Flacheron,	N°. 43.	Faure fils,	N°. 10.
Tourret pere,	26.	Bardel,	37.	Veylet cadet,	54.
Neuville,	49.	Chanal,	09.	Jacquenot cadet,	46.
Charbonnet,	5.	Brossette,	94.	Fuchet,	21.

BATAILLON DE L'HOTEL-DIEU.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. . . . . . *Porte-Drapeau.*
M. Durand, *Aumônier.*
M. Rey, à l'Hôpital, & M. Cartier, N°. 47, *Chirurgiens-Majors.*
M. Foreft, N°. 36, & M. Mercier, N°. 42, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Bernard, N°. 25.
Lieutenant, M. Chinard, 5.
Sous-Lieutenant, M. Berlioz, 56.
Sergent-Fourrier, M. Roux, 36.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
André,	N°. 24.	Joubert,	N°. 47.	Mille,	N°. 27.
France,	53.	Fagot,	6.	Montfalcon,	36.
Scherimp,	5.	Giraud,	6.	Gaude,	21.
Cotte,	36.	Frincallet,	8.	Godard,	36.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Cornu, N°. 54.
Lieutenant, M. Brun, 32.
Sous-Lieutenant, M. Grenet fils, 29.
Sergent-Fourrier, M. la Rochette, 32.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Martin,	N°. 47.	Gache,	N°. 5.	Rivolet,	N°. 5.
Barroché,	22.	Pavous,	42.	Frederic,	6.
Rouffel ainé,	11.	Monteffuy,	58.	Michon,	58.
Beffon,	4.	Phili,	3.	Valentin,	48.

Troifieme Compagnie.

Capitaine, M. Laboré, N°. 1.
Lieutenant, M. Halmbuger, 32.
Sous-Lieutenaut, M. Bernard fils, 25.
Sergent-Fourrier, M. Ruche, 30.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Perier,	N°. 41.	Perrin,	N°. 56.	Beniere,	N°. 26.
Charvel,	54.	Valouis,	27.	Canobit,	22.
Gerin,	20.	Damas,	54.	Pinet fils,	5.
Fillon,	9.	Delhorme,	58.	Jofferand,	22.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Jarraffon, N°. 48.
Lieutenant, M. Germain, 57.
Sous-Lieutenant, M. Dumortier, 48.
Sergent-Fourrier, M. Simard, 6.

Sergents, *MM.*		*Caporaux*, *MM.*			
Clément,	N°. 29.	Chefne,	N°. 54.	Barroché,	N°. 39.
Thivillon,	55.	Grivel,	14.	Zacarie,	27.
Rivillon,	56.	Rand,	30.	Rivel,	19.
Berger,	48.	Gros,	37.	Rouffel cadet,	17.

BATAILLON DU GOURGUILLON.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . . *Major.*
M. . . . . . . *Aide-Major.*
M. . . . . . . *Porte Drapeau.*
M. . . . . . . *Aumônier.*
M. . . . . . . *Chirurgien-Major.*
M. Mongiraud, N°. 171, *Adjudant.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. . . . . N°.
Lieutenant, M. Liotard, 1.
Sous-Lieutenant, M. Troullieux, 126.
Sergent-Fourrier, M. Charlier, N°. 7.
Sergent-Major, M. Poupé, 22.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Alegret,	N°. 29.	Melizet,	N°. 181.	Terrasse,	N°. 29.
Gervais,	145.	Paty,	131.	Tilliet,	43.
Bernabé,	136.	Raymond,	123.	George,	85.
Bonnet,	138.	Vilette,	28.	Bret,	9.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Privat, N°. 3.
Lieutenant, M. Merlin, 140.
Sous-Lieutenant, M. Bossac, 111.
Sergent-Fourrier, M. Deniziere, N°. 159.
Sergent-Major, M. Bourra, 145.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Gouttechaude,	N°. 175.	Scarfin,	N°. 6.	Michalon,	N°. 124.
Novareze,	175.	Giraudet,	126.	Galamain,	1.
Moussu,	155.	Cusset,	140.	Trouillet,	177.
Champin,	182.	Buttin,	132.	Brolly,	171.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Lievre, N°. 127.
Lieutenant, M. Benoît, 100.
Sous-Lieutenant, M. Maire, 83.
Sergent-Fourrier, M. Colis, N°. 7.
Sergent-Major, M. Delhorme cad. 23.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Philippe,	N°. 171.	Labrosse,	N°. 8.	Sably,	N°. 43.
Micolas,	99.	Deicleny,	98.	Jullien,	111.
Brun,	97.	Bagnol,	107.	Perrin.	
Villecourt,	82.	Berger,	11.	David,	9.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Dugas, N°. 16.
Lieutenant, M. Sorel, 84.
Sous-Lieutenant, M. Remy, 46.
Sergent-Fourrier, M. Rey, N°. 51.
Sergent-Major, M. Merle, 47.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Flichet,	N°. 23.	Giubert,	N°. 10.	Regippard,	N°. 48.
Merle,	47.	Game,	53.	Tabard,	59.
Meriat,	4.	Sebrain,	147.	Sudy,	174.
Tissier,	15.	Baujollin,	195.	Dermais,	118.

BATAILLON

BATAILLON DE PLACE LOUIS-LE-GRAND.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Journel fils cadet, N°. 67, *Porte-Drapeau.*
M. Berrucand, N°. 180, *Aumônier.*
M. Descamps, N°. 189, & M. Bal'yat fils ainé, N°. 210, *Chirurgiens-Majors.*
M. Rollet, N°. 61, & M. Maligot, N°. 6, *Adjudans.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Odobé, N°. 108.
Lieutenant, M. Tripier, 110.
Sous-Lieutenant, M. Ballyat fils cadet, 14.

Sergent-Fourrier, M. Badin, 126.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Salgnac,	N°. 213.	Poëte,	N°. 110.	Pauche,	N°. 122.
Peyrard,	199.	Bouvier,	110.	Maurin,	156.
Nesme,	58.	Bofferelle,	128.	Greviller,	189.
Phélipeaux,	30.	Fusil,	115.	Verdat,	187.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Desvignes, N°. 55.
Lieutenant, M. Rey, 84.
Sous-Lieutenant, M. Burdin, 207.

Sergent-Fourrier, M. Clemençon, 142.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Truchet,	N°. 3.	Froissard,	N°. 145.	Roche,	N°. 186.
Meunier,	110.	Bonnard,	175.	Prier,	1.
Laguaite,	130.	Clément,	3.	Madinier,	117.
De Villeneuve,	207.	Poncet cadet,	183.	Ragot,	83.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Journel fils ainé, N°. 67.
Lieutenant, M. Journet, 6.
Sous-Lieutenant, M. Destenay, 7.

Sergent-Fourrier, M. Quinqueton, 182.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Toso,	N°. 61.	Mathieu,	N°. 120.	Dezauche,	N°. 72.
Poncet ainé,	190.	Clapisson,	64.	David,	128.
Maurel,	127.	Derray,	125.	Colonjard,	128.
Bornarelle,	119.	Guichard,	187.	Caussignac,	36.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Borel de Varissan, N°. 204.
Lieutenant, M. Delamolliere, 126.
Sous-Lieutenant, M. Moraud, 121.

Sergent-Fourrier, M. Boisset, 1.

Sergents, MM.		*Caporaux; MM.*			
Roche,	N°. 119.	Jaquemetton,	N°. 8.	Poitou	N°. 110.
Badin,	128.	Margniot,	206.	Debiesse,	126.
Gaugelin,	198.	Berger,	59.	Jury,	193.
Cumin,	196.	Dumoulin,	145.	Méjat,	33.

BATAILLON DU PLATRE.

ETAT-MAJOR.

M. Pierre Madinier, N°. 59, *Major.*
M. André Currat, N°. 87, *Aide-Major.*
M. Alloignet, N°. 125, *Porte-Drapeau.*
M. Vaucher, N°. 139, *Aumônier.*
M. Bouchet, N°. 17, *Chirurgien-Major.*
M. Gingene, N°. 142, } *Adjudants.*
M. Morel, 82, }
M. Roland, 62, }
M. Jean-Marie Currat, 89, }

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Liébaux, N°. 142.
Lieutenant, M. Dupré, 57.
Sous-Lieutenant, M. Pertolat, 118.
Sergent-Fourrier, M. Combet, 98.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
[illegible],	N°. 25.	Blanc,	N°. 53.	Pitiot,	N°. 128.
Delhorme,	140.	Bouillet,	29.	Gayet,	60.
Benier,	79.	Mazet,	100.	Tisserandot,	21.
Prudent,	19.	Riper,	98.	Migniot,	137.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Pernon, N°. 149.
Lieutenant, M. Sainteguitte fils, 69.
Sous-Lieutenant, M. Arcis, 104.
Sergent-Fourrier, M. Marduel, 19.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Bergeret,	N°. 13.	Thomassin,	N°. 2.	Tourret,	N°. 19.
Brazier,	81.	Pichon,	1.	Ramier,	86.
Gubian,	46.	Sauvadet,	75.	Vial,	112.
Delassalle,	117.	Cler,	15.	Orsiere,	21.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Devillas-Teissier, N°. 64.
Lieutenant, M. Peclet, 154.
Sous-Lieutenant, M. Brossat, 22.
Sergent-Fourrier, M. Lingé, 153.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Camet,	N°. 5.	Depierre,	N°. 100.	Scuminet,	N°. 24.
Creuzet,	18.	Muller,	24.	Cochet,	68.
Boudet,	16.	Rondelet,	50.	Brochier,	3.
Henry,	138.	Ducard,	110.	Mottet,	129.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Scherer-Marcuard, N°. 152.
Lieutenant, M. Bertrand fils, 116.
Sous-Lieutenant, M. Barre, 157.
Sergent-Fourrier, M. Michel fils, 93.

Sergents, MM.		*Caporaux*, MM.			
Vianet,	N°. 6.	Gautier,	N°. 135.	Rivaud,	N°. 75.
Bony,	90.	Beau,	92.	Breton,	103.
Perrilliat,	17.	Perrier,	19.	Simonar,	17.
Buy,	137.	Lahotte,	19.	Moynier fils,	19.

BATAILLON DES TERREAUX.

ETAT-MAJOR.

M. Pichard, N°. 79, *Major.*
M. Durand, N°. 95., *Aide-Major.*
M. Bied-Charreton fils, N°. 63, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Benoit, Capucin, N°. 1, *Aumônier.*
M. Bosche pere, N°. 72, *Chirurgien-Major.*
M. Verriere, N°. 20, & M. Glatz, N°. 95, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Bied-Charreton pere, N°. 63.
Lieutenant, M. Dechatelus, 86.
Sous-Lieutenant, M. Barmont, 31.
Sergent-Fourrier, M. Royanet, 7.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Grandneveu,	N°. 112.	Baptiste,	N°. 44.	Daigue,	N°. 7.
Robert,	78.	Barberet,	40.	Schwikardi,	30.
Drevet,	19.	Romanet,	20.	Breman,	60.
Brochier,	54.	Benoit,	70.	Rechagneux,	60.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Berger fils cadet, N°. 11.
Lieutenant, M. Liebaux, 79.
Sous-Lieutenant, M. Nesmes, 58.
Sergent Fourrier, M. Guillot, 74.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Gillet,	N°. 7.	Mestrallet,	N°. 7.	Levrat,	N°. 102.
Poyet,	42.	Favre,	43.	Mayret,	28.
Denojean,	65.	Savin cadet,	31.	Fusier,	59.
Briollet,	106.	Fontaine,	15.	Mognini,	96.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Gubian cadet, N°. 10.
Lieutenant, M. d'Aigueperse, 55.
Sous-Lieutenant, M. Berruyer fils aîné, 109.
Sergent-Fourrier, M. Gauthier, 14.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Hodieux,	N°. 87.	Marrel,	N°. 109.	Lafond fils aîné,	N°. 4.
Bodoin,	102.	Ferriere,	81.	Gras fils aîné,	12.
Laval,	83.	Piattet,	92.	Lombard,	86.
Fougeas,	100.	Arlain,	109.	Perrin,	41.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Hodieu fils aîné, N°. 43.
Lieutenant, M. Rocoffort fils aîné, 79.
Sous Lieutenant, M. Blanc, 102.
Sergent Fourrier, M. Mongin, 115.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Lacostat aîné,	N°. 6.	Chrland fils,	N°. 79.	Dunand,	N°. 112.
Reveroni cadet,	13.	Bois fils,	72.	Dutfurgey,	101.
Pomaret fils cadet,	11.	Lacostat cadet,	54.	Valencienne,	105.
Pinet,	109.	Bouissavi,	46.	Marechal,	49.

BATAILLON DE PIERRE-SCIZE.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Bertrand, N°. 86, *Porte-Drapeau.*
Le R. P. Dumas, Cordelier, *Aumônier.*
M. Verifel, *Chirurgien-Major.*
M. Mille, N°. 24, & M. Liand, N°. 17, *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Revol, N°. 132.
Lieutenant, M. Bonnard, 53.
Sous-Lieutenant, M. Chollet, montée de la Chanal.

Sergent-Fourrier, M. Lagrange, N°. 52.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Ferlat,	N°. 35.	Lumiere,	N°. 57.	Poula,	N°. 55.
Chol,	47.	Collet,	130.	Curia,	20.
Berthelier,	70.	Bicon,	29.	Renaud,	52.
Carle,	103.	Giraudier, m. de la Ch.		Payerne,	12.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Andrillat, N°. 80.
Lieutenant, M. Servier fils aîné, 36.
Sous-Lieutenant, M. Laforest, 110.

Sergent-Fourrier, M. Curia, 21.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Riviere,	N°. 48.	Jaquet,	N°. 47.	Charpillon,	N°. 20.
Pince,	94.	Mille,	72.	Perrest,	135.
Carle,	48.	Tournais,	61.	Jamais,	137.
Laforest,	133.	Gervais,	126.	Jullien,	34.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Pipy, N°. 53.
Lieutenant, M. Noir, 15.
Sous-Lieutenant, M. Cornatton, 97.

Sergent-Fourrier, M. Celu, 44.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Rive,	N°. 23.	Buffer,	N°. 126.	Madinis,	N°. 19.
Puy,	8.	Paradis,	26.	Ducarouge,	18.
Dangan,	137.	Bavet,	20.	Sage,	97.
Bellissant,	77.	Niel,	21.	Fenoullet,	7.

BATAILLON DE RUE PLAT-D'ARGENT.

ETAT-MAJOR.

M. . . . . . *Major.*
M. . . . . . *Aide-Major.*
M. Feuillet, N°. 63, *Porte-Drapeau.*
M. Pascal, *Cordelier, Aumônier.*
M. Giraud, & M. Lyon, N°. 29, *Chirurgiens-Majors.*
M. Ravet, N°. 25,
M. Motteroz, 21,
M. Beausson, 8,
M. Roch, 25, } *Adjudants.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Bailly, N°. 14.
Lieutenant, M. Boiron, 23.
Sous-Lieutenant, M. Sang-de-Lyon, 4.
Sergent Fourrier, M. Rossignol, 19.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Margaron,	N°. 64.	Mintinieux,	N°. 53.	Poulet,	N°. 9.
Bernard,	51.	Berger,	34.	Dominget,	3.
Burdel,	1.	Chagnard,	30.	Gabet fils,	15.
Rey,	61.	Prin,	34.	Terrat,	44.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Farge, N°. 19.
Lieutenant, M. Contamine, 3.
Sous-Lieutenant, M. Jarrasson, 1.
Sergent-Fourrier, M. Jussiere, 51.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Renard,	N°. 52.	Chavanne,	N°. 15.	Polingre,	N°. 11.
Bataillard,	60.	Cartailler,	58.	Melie,	28.
Pierrot,	12.	Barroché,	25.	Berger fils,	27.
Musy,	41.	Claudet,	58.	Raymond,	27.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Hamon, N°. 13.
Lieutenant, M. Lacolonge, 22.
Sous Lieutenant, M. Morel, 32.
Sergent-Fourrier, M. Buisson, 14.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Roux,	N°. 27.	Durand,	N°. 31.	Laporte,	N°. 59.
Giraud,	25.	Vera,	51.	Thomasset,	60.
Jamais,	28.	Ochu,	31.	Nantet,	6.
Touret aîné,	15.	Grenier,	11.	Relieux,	7.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Serve, N°. 11.
Lieutenant, M. Molard, 11.
Sous-Lieutenant, M. Duchamp, 34.
Sergent-Fourrier, M. Begue, 28.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Guillin,	N°. 13.	Buyet fils,	N°. 51.	Renaud,	N°. 18.
Dandurand,	6.	Seve,	34.	Giraud,	25.
Martin,	58.	Vincent,	9.	Beaux,	13.
Touret cadet,	55.	Marcellin,	54.	Barrochet,	35.

BATAILLON DE SAINT-NIZIER.

ETAT-MAJOR.

M. Faucher, N°. 65, *Major.*
M. Charpine, *Aide-Major.*
M. Maille, N°. 5, *Porte Drapeau.*
M. Debenis, N°. 110, *Aumônier.*
M. George, N°. 107, *Chirurgien-Major.*
M. Deplanche, N°. 130, & M. Barrot, N°. 5, *Adjudans.*

Premiere Compagnie.

Capitaine, M. Arnaud-Tizon, N°. 42.
Lieutenant, M. Parent, 43.
Sous-Lieutenant, M. Marrel, 23.
Sergent-Major, M. Escoffier, 68.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Dorel,	N°. 1.	Mievre,	N°. 4.	Brette,	N°. 72.
Termes,	16.	Cladiere,	4.	Hugonnet,	4.
Vachon,	56.	Bonnet,	60.	Francon,	8.
Germain,	119.	Charmetton cad.	12.	Perier,	181.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Gras ainé, N°. 4.
Lieutenant, M. Dusurgey, 56.
Sous-Lieutenant, M. Bouquet, 79.
Sergent-Major, M. Ressy, 2.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Gombaud,	N°. 139.	Dumond,	N°. 82.	Second,	N°. 61.
Viret,	99.	Biousse,	125.	Giraud,	6.
Bovet ainé,	138.	Charel,	126.	Gras cadet,	4.
Charton,	140.	Quinquinet ainé,	37.	Dussud,	80.

Troisieme Compagnie.

Capitaine, M. Leroy, N°. 49.
Lieutenant, M. Catan, 47.
Sous-Lieutenant, M. Benoit, 24.
Sergent-Major, M. Chanial, 81.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Morel,	N°. 128.	Talon fils,	N°. 134.	Prieur,	N°. 19.
Moliere,	52.	Cœur,	75.	Comte fils,	51.
Labry,	79.	Serre,	28.	Miolans,	47.
Martin fils,	57.	Vauge ainé,	20.	Jacquier Ste Marie,	79.

Quatrieme Compagnie.

Capitaine, M. Bellouard, N°. 101.
Lieutenant, M. Josserand, 1.
Sous-Lieutenant, M. Bechetoille, 45.
Sergent-Major, M. Rondaud, 37.

Sergents, MM.		*Caporaux, MM.*			
Fauchier,	N°. 125.	Faure cadet,	N°. 126.	Caminet,	N°. 85.
Pessonneau,	107.	Faure ainé,	126.	Chazel,	49.
Begulle,	77.	Fillent,	100.	Pereyve,	133.
Bergeret,	28.	Robert,	13.	Bauchaton,	78.

DESCRIPTION

Des Emblêmes & Légendes des vingt-huit Drapeaux des Bataillons de la Garde Nationale de Lyon, dans l'ordre qu'ils ſont arrivés au Camp de la Fédération, ſuivant le ſort qui leur étoit échu.

Ier Bataillon. LA GRANDE-COTE.

Ce Drapeau eſt écartelé aux trois couleurs nationales; la croix blanche a deux angles bleus & deux rouges. — Au milieu eſt un côteau, au deſſus duquel il y a quatre pierres plantées. Sur l'un des angles bleus eſt l'emblême de la liberté, figurée par deux épées en ſautoir, dont l'une eſt ſurmontée d'un bonnet; elles ſont coupées par un joug briſé. Sur l'autre angle bleu, eſt un ſceptre avec une couronne, & une branche d'olivier, ſymboles de la royauté & de la paix. — Sur l'angle rouge eſt une balance, avec un nid d'hirondelle, où il y a des petits à qui la mere apporte à manger, ſymboles de l'égalité. Sur l'autre, ſont le livre de la loi, un ſceptre lumineux & une épée. Sur le livre ſe lit: *in lege ſalus;* ſur l'autre face du drapeau: *dans la loi eſt le bonheur.* — Au deſſous du côteau eſt un lion debout, tenant un glaive, ſymbole de la force pour le ſoutien de la Conſtitution: dans les autres coins de la croix ſont des fleurs-de-lis. *La deviſe eſt:*

A la Nation, à la Loi & au Roi.



IIe Bataillon. LA PÊCHERIE.

Le fond du Drapeau eſt aux trois couleurs nationales, ſavoir, deux cantons blancs, un bleu & un rouge. — Aux quatre coins ſont peintes des fleurs de lis & des dauphins, faiſant alluſion au Canton. — L'emblême eſt un lion, tenant d'une patte un

ſabre, & de l'autre des foudres : ſa patte eſt appuyée ſur la baſe d'une colonne, ſur laquelle eſt écrit : CONSTITUTION. *Sa deviſe eſt :*

Je la ſoutiendrai par mon courage.



IIIe Bataillon. L'HOTEL-DIEU.

Les couleurs ſont bleu, blanc & cramoiſi. — Son emblême, repréſentant la Force réunie à l'Humanité, eſt figuré par un Pélican & un Lion. — Il eſt orné de la cocarde nationale, d'une main de juſtice, d'un bâton royal, & du chiffre de l'Hôtel-Dieu.



IVe Bataillon. LE CHANGE.

Le fond du Drapeau eſt blanc. — On y voit un lion droit, tenant l'écharpe municipale : au deſſous de l'écharpe & devant le lion eſt la colonne de Conſtitution ; à cette colonne eſt enchaîné un Satyre repréſentant le deſpotiſme, qui voudroit arracher l'écharpe au lion ; mais ſes efforts ſont vains. Au deſſus ſont trois fleurs de lis en or. *La deviſe eſt :*

Des fers qu'il vous forgea, je le charge & vous venge ;
Bonheur & Liberté vous ſont acquis au change.



Ve Bataillon. LE GOURGUILLON.

Son drapeau eſt fond cramoiſi & blanc, ſur lequel eſt peint un cimeterre enſanglanté, environné de palmes & couronné de lauriers, faiſant alluſion aux martyrs dont le ſang a coulé dans ce Canton. *La deviſe eſt :*

Dat ſanguine palmas.

Ou

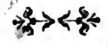
Le ſang de ces Martyrs a fait naître des palmes.

VIe Bataillon.

VIe Bataillon. LA CROIZETTE.

Le Drapeau eſt écartelé aux trois couleurs nationales & la croix blanche. — Sur les angles eſt une croix ſurmontée d'une couronne en or : au milieu de la croix eſt un bouclier, ſurmonté d'une épée entortillée d'un ſerpent : au milieu du bouclier eſt une tête de lion en or, ſymbole de la prudence ; derriere le bouclier & en ſautoir, une hache d'armes & une maſſue : deux couronnes ſe croiſent, l'une de myrte, l'autre d'olivier, tombantes ſur la hache d'armes, pour repréſenter la force jointe à l'union : au bas du bouclier pend une chaîne en or avec la toiſon, ſymbole du courage ; & deux branches de palmier. *La deviſe eſt :*

Union, Prudence, Force & Courage.



VIIe Bataillon. PLAT-D'ARGENT.

Sur ce Drapeau eſt l'emblême de la liberté, qu'un rayon éclaire. On voit l'Hydre repréſentant le deſpotiſme abattu : une main ſortant d'un nuage, tient une épée nue dirigée ſur l'hydre, *& pour deviſe :*

Je la défendrai.



VIIIe Bataillon. PIERRE-SCIZE.

Sur ce Drapeau eſt repréſenté le château de Pierre-Scize avec ſa tour, ſur laquelle eſt une ſentinelle de la Garde Nationale ; au deſſous eſt un lion. Au bas du Drapeau, d'un côté, *pour deviſe :*

Dévoué pour la Patrie.

de l'autre,

Nous veillons à ſon repos.

Dans les coins d'en-bas, un trophée d'armes d'un côté, & de l'autre, des balances avec la main de juſtice & le bâton royal. — Au haut du Drapeau, ſur un ruban en or, on lit d'un côté,

Dévoué pour la Patrie.

de l'autre,

La Nation, la Loi & le Roi.

IXe Bataillon. LES TERREAUX.

Il eſt écartelé aux trois couleurs de la nation : un trophée des divers attributs de la guerre, du commerce, de l'agriculture & des beaux arts, ſurmonté d'un ſoleil d'or. *La deviſe :*

La Liberté vivifie tout.



Xe Bataillon. RUE TUPIN.

Le fond eſt blanc. — On y voit une colonne portant le livre de la Conſtitution : un Hercule poſe ſa main ſur le livre, tient ſa maſſue de l'autre ; ſon air fier annonce à l'univers qu'il eſt prêt à la lever contre les ennemis de la révolution. *Pour deviſe :*

Je la maintiendrai.

Dans un des coins, un ſoleil, à ſon aurore, jette de ſes rayons ſur le livre de la Conſtitution. Trois fleurs de lis ſont aux autres coins.

XIe Bataillon. SAINT-GEROGE.

Couleur cramoiſie, traverſé d'une croix blanche, avec un S. George peint dans le milieu. Les quatre parties cramoiſies ſont chargées chacune de trois fleurs de lis en or. *Sa deviſe eſt :*

Notre union fait notre force.

XIIe Bataillon. SAINT-PIERRE.

Le fond du Drapeau eſt aux trois couleurs nationales ; & *pour deviſe :*

Conſtitution françoiſe.
Les hommes naiſſent égaux en droits..

XIIIe Bataillon. PORT DU TEMPLE.

Fond blanc, une liſiere aux trois couleurs. — Au milieu un temple repréſentant un port deſiré, dans lequel eſt arrivé un vaiſſeau : des ancres ſont aux angles. *La deviſe eſt :*

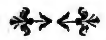
A la Conſtitution.

XIVe Bataillon. SAINT-VINCENT.

Le fond du Drapeau verd, & le blanc en croix. Sur la raie blanche eſt S. Vincent, tenant un écuſſon ſur lequel eſt écrit:

L'union & le courage ſont les forces puiſſantes.

à ſes pieds une couronne & un ſceptre, il écraſe un ſerpent. Au côté droit un Hercule abattant, d'un coup de maſſue, la colonne du deſpotiſme, où le mot paroît à moitié écrit; à gauche, un Ange ſonnant de la trompette, tenant en mains une couronne de laurier, au deſſus d'un autel où eſt écrit LA LIBERTÉ. Aux quatre coins verds ſont deux LL, & une fleur de lis d'or au milieu.



XVe Bataillon. RUE THOMASSIN.

Le fond eſt blanc. — On y voit une tour élevée ſur un roc; vis-à-vis un lion tenant ſous ſa patte le livre de la Conſtitution; au deſſus un ſoleil d'or & deux LL couronnées; aux quatre coins une fleur de lis d'or: *La deviſe eſt:*

De la nouvelle Loi je ſuis le défenſeur.



XVIe Bataillon. LOUIS-LE-GRAND.

Son Drapeau eſt blanc; la France aſſiſe ſur un globe, appuyée contre un fût de colonne tronquée, dominé par un coq. *La légende eſt:*

Je chante pour la liberté.

ſur la baſe de la colonne eſt écrit:

Elle aſſure ſon bonheur.

Un lion eſt à côté de la France, tenant une épée nue à une patte.

XVIIe Bataillon. LA JUIVERIE.

Il forme une croix blanche: aux quatre coins & en ſautoir ſont les couleurs bleues & rouges, ſur leſquelles ſont peintes en or quatre fleurs de lis. — Au milieu du Drapeau, ſur un

rocher, s'éleve une tour, ſur laquelle eſt un petit Drapeau aux trois couleurs, avec ce mot: LIBERTÉ; le tout ſurmonté de trois étoiles en or. — Au deſſous de la tour eſt écrit en lettres d'or, ſur une bande noire,

Turris mea Deus, ou *Ma force eſt en Dieu.*

Au haut du Drapeau, *pour deviſe :*

Pro legibus & patriâ mori.

ou *Mourir pour les Loix & la Patrie.*



XVIII[e] Bataillon. RUE NEUVE.

Fond blanc; — un œil dans un triangle aux trois couleurs, derriere des palmes de laurier & d'olivier; au deſſous le ſceptre & le livre de la loi. Plus bas eſt écrit:

L'an premier de la liberté, 1789.

& au deſſous deux drapeaux croiſés; au haut pour deviſe:

Obéiſſance & ſoutien.



XIX[e] Bataillon. BELLE-CORDIERE.

Louiſe Charly, femme d'un cordier, fit, en 1550, un poëme ſur la liberté. Sa beauté & ſa ſcience ont formé l'emblême ſuivant:

La belle Cordiere eſt vêtue ſimplement, aſſiſe ſur un lion; une guirlande de fleurs lui deſcend de l'épaule gauche au côté droit; de la main droite, elle tient une pique entrelaſſée de lis, & ſurmontée du chapeau de GUILLAUME TELL, *reſtaurateur de la liberté Helvétique;* eſt encore adapté à ladite pique un ruban ſur lequel eſt cette légende:

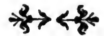
Tu prédis nos deſtins, Charly, belle Cordiere,
Car pour briſer nos fers tu volas la premiere.

de l'autre côté du ruban eſt:

Belle Cordiere, ton eſpoir n'étoit pas vain.

audit chapeau eſt le panache aux trois couleurs. De la main gauche, elle tient ſon poëme ſur la liberté Françoiſe, qui eſt appuyé ſur un globe terreſtre. Le lion tient ſous une de ſes pattes le livre de la Conſtitution; à côté eſt l'autel de la patrie,

où brûle le feu du patriotisme ; d'un côté est une plante d'olivier, signe de la paix ; & de l'autre, une de laurier, signe de la gloire ; des livres en désordre à ses pieds, qui désignent sa science.



XXe Bataillon. SAINT-NIZIER.

Fond blanc, parsemé de fleurs de lis d'or. Au milieu un lion debout, appuyé sur des faisceaux d'armes, tenant d'une patte une épée, & reposant l'autre sur un écusson sur lequel est pour devise :

Pour la liberté & le maintien des loix.

De l'autre côté, le livre dans la même position, appuyé sur un écusson entouré de lauriers ; au milieu duquel on lit ces mots :

District de Saint-Nizier, 1790.

La cravatte en écharpe de la municipalité.



XXIe Bataillon. BON-RENCONTRE.

Minerve présentant à un voyageur le livre de la Constitution, il s'écrie : *Ah ! le bon rencontre.*



XXIIe Bataillon. PLACE NEUVE.

Son drapeau est bleu & blanc, au milieu duquel est une main de justice & un sceptre en sautoir, surmonté d'une couronne ; le surplus parsemé de fleurs de lis, avec cette devise :

Juri & armis ministrat.

ou

Elle gouverne par le droit & par les armes.



XXIIIe Bataillon. LE GRIFFON.

Le fond est bleu, rouge & blanc. — Au milieu, un griffon armé d'une épée flamboyante. *La devise est :*

Armé pour la Nation, la Loi & le Roi.

XXIV e Bataillon. RUE BUISSON.

Drapeau cramoisi à fleurs de lis en or, avec une croix blanche; au milieu, sur un écusson bleu, un buisson ardent surmonté d'un soleil, & pour legende :

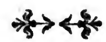
La Nation, la Loi, le Roi.



XXV e Bataillon. SAINT-PAUL.

Le fond de ce Drapeau est blanc. — Au milieu est représenté un Hercule tenant des deux mains sa massue pour assommer un Aristocrate. *La devise est :*

La force fait des loix à l'Aristocratie.



XXVI e Bataillon. PLACE CONFORT.

Son Drapeau est blanc, avec cette inscription au milieu:

La Nation, la Loi, le Roi.

XXVII e Bataillon. PORTEFROC.

Le Drapeau est fond blanc, & pour devise:

La Nation, la Loi & le Roi.

au revers :

Les hommes naissent libres & égaux en droits.



XXVIII e Bataillon. LE PLATRE.

Un Saint-Esprit d'or, rayonnant des trois couleurs de la nation, & aux quatre coins du Drapeau ces mots :

La Nation, la Loi, le Roi, la Constitution.

CONFÉDÉRATION DE LYON,

Le 30 Mai 1790.

« Les confédérations ſont le bouclier, l'aſyle, » le ſanctuaire d'une conſtitution; tant qu'elles » ſubſiſteront, il me paroît impoſſible qu'elle » ſe détruiſe. »

J. J. Rousseau.

QUAND la république des Achéens eût paſſé de la plus dure ſervitude à la liberté, les Citoyens de cette partie de la Grece voulant vivre & mourir libres, ſe liguerent contre les tyrans qui les avoient opprimés: l'union, qui fait la force des peuples & la gloire des empires, produiſit alors l'effet que les nations laſſées de l'eſclavage ont droit d'en attendre.

Les oppreſſeurs de ces contrées célebres, honteux ou confondus, défaits ou mis en fuite, perdirent l'eſpoir de rétablir un gouvernement ſous lequel leur patrie régénérée avoit été ſi long-temps avilie, & les Grecs fédérés, rendus à la liberté par leur conſtance & leur courage, trouverent le bonheur & la paix dans l'étroite alliance qu'ils contracterent à la face du ciel & des hommes.

Citoyens François, l'auguſte alliance que nous venons auſſi de contracter ſous les mêmes auſpices, doit nous procurer les mêmes avantages: débarraſſés de nos tyrans, comme les Achéens,

libres & fédérés comme eux, c'eſt pour rétablir l'ordre & la concorde dans l'empire, c'eſt ſur-tout en haine de la tyrannie comme de la licence, qu'à l'exemple de ces peuples vertueux, nous avons déployé les étendards brillants de la liberté naiſſante. Puiſſe maintenant & d'âge en âge, l'amour de la patrie, cette douce & céleſte flamme qui vient de vivifier nos cœurs, rendre à jamais les François dignes de conſerver leurs droits, comme nous avons juré de les défendre !

Cachés au fond de leurs repaires dorés, les détracteurs & les ennemis de la révolution françoiſe, inſtruits depuis long-temps des motifs qui devoient, le 30 mai, nous rallier aux pieds de l'autel de la liberté, ces hommes prévenus ont oſé, ſans doute, tourner en dériſion la plus ſainte des cérémonies civiques : mais quelle tache peut imprimer à une bonne action le blâme de ceux qui n'ont pas le courage de nous imiter? Dans leur rage impuiſſante ils n'ont pas manqué de nous traiter encore de *ſujets rebelles* & de *vaſſaux révoltés :* mais, arbitre ſuprême entre eux & nous, le DIEU qui veille ſur la deſtinée des nations, fait bien que par-tout où la volonté générale ſe fait entendre, il n'y a de rebelles & de révoltés que ceux qui s'oppoſent au bonheur du plus grand nombre.

Quel étrange & funeſte aveuglement ! Mais, CITOYENS, que rien ne nous étonne plus de leur part. Tant que nos ennemis feront valoir des prétentions abſurdes, ils n'emploieront, pour combattre

la justice des nôtres, que des moyens déraisonnables: ainsi vous les verrez à l'avenir, comme aujourd'hui, regretter le regne des abus, parce que nous avons heureusement fait tomber de leurs mains le pouvoir de le maintenir & de l'étendre; ainsi le nouvel ordre de choses ne favorisant ni l'ambition, ni la cupidité, ni l'intrigue, ils s'efforceront sans cesse de le décrier, parce qu'il leur ôte à jamais le droit d'être impunément durs & méchants.

Vous le savez, CITOYENS, telle a toujours été la marche de toutes les especes d'aristocraties qui ont désolé la terre & dévoré ses infortunés habitants. Si nous parcourons d'un œil attentif les fastes des gouvernements anciens & modernes, nous voyons par-tout, & à la honte de l'humanité, les souverains aristocrates travailler à rendre les peuples foibles & misérables, afin de les opprimer plus à leur aise: or, si le caractere distinctif de cette souveraineté barbare, par la raison qu'elle est injurieuse à l'espece humaine, est en tout contraire aux droits de la nature, ne devons-nous pas bénir cent fois l'heureux moment où le peuple de toutes les contrées de l'empire, conçut, comme par une inspiration divine, le hardi projet de renverser ce colosse, pour ne plus obéir qu'aux loix dont il seroit l'auteur? & puisque les confédérations sont *le bouclier, l'asyle & le sanctuaire d'une constitution*, ne devons-nous pas mille actions de graces à la providence de nous avoir inspiré les moyens de consolider ainsi la nôtre?

Eh! qui de nous ne sacrifieroit sa vie & ses biens

pour le maintien de cette conſtitution qui nous éleve à l'état d'*hommes !* Les François ont-ils maintenant quelque choſe de plus précieux à conſerver? Accablés depuis dix ſiecles de tous les maux d'une ſervitude honteuſe, n'ont-ils pas acquis dans les fers le droit de ne plus ſervir perſonne, pour n'obéir qu'à la ſainteté des loix? Les loix .... elles étoient quelquefois, ſous nos tyrans, un objet de terreur pour les méchants, & toujours un ſigne de ralliement pour les bons: que ne feront-elles pas ſous l'heureux empire de LOUIS XVI? Chargé de l'emploi ſuprême de les faire reſpecter & parler, en s'y ſoumettant le premier, il fera voir à l'univers étonné, qu'où finit le regne de la crainte & de la baſſeſſe, commence toujours celui de l'amour, de la paix & du bonheur; & nous .... en nous y ſoumettant à ſon exemple, nous ferons ſentir aux peuples eſclaves le rare avantage de vivre ſous un chef, & non plus ſous un maître.

Que cette révolution eſt belle! Depuis long-temps la philoſophie travailloit à l'accélérer. La miſere & l'aviliſſement auxquels nous paroiſſions condamnés, nous faiſoient un devoir de répondre aux vœux de cette mere bienfaiſante; puiſqu'elle les voit accomplis, rien ne doit plus manquer aux nôtres: en terraſſant les oppreſſeurs, elle a relevé les infortunés; en détruiſant les ſophiſmes de la violence, elle a rétabli les droits de l'humanité ſainte: c'eſt là le premier & le plus grand de ſes prodiges.

C'eſt ainſi qu'une entrepriſe, courageuſement concertée, eſt toujours couronnée par un heureux ſuccès;

la révolution commencée par le génie, devoit être achevée par l'appareil menaçant des fédérations patriotiques. Oh! qu'il étoit pompeux & magnifique aux yeux de qui sait chérir sa patrie, le spectacle que nous venons de donner à la France! Que la réunion des Citoyens de ce grand empire, a fait naître d'idées ravissantes dans le cœur des amis de l'égalité! Que le serment de s'aider & de se secourir en freres, est touchant & sublime! Quand la révolution n'auroit opéré que cette réunion de Citoyens dans plusieurs villes de la France, il faudroit en bénir les auteurs; car bientôt nous avons été convaincus que les François étoient déja amis & freres avant de se jurer de l'être.

Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir à nos freres qui n'ont point été témoins de cette cérémonie pompeuse, un récit des détails qui embellissoient cette fête patriotique: mais, avant tout, nous croyons aussi devoir les faire précéder de la marche que nous avons observée, pour obtenir cette réunion d'amis & de freres.

DÉLIBÉRATION du Conseil général de la Commune, sur le projet d'un Camp fédératif.

DU dimanche vingt-cinq avril mil sept cent quatre-vingt-dix, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étant

M. Palerne de Savy, *Maire ;*

MM. Maiſonneuve, Nolhac, Dupont neveu ; Lagier, Feliſſent ainé, Fulchiron ainé, Candy, Vauberet-Jacquier, Vachon, Vidalin, Bruyſet fils ainé, Goudard le jeune, Courbon, Dervieu de Varey, Granier ainé, Vitet, Charmetton ainé, Servan ainé, Berthelet, *Officiers municipaux :*

M. Dupuis, *Procureur de la Commune ;*

MM. Andrilliat, Preſſavin, Carret, Bret, Rolland de la Platiere, Blot, Lemelletier, Bruere, Vingtrinier, Bonnard, Glas ainé, Deyrieu, Arnaud, Chapuis, Recamier, Broſſette, Viallet, Chapuy, Gros, Raymond, Pavy fils, Perret, Picard, Dolbeau, Cholet, Brenot, Vitet, Raſt, Aynard, Joſſerand, Marrel, Vehet, Nantas, Finguerlin ainé, & Dupré, *Notables ;*

Tous Meſſieurs compoſant le conſeil général de la commune.

M. le maire a fait part de la demande faite par la garde nationale, de former, auprès de cette ville, un camp fédératif, auquel feroient invitées les gardes nationales des départements de la France, & a engagé l'aſſemblée à délibérer ſur cette demande.

Le conſeil général de la commune, empreſſé de ſeconder les vues patriotiques qui animent la garde nationale, & de ſatisfaire au vœu généralement exprimé par tous les citoyens de cette ville, a délibéré & arrêté, après avoir oui M. le procureur de la commune,

1°. Qu'il conſent à la formation d'un camp fédératif auprès de cette ville ;

2°. Qu'il ait lieu aux Broteaux, dans l'endroit qui ſera reconnu le plus convenable ;

3°. Que l'époque en ſoit & demeure fixée au trente mai prochain ;

4°. Que les frais auxquels il donnera lieu, ſoient ſupportés par les citoyens qui voudront concourir à cette fête, dans laquelle le ſerment ſera prononcé textuellement dans les termes conſacrés par le décret de l'Aſſemblée nationale.

5°. Que MM. le Commandant général & Officiers compoſant le comité de la garde nationale, ſeront tenus de concerter avec Meſſieurs de la municipalité, toutes les meſures néceſſaires pour aſſurer le meilleur ordre poſſible, & donner à cette fête patriotique tout l'éclat qu'elle doit avoir, ainſi que tous autres objets prévus ou imprévus, qui y ſeront relatifs.

Fait à Lyon, les jour & an ſuſdits.

Extrait. MORIN fils, ſecretaire-greffier.

Les vœux du comité militaire de la garde nationale ainſi remplis, les officiers compoſant l'état-major général, n'eurent que des actions de graces à rendre au conſeil de la commune, ſur ſon empreſſement à répondre au patriotiſme qui les anime. En conſéquence, munis de leur approbation, ils firent expédier une circulaire dans toute l'étendue de la France, pour inviter tous les Citoyens animés des mêmes deſirs & des mêmes ſentiments, à ſe rendre ſous nos murs,

le 30 de mai 1790, pour jurer ſur l'autel de la patrie, de vivre & mourir fideles A LA NATION, A LA LOI ET AU ROI.

Cette expédition faite, le comité général militaire ne s'occupa plus qu'à régler les préparatifs néceſſaires à la fédération, ainſi que l'ordre & la marche qui devoient être ſuivis dans ce jour à jamais mémorable.

CONSIGNE GÉNÉRALE

Pour l'Armée nationale à la fédération de Lyon, le 30 mai 1790.

ARTICLE PREMIER.

A commencer de vendredi prochain, 28 de ce mois, à chaque poſte des portes de la ville, ſe trouvera un officier de garde, qui, après avoir reconnu les détachements qui arriveront pour la Fédération, les fera conduire par un fuſilier, ſur la place d'armes.

II. Les détachements étant en bataille ſur la place d'armes, l'état-major général remettra aux officiers qui les commanderont, la préſente Conſigne, & les priera d'envoyer chaque ſoir, *à ſix heures préciſes*, ſur la place d'armes, un ſergent & un caporal, pour y recevoir l'ordre. Le caporal ſeulement ſera armé de ſon fuſil. — Il ſera encore remis au premier caporal du détachement, un tableau ſur lequel ſera indiqué le numéro par ordre d'entrée du détachement dans

la ville, & ce numéro déterminera le rang que devra tenir chaque détachement, toutes les fois que l'armée s'aſſemblera.

III. Les détachements ſeront conduits par le même fuſilier qui les aura amenés de la porte de la ville ſur la place d'armes, chez les majors des diſtricts où ils devront être logés. MM. les majors & officiers des diſtricts, leur diſtribueront les billets de logement, & ils auront ſoin de loger, autant que faire ſe pourra, tout le détachement dans une même rue.

IV. Depuis l'arrivée des détachements, & juſqu'à ce que tous les étrangers qu'aura attirés la Fédération ſoient partis, les piquets, ainſi que les poſtes, feront continuellement des patrouilles, leſquelles ne pourront pas être moindres de ſept hommes, y compris un ſergent ou un caporal, & auſſi-tôt qu'une patrouille, qui ne pourra reſter dehors moins d'une heure, rentrera dans ſon poſte, une autre ſortira.

V. Si les patrouilles rencontrent dans la rue quelque détachement, ils ſe donneront mutuellement la droite.

VI. Dans le cas où quelque fuſilier ou bas-officier de quelque détachement, ſeroit arrêté pour tapage ou autre choſe, il en ſera de ſuite rendu compte à M. le Commandant-général, ainſi qu'au Commandant du détachement dont ſera la perſonne arrêtée.

VII. Après onze heures du ſoir, les patrouilles ne ſouffriront pas que les cafés ni cabarets ſoient ouverts, & elles empêcheront qu'il ſe faſſe du bruit dans les rues.

VIII. Tous les ſergents & caporaux commandés

pour venir à l'ordre, se rendront, un moment avant sept heures du soir, sur la place d'armes, & à sept heures sonnantes, tous les tambours de l'armée Lyonnoise, sous les ordres du tambour-major de la ville, battront l'ordre.

IX. L'ordre étant battu, MM. les aides-majors généraux feront l'appel des détachements, par le numéro qui leur aura été remis, les feront ranger en quatre troupes, MM. les sergents en haie, & MM. les caporaux en serre-file.

X. MM. les sergents & caporaux étant rangés, chaque aide-major général se mettra devant & au centre d'une troupe, & commandera, *de droite & de gauche, formez le cercle* : & à MM. les caporaux, *demi-tour à droite, présentez vos armes* : & ils donneront l'ordre. L'ordre étant donné, ils commanderont, *de droit & de gauche, rompez le cercle.*

XI. A huit heures & demie, il sera tiré six boîtes sur la place des Terreaux, douze coups de canon sur le quai MONSIEUR, six boîtes sur la place de Louis-le-Grand, six sur la place de Saint-Jean, & six sur celle de l'Homme-de-la-Roche.

Les six boîtes des Terreaux étant tirées, tous les tambours de la ville, qui seront rassemblés sur la place, battront la retraite ; ils partiront pour cela de la porte de l'hôtel commun, ayant à leur tête le tambour-major, & feront le tour de la place.

S'il vient de la cavalerie, les trompettes sonneront également

également la retraite fur la place d'armes, & enfuite dans leurs quartiers refpectifs.

XII. Le dimanche, jour de la Fédération, il fera tiré une falve d'artillerie, à quatre heures du matin; à ce fignal les tambours de la ville battront la générale fur la place d'armes; ceux des bataillons & des détachements la battront dans leurs quartiers refpectifs, en partant de la place d'armes de chaque bataillon.

A quatre heures & demie, ils battront, fuivant la marche ci-deffus prefcrite, l'affemblée, & de fuite, le rappel.

XIII. Au rappel, les bataillons ainfi que les détachements qui y feront logés, s'affembleront de fuite fur leurs places d'armes, & fe porteront fans délai, favoir, les bataillons, fur la chauffée Perrache, chacun à leur rang, où ils fe formeront en bataille, faifant face au Dauphiné. Les canons & les grenadiers de l'armée Lyonnoife en tiendront la droite, qu'ils appuieront contre le four-à-chaux; tous les détachements prendront rang immédiatement après l'armée Lyonnoife, & chacun fuivant leur numéro.

Le dernier rang de la droite de l'armée appuiera aux arbres du côté de la Saône; le refte s'alignera deffus.

XIV. MM. les députés feront placés à la gauche de l'armée, & obferveront, dans la marche, le même ordre que les fections, c'eft-à-dire, qu'ils marcheront par fix.

XV. L'armée étant rangée ſur trois hommes de hauteur, & les ſections marquées par ſix, il ſera obſervé le plus grand ſilence ; alors il ſera tiré, de l'aile gauche, un coup de canon, pour annoncer que l'armée eſt entiérement rangée, ce qui ſera un ſignal à MM. les commandants de faire l'inſpection des armes ; & s'il ſe trouvoit quelques fuſils chargés, ils les feroient décharger avec le tire-bourre.

XVI. l'inſpection des armes étant faite, & les armes portées, il ſera tiré, de l'aile gauche, un coup de canon qui annoncera que l'armée eſt prête à partir.

XVII. Un inſtant après, il ſera tiré trois coups de canon de l'aile droite, & il ſera fait, par tous les tambours, un roulement pour annoncer que l'armée va ſe mettre en marche par *ſections*.

XVIII. Le roulement fini, le commandant général fera le commandement : *vers ſection rompez par la droite, pour marcher vers la gauche.* A ce commandement, le major des grenadiers commandera, *premiere ſection en avant ;* le commandant général commandera, *marche ;* & à ce dernier commandement que le major des grenadiers répétera, la premiere ſection marchera en avant.

L'officier commandant la premiere ſection, voyant qu'il ne lui reſte que le terrein qui lui eſt néceſſaire pour faire ſon quart de converſion, commandera, *tournez à gauche ;* & quand le quart de converſion ſera achevé, *en avant.*

XIX. Dès que le commandant de la premiere

ſection fera le commandement, *tournez à gauche*, celui de la ſeconde fera le commandement, *ſection en avant, marche;* & quand ſa ſection ſera arrivée à la hauteur de la gauche de la premiere ſection, il fera le commandement, *tournez à gauche.* Toutes les ſections de la ligne juſqu'au pont Morand, feront ſucceſſivement la même manœuvre; & celles qui feront au delà du pont, (*en obſervant de laiſſer le paſſage du pont à la place des Terreaux, libre,*) ſe mettront en colonne, ſimplement par un *à droite* par ſection; elles feront cette manœuvre dès l'inſtant que le roulement ſera fini: cette colonne formée reſtera en place, juſqu'à ce que toute la ligne du côté droit ait défilé; cela fait, elle ſe mettra en marche pour en prendre la ſuite.

XX. La muſique marchera à la tête de l'armée, les tambours des bataillons & ceux des détachements, à ſix pas en avant, & ſur la droite de leur troupe.

XXI. La premiere ſection des grenadiers arrivée au pont Morand, le commandant général fera le commandement; *tête de colonne, à droit, marche:* au mot de *marche*, le commandant de la premiere ſection commandera, *tournez à droit, avant.*

Toutes les ſections de la ligne de la droite du pont, feront, ſur le même terrein, la même manœuvre; & celles de la ligne de la gauche, prendront la même direction.

XXII. La premiere ſection ſortant du pont Morand, le commandant général fera le commandement: *tête de colonne, à gauche, marche.* Au mot de *marche*, le

commandant de la premiere ſection des grenadiers commandera, *tournez à gauche, en avant*, & ainſi des autres ſections. Dans toutes ces manœuvres, MM. les majors & aides-majors des diſtricts, & commandants des détachements, feront attention que les ſections tournent bien ſur le même pivot, & bien quarrément.

XXIII. La tête de la colonne arrivant ſur le terrein de la fédération & ſur la ligne de dedans, c'eſt-à-dire, la plus près de l'autel, M. le commandant général fera le commandement : *tête de la colonne à droit, marche*; le commandant de la premiere ſection fera celui, *tournez à droit, en avant*, & ainſi des autres commandants de ſection.

Les ſections qui auront tourné à droit, ſe porteront en avant & ſur tous les angles de la même ligne, tourneront à gauche : cette marche continuera juſqu'à ce que toute la ligne ſoit garnie : & auſſi-tôt que la premiere ſection arrivera à ſix pas du premier angle qu'elle aura quitté, en entrant ſur le champ de la fédération, elle ſe mettra à gauche en bataille ſur la ligne qui doit reſter en dedans du bataillon quarré ; les autres ſections s'y mettront ſucceſſivement, en obſervant, dans la marche, de bien garder les diſtances, afin qu'il n'y ait pas trop d'intervalle entre les files, ni qu'elles ſoient trop ſerrées.

XXIV. Le premier bataillon quarré étant formé, en laiſſant un intervalle entre les premiere & derniere ſections, pour ſervir de paſſage à ceux qui devront aller à l'autel ; le ſecond bataillon quarré ſe formera, de la même maniere que le premier, ſur la ſeconde ligne, & ainſi des autres.

Pour cet effet, un aide-major général sera à l'entrée du champ de la fédération, pour empêcher que ceux qui devront former le second bataillon quarré, dépassent la seconde ligne, & ainsi du troisieme & quatrieme, &c.

XXV. S'il y a de la cavalerie à l'armée fédérative, elle marchera après l'infanterie, & elle formera, sur le champ de la fédération, une ligne séparée sur le flanc droit du dernier bataillon quarré.

XXVI. Lorsque les bataillons quarrés seront formés, un coup de canon, suivi d'un roulement, sera le signal de faire reposer l'armée : le repos sera d'un quart-d'heure, sans que personne puisse quitter son rang.

XXVII. A un second coup de canon, suivi d'un roulement, les commandants des détachements feront porter les armes & observer le plus grand silence; & la musique, à laquelle se joindront tous les tambours du bataillon quarré de dedans, battront la messe, en faisant le tour du même bataillon; les tambours des autres bataillons la battront également sans sortir de leurs places.

XXVIII. La messe étant battue, la musique s'étant rangée à l'autel, & les tambours ayant rejoint leur troupe, il sera fait un roulement suivi d'une salve d'artillerie, & la messe commencera.

XXIX. Le *Sanctus* sera annoncé par trois coups de canon : au même instant toute l'armée ouvrira ses rangs en arriere, à deux pas de distance d'un rang à l'autre.

XXX. L'élévation sera annoncée par une salve

d'artillerie : toute l'armée présentera les armes, & mettra le genou droit en terre ; les tambours battront au champ.

XXXI. Un coup de canon annoncera la fin de l'élévation de la messe, les tambours cesseront de battre, & aussi-tôt l'armée portera les armes, & serrera les rangs.

XXXII. La fin de la messe sera annoncée par trois coups de canon & un roulement général.

Il sera lu une adresse à l'Assemblée nationale, & une lettre à M. le marquis de la Fayette, dont les projets se trouvent à la fin de cette consigne.

XXXIII. Ceux qui auront des discours à prononcer, voudront bien les remettre à M. le commandant général, qui les fera insérer dans le procès verbal, attendu le trop de temps que pourroit en exiger la lecture.

XXXIV. De suite, une salve d'artillerie & un roulement annonceront la prestation du serment.

XXXV. Le roulement fini, chaque commandant de détachement & des compagnies de la légion Lyonnoise, liront, à la tête de leurs troupes, le serment ci-après.

Pendant la lecture du serment, MM. les officiers, sergents, caporaux, fusiliers, députés, musiciens & tambours, leveront la main droite, en disant : NOUS LE JURONS.

Serment civique & fédératif.

XXXVI. Nous députés des détachements des différentes gardes nationales, raſſemblées ſous les murs de Lyon, pénétrés de l'importance de la miſſion ſacrée qui nous a été confiée par nos commettants;

JURONS ſur l'autel de la patrie, & en préſence de l'Etre ſuprême, de maintenir de tout notre pouvoir la conſtitution du royaume, d'être fideles à la Nation, à la Loi & au Roi; d'exécuter & de faire exécuter les décrets de l'Aſſemblée nationale, ſanctionnés ou acceptés par le Roi.

NOUS JURONS d'être inviolablement attachés à ce grand principe de la liberté individuelle, de protéger les propriétés parrticulieres & les propriétés déclarées nationales, d'aſſurer la perception de tous les impôts ordonnés pour le maintien de la force publique, d'entretenir la libre circulation des ſubſiſtances dans toute l'étendue du royaume, de maintenir, par-tout où nous ſerons appellés, l'ordre & l'harmonie, ſans leſquels les ſociétés ſe détruiſent au lieu de ſe perpétuer.

NOUS JURONS enfin de regarder comme ennemis irréconciliables tous ceux qui tenteroient de porter atteinte à la nouvelle conſtitution; & nous repoſant avec confiance ſur la providence qui ſoutient notre patriotiſme, nous promettons de ſacrifier nos fortunes & nos vies pour conſerver à nos deſcendants cette liberté après laquelle nous ſoupirions depuis ſi long-temps.

XXXVII. Le ferment fait, il fera tiré deux falves d'artillerie, & l'armée fe repofera fur les armes.

XXXVIII. Il fera tiré un coup de canon pour faire porter les armes.

XXXIX. Les armes portées, & les bataillons quarrés étant rangés dans le meilleur ordre, il fera tiré un coup de canon qui fera, pour toute l'armée, le fignal de faire par fection *à droit*.

XL. Il fera tiré une falve d'artillerie qui annoncera que l'armée va fe mettre en marche au pas ordinaire; en conféquence, auffi-tôt que M. le commandant général en aura fait le commandement, le bataillon quarré du centre fe mettra en marche; & lorfque la derniere fection du premier bataillon aura dépaffé la premiere fection du fecond bataillon quarré, celui-ci fuivra la même direction, & ainfi des autres.

XLI. L'armée reviendra du champ de la fédération par le même chemin qu'elle aura tenu en y allant; au fortir du pont Morand, chaque diftrict & détachement prendront la route de leurs quartiers.

XLII. MM. les officiers conduifant leur troupe dans les différents quartiers, ainfi qu'en partant de la ville, voudront bien lui faire garder le plus profond filence & le meilleur ordre poffible.

XLIII. MM. les officiers des détachements, ainfi que ceux de la légion Lyonnoife, qui voudront figner le ferment, l'adreffe à l'Affemblée nationale, & la lettre à M. de la Fayette, le feront dans la grande falle de l'hôtel commun, le dimanche après la fédération, & le lundi.

Fait & donné au commandement général militaire, le 25 mai 1790.

Signé, Chᵉʳ DERVIEU, Commandant général.
Chᵉʳ DU FOISSAC, Major général.

SAINT-PIERRE,
VERNON,
BOLLIOUD DE CHANZIEU,
FRACHON,
} Aides-majors généraux.

Par mesdits Sieurs,
DOMBEY DU MONT, Secrétaire général.

N. B. MM. les officiers qui seront chargés du commandement, & qui, pour cet effet, auront une consigne, voudront bien, pour ne pas confondre les manœuvres, croiser au crayon les articles à mesure qu'ils passeront.

ADRESSE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

NOUS l'avons juré, à la face de l'Eternel; l'engagement est irrévocable autant que sacré; le ciel en est témoin, nos vies en sont les garants.

Vivre libre ou mourir! Voilà les vœux, l'hommage & les serments des gardes nationales fédérées au camp de Lyon.

Soyez, Meſſieurs, les dépoſitaires de ces inviolables ſerments ; il eſt digne de vous de les recevoir.

Pénétrés d'admiration pour la conſtitution ſainte qui rétablit le peuple françois dans ſes droits, pour la déclaration de ceux de l'homme, déclaration qui rend ſacrée la loi de les reſpecter à jamais ; pénétrés de reconnoiſſance pour le courage & le dévouement avec leſquels nous vous avons vu ſaper, d'une main victorieuſe, les abus, les préjugés qui vexoient, aviliſſoient une nation généreuſe, ſi digne d'être libre ; & de l'autre, élever l'édifice reſpectable où doivent proſpérer les générations à l'abri de la loi, de la juſtice & de la paix :

Dévoués à l'obſervance de vos décrets, réſolus de les défendre juſqu'au dernier ſoupir, nous venons y adhérer ſolemnellement ; nous déclarons infames & traîtres à la patrie les rebelles qui les méconnoiſſent ou refuſent de s'y ſoumettre.

Ce ſont des citoyens qui connoiſſent & chériſſent la force de leurs droits, l'étendue de leurs devoirs ; ce ſont des freres d'armes, unis par l'amour de la liberté, animés de ſon ſaint enthouſiaſme, qui ont juré de vivre pour la mériter, ou de périr pour la défendre ; ce ſont des hommes, enfin, dignes des loix qu'ont dictées les lumieres du ſiecle & votre ſageſſe, qui ratifient leur ſerment devant vous, comme devant les reſtaurateurs de la félicité publique.

Parcourez la glorieuſe carriere où vous êtes entrés, & continuez de tracer d'une main ferme & hardie, les droits des peuples & les devoirs des Rois ! . . . .

Vos ennemis ſont ceux du peuple, ils ſont les nôtres; nous les ſoumettrons à la juſtice de chacun & à la loi de tous; nos bras ſont armés pour la vengeance commune.

Liberté! ton ſanctuaire eſt au milieu de nos repréſentants: mais nous t'honorons par-tout où tu exiſtes; & les ſalves de notre artillerie, après avoir fait retentir nos acclamations & manifeſté notre reſpect pour la Nation, pour vous, Meſſieurs, les ſages interpretes de ſa volonté ſuprême, & pour notre Roi, ont encore témoigné celui que nous portons à la majeſté du peuple britannique, à ces braves Anglois, autrefois nos rivaux, aujourd'hui nos amis, aux Etats-unis d'Amérique, à tous les peuples libres, à ceux qui deſirent de l'être, & à cette ſociété de la révolution de Londres, qui, la premiere, applaudiſſant à votre courage, a prouvé que la liberté eſt le lien éternel qui doit unir les peuples comme les particuliers.

Voilà l'hommage du patriotiſme: il eſt le fruit de vos travaux; il en ſera le défenſeur.

Nous ſommes inviolablement, &c.

Lecture faite de l'adreſſe ci-deſſus, il ſera tiré quatre ſalves d'artillerie, de ſuite.

LETTRE
A M. DE LA FAYETTE.

MONSIEUR,

AUJOURD'HUI 30 mai, les détachements d'une grande partie des gardes nationales du royaume, convoqués ſous les murs de notre ville, ont prêté le ſerment ſacré qui lie tous les François à la nouvelle conſtitution. Ces ſoldats citoyens n'ont pas oublié le généreux militaire qui conſacra ſes premieres années à la défenſe d'un peuple étranger, pour ſe préparer à ſoutenir un jour celle de ſa patrie.

En ſe rappellant qu'ils ſont libres, ils ſe ſont auſſi ſouvenus des généreux efforts de LA FAYETTE, pour leur procurer ce précieux avantage ; ils ont juré de le conſerver ou de mourir.

Tel eſt, Monſieur, l'empire de la vertu, elle réunit tous les hommages ; ne dédaignez pas le nôtre, il eſt auſſi ſincere que notre attachement eſt inviolable à la conſtitution que vous avez aſſurée, malgré les efforts ſacrileges & impuiſſants de nos ennemis & de ceux de notre régénération.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

Nota. L'adreſſe à l'Aſſemblée nationale, ainſi que la lettre à M. de la Fayette, ont été ſignées par l'armée & expédiées de ſuite.

L'ORDRE ainsi disposé, nous ne nous sommes plus occupés qu'à préparer des logements à nos freres d'armes.

Le vendredi 28, devoit être pour nous un jour aussi cher à l'amitié franche qu'au vrai patriotisme. Déja, pour remplir les ordres prescrits par la consigne, plusieurs d'entre les officiers & soldats de notre garde nationale s'étoient rendus aux portes de la cité, pour reconnoître les détachements qui arrivoient de toutes parts, & pour les conduire de là sur la place d'armes.

Le lendemain fut signalé par de nouvelles marques de patriotisme de la part de nos freres : les détachements qui nous arriverent ce jour là, nous donnerent des preuves d'une bienveillance aussi marquée que ceux de la veille ; ainsi que l'amitié, le patriotisme n'a qu'un langage.

Sur les huit heures du soir de cette journée, qui nous promettoit tous les plaisirs que nous goûtâmes le lendemain, une salve d'artillerie annonça la retraite qui se battit sur le champ ; au bruit des tambours succéda le son des cloches de l'église primatiale ; & c'est ainsi que les hommes de toutes les conditions, s'empresserent de célébrer l'arrivée des patriotes à la fédération ; la ville fut illuminée. Comme la joie étoit générale, les sentiments qui la manifesterent le furent aussi.

Un jour si heureusement commencé, devoit finir de même. Les fédérés qui, le lendemain, devoient

s'unir à nous par des nœuds indiſſolubles, s'empreſſerent de nous faire voir qu'ils en étoient dignes : auſſi, en nous efforçant de leur prouver, à notre tour, combien leur viſite nous étoit agréable, ils n'oublierent rien de ce qui pouvoit nous la rendre flatteuſe.

Le dimanche 30 à quatre heures du matin, une ſalve fut le ſignal de la générale.

L'armée fédérative, auſſi-tôt aſſemblée qu'avertie, ſe rendit de toutes parts au lieu indiqué pour le rendez-vous général.

Trois coups de canon, ſuivis d'un roulement de tambours, annoncerent que l'armée alloit s'ébranler & ſe mettre en marche.

Un ſpectacle ne frappe les ſpectateurs qu'en raiſon de ſa nouveauté. A la vue de 50 mille hommes qui ſe rendent dans un camp pour jurer, ſur l'autel de la patrie, de *vivre & de mourir en freres*, un ſilence inſpiré ſans doute par la ſainteté du ſerment qu'ils alloient faire, régnoit parmi les ſoldats & les ſpectateurs ; mais il fut bientôt ſuivi des cris & des tranſports de joie que fait naître l'amour de la patrie & de la liberté.

Ces cris, ces tranſports qui ſavent ſi bien aller au cœur de l'homme qui ſe voit libre pour la premiere fois, redoublerent à la vue des drapeaux flottants de l'armée fédérée.

Six pieces de canon ouvroient la marche.

Une muſique dont les accents mâles & touchants ne ſe faiſoient entendre que pour inſpirer l'héroïſme

& l'amitié, précédoit l'état-major général, & l'armée défiloit en ordre.

La tête de l'armée arrivée à l'entrée du pont Saint-Clair, les grenadiers, qui la formoient, ouvrirent leurs rangs pour recevoir dans leur centre le conseil général de commune; cela fait, l'armée continue sa marche, arrive au camp, & se forme sur trois bataillons quarrés.

Au centre de ces bataillons, dont l'accord charmoit le cœur, comme le bon ordre flattoit les yeux, s'élevoit un monument de 76 pieds de haut sur 80 pieds de base, qui représentoit un rocher rempli d'écueils, & d'immenses cascades qui se précipitoient du sommet.

Au haut de ce rocher, étoit la statue de la liberté, telle que les Egyptiens nous la dépeignent, vêtue de blanc, & tenant, de la main droite, une lance au bout de laquelle étoit un bonnet, & de la main gauche, une couronne d'olivier; à ses pieds étoit un chat.

La statue de la liberté avoit pour piedestal une demi-colonne, posée sur un autel à quatre faces, où devoient se célébrer quatre messes à la fois.

Aux façades du rocher, tout près de la base, étoient quatre portiques soutenus par six colonnes *d'ordre composé :* on y montoit par seize degrés; au dessus étoit écrit, en lettres d'or : TEMPLE DE LA CONCORDE.

Sur le fronton du premier portique, faisant face à la ville, étoit représentée l'arche d'alliance, surmontée par une gloire ou *jéhova*, avec les quatre vers suivants :

Nous resserrons en sa présence
Les nœuds de la fraternité,
Et l'autel de la liberté
Devient l'arche de l'alliance.

Sur le fronton du second portique, faisant face au Rhône, des abeilles apportant dans leur ruche le suc des fleurs, ayant pour devise :

Nous jouirons des fruits de nos efforts communs.

Sur le fronton du troisieme portique, étoit représenté le nœud gordien à moitié dénoué ; on lisoit, au bas, cette devise :

Nous le dénouerons sans le couper.

Sur le fronton du quatrieme portique, faisant face à l'amphithéatre où étoit placé le conseil général de la commune, on voyoit Diogene brisant sa lanterne, en s'écriant :

Je ne cherchois qu'un homme, j'en ai trouvé des millions.

Le temple de la concorde représentoit un antre analogue à la divinité qui l'habitoit.

Entre les portiques du temple, on lisoit différentes devises qui caractérisoient la cérémonie qu'on y venoit célébrer ; en voici quelques-unes.

« Quand le citoyen est soldat, il n'y a plus d'ennemis » à craindre. »

« Point d'état sans mœurs ; — point de citoyen sans » vertu ; — point de vertu sans liberté. »

« Semblable

« Semblable à ce rocher, tout François né soldat
» Est le soutien des lis & l'appui de l'Etat. »

« Toutes les têtes de l'hydre sont abattues aux pieds
» de l'autel de la patrie. »

« Les distinctions méritées élevent l'ame, celles du
» hasard l'avilissent. »

Les côtés des portiques étoient ornés de trophées d'armes, formés d'écussons, de drapeaux & de casques.

Aux quatre coins du rocher on voyoit aussi s'élever des mâts ornés de flammes flottantes aux trois couleurs. (1)

Au moment où l'armée se disposoit à accomplir les vœux qui l'avoient réunie, une pluie abondante vint retarder l'heure du sacrifice & du serment; mais cette inondation soudaine ne fit pas perdre contenance à nos soldats patriotes. Résolus d'attendre un temps plus propice à l'auguste cérémonie, ils formerent des faisceaux d'armes, & se livrerent, autour, à la joie que l'amitié & l'urbanité savent si bien inspirer à des François dans des circonstances fâcheuses.

Enfin, le ciel devenu plus calme, une salve d'artillerie annonça que le sacrifice alloit se célébrer; alors l'armée courut à ses faisceaux, & chaque soldat ayant repris son rang, entendit avec recueillement les messes

(1) Ce seroit manquer de reconnoissance envers l'artiste qui nous a fourni les dessins de ce monument auguste, que de ne pas consigner son nom dans le présent acte; c'est M. Cochet le jeune, architecte, & ancien éleve de l'académie royale d'architecture. M. Planterre en a composé les emblêmes.

qui furent accompagnées de la musique & des salves d'usage.

Les messes finies, le général de l'armée gravit au haut du rocher pour y prononcer les paroles sacramentelles du serment.

On vit alors s'avancer vers le temple, & en silence, des milliers de soldats, suivis de plus de 400 drapeaux, qui, formant un cercle autour du rocher, offrirent aux spectateurs le coup-d'œil le plus flatteur & le plus majestueux ; & tous ayant mis leurs chapeaux au bout de leurs armes, répondirent, avec l'enthousiasme de la liberté, au serment (1) par ces mots : NOUS LE JURONS.

Le serment prononcé fut couronné par trois salves d'artillerie, suivies d'un roulement général des tambours, & ensuite par la musique.

Après cette auguste cérémonie, on se livra de nouveau à tous les sentiments d'une gaieté libre & décente ; tous les spectateurs de l'un & de l'autre sexe, que le mauvais temps n'avoit pas découragés, se confondirent avec le général & le soldat ; & aux témoignages de bienveillance & de fraternité qui se prodiguerent dans ce moment d'ivresse, on eût dit que ces 100 mille ames, confondues pêle-mêle, étoient tous les enfants d'une même famille.

Au bout de deux heures de plaisir, trois coups de

(1) Ce serment se trouve ci-après, signé de tous les commandants de détachements, députés & autres fédérés; on a cru devoir y placer aussi le discours du général, prononcé avant le serment.

canon annoncerent qu'il falloit enfin se quitter; l'armée se rallia & se mit en marche pour rentrer dans nos murs; les citoyens de tous les rangs, que l'inclémence du jour avoit retenus dans leurs foyers, ne purent résister au plaisir de voir rentrer les soldats de la patrie; tous se porterent sur leur passage, & leur prodiguerent des acclamations aussi tendres que patriotiques.

Sensibles à ces marques d'affection & de cordialité, nos soldats fédérés, ayant remis leurs chapeaux au bout de leurs armes, répondirent avec la reconnoissance la plus vive, aux preuves de zele & d'attachement dont la joie publique les combloit.

Remis des fatigues d'une journée pénible, mais glorieuse, les soldats de nos légions voulurent la terminer en partageant avec bonté les plaisirs qu'on leur avoit ménagés à leur retour. Au sortir du spectacle, on se rendit en foule sur les quais de la Saône, pour y voir un feu d'artifice analogue à la cérémonie du jour.

La décoration du feu représentoit un rocher; au bas de ce rocher on voyoit un arbre abattu, du tronc duquel sortoit un autre arbre; au sommet du rocher on voyoit les débris d'un édifice, sur lesquels s'élevoit un perron à trois marches, où étoit placé un groupe de guerriers soulevant un bouclier surmonté de la figure du ROI & de celle de la Liberté, à qui le Monarque donnoit la main. Cette décoration avoit pour devise (1):

« Des Citoyens guerriers, la liberté, les loix,
» Font le bonheur du peuple & la gloire des Rois. »

(1) Le dessin de ce tableau est du sieur Boulard, architecte; & le distique, de M. Vasselier.

Cette journée à jamais mémorable dans les fastes de notre cité, se termina par une illumination générale, qui fut annoncée par une salve d'artillerie & au son des cloches.

Le lundi 31, une députation de l'Isle de Corse est arrivée dans nos murs ; retardés dans leur route par une bourasque violente, ces braves Insulaires ne purent, malgré tous leurs efforts, se rendre au camp de fédération le jour indiqué. Pour réparer ces contre-temps fâcheux, l'Etat-major général crut devoir renouveller en faveur de leur patriotisme la cérémonie de la veille.

Elle fut annoncée au bruit du canon, & à la même heure, un député du district de S. Eustache de Paris vint s'unir à nos freres de Corse, pour prononcer de concert avec eux le serment qui les soumettoit à jamais à l'empire des loix & de la liberté.

Les piquets de la garde nationale de Lyon, les détachements des provinces étrangeres & les vrais patriotes, témoins de cette auguste cérémonie, ne virent pas sans émotion les Parisiens & les Corses jurer ensemble *de vivre & de mourir* pour la défense de la liberté. Ces Citoyens courageux ont déja tant fait pour elle, que la providence bénira le serment qu'ils viennent de prononcer en notre présence, comme elle a déja couronné leurs succès au gré de l'Europe entiere.

Le reste de cette journée célebre fut une fête patriotique ; de toutes parts on entendit chanter des hymnes à la liberté triomphante.

Le lendemain mardi, 1er juin, on renouvella les plaisirs de la veille : pour remplir suivant leur cœur la mission dont les avoient chargés leurs compatriotes, les Citoyens François du département de Corse se rendirent au camp fédératif.

L'Etat-major, les représentants de nos bataillons, suivis du détachement de Châlons-sur-Saône, les y accompagnerent en armes ; & ce fut aux pieds de la statue de la liberté, & entre les mains de MM. Saint-Pierre & Bollioud de Chanzieu, aides-majors généraux, qu'ils répéterent le serment qu'ils avoient fait la veille entre les mains du général.

Cette rénovation d'un serment déja prêté avec tout l'appareil qu'exige une cérémonie aussi sainte, fut si touchante & si sincere de la part de ces braves Insulaires, qu'on leur rendit bientôt les larmes qu'ils venoient de répandre en le prononçant : une immense multitude de spectateurs partagea leur juste sensibilité. Les Corses s'estiment maintenant si heureux de se voir François & libres, qu'ils esperent qu'à l'aide de LOUIS XVI & de PAOLY, ils sauront, malgré nos ennemis, conserver les moyens de toujours l'être.

Après cet attendrissant spectacle, ils examinerent d'un œil curieux le monument auguste que le patriotisme avoit élevé pour célébrer l'inauguration de la liberté françoise.

Enſuite, pour donner à nos freres de Corſe des marques d'un attachement inviolable, MM. Saint-Pierre & Bollioud de Chanzieu, aides-majors généraux, ayant fait détacher un des drapeaux qui ornoient les côtés de chaque portique, le remirent entre les mains du commandant, le priant de l'accepter, *comme un ſigne de l'alliance que les François de Corſe venoient de contracter avec leurs freres de Lyon.*

Nos amis & camarades de Châlons, témoins de cette marque de bienveillance, daignerent auſſi en agréer un avec les mêmes tranſports de patriotiſme & d'amitié.

C'eſt ainſi que ce jour, auſſi mémorable que les précédents, fut terminé de part & d'autre par des témoignages de zele & d'affection ſans bornes ; c'eſt pour la défenſe de la liberté, que cinquante mille hommes, repréſentants de plus de deux millions d'ames, ſe ſont réunis de cœur & d'eſprit autour de ſon autel. Puiſſent, pour prix de leur amour pour la patrie, ces zélés Citoyens jouir long-temps du bonheur que la liberté peut produire, & n'éprouver jamais les maux que produiſent la licence & le fanatiſme !

MÉDAILLES

Frappées à l'époque du Camp fédératif.







La premiere représentant d'une face un Rocher, & de l'autre un Trophée.

La seconde représente, d'une face, le même Trophée que la premiere; & à l'autre face, LA LIBERTÉ, *sous la figure d'une Femme.*

Il en a été frappé une troisieme, représentant un Rocher & les Armes de la Ville, avec les Légendes : FÉDÉRATION MARTIALE. — TEMPLE DE LA CONCORDE. — FORCE, UNION & PROSPÉRITÉ.

DISCOURS prononcé au haut du rocher, par M. le Chev DERVIEU, général de l'armée fédérée, & commandant général de la garde nationale de Lyon.

QUEL ſpectacle pour la France de voir un ſi grand nombre de Citoyens réunis par la fraternité, pour le maintien de la liberté & pour la cauſe commune de la patrie ! Unis par les ſentiments, votre zele & votre patriotiſme vous mettent à l'abri de tout danger Soyons tous freres, & que les liens d'une même famille nous uniſſent à jamais. Faiſons le ferment ſur l'autel de la liberté, devant l'Eternel, devant le Dieu des armées, de vivre libres ou mourir. Généreux François, votre récompenſe eſt dans vos vertus: ſongez que votre bonheur & votre force ne dépendent que de votre union. En conſéquence, rejetez de votre ſein tout François capable de fomenter parmi vous la diſcorde ; ne donnez votre confiance qu'à des patriotes ſans reproches, dont le mérite ſeul eſt d'être vertueux. Zélés défenſeurs de la liberté françoiſe, que vos armes ne ſoient employées que pour la régénération de la France, contre les perturbateurs du repos public & les ennemis de votre liberté ; éloignez de vous ces êtres infâmes, qui ſous un maſque de vérité cachent la fauſſeté de leurs ſentiments, & ne connoiſſent d'autre devoir que celui d'anéantir leur patrie. Citoyens réunis de toute la France, jurons enſemble, ſur cet autel, de ſuivre la conſtitution nouvelle, d'être fideles à la Nation, à la Loi & au Roi, & de verſer juſqu'à

la derniere goutte de notre ſang pour la patrie : que vos vertus héroïques ſoient un rempart contre le vice qui, rampant & avili, ſera toujours terraſſé & foulé aux pieds par l'honneur & le ſentiment.

Serment civique & fédératif.

Nous députés des détachements des différentes gardes nationales, raſſemblés ſous les murs de Lyon, pénétrés de l'importance de la miſſion ſacrée qui nous a été confiée par nos commettants :

JURONS ſur l'autel de la patrie, & en préſence de l'Etre ſuprême, de maintenir de tout notre pouvoir la conſtitution du royaume, d'être fideles à la Nation, à la Loi & au Roi ; d'exécuter & de faire exécuter les décrets de l'Aſſemblée nationale, ſanctionnés ou acceptés par le Roi.

NOUS JURONS d'être inviolablement attachés à ce grand principe de la liberté individuelle, de protéger les propriétés particulieres & les propriétés déclarées nationales, d'aſſurer la perception de tous les impôts ordonnés pour le maintien de la force publique, d'entretenir la libre circulation des ſubſiſtances dans toute l'étendue du royaume, de maintenir, par-tout où nous ſerons appellés, l'ordre & l'harmonie, ſans leſquels les ſociétés ſe détruiſent au lieu de ſe perpétuer.

NOUS JURONS enfin de regarder comme ennemis irréconciliables tous ceux qui tenteroient de porter atteinte à la nouvelle conſtitution ; & nous repoſant avec confiance ſur la providence qui ſoutient notre patriotiſme, nous promettons de ſacrifier nos fortunes

& nos vies pour conſerver à nos deſcendants cette liberté après laquelle nous ſoupirions depuis ſi long-temps.

SIGNATURES des Officiers en tous grades & Citoyens militaires, qui ont ſigné par repréſentation des Détachements & Députations qui ſe ſont rendus au Camp fédératif.

Duvin, capitaine-commandant des gardes nationales de Saint-Quentin & Montaud, département de l'Iſere.
Mogniat de l'Ecluſe, commandant le détachement de Belleville en Beaujolois.
D'Abrye, major de la garde nationale de Belleville.
Denavit, capitaine de la garde nationale de Belleville.
Joudioux, capitaine de la garde nationale de Belleville.
Gachet, aumônier de la garde nationale de Belleville.
Martiniere, officier municipal de la paroiſſe de Thurin, député à la fédération.
Bally, commandant le détachement de Beaurepaire.
Grayion, capitaine-commandant à Montbriſon.
Platel Duſſays, officier de la garde nationale, & député de la ville de la Mure en Dauphiné.
Dementhon, officier.
Dementhon fils, officier.
Dufour, officier.
Grangeon, officier.
Montagnon, capitaine de la garde nationale de Loyette en Bugey.
Villard, capitaine de la garde nationale de Revel en Dauphiné.
Perrin, Major-commandant de la garde nationale de Bel-Aqueil & Meſſenas unis, département de l'Iſere, commandant les détachements de Frontonas à l'île d'Abeau, pour la préſente fédération.
Joſeph-Henry de Rivoiret, colonel de la garde nationale de la de la comté des Eparres en Dauphiné.
Quincieu fils, major-commandant de la garde nationale de Moras en Dauphiné.
Jean-Marie Durret, capitaine de la garde nationale de Chazelles.
Desherbays, colonel-commandant de la garde nationale de Vienne.
Merlat, colonel de la garde nationale de St. Symphorien-le-Château, député,
Levrat, capitaine en pied.
Clozel, député de la garde nationale de St. Félicien en Vivarais.
Morel, ſous-lieutenant de Jailleu en Dauphiné,
Simonet, colonel de la Côte-St.-André.
Robert cadet, porte-drapeau de la garde nationale de la ville de la Voûte en Vivarais.
Gouyet, capitaine d'Anjou.
Gremion, major en ſecond, de Serrieres en Vivarais.
Fiant, lieut. de la premiere compagnie du bataillon de Serrieres.

Rivoiron, capitaine en ſecond de la garde nationale de Serrieres en Vivarais.
Lamarque, ſous-lieutenant & ſecretaire du bataillon de Serrieres.
Salomon, député de Boſſieux, Arjay, Faramans & Pajan, en Dauphiné.
Dargout, capitaine de la garde nationale de la Côte-St.-André.
Carre, cap. député de la garde nationale de St. Jouarre en Dauphiné.
Bonnet, ſous-lieutenant de la garde nationale de Beaumont, diſtrict de Valence en Dauphiné.
D. Genſel, lieut. de la garde nationale de Valence en Dauphiné.
Garnier de la Barregre, colonel des gardes nationales des bourgs de Beaumont & Mont-majour, diſtrict de Valence.
Felix Ducros, ſous-lieutenant de la garde nationale de Beaumont, diſtrict de Valence.
Chomel, capitaine de la paroiſſe de Chambalud, pour la garde nat. de la commune d'Anjou, dont dépend la paroiſſe de Chambalud.
Chomel d'Anoulle, capitaine de la garde nationale de Bouge, commune d'Anjou, en Dauphiné.
Dupuy de Samans, commandant en ſecond de la garde nationale de la ville de Lagnieu en Bugey.
Savarit, vicaire d'Ambérieux, & aumônier de ſa garde nationale.
Buet de Poviſat, colonel de la légion des huit paroiſſes réunies de Maubec & St. Alban en Dauphiné.
Gentel, curé de Meynis, aumônier de la légion de Maubec & St. Alban.
L. Chorel, lieutenant-colonel de St. Paul-en-Jarrêt. } chef-lieu
Lisfranc de St. Martin, major de St. Paul-en-Jarrêt. } de canton.
Bertrand, lieutenant-colonel-général des huit communautés de Maubec & St. Alban réunis.
Voiron, curé de Domarin, officier municipal des huit paroiſſes connues ſous le nom de municipalités de Maubec & St. Alban.
Roche, chirurgien-major de la légion de Maubec & St. Alban y réunis.
Angélique Delorme, député du bourg d'Oiſan & Clermont en Oiſan.
Chabre, député de la communauté de Romette en Dauphiné, près de Gap.
Roſſier, capitaine-député de Beaumont, diſtrict de Valence.
Caſmenterie de Montiliet, lieutenant de la premiere compagnie, député du diſtrict de Billont, au département du Puy-de-Dôme.
Auſſandon, ſous-lieutenant de la premiere compagnie, député du diſtrict de Billont en Auvergne.
Didier, capitaine de la légion de Livron, & député de la communauté.
Mazade, capit.-comm. de la légion de Livron, & député de la Comm.
Caillet cadet, capitaine de chaſſeurs de la légion de Livron, & député de la communauté.
M. Liotard, capitaine-commandant de la légion de Monmairand, & député de la communauté, diſtrict de Valence.
St. André, colonel-commandant la légion de Rouſſillon, près le Péage, en Dauphiné.
Bieſſe, capitaine de la légion de la ville de Perouges en Breſſe.
Marron l'aîné, major de la garde nationale de Beaufort en Dauphiné.
Créoril, capitaine de la garde nationale de Beaufort en Dauphiné.
Garil, capitaine-commandant du détachement de Sablon.
Sercleral, commandant du détachement de Villeneuve-de-Marque en Dauphiné.
Piton, commandant du détachement de Villebois en Bugey.

Garciel, capitaine en chef de la garde nationale de Vaunaves, proche de Creſt, en Dauphiné.
Duport, chanoine, aumônier du détachement du bourg de Cerdon en Bugey.
Jean Broſſard, ſous-lieut. du détachement de Sablon en Dauphiné.
J. Collet, curé & aumônier de la garde nation. de Soucieu-en-Jarrêt.
Thomé, capitaine-commandant, & député de la ville de Romans.
Clément la Tourdiere, capitaine-commandant de la garde nationale de Romans, député.
Chomel, député de la garde nationale de Romans.
Gemeau, maire de Trevoux, député.
Goy, commandant le détachement de Trevoux.
Duchand, colonel de la garde nationale de Ceſſieux en Dauphiné.
Alexis Varnet, lieutenant de la garde nationale de la paroiſſe de Vaſſelin, & député.
Marchand, capitaine, député de la communauté de St. George-d'Eſpérance en Dauphiné.
Perouſe du Perrier, colonel des gardes nationales du Péage près Rouſſillon en Dauphiné.
Jacquier, maire d'Aſſiere, député.
Pras, capit. en ſecond, député de la garde nationale de Pommiers.
Roy l'aîné, lieutenant-colonel, commandant le détachement de la garde nationale de Bourgoin.
Buiſſon, Major de Bourgoin.
La Serre-Lilatte, capitaine-commandant de Bourgoin.
Doncieux fils, capitaine en ſecond.
Robin, lieutenant-ſecretaire de la garde nationale de Bourgoin.
Dupré, commandant de Janneriat en Dauphiné.
Gaget, aide-major à Bourgoin.
Gaget, capitaine-commandant de Bourgoin.
Joſſaud, ſous-aide-major de la garde nationale de Bourgoin.
Montagne, } députés de la garde nationale de la ville d'Aix en Pro-
F. Suchet, } vence, département des Bouches du Rhône.
Andrieu, major de la garde nationale de Ruy.
De Rouffier, commandant le détachement des gardes nationales de la Buiſſe en Dauphiné, près de Voiron.
Glaſſon, officier de la garde nationale de Vienne.
Lauranſon, capitaine-commandant de la garde nationale du Bourg de Grivors.
Noiyat, capitaine-commandant du Pinet en Dauphiné.
Roſtaing, capitaine du Pinet.
Bied, adjudant.
Du Curtyl, adjudant de la garde nationale de Bourgoin.
J. Deléand, capitaine en premier de la garde nationale de Clerieux en Dauphiné.
Saſtre, lieut. de la garde nationale de Bel-Aqueil, départ. de l'Iſere.
Monarque, commandant la garde nationale de Varambon en Breſſe.
A. Deléand, capitaine en ſecond de la garde nationale de Clerieux.
A. Guichard, premier capitaine de la garde nationale de Clerieux.
Francillon, lieutenant en premier de la garde nationale de S. Nazaire en Dauphiné, député.
Chomel de Brouain, capitaine des grenadiers de Boulieu en Vivarais.
Girier, colonel du détachement de la Verpilliere en Dauphiné.
Jubié, commandant de la garde nationale de la Saône, département de l'Iſere, nommé lieutenant-colonel des députés de la fédération.

Jacollin, porte-drapeau, & député de la garde nationale de Crolle en Dauphiné.
J. Marc, major-commandant de Cohanos & Curſon en Dauphiné.
Vial, aumônier de la garde nationale de Chatte, département de l'Iſere.
Aubry ainé, commandant du détachement & de la garde nationale de Saint-Laurent-du-Pont en Dauphiné.
G. Vial, capitaine-commandant du détachement du Péage près Romans, département de la Drôme.
Molard, commandant du détachement de la garde nation. de Miribel.
Bouvié la Blache, commandant de la garde nationale de Chatte, département de l'Iſere.
Diſdier, député de la municipalité de Crolle en Dauphiné.
A. Juveneton, lieutenant-colonel de la garde nationale de Haute-Rive en Dauphiné, député.
Piget, commandant le détachement de la garde nationale de Tournus.
Piot, officier.
Caron, capitaine-commandant de la garde nationale d'Orange.
Beroud, député de Veronne en Forez.
Trouilhion, ſous-commandant & député de la garde nationale de Vignieres-Chapeau-Cornier.
Varnet, ſergent, député de la garde nationale de Vignieres-Chapeau-Cornier.
Charuet, commandant de la municipalité de Saint-Savin en Dauphiné.
Dupuy, colonel de la garde nationale de Gillonay, département de l'Iſere.
Perreton, lieutenant-colonel de la garde nationale de Gillonnay, département de l'Iſere.
Boullu, commandant d'Eydoche.
Empton-Falcon, capitaine de la premiere compagnie de la même garde.
Chaſtel, Moureau, Caſtillon & Savoye, députés de la garde nationale de Taraſcon en Provence.
Chaſtel, capitaine.
Greiſe, par délibération, capitaine-commandant de la garde nationale de Charmes en Dauphiné.
De Rouville, major de la garde nationale de Trevoux.
Bert, capitaine-commandant de Châteauneuf-d'Iſere.
Freſſenel, commandant de la garde nationale de Chieſſy en Lyonnois, département de Rhône & Loire.
Dagarges, capitaine de la garde nationale de Neuville-l'Archevêque.
Blanc, capitaine aide-major de la garde nationale de Tarare en Lyonnois.
Odrax fils, capitaine en pied de la garde nationale de Condrieu.
Mercier, ſergent de la garde nationale de Mâcon.
Simonet, lieutenant de la garde nationale de Tarare.
Madinier, lieutenant de la garde nationale de Tarare.
Andrieu, lieutenant de la garde nationale de Tarare.
Portier, capitaine-commandant de la garde nationale, Régiment de Tournon.
P. Seſtier, officier de la garde nationale des Tourrettes.
Degle, officier de la garde nationale des Granges-de-la-Champ.
Lirié, commandant de la milice de Duerne en Lyonnois.
Lavel, colonel de la garde nationale de Rozieres, en députation à Lant en Vivarais.

Pic, capitaine, député de la milice nationale de Tinieux & Pont-de-Chery.
Boiffier de Lubac, officier, député de la garde nationale de Saint-Fortunat.
Popon, capitaine-commandant d'Etyrome en Dauphiné.
Fiot, aide-major de la garde nationale de Tournus.
Thurot, capitaine de la garde nationale de Tournus.
Arnaud, capitaine de la garde nationale de Gervand en Dauphiné.
Rondet, lieutenant de la garde nationale de Gervand en Dauphiné.
Locne, caporal de la garde nationale de Pont-d'Ain en Breffe.
Rollet-Stain, chanoine de Chatillon-lès-Dombes, aumônier de Varambon & de Meximieux en Breffe.
Grumel, colonel de la garde nationale de St. Chef, département de l'Ifere.
Varnet, capitaine en chef de la garde nationale de Vaffelin en Dauphiné.
Boffard, par délibération, capitaine-commandant de la garde nationale de Bron en Dauphiné.
Pamoffon, colonel de la garde nationale des paroiffes unies de Serezin, &c. en Dauphiné.
Claude Condamin, colonel de la garde nationale de Mornant en Lyonnois.
Guillermin, curé d'Oitier, canton de St. George-d'Efperanche, diftrict de Vienne, département de l'Ifere, officier municipal dudit Oitier.
Guillambaud, major de la garde nationale de Condrieu.
Patiffier, capitaine de la garde nationale de Condrieu.
Vilant, curé, maire & député de la paroiffe d'Amviffin en Dauphiné.
Regnernet-Florentin, fous-commandant de la garde nationale de Serres en Viennois, département de la Drôme.
Reymond de Gerbey, fourrier des chaffeurs de la légion Viennoife.
Gelas, fufilier de la légion Viennoife.
Etermet, capitaine-commandant de la garde nationale d'Oitier, département de l'Ifere.
Regnault, capitaine de la garde nationale de St. Donat en Dauphiné.
Regnault fils puîné, lieutenant de la garde nationale de St. Donat en Dauphiné.
Roffet, capitaine-commandant de la garde nationale de Clavezon en Dauphiné, député.
Dode, lieutenant-colonel de la garde nationale de Voiron.
Le chevalier de Gripiere, commandant général de la garde nationale de Pont-de-Vaux en Breffe.
Tupinier, porte-drapeau de la garde nationale de Pont-de-Vaux.
Perier, capitaine de la garde nationale de Moirans en Dauphiné.
Meunier, commandant de la garde nationale de Mâcon.
Dervieux aîné, capitaine en chef de la garde nationale du Péage près Rouffillon en Dauphiné.
Billiot, lieutenant de la garde nationale du Péage près Rouffillon.
Goemet, aide-major du détachement de Moirans en Dauphiné.
Dode, capitaine de la garde nationale de St. Gervais en Dauphiné.
Laurencin, maire, député de la garde nation. de Verizet en Mâconnois.
Jacques Montabonnel, député de l'état-major de la garde nationale de Nozieres.
Buiffon, colonel, député de Vaudemont.
Bertrandier, lieutenant.
Chevallier, commandant de la garde nationale de Virieu en Dauphiné.

Muoffin du Fayet, porte-enfeigne.
Fuzier, capitaine-commandant de la garde nationale de Virieu, de la paroiffe de St. Honoré en Dauphiné.
Lechifont, fergent.
Marchand, colonel, député de la garde nationale de Rives en Dauphiné.
Barbier, fous-lieutenant, commandant, député de la garde nationale de Talluis en Dauphiné.
Meja, député, lieutenant des grenadiers de la milice nationale de Liemps.
Gauthier fils ainé, major de la garde nationale de St. Genis-Terre-noire en Lyonnois.
Charney, capitaine dudit lieu.
Auril, capitaine dudit St. Genis.
Perrot, aide-major, député de la garde nationale de St. Victor en Vivarais.
Chieze, colonel de St. Victor en Vivarais.
J. Marchand, premier capitaine de la garde nationale de Roybon en Dauphiné, en députation.
Belle, lieutenant d'Eyrome en Dauphiné.
Grallias, capitaine de la garde nationale de Ponfard en Dauphiné.
Morin, fergent de la garde nationale de Beaujeu.
B. Prond, capitaine-commandant, député de la garde nationale de Bellegarde en Dauphiné.
Ollivier, colonel de la garde nationale de la Tour-du-Pin en Dauphiné.
Paradis, lieutenant, député de la garde nationale de St. Andeol en Lyonnois.
Dandelin, commandant général de la garde nationale de Bourg-en-Breffe, département de l'Ain.
Duboft, commandant en chef de la garde nationale de Mont-Revel en Breffe, département de l'Ain, nommé colonel des députés.
Vaffieux, colonel en chef, député de la garde nationale de St. Nazaire en Royan, & fa banlieue.
La Trenange, command. de la garde nationale de St. Didier en Vélay.
Chavanat, commandant, député de la communauté d'Eybens.
Latour-de-Vadau, comm. de la garde nationale de Firminy en Forez.
Lattard-du-Chevallard, colonel de la garde nationale de Montbrifon.
Boury, colonel de ladite garde de Montbrifon.
Lavague, lieutenant de ladite garde de Montbrifon.
Feya-Roftaing, capitaine-commandant de la légion de Chanat, département de l'Ifere.
Conftantin, aumônier de la fédération & de la milice nation. de Valence.
Camet-du-Colombier, capitaine en chef de la garde nationale de Rouffillon en Dauphiné.
P. Charvet, officier municipal, & député des communautés de Renage & Beaucroi-Saint-Antoine en Dauphiné.
Pierre Rambert, cap. député de la garde nationale de Roybon en Dauph.
Pierre Sebelin, capitaine de la garde nationale de Roybon en Dauphiné.
Benoît Reymond, capitaine en chef, député de la garde nationale de Salaize, près le Péage de Rouffillon, en Dauphiné.
Pernet, capitaine de la garde nationale de Nozieres en Vivarais.
Chomet-de-Gervand, capitaine en fecond de la garde nationale de Chatte en Dauphiné.
Julin fils cadet, capitaine, aide-major, député de la garde nationale de Chatte en Dauphiné.
De Troyat, colonel & député de la garde nationale de St. Verant en Dauphiné.

Chanssy, major de la garde nationale du Bourg St. Andeol en Vivarais, & nommé major de la fédération.
Giraud, capitaine de la garde nationale du Bourg St. Andeol.
Julin, capitaine, député de la garde nationale de Chatte en Dauphiné.
Garnier, curé d'Eyrieu, aumônier de la garde nationale de Pinet en Dauphiné.
Drevon, colonel, député de la garde nationale du Pont-de-Beauvoisin, département de l'Isere.
Bruny, premier lieutenant, député de la garde nationale de Chatte.
Teillard, colonel de la garde nationale de Beaujeu, en détachement.
Roch, député de la communauté d'Atlhemonay, réunie à St. Donat.
Perinet, capitaine de la garde nationale de la ville de Cluny.
Chevalier Dumonceaux, porte-enseigne de Cluny.
Gerard, major de la légion des chasseurs de Gap en Dauphiné.
Boin, commandant de la garde nationale de Curis au Mont-d'Or.
Geoffroy, capitaine de la garde nationale de Curis.
Beringer, capitaine, député de Cervieres en Forez.
Chabre l'aîné, lieut. député de la garde nationale de Gap en Dauphiné.
Crozet, lieutenant des grenadiers nationaux de Gap, député.
Maillard, sous-lieutenant de la garde nationale de Feurs.
Champion, capitaine, député de Rame en Dauphiné.
Jullien cadet, lieut. des chasseurs, député de Die en Dauphiné.
Guichard, député de la communauté de Vatileu en Dauphiné, & commandant de la garde nationale dudit lieu.
Laurencin, capitaine-commandant de la garde nationale d'Eydoche en Dauphiné.
Pignard, major de la garde nationale de Bully en Lyonnois.
Duboft, major de la garde nationale de St. Germain-sur-l'Arbresle.
Baclon, quartier-maître, député de Châteauneuf-de-Galaure en Dauphiné.
Gerentel de Salumaux, colonel en premier de la ville de St. Rambert en Forez.
Archimbaud, major.
Barrallier, aide-major.
Lardet, capitaine de la garde.
Tavirerot, commandant.
Tardy, capitaine de la garde nationale de St. Rambert en Forez.
De Langlade, notaire royal, commandant de la garde nationale de St. Didier-sous-Riverie en Lyonnois.
Vachon, capitaine en premier de la légion de St. Aupre en Dauphiné.
Dupré, maire d'Avaize en Lyonnois.
Chorié, député de St. Hilaire.
Tivollier fils, colonel & député de St. Etienne-de-Crovay en Dauphiné.
Termet, major de la garde nationale de l'Oriol & Clivoux en Dauphiné.
Mestral, capitaine en premier du détachement de Serrieres en Vivarais.
Garnier, colonel & commandant le détachement de la garde nationale de Quincieux en Lyonnois.
Chabriere, lieut. colonel de la garde nationale de l'Oriol & Clivoux.
Souillere, chirurgien-major du bataillon de Serrieres en Vivarais.
B. Roux, député de la municipalité d'Illins en Dauphiné.
Bois, député, major & command. de la garde nationale de Reaumont.
Lapierre, député de la garde nationale de St. Sorlin en Bugey, département de l'Ain.
Fanton, fourrier, député de la garde nationale de Croffey en Dauphiné.

Desjardins

Desjardins, capitaine-aide-major, commandant la légion de Coubleville.
La Roche Negly, lieutenant colonel de la légion d'Issengeau.
Chevalier Descombes, député, commandant du détachement de la garde nationale de Faverge en Dauphiné.
Perruccel, député dudit Faverge.
Monettier cadet, député, lieutenant de la garde nationale de Loye.
Grabit, député, capitaine de la garde nationale d'entre deux Guiers.
Martine, capitaine-commandant des cent hommes d'armes de la garde nationale de Bagé, département de l'Ain.
Buissiere, commandant de la garde nationale de Pommiers, département de Rhône & Loire.
Bolhit, chirurgien-major de la garde nationale de Bourg, département de l'Ain.
Roux, officier du détachement de la garde nationale de Cerdon en Bugey.
Joseph Dumas, capitaine de la garde nationale de la paroisse de Loire.
Merciere, lieutenant } dudit détachement de Loire.
Antoine Grange, adjudant } dudit détachement de Loire.
Genin, lieutenant-colonel de la garde nationale de St. Vallier en Dauphiné.
Le chevalier de Grailly, commandant de la garde nationale de Saint-Vallier, & chargé par la municipalité de la Motte & celle d'Anneron, de leur adhésion.
Cany, commandant les dragons de la garde nationale de St. Vallier, chargé de la lettre d'adhésion de la communauté d'Albon en Dauphiné.
Perret, lieutenant de la garde nationale de Varambon en Bresse.
Reboul, député de la garde nationale de la ville de Mondragon.
Lapierre, commandant de la garde nationale de St. André-la-Pallud en Dauphiné.
Boissier, commandant de la garde nationale de Fitillieu en Dauphiné.
Doucet, colonel, député de la garde nationale de St. Hilaire, de la côte St. André en Dauphiné.
Mazaudier, colonel de la garde nationale de Champier en Dauphiné.
Raphaël, capitaine & député de la paroisse de Charnocle en Dauphiné.
Vinattier, grenadier de la garde nationale de Moulins en Bourbonnois.
Moraud, capit. en chef des gardes nation. de Cremieu en Dauphiné.
Couchoud, colonel de la légion de Cremieu.
Michellon, adjudant, commandant le détachement des dragons de Voiron.
Merley, major, commandant en chef le détachement de Valencin.
Geneve de Mezy, prêtre, aumônier suppléant du bataillon de Serrieres en Vivarais.
Chaponnod, lieutenant-colonel du bataillon de Serrieres.
Jars, major & commandant en chef de la garde nationale d'Entreguay-le-Bas, aux Echelles en Dauphiné, & chargé d'une lettre d'adhésion de St. Christophe en Dauphiné.
Marnot, commandant de la légion de St. Aupre en Dauphiné.
J. B. Ainard, député de la garde nationale de Colligny.
Condantia, curé de Chasselay & les Cheres, aumônier du canton de Chasselay.
Guichenon, major, commandant de la garde nationale de Châtillon-lès-Dombes.
D'Azemard, aide-major de la garde nationale de la Voutte, bas Vivarais, département d'Ardeche.

Lambert Molliere, sous-aide-major de la garde nationale de la Voutte, bas-Vivarais, département d'Ardeche.
Merle, premier quartier-maître de Ste.-Foy-lès-Lyon.
Matté de Beaurevoir, lieutenant-colonel, commandant le détachement de St. Germain-Laval en Forez.
Déaux de Saulet, capitaine aux grenadiers.
Lallemand, capitaine en second de la garde nationale de Serrieres en Vivarais.
Collonge, major du chef-lieu du canton de Chasselay.
Molliere de Verne pere, capitaine des grenadiers de la garde nationale de la Voutte, bas-Vivarais, département d'Ardeche.
B. Bernadon, major, député de Messimy en Lyonnois.
Lourton, lieutenant-colonel de la milice de Chatonnay en Dauphiné.
Chapuis, lieutenant du détachement de la garde nationale de Semur en Brionnais.
Desilles, lieutenant-colonel de la Voutte, département d'Ardeche.
Molliere de St. Alban, capitaine, commandant le détachement de la Voutte, bas-Vivarais, département d'Ardeche.
Banam, commandant du détachement de Chalamont en Dombes.
Moralle, commandant le détachem. de la ville de Perreux en Beaujolois.
Denachon, major de la garde nationale du Puy en Vélay.
Bourjailliat, député de la garde nationale des Avenieres en Dauphiné.
Panat, député du comté du Mothieu Boxozel.
Martin, capitaine, député du régiment national de Montelimar.
Pourret cadet, lieutenant, député de la garde nationale de Vernon, département d'Ardeche.
Ennemond Chapa, lieutenant du détachem. de la ville de Condrieu.
Donnerieux, capitaine du détachement de la ville de Condrieu.
Mogniat de l'Ecluse, commandant le détachement de Belleville en Beaujolois.
Raimbaux, commandant le détachement de Dijon, département de la Côte-d'Or.
Hybert, colonel de la garde nation. du district de St. Jean-de-Bournay.
Jiffin, major, député de la garde nationale de Chatte.
De Bourget de Ceveria, major de la garde nationale de Louhans.
David, major du régiment de la garde nationale d'Avignonnet, & député du comté de Trieves.
Molin, fusilier du détachement d'Annonay.
Terrat, officier, } de Valence.
Tisson, officier, } de Valence.
Rochegude, de la Voutte.
Rogier, chevalier de St. Louis, commandant le détachem. de Moulins.
Tivollier fils, capitaine en premier des chasseurs, détach. de Voiron.
Chabroud, capitaine-aide-major de St. Jean de Bournay.
Moreau de la Belive, colonel, commandant le bataillon de la garde nationale du canton de Serrieres en Vivarais.
J. M. Bacaryn, prieur-curé de Noziere en haut-Vivarais, département d'Ardeche, procureur de la commune, & aumônier de la garde nationale, député, district de la ville de Desagne.
Gillet, capitaine de Chalaix.
Raimond, capit. & d puté de la garde nat. de Farges, pays de Gex.
Baret, député & capitaine du Pont-de-Beauvoisin.
Trouillier, fusilier de la garde nationale de Châteauneuf-d'Ire.
Vernarel, sergent de la garde nationale de Bourg en Bresse.

Broal, colonel, commandant de la garde nationale de Vaux-en-Vélin en Dauphiné.
Turpin, député de la garde nationale du détachement de la communauté de St. Barthelemy-de-Val en Dauphiné.
Rolland, lieut. colonel de la députation de la garde nation. d'Echalas.
Claude Mazet, fusilier de Valence.
Vachez, capitaine en chef de députation de la garde nationale de St. Just-en-Chaleffin.
Joseph Beguin, lieut. de la garde d'Elant en Dauphiné.
Bizet, lieut. colonel de la garde nationale de St. Jean-de-Bournay en Dauphiné.
De Gondrecourt, fusilier de Treffort en Bresse.
Barjon, capitaine, commandant le détachement de St. Julien-Molin-Molette.
Comte, capit. de la garde nation. de Pommiers en Beaujolois.
Lecbnan, officier du détachem. de la commun. de Ponsar, compagnie de Chercin, de Posos en Dauphiné.
Rivoire, capit. en second de la garde nationale de Tournon.
Blanc, aide-major de Colligny.
Massot, sergent de St. Jean-de-Bournay.
Battur, aide-major de la troupe nationale de Montrevel, département de l'Ain.
Bonjean, aumônier d'Artas.
Faure, aumônier du détachement de Mezireux.
Guichard, major de la garde nationale de Cremieu.
Guigoult Dauphin de Toul, premier capit. de la légion de St. Jean-de-Bournay.
Mathon de Varambon, lieut. en premier, commandant le détachem. de Bourg-Argental, département de Rhône & Loire.
Després, major de la garde nation. d'Anthon en Dauphiné.
Pichat, major de la garde nat. de St. Jean-de-Bournay en Dauphiné.
Dumas, aumônier de St. Jean-de-Bournay.
L'abbé de Lami, aumônier du détachement de Condrieu.
Cleret, commandant le détachement de St. George-Espéranche.
Grerné, commandant la milice nationale de Colligny, département de l'Ain.
J. Roche, adjudant de la garde nationale de Veurcy en Dauphiné.
Mollard, aumônier du détachement de Cremieu.
Louis Henry, lieut. de la milice nation. de la ville de Condrieu.
Dugas du Villard, colonel de St. Chamond.
Revolat, capitaine à Vienne.
Basson, député de Larejasse.
Gromier, commandant, député de Colligny.
Thoubillon, capitaine du détachement de Poncin en Bugey.
Cabanne, major, commandant de la garde nat. de Ste. Foy-lès-Lyon.
Balme, colonel, chef du détachement de Billon.
Arnaud, capitaine-aide-major,
Robinod de Clery, porte-drapeau,
A. Onnel, capitaine,
Rubod, lieutenant-colonel,
Bernier, capitaine,
Rivail,
Guillot cadet, capitaine,
Bacquet, aide-major,

} de Billon.

Engle, lieutenant, député de Lons-le-Saunier.
Croft, lieutenant du Pont-de-Beauvoifin.
Pravaz, capitaine, & député de la garde nationale du Pont-de-Beauvoifin.
Allix, député, aide-major de la ville de Cureaux.
Poizat aîné, capitaine en fecond de la premiere compagnie de la garde nationale de Mâcon.
S. Mione, lieutenant-colonel de la garde nationale de Tarare.
Andrieu, capitaine du détachement de Tarare.
A. C. Bertier, député de la garde nationale de Nancy.
Le chevalier de Janin de Combe-Blanche, commandant-général, colonel de la garde nationale de la Guillotiere.
Armand, député de la communauté de Champagne en Vivarais.
Marion-la-Rouffiere, député de la garde nationale de Faverge & Veyrin.
Barruel, capit. de la garde nation. de la Frette en Dauphiné.
Martin Cauleft, maréchal-de-logis des dragons de la milice nationale de Voiron.
Daurier de Prerfac, capitaine en premier, député de la garde nationale de la ville de Craponne, en Vélay.
Diéol, commandant de la garde nationale de St. Laurent-de-Mure, département de l'Ifere.
Randun, officier des dragons de Voiron en Dauphiné.
Boyer, premier capitaine de fix compagnies, capitaine en fecond de la deuxieme divifion de la garde nationale de Bourgoin, député pour le détachement de Lyon.
Raillon, capitaine en fecond du détachement de Bourgoin.
Bied, colonel de la garde nationale de Diemoz.
Morel de la Chapelle, capitaine de la garde nationale de Moniftrol-l'Evêque.
Michaut, colonel de Thizy en Beaujolois.
Copain Magon, député de St. Vérant.
Martin, officier, } députés d'Etoile en Dauphiné.
Martin fils, officier, }
Thomas, officier, }
Dupuy, commandant de la ville de Lagneu, en Bugey.
Berlier, officier du détachement de la ville de Lagneu en Bugey.
Monavon cadet, aide-major de la garde nationale de Pont-de-Beauvoifin.
Peroufe fils, colonel de la garde nationale du port de Condrieu.
Didier, lieutenant en premier de Chateaubourg, commiffaire député.
Charbonnet, député, adjudant de Chateaubourg.
Clément, capitaine du détachement de la garde nationale de Lombin en Dauphiné.
Dubreuil, colonel du détachement de Cerdon.
Viret, major de la garde nationale du bourg d'Eyrieux, en Dauphiné.
Beau, capitaine député de la garde nationale de Colonges.
Etienne Bompard, premier capitaine du bataillon N°. 6, de Marfeille.
Pafcoret, capitaine, député de Colonges.
Pierre Chatelard, adjudant de la garde nationale de St. Loup.
Champion, major de la garde nationale de Pomard en Bugey.
Hébert Fabre, cinquieme capitaine du bataillon de Marfeille.
Pierron, capitaine de Savigny.
J. Chazaute, major de Châlons-fur-Saône.

Charreton, colonel-commandant de la garde nationale de St. Quentin, Grenay & même Famille, en Dauphiné.
Chapuys, aide-major, de Mâcon.
Guillard, major de la garde nationale d'Amplepuis en Beaujolois, & St. Jean.
Chambion, capitaine-commandant de Châlons-sur-Saône.
Dethy de Milly, capitaine-commandant de la garde nationale de Roanne en Forez.
J. P. Etienne, député du douzieme bataillon de l'armée Marseilloise.
Le vicomte de Baune, député & commandant la garde nationale de la ville de Montfaucon, département de la haute Loire.
Descherbey, colonel du bataillon de la garde nationale de Vienne.
Devalainse, capitaine-commandant.
Le chevalier de Nuzeret, colonel, commandant de la garde nationale de Pont-de-Veyle, en Bresse.
Defranc, capitaine, commandant de la garde nationale de Pont-de-Veyle en Bresse.
Rozet, député de la garde nationale, } de Toulon.
Aroux, sous-lieutenant, }
Gilliot, capitaine de la garde nationale de Nantua.
Lebreman, capitaine de la garde nationale de Nantua.
B. Lebrument, capitaine de la garde nationale de Tarare.
Bertholomey, lieutenant-colonel de la garde nationale de Verdun en Bourgogne.
Gay, major de la garde nationale de Seissel en Bugey.
Ogier de la Cottere, commandant de Vinay, & député de Serres & Vatilieu.
La Coste, capitaine des grenadiers de Vinay.
Maurier de Pradon, colonel de la garde nationale de Nantua.
La Salle, aumônier de la garde nationale de Vinay en Dauphiné.
Madinier du Veilhat, capitaine, commandant des chasseurs du mandement de Serrieres, bas-Vivarais, pour Feline, Charnas, Vinzieu, Brossin & St. Jame.
Janin, capitaine de la garde nationale de St. Just-en-Chevalet.
Chana du Coin, lieut.-colon. de la garde nationale de Nantua.
Mollard, capitaine en second de la garde nation. du Bois-d'Oingt.
Chazelle, curé du Bois-d'Oingt, aumônier.
J. M. Gonnet, chirurgien du Bois-d'Oingt.
Delaique, capitaine de la garde nationale de Poncin en Bugey.
Veyron, officier.
Bonnet aîné, capitaine de la garde nationale de Dogron.
Benoit, sergent de la garde nationale de Poncin en Bugey.
Brunel, lieutenant de la deuxieme compagnie de la garde nationale de Montbrison.
Pierre Johannot, capitaine-commandant de la cinquieme compagnie d'Annonay.
Chabert, capitaine, commandant de la garde nationale de Châtillon-d'Azergues.
Dubouchet, commandant de la garde nationale de Sury-le-Comtal.
Laindet de Lalonde, capitaine, } de Sury-le-Comtal.
Laforest, major, }
Fuzier, porte-drapeau du détachement de la Voutte en Vivarais.
Marduel, capitaine de la garde nationale de Châtillon-d'Azergues.
Dupinaque, capitaine de la Voutte en Vivarais.

Mollard, major.
Demelat, chef de la légion de St. Symphorien-d'Ozon.
Leorat, major du diſtrict de Caluires.
Johannot, capitaine de la garde nationale, diſtrict du Griffon.
Duſerre, lieutenant de la Voutte.
Duſerre-Grand-Thorance, officier, citoyen dans la compagnie de la Voutte en Vivarais, département d'Ardeche.
Chomel, lieutenant du détachement d'Annonay.
L'Abbé, premier officier municipal de la comté de la Baſtie de Montgaſcont, en Dauphiné.
Jomard, lieutenant de la garde nationale de Savigny en Lyonnois.
B. Puy, capitaine de la garde nation. à Lyon, diſtrict de rue Neuve.
Lambert, lieutenant.
F. Devay, porte-drapeau.
Verdet, capitaine de la garde nationale du Thyx, en députation.
Sauzeas de Barge, capitaine-commandant de la députation de St. Etienne, de Rhône & Loire.
Mulſant, colonel de la garde nation. du bourg de Thizy en Beaujolois.
Vial, capitaine de la cinquieme compagnie de la garde nationale de Montbriſon.
Tance, capitaine en ſecond du diſtrict d'Annonay.
Chrochier, major de la garde de Rive-de-Gier.
Viel, capitaine de la garde nationale de Rive-de-Gier.
Bertrand, curé, maire de Dommartin, aumônier du détachement de Pont-de-Veyle.
Duboſt, capitaine du diſtrict de St. George.
Ballay, lieutenant du diſtrict de St. George.
Mort, capitaine du bataillon de Seiſſel & Oliexe.
Foreſt, adjudant du détachement de Valence en Dauphiné.
Augroz, adjudant du détachement de Châlons-ſur-Saône.
Dupin cadet, capitaine des Villes de la Voutte en Vivarais.
Dode, officier de la garde nationale de Chagny en Bourgogne.
Frachon, capitaine, commandant le détachement d'Annonay.
Dayme, maréchal des camps & armées du roi, commandant le détachement d'Annonay & ceux du diſtrict.
De Soras, major du détachement d'Annonay.
Cuchet, commandant à St. Antoine en Dauphiné.
Béranger, commandant du Bourg-lès-Valence en Dauphiné.
Boiſverd, capit. com. de la g. nat. de Veurey, au départ. de l'Iſere.
Madenier cadet, capitaine des volontaires de Voiron.
J. Imbert, lieutenant, député de la Tronche, près Grenoble.
Bellemain, lieutenant de la compagnie des canonniers.
Paſquet de Leyde, lieutenant de la garde nationale de Bourgoin.
Radel de la Merlée, commandant le détachement de Thiers.
Guillermet, lieutenant de Ste. Colombe-lès-Vienne en Lyonnois.
Chaumartin, ſous-lieut. de Ste. Colombe-lès-Vienne en Lyonnois.
Armand, aumônier de Ste. Colombe-lès-Vienne en Lyonnois.
Champinot, capitaine d'Ampuis en Lyonnois.
J. B. Bernard, capitaine en ſecond de la paroiſſe d'Ampuis.
Matthieu Vidal, lieutenant de la paroiſſe d'Ampuis.
Joſeph Remillier, ſous-lieutenant d'Ampuis.
(Tant pour la garde nationale de Marſeille, que pour celle d'Allauch, notre voiſine & alliée, enſuite de ſa lettre jointe au procès-verbal.)
Jullien, commandant de la députation.

Roubert cadet, lieut. de ladite députation, & député du quatrieme bat.
Cayot Richaud, ſous-lieutenant & député du vingt-troiſieme bataillon.
Scimaud fils, porte-enſeigne, député du bataillon N° 2.
Giraud, fourrier, député du neuvieme bataillon.
Barthelemy, député du vingt-deuxieme bataillon.
Ponſard, député du huitieme bataillon de Marſeille.
Beaugeard, député du troiſieme bataillon de Marſeille.
E. Bompard, député du ſixieme bataillon de Marſeille.
Ph. Fabre, député du ſixieme bataillon de Marſeille.
Reynier, député du ſeptieme bataillon de Marſeille.
Martin Vion, député du ſeptieme bataillon de Marſeille.
Pierre Sabatier, député du treizieme bataillon de Marſeille.
J. Jh. Pontelete, député du cinquieme bataillon de Marſeille.
Guil.-Vinc. Carle, député du quinzieme bataillon de Marſeille.
Bte. Sauze, député du vingt-unieme bataillon de Marſeille.
Jh.-Honoré Etienne, député du douzieme bataillon de Marſeille.
Antoine Bremond, député du neuvieme bataillon de Marſeille.
Rouvier, officier.
Bavet, député du cinquieme bataillon de Marſeille.
Jn. Fois. Rampal, député du quinzieme bataillon de Marſeille.
Roybon, député du dixieme bataillon de Marſeille.
Jean-Charles Rollat, député du premier bataillon de Marſeille.
François Bieais, député du douzieme bataillon de Marſeille.
Alexis Meiſtre, député du vingtieme bataillon de Marſeille.
Laroque, député du vingt-unieme bataillon de Marſeille.
Lazare Hardouin, député du dix-huitieme bataillon de Marſeille.
Joſeph Martin, député du dix-huitieme bataillon de Marſeille.
Boyer, député du dixieme bataillon de Marſeille.
Alexandre Creſp, député du dixieme bataillon de Marſeille.
Louis Giſmeſtre, député du vingt-quatrieme bataillon de Marſeille.
J. Lajard, capitaine de grenadiers.
Jean Lajard, capitaine-aide-major.
Pinel de Truchal, capitaine de la compagnie de cavalerie, député de Montpellier.
Bazille, volontaire de la deuxieme compagnie de cavalerie, député de Montpellier.
Marduel, commandant le détachement de Châtillon-d'Azergues.
Veyron la Croix fils, colonel en premier, commandant le détachement de St. Etienne, de St. Jouarre en Dauphiné.
Simon, lieutenant du même détachement.
Michel Porte, porte-drapeau du même détachement.
Lavamt de Saroque, député de la garde nationale d'Ambert, N° 25.
Vimal de Vedieres, député.
Collaugette Buiſſon.
Goſtal, capitaine, commandant de la garde nationale de Valence.
Coſte, major, député de la garde nation. de Moingt, près Montbriſon
Geoffroy, commandant du détachement de la Claytte.
Pion, commandant du détachement de Château-neuf.
Sorbier, député de Mâcon.
Delarnage, capit. de la garde nation. de Serrieres, de Briord en Bugey.
Recourdon, major de la garde nationale de Seyſſuel & Chaſſey en Dauphiné.
Morgan de Barret, député de la garde nationale de la ville de Serres en Gapençois.

Jouve, député de la garde nationale de ladite ville de Serres.
Duferre, député de la garde nationale de ladite ville de Serres.
Melchior Efnard, commandant de la garde nationale d'Oullins.
Berchoux du Monceau, commandant le détachement de St. Symphorien-de-Lay.
Le comte de la Celle, commandant le détachem. de St. Pourcain,
Defalinoz, député, lieutenant du détachement de St. Pourçain.
Debaulard, fous-lieutenant du détachement de St. Pourçain.
Berchoux ainé, major du détachement de St. Symphorien-de-Lay.
Douleville, major de la Voutte, détachement d'Ardeche.
Duclufeau, gouverneur, colonel en premier de la Voutte, département d'Ardeche.
Le chevalier de Bardon, commandant le détachement de Cuffet en Bourbonnois.
L. Moine, capitaine de la compagnie de la Bâtie-Montgafcont en Dauphiné.
Chavant, député de la divifion de Ternay en Dauphiné.
Temporal, lieutenant du détachement de Châlons-fur-Saône.
Preveraud de Pombreton, major, commandant le détachement de Villefranche en Beaujolois.
Lievre, capitaine du détachement de la garde nationale de Villefranche en Beaujolois.
Kenequel, lieutenant de ladite garde.
Bonnevay ainé, fous-lieutenant de ladite garde.
Fiard, fufilier du détachement de la garde nation. de Belley en Bugey.
Blanchet, capit. du détachem. de St. Jean-de-Royan en Dauphiné.
Jean-Baptifte Mey, commandant du détachem. de Boen en Forez.
Givord, curé & aumônier de Veniffieux.
J. B. Ronyer, commandant le détachem. de la milice nat. d'Ambronay en Bugey, qui remporte dans fes foyers le témoignage authentique du zele & du courage de l'armée patriotique, & de l'aménité des citoyens.
Gleyzolle, major en fecond de la garde nationale de Thain.
Salanard, capitaine de la garde nationale de Thain.
Nugue, commandant de la troupe de St. Jeaonet.
Neyraud, chaffeur de la garde nationale de Voiron.
Morel fils, capitaine-fous-lieutenant du diftrict du Plat-d'Argent.
Blatin, commandant de la garde nation. de Clermond-Ferrand.
Vincent de Larmet, capitaine du détachement de Bourg en Breffe.
Berard, capitaine du détachement de Bourg en Breffe.
Gauché, fergent de la garde nationale de Colligny.
Guichard, capitaine, commandant la garde nationale de Meylan.
Rigaud d'Aly-Autean, député de Creft.
Cuzel, commandant de la garde nationale d'Artas.
Gourd, capitaine de la milice nationale des Cheres.
Ferrary, capitaine en fecond de la garde nationale de Collonge, pays de Gex.
P. Merand, capitaine, commandant de la garde nationale de St. Martin-d'Here, département de Grenoble.
Secretant, capitaine-aide-major.
Sorbier, curé, aumônier de la garde nationale de Bourg en Breffe.
Michel, curé, aumônier de la garde nationale de Miribel.
Jars fils, fous-lieutenant de la garde nationale de Lyon, diftrict de port St. Paul.

Paturel, député de la baronnie de Serres.
De Grannod, capitaine de Louhans.
J. M. Loras, major de la garde nationale de St. Cyr au Mont-d'Or.
B. Rey, capitaine dudit St. Cyr.
Levallois, sergent de Valence.
Revel de St. Charles, officier, député de Louhans.
Targe, officier de la garde nationale d'Anthon.
Grand, premier officier de St. Germain au Mont-d'Or.
Després, major de la garde nationale d'Anthon en Dauphiné.
Coulon, capitaine.
Larrivée, lieutenant de la garde nationale de St. Chef.
Jacquand, député de la communauté de Monbreton.
Molliere de St. Alban, capitaine-commandant le détachement de la Voutte, département d'Ardeche.
Quenin de Remand, maire de la commun. de Pusignan en Dauphiné.
Guivier, capitaine, commandant de la garde nationale de Pusignan en Dauphiné.
Curias, capitaine en premier des volontaires de la Voutte, département d'Ardeche.
Sabatier, lieutenant en premier des volontaires de la Voutte.
B. Foriel fils, capitaine, commandant de la garde nationale de Saint-Barthelemi-le-Plien en Vivarais.
Pognient, capitaine-aide-major de la garde nationale de Voreppe, département de l'Isere.
Civet, major de ladite garde.
B. Arroil, capitaine-aide-major de ladite garde.
Jalliffier, porte-drapeau de ladite garde.
Genin, lieutenant des grenadiers de ladite garde.
Rondot, capitaine du district de la Croizette.
Derivet, commandant de St. Pierre-de-Bœuf.
S. Tripier, officier, capitaine en Dauphiné.
Liogier, capitaine de la garde nationale du Puy en Vélay.
Petasse, officier du détachement de Beaune en Bourgogne.
Moreau, soldat de la garde nationale de Bourg, départem. de l'Ain.
Quetan, major, commandant de la garde nationale de Taluyers.
Margaron de St. Veran, commandant de la garde nation. de St. Genis-Laval, département de Rhône & Loire.
Peilhot, capitaine, secretaire de la garde nationale de St. Genis-Laval, département de Rhône & Loire.
Roux, député d'Anduze.
Mazade, député d'Anduze.
Dominique Charbonnet, capitaine, commandant la garde nationale de Cuires, canton de St. Cyr.
Claude-François de Villaine, capitaine-commandant de la garde nat. de Montagny en Beaujolois.
Vierrefort, soldat de la garde nation. de Moulins en Bourbonnois.
Rigaud, soldat de la garde nationale de Moulins.
Choyecet, sous-lieutenant du détachement de Moulins.
Berge, député de la garde nationale de Chirens en Dauphiné.
Mollard, aide-de-camp de Grenoble, & secretaire.
Jusseraud, officier de la garde nationale de Feurs.
Breghot, capitaine de la garde nationale de Montluel.
Folland, officier de la garde nationale de Montluel.
Pierre Sirand fils, sous-lieutenant de la communauté de St. Martin-le-Vinoux, & député de ladite communauté, en Dauphiné.

De Marella, major en second de la garde nation. de Nantua, département de l'Ain.
De Marella fils, volontaire du même département.
Dauphin, fils aîné, aide-major de la garde nat. de Poncin en Bugey, département de l'Ain.
Melleret, garde nat. commandant le détachem. d'Etoile en Dauphiné.
Sicard, député de la Roche.
Durozet, garde nation. de Montmeyrant, député.
Moiſſonnier, capitaine, commandant de la garde nationale de Saint-Bonnet-le-Château, département de Rhône & Loire.
Verſant, député de la garde nation. } de Bagé-la-Ville, près Mâcon.
Joſeph Verſant, député, } de Bagé-la-Ville, près Mâcon.
Le Breton, aumônier, } de Bagé-la-Ville, près Mâcon.
Doriel fils, député, capitaine-commandant de la garde nationale de St. Barthelemy-le-Plain en Vivarais.
Duclos, curé de Chambalud, & officier municipal de la commune d'Ayon.
S. Garintabrelet, curé de Montault, & aumônier de la garde nat. de St Quentin & Montault, département de l'Iſere.
De Nantes, chanoine de l'égliſe primatiale de Vienne, & aumônier de la légion de la ville de Voiron.
Lagard, maire, & député de Moiffieu.
Plante cadet, capitaine de la ville de Die.
Jomere, lieutenant-colonel de la garde nation. d'Andance, département d'Ardeche.
Gaſtin, major du même détachement.
Dechapte, commandant le détachement de la garde nation. de Riom.
Armand, ſous-lieutenant de la garde nation. de Riom.
Blanchet, député de la garde nation. de Renage, départ. de l'Iſere.
Liogier-d'Ard'huy, major de la garde nationale de Roche-en-Regnier, département de la haute-Loire.
Noyrond fils, capitaine-aide-major de la légion de Voiron.
Trouillet de Barlet, lieutenant de Châteauneuf-d'Iſere en Dauph.
Rollet, caporal de Châteauneuf-d'Iſere.
Goiffon, major, député de la garde nationale de la ville de Moyrant en Franche-Comté.
Guignod fils, capitaine de la garde nationale de Briord en Bugey.
Grand, capitaine-commandant de la garde nationale du Bourg St. Andeol en Vivarais.
J. B. Derains, fourrier du détachement de Tournus en Bourgogne.
Perdriolat, lieutenant de St. Uze en Dauphiné.
Servonat-des-Varayes, maire de Monteveroux, député dudit lieu, de la Chapelle près Rouſſillon, & de Milhin.
Duvierre, capitaine en chef de la ville de Regny en Lyonnois.
Auril, député de St. Agrêve, près Grenoble.
Pierre Sallard, lieutenant de la légion d'Annonay.
Guilhermet, de la garde nationale de St. Marcellin-ſur-l'Iſere.
Vannel, major de la députation de Montluel.
Davin, colonel-commandant des gardes nationales de St. Quentin & Montaud, département de l'Iſere.
Armant, ſergent-major de la garde nationale de Riom en Auvergne.
Plantade de Rabaſcon, colonel-commandant des compagnies nationales de la ville de Vichy en Bourbonnois.

Rougant de Chanteloup, lieutenant des gardes nationales de Vichy.
Relesvaux, lieutenant du détachement de Gannat en Bourbonnois.
Amydorelle, lieutenant en second du détachement du même lieu.
Morel, député de Bourg en Bresse.
Fugiat, médecin de la garde nationale de Bourg en Bresse.
Cellard ainé, lieutenant de la garde nationale de St. Pierre-de-Bœuf en Forez.
Cochard, capitaine en second de la garde nationale de Ste. Colombe en Lyonnois.
Meauson, sergent du détachement de Tournus.
Gontard, capitaine-commandant de la garde nationale de Ste. Colombe en Lyonnois.
Torier, sous-lieutenant de la garde nationale de Ste. Colombe en Lyonnois.
Huthe, commandant de la garde nationale de Millery.
Giraudet de Bondemange, aide-major du régiment national de Moulins en Bourbonnois.
Verdet cadet, député de Bieix.
Beylier, colonel, commandant la garde nationale de Voreppe.
Bruillard-Balbâtre, de Nancy.
N. Nicolas, officier.
Vezu, commandant général de Meximieux.
Boly, sergent-fourrier de la garde nationale de Dijon.
Pierre Duchel, caporal de la ville de la Voutte en Vivarais.
Berger fils, officier du détachement de Valence.
Lambert, officier du détachement de Valence.
Galliard, officier du détachement de Bourg.
Vignal cadet, volontaire de la légion de la Voutte en Vivarais.
Lescot, soldat du détachement de Tournus.
Meynier, commandant de la garde nationale de Chavannay.
Chanelle, garde national de Mâcon.
Gombert, garde national de Mâcon.
Bellalen, sergent-major du détachement de Châteauneuf-d'Isere en Dauphiné.
Laloye, sergent-major de la légion de Cremieu en Dauphiné.
Faure, capitaine-commandant d'un des deux de Bron en Dauphiné.
Raval, sergent-major de St. Agrêve, près Grenoble, en Dauphiné.
La Place, lieutenant de la garde nationale de Mâcon.
Marthoieret, premier capitaine de la garde nationale de Serrieres en Vivarais.
Boissonnet, caporal de Serrieres en Vivarais.
Tautier, capitaine-commandant } de la Rochette près de Crest en Dauphiné.
Gautier, commandant en second }
Dauphin, capitaine de la garde nationale de Mâcon.
Jacques Jourdan, député d'Orange.
De Chalvet, colonel de la garde nationale de Brié & Angonnes.
Poix, dit Coste, sergent de la garde nationale de Boen-en-Forez.
André Masse, sous-lieutenant de la garde nationale de Seiffel.
Jourdan, lieutenant du détachement de St. Symphorien-de-Lay en Beaujolois.
Rochard, député de la garde nationale de St. Vincent.
A. Sauzay, capitaine, député du 8e. bataillon de la 4e. division de l'armée parisienne.

Santelli, lieut. en premier de la garde nat. de Bastia, député de Corse.
Galiazzini, capitaine en premier, & député de Corse.
Guasco, capitaine en premier, & député de Corse.
Fuggi, capitaine en second, député de Corse.
Rousseau, lieutenant en second, & député de Corse.
Giordani, capitano in primo, deputato Corso.
Dolle, lieutenant-colonel de la garde nationale de Grenoble, commandant le détachement.
Joiteau, sous-lieutenant de la garde nationale de Grenoble.
Luc Bernard, capitaine en premier de la garde nationale de Grenoble.
Paturel, député de la communauté de Serves.
Tagier, lieutenant de la garde nationale de Grenoble.
Vallier, capitaine en second des grenad. de la garde nation. de Grenoble.
Renauldon, sous-lieutenant des grenadiers de Grenoble.

Dury, capitaine
Dueruy, sous-lieutenant
Cheminade, lieutenant
Dupuy, lieuten. porte-drapeau
Barbier, capitaine
Bizanet, officier major
P. Raffin, lieutenant
Repelin, officier des chasseurs
Graingeat, sergent major
B. Jullien aîné, sergent fourrier des huit premieres compagnies
Bonnal, *idem.*
Barthelemi, sergent-fourrier
Prié, fourrier des chasseurs

} de la garde nationale de Grenoble.

Poncet, capitaine en second du détachement de Coublevie près Voiron, en Dauphiné.
C. Passavant, fondé de pouvoirs des gardes nationales de Toulon.
Tremplein l'aîné, capitaine de Mâcon.
Chapuy, major de la garde nationale de Mâcon.
Villeraud, lieutenant de Mâcon.
Rival, sergent de la garde nationale de Mâcon.
J. Vernet, capitaine, député de la garde nationale de Romans.
Fropier, aumônier de la garde nationale de Mâcon.
L'abbé Samboyant, aumônier du détachement de Bron.
Grand-Bellecombe, capitaine-comm. du détach. de Bron en Dauphiné.
Meyssonnier, curé, aumônier du détachement de Valencin.
Chevalier Maison-Blanche, lieutenant-colonel de la garde nationale de la vicomté des Aveinieres.
Thiollier, major, commandant ladite milice.
M. Seriziat, comm. général de la garde nationale du Bourg de Vaize.
A. Seriziat, major de la garde nationale de Vaize.
Joseph Dupasquier cadet, officier de Mâcon.
Dupasquier aîné, officier de Mâcon.
Buisson, colonel du détachement de Faisin en Dauphiné.
La Roche, fusilier de la garde nationale de Clermont.
Reverdy, aumônier de la garde nationale de St. Rambert en Bugey.
Tenand, lieutenant de la milice de St. Rambert, département de l'Ain, & député à la fédération de Lyon.
Reynaud, député de Veynes en Dauphiné.
Michel, député de Veynes en Dauphiné.

Vernay, lieut.-col., & dép. de St. Pierre-de-Champdieu en Dauphiné.
Morel de la Bruyere, capitaine-commandant, député de la premiere compagnie de Montbrison.
J. B. Allemand, député de la ville de Grenoble.
De Marcilly, député de la troisieme compagnie de la garde nationale de Montbrison en Forez.
Laborye, député de la ville d'Alais en Languedoc.
Bourgogne, député de la ville d'Alais en Languedoc.
Rouvier, sergent de la 9ᵉ. compᵉ. de la garde nationale de Grenoble.
Bouchet, sergent des volontaires de la Voutte.
Garnier, lieutenant de la Voutte.
Enjelvin, député de Clermont.
Dulin ainé, caporal de la garde nationale de Clermont-Ferrand.
Saintheran, major de la garde nationale de Broux.
Domergue pere, chef de députation, député de Clermont-Ferrand.
Saint-Armain, lieutenant-colonel, & député de Varacieux en Dauphiné.
Paré, caporal des chasseurs d'Auvergne.
Rabayet, fusilier de la garde nationale de Clermont-Ferrand.
Michal, caporal des grenadiers de la garde nationale de Grenoble, député à la fédération de Lyon.
Murieux, capitaine } de la garde nationale de Pontallier sur Saône.
Malorand, lieutenant } de la garde nationale de Pontallier sur Saône.
Lambert d'Escuffent, sergent-major } de la garde nationale de Clermont-Ferrand.
Brunont, soldat } de la garde nationale de Clermont-Ferrand.
Dalluzet, officier.
Blanchard, officier.
Moyroud, commandant de la garde nationale de St. Clair, de la vallée de Gallere en Dauphiné.
Moyne-Blindin, dép. de la soc. patriotique de Beaune en Bourgogne.
Boullecot, fusilier de la garde nationale de Mâcon.
Desportes, capitaine-commandant de la garde nationale du Bois-d'Oingt, député.
Massicot, lieutenant de Mâcon.
Bouchard, député de la société patriotique de Beaune.
De Seynage, capitaine-commandant de Clermont-Ferrand.
Mas, lieutenant, député des chasseurs d'Auvergne.
Collin, député, commandant de la garde nationale de Gannat, département de l'Allier.
Michel fils, pour M. Dujat de Vareilles, chevalier de St. Louis, commandant la garde nationale d'Amberieu en Bugey.
De Comberousse, capitaine de la garde nationale de Faisin.
Treynet, capitaine de St. Genis-Laval.
Aubert, député d'Autun.
Josserand, député d'Autun.
Tavernier, sous-lieutenant de St. Genis-Laval.
M. Albert Villars, officier.
Pons, colonel de la garde nationale de Venissieux.
Lagrange ainé, capitaine, député du canton de Vernantois en Franche-Comté.
Bernard, lieutenant de la garde nationale de Vaux-en-Vélin.
Duson, capitaine de la garde nationale de Vaux-en-Vélin.
Ferrand, lieutenant de la garde nationale de Marseille.
Dupasquier, soldat du canton de Maure.
Fenouil, aide-major, député de la garde nationale de Marseille.
Jellestrat, maire à St. Rambert-l'Isle-Barbe en Lyonnois.

Durand, capit.-comm de la garde nation. de St Rambert-l'Isle-Barbe.
Ruinon l'ainé, capitaine de la garde nationale de Meyzieu en Dauphiné.
L. Valioud, capitaine de la garde nationale de Meffimy.
Picard, officier du détachement de Meyzieu en Dauphiné.
P. Vidil, député de la garde nationale de Nancy.
P. Vidil fils, député de la garde nationale de Nancy.
Orange, lieutenant du diftrict du Griffon.
Baptifte Proft, capitaine-commandant la garde nationale de Colonges.
Robert, lieutenant-colonel } de la garde nationale de Miribel
J. M. Bouchardon, chef de bataillon } en Breffe.
Chevalier de Combles, colonel de la garde nationale d'Anthon en Dauph.
Emergé, capitaine-commandant } de la garde nat. de Deffines
Ogier, capitaine-lieutenant-commandant } & Charpieux en Dauph.
Robert-du-Coftal, commandant en fecond de la garde nationale de Montrevel en Breffe.
Defvignes, commandant & député } de la garde nationale de St. Jean-
Fornier, capitaine des grenadiers } le-Vieux en Bugey.
Roberjot, commandant la garde nationale de Fontaines en Lyonnois.
Perret fils, major de St. Claude en Comté.
Chavant, capitaine en pied de la garde nationale de Ternay en Dauphiné, & député à la fédération.
Burbollu, command. & capitaine de la garde nation. de l'Abergement & Varay en Bugey.
Le Clerc, commandant en chef de Caluire-lès-Lyon.
Raymond, lieutenant-colonel, commandant le détachement de l'Arbrefle en Lyonnois.
Jacques Bernardin, commandant de St. Romain au Mont-d'Or.
De Glatiniat, colonel-commandant de la garde nationale du bourg d'Aoufte en Dauphiné.
Laforeft, major }
Servoz, lieutenant } de la garde nationale d'Aoufte en Dauphiné.
Comte, officier }
Chalmas, colonel de la garde nationale de St. Prieft en Dauphiné.
Bourget, député de la Fortereffe en Dauphiné.
Mondefert, de Montmerle, } députés.
Montuel, de Montmerle, }
Benoît Boutin, aumônier de la garde nationale de Montmerle.
Guichenon, porte-enfeigne de la garde nationale de Thoiffey.
Louis-Martin Mondeffert, } députés de Montmerle.
Louis-Benoît Mondeffert, }
Benoît Roudet fils, député de Thoiffey.
Pollo, capitaine de la garde nationale de Thoiffey.
Farconet, député de la garde nationale de Thoiffey.
Bailly, député de Thoiffey.
Louis-Jofeph Broyer, député de Thoiffey.
Verrier fils, député de Thoiffey.
Raffanel, député de Thoiffey.
Moyne, député de Montmerle.



Signatures des Officiers en tout grade, & Citoyens militaires qui ont ſigné par repréſentation de l'Armée Lyonnoiſe.

FROMENTAL le jeune, premier capitaine du diſtrict de la Croizette.
Martinon, ſecond capitaine de la Croizette.
Trouilleux, capitaine.
Benoît, capitaine.
Maire, lieutenant.
Farge, capitaine.
Sicard, ſous-lieutenant de la Pêcherie.
Liotard, capitaine du diſtrict du Gourguillon.
Candy, lieutenant du diſtrict de rue Tupin.
Derion Duplan, capitaine, ſous-lieutenant du diſtrict de la Croizette.
Revol, major du diſtrict de Bon-rencontre.
Dufournel, capitaine-ſous-lieutenant du diſtrict de la Croizette.
Thoniel, enſeigne du diſtrict de la Croizette.
Bernard, adjudant du port du Temple.
Privat, premier capitaine du Gourguillon.
Deſgranges l'ainé, premier capitaine-commandant du diſtrict de Porte-froc.
Lecomte, capitaine-lieutenant.
Bulmer, capitaine du diſtrict de Lyon.
Viment, ſous-lieutenant.
Chenaud, lieutenant.
Laboré, capitaine } du diſtrict de l'Hôtel-Dieu.
Germain, lieutenant }
C. L. Molinos, ſurveillant du Change.
Pierre Maurier, lieutenant du diſtrict de la Croizette.
Cizeron fils, officier du diſtrict du port du Temple.
Jacques Margaron, ſous-lieutenant de la Côte.
Dian fils, ſous-lieutenant du diſtrict de rue Neuve.
Richard, lieutenant } du diſtrict de Porte-Froc.
Jacquemont, capitaine }
Combet, capitaine.
Jean Sauſſe, capitaine-ſous-lieutenant du diſtrict de la Pêcherie.
Laurent, lieutenant du diſtrict de Saint-Pierre.
Simond, lieutenant du diſtrict de rue Tupin.
Algirony, lieutenant de la Juiverie.
Laforeſt, capitaine-enſeigne.
Joſeph Hobet, lieutenant du Change.
Carron, lieutenant de Saint-Vincent.
Marguery, grenadier de place Neuve.
Guillet, major du Change.
Biſcarrat, lieutenant de la Pêcherie.
Bernard, caporal.
Cayre, ſous-lieutenant de la Pêcherie.
Muzy, ſergent.
Fitler, major du diſtrict de rue Buiſſon.

Berger, capitaine.
Matton, ſous-lieutenant du diſtrict de rue Buiſſon.
A. Halmburger, lieutenant du diſtrict de l'Hôtel-Dieu.
Deriard, capitaine du port du Temple.
Andrieu, capitaine.
Lambert, capitaine du diſtrict de Belle-Cordiere.
Savy, capitaine-ſous-lieutenant de Porte-Froc.
Jacques Barbier, lieutenant } de la Pêcherie.
Charraſſon, lieutenant }
Germain cadet, ſurveillant du diſtrict de l'Hôtel-Dieu.
Barmont, major } de la Juiverie.
Marinier, aide-major }
Cartallier, ſergent du Plat-d'argent.
Condantia, capitaine du diſtrict du Change.
Dupré, premier capitaine de rue Buiſſon.
Gras, capitaine du diſtrict de place Neuve.
J. P. Peclet, capitaine du Plâtre.
Berthellier aîné, lieutenant.
Hamon, capitaine du Plat-d'argent.
Barre, officier-ſous-lieutenant du Plâtre.
Monnet, capitaine en chef.
Grand, ſoldat national.
Delore, ſous-lieutenant.
Calliat.
Petit, ſous-lieutenant.
Gallien.
Belingard, ſergent.
Brochet, capitaine.
Madinier, major du diſtrict du Plâtre.
Serve, capitaine.
Paul Rendu, ſoldat national.
Mathieu, fourrier.
Revoux.
Duplâtre, caporal.
Dupré, ſergent.
Choulet, capitaine.
Rozet, capitaine de la Juiverie.
Noël, capitaine de la Côte.
Condamin, capitaine de Saint-Vincent.
Renard, capitaine de Saint-Vincent.
Ferrouſſat, capitaine en chef } de St. George.
F. Duboſt, lieutenant }
Ant. Frappa, capitaine de rue Buiſſon.
Chappe fils, chirurgien, aide-major.
Declerc, ſous-lieutenant.
Simon, capitaine.
Carrat, aide-major du Plâtre.
Berthellier, ſergent.
Dugas, capitaine.
Quinqueton, fourrier.
Humbert.
Perrache.
Leroy, capitaine de Saint-Nizier.
Lacour.

Guillet

Guillet.
Margaron l'aîné, capitaine de rue Buiſſon.
Richard cadet, capitaine en chef } de Bon-Rencontre.
Richard l'aîné, ſous-lieutenant } de Bon-Rencontre.
Caby, fourrier.
Schrimp, ſous-lieutenant.
Deſchamps, caporal.
Sauze, lieutenant.
L. Velay, lieutenant } de Saint-Paul.
Benoît, lieutenant } de Saint-Paul.
Boyron, lieutenant } de Saint-Paul.
L. Ferriol, lieutenant du diſtrict de Saint-George.
Dumas, ſergent.
Sibert.
Ferrouſſal cadet.
Gardiveaux, adjudant.
Laroche.
Chazot, ſous-lieutenant.
Bourdelin, aide-major.
Viala, capitaine-lieutenant.
Trapadoux, capitaine de la Côte.
Surdon, caporal.
Bourget, capitaine.
Guilliot, aide-major.
Odobé, capitaine.
Legat, lieutenant.
Deſchamps, ſous-lieutenant.
Bellouard, capitaine de Saint-Nizier.
Pierre Collet.
Vidalin.
Niel, caporal.
Marton.
Reverdy, adjudant.
Ricard.
Henri, capitaine-ſous-lieutenant.
Audibert.
Rollet, capitaine de Belle-Cordiere.
Cecillon, lieutenant.
Moulin.
Montaland, lieutenant.
Jacob, adjudant.
Rancel.
Barnand.
Barganier.
Louis Chanel.
Dupin.
Marduel, major.
Morand de Jouffrey, lieutenant.
Minet, capitaine.
Condantia, lieutenant.
Pichard, major } des Terreaux.
G. Rocoffort, lieutenant } des Terreaux.
Cornu, capitaine } de l'Hôtel-Dieu.
Bernard fils, lieutenant } de l'Hôtel-Dieu.

Buiſſon, capitaine de Bon-Rencontre.
Marrel, ſous-lieutenant de Saint-Nizier.
Mailliot, lieutenant de la Juiverie.
Pinet.
Francallet.
Delhorme.
Arthaud, ſous-lieutenant du Change.
Poudrel, lieutenant de la Côte.
Chinard, lieutenant de l'Hôtel-Dieu.
Caillot, lieutenant du Griffon.
Biſſardon, capitaine du Griffon.
S. Froment, ſous-lieutenant du Griffon.
Gros, ſecond capitaine de rue Buiſſon.
Ragez, ſous-lieutenant de rue Buiſſon.
Cuny, lieutenant de rue Buiſſon.
Patroday, fourrier de Saint-Paul.
Vigoureux, fourrier.
Trunel, fourrier de place Neuve.
Jacquet, fourrier de Belle-Cordiere.
Mercier, fourrier de Porte-Froc.
Sturla, porte-drapeau de ſa Côte.
Gubian, ſous-lieutenant de rue Neuve.
Finguerlin, premier capitaine de rue Neuve.
J. M. Bruyſet de Sainte-Marie, capitaine.
Hodieu, capitaine
Neuville.
Bied-Charreton, capitaine.
Daigueperſe, lieutenant.
Fr. Barral, enſeigne des Terreaux.
Gamel, capitaine - lieutenant.
Broſſette, capitaine, ſous-lieutenant.
Maupetit, capitaine.
Blanchon, enſeigne.
Puy, capitaine de rue Neuve.
Faucher, major du diſtrict de Saint-Nizier.
Malgontier, lieutenant de rue Neuve.
Picollet.
Pavoux.
Joſſerand.
Johannot, capitaine en chef du Griffon.
Vallonis.
Pernolet, ſous-lieutenant du Change.
Chevalier.
Pavy, capitaine.
Tournery, capitaine.
Daflon, capitaine de Saint-Pierre.
Benoît, lieutenant.
Barraud, adjudant.
Roulet, ſous-lieutenant.
Chevalier, aide-major du Griffon.
J. B. Beauchatton.
Fillion, capitaine du Griffon.
Bernard, capitaine en chef de l'Hôtel-Dieu.
Gaillard, capitaine-ſous-lieutenant.

Arnaud-Tizon, capitaine du diſtrict de Saint-Nizier.
Bouquet, ſous-lieutenant.
Charmetton, caporal.
Borel de Variſſan, capitaine.
Laroque, capitaine du port du Temple.
Journel, capitaine de Louis-le-Grand.
Pillichody, capitaine du Griffon.
Regny, major du Griffon.
Joſſaud, ſous-lieutenant de rue Tupin.
Bonnevaux, lieutenant de la Croizette.
Macors, capitaine-lieutenant.
Villard, capitaine-lieutenant.
Grégoire, capitaine du diſtrict de Saint-Pierre.
Niviere, capitaine du Griffon.
Marduel, fourrier du Plâtre.
Boniſſac, capitaine-lieutenant du Gourguillon.
Rizoud, tambour-major de la garde nationale de Lyon.
Dervieu, capitaine,
Barbier, capitaine,
Michaud fils aîné, capitaine,
Boulard, capitaine-ſous-lieutenant, } commiſſaires du camp fédératif.
Guillot, caporal
Romagniez, caporal
Collet, ſergent
Neſme fils, ſoldat
Jean Gerin, caporal } du diſtrict de la Grand'Côte.
Philippe Rater, ſous-lieutenant.
Richard, ſergent du port du Temple.
Gervais, fourrier
Flandin, ſergent } de la Grand'Côte.
Bourbon, ſergent-fourrier.
Roux, fourrier du diſtrict de l'Hôtel-Dieu.
Rey, lieutenant.
Colin.
Begot, ſous-Lieutenant.
Fillion cadet, ſous-lieutenant.
François Chalon, caporal
B. Gavand, fourrier } du diſtrict de rue Tupin de Lyon.
Laubreaux, du diſtrict de la Croizette.
Candy, lieutenant du diſtrict de rue Tupin.
Detours, lieutenant du diſtrict de St. Pierre-de-Lyon.
Mugnier, lieutenant du diſtrict de St. George.
Henry, capitaine, ſous-lieutenant du diſtrict de St. George.
Cuzin, capitaine en chef du diſtrict de Port St. Paul.

Ch^er^ DERVIEU, *commandant général.*

Ch^er^ DUFFOISSAC, *major-général.*

SAINT-PIERRE,
VERNON,
BOLLIOUD DE CHANZIEU,
FRACHON, } *aides-majors-généraux.*

DOMBEY, ſecrétaire-général.

DISCOURS de M. DOLLE, lieutenant-colonel, commandant du détachement de la garde nationale de Grenoble, au camp de la fédération de Lyon.

AMIS ET CAMARADES,

C'EST maintenant que nous ſentons avec délices, combien il eſt doux pour des citoyens qui ſavent aimer la patrie, de ſe réunir de toutes les parties de l'empire, pour ne former qu'une ſeule & même famille.

Par l'heureuſe influence de cette égalité, dont nous reſſentons déja les bienfaits, tous les départements du royaume contractent l'union la plus tendre, tous les citoyens deviennent des freres, & tous les bons François, pénétrés des mêmes ſentiments de patriotiſme, n'auront bientôt qu'un ſeul deſir, celui de chérir à jamais & leurs loix & leur Roi.

Il n'étoit réſervé qu'à des François cet ouvrage que doit admirer la poſtérité entiere; c'eſt au courage de cette nation, qu'on doit une entrepriſe auſſi étonnante que reſpectable; c'eſt le génie & l'activité de ſon auguſte diete, qui élevent ce fameux édifice; & la vertueuſe & conſtante fermeté des gardes nationales met toute ſa gloire à le défendre.

Puiſſant effet du génie & du courage réunis! Enthouſiaſme ſacré de la liberté! c'eſt dans l'heureuſe & ferme confiance de ſes propres forces, que la nation

trouve son salut & son bonheur. Quel exemple pour tous les peuples, quand les moindres entraves à la liberté ont allumé dans toutes les parties du monde des guerres intestines, qui n'ont cessé que par des ruisseaux de sang! François, vous renversez le despotisme le plus terrible, vous brisez des chaînes immenses, vous anéantissez dix siecles de servitude par le seul empire de la raison. Quel triomphe pour vos mœurs & pour votre caractere! quelle plus belle victoire, en effet, pour une nation, que de pouvoir transmettre un aussi précieux héritage, cette douce liberté! France, ton nom s'immortalise dans l'histoire des siecles, & tes loix seront bientôt un modele à tout l'univers.

Déplorons maintenant l'aveuglement des ennemis de cet immortel ouvrage; peuvent-ils être à craindre lors même qu'ils se cachent? Leur honte n'est-elle pas un signe de leur défaite? Que n'est-elle aussi celui de leur repentir! N'oublions rien pour combattre leur erreur; augmentons notre gloire en nous les attachant; gardons-nous de la souiller par ces scenes d'horreur & de vengeance, où peut se livrer le délire d'un faux patriotisme.

Jurons ici, braves Amis, par le même serment qui nous rassemble, jurons de ne rien épargner pour unir à nous ceux que des intérêts particuliers égarent encore: qu'un zele infatigable pour le bonheur général fasse distinguer cette nation généreuse, en montrant à-la-fois les François aussi vrais amis de l'humanité, que fideles défenseurs de leur liberté.

Discours de M. Caron, capitaine, commandant la garde nationale d'Orange.

Messieurs et chers Amis,

C'est sous les auspices de la liberté, & d'une révolution dont nous éprouvons déja les salutaires effets, jusque dans l'enceinte de vos murs, que nous venons vous rendre un hommage public des sentiments qui nous unissent à vous depuis long-temps, par des échanges de commerce, par des relations d'intérêt & de bienveillance; c'est avec enthousiasme que nous retrouvons aujourd'hui le caractere de fermeté qui s'indigne de la servitude, & dont les premiers efforts ont été couronnés par un heureux succès. Nous avons éprouvé, Messieurs, que les nations vieillissent comme les individus; que les vices de la foiblesse & de l'ignorance se développent avec le temps, & deviennent intolérables, lorsqu'une saine philosophie, en plaidant la cause de l'humanité, éclaire les hommes sur leurs véritables droits. Un génie réformateur vient rendre au peuple françois toute sa dignité; à sa voix les abus disparoissent, & la précieuse égalité va ramener parmi nous les siecles des arts & des vertus. Témoins de ce spectacle imposant, au premier cri de liberté, des citoyens se sont armés pour la défendre; sous cet appareil militaire la patrie se plaît à reconnoître ses enfants, ils ne sont devenus soldats que pour maintenir l'ordre, protéger la tranquillité

publique, & faire respecter l'autorité sacrée des loix. Nous jouirons sans doute de ces avantages ; nous en avons pour garants la justice de notre Souverain, la sagesse de vos administrateurs que vous venez d'élire librement, & dont la voix publique avoit prévenu le choix, & la vigilance d'une garde nationale, à qui nous venons jurer solemnellement amitié & assistance mutuelle ; c'est dans son sein que nous formons l'union la plus intime, dont nous prenons dès-à-présent l'engagement de respecter religieusement toutes les obligations qu'il peut imposer à un peuple qui vient de renaître pour le bonheur & la liberté.

DISCOURS de M. MOLIERE DE S. ALBAN, commandant du détachement de la Voutte en Vivarais.

MESSIEURS,

MA patrie, je m'empresse de le dire, se flatte d'une heureuse prérogative. C'est elle, oui, c'est elle la premiere qui a fait éclore ce germe fécond des fédérations. Quel mérite ? Elle y trouve sa gloire. Ah ! quel présage d'un bonheur, qui, par le concours des esprits & des cœurs, verra fleurir l'arbre de la liberté ! A l'ombre de ses rameaux touffus croîtront les vertus & les prix civiques. Sans alarmes & sans crainte, patriotes armés & réunis, bientôt nous goûterons les doux fruits de cette triple fidélité jurée à la Nation, à la Loi & au Roi.

O liberté naiſſante! puiſque tu nous donnes une nouvelle vie, reçois aujourd'hui nos hommages ſolemnels. Oui, libres ſans licence, braves ſans reproche, nous défendrons, nous vengerons tes droits, par le ſacrifice même le plus cher à l'humanité.

Fraternité encore ſans exemple, c'eſt toi qui nous raſſembles dans cette ville intéreſſante à l'empire. Malgré la diſtance du lieu, malgré la rigueur du temps, nous venons prêter le ſerment de concourir de tout notre pouvoir à la félicité de s'aimer, de ſe protéger, de s'identifier. Rien, non, rien ne briſera nos liens, rien n'affoiblira nos ſentiments, rien ne changera nos vœux; oui, jurons-le, jurons de ne vivre que pour nous rendre tous heureux.

DISCOURS d'un SOLDAT du détachement du régiment des gardes nationales de la ville de la Voutte en Vivarais.

FRERES ET AMIS du Camp de Lyon,

LA ville de la Voutte en Vivarais, contrée où la liberté avoit trouvé un aſyle, bannie du reſte de l'empire par l'odieux deſpotiſme auquel nous a ſouſtraits l'heureuſe révolution qui nous raſſemble, ſe fait une gloire d'apprendre à l'Europe étonnée des prodiges opérés par l'amour de la liberté, que ſes murs ont vu naître & s'exécuter le projet des fédérations qui font en ce moment mouvoir dans la vaſte étendue

du royaume, l'immensité des citoyens devenus soldats pour la défense d'une si belle cause.

Le détachement du régiment des gardes nationales de la ville de la Voutte, envoyé au camp fédératif de Lyon, verse des larmes de joie & d'attendrissement, en voyant l'accord & l'union de cinquante mille soldats & d'un pareil nombre de spectateurs, tous animés des mêmes sentiments.

Dans les transports de patriotisme & d'enthousiasme que lui cause l'ivresse générale, il veut faire connoître à toute la France les deux zélés citoyens qui ont si bien mérité de leur patrie, en mettant au jour ce projet d'alliance qui a fait de tous les François un peuple d'amis & de freres, & porté par cette union le dernier coup à l'aristocratie.

En effet, sans le secours des fédérations, la France seroit bien loin encore de goûter les douceurs d'une liberté qu'elle a conquise à si peu de frais, tandis que d'autres nations sont obligées de répandre des fleuves de sang pour la recouvrer.

D'Hauteville, d'Azemar, citoyens patriotes que le régiment national de la ville de la Voutte se glorifie d'avoir pour chefs, que n'êtes-vous témoins des effets de votre civisme !

Mais en vous nommant ici, le détachement vous dédommage autant qu'il est en son pouvoir, il vous décerne le tribut d'honneur & de gloire qui vous est dû pour une si glorieuse entreprise.

Si vos noms sont inscrits dans le procès-verbal du camp de Lyon, ils seront immortels.

C'eſt une grande récompenſe pour un grand bienfait.

Le détachement rejoint ſes drapeaux, le cœur pénétré de la plus vive reconnoiſſance pour l'accueil fraternel qu'il a reçu de ſes freres de Lyon, & notamment des diſtricts de Saint-Pierre & de Saint-Vincent.

DISCOURS de MM. DUGAS DU VILLARD, colonel; ROUX, lieutenant-colonel; LAVAL-POMMEROL, major; & ESCOFFIER, aide-major de la garde nationale de Saint-Chamond.

MESSIEURS,

LA ville de Saint-Chamond fut de tout temps attachée à votre patrie, par les nœuds de l'amitié, du commerce & de l'adminiſtration; toujours elle ſe félicita d'être aſſociée à la gloire du nom Lyonnois; auſſi c'eſt avec le plus vif empreſſement qu'elle vous a député un détachement de ſa garde nationale.

Oui, nous ſentons redoubler l'impulſion habituelle de notre fraternité dans cette circonſtance illuſtre, où vous préſentez à la France l'impoſant ſpectacle de votre dévouement à la conſtitution, où vous déclarez à la nation qu'elle peut tout attendre du zele de votre cité puiſſante, où vous formez à la loi un rempart invincible du courage de vos nombreux bataillons; enfin, dans cette circonſtance illuſtre, où vous aſſurez au chef ſuprême des François toute

l'énergie de pouvoir qui est convenable au premier mobile d'une vaste monarchie.

Être prêts à verser son sang pour défendre la liberté commune, pour réprimer les invasions de la licence, pour protéger les revenus publics, pour soutenir l'autorité de l'auguste assemblée, enfin pour faire respecter la majesté françoise dans la personne sacrée de notre bon Roi : telle est la disposition généreuse dont vous donnerez l'exemple aux valeureux confédérés qui vont se réunir dans vos murs ; tels sont aussi les sentiments qui nous animent à marcher sur vos traces, & qui nous détermineront toujours à seconder les efforts de votre patriotisme.

DISCOURS de M. SIMOND, colonel de la garde nationale de la Côte-St.-André.

AMIS & FRERES D'ARMES,

CE n'est qu'en renouvellant, aux yeux des ennemis de la France, le spectacle des fédérations des bons citoyens, que nous parviendrons à voir établir solidement l'édifice imposant de notre régénération. A la vue de tant de bras armés pour les combattre, que les traîtres qui oseroient espérer d'arrêter l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale, se persuadent enfin que tous leurs efforts aristocratiques, que tous leurs complots criminels échoueront contre la constance, la fermeté, le courage des partisans

de la liberté : que leur rage impuissante se renferme dans leur cœur ; ou s'ils osoient encore tenter de sourdes manœuvres, qu'ils craignent enfin le courroux d'un peuple bon, généreux, humain, mais lassé par leurs forfaits.

Et nous, Messieurs, admirateurs zélés de la nouvelle constitution, pénétrés des vertus civiques de nos représentants, pleins d'amour & de fidélité pour le meilleur des Rois, jurons, encore une fois, avec de nouveaux freres, de nouveaux amis, de nouveaux compagnons d'armes, de verser jusqu'à la derniere goutte de notre sang pour l'affermissement de cette immortelle constitution ; jurons de vivre & de mourir fideles à la Nation, à la Loi & au Roi ; jurons de nous secourir mutuellement ; jurons enfin d'exterminer ceux qui tenteroient de nous ramener sous le joug honteux du déspotisme, ou sous celui de l'aristocratie. Tels sont les vœux & les sentiments des citoyens que j'ai l'honneur de commander.

Discours de M. le Ch[er] *de Janin de Combe-Blanche, commandant général, colonel du bourg de la Guillotiere.*

MESSIEURS ET TRÈS-GÉNÉREUX PATRIOTES,

LES fédérations ont pour objet de former, entre les gardes nationales de l'empire françois, l'union la plus parfaite. Nous en avons besoin, mes freres,

car c'eſt nous qui défendons le boulevard de la liberté ; nous le défendons, après avoir déclaré la guerre aux ennemis de la révolution ; en un mot, le bonheur & la proſpérité de la France ſont dans nos mains ; l'amour de la patrie & de la gloire dirige nos pas, & l'ardeur qui nous anime eſt le ſymbole de la victoire.

Graces aux décrets de l'Aſſemblée nationale, ſanctionnés par le meilleur des Rois, toute oppreſſion eſt anéantie ; les droits de l'homme ſont fondés ſur une loi conſtitutionnelle ; ceux que nous honorons de notre confiance ſont l'ouvrage de notre volonté, & n'ont pas le droit d'être nos deſpotes. Dans l'ancien régime, les droits impreſcriptibles de l'homme étoient méconnus : auſſi, que de vexations n'en réſultoit-il pas ! Ne permettons pas une telle régénération, ſi nous voulons jouir du doux fruit de la liberté. Si quelques ariſtocrates ſement encore la diſcorde parmi nous, employons d'abord les voies de la douceur, du raiſonnement & de l'exemple ; ſeront-ils obſtinés, cabaleurs & perturbateurs du repos public ? dès-lors puniſſons leur audace ; par-là nous les ramenerons à l'ordre ; c'eſt le ſeul moyen de faire jouir la France entiere de la paix & du bonheur.

C'eſt par mon organe, mes très-honorés camarades, que la garde du bourg de la Guillotiere vous jure un attachement invincible. Elle eſt diſpoſée à verſer juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour défendre la cauſe commune. Quoique foibles par le nombre, notre cœur eſt enflammé du feu du patriotiſme &

de la gloire : cet amour ſacré augmente notre force & notre courage. Nous avons tous fait le ſerment de vaincre ou de mourir, ſi aucun de nos freres eſt attaqué dans ſon honneur ou dans ſa propriété : & notre dernier ſoupir ſera pour la proſpérité de l'empire françois & la félicité de nos freres d'armes.

DISCOURS de M. SAXE, capitaine-aide-major de la garde nationale de Nantua en Bugey.

CITOYENS AMIS, ET BRAVES CAMARADES,

GÉNÉREUX François, ſoutien de la patrie ! que la carriere qui s'ouvre devant vous eſt belle & glorieuſe ! L'Europe entiere fixe ſes yeux ſur vous ; & tous les peuples qui connoiſſent le prix d'une ſage conſtitution & de la liberté, ne peuvent que vous applaudir. Cinq cents de vos amis, repréſentés par un détachement de cinquante hommes, viennent avec un vif empreſſement unir leurs vœux aux vôtres pour la gloire du Monarque & du peuple françois.

Oui, chers & braves camarades Lyonnois & François, ici raſſemblés, nous venons ſolemnellement adhérer à votre louable projet ; ratifier, au milieu de vous, ſur l'autel de la patrie, les ſerments de fidélité & de patriotiſme qui nous animent ; nous venons enfin renouveller l'engagement de ſacrifier nos fortunes & nos vies pour une patrie ſur laquelle nous voyons éclore l'aurore d'un bonheur que l'ariſtocratie tâche vainement d'obſcurcir à nos yeux.

Ainsi, nos chers & bons amis, cette union constitutionnelle, si long-temps desirée, & si chere à nos cœurs, ne doit finir qu'avec des siecles; & le fleuve majestueux, sur les bords duquel nous allons célébrer cette fête auguste & solemnelle, remontera à sa source, plutôt que nous soyons infideles à ce que nous devons à la Nation, à la Loi, au Roi, & à nos freres confédérés.

Et vous, échos des Alpes, répétez & faites entendre à toutes les nations le serment sacré que nos voix, d'un commun accord, vont faire retentir dans les airs, en jurant, du meilleur de notre cœur, de poursuivre, jusqu'au dernier soupir, les audacieux & les téméraires qui oseroient tenter une contre-révolution, & profaner l'étendard sacré de la liberté.

DISCOURS de M. CARRET, officier supérieur de la garde nationale de Lyon, district de St. Pierre.

QUEL spectacle frappe mes regards! Des bouches d'airain prêtes à vomir la mort; un nombre prodigieux de ces armes terribles qui, par la combinaison du fer & du feu, épouvantent la pensée, & font marcher devant elles le ravage & la désolation; une musique guerriere, dont les mâles accents excitent au carnage; une plaine immense où sont rangés, en ordre de bataille, cinquante mille soldats. L'ennemi menace-t-il nos portes? vient-il, pour le plaisir d'un seul, faire le malheur de tous? Non, tout me rassure:

l'autel de la patrie exposé à nos regards, l'image sainte de la liberté enflammant nos cœurs, la vive alégresse du soldat, les armes couronnées de rameaux verdoyants, des grouppes de vieillards, de femmes & d'enfants versant des larmes de joie, & se livrant à des applaudissements redoublés; les ministres du Très-Haut immolant la victime sans tache, pour consacrer, par la religion, cette cérémonie imposante.

François du nord & du midi, François de l'orient & de l'occident, tous enfants de la même famille, tous nos freres & nos amis, vous venez, franchissant les indignes barrieres qui nous séparoient, faire le serment sublime de vivre & de mourir pour la liberté; de protéger, par l'exemple & par la force, la magnifique constitution à qui nous la devons; de déployer toute l'énergie des hommes qui sentent leur dignité contre nos sacrileges oppresseurs. O combien ces fédérations martiales de patriotes présentent d'avantages! L'esprit a beau les calculer, le cœur du véritable François le transporte au delà de tous les calculs.

Et, d'abord, entendez-vous frémir de rage les ennemis du bien public, à l'aspect de l'union qui fait notre force & leur désespoir? « C'en est fait, disent-
» ils, notre regne est passé; l'homme ne sera plus
» notre esclave; le pauvre, notre marche-pied; le
» trésor public, notre patrimoine; les parchemins
» ne seront plus des vertus; l'or, un titre; nous ne
» persécuterons plus pour des opinions; les ministres
» de l'évangile seront ramenés à la simplicité évan-
» gélique. »

O chef-d'œuvre

O chef-d'œuvre des organifations politiques ! conftitution françoife ! tous mes freres d'armes t'environnent, t'admirent & te défendent. Armés pour ta caufe, nous fommes invincibles. L'amour de la beauté fit des héros ; le faint amour de la liberté nous transformera tous en dieux. Périffent les projets infenfés & inutiles des ennemis de la révolution ! infenfés, parce qu'ils font contraires à tout ce que la raifon dicte de plus jufte, à tout ce que le bonheur offre de plus féduifant ; inutiles, parce que les fédérations martiales font des remparts d'airain qui defcendent jufqu'aux enfers & s'élevent jufqu'aux cieux. O vous, les repréfentants & les bienfaiteurs d'une grande nation devenue libre ! achevez, fous cet abri, l'œuvre fublime de notre régénération. En vain vous auriez promulgué les loix les plus fages, vous auriez tracé la route la plus fûre pour notre bonheur, fi nos ennemis avoient pu divifer, & par conféquent affoiblir nos forces, notre foibleffe auroit entraîné la ruine de votre édifice : mais nous fommes unis ; une même ame infpire tous les bons François ; les trames fecretes, la force ouverte ne fauroient vous atteindre ; il faut marcher fur le cadavre de vingt millions de citoyens pour aller jufqu'à vous.

Les fédérations martiales, éternel défefpoir des ennemis du bien public, feront encore un frein impofé à nos rivaux.

Chez les peuples, comme chez les particuliers, l'eftime enfante le refpect, & le refpect, une averfion pour toute hoftilité. Les Anglois n'ont déployé

tant d'audace envers nous, que parce qu'ils ont toujours calculé l'ascendant d'un peuple libre sur un peuple esclave. Maintenant que nous nous sommes élevés au moins à leur hauteur, nos vertus nous vaudroient leur amitié, si leur intérêt ne leur en faisoit pas une loi impérieuse. Quoi ! nos armées composées au hasard, & combattant pour un seul homme, ont pu quelquefois balancer leurs succès : quels prodiges n'opéreront-elles pas, maintenant que le mérite nommera les chefs, que le patriotisme inspirera les soldats; maintenant que chacun combattra pour sa femme, pour ses enfants, pour les auteurs de ses jours, pour ses foyers ! Car, je n'en doute pas, braves & généreux citoyens, ces armes que vous avez prises contre les ennemis intérieurs, dans un péril imminent, vous les tourneriez contre les ennemis du dehors. Toute oppression de votre liberté, toute violation de vos droits, toute atteinte portée à l'honneur françois, seroient vengées par le fer & lavées dans le sang. Mais les jours de deuil pour l'humanité, ne se leveront plus sur notre horizon ; le plus sublime des décrets nous l'annonce. « La France renonce aux conquêtes ; la » France, qui connoît le prix de la liberté, n'atta- » quera jamais celle d'aucun peuple. » Et j'ose dire qu'aucun peuple n'osera attaquer la nôtre. Nous lui opposerions des armes bien victorieuses ; le sacrifice de nos biens, le mépris de la vie, & nos nouvelles vertus.

Cependant, dignes François, restons toujours armés ; que notre fédération formée pour repousser la guerre, produise encore des fruits de paix; qu'elle

ſoit un lien de fraternité entre tous les enfants de la mere commune. Faiſons revivre l'hoſpitalité des temps antiques. Que le François patriote trouve, d'un bout du royaume à l'autre, ſes propres foyers dans les foyers de ceux qu'anime le patriotiſme ; ſon pere, ſes enfants, ſa famille, dans le pere, dans les enfants, dans la famille de ceux qui partagent ſes ſentiments. Qu'un département dans l'abondance, vole au ſecours d'un département dans la diſette. Donnons un grand exemple à l'univers, & forçons nos ennemis à mourir de jalouſie ou à nous reſſembler.

Vous allez quitter nos remparts, orgueilleux de vous poſſéder, où nous voudrions plus long-temps retenir nos freres ; mais l'épouſe ſoupire après le retour de ſon époux, les enfants après les embraſſements de leur pere. Dites-leur que nos enfants ont ſemé de fleurs votre paſſage, que nos femmes ſe ſont empreſſées de vous donner le baiſer fraternel. Sexe aimable, tu n'es pas fait ſeulement pour l'amour ; ta ſenſibilité t'éleve juſqu'au patriotiſme. Refuſe, refuſe ton cœur à tout ennemi de la révolution, & bientôt elle n'en aura plus. On réſiſte à la force ; tout cede à tes charmes irréſiſtibles. Que les enfants confiés à ta ſollicitude prononcent avec reſpect & avec amour les noms ſacrés de la Nation, de la Loi & du Roi ; qu'ils apprennent notre fédération martiale, & les avantages qui en ſont le fruit. Il eſt digne de toi de former des mœurs pures comme notre conſtitution, & propres à en aſſurer la durée.

DISCOURS de M. SAINT-PIERRE, Aide-Major général de l'Armée fédérée & de la Garde Nationale de Lyon.

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Que cette journée mémorable où le serment le plus solemnel a cimenté parmi nous une union indissoluble, efface à jamais de notre souvenir, ces temps malheureux où les François patriotes gémissoient sous le poids du despotisme le plus tyrannique de ces hommes pervers dont les noms sont pour toujours en horreur à la postérité : en vain tenteront-ils de reforger nos fers; leur regne est passé, ils sont voués à l'infamie & au mépris.

Des jours plus heureux éclairent les François; nous les devons à nos sages Représentants & à notre auguste Monarque, le Restaurateur de la liberté françoise.

Que cette liberté sans licence assure notre bonheur, confonde nos ennemis, & leur prouve que nous sommes dignes d'en jouir.

Tels sont, chers Camarades, les sentiments d'un Citoyen patriote, qui vous voue pour la vie amitié & attachement inviolables.



ETAT des Détachements & Députations qui se sont rendus au Camp fédératif de Lyon; & Adhésions au serment qui y a été prononcé.

Bron.
St. Prieft.
Dessine.
Chaffieu.
St. Pourçain.
St. Symphorien-de-Laye.
Bourgoin.
St. Germain-fur-l'Arbrefle.
Bulli.
Marfeille.
Grenoble.
Voiron.
Roanne en Forez.
Voreppe.
Pommiers.
Veuret.
L'Arbrefle.
St. Paul-en-Jarreft.
Tournon.
Annonay.
Thain.
Cuffet.
Moulins.
Coublevie.
Veurey.
Péage.
La Buiffe.
L'Huis.
St. Chef.
Tulin.
Moirans.
Miribel.
Regni.
Sarra.
Châtillon-lès-Dombes.
St. Quentin.
Belley.
Clermont.
Vefoul.
Thiers.
Dijon.
Gannat.
Meylan.
Serefin.
Le Puy.
St. Chaumond.
Roche en Dauphiné.
Virieu en Dauphiné.
Maubec.
S. Alban.
Montbrifon.
Riom.
La Côte-St.-André.
Sathonay en Dauphiné.
La Tour-du-Pin.
Bellacueil.
Valence.
Le Bourg-Valence.
Beaumont.
Montmerand.
Bourg-en-Breffe.
Serrieres.
Feline.
Nantua.
Vinet.
Andanfe en Ardeche.
St. Vallier.
Montfalcon.
St. Etienne.
Péage-près-Rouffillon.
Brie en Angaune.
St. Juft-en-Chevalet.
Sémur en Brionois.
Peireu.
Poncin.
Châlons.
Les Héparts.
Bourg-Argental.
St. Julien.
Amplepuis.
Beaurepaire.
Cerdon.
Ambournay.
Crémieux.
Ponfard.
Rome.
Perouge.
St. Galmier.
Rouffillon.
Pont-de-Vaux.

Tournus.
Château-neuf d'Isere.
Treion.
St. Jean-de-Bournay.
Pinet.
Ortas.
Lagnieu.
Loyet.
St. Sorlin.
St. Rambert en Forez.
St. George-l'Espérance.
Bourg-de-Thizy.
La Voutte.
St. Jean-de-Morand.
Eidose.
Châtillon-d'Azergues.
Vaux.
Charlieu.
Tarare.
Champier.
Hedoche.
Seisuel.
St. Etienne-de-St.-Geoirs.
Les Avignieres.
D'Ost.
Fitilieu.
Vienne.
St. Germain-Laval.
La Claitte.
Château-Neuf.
Thisi.
Givors.
St. Symphorien-d'Oson.
Boulieu.
Lavesieu.
Etoile.
Meximieu.
Varambon.
Pont-de-Veyle.
Amberieux.
St. Pierre-de-Bœuf.
Chavanay.
Treiffort.
Bois-d'Oingt.
Bagé en Bresse.
Ste. Colombe.
Chessi.
Livron.
Beaujeu.
Chalamont.
Eirieu.
Diémos.
Villebois.
Loriol.
Montluel.
Lafrete.
Suri.
St. Didier.
Villefranche en Beaujolois.
Modieu.
St. Quentin, près la Verpilliere.
Grigni.
Anjou.
Terrebasse.
Mâcon.
St. Symphorien-le-Château.
Anse.
La Verpilliere.
Quincieu.
Ceissieu.
Anthon.
Condrieu.
Belleville.
Valencin.
Chazelles.
Duerne.
Monistrol.
Jambon.
Chavane.
St. Julien-en-Jarrest.
Pusignan.
Janeiria.
Colombrei.
Vilette.
Anthon.
St. Romain-de-Popey.
Rive-de-Gier.
St. Bel.
St. Loup.
Pommiers en Beaujolois.
Cublise.
Loire.
St. Genis-de-Terre-Noire.
Savigni.
Boën.
Feurs.
Beaune.
Mornand.
St. Didier.
Issengeau.
Doitiers.
Bourg St. Andéol en Lyonnois.
Panissiere.
Péruse.
Villeneuve-de-Marque.
Rillieux.
St. Genis-Laval.
Faisin.

Miribel.
Vernaison.
Irigny.
Ste. Foy.
Talui.
Oullins.
Neiron, en Bresse.
Messimi.
Caluire.
St. Cyr.
St. Didier.
Dardilly.
St. Rambert.
Cuires.
Colonges.
Neuville.
Chaponost.
Albigny.
Ecully.
St. Romain.
Brignais.
Meizieu.
Jonage.
Genas.
Fontaine.
St. Laurent-de-Mûre.
Charly.
Millery.
Chavinet.
Changieu-en-Toussieu.
Serrieres-de-Brion.
Vourles.
Venissieu.
Montagni-en-Sourci.
Soucieu.
Orliénas.
St. Laurent.
Chasselai.
Les Cheres.
Limonest.
St. Germain.
Poleymieu.
Chasset.
Villeurbane.
Francheville.
St. Jean-le-Vieux.
St. Barthelemi-de-Val.

Nombre de Détachements des Gardes Nationales des environs de Lyon, s'étant réunis à l'armée lors de son départ, pour le Camp fédératif, sans se faire enrégistrer au secretariat de l'Etat-Major général, l'on n'a pu en donner l'état.

DÉPUTATIONS.

Verdun.
Gap.
Sarrelouis.
La Sône.
Orange.
Nanci.
Privat.
Tarascon.
Le Buis.
Seyssel.
Moissieu.
Monsevron.
Anthon.
Anduse.
Bourg d'Oisan.
Ornon.
Chatte.
La Mure.
Boissieu en Vivarais.
Chateaubourg.
Desagne.
Crole.
Lumbune.
Vernoux en Vivarais.
St. Antoine.
St. Claude.
Ambert.
Veynes.
Seire.
Poncharra.
Cinard.
Chane.
Noyaret.
Crapone.
Vichi.
Loyes.
Vilieu.
St. Martin-de-Vino.

Montdragon.
Bilion.
Faverge.
St. Vérand près St. Marcelin.
Gilonai.
St. Romain en Lyonnois.
Vacelin.
Château-Cornu.
Tance.
Gap.
St. Bonnet-le-Château.
S. Juan.
Motier.
Bocfofel.
Cerviel.
St. Lafere.
St. Fortuna.
Die.
St. Donat.
St. Hilaire.
Le Pont-de-Beauvoifin.
St. Marcelin.
Montelimar.
St. Eftienne-de-Croifet.
St. Aupre.
Entredeuxguiers.
Jerfieu.
Baufort.
Langre.
Dechala.
Tourette.
Grange-la-Champ.
Romans.
Lins.
Rive.
Renage.
Riaumont.
Charnet.
Erbens.
St. Eigreve.
Flachere.
La Tronche.
Moras.
St. Barthelemi-la-Plaine.
St. Nicolas-de-Macherin.
Longe - Chenal.
St. Victor.
St. Andéol.
Coligni.
Pont-d'Ain.
Varafieu.
Montrevel.
Roibon.
Roche-en-Reignier.
Cuiffot.
Chaluifin-St.-Juft.
Sermefieu.
Boffieu.
Arfet.
Forman.
Paget.
Pommiers en Dauphiné.
Faverge en Veirin.
St. André-la-Palud.
Creft.
Banc.
Cleirieu.
Toulon.
Nofiere.
Vaudevan.
Chirins en Dauphiné.
Haute-Rive.
Serres en Viennois.
Jong.
Colonges.
Farge
Chalet.
Cluni.
Benot en Breffe.
Tigneu.
Pont-de-Chéri.
Vonaves.
Chanau.
Curfon.
St. Clair-en-Viennois.
Berfet-la-Ville.
Verane.
Dieu-le-Fit.
Nantouin.
La Murette.
Lons-le-Saunier.
Septem.
Loan.
Revel.
St. Rambert en Bugey.
Montagni.
La Rochette.
St. Ufe.
Aix.
Solaife.
St. Vérand.
Abui en Dauphiné.
Larajaffe.
Affieu.
Bellegarde.
Pouffiei.
Romet.
Chavanos.

Tenei en Bugey.
La Batie-Montgascon.
Iseron.
St. Quentin & Grenei.
Chagni.
St. Clair.
Verizet en Mâconois.
Vernantois en Comté.
Illins en Dauphiné.
Ternay.
Pontarlier-sur-Saône.
Montpellier.
La Forteresse en Dauphiné.
Aix en Provence.
Alais.
Autun.
La Buisse.
Vermantois.
La Tour-de-Salvagni, près Lyon.
Vérissel en Mâconnois.
Bataillon de St. Eustache de Paris.
Isle de Corse.
Montmerle.
Thoissey.

Adhésions.

Brioude.
Touvet en Dauphiné.
La Chategneraie en Poitou.
Montaigu.
Challans.
Lambesc.
Limoges.
Metz.
Longvy.
St. Flours.
Byonai.
St. Vincent de Boisset.
Pradines.
Clairvaux-sur-l'Ain.
Dax.
Angoulême.
Charvieu.
Arbois.
Mont-le-Marsan.
Rennes.
Allauch.
S. Julien-de-Raz.
Vaugnerai.
Saillans.
La Rochette.
Serves.
St. Jean-en-Royan.
Chabeuil.
Charmes.
Toulaud.
Port-Laval en bas-Dauphiné.
Gracay en Berry.
Morez-en-Montagne en Dauphiné.
St. Die en Vosge.
L'Alben.
Noiretable en Forez.
St. Ismier près Grenoble.
Petu en Béarn.
St. Maximin.
Chaumont.
Les Sables-d'Olonne.
St. Gautier en Berry.
Issoire.
Sillé-le-Guillaume.
Besançon.
Pontarlier.
Clermont en Argonne.
St. Julien en Vaucance.
Vaucance.
Ville.
Satillieu.
St. Romain-d'Ay.
St. Jeurre.
Quintenas.
Montiviliers.
Néronde en Forez.
Château-Double.
St. Sever-Cap.
Alais.
La Chartreuse près Grenoble.
Donzere en Dauphiné.
Gournai en Bray.
Charolles.
Pontarlier.
Le Bourg St. Laurent.
Le Bourg de Courleige.
Salin.
St. Gergerge.
Colbec.
Semes.
Lons-le-Saunier.
Châtillon-sur-Courtine.

Montmaurant.
Moulin.
Marigny.
Le Bourg du Eſtable.
Monarelier en Vélay.
Liane-lès-Valence.
La Vache près Etoile.
St. Trivier.
Grezieu-la-Varenne.
D'Ortan.
St. Brieux.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Toul.
Courteiſon.
Alençon.
Juſſey.
Coutances.
Veſoul.
Colmar.
L'Epinal.
Niſmes.
Chartres.
Briançon.
Bourdeau en Dauphiné.
St. Marcellin.
Le Bourg St. Andeol.
Viviers.
Beſſenai.
Villeneuve-de-Berg en Vivarais.
Poligni.
Varenne.
St. Sauveur en Bourgogne.
Champlitte en Franche-Comté.
Dinan en Bretagne.
Nantes.
Bletteran près Lons-le-Saunier.
Evron près Mayenne.
Sarrebourg.
Champagnole en Franche-Comté.
Perpignan.
Aix.
Aubenas.
Jonquiere près Orange.
Puttelange en Lorraine.
Gili-ſur-Loire.
La Roche-des-Arnaud, départem. des hautes Alpes.
Château-Salin en Franche-Comté.
St. Haon-le-Châtel.
Montmaraud.
Uſez.
St. Forget.
Pezenas.
St. Bonnet en Dauphiné.
Beaucaire.
Cahors.
Deſromain.
Moiran en Comté.
St. Bardon.
Baſrioliere.
Caſtres.
De Motier.
St. Eſprit.
Monſevron.
Boſantieu.
La Chapelle.
Meiſſieu.
Monſteron.
Marigni-ſur-Loire.
Lurre.
Bouguenon.
St. Amour.
La Motte St. Jean.
Rouen.
Bitche en Lorraine.
Luneville.
Tours.
Gigondan.
Serilly en Bourbonnois.
Neufchâteau.
St. Martin-d'Eſtra.
Le Mans.
Bernein près Grenoble.
Bas-en-Baſſet.
Oſon.
Violes.
St. Pal près Moniſtrol.
Eſclafan.
Chilan en Vivarais.
St. Romain.
Ramberviller.
St. Trivier en Breſſe.
Vatan.
Sarguemine.
Dierne.
Craon.
Laval.
Châtel.
Montagne.
Bourges.
Bruyere.
Iſſoudun.
Montluçon.
Bourbon-Lanci.
Fontenai-le-Comte.
St. Agreve en Vivarais.
Croſet.

La Pacaudiere.
Romet.
Vognerai.
Barcelonne.
Tpié près Valence.
Chavanne.
Montvendre près Valence.
Roquemaure.
La Martre en Vivarais.
Aoust.
Biciers près Grenoble.
Nyon.
Chabeuil.
St. Christophe.
St. Aupre.
Bressieu.
St. Jean-la-Bussiere.
Lodeve.
St. Sauvageon.
Grignan.
Montelier.
St. Romain-d'Ai.
La Roche.
Arles.
Alisan.
Serres.
Narbonne.
St. Jean-de-Conville.
Donblanc.
Voiteur.
Arlet.
Doucier.
Nevi.
Vernoy.
Songeson.
Montagni.
N. D. de Fon aines près Lyon.
Château-du-Loir, département de la Sartre.
Bourg de Morestel en Viennois.
Beaune-lès-Dames.
Roquefort-de-Marsan.
Barbiere en Dauphiné.
St. Pierreville en Vivarais.
Teiche en Dauphiné.
Marsan en Dauphiné.
Chantemerle en Dauphiné.
Rodez en Rouergue.
Parrai en Charolois.
Rillieu en Dauphiné.
Dôle.
Quingey.
Belesme.
Selles en Berry.
Bar-sur-Aube.
Pomeys.
Gresieu.
Le Marche.
Aucies.
La Chapelle-en-Vaudragon.
St. Etienne-de-Loise.
St. Sauveur.
La Motte-de-Galaure en Dauph.
Fetitau en Dauphiné.
St. Romain-d'Albon.
Plainoiseau près Lons-le-Saunier.
Estrablier.
Cousane.
Pavezin en Dauphiné.
Annerron.
Baucroisant.
Sablé.
Mayenne.

Nota. MM. les Officiers de l'Etat-Major général préviennent leurs amis & freres d'armes, que, malgré les soins qu'ils ont pris pour donner un état exact de tous les Détachements, Députations & Adhésions, ainsi que des signatures, il peut avoir été omis quelques-uns de ces articles ; dans ce cas, ils les prient de les en aviser de suite, ils y suppléeront par la voie des papiers publics.

Dans les signatures des Officiers en tout grade & Citoyens militaires de l'Armée Lyonnoise, il faut lire par-tout *Bataillon* au lieu de *District*, cette derniere dénomination n'ayant plus lieu.

Nous, Commandant général & Officiers composant l'Etat-Major général de la Garde Nationale de Lyon, certifions toutes les Pieces contenues au présent Imprimé, conformes aux minutes originales, déposées aux Archives du Commandement militaire.

A Lyon, le 15 Juin 1790.

Cher DERVIEU, Commandant général.

Cher DU FOISSAC, Major général.

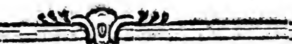
SAINT-PIERRE, VERNON, BOLLIOUD DE CHANZIEU, FRACHON,	}	Aides-majors généraux.

Par mesdits Sieurs,

Doubey Dumont
Sre Gal

ERRATA.

Page 16, *ligne* 3, M. Jolyclerc, *ajoutez*, chevalier de St. Louis.
Page 30, *ligne* 3, M. Faucher, *ajoutez*, chevalier de St. Louis.



ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

ARCHEVÊQUE DE LYON,

MONSEIGNEUR YVES-ALEXANDRE DE MARBEUF, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, Commandeur de l'Ordre Royal du Saint-Esprit, &c.

ÉVÊQUES SUFFRAGANTS de l'Archevêché,

NOSSEIGNEURS

AUTUN,	De Talleyrand-Perigord.
DIJON,	René de Monstier de Merinville.
MACON,	Gabriel-François Moreau.
LANGRES,	César-Guillaume de la Luzerne.
CHALONS,	Jean-Baptiste du Chilleau.
St. CLAUDE,	Jean-Baptiste de Chabot.

VICAIRES GÉNÉRAUX,

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Castellas, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.
De Bois-Boissel, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon.
Hemey, Abbé Commendataire d'Ebreuil.
Verdollin, Abbé Commendataire de Flavigny.
Bonnaud, Prieur de Sermaize.
Navarre, Sacristin-Curé de St. Nizier.
De Castillon, Chanoine de St. Just.
Huot de Villers, Chanoine de Besançon.
Aubery, Licencié en Droits civil & canonique.
Gazaniol, Supérieur du Séminaire de St. Irenée.
Courbon, Custode-Curé de Ste. Croix de Lyon.

Promoteur général,

M. Navarre, Sacristin-Curé de St. Nizier.

Secretaire de l'Archevêché,

M. Arthaud, Chanoine de St. Nizier.

CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.
M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Castellas, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.
De Bois-Boissel, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon.
Hemey, Abbé Commendataire d'Ebreuil.
Verdollin, Abbé Commendataire de Flavigny.
Bonnaud, Prieur de Sermaize.
Navarre, Sacristin-Curé de St. Nizier.
De Castillon, Chanoine de St. Just.
Huot de Villers, Chanoine de Besançon.
Aubery, Licencié en Droits civil & canonique.
Gazaniol, Supérieur du Séminaire de St Irenée.
Courbon, Custode-Curé de Ste. Croix de Lyon.

Secretaire.

M. Arthaud, Chanoine de St. Nizier.

NOTICE GENERALE DU DIOCESE.

LE Diocese de Lyon s'étend dans les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourgogne, Bresse, Bugey, Dombes, & Dauphiné. Il est borné au Nord, par les Dioceses de Mâcon & de Châlons; à l'Orient, par ceux de S. Claude & de Belley; au Midi, par ceux de Vienne & du Puy; & à l'Occident, par celui de Clermont. Sa plus grande longueur est, du Nord au Midi, en ligne droite, d'environ trente lieues, depuis Sornay en Bourgogne, jusqu'à S. Just-lès-Vélay en Forez. Sa plus grande largeur est, d'Occident en Orient, d'environ 27 lieues, depuis la Chambas en Forez, jusqu'à Neyrolles en Bugey; & sa circonférence est d'environ 110 lieues. Il est divisé en vingt-un Archiprêtrés, ou Districts Ecclésiastiques, qui comprennent ensemble 708 Paroisses, dont 142 sont en Lyonnois, 195 en Forez, 46 en Beaujolois, 12 en Bourgogne, 156 en Bresse, 39 en Bugey, 48 en Dombes, 54 en Dauphiné, 9 en Franc-Lyonnois; 3, partie en Forez & partie en Beaujolois; 3, partie en Bresse & partie en Dombes: & 130 Annexes, dont 42 sont en Lyonnois, 22 en Forez, 11 en Beaujolois, 1 en Bourgogne, 17 en Bresse, 25 en Bugey, 8 en Dombes, 2 en Dauphiné, & 2 en Franc-Lyonnois. Dans ce nombre ne sont pas comprises les 14 Paroisses & la Succursale qui sont dans la ville ou dans les fauxbourgs de Lyon. Voici le détail & la division des Archiprêtrés.

ARCHIPRÊTRÉS.

AMBOURNAY, en Bugey, - - 30 Cur. } 16 Ann. } 46

Archiprêtre, M. Ayné, Curé de Serrieres.

ANSE, en Lyonnois & en Beaujolois, 45 Cur. } 10 Ann. } 55

Archipr. de la Congr. d'Anse, M. Rouffet, Curé de Quincieux.

Archiprêtre de la Congrégation de Belleville, M. Thevenet, Curé de St. George-de-Reneins.

Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche, M. Vivian, Curé de Liergues.

L'ARBRESLE, en Lyonnois - - 27 Cur. } 11 Ann. } 38

Archiprêtre de la Congrégation de l'Arbresle, M. Duplain, Curé de Châtillon d'Azergues.

Arch. de la Congr. du Bois-d'Oingt, M. Proton, Curé de S. Veran.

Archipr. de la Congr. de Tarare, M. . . . . .

BAGE', en Bresse, - - - - 37 Cur. } 3 Ann. } 40

Archiprêtre, M. Guichellet, doyen, Curé du Pont-de-Vaux.

Archipr. subst. { M. Gacon, Curé de Bagé-le-Château. M. . . .

BOURG, en Bresse, - - - - 25 Cur. } 2 Ann. } 1 Succ. } 28

Archiprêtre, M. Parret, Curé de Bourg.

Archipr. subst. M. Tournier, Curé de Polliat.

CHALAMONT, en Bresse, - - 43 Cur. } 9 Ann. } 52

Archiprêtre, M. Mandot, Doyen-Curé de N. D. de Montluel.

Archipr. subst. { M. Burjoud, Curé de Molon. M. Noël, Curé de Dompierre.

COURZIEU, - - - - - 29 Cur. } 7 Ann. } 36

Archiprêtre, M. Chavassieu, Curé du Fenoil.

DOMBES, 62 Cures, 9 Annexes. - - - - 71

Archiprêtre, M. Gacon, Curé de Neuville sur Saône.

Archipr. subst. { M. Bombard, Curé de Montagneux. M. Bochy, Curé de Pont-de-Veyle. M. Darles, Curé de Mogneneins.

FEURS, - - - - - - . - 20 Cures. 20

Archiprêtre, M. Escallier, Curé de Cleppé.

St. ETIENNE, - - - - -	40 Cur. 11 Ann. 1 Succ.	52

Archiprêtre, M. Saumier Dulac, Curé de St. Etienne.
Archipr. subst. M. Chavanon, Curé de St. Héan.
2. *Arch. subst.* M. Chaland, Curé de St. Pierre de St. Cham.

MEYZIEU, - - - - - - -	28 Cures.	28

Archiprêtre, M. Gabriel, Curé de St. Symphorien-d'Ozon.
Archiprêtre substitué, M. Maisonhaute, Curé de Jons.

MONTBRISON, - - - - -	61 Cur. 9 Ann.	70

Archipr. M. Benoît, Curé de la Magdeleine de Montbrison.
Archipr. subst. { M. Farge, Curé de St. Bonnet-le-Château. M. Perrin, Curé de St. Just-en-Bas.

MORESTEL, en Dauphiné, - -	24 Cur. 2 Ann.	26

Archiprêtre, M. Girerd, Curé de Dolomieux.
Archipr. subst. M. Roux, Curé de la Balme.

MORNANT, - - - - -	40 Cur. 13 Ann.	53

Archiprêt. M. de Castellas, Curé de St. Martin-Anaux.
Archipr. subst. M. . . . . .

NANTUA en Bugey, - - - -	9 Cur. 10 Ann.	19

Archiprêtre, M. Levrat, Curé de Vieux-d'Isenave.

NERONDE, 17 Cur. 3 Ann. 1 Succ. - - - - 21
Archiprêtre, M. Lespinasse, Curé de St. Just-la-Pendue.

POMMIERS, 30 Cur. 5 Ann. - - - - - - 35
Archiprêtre, M. Rossat, Curé d'Arthun.
Archipr. subst. M. Girodié, Curé de St. Jean-la-Vestre.

ROANNE, 48 Cur. 3 Ann. - - - - - 51
Archiprêtre, M. Coret, Curé de Nulize.
Archipr. subst. M. Bertholin, Curé de S. Forgeux-l'Espinasse.

SANDRAN, 37 Cures, 1 Ann. - - - 38
Archiprêtre, M. Roman, Curé de Monthieu.
Archipr. subst. { M. Coudour, Curé de Vandeins. M. Temporal, Curé de St. Remy.

LES SUBURBES, - - - - -	22 Cur. 5 Ann.	27

Archiprêtre, M. . . . . .

TREFFORT, 19 Cur. 2 Ann. 2 Succ. - - - 23
Archiprêtre, M. Meyssias, Curé de Villereversure.
Archiprêtre substitué, M. Aynard, Curé de Ceyzerias.

JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

LEs Terres & Seigneuries de Pierre-Scize à Lyon, & d'Oullins & Ternand en Lyonnois, appartiennent au Seigneur Archevêque. Le quartier de Pierre-Scize embrasse les deux côtés de la rue Bourg-neuf, depuis la maison des quatre Fils-Aimon, jusqu'à la porte de Pierre-Scize, & depuis cette porte jusqu'à celle du Monastere des deux Amants, le côté de la Saône seulement.

JUGE GENERAL, M. Jacques Baillot, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *place du Change.*

PROCUREUR FISCAL GENERAL, M. Bonaventure Morel, *place du Change.*

GREFFIER, M. Matthieu Baron, *rue Tramassac.*

COMMISSAIRE DE POLICE, M. Baron, *au Greffe du Comté, à la Manécanterie.*

Echantilleur, ...

Huissier, Jean-François Auvray, Appariteur de l'Archevêché, *près du Palais.*

Les Officiers de la Jurisdiction d'Oullins sont les mêmes que ceux de l'Archevêché.

BUREAU DU CONSEIL CHARITABLE.

CE Bureau regle à l'amiable toutes les contestations sur lesquelles les parties veulent bien s'en rapporter à sa décision. Il se charge en son nom des procès bien fondés de ceux que l'indigence met hors d'état de réclamer leur droit; ou il leur fournit des secours pour les poursuivre eux-mêmes. Il assoupit d'autres affaires en éclaircissant les droits de ceux qui le consultent. Ce Bureau s'assemble tous les Jeudis à l'Archevêché.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque de Sarept., Suffragant, Vic. Gén.

MESSIEURS

De Poix, Archidiacre de l'Eglise, Comte de Lyon, *à la Manécanterie de St. Jean.*

De Pingon, Chamarier, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*

MESSIEURS

De Rully, Comte de Lyon, *place St. Jean.*
Couppier, *place St. Jean.*
De Savy, *rue Sainte-Hélene.*
Le Marquis de Ruols, *rue du Peyrat.*
Rougnard, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial, *place Grollier.*

De Lurieu, *rue de l'Archevêché.* Bertin du Villars, *rue Tramassac.* Baillot, *rue St. Jean, maison de Pure, près le Change.* Rieussec, *Hôtel de l'Archidiaconé.* Deschamps, *rue des trois Maries.* Dacier, *rue St. Jean.* Bertholon, *au bas du Chemin-neuf.* Dupuy, *rue Tramassac.* Deyrieu, *place Neuve.* De Boissieux, *rue St. Jean.* Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*	*Avocats.*

Bret, *rue de Flandres.*
Lambert, Consul du Roi d'Espagne, *port S. Clair.*
Vial, ancien Echevin, Trésorier, *rue Tramassac.*
Brenot, Notaire, *rue Tramassac.*
Arriveur, Doyen des Commissaires-Enquêteurs, *place S. Jean.*
Besson, ancien Procureur, *rue St. Jean.*
Desarnod, ancien Procureur, *au bas du Chemin-neuf.*
Lecourt, ancien Procureur, *rue du Bœuf.*

Morel, *place du Change.* Desgranges l'ainé, *rue Tramassac.* Boscary, *rue trois Maries.* Dechatelus, *place St. Alban.* Rey, *rue St. Jean.* Delolle, *place St. Jean.* Desprez, *rue du Bœuf.*	*Procureurs.*

Jean-Fr. Auvray, Appariteur de l'Archev. *près du Palais.*



JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

PRIMATIE DE LYON.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité Métropolitaine de Lyon, & de celles de Paris, Tours & Sens.

OFFICIAL PRIMATIAL,

M. de Castellas, Abbé de Bonnecombe, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon.

VICE-GÉRENT,

M. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, grand-Obéancier de St. Just.

ASSESSEURS,

M. Desfrançois de l'Olme, Custode-Curé de Ste. Croix.
M. Perrichon, Chamarier de St. Paul.
M. de Comelle, Chanoine de St. Just.
M. Fraisse, Chanoine de St. Nizier.
M. Faure de Montaland, Lieutenant général criminel en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.
M. Barou du Soleil, ancien Procureur du Roi en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.
M. Perret, Conseiller en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.
M. Camyer, Conseiller en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.
M. Chirat, Conseiller en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon.

PROMOTEUR,

M. Navarre, Sacristin-Curé de Saint Nizier, Vicaire Gén. *maison de la Sacristie de Saint Nizier.*

PROMOTEURS SUBSTITUÉS,

M. Claude-Franç. Navarre, Chantre, Chanoine de St. Nizier.
M. de Regnauld de la Richardie, Chanoine d'Ainai.
M. Grand, Chanoine de St. Just.
Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*
Appariteur, Jean-François Auvray.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal connoît des Causes qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Lyon, & de celles des Suffragants. On en appelle à l'Officialité Primatiale.

OFFICIAL MÉTROPOLITAIN,

M. Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai.

VICE-GÉRENT,

M. Camyer, Docteur de la maison & Société de Sorbone, Chanoine de St. Paul.

ASSESSEURS,

M. Louis-Joseph Midor, Curé de la Guillotiere.
M. Deschamp de la Madelaine, Chanoine de St. Just.
M. Dupuis, Avocat, *rue Tramassac.*
M. de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, *à la Manécanterie.*
M. Baillot, Avocat, *rue St. Jean.*

PROMOTEUR,

M. Navarre, Sacristin-Curé de St. Nizier.

PROMOTEURS SUBSTITUÉS,

Les mêmes qu'à la Primatie.
Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*
Appariteur, Auvray.

OFFICIALITÉ ORDINAIRE.

CE Tribunal connoît en premiere instance de toutes les causes personnelles des Ecclésiastiques, civiles & criminelles; de ce qui regarde le lien du Mariage, les Sacrements, les vœux de Religion, la Discipline Ecclésiastique & les autres matieres spirituelles. On en appelle à l'Official. Métropolitaine.

OFFICIAL,

M. Courbon, Custode-Curé de Ste. Croix, Vicaire général.

VICE-GÉRENT,

M. l'Abbé Jacquet, Chevalier de l'Eglise de Lyon.

ASSESSEURS,

M. de Castellas, Chanoine de St. Just.
M. Dacier, Avocat, *rue St. Jean.*
M. Deschamps fils, Avocat, *rue des trois Maries.*
M. de Boissieu, Avocat, *rue St. Jean.*

PROMOTEUR,

M. Navarre, Sacristin-Curé de St. Nizier.

PROMOTEURS SUBSTITUÉS,

Les mêmes qu'à la Primatie.
Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*
Appariteur, Auvray.

☞ Les Audiences se tiennent les Samedis non fériés, à trois heures de relevée, à l'Archevêché.

CHAMBRE

CHAMBRE SOUVERAINE
DU CLERGÉ.

CEtte Chambre établie par le Roi, connoît en dernier ressort des Appellations des Jugements rendus par les Chambres Diocésaines sur les Décimes & les autres impositions Ecclésiastiques. L'Edit de 1596 a fixé le ressort des huit Chambres Souveraines établies dans le Royaume. Celui de la Chambre de Lyon comprend les Dioceses *de Lyon*, *Vienne*, *Embrun*, *Autun*, *Mâcon*, *Châlons*, *Langres*, *Mende*, *Viviers*, *Grenoble*, *Valence*, *Die*, *St. Paul*, *le Puy*, *Prévôté d'Houx*, *Château-Dauphin & Nevers*. Il y a eu quelques contestations entre la Chambre de Lyon & celle de Paris, au sujet de la Jurisdiction sur le Diocese de Nevers.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

MESSIEURS

Hemey, Abbé Commendataire d'Ebreuil, Vic. général.
Navarre, Sacristin-Curé de S. Nizier, Vicaire général.
De Castillon, Chanoine de S. Just, Vicaire général.
La Croix de Laval, Obéancier de S. Just.
Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai.
Perrichon, Chamarier de S. Paul.
Desfrançois Delolme, Custode-Curé de Ste. Croix.
Deschamp de la Madelaine, Chanoine de S. Just.
Poissonneaux, ancien Chanoine de S. Nizier.
Barou du Soleil, anc. Proc. du Roi en la Sénéch. & Présidial.
De Leullion de Thorigny, Lieutenant particulier assesseur en la Sénéchaussée & Présidial.
Claviere, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.
Perret, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.
Rougnard, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.
Camyer, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.
Jacob, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial.

PROMOTEUR,

M. Palerne de Savy, anc. Avocat Gén. en la Cour des Monn.
Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*
Huissier, Auvray, Appariteur de l'Archevêché.

CHAMBRE DIOCÉSAINE.

CEtte Chambre connoît en première instance des Décimes & des Impositions du Clergé de Lyon.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

CONSEILLERS DÉPUTÉS, MESSIEURS

De Clugny de Thenissey, Grand-Custode, Comte de Lyon; *Député du Chapitre de l'Eglise Primatiale, rue des Estrées.*

De Montazet, Prieur de Salles, *Député des Abbayes, Prieurés & autres Bénéfices simples.*

. . . . *Député des Eglises Collégiales.*

. . . . *premier Député des Curés.*

Mayet, Curé de Rochetaillée, *second Député des Curés, à Rochetaillée, près de Lyon, en sa maison Curiale.*

Le P. Domergue, Prieur des Dominicains de Lyon, *Député des Réguliers.*

Syndic, M. de la Chapelle, Chanoine de St. Just, *r. du Plat.*

Secretaire, M. Peiissier, *rue Tramassac.*

PROMOTEUR, M. Baillot, Avocat, *près de la place du Change, maison de Pure.*

Greffier, M. Baron, *rue Tramassac.*

Mrs. les Avocats plaident, & Mrs. les Procureurs postulent dans tous ces Tribunaux.

OFFICIERS DU CLERGÉ.

RECEVEUR GENERAL ET PARTICULIER, M. David, Avocat en Parlement, *quai St. Antoine.*

Greffier des Insinuations & des Contrôles Ecclésiastiques, M. Pelissier, *à l'Archevêché.*

Notaire, M. Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon.

Imprimeur, M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

DIRECTEUR *des Economats du Diocese,*

M. Pierre-Claude Valesque fils, Ecuyer, *place St. Pierre.*

RECEVEUR PROVINCIAL *des Décimes de la Généralité de Lyon, & chargé du paiement des Rentes du Clergé général,*

M. George Gaillard, *rue du Chapitre d'Ainai.*

AVOCATS EXPÉDITIONNAIRES EN COUR DE ROME, ET LÉGATIONS, *MESSIEURS*

1777. Jacques Baillot, *place du Change, maison de Pure.*

1782. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*

1785. Fuzeaud de St. Clément, *rue St. Jean.*

1785. Lamarcuilhe, Procureur du Roi en la Maîtrise Particuliere des Eaux & Forêts, Substitut du Procureur du Roi en l'Election, *place de Louis-le-Grand, Hôtel Desavinieres.*

ÉGLISE DE LYON.

L'Eglise de Lyon est célebre par son ancienneté qui remonte aux temps Apostoliques, par le nombre de ses Martyrs, par les prérogatives de son Siege, & par la noblesse de son Chapitre. Son Archevêque est Primat de France, & exerce cette jurisdiction sur les Métropoles de Lyon, Paris, Tours & Sens. Il a pour Suffragants les Evêques d'Autun, Dijon, Mâcon, Langres, Châlons & St. Claude. St. Polycarpe, évêque de Smyrne & Disciple de St. Jean l'Evangéliste, envoya Saint Pothin à Lyon pour y annoncer l'Evangile. Ce saint homme en fut le premier Evêque, & y souffrit le martyre vers l'an 179, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. A St. Pothin succéda Saint Irenée, &c. Il y a eu dans la suite de cent douze Prélats, plusieurs Saints & illustres personnages, des Princes de la maison de Savoie, Pierre de Tarantaise qui a été Pape sous le nom d'Innocent V, neuf Cardinaux, & enfin Mgr. Yves-Alexandre de Marbeuf, en qui nous voyons revivre les vertus, le zele & la science de ses Prédécesseurs.

SAINT JEAN-BAPTISTE,

Eglise Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale.

LE Chapitre de cette Eglise a pour premier Chanoine le Roi. Il est composé de trente-deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon, & sont tenus de faire preuve de Noblesse de seize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans ce nombre de trente-deux Chanoines-Comtes, sont comprises huit Dignités, & un Personnat qui est la Maîtrise du Choeur. Il y a aussi dans l'Eglise de Lyon quatre Custodes, sept Chevaliers & un Théologal, & un nombre considérable d'autres Ecclésiastiques pour le service de l'Eglise.

CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

LE ROI, premier Chanoine.

MESSIRES.

1753. J. Ant. de Castellas, Vic. gén. de l'Archev. de Lyon, Abbé de Bonnecombe, DOYEN.

1765. Louis-Fr. de Poix de Marècreux, Abbé d'Aumale, ARCHIDIACRE.

1770. Henri de Cordon, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun, Abbé de Fontmorigny, PRECENTEUR.

1773. Charles-Marie de Gain, Abbé de Notre-Dame du Palais, Vic. gén. de l'Evêché de Riez, CHANTRE.

1742. Gaspard de Pingon, Grand-Prêtre, 1er Aumônier, & Conseiller d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de Talard, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, GRAND-CHAMARIER.

1733. Jacques de St. Aulbin de Saligny, GRAND-SACRISTIN.

1761. Louis de Clugny de Thenissey, Vic. gén. de l'Arch. de Vienne, GRAND-CUSTODE, SYNDIC, *rue des Estrées.*

1758. Guillaume Dupac de Bellegarde, Prieur du Prieuré Royal d'Ulmoy, PREVÔT de Fourvieres en l'Eglise de Lyon, Vicaire général du Diocese de Carcassonne.

1774. César de Clugny, Vicaire général de Metz, MAÎTRE DU CHŒUR.

1752. Annet de Poitiers de Chabans, SYNDIC, *quai de la Baleine.*

1750. Franç. Joachim de Pierre de Bernis, Cardinal & Ministre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Archevêque d'Alby, Abbé de St. Médard de Soissons, de Trois-Fontaines & Prieur de la Charité-sur-Loire, Ambassadeur de Sa Majesté en Cour de Rome.

1757. François-de-Sales-Louis-Augustin Barbier de Lescoët, Vicaire général de l'Evêché de St. Pol-de-Léon, Abbé d'Ardorel.

1753. Pierre de Gain de Linars, Abbé de Sandras.

1760. Cl. Gaspard de Lezay de Marnezia, Abbé d'Acey.

1761. Silvain-Léonard de Chabannes, Vicaire gén. de l'Evêché de Clermont, Abbé de la Creste & de Bennevent.

1761. Cl. Hyac. de Beaumont de S. Quentin, Prieur de Bort.

1767. Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully, Vicaire général de l'Evêché de Châlons-sur-Saône, Abbé de la Chassaigne.

1771. George-Henri de Bertrand de Poligny, Vic. gén. de l'Archevêché de Bourges, Aumônier de madame la Comtesse d'Artois.

1773. Anne-Herard-Paul-Antoine de la Madeleine de Ragny.

1776. Pierre-Antoine de Sartiges, Abbé de Menat.

1777. Joseph-Isaïe de Gourcy, Vicaire gén. de l'Evêché de Lombez.

1778. Gaspard de Cordon, Vicaire général de l'Evêché de Châlons.

1778. Charles de Sartiges, Vicaire général de l'Evêché de Clermont.

1779. Paul-Joseph de Gourcy de Mainville, Vic. gén. de l'Evêché de Cominges.
1779. Toussaint-Joseph-Pierre de Bois-Boissel, Vic. gén. de l'Archevêché de Lyon, Abbé de Verteuil.
1780. François-Olivier-Hector de S. George, Abbé de Soulliac, Vic. gén. de l'Ev. de Périgueux.
1783 Jean-Joseph de Turpin, V. G. de l'Evêch. de Beauvais.
1784. Hubert de Lentilhac, Abbé de St. Cyprien, Vicaire Général de l'Evêché de Poitiers.
1786. Jean-François-Jerôme de Hamel-Bellenglise, Vicaire général du diocese de Cambrai.
1787. Fréderic Dandlau.
1787. Claude-Charles de Mostuejouls, premier Aumônier de Madame.
1788. Pierre-Marie de Montfaucon, Vic. gén. du Dioc. de Nîmes.

CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.

1728. M. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Doyen de l'Eglise de Lyon en 1758, Evêque d'Evreux en 1759.
1743. M. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, Chantre de l'Eglise de Lyon, Evêque de Cominges en 1674.
1752. Yves-Alexandre de Marbeuf, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque d'Autun en 1767, & Archevêque de Lyon en 1788.
1751. M. François de Clugny, Prévôt de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque de Riez en 1772.
1760. Simon de Montmorillon.
1761. Gabriel Dupac de Bellegarde.
1786. Gabriel-Melchior de Messey, Evêque de Valence en 1788.

CUSTODES DE L'EGLISE DE LYON, MESSIEURS

François Desfrançois, } *Custodes-Curés de Ste. Croix.*
Joseph Courbon, }
Jacques Viret, *Custode-Trésorier de l'Eglise.*
Claude Gay, *Custode-Trésorier de St. Etienne.*

CHEVALIERS *de l'Eglise de Lyon*, MESSIEURS

Pierre Caire.
Jacques Roux.
Jean-André Ferrand.
Louis Jacquet.
Claude Beaudet.
Pierre Rozet.
Antoine-Joseph Lanoix.
Théologal, Joseph Vincent, Licencié de Sorbone.
Jean-Antoine Poissonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire.

SAINTE-CROIX, EGLISE PAROISSIALE.

SAinte-Croix, premiere Paroisse de la Ville, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, est desservie par deux Curés, qualifiés Custodes-Curés de Ste. Croix en l'Eglise de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en ladite Eglise.

CUSTODES-CURE'S DE SAINTE CROIX,

M. François Desfrançois de l'Olme, Docteur de Sorbone.
M. Joseph Courbon, Docteur en Théologie.

Vicaires logés chez MM. les Custodes-Curés, MESSIEURS.

Jean Mathevet.	Jean-François Glaudin.
Claude-Joseph Groboz.	Jean-Marie Velut.

OFFICIERS particuliers du Chapitre.

Secretaire, M. Manin, *à la Manécanterie.*
Prévôt & Receveur, M. Verset, Conseiller du Roi, Notaire, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

Commissaire en droits Seigneuriaux du Chapitre,

M. Jal, *cloître St. Jean.*
Archiviste, M. Sudan.
Bâtonnier, le Sr. Delessan, *à la Manécanterie.*

DEPOSITAIRE des Terriers de toutes les Terres du Chapitre,

M. Henry-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, & celui du Chapitre & Comté de Lyon, *rue Tramassac.*

JURISDICTION DU COMTE'.

LE Chapitre de Lyon a une Justice séculiere haute, moyenne & basse, qui s'étend dans le Cloître de son Eglise, de celle de Fourvieres, dans les quartiers de Serin & de l'Observance, & dans 52 paroisses hors de la Ville.

Officiers, Messieurs

Guillin de Pougelon, Avocat, ancien Echevin, Juge général civil & criminel, de police, gruerie & voierie, *Hôtel de Chevrieres, place St. Jean.*
Dechastelus, Procureur fiscal général, *rue Sainte-Croix.*
Baron, Greffier gén. *au Greffe général du Comté, rue de l'Archevêché*; ou *dans son domicile, rue Tramassac, près de la breche.*
Baron, Commissaire.
Quin, Commissaire, *à la Manécanterie.*
Restagnenc, Commissaire, *place St. Jean.*
Voyer-Inspect. du Cloître & Comté de Lyon, M. Desarnod, Architecte.
Huissiers au Comté, Binard, Auvray, & Metra, *Huissier-Trompette.*
Jacquet, Echantilleur pour les Terres du Comté, *rue du Pal. gril.*
Charles Esterle, Commis de l'Echantilleur pour la partie des mesures en bois, *rue Pisse-Truie.*
Jean-Baptiste Duhon, à Givors, Commis de l'Echantilleur, aussi pour les mesures en bois, à d'Argoire, Tartaras, Rive-de-Gier, Châteauneuf, & St. Genis-Terre-Noire.

TERRES DE'PENDANTES DU COMTE' DE LYON.

ALBIGNY.

M. le Comte de Beaumont, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Buisson, Notaire à Neuville, *Chât. & Lieut. de Juge.*
- Colas, Not. roy. à Neuville, *Procureur fiscal.*
- Rappé, *Greffier.*

ANSE, LUCENAY, S^T. CYPRIEN ET AMBERIEU.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacristin, *Seigneur Mensionn.*

Officiers, Mrs.
- Caquet d'Avaize, à Anse, *Capitaine-Châtelain.*
- Sain, *Cap. Chât. & Lieut. en conc. & surv.* à Anse.
- Pasquier, Not. Royal à Anse, *Procureur fiscal.*
- Corlupt de la Marcuilhe, *Proc. fiscal en concurr.*
- Willierme, *Greffier.*

B A L A N T.

M. le Comte de Sartiges l'ainé, *Seigneur Mensionnaire.*

B R I N D A S ET M E S S I M Y.

M. le Comte de Bellegarde, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Charaing, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
- Filleton, *Proc. fisc.* Mathevon, *Greffier.*
- Ducreux, *Greffier, en concurr. & surviv. exerçant.*

C H A R N A Y ET B A Y E R E.

M. le Comte de Turpin, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Després, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
- Pasquier, Notaire Royal, *Procureur fiscal.*
- Chapuis, Notaire à Chazay, *Greffier.*

C H A T E A U - N E U F - D A R G O I R E.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Rambaud le j^e. Not. R. à Mornant, *Châtelain.*
- Bidault, *Procureur fiscal.* Lespinasse, *Greffier.*

C O L O N G E ET S. R A M B E R T.

M. le Comte de Chabannes, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Delolle, Proc. à Lyon, *Chât. & Lieut.*
- Ravier, *Greffier.*

C O N D R I E U.

M. le Comte de Gain, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Cadier pere, *Châtelain & Lieutenant.*
- Cadier fils, *Châtelain & Lieut. en conc. & surv.*
  Chât. & Lieut. du lieu des Roches en Dauphiné.
- Vincent, Notaire à Condrieu, *Procureur fiscal.*
- Mouton, Notaire à Condrieu, *Greffier.*

C O U Z O N.

M. le Comte de Gourci, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Chevrillon, *Capitaine Châtel. & Lieut. de Juge.*
- Delolle, *en concurrence & survivance.*
- Baron, *Procureur fiscal.*
- Rostagnenc, Greffier, *pl. S. Jean.*

D O Y Z I E U.

M. le Comte de Mainville, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs.
- Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain.*
- Vier, *Procureur fiscal.*
- Bidault, *Greffier.*

ECULLY.

M. le Comte de Clugny, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chevrillon, *Châtelain.*
Verset, *Lieutenant.*
Baron, *Procureur fiscal.*
Roche, *Proc fiscal en conc. & surv.* Ravier, *Gref.*

GENAY, CIVRIEU ET S. JEAN-DE-THURIGNEUX.

M. le Comte de Linars, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { . . . . . *Châtelain.*
Chuinague, *Lieut. en concur. & surv.*
Farbot, *Procur. fisc.*; Dondin, *en conc. & surv.*
Rappé, *Greffier.*

GIVORS ET BAM.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lecourt, Not. à St. Andéol, *Chât. & Lieut.*
Robichon, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
Charles-Philippe Bavet, *Procureur fiscal.*
Broffette, *Procureur fiscal, en conc. & surv.*
Gaspard Bavet, *Greffier.*

LENTILLY ET LA TOUR-DE-SALVAGNY.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Raymond, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
Vial, *Procureur fiscal.*
Roche, Notaire en Vaise, *Greffier.*

L'ISLE-BARBE, CALUIRE ET LE VERNAY.

M. le Comte de Clugny, Grand-Custode, *Seigneur Mension.*

Officiers, Mrs. { Delolle, Procureur à Lyon, *Chât. & Lieut.*
. . . . . *Procureur fiscal.*
Ravier, *Greffier.*

RIVE-DE-GIER.

M. le Comte de Rully, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lafaye, Notaire royal, *Châtelain & Lieutenant.*
Vier, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
Gauthier, Notaire royal, *Procureur fiscal.*
Bidault, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.*
Planchet, *Echantilleur.*

ROCHEFORT, St. MARTIN-ANAUX ET DUERNE.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chataing, *Châtelain.*
Ducreux, *Procureur fiscal.*
Chazotier, à St. Martin-Anaux, *Greffier.*

ROCHETAILLÉE, FONTAINES ET FLEURIEU.

M. le Cardinal, Comte de Bernis, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Genevrier, *Châtelain.*
Baron, *Châtelain en concur. & surviv.*

Officiers,

Officiers, Mrs. { Buisson, *Lieutenant.*
Chevrillon, *Procureur fiscal.*
Durand, *Procureur fiscal en conc. & surviv.*
Benot, Notaire à Fontaines, *Greffier.* }

St. ANDEOL-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Cordon, Précenteur, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lecourt, Notaire à St. Andéol, *Châtelain.*
Donnet, à S. Andéol, *Procureur fiscal.*
Rambaud, Notaire à Mornant, *Greffier.* }

S. CYR ET S. DIDIER AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chevrillon, Ecuyer, *Chât. & Lieut. de Juge.*
Hennequin, *Prévôt de la Dîmerie de St. Didier.*
Perrussel, Procureur à Lyon, *Procureur fiscal.*
Ravier, Notaire à Lyon, *Greffier.* }

SAINTE-FOY-LES-LYON.

M. le Comte de Poligni, *Seigneur Mension.*

Officiers, Mrs. { Verset, Notaire à Lyon, *Châtelain.*
Manin, à Lyon, *Proc. fiscal.*
Rostagnenc, *Greffier.* }

S. GENIS-LAVAL.

M. le Comte de la Madeleine, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Perrin, anc. Procureur, *Châtelain.*
Naudeau, Bourgeois audit lieu, *Procureur fiscal.*
Delabat, Notaire royal à Brignais, *Substitut.*
Gayet le jeune, *Greffier.* }

S. GENIS-LES-OLLIERES.

M. le Comte de Poix, Archidiacre, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Michalet, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
Jullien, Notaire, *Procureur fiscal.*
Ravier, Notaire, *Greffier.* }

S. GENIS-TERRENOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain & Lieut.*
Montellier, *Chât. & Lieut. en conc. & surv.*
Gauthier, Notaire à St. Romain, *Procureur fiscal.*
Gauthier, *Procureur fiscal en concurrence.*
Barrier, Notaire à St. Martin-la-Plaine, *Greffier.* }

S. GERMAIN AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Castellas, Doyen, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Buisson, Notaire royal, *Châtelain.*
. . . . *Lieutenant.*
Soubry, *Procureur fiscal.*
Colas, Notaire, *Greffier.* }

S. MARTIN-LA-PLAINE.

M. le Comte de Cordon, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Montellier, Notaire audit S. Martin, *Châtelain.* Gauthier, *Procureur fiscal.* Barrier, *Greffier.*

S. PAUL-EN-JARREST, ET FARNAY SON ANNEXE.

M. le Comte . . . . *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { . . . . . *Capitaine Châtelain & Lieutenant.* . . . . . *Procureur fiscal.* . . . . . *Greffier.*

SOUCIEU.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Rambaud, Notaire, *Capit. Chât. & Lieut. de Juge.* Mecaty, Notaire royal à Soucieu, *Proc. fiscal.* Filleton, Notaire à Messimi, *Greffier.*

S. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chataing, *Châtelain.* Teyssot, *Lieutenant de Juge.* Petit, *Procureur fiscal.* Blanchon, *Greffier.* Meunier, *Commissaire de Police.*

TASSIN.

M. le Comte de Castellas, Doyen, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Chevrillon, *Châtelain.* Michalet, *Procureur fiscal.* Ravier, *Greffier.*

THURINS.

M. le Comte de Lescoët, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Peyrachon, Notaire à S. Symphorien-le-Ch. *Châtel.* Chataing, *Procureur fiscal.* Chazotier, *Greffier.*

VAUGNERAY.

M. le Comte de Bois-Boissel, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Pasquier, *Châtelain & Lieut.* Vigier, à Vaugneray, *Procureur fiscal.* Benoît Bouchard, Notaire à Vaugneray, *Greffier.*

VILLEMONTOIS.

M. le Comte de St. George, *Seigneur Mensionnaire.*

Officiers, Mrs. { Claude-Marie Guyot, Notaire royal & Procureur à Roanne, *Châtelain.* Louis Rouchon, Notaire à Villemontois, *Lieuten.* . . . . . *Procureur fiscal.*

Notaires dans toute l'Etendue du Comté de Lyon.

Mrs. { Baron, *au Greffe général du Comté.* Paissellier, *rue des Marronniers.* Jal, *cloître St. Jean.* Greppo, à Trevoux.

COLLÉGIALES.

SAINT JUST,

PREMIERE COLLÉGIALE ET PAROISSE.

SAINT JUST étoit dans son origine un Oratoire dédié aux SS. Machabées. Le Corps de St. Just, mort en Egypte, & que les Lyonnois rapporterent à Lyon, y fut déposé. St. Patient, Archevêque, y fit bâtir dans le siecle suivant une très-belle Eglise, qui fut dédiée à St. Just. Elle fut détruite en 1562 par les Calvinistes, & rebâtie en 1662 dans l'enceinte de la Ville. Le Chapitre est composé de deux Dignités & de 18 Chanoines. Celui qui possede la premiere Dignité, nommé Grand-Obéancier, est l'Orateur-né du Clergé de Lyon, & en cette qualité, il porte la parole à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats.

DIGNITE'S, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST,

MESSIRES

1761. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, Docteur en Théologie, de la Maison & Société royale de Navarre, GRAND-OBEANCIER.

1757. Jean-Martin de St. Aulbin, PREVÔT.

1731. Claude Valous.

1745. Joseph Duon.

1762. César de Mont-d'or, Lic. de Sorb. Prieur de Champdieu.

1754. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Docteur en Théol. de la Maison & Société Royale de Navarre, Vic. gén. de l'Evêché de Mâcon, Chan. d'honneur de l'Eglise Cathéd. de Mâcon.

1770. J. B. Elis. Borne, Docteur en Théol.

1769. Vital Valous de Tourrieu, Bachel. de Sorbone, SYNDIC, *à côté de l'Eglise.*

1775. Thomas Merle de Castillon, Licencié en Théol. de la Fac. de Paris, de la Maison & Soc. Royale de Navarre, Vicaire général.

1777. Franç. Jos. Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chan. d'honneur des Eglises de Fourvieres & St. Paul.

1779. Pierre-François Grand, Bachelier de Sorbone, SYNDIC, Receveur du Chapitre, *rue des Farges.*

1782. Michel Betron.

1781. Jacques-François Deschamps de Bisseret.

1783. Joseph-Jean Terrasson, Docteur de la Maison & Société de Sorbone.

1785. Jean-Philibert de la Chapelle, Doct. en Théol. de la Faculté de Paris, & Syndic du Clergé de ce Diocese.
1786. Pierre de Castellas.
1789. Bernard-Antoine Dejussieu.
1789. Jean-Baptiste-Charles Demurard de Francheleins.

Chanoine honoraire,

M. François-Sébastien de la Platiere, licencié en Droits, Vic. général de Luçon.

Avocats & Conseils du Chapitre,

M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *rue de Flandres.*
M. Dacier, Avocat, *rue St. Jean.*

Procureur du Chapitre,

M. Pascal, *place & hôtel du Gouvernement.*

Secretaire & Cellérier du Chapitre,

M. Jean Freydieres, Notaire Royal, Commissaire en Droits Seigneuriaux, chargé de la recette des servis & pensions dus au Chapitre de St. Just, *place de la Croix Decolle.*
Bâtonnier, le Sr. Voron, *maison du Chapitre.*

CURE' *de St. Just*,

M. David Bottin, Bachelier de l'Université de Caen.
Vicaire, M. Charpin, Chanoine de Fourvieres.

JUSTICE DU GLAIVE DU CHAPITRE DE S. JUST.

LE Chapitre a une Jurisdiction appellée Justice du Glaive. Elle s'étend sur tous ceux qui composent l'Eglise.
Juge, M. Antoine-Barth. Lacroix, Chanoine, grand-Obéancier.
Lieutenant, M. Demontd'or, Chanoine.
Promoteur, M. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine.
Greffier, M. Freydieres.
Appariteur, le Sr. Voron, *maison du Chapitre.*

BARONNIE DE SAINT JUST.

Le Chapitre de St. Just a aussi une Justice séculiere, haute, moyenne & basse, qui renferme la paroisse de St. Just, celle de St. Irenée, le mandement & territoire de Fourvieres; elle s'étend encore sur les Paroisses circonvoisines.

OFFICIERS.

Juge général de la Baronnie, & de toutes les Terres du Chapitre, M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *rue de Flandres.*
Notaire de la Baronnie, M. Jean Freydieres.

Procureur fiscal général,

M. Pascal, *place & Hôtel du Gouvernement.*

Greffier en chef,

M. Freydiere, Notaire Royal & Commissaire feudiste, *à St. Just.*

Greffier-Commis, M. Poncet, *place Neuve.*

Voyer-Inspecteur, M. Lauras, *Architecte, quai de Retz, près de la place du Concert.*

Commissaires de Police, { Le sieur Voron, *rue des Farges.* Le sieur Perrin, *rue de Trion.*

Echantilleur, le sieur Jacquet, *rue du Palais-grillet.*

Huissiers, { Le sieur Doriel, *rue St. Jean.* Le sieur Neyraud, *rue de Trion.*

TERRES *dépendantes du Chapitre de St. Just.*

Baronnie de Brignais, Vourles, Beaunant & dépendances.

Lieutenant de Juge,

M. Delabat, Notaire Royal à Brignais.
M. Gayet, *en concurrence & survivance.*

Procureur fiscal,

M. Antoine Rambaud, Notaire Royal à Mornant.

Substitut du Procureur fiscal,

M. Chabannes, Notaire Royal à Brignais, Commissaire en Droits Seigneuriaux.

Greffier, M. Savoye, Notaire Royal à Brignais.

Baronnie de Grézieu-la-Varenne, Ste. Consorce & dépend.

Lieutenant de Juge,

M. Pasquier, Notaire à Vaugneray.
Procureur fiscal, M. Mathevon, à St. George.
Substit. du Proc. fisc. M. Julien, Notaire Royal à Grézieu.
Greffier, M. Chappuy, Notaire à Vaugneray.

Baronnie de Valsonne, S. Clément, S. Apollinaire & dépend.

Lieutenant de Juge, M. Simonnet, not. à Tarare.
Châtelain, M. Ducosté, Notaire à Valsonne.
Proc. fiscal, M. Thioleyron, Notaire Royal à St. Clément.
Greffier, M. Dumas, à Valsonne.

SAINT PAUL,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE, & *SAINT LAURENT, EGLISE ANNEXÉE.*

L'EGLISE de St. Paul a été bâtie dans le milieu du sixieme siecle par Saint Sacerdos, Archevêque de Lyon. Elle fut réparée en 802, par Leydrade, des bienfaits de Charlemagne, en 1103 par Hugues Ier., en 1663 par le Chapitre, & en 1781 elle a été encore augmentée, réparée & décorée par le Chapitre. Il y avoit dès le treizieme siecle une tradition que la consécration de cette Eglise avoit été miraculeuse. C'est la seconde Collégiale de Lyon.

L'Eglise de St. Laurent n'étoit anciennement qu'une petite Chapelle. M. Mascranni contribua en 1639 à la reconstruire. On y a transporté les Fonts Baptismaux.

Le Chapitre est composé de trois Dignités & de dix-huit Chanoines. La premiere est celle de *Chamarier*. Humbert de Forez, fils du Comte Gui second, & frere de Gui troisieme du nom, l'étoit vers l'an 1193. La seconde Dignité est celle de *Chantre*; la troisieme celle de *Sacristin-Curé*.

DIGNITE'S ET CHANOINES,

MESSIRES

1741. Dominique Perrichon, Licencié de Sorbone, ancien Vicaire général du Diocese de Vienne, Prieur de St. Nicolas du Mottier, & ancien Syndic du Clergé de ce Diocese, CHANOINE-CHAMARIER.
1748. Pierre le Viste de Briandas, Prieur de Saint-Symphorien-d'Ozon, CHANOINE-CHANTRE.
1777. Jean-Ch. Colomb, Bachelier de Sorbone, CHANOINE-SACRISTIN-CURE'.
1736. J. Bapt. Cl. Roland, Lic. en Droits de la Fac. de Paris.
1759. Cl. Vouty, Bachelier de Sorbone, SYNDIC-RECEVEUR du Chapitre, *vis-à-vis l'Eglise de Saint Laurent.*
1762. Barthelemi Prost.
1765. Fleury-André Maupetit, Bachelier de Sorbone.
1770. Louis-Fleury de Ferrary de Romans.
1772. Franç. Marie-Therese Jolyclerc, Lic. en l'un & l'autre Droits, Prieur de Vaillourlhes.
1772. Jean-Louis-Jos. de Boissieu, Doct. en Théol. Licencié en l'un & l'autre Droits, SYNDIC, *vis-à-vis St. Laurent.*
1775. Claude-Louis-Antoine Carre.

1776. Matthieu-Etienne Camyer, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, Vice-gér. de l'Officialité Métropolitaine, & Juge à la Chambre Souver. du Clergé.
1777. Jean-Augustin Vaguet, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, Vic. général de l'Evêché de Valence.
1780. Jean-Denis de Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Lyon & Vicaire général.
1783. Antoine Barrel des Mivieres.
1785. Sebastien Brun, Licencié en Droits de la Faculté de Paris.
1785. Jacques-Joseph Rast, Docteur de Sorbone.
1789. Jean-Baptiste Farge, Bachelier de Sorbone, & Licencié en l'un & l'autre Droits.

Chanoines honoraires, MESSIEURS

Jos. Fleury Crupisson, Licencié en Droits, anc. Sacrist.-Curé.
Ant. Augu{st}. Lambert Gayet de Sansale, Doct. de la Maison & Société de Sorbone, anc. Conf. Clerc au Parl. de Paris.

Chanoines d'Honneur, MESSIEURS

François-Joseph-Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chanoine d'honneur de Fourvieres, & Chanoine-Baron de Saint Just.
François Rozier, Prieur de Notre-Dame de Nanteuil, des Académies de Lyon, Rouen & Marseille, Correspondant de celle des Sciences, & de plusieurs autres Académies & Sociétés Littéraires.

Vicaires, MESSIEURS

Benevent,
May, } *Derriere l'Eglise de St. Laurent.*
Pavy,

Les Registres de la Paroisse sont entre leurs mains.

Avocats & Conseil du Chapitre,

M. Durand, ancien Echevin, *rue de Flandres.*
M. Deschamps fils, *rue des trois Maries.*
M. l'Abbé Jacquet, *près de l'Archevêché.*

Officiers du Chapitre de Saint Paul.

Secret & Not. du Chap. M. Macors, Conf. du Roi, Not. Avoc. en Parl. *au coin du Pont, à l'entrée de la pl. du Petit-Change.*
Commis de la petite Sacristie & Receveurs des Messes, Mrs. Monchanin & Guibert, Habitués.
Procureur du Chap. M. de Chastelus, Proc. ès Cours de Lyon.
Commiss. en droits seigneuriaux, M. Dalains, *rue de Flandres.*
Bâtonnier, le Sr. Lentilly, *près de l'Eglise.*

FOURVIERES,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise est sous le titre de St. Thomas de Cantorbery. Le Chapitre a été fondé par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de l'Eglise de Lyon en 1192. Il y a une Chapelle célebre & très-ancienne, dédiée à la Ste. Vierge.

Le Chapitre est composé du Prévôt, Comte de Lyon, du Sacristin-Curé, du Chantre & de huit Chanoines.

DIGNITE'S ET CHANOINES, MESSIRES.

1777. Guill. Dupac de Bellegarde, Comte de Lyon, PREVÔT.
1786. Maximilien-Jean-Baptiste Carrier, *Sacristin-Curé & Archiprêtre-né de Dombes.*
1742. Jean-Louis Carrier, CHANTRE.
1753. François Dassier de Luriecq.
1754. Antoine Durand, Docteur en Théologie.
1758. Jean-Jos. Boyer de la Garde, SYNDIC, *rue trois Maries.*
1771. Paul Pautrier, Bachelier en Théologie.
1772. Jean-Bapt. Perrodon, Lic. en Droits Civil & Canon.
1782. Anthelme Ramoux.
1788. Gaspard Renaud.
1789. . . . . Charpin.

Chanoines honoraires, MESSIEURS,

1737. Maximilien-Jean-Bapt. Carrier, Bach. de Sorbone, Prieur de Bornel, anc. Rec. du Clergé de Lyon, & anc. Sacr.
1741. Jean-Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier.
1753. Etienne Macherio, Chanoine de S. Nizier.
1758. Pierre Fraisse, Licencié de Sorbone, Chanoine de Saint Nizier, & ancien Conf. Clerc au Parl. de Dombes.
1780. Franç.-Pierre de Rieussec, Chanoine de Luçon, Prieur de Bellenoue en Poitou.

Chanoines d'honneur, MESSIEURS

1752. Jacques Rey, Bachelier de Sorbone, Curé de Dardilly.
1752. B. Correard, Doct. en Théol. Chanoine de St. Nizier.
1770. Franç. Joseph-Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Docteur en Théol. Chanoine d'honneur de St. Paul, & Chanoine-Baron de St. Just, Vicaire général.

Vicaire, M. Rozier.

La Chapelle de Notre-Dame de Grace est une Prébende.

Préb. de N. D. M. Devain, Sous-Maître & Perpétuel de S. Just.

Bâtonnier, Antoine Riviere, *au Cloître.*

Officiers du Chapitre.

Notaire du Chapitre, M. Henri-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon, *rue Tramassac.*

Procureur du Chapitre, M. Coulon, Procureur, *rue du Bœuf.*

SAINT

SAINT NIZIER,

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Eglise n'étoit d'abord qu'un lieu souterrain sous le titre de la Très-Sainte Vierge, où St. Pothin célébroit les Saints Mysteres. On bâtit dans le quatrieme siecle sur cette Chapelle, qui subsiste encore, une Eglise dédiée aux SS. Apôtres, en mémoire des Apôtres St. Pierre & St. Paul, de St. Pothin & de ses quarante-sept illustres Compagnons, premiers Martyrs de Lyon. Le siege Archiépiscopal y a été long-temps. Saint Albin, Archevêque sur la fin du quatrieme siecle, est le dernier des Prélats qui y ont siégé. Cette Eglise passa sous le titre de St. Nizier dans le sixieme siecle. St. Austregisile, depuis Archevêque de Bourges, en fut Abbé. Louis de Villars, Archevêque de Lyon, fonda le Chapitre en 1305. Dans le même siecle un Négociant, nommé Renouard, & ses Héritiers firent bâtir l'Eglise telle qu'elle est aujourd'hui. Néanmoins le Portail fut construit deux cents ans après, sur les dessins de Philibert Delorme, Lyonnois, célebre Architecte de son temps. Le Chapitre est composé d'un Sacristin, Chef du Chapitre & Curé de la Paroisse; d'un Chantre, Archiprêtre-né de la Ville & des Suburbes, & de vingt-un Chanoines, compris le Sacristin & le Chantre.

DIGNITÉS ET CHANOINES, MESSIRES

1740. Nicolas Navarre, Vicaire général, Promoteur général du Diocese, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé; Chanoine; SACRISTIN-CURÉ, en 1762, *à la Sacristie de St. Nizier.*

1748. Claude-Franç. Navarre, Chanoine; CHANTRE & Archiprêtré-né de la Ville & des Suburbes, en 1785.

1753. François-Michel Navarre.

1754. Ennemond Ollivier.

1755. Jean Riché, Docteur en Théologie.

1758. Etienne Machério.

1766. Barthelemi-François-Henri de Binis, Licencié en Droit.

1769. Benoît Correard, Doct. en Théol., Chanoine d'honneur de l'Eglise Collégiale & Chapelle Royale de St. André de Grenoble, *Maison du Chapitre*, tient les Registres des Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures.

1770. Pierre Fraisse, Licencié de Sorbone, Conseiller-Clerc honoraire au Parl. de Dombes, Membre de l'Officialité Primatiale, SYNDIC, *rue de la Gerbe.*

1771. Ant. Peronneau.
1775. Jacques Poirat.
1780. Jean Peronnet.
1780. Nicolas Burnand.
1780. Pierre Daudet.
1782. Geoffroy Fraisse de Champ-Fleury, Doct. de Sorbone, Vicaire Général du Diocese de Luçon.
1783. Claude Martin.
1785. Claude Arthaud, Secretaire de l'Archevêché.
1785. Claude-Antoine Roux, de l'Académie de Lyon.
1786. Antoine Corbeton.
1787. Antoine Guyotte.
1788. François-Joseph Rebourceau, Vicaire Général du Diocese de Mâcon.

Chanoines honoraires, MESSIRES

1751. Antoine-Alexis Boisson, Docteur en Théologie, Doyen de l'Eglise Royale de Dôle en Franche-Comté.
1786. Pierre-Alex. Bertrand de Montfort, Vic. Gén. de Senez, Chanoine de St. Quentin.
1757. Jean-Jacq. Rousset de St. Eloy, Bachelier de Sorbone.

Chanoines d'honneur, MESSIRES

1780. Guillaume Vial.
1780. Jacques Thomas.
1745. François-Nicolas Petrot, Bachelier de Sorbone, ancien Prévôt de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1745. Antoine Petrot, ancien Maître de Chœur de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1782. Jacques Linsolas, Doct. en Théologie.

Vicaires, Mrs.
- Jean-Antoine Girard.
- Antoine Grenier.
- Antoine Pascal.
- Etienne Rambaud.
- Charles Betant.

Receveur des Messes, M. Pierre Aurouze.

Officiers du Chapitre.

Notaire & Secretaire du Chapitre, M. Coste, Avocat, Conf. du Roi, Notaire, *place de la Fromagerie.*

Procureur, M. Coulon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

Commiss. en droits seigneuriaux, M. Paisselier, *rue des Marron.*

Bâtonnier, le Sr. Badiou, *maison de la Manécanterie S. Nizier.*

AINAI, OU ST. MARTIN D'AINAI, ABBAYE, *ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.*

AINAI étoit célebre sous l'Empire d'Auguste, par le Temple que soixante Nations des Gaules y éleverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'Eloquence Grecque & Latine, sous la bizarre loi que tout Poëte ou Orateur qui entreroit en lice, & qui seroit vaincu, donneroit une récompense au vainqueur & en feroit l'éloge; que ceux qui auroient l'imprudence d'y présenter de mauvais Ouvrages, seroient contraints de les effacer avec une éponge ou avec leur langue, & qu'en cas de refus, ils seroient battus de verges, ou même précipités dans le Rhône. Cette situation critique des Contendants a fourni à Juvenal dans sa premiere Satyre, Vers 43 & 44, une image de la crainte qu'il exprime ainsi:

Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.

Les 48 premiers Martyrs de Lyon du II siecle perdirent la vie en cet endroit, d'où ils furent nommés *les Martyrs d'Ainai*. Les Fideles y dédierent à Ste. Blandine qui fut du nombre de ces Martyrs, une Chapelle souterraine, sur laquelle s'éleverent une Eglise & un Monastere dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des dons si considérables, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Les Sarrasins la ruinerent dans le VIII siecle; Amblard, Archevêque de Lyon, la rétablit dans le dixieme. Depuis ce temps, elle fut très-florissante par le nombre, la noblesse & la régularité de ses Religieux sous la regle de S. Benoît; mais les Calvinistes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la sécularisant en 1685. L'Eglise devint Paroissiale en 1690, par la Translation qui s'y fit de l'Office Paroissial de S. Michel près de l'Arsenal. Le Chapitre est composé de l'Abbé, du Prévôt qui est Curé de la Paroisse, & de dix-huit Chanoines astreints à des preuves de Noblesse.

ABBE' d'Ainai,

1758. Messire Lazare-Victor de Jarente, Doct. en Théologie de l'Université de Toulouse, Comte honoraire de l'Insigne & Noble Eglise Collégiale de Saint Victor de Marseille, Vic. Gén. de l'Evêché de Marseille.

CHANOINES d'Ainai, MESSIRES

1749. Louis Charrier de la Roche, Doct. de Sorbone, Prieur du Bois de la Salle, & en 1777 PREVÔT-CURE'.

1741. Jean-Bapt. Hubert de Rochefort de Saint-Didier, Bachel. de Sorbone, Abbé de Thiers, Vic. gén. de Mâcon, Aumônier ordinaire de M. le Comte d'Artois.
1755. Louis-Hector-Melchior-Marie Yon de Jonage.
1758. Pompone-François de Rivirie de St. Jean, *Syndic & Receveur du Chapitre, près de l'Eglise.*
1758. Marc-Antoine de Noyel.
1764. Charles de Regnauld de la Richardie, ainé.
1765. Pierre-Antoine Maindestre de la Luyere, Prieur de Vion, & Vicaire Général de Châlons.
1774. André Brossier de la Roulliere.
1777. Pierre-Th. de Fisicat, Prieur de St. Benoît de Cessieu, Vicaire général d'Embrun.
1778. François de Regnauld de la Richardie, cadet.
1778. Camille de Rivirie de la Mouchonniere.
1781 Claude-Hélene Morel de Voleine.
1781. J. Bapt. Berardier de Grezieu.
1781. Pierre de Cardon.
1781. Gilbert de Brosses de la Barge, Docteur en Théologie.
1784. Pierre-Louis du Marché.
1784. Marie-Ignace-Louis Richard de Beligny.
1785. Emman.-Claude Aimé Déglant de Cessiat de Varenne.
1786. Claude de Veirine.
1788. Chrysante-Marie-Joseph Déglant de Cessiat.
1774. Joseph-Antoine-Charles-Marie Deissat Duprat, Bachel. de Sorbone, Chanoine honoraire.
1781. J. Baptiste Berardier de Grésieu, Sacristin-Curé de St. Rambert en Forez, Chanoine honoraire.

Vicaires, Mrs. { François Gobert. Antoine Dunand. Jean-Claude Roche. Bonaventure Hodieu.

Secret. du Chapitre, M. Aimé Guillon, Prêtre, Doct. en Théol. Habitué de l'Eglise, & Recev. des Messes, *Cloître d'Ainai.*

Mrs. Joseph Berrucand & Pierre Chirat, Prêtres Habitués, tiennent les Registres des Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse, *Cloître d'Ainai.*

Avocat-Conseil du Chapitre, M. Deschamps fils, *r. trois Mar.*

Notaire du Chapitre, M. de Villiers, *rue St. Dominique.*

Procureur du Chapitre, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

JURISDICTIONS dépendantes de l'Abbaye Royale d'Ainai de Lyon.

M. l'Abbé d'Ainai a une Justice séculiere, haute, moyenne & basse; elle s'étend dans le Cloître d'Ainai à Lyon, dans le

Fauxbourg de Vaiſe-lès-Lyon, & dans le Bourg, Paroiſſe & Baronnie de Chazay-d'Azergues.

Juſtice du Cloître d'Ainai.

Juge général, M. Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean.*
Procureur fiſcal général, M. . . . .
Greffier général, M. Baron, *rue Tramaſſac.*

Juſtice du Bourg de Vaiſe.

Les Officiers du territoire de Vaiſe, ſont les mêmes qu'au Cloître d'Ainai.
Capit. Châl. & Lieut. de Juge, M. Ravier, Notaire, *à Lyon.*

Juſtice de Chazay-d'Azergues.

Juge, M. de Lurieu, ancien Echevin, Avocat.
Châtelain, M. St. Michel, *à Lyon.*
Lieutenant, M. Denot, Notaire royal, *à Chazay.*
Procureur fiſcal, M. Caillot, Notaire royal, *à Chazay.*
Greffier, M. Chappuis, Notaire royal, *à Chazay.*

NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,

PAROISSE.

L'Eglise de la Platiere, qui fut donnée aux Chanoines de Saint Ruf, par St. Gebuin, Archevêque de Lyon, dans le onzieme ſiecle, eſt la ſeule dans la Ville conſacrée à Dieu ſous le titre de la Sainte Vierge & de ſa Nativité.

Elle eut l'honneur d'être choiſie par le premier Concile général, tenu à Lyon, l'an 1245, où préſida le Pape Innocent IV, pour être la premiere où ſeroit ſolemniſée l'Octave que ce Concile ajouta à la Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge dans toute l'Egliſe, en reconnoiſſance des faveurs qu'il avoit reçues par ſon interceſſion, & pour attirer ſa puiſſante protection ſur l'Egliſe. Cette Octave eſt célébrée dans l'Egliſe de la Platiere tous les ans, avec une grande dévotion & concours de toute la Ville. Nos SS. PP. les Papes ont accordé à la Confrairie de la Nativité de la Sainte Vierge, érigée en l'Egliſe de la Platiere, de grandes Indulgences, par des Bulles authentiques & particulieres.

CURE',

M. de Caſtellas.

Vicaires, Mrs.	Nicolas Pautrier. Louis-Joseph Begule. Renaud Sourd, Doct. en Théolog. Il tient les Registres de Baptêmes, Mariages & Sépultures, & en délivre les Actes dans la matinée.	*logés à la maison Curiale.*

SAINT IRENÉE,

EGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.

L'EGLISE de St. Irenée, l'une des plus anciennes de Lyon, fut presque détruite par les Calvinistes en 1562. Elle est aujourd'hui desservie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, qui ont pris en 1702 la place d'autres Chanoines non réformés du même Ordre qui en étoient alors en possession.

PRIEUR Commendataire, M. Michel-Franç. Martin d'Orsin, Docteur de Sorbone, Vic. Général de l'Archev. de Tours.

CHANOINES, MESSIRES

Jean-Joseph Molin, Prieur, *Sacristin-Curé.*
Aimé Lepoivre, anc. Prieur-Curé
François-Fleury Teissier, Prieur-Curé de Nety.
François Garnier, ancien Curé de Belleville.
Franç. Guill. du Pasquier, ancien Prieur-Curé de Ganalliac, *Receveur des rentes du Chapitre.*
Pierre Paul Molin, *Syndic du Chap. & Vicaire de la Paroisse.*
Pierre Garnier, *Chanoine & Vicaire.*
Jean-Baptiste-François Geruzet, Chanoine.
Pierre Verne, *Habitué.*

OFFICIERS DU CHAPITRE, MESSIEURS

Conseil du Chapitre, Jean-François Dupuy, *rue Tramassac.*
Not. du Chap. Dechastelus, Cons. du Roi, Not. *pl. des Carmes.*
Proc. du Chap. Rival, Proc. ès Cours de Lyon, *quai de la Bal.*
Receveur du Prieur Commendataire, M. Merlat, *à Saint-Symphorien-le-Château.*

ST. PIERRE ET ST. SATURNIN,

ABBAYE & PAROISSE.

L'Ancienneté de l'Abbaye Royale de St. Pierre, remonte aux premiers temps du Christianisme, selon le Testament de St. Ennemond. Elle doit sa fondation à un Seigneur, nommé Albert, qui fut des premiers à embrasser la Foi,

après le martyre de St. Irenée. Ses deux filles, Radegonde & Aldegonde, & sa niece Sybile, s'y consacrerent à Dieu. Un Seigneur, nommé Gerard, & sa femme Gauberge, donnerent leurs biens à cette Maison, la 26e. année du regne de Gontran, pour la dot de leur fille Adaltrude. Godegisile, Roi de Bourgogne, & la Reine Teudelinde, son épouse, firent bâtir le Monastere au commencement du sixieme siecle; il fut augmenté & doté dans le septieme par Saint Ennemond. L'Archevêque Leydrade, sur la fin du huitieme, y fit aussi de grands biens, & y établit trente-deux Religieuses. Les guerres civiles & les ravages des Sarrasins les obligerent à vivre long-temps séparées les unes des autres dans les différentes terres qui leur appartenoient, ne se réunissant guere que pour la célébration de la Pâque. Elles se renfermerent du temps de François premier. Cette Maison fut encore pillée & brûlée par les Calvinistes en 1562; elle a été reconstruite vers le milieu du siecle dernier. L'Abbaye est sous la regle de Saint Benoît. Les fonctions Curiales se font dans l'Eglise de Saint Pierre & dans celle de Saint Saturnin qui est à côté.

ABBESSE,

Madame MARGUERITE-MAGDELEINE DE MONTEYNARD.

CURE',

M. Claude Demeaux, Bachelier en Théologie, *à la Cure.*

Vicaires, Mrs. { Jean-François Perrin, André Roberti. George Page, } *Maison Curiale, place du Plâtre.*

M. Antoine Raton, *Chantre de S. Saturnin.*
M. Roland, *Aumônier & Directeur de l'Abbaye.*
M. Rey, *Aumônier de l'Abbaye.*
M. Berlié, *Sacristin.*

Les Registres sont tenus par MM. les Vicaires, & les Actes s'expédient dans la matinée.

SAINT PIERRE LE VIEUX, PAROISSE.

CETTE Eglise est devenue paroissiale par la translation qui y a été faite sur la fin du siecle dernier, de l'Office Curial de l'ancienne Eglise de S. Romain:

Curé, M. Aimé Regnier, Docteur en Théologie.
Vicaire, M. Jean-Pierre Bernardet, *à la Cure.*

SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'Ancienne Eglise paroissiale de Saint Vincent fut détruite en 1562 par les Calvinistes. Elle a été rebâtie par le Chapitre de Saint-Paul qui en est Curé primitif.

Curé, M. Jean-Matthieu Chazette, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris.

Vicaires, Mrs. { Jacques-Nicolas Poncet. François-Louis Barbier. } *à la Cure.*

SAINT GEORGE, PAROISSE.

L'Eglise réguliere de la Commanderie de St. George, Bailliage de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne, est devenue une Paroisse de la Ville.

Grand Prieur d'Auvergne, Fr. Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubepin, *à Romans en Dauphiné.*

Grand Marechal, Fr. Marie-Louis-Ant. du Garric Duzech, Commandeur de Laumusse, *à Bergerac en Périgord.*

Grand Bailli de Bourganeuf, Fr. Pierre-Louis-Alexis de Savari de Lancosme, Commandeur de Lormetaux & de Dôle, *à Châteauroux en Berri.*

Procureur general et Receveur, Fr. Sidoine de Bosredont de Ligny, Commandeur de Morterolle, ancien officier au Régiment de Chartres infanterie, *à l'Hôtel de St. George.*

Fr. Charles-Abel de Loras, Chevalier, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur de Montchamps, ci-devant Ministre auprès de S. M. le Roi de Sardaigne, *à Malte.*

Fr. Gaspard de la Richardie de Besse, Chev. Grand-Croix, Commandeur de Chazelles, *à Chazelles.*

Fr. Joseph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, Brigadier des Armées du Roi.

Fr. François-Aimé Dussel de Châteauvert, Commandeur de St. George, *à St. Cyr au Mont-d'or.*

Fr. Pierre-Paul-Alexandre de Monspey de Valliere, Commandeur de Montbrison, *rue de l'Arsenal.*

Fr. Etienne Dauphin, Prêtre Conventuel dudit Ordre, Commandeur de Farges & Vivier, Vicaire Général dudit Ordre au Grand-Prieuré d'Auvergne, *rue du Plat.*

Secretaire de l'Ordre, au grand Prieuré d'Auvergne, M. Philippe-Auguste Hennequin, de l'Ordre de Malte, *à l'Hôtel de St. George.*

Chancelier et Archiviste dudit Ordre, au grand Prieuré d'Auvergne, Fr. Gilbert Papon, *à Gannat en Bourbonnois.*

Prieur-Curé

PRIEUR-CURÉ DE ST. GEORGE, M. Benoît-Nizier Servier, Docteur de l'Université de Valence, *place St. George*.

Vicaire, M. Etienne Flechet, *Sociétaire*, *place St. George*.

Notaire de l'Ordre, M. Brenot, Conseiller du Roi, Notaire, *rue Tramassac*.

Proc. de l'Ordre, M. Pierre Rey, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean*.

Architecte de l'Ordre, M. Etienne-Gustave Buisson, *place neuve des Carmes*.

Commissaire en Droits Seigneuriaux de l'Ordre, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire honoraire, *à Saint Just*.

Il y a, dans le Cimetiere de cette Paroisse, un Monument que la Piété filiale des Freres Coignet a fait élever en 1772.

COMMANDERIE DE SAINT ANTOINE.

CET Ordre établi à Lyon en 1095, fut érigé par Honoré III, vers l'an 1218, en Ordre Religieux Hospitalier. Il éprouva une réforme sous Louis XIII en 1634, qui abolit les jouissances *privées* & *indépendantes*; c'est ainsi qu'il a subsisté jusqu'à l'Edit du mois de Mars 1768. Les défenses faites à cet Ordre de recevoir des Novices & d'admettre des étrangers, l'ayant forcé d'opter entre son extinction, ou sa sécularisation, ou réunion à un autre Corps, par Acte passé à Paris, le 15 Avril 1755, & Lettres Patentes du Roi, confirmatives de cet acte, & sur le tout deux Bulles du Pape Pie VI, en date du 17 Décembre 1776 & 7 Mai 1777, il a été réuni à l'Ordre de Malte, comme celui avec lequel il avoit le plus d'analogie.

PAROISSES DANS LES FAUXBOURGS.

SAINT IRENÉE,

ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.

Voyez page 30.

SAINT PIERRE-ÈS-LIENS,

Paroisse dans le Fauxbourg de Vaise.

PRIEUR *&* *Curé* de Vaise, & de Cuires, *son Annexe*, M. Jean-Baptiste Salicis, Docteur en Théologie.

Vicaire, M. Antoine Menu.

NOTRE-DAME DE GRACE,

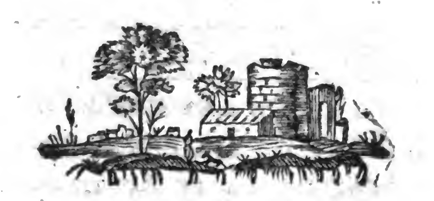
Paroiſſe dans le Fauxbourg de la Guillotiere.

Curé, M. Midor, Bachelier en Théologie, Licencié en l'un & l'autre Droits.

Vicaires, Mrs. { Jean-Baptiſte Allegret, Jean-Louis Gaſtinel, } *à la Cure.*

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ſont Seigneurs Hauts-Juſticiers du Fauxbourg de la Guillotiere, de l'Iſle-Mogniat dite *Perrache*, des Broteaux & dépendances.

Juge, M. Choignard, Avocat, ancien Echevin.
Châtelain, M. Morel le jeune, ancien Procureur.
Châtelain en concur. & ſurviv. & Lieutenant, M. Ronjon, Procureur.
Lieutenant en concurrence & ſurvivance, M. Gounet, Procureur, *rue Juiverie.*
Procureur fiſcal, M. Clapiſſon, Procureur.
Procureur fiſcal en concurrence & ſurvivance, M. Richard, *à la Guillotiere.*
Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*
Huiſſier, le Sieur Binard, *rue du Palais.*



SÉMINAIRES.

SÉMINAIRE DE SAINT IRENÉE.

CE Séminaire a été fondé en 1659, par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. Il eſt ſous la direction des Prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Paris. On y enſeigne la Philoſophie & la Théologie dogmatique & morale. Il a été agrégé à l'Univerſité de Valence, en 1738, & cette agrégation a été autoriſée par Lettres-patentes, le 12 Août de la même année. On y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Univerſité.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait auſſi une pour Meſſieurs les Curés & autres Prêtres, tant du Dioceſe que des Dioceſes étrangers : elle eſt fixée au mardi qui ſuit le Dimanche dans l'Octave de l'Aſſomption, & s'ouvrira cette année le 17 Août.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Irenée.

Supérieur, M. Guillaume-Joſeph Gazaniol, Vicaire général du Dioceſe.

Directeur, Sacriſtin & Maître des Cérémonies, M. Pierre-Guillaume Petit.

Directeur du Séminaire & Procureur, M. Pierre Picquet, Docteur en Théologie.

Directeur, Supérieur de la Communauté des Philoſophes, M. Gilbert Martin.

Directeur de la Communauté des Philoſophes, M. Emmanuel-Jean-Baptiſte Fouaſſier.

Directeur, Profeſſeur de Dogmatique, M. Antoine Garnier.

Directeur & Econome, M. Antoine-Alexis Molin.

Directeur, Profeſſeur de Morale, M. Pierre-Joſeph Mermet, Docteur en Théologie.

Second Direct. de la Communauté des Philoſophes, M. Emmanuel-Joſeph Maſſon, Bachelier.

Profeſſeur de Phyſique, M. Nicolas-Louis Liébaux, Bachelier en Théologie.

Profeſſeur de Logique, M. Benoît Alhumbert, Bachelier de Sorbone.

SEMINAIRE DE SAINT CHARLES,
ET PETITES ÉCOLES.

CEt établissement a pris naissance en l'année 1670, sous l'autorité de Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, qui en a été l'un des premiers bienfaicteurs. Il a été confirmé par Lettres Patentes du mois de Mai 1680, duement regiftrées.

L'objet en est d'instruire les Enfants pauvres des deux sexes de la Ville & des Fauxbourgs, dans les principes de la Religion, de la Lecture & de l'Ecriture. Les Ecoles des Garçons sont confiées à dix-huit jeunes Ecclésiastiques, qui font en même temps leur Séminaire gratuitement dans la maison de Saint Charles, sous un Supérieur, plusieurs Directeurs & Professeurs. Les Ecoles des Filles sont confiées à des Sœurs nommées de St. Charles, au nombre de trente qui vivent en Communauté. Il y a neuf Ecoles pour les Garçons, & onze pour les filles, outre deux Ecoles pour les Garçons, & deux pour les Filles, dans les fauxbourgs de la Guillotiere & de St. Irenée, sous des personnes laïques, à qui le Bureau donne des appointements considérables.

Le Bureau, outre les deux Ecoles de Travail ci-devant établies, l'une dans la paroisse de St. Nizier, *place des Cordeliers*, & l'autre dans la paroisse de St. Pierre-lès-Nonains, *place neuve des Carmes*, en a établi une troisieme dans la paroisse de St. Paul, *rue Juiverie*, en faveur des enfants qui demeurent du côté occidental de la Saône. Dans ces trois Ecoles, l'on éleve les Filles qui ont été instruites dans les Ecoles des pauvres, aux ouvrages propres à leur sexe & à leur état. Le produit de leur travail leur est distribué à la fin du temps de l'apprentissage; il monte quelquefois à plus de 300 livres.

Outre cette gratification accordée à chaque enfant à sa sortie d'apprentissage, le Bureau leur fait tirer annuellement, dans le commencement de Janvier, douze lots, chacun de cent livres, en exécution de la Fondation faite par feu Mde. la veuve Leclerc, pour exciter dans toutes l'exactitude & l'émulation.

Le nombre des enfants de ces Ecoles d'instruction & de travail va à plus de quatre mille, & augmentera à proportion par les nouvelles Ecoles qui pourront s'établir, lorsque la Providence en donnera les moyens.

Un établissement si universellement utile, formé par la charité des Citoyens, ne peut se soutenir que par leurs secours.

Entr'autres moyens, ils sont spécialement invités de préférer les Ecoles de travail du Bureau, pour y faire faire les ouvrages de couture propres à leur usage, dont ils feront très-satisfaits.

L'administration est sous la direction d'un Bureau, qui s'assemble le second Vendredi de chaque mois, & qui est composé d'un Directeur général & de plusieurs Recteurs placés ici suivant la date de leur réception.

BUREAU des petites Ecoles & Séminaire de S. Charles.

Mgr. De Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Lyon, *Directeur général des Ecoles.*

MESSIEURS

Jean Gay, Supérieur du Séminaire de S. Charles.
Charles-Odille-Jos. Guyot, Avocat en Parlement, Notaire honoraire.
Charles-Claude Briasson, ancien Echevin.
Antoine Coumarmot, Bourgeois & Négociant.
Antoine-Henri Jordan, ancien Echevin.
Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Avocat, ancien Echevin. } *Avocat du Bureau.*
Claude Delaffrasse, Baron de Sury.
Jean-Ant. Poissonneaux, Doct. de Sorbone, Chevalier honor. de l'Eglise de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier.

MESSIEURS

Nicol. Navarre, Sac. Curé & Chanoine de S. Nizier, & Vic. Gén.
Jacques Viret, Custode-Trésorier de l'Eglise de Lyon.
Ant. Barth. Lacroix de Laval, Grand-Obéancier de St. Just.
Claude Petrot, Bourgeois & ancien Négociant.
Jean-Matthieu Chazette, Curé de la Paroisse de S. Vincent.
Rodolphe de la Roquette, Seigneur de Saint-André.
Léonard Bourlier de Parigny, anc. Conf. en la Cour des Monn.
Jean Riché, Chanoine de Saint Nizier.
Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin.
P. Posuel des Verneaux, Chev. Seig. des Verneaux & Pomeys.
Domin. Perrichon, Chamar. de S. Paul, anc. Syndic du Clergé.
Louis Charrier de la Roche, Prévôt-Curé d'Ainai.
François Valesque, Ecuyer, *Trésorier.*
Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine de St. Just.
Jean-Joseph Dacier, *Avocat du Bureau.*
Jean-Pierre-Philippe de Lacroix de Laval, ancien Chevalier d'honneur de la Cour des Monnoies de Lyon.
Jean-Joseph Boyer de la Garde, Chanoine de Fourvieres.
Jean-Marie Degraix, Echevin.
George Paul, Directeur & Econome.
François-Catherine-Jean-Pierre de Ruolz de Montchal, Chevalier, seigneur de Francheville & autres lieux.
Notaire du Bureau, M. Dubost, *rue de Flandres.*
Procureur du Bureau, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

Ce Bureau a fait construire, au fauxbourg de la Croix-Rousse, deux Maisons distinctes & séparées, dans l'une desquelles, qu'on nomme *Maison de l'Enfance*, on reçoit les personnes du sexe tombées en démence; & dans l'autre, on reçoit des jeunes Demoiselles, en qualité de Pensionnaires, & on les y instruit de choses convenables à leur âge & à leur état.
Aumônier, M. Honoré Passoux.

Plusieurs Dames des Paroisses où sont placées les Ecoles pour les Filles, y font ressentir avec un zele constant les effets de leur charité.

SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Charles.

Supérieur, M. Jean Gay.
Direct. Visit. des Ecoles & Sacristin, M. Claude-Ant. Girin.
Directeur & Professeur d'Ecriture Sainte, M. J. B. Lacombe.
Directeur & Econome, M. George Paul.
Direct. & Profess. de Dogmatique, M. Claude Regny.
Dir. & Prof. de Morale, M. Claude Cholaton.

COMMUNAUTÉS.

COMMUNAUTÉS SÉCULIERES.

ORATOIRE.

LEs Prêtres de l'Oratoire de Jesus furent appellés à Lyon, en *1616*, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, peu de temps après leur établissement à Paris. Leur Maison, sous le nom de l'Institution, est située dans la rue de la Vieille-Monnoie. Elle est actuellement composée de quinze personnes, tant Prêtres que Confreres.

Supérieur, le R. P. Audiffrent.

MISSIONNAIRES ET SEMINAIRE DE S. JOSEPH.

Les Prêtres Missionnaires de la Congrég. de S. Joseph furent d'abord assemblés par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, pour faire des Missions dans la campagne. Monseigneur Camille de Neuville les établit en Congrégation Ecclésiastique en *1661*, & M. le Prince de Conty en fut le Fondateur. M. & Mme. de Coligny leur fournirent les moyens d'acheter la Maison qu'ils occupent dans la rûe du Garet, près de l'Hôtel de Ville, & de bâtir leur Eglise. Leur principale Communauté est celle de Lyon, composée d'environ 45 personnes tant prêtres qu'étudiants. Ils sont chargés d'un des Séminaires de cette Ville, où il n'entre que des diacres qui, après avoir fini dans les autres Séminaires leurs cours de théologie, viennent pour s'y instruire plus particuliérement des regles de la morale, & de la maniere de les appliquer, pour y apprendre tout ce qui a rapport à l'administration des Sacrements, & pour se mettre en état d'exercer toutes les fonctions du saint ministere.

Directeur général, M. Antoine-Thibaut Gentil.

Sous-Directeur géneral, M. Charles-Antoine Hermand.

Procureur général, M. Michel Lecoq.

Directeur des Missions, M. Louis Terrier.

Directeur des Clercs-Eleves de la Congrégation, M. Benoît-Raymond Rivaux.

Professeurs de Théologie, { M. Matthieu Alary.
M. Claude Demaris.

Professeur de Philosophie, M. Jouffrey.

MISSIONNAIRES DE SAINT LAZARE.

Les Prêtres de la Congrégation de la Miſſion de Saint Lazare, s'établirent à Lyon en *1668*, & obtinrent des Lettres-patentes l'année ſuivante. Ils acquirent en *1673* la Maiſon de M. Maſcranni de la Verriere, ſur la colline de Fourvieres, rue St. Barthelemi. Ils font des Miſſions dans le dioceſe, & reçoivent pendant l'année, dans leur Maiſon, ceux qui deſirent d'y faire des Retraites, dont les grands Exercices ſont fixés à la Touſſaint, à Noël, à Pâque & à la Pentecôte. Cette Communauté eſt composée d'environ 50 perſonnes.

Supérieur, M. Jacques Daudet.
Procureur, M. Louis Jouſſelme.
Directeur des Miſſions, M. Claude Jalet.
Directeur des Retraites, M. Laurent Brun.

CHANOINES RÉGULIERS.

TRINITAIRES.

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs, qu'on appelle à Paris *Les Mathurins*, s'établirent à Lyon en 1658. Ils ſe logerent d'abord ſur la Montagne de Beauregard, enſuite au bas du Gourguillon, dans une Maiſon qui avoit appartenu à MM. de Bellievre & depuis à MM. de Lange.

Ces Chanoines conſacrés au rachat des Captifs, nous donnent fréquemment le conſolant ſpectacle de voir dans nos freres, rendus à leur Patrie & à nos vœux, le fruit de leurs travaux, de leur fidélité & de leur zele.

Prieur-Miniſtre, M. Joſeph-François Truc.
Procureur-Syndic, M. Jean-Baptiſte Manuel.

SAINT IRENE'E. Voyez ci-devant, *page* 30.

COMMUNAUTÉS RÉGULIERES D'HOMMES.

DOMINICAINS ou JACOBINS.

Ces Religieux ſont venus à Lyon en 1218, dès le temps de S. Dominique leur Fondateur. Ils ont logé d'abord à la montée du Gourguillon, enſuite au lieu où eſt aujourd'hui l'Arſenal, & enfin dans la place Confort, où ils ſont actuellement. La nation Florentine a fait bâtir leur Egliſe au commencement du quinzieme ſiecle. Pour ſe conformer à l'eſprit de leur Inſtitut, les Religieux de cette Maiſon ont repris les Exercices de

l'Ecole, que les malheurs des temps, & les frais considérables de la reconstruction de leur Couvent, les avoient forcés d'interrompre depuis plusieurs années. En conséquence ils ont obtenu du Roi en 1760, des Lettres-patentes, homologuées la même année au Parlement, qui érigent leur Maison en College public de Philosophie & de Théologie. Le seul desir de se rendre utiles au Public, leur a fait reprendre ces Exercices. Ils se font un devoir de procurer à leurs Ecoliers tous les secours propres à leur inspirer l'esprit de piété convenable à leur état, & à les éclairer dans l'étude de la science ecclésiastique.

Provincial, le R. P. Domergue, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & membre du Bureau des décimes pour le corps régulier.

Prieur, le R. P. Guerin, Doct. en Théol. & Préf. du Coll.

Procureur-Syndic, le R. P. Terrasse, Doct. en Théologie de la Faculté de Paris.

Vicaire, le R. P. Grangier, Bachelier & ancien Professeur de Théologie.

1er. *Professeur de Physique & de Théologie*, le R. P. Dheran.

2e. *Professeur de Théologie*, le R. P. Baar.

Professeur de Logique, le R. P. Fayolle.

CORDELIERS DE S. BONAVENTURE.

Ce Monastere a été fondé en 1220, par Humbert de Grôlée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna son Hôtel. Il est devenu célebre par le séjour & la mort de S. Bonaventure. Il y a dans ce Couvent une Bibliotheque considérable & bien choisie. Les Religieux sont actuellement au nombre de 25.

Gardien, le R. P. Claude Buisson, Docteur en Théologie.

Procureur, le R. P. Antoine Dumont, Docteur en Théolog.

Maître des Novices, le R. P. Christophe Thomasset.

Sacristin, le R. P. Jean-Jacques Carrié.

CARMES *de l'ancienne Observance de Lyon, appellés communément* GRANDS CARMES.

Ces Religieux s'établirent à Lyon en 1291, par Lettres-Patentes du Chapitre de l'Eglise de Lyon, qui pouvoit alors légitimer de pareils établissements. Ces Religieux sont actuellement au nombre de quinze.

Provincial, le R. R. Hippolyte Prélat, Docteur de Paris.

Prieur, le R. P. François Mairot, ancien Professeur de Philosophie & de Théologie.

Assistant du Provincial, le R. P. George Demars.

Sous-Prieur, le R. P. Marc Burtin.

Procureur, le R. P. Matthieu Girardot.

Sacristin, le R. P. Timothée Cupillard.

AUGUSTINS

AUGUSTINS, appellés communément GRANDS AUGUSTINS.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers l'an 1000. Les Seigneurs de Beaujeu leur donnerent l'emplacement de leur Palais, hors de l'enceinte de la Ville, au lieu qu'ils occupent encore aujourd'hui sur le quai qui porte leur nom. Leur Eglise & leur Monastere étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de l'Eglise de Lyon, contribuerent à leur rétablissement au commencement du seizieme siecle. Ils viennent de terminer la construction de leur Eglise, qui est aujourd'hui un des beaux monuments d'architecture de cette Ville. La premiere pierre en fut posée solemnellement, le 6 Septembre 1759, par feu M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise de Lyon, au nom de Mgr. le Dauphin, fils de Louis XV, & pere du Roi régnant Louis XVI, en présence des Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville; & le 4 Juin de cette année 1789, elle a été consacrée par M. Jean-Denis de Vienne, Evêque de Sarept, & mise sous le vocable de St Louis, Roi de France, patron de l'auguste Fondateur, ainsi qu'il est constaté par l'inscription posée au dessus de la grande porte de l'Eglise.
Vicaire-Provincial, le R. P. Joseph Janin, Doct. en Théol.
Prieur, le R. P. Jacques Chavannes ainé.
Procureur, le R. P. Jean-Marie Chavannes cadet, Bachelier de Sorbone.

CORDELIERS, COUVENT ROYAL, *près de la Porte de Vaise.*

Ce Couvent fondé en 1494, par Charles VIII, & Anne de Bretagne son Epouse, en considération de Jean Bourgeois, Religieux de cet Ordre, & leur Orateur, a toujours joui depuis des Privileges des Maisons Royales. Il fut bâti sur l'emplacement (par eux acquis) d'un ancien Hôpital, appellé des deux Amants, appartenant au Chapitre de l'Eglise de Lyon. On y reçoit en Retraite les jeunes gens dont la conduite n'est pas réglée.
Gardien, le R. P. Laurent.
Procureur, le R. P. Dumas.

MINIMES.

Ces Religieux doivent leur établissement à Théodore de Vichy de Champron, Doyen de l'Eglise de Lyon. Il acheta en 1550, la Maison qu'ils occupent, située sur la colline de S. Just. On y tint au mois de Mai 1758, un Chapitre général

pour la nomination du Général de l'Ordre. C'est le premier Chapitre général de leur Ordre qui se soit tenu à Lyon.
Provincial, le R. P. Charles-François Revoire.
Supérieur, le R. P. Jean-Baptiste Lombard.
Sacristin, le R. P. Posuel.

CAPUCINS, PREMIER COUVENT.

Ces Religieux doivent leur établissement à Lyon aux Italiens, qui leur acheterent, en 1574, une Maison appartenante aux Gadagne, située vers le milieu de la colline de Fourvieres. Cette Communauté est actuellement composée de trente Religieux.
Provincial, le R. P. Louis-Marie Magnein.
Gardien, le R. P. Alexis Surand.
Définiteur, le R. P. Louis-Marie Borel.
Vicaire & Maître des Novices, le R. P. Hugues Fabre.

CHARTREUX.

Henri III forma en 1584, lors de son passage à Lyon, le dessein d'y fonder une Chartreuse. Henri IV, pour remplir le Vœu du Roi son Prédécesseur, ordonna l'établissement de ces Solitaires sur la côte de St. Vincent, & voulut que cette Maison fût appellée la Chartreuse du Lis St. Esprit. Leur Eglise est très-belle, & le Dôme en est remarquable. Le nombre de ces Religieux est actuellement de dix-neuf.
Prieur & Visiteur, Dom Gabriel Charvet.
Procureur-Syndic, Dom Jean-Fr. Piallat.
Second Procureur, Dom Michel Guyon.

PERES DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.

Ces Religieux, placés au Fauxbourg de la Guillotiere, en l'année 1606, sur un fonds qui leur fut donné par le Duc & la Duchesse de Mayenne, autorisés par des Lettres-Patentes de Henri IV, datées du mois de Mai 1608, obtinrent de la bienveillance de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de Lyon, de grands secours pour la construction du Couvent qu'ils y possedent.
Visiteur, le R. P. Basile Tuaillon.
Gardien, *Assesseur & Maître des Novices*, le R. P. Adrien Batty.
Syndic de la Custodie, *Secretaire du Visiteur & Assesseur*, le R. P. François Rey.
Vicaire, le R. P. Amedée Colomban.
Procureur & Aumônier des Prisons, le R. P. Athanase Salvan.

CARMES DÉCHAUSSÉS.

Le Marquis de Nereſtang, Grand-Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, fonda ce Monaſtere en 1618, à la place d'une ancienne Recluſerie qu'on appelloit *le grand Thune.*

Prieur, le R. P. Alexis-Joſeph.
Premier Déſiniteur, le R. P. Ambroiſe Marian de St. Jean-Baptiſte.
Déſiniteur, le R. P. Pouteau.
Sous-Prieur, le R. P. Raphaël de St. Louis.
Procureur, le R. P. Léandre de St. Marcel.

FEUILLANTS.

Les Feuillants, Religieux réformés de l'Ordre de Saint Bernard, vinrent à Lyon en 1620. Charles de Neuville d'Halincour, Gouverneur de Lyon, leur donna d'abord de quoi bâtir une Egliſe. Le Conſulat fit enſuite conſtruire leur Maiſon, ſituée ſur le quai de St. Clair, & leur donna une Penſion, à condition qu'ils ſeroient à perpétuité les Aumôniers de la Chapelle de l'Hôtel-de-Ville, & qu'ils y diroient une Meſſe tous les jours.

Provincial, Dom Vernet.
Prieur, Dom Souries.
Procureur, Dom Carié, *Aumônier de la Ville.*
Sacriſtin, Dom Ginet.

CAPUCINS DU PETIT FORET.

Ces Religieux occupent une Maiſon qui appartenoit anciennement aux Thomaſſin, & portoit le nom du *Petit-Forêt.* La Reine Anne d'Autriche en perſonne les mit en poſſeſſion de cet établiſſement en 1622, & fit poſer en ſon nom la premiere pierre de leur Egliſe. Cette Maiſon eſt compoſée de quarante Religieux.

Gardien-Ex-Provincial, le R. P. Bruno Benoît.
Vicaire, le R. P. Sixte Cornet.
Sacriſtin, le R. P. Romuald Chabout.

RECOLLETS.

La Reine Marie de Médicis appella ces Religieux en 1622, de la petite ville de St. Genis-Laval en Lyonnois, où ils ont un Monastere. Elle leur donna une Maison appellée *Belle-Greve*, dans la rue St. Barthelemi. S. François de Sales y prêcha lors de leur établissement.
Provincial, le R. P. Charlemagne Magne.
Gardien, le R. P. Just Viret.
Ex-Provincial, le R. P. Césarée Villard.
Définiteur, le R. P. Seraphin Bozonnet.
Vicaire, le R. P. Chrysente Aubernon.
Secretaire Provincial, le R. P. Timothée Gros.
Maître des Novices, le R. P. Symphorien Richard.
Agent de la Province, le R. P. Jerôme Delorme.

AUGUSTINS RE'FORME'S.

Ces Religieux furent appellés en 1624, dans le Fauxbourg de la Croix-Rousse, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, pour donner des secours spirituels aux habitants de ce Fauxbourg, qui étoient sans Prêtres & sans Eglises. M. Girardeau, Citoyen de Lyon, contribua à leur établissement.
Provincial, le R. P. Philippe Tissier.
Prieur, le R. P. Patrice Labat.
Sacristin, le R. P. Latreille.
Secretaire, le R. P. Elizée Renaud.

MAISON CI-DEVANT DES CELESTINS.

Les Monastere, Communauté & Conventualité de ces Religieux ont été éteints & supprimés, en vertu d'un Bref de N. S. P. le Pape Pie VI, en date du 30 Septembre 1778, autorisé par Lettres Patentes de Sa Majesté, du 13 Mai 1779, registrées au Parlement le 17 du même mois, & fulminé par Sentence de M. l'Official de Lyon, en date du 30 Septembre de la même année. En conséquence ces Religieux ont été autorisés à demeurer hors du Cloître, à la charge de porter l'habit de Prêtre Séculier, & de vivre sous l'obéissance de l'Ordinaire.



ABBAYES DE FILLES.

S. Pierre les Dames, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît.

Abbesse de S. Pierre, Madame Marg. Magdel. de Monteynard.

Voyez à la page 31.

La Déserte, Abbaye Royale.

L'Abbaye Royale de la Déserte fut fondée en *1269*, pour des filles de l'Ordre de Sainte Claire, par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, Connétable de France. Le lieu où elles sont placées, s'appelloit anciennement *de deserta.* C'est de là que le Monastere en a pris le nom. Les Religieuses passerent en 1503, sous la Regle de St. Benoît, par une Bulle de Jules II. Elles sont actuellement au nombre de quarante. On y reçoit des Pensionnaires.

Abbesse, Madame Marie-Alexandrine de Montjouvent.
Prieure, Madame de Ste. Félicité le Conte.
Procureur de l'Abbaye, M. Lecourt, *à la montée du Chemin-Neuf.*

Chazaux, Abbaye Royale.

Luce de Baudisner, *de Bello prandio*, Dame de Cornillon, fonda en 1333, un Prieuré de l'Ordre de Sainte Claire, dans un hameau de la Paroisse de Firminy en Forez, qui a gardé le nom de Chazaux. Après que les Religieuses eurent passé sous la Regle de Saint Benoît, leur Monastere fut érigé en Abbaye Royale, & transféré à Lyon en *1623*. Gilberte-Françoise d'Amansé de Chaufailles en a été la premiere Abbesse. L'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui étoit la demeure de M. de Mandelot, Gouverneur, dont la mémoire sera toujours précieuse aux Lyonnois. La situation de cette Maison est agréable. On y reçoit des Pensionnaires.

Abbesse, Madame Jeanne-Marie-Louise de Savaron.



PRIEURÉ DE SAINT BENOIT.

La Prieure du Monastere de Blie, situé en Belle-Cour, & qui n'existe plus, résigna en 1654 son Prieuré à Madame Dugué, Religieuse de l'Abbaye de St. Pierre. La résignation n'ayant pas eu lieu, Madame Dugué quitta le Couvent de Blie, & se retira dans celui des Ursulines avec sa sœur, aussi Religieuse de St. Pierre, qu'elle avoit menée avec elle. En 1658 elles acheterent de leur patrimoine un emplacement sur le quai de St. Vincent, & y fonderent un Prieuré à la nomination de l'Archevêque, avec la condition expresse qu'il pourroit se résigner : Prérogative remarquable & peut-être unique. Cette Maison a été rebâtie en 1684. On y reçoit des Pensionnaires.

Prieure perpétuelle, Madame . . . .

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

SAINTE CLAIRE.

Sous le regne de Henri IV, quelques Religieuses de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg-en-Bresse, alarmées des suites fâcheuses de la guerre & de voir leur Ville assiégée, se réfugierent à Lyon. Elles se logerent d'abord dans la rue Buisson. Louise de Lange, femme du Président Balthazar de Villars, leur donna, peu de temps après, une maison dans le quartier du Gourguillon. Mais comme ce lieu n'étoit pas commode, elle contribua, environ l'an 1601, à leur procurer l'emplacement de la Bastie-Palmier, où elles sont aujourd'hui, près du pont d'Ainai. Le bâtiment qui leur sert d'Eglise étoit autrefois un Jeu de Paume, où François Dauphin, fils de François I, but le verre d'eau qui lui donna la mort. La Supérieure prend le titre d'Abbesse, & porte une Crosse de bois.

STE. ELISABETH *des deux Amants, premier Monastere*

Les Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, sous le titre de Ste. Elisabeth, Reine de Hongrie, vinrent à Lyon en 1615, de Salins en Franche-Comté. Marguerite d'Ullins, femme de François Clapisson, Président des Trésoriers de France, leur

fonda un Monastere dans la rue de la Charité, en 1617. Le nombre des Religieuses étant devenu très-considérable, il donna lieu à la fondation d'un second Monastere sur le bord de la Saône, entre les portes de Vaise. Ce dernier fut nommé *des deux Amants*, à cause d'un ancien Tombeau, ainsi nommé, qui a été démoli en 1707. Le Monastere de Sainte Elisabeth de la rue de la Charité ayant été supprimé en 1745, celui des deux Amants est devenu le premier de la Ville. Il est actuellement composé de 77 Religieuses.

Ste. Elisabeth, second Monastere.

Ce Monastere a été fondé par Madame de Coligny. Il étoit autrefois le troisieme du même Ordre à Lyon; il est devenu le second par la suppression de celui de la rue de la Charité. Le surnom de *Collinettes* a été donné à cette Maison, ou à cause du nom de la Fondatrice, ou parce qu'elle est située sur la colline de St. Sébastien.

Ursulines, premier Monastere.

Les Religieuses de Ste. Ursule, sous la Regle de S. Augustin, vinrent de Provence à Lyon en 1612, & s'établirent dans la rue de la Vieille Monnoie.

Visitation de Ste. Marie, premier Monastere.

Cette Maison a été fondée en 1614, peu de temps après l'institution de l'Ordre de la Visitation de Ste. Marie. C'est le premier Monastere de cet Ordre en France. Marie-Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant-Général au Bailliage de Montbrison, fit venir des Religieuses d'Annecy. Elles logerent d'abord sur la colline de Saint Sébastien, au chemin des Fantasques, & ensuite dans le lieu où elles sont aujourd'hui, près de la place de Louis-le-Grand. S. François de Sales, leur Fondateur, mourut dans cette Maison, le 26 Décembre 1622. On y conserve son cœur. La Maison des Pénitentes est sous la direction de ces Religieuses.

Carmélites.

Cette Maison a été fondée en 1616, par Jacqueline de Harlay, femme du Marquis d'Halincour, Gouverneur de Lyon. Son fils, premier Duc & premier Maréchal de son nom, fit bâtir l'Eglise. Les Villeroy y ont leurs Tombeaux.

Visitation de Ste. Marie de l'Antiquaille, second Monastere.

Quelques Religieuses du premier Monastere de la Visitation de Ste. Marie, formerent en 1627, un second établissement dans la montée du Gourguillon. Elles quitterent cette demeure trois ans après, pour aller loger où elles sont aujourd'hui, dans la Maison de l'Antiquaille, bâtie sur les ruines du palais des Empereurs.

Ursulines, second Monastere.

Le nombre des Religieuses du premier Monastere des Ursulines se trouvant très-considérable, donna lieu, en 1633, à la fondation de cette seconde Maison, située près de St. Just.

Annonciades ou Bleus-Célestes.

Ces Religieuses vinrent à Lyon en 1624, & logerent d'abord dans la place de Louis-le-Grand. Gabrielle de Gadagne, Marquise de Chevrieres, fonda leur Monastere en 1625, sur la côte de St. Vincent, près des Carmélites.

Visitation de Sainte Marie des Chaînes, troisieme Monastere.

Cette Maison a été fondée le 6 Mai 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Elle est située sur le quai de Serin, près des Chaînes tendues sur la Saône.

Bernardines.

Ces Religieuses s'établirent d'abord près de l'Hôtel de Ville, au lieu que les Missionnaires de S. Joseph occupent actuellement. Elles se transporterent en 1641, près de la porte de la Croix-Rousse.

Verbe-Incarné.

Jeanne Chezard de Matel institua en 1625, l'Ordre du Verbe-Incarné, à Roanne en Forez. Elle assembla ses Religieuses à Lyon en 1627. Monseigneur Camille de Neuville, Archevêque, fonda leur Maison en 1655, au milieu du Gourguillon, dans le lieu où étoit autrefois une Recluserie de Ste. Magdeleine.

CONFRAIRIES



CONFRAIRIES DE PÉNITENTS.

PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DU CONFALON, Compagnie Royale.

EN l'année 1274, St. Bonaventure se trouvant à Lyon, à la tenue d'un Concile général, fonda cette Société, qui continua ses exercices jusqu'en l'année 1562, qu'ils furent interrompus par l'invasion du Baron des Adrets.

En 1576, MM. les Conseillers Echevins engagerent M. d'Epinac, pour lors Archevêque de Lyon, à la rétablir; ils dresserent leurs Statuts, qu'ils firent approuver par le Pape Gregoire XIII.

En 1582, le Roi Henri III honora cette Société de sa présence, assista plusieurs fois, en habit de la confrairie, à ses exercices, où il reçut le serment de fidélité de la Compagnie, qu'il déclara Royale; ordonna qu'on suspendît dans la Chapelle deux couronnes, & lui accorda ses Lettres Patentes au mois de Décembre 1583.

Depuis cette époque, cette Société s'est dévouée à prier, chaque jour de ses Assemblées, spécialement pour la conservation du Roi, de la Famille Royale, & pour la prospérité de l'Etat.

En 1614, cette Compagnie, trop resserrée dans un bâtiment qu'elle possédoit dans l'enceinte du Couvent des Cordeliers, du côté du Rhône, l'échangea avec ces RR. PP. suivant le contrat qui fut passé le 25 Septembre de la même année, contre celui qu'elle occupe aujourd'hui.

La premiere pierre fut solemnellement posée, en présence de MM. les Comtes, & de MM. du Consulat, le 29 Décembre 1631, par M. Charles de Neuville, Gouverneur de Lyon, qui y contribua de ses deniers. Depuis cette époque, la Maison de Villeroy s'est déclarée protectrice de cette Compagnie, dont M. de Mandelot, M. le Marquis d'Alincour, M. le Maréchal de Villeroy, M. Camille de Neuville de Villeroy, & M. François-Paul de Neuville de Villeroy, ont été Recteurs.

La Chapelle de ces Pénitents est un des plus beaux monuments de la Ville & même du Royaume, par l'élégance de l'Architecture, la beauté de ses tableaux, le fini des bas-reliefs, & autres sculptures des plus célebres Artistes, & par la richesse de ses ornements.

RECTEUR,

M. Matthieu Nantas, Négociant, ancien Recteur de l'Hôpital, *rue de l'Arbre-sec.*

VICE-RECTEURS,

M. Anthelme Léger, ancien Négociant, *à la Croix-Rousse.*
M. Jean-Bapt. Perrodon, Licencié en Droits civil & canonique, Chanoine de Fourvieres, *place de la Douane.*

GRAND-CUSTODE, MAÎTRE DE CHŒUR,

M. Louis Richard, ancien Recteur de la Charité, *rue Royale.*
M. François Arthaud, Substitut, *grande rue Merciere.*
DIRECT. DES BATIM. M. Joseph Alhumqert, Ex-Recteur, *quai St. Clair.*
TRESORIER, M. Jacques Brunet ainé, *rue Lanterne.*
DÉPOSITAIRE *de la caisse des pauvres ouvriers*, M. Jean-Joseph Pitiot, *port Chalamont.*
Notaire & Secretaire, M. Joseph Lafarge, *rue Dubois.*

PÉNITENTS DU SAINT CRUCIFIX.

Cette Confrairie, établie en 1590 par le Cardinal Cajetan, Légat en France, tient ses assemblées dans l'ancienne Recluserie de St. Marcel, située au bas de la Grande-côte. Cette Chapelle a été rebâtie en 1633.

Les charités de cette Compagnie sont destinées à placer des Enfants en apprentissage. Ceux qui voudroient participer à cette bonne œuvre sont priés d'adresser leurs aumônes à M. le Trésorier.

Le Prieuré de St. Marcel, qui est à la nomination de la Compagnie, est toujours donné à un Confrere.

PRIEUR, Messire Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully, Comte de Lyon, Vicaire général de Châlons, Abbé de la Chassagne.
RECTEUR, M. Joseph Monterrad, Négociant, *r. Ste. Catherine.*
VICE-RECTEUR-TRÉSORIER, M. J. Bapt. Levasseur, *q. de Retz.*
CENSEUR, M. Antoine Pourra, ancien Conseiller du Roi, Notaire, *place des Carmes.*

Directeurs des Enfants en apprentissage, MESSIEURS
Barthelemi Prost, Chanoine de St. Paul, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Bourdin, Bourgeois, *Poulaillerie St. Nizier.*

PÉNITENTS DE LA MISÉRICORDE.

César Laure, Bourgeois de Lyon, Milanois d'origine, fonda cette Confrairie en 1636. Le P. Jacques Moricelli, Célestin, eut beaucoup de part à cette bonne œuvre. Le principal objet de leur établissement, est de secourir les prisonniers.

Recteur, M. Charles-Odille-Jos. Guyot, Avocat en Parl. Conf. du Roi, Notaire honor. à Lyon, *rue de Flandres.*
Vice-Recteur, M. Pierre-François Rieussec, Ecuyer, Avoc. en Parl. & aux Cours de Lyon, *à l'Hôtel de l'Archidiac.*
Tresorier, M. Jean-Antoine Servant l'aîné, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot, près de la place de la Comédie.*

Visiteurs & Régents des Prisons, Mrs.	Pierre-Bonaventure Chappet, *place Louis-le-Grand, maison de Bacot.*
	Jean-Marie Dupré, *dans sa maison, place du Concert.*

Secretaire, M. Jean-Joseph Cinier, *rue Juiverie. Il tient Regiſtre des Suppliciés.*

Pénitents de Notre-Dame de Lorette.

Cette Confrairie, établie à Lyon près du Séminaire de St. Irenée, a été fondée en 1658 par plusieurs Citoyens de cette ville tant ecclésiastiques que séculiers, qui tous avoient fait le voyage de Notre-Dame de Lorette dans la Marche d'Ancone en Italie. On a continué de ne recevoir dans cette Compagnie que ceux qui avoient fait ce voyage, jusqu'en l'année 1776, que Monseigneur l'Archevêque prescrivit à la Compagnie de recevoir à l'avenir ceux qui se présenteroient, sans exiger qu'ils eussent fait ce Pélerinage. Ce qui s'exécute aujourd'hui.

Recteur, M. Ray, *quai St. Vincent.*
Vice-Recteur, M. Duchand, *rue Ste. Claire.*
Grand-Maître de Chœur, M. Cl. Bonnard, *quai de Retz.*
Tresorier, M. Tourret, *rue Tupin.*
Secretaire, M. Desgranges, Conseiller du Roi, Notaire, *place des Carmes.*

Pénitents de la Passion ou de la Croix.

Cette Confrairie a été fondée en 1681, sous M. Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. La Chapelle est située près de St. Clair. Elle a été augmentée & réparée en 1767 sous l'agrément de M. de Montazet, Archevêque de Lyon.

Recteur, M. Claude Melletier *dit* Laplanche, *grande rue de l'Hôpital.*

Vice-Recteurs,	M. . . . . .
	M. Jean Lagueyte, *place de Louis-le-Gr.*

Censeur, M. Jacques Palluy, Doyen, *rue St. Marcel.*
Tresorier, M. Raymond Lenoir, *place des Cordeliers.*

Secretaires,	M. Gaspard Margaron, *rue de la V. Monnoie.*
	M. Christophe Chazotier, *rue Saint-Jean.*

Aumônier, M. Pierre Bertier, *rue Desirée.*

PÉNITENTS DE SAINT CHARLES.

Cette Association a été formée vers le commencement du siecle dernier, lors des ravages de la peste, & confirmée par une Bulle du Pape, le 7 Juillet 1682. La Chapelle a été bâtie en 1735, au bout de la rue de la Charité vers les Remparts.

Recteur, M. Benoît Richard, *quai de Retz.*
Vice-Recteur, M. Jean Revoux, *quai de Retz.*
Trésorier, M. Jean Brochet, *quai de Retz.*
Maître de Chœur, M. Antoine Guillon, *rue Saint-Marcel.*
Sous-Maître de Chœur, M. Etienne Netié, *rue du Plat.*
Maître de Chœur Adj. M. Nic. Deschelette, *port du Roi.*
Secretaires, { M. Claude Chevelu, *rue Thomassin.* / M. Laurent Bonnet, *rue de l'Enfant-qui-p.*
Trésorier de l'Infirmerie, M. George-Claude Froissard, *rue de la Charité.*
Secretaires, { M. Jean-Bapt. Trouillet, *port du Roi.* / M. Claude Caillot, *rue de Flandres.*
Doyen, M. Charles Perrin, *petite rue St. Nicolas.*
Aumônier, le R. P. Symphorien Richard, *Récollet.*

COMPAGNIE *des Pénitents de Notre-Dame du Confalon, à la Guillotiere.*

Recteur honoraire, M. Louis-Joseph Midor, Curé.
Recteur, M. Antoine Dumont.
Vice-Recteur, M. Louis Couturier.
Censeur, M. Joseph-Marie Decolonge.
1er. Conseiller, M. Jean-Claude Vincent.
2d. Conseiller, M. Jean-Baptiste Couturier.
Trésorier, M. Pierre Champin.
Secretaire, M. Jean Relieu.
Maîtres de Cérémonie, Mrs. { Jean Legrand. / Jean Piobert.
Sacristins, Mrs. { Simon Olagnier. / Christophe Duvilar.

CHAPELLE DE SAINT JACQUES.

Cette Chapelle située sur la Place de S. Nizier appartient au Chapitre de cette Eglise.

Dès l'an 1216, on y tint les Assemblées des Communes de la Ville, qui commençoient à se former.

On y fait à présent le Catéchisme aux Enfants de la Paroisse de S. Nizier.

HÔPITAUX.

HÔPITAL GÉNÉRAL

De Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon.

LES Monuments de l'Histoire fixent l'époque de la fondation de cet Hôpital, dans les premiers temps de la Monarchie Françoise, vers le commencement du sixieme Siecle.

L'Administration de cet Hôpital qui, dans le treizieme Siecle, avoit été retirée des mains des Laïques, fut d'abord confiée aux Abbés & Religieux de Haute-Combe, qui la céderent en 1486 au Corps Consulaire de la ville de Lyon; elle fut rendue en 1583 aux Citoyens, & les Administrateurs furent, comme ils le sont à présent, choisis dans les différents Ordres de la Ville; la qualité & les fonctions de Recteurs primitifs, réservées au Corps Consulaire.

A cette derniere époque les ressources de l'Hôpital rouloient sur douze à quinze mille livres en bienfaits de nos Rois ou des Citoyens: point ou très-peu de revenus fixes, mais aussi peu de charges.

L'établissement des Manufactures de soie, l'augmentation du Commerce & de la Population de Lyon, ont prodigieusement étendu les charges & les forces de cet établissement.

On y reçoit les Malades des deux sexes, de tous les pays, de tous les âges; chaque genre de maladie est traité dans des appartements séparés, avec une propreté & des soins peu ordinaires.

Le soulagement des maux de l'humanité étant l'objet principal de cet établissement, & la quantité des malades ayant augmenté en proportion de la population, les Administrateurs se sont vus obligés d'admettre un plus grand nombre de Médecins dans la Maison, afin que les Malades étant plus long-temps & plus particuliérement visités, ils fussent aussi plus promptement soulagés.

Trois fois la semaine, (Dimanche, Mercredi & Samedi) les Malades du dehors, qui ne veulent ou ne peuvent pas entrer dans l'Hôpital, sont visités par les Médecins & Chirurgiens de la Maison, dans des Salles destinées à cet objet, où l'on distribue *gratis* les remedes prescrits.

On reçoit dans cet Hôpital deux femmes de la campagne pour les perfectionner dans la pratique des accouchements; elles doivent être déja instruites de la théorie; elles sont sou-

mises à un examen, & sont d'ailleurs tenues de se conformer aux réglements de la Maison ; elles paient 25 sous par jour pendant tout le temps qu'elles restent dans l'Hôpital.

On entretient, dans le fauxbourg de la Guillotiere, un petit Hôpital pour les pauvres passants, à qui l'on donne à souper, & que l'on couche.

On contribue à la nourriture des filles & femmes débauchées, qui sont renfermées dans la Maison des Recluses.

D'autres œuvres, publiques ou secretes, rendent cet asyle de la bienfaisance également recommandable, précieux à l'indigent, & essentiel aux Manufactures nombreuses de cette grande Ville. Le zele de quatorze Citoyens qui, animés d'une émulation généreuse, consacrent leur temps & leur fortune à la direction & aux progrès de cet établissement, ne connoît point de bornes ; par lui les indigents malades ou souffrants, sont annuellement secourus, au nombre de plus de 20000 ; de vastes édifices les rassemblent au milieu même de la Société, pour les lui dérober lorsqu'ils ne seroient pour elle qu'un spectacle douloureux, & les lui restituer dès qu'ils peuvent la servir. Des secours renouvellés, par les bienfaits toujours renaissants des Souverains & des Citoyens (*), rassemblent toutes les ressources que l'art de guérir & la bienfaisance peuvent opposer aux maux qui affligent l'humanité.

RECTEURS DE L'HOTEL-DIEU,

Messire Pierre-Antoine Baroü du Soleil, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur général honoraire en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue St. Joseph*,

préside à la Compagnie & aux Délibérations du Bureau.

M. Jean-François Vitet, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf*,

a la direction des affaires & procédures ; le soin d'arrêter les comptes des Agents & Huissiers ; la direction des rentes nobles, pensions foncieres, rentes constituées, tant à la ville qu'à la campagne ; & a une clef des Archives.

M. Claude-François Fayolle l'ainé, Ex-Consul, *quai S. Clair*,

a l'intendance générale & le soin des bâtiments, maisons & héritages dudit Hôpital situés en cette Ville, tant du côté de Fourvieres que du côté de St. Nizier, ainsi que des maisons dont le Bureau a seulement la direction ; & a une clef des Archives.

M. Faye, *rue Basse-Grenette*, Trésorier des deniers,

fait la Recette & Dépense des deniers dudit Hôpital ; & a aussi une clef des Archives.

(*) En 1787 la libéralité des Citoyens a rempli le vœu de l'Administration en la mettant à portée de faire coucher seuls, dans des Lits de fer, tous les Malades de cet Hôpital. La souscription, ouverte à cet effet, a produit, dans l'espace de six semaines, une somme de 155,243 livres.

M. Menard, *quai de Retz*,
a l'inspection de la Pharmacie, & de tout ce qui est relatif à ce département; fait l'achat des étoffes en laine; a l'inspection de la costure des vêtements, & des Tailleurs; fait l'achat des cendres & des savons, conjointement avec MM. Bruyset & Lacroix de Laval.

M. Peillon ainé, *quai St. Antoine*,
a la direction de la Cuisine; fait les achats relatifs à ce département, & ceux des chandelles & huiles à brûler; & a la direction des Domaines situés au nord de la Ville, conjointement avec MM. Orsel & Desvignes.

M. Jean Marie Bruyset l'ainé, *quai Monsieur*,
a la direction de l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, de tout ce qui concerne le service des Malades, des Officiers, des Employés, Serviteurs, & des Incurables; le soin des affaires des Enfants Comby, & autres mineurs; & est chargé de pourvoir aux ameublements nécessaires; & a l'inspection des lingeries & de la buanderie, conjointement avec MM. Vauberet & Journel.

M. André Orsel, *place du Concert*,
a le soin de la Sacristie, & la direction des Domaines de Venissieux, Gerbey & Ampuy, conjointement avec MM. Menard & Peillon.

M. Laurent Vauberet, *place de la Charité*,
a la direction de la Chirurgie, & celle des appartemens destinés au traitement des maux vénériens; a l'inspection de l'Hospice des Passants, & des Maisons situées au fauxbourg de la Guillotiere, conjointement avec MM. Bruyset & Journel.

M. Thomas Desvignes l'ainé, *rue du Plat*,
fait l'achat des toiles, des bleds, le paiement de leur mouture, & a la surveillance de tout ce qui concerne la Boulangerie, conjointement avec MM. Orsel & Lacroix de Laval.

M. Anne-Jean-Charles Journel fils ainé, Procureur du Bureau, *rue Boissac*,
a la régie de la Boite, des Chambres basses, & de la teigne; l'inspection sur les grands Livres, les Imprimés, & autres Ecritures relatives aux affaires de l'Hôtel-Dieu.

M. Jean-Pierre-Philippe-Anne Lacroix de Laval, *place de la Charité*,
a la direction du Fief de la Part-Dieu, des Domaines, Fonds & Maisons de la Tête-d'or, & du Domaine & Logis de l'Ange, à la Guillotiere, conjointement avec MM. Menard & Orsel.

M. Camille Pernon fils, Chevalier, Substitut du Procureur du Bureau, *quai de Retz*,
tient le contrôle des entrées de vin, & reçoit les droits de ceux qui passent debout; a la direction des Domaines situés au midi, & des Maisons & Fonds situés à la Quarantaine, conjointement avec MM. Orsel & Lajard.

M. J. B. Barthelemi Lajard, *quai de Retz*,
fait l'achat des bois & charbons, a l'inspection sur les feux & lumieres de l'Hôtel-Dieu, & a le soin de la Cave, conjointement avec MM. Peillon & Desvignes.

DISTRIBUTION des Quartiers pour les informations & réceptions des pauvres Femmes de la Ville, qui viennent faire leurs Couches à l'Hôtel-Dieu; & des pauvres Enfants malades qu'on veut faire recevoir & traiter à l'Hôpital, avant qu'ils aient atteint l'âge de sept ans.

M. Journel fils, *rue Boissac*,
a le quartier de la Côte, commençant par le Pont de pierre, l'ancienne Pêcherie, la place St. Pierre, les Terreaux, & généralement tout le côté de la Saône, jusqu'aux portes d'Alincourt & de la Croix-Rousse, avec le

quartier du Griffon, par la place du grand College, jusqu'aux portes de St. Clair & de la Croix-Rousse, prenant dans sa largeur toutes les rues, depuis la place de St. Pierre jusqu'aux susdites Portes, & le quai de Retz.

M. Lacroix de Laval, *place de la Charité*,
a le quartier des Cordeliers ou de Bon-Rencontre, prenant sur le quai du Rhône, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'au grand College, toutes les rues étant dans cette longueur, qui aboutissent sur ledit Quai, rue Grôlée, & les rues traversant d'icelle à la grande Rue, & toutes les rues qui aboutissent aux grande & petite rues Mercieres tendantes du côté du Rhône.

M. Camille Pernon fils, *quai de Retz*,
a les quartiers de Saint-George & de Bourgneuf, commençant par la porte de Vaise, jusqu'à la porte de Saint-George & celle de Saint-Just.

M. J. B Barthelemi Lajard, *quai de Retz*,
a le quartier de la grande Rue, composé de toute la paroisse d'Ainai, rue Bourgchanin, la grande rue, jusqu'au Puits-Pelu, toutes les rues tendantes d'icelle, du côté des Jacobins & grande rue Merciere; rue Belle-Cordiere, rue & place Confort, rue St. Dominique, grande & petite rues Mercieres, & tout le Quai, depuis le Pont de bois jusqu'au Pont de pierre.

Nota. Ceux qui desireront être reçus à l'Hôtel-Dieu, pourront s'adresser également à celui de MM. les Recteurs qui se trouvera le plus à leur portée.

Officiers,
- M. L. Chrestin, Prêtre, Maître Spirituel, *dans la Maison.*
- M. Sarton, Contrôleur-Econome, *dans la Maison.*
- *Médecins de l'Hôtel-Dieu,*
  - M. Magneval, *place St. Pierre.*
  - M. Brun, *rue Pizay.*
  - M. Bodot, *quai St. Antoine.*
  - M. David, *place Confort.*
  - M. O-Ryan, *place des Terreaux.*
  - M. Buytouzac, *rue de la Gerbe.*
- *Méd. suppl.* M. Bosche, *rue St. Côme.*
- M. Dallier, Notaire & Secretaire, *rue Clermont.*
- M. Boscary, Procureur, *rue des trois Maries.*
- M. Binot, Avocat au Parlement, Agent, *rue Tramassac, près du petit Versailles.*
- Antoine Croizier, l'un des Freres dudit Hôpital, *Archiv. Teneur de Livres & Ecritures.*
- M. J. Vinc. Rey, Maître-ès-Arts, *Chirurg. Major.*
- M. Jean-Antoine Carlhant, Maître-ès-Arts, *Directeur de la Pharmacie.*

Frere Joseph Gonin, *Commis aux Livres.*
Frere François Bourdin, } *Commis aux Livres & aux*
Frere Jean-Fleuri Jalabert, } *Ecritures.*

Commissaire en droits Seigneuriaux,
M. Ferrand, anc. Conseil. du Roi, Notaire honor. *à St. Just.*
Huissier, Bonjour, *place de la Baleine.*

☞ Le Bureau s'assemble deux fois par semaine; savoir, tous les Dimanches à neuf heures du matin, & tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée.

Imprimeur du Bureau,
M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

ANCIENS

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chambost, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.* Trésorier, 1732, 1733.

Jean-François Tolozan, Chevalier, Maître des Requêtes, ancien Avocat général honoraire en la Cour des Monnoies, *à Paris.* 1752, 1753.

Ant. Coumarmot, ancien Juge-Conservateur, *rue Lafont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Jerôme Sponton, Gentilhomme Toscan, Agent de S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc de Toscane, *rue des Feuillants.* 1755, 1756, 1757, 1758.

François Valesque, ancien Echevin, *place de Saint Pierre.* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier le 23 Septembre 1759, 1760, 1761. Exconsul, 1769, 1770, 1771.

André Rambaud, anc. Ech. *r. St. Joseph.* 1756, 1757, 1758, 1759. Trésorier, 1762, 1763. Exconsul, 1774, 1775.

Antoine Torrent l'ainé, ancien Echevin, *rue St. Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Fleuri Dian, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Neuve.* 1758, 1759, 1760, 1761.

Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin, *rue S. Jean.* 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764. Exconsul, 1780, 1781, 1782.

Pierre-Thomas Rambaud, Ecuyer, *rue St. Dominique.* 1760, 1761. Trésorier, 1766, 1767.

Claude Dassac, *rue Buisson.* 1760, 1761, 1762.

Pierre Jordan, *rue Pizay.* 1762, 1763.

Jean-Louis Desroys, Avocat, ancien Echevin, & ancien Intendant des Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, 1763, 1764, 1765, 1766.

Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *rue du Romarin.* Exconsul, 1765, 1766.

Alexandre Constant, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue du Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.

Louis Chirat, *rue Longue.* 1765, 1766, 1767 & 1768.

Claude Lemoyne, ancien Echevin, 1765, 1766, 1767 & 1768. Exconsul, 1788, 1789.

Barthelemi-Léonard Pupil de Myons, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Premier Président en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.* 1766, 1767, 1768, 1769.

MESSIEURS

André Barety, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *place de la Boucherie St. Paul.* 1766, 1767. Trésorier, 1768, 1769.

Jean-Marie Myevre, *rue de la Poulaill. de St. Nizier.* 1766, 1767, 1768, 1769.

Antoine Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean.* 1767, 1768.

Messire Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Président en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue Boissac.* 1770, 1771.

L. Reboul, anc. Echevin, *quai St. Clair.* 1768, 1769, 1770, 1771. Trésorier en 1774 & 1775. Exconsul, 1783, 1784, 1785.

Louis Felissent, *rue Dubois.* 1768, 1769, 1770, 1771.

Pierre-Hélene Souchay, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot.* 1768, 1769, 1770, 1771.

François-Pierre-Susanne Brac, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean.* 1769, 1770, 1771, 1772.

Antoine Dian, *rue Neuve.* 1769, 1770, 1771, 1772.

Claude Petrot, *rue Lafont.* 1768, 1769. Trésorier, 1770, 1771, 1772, 1773.

Antoine Rocoffort, *rue Dubois.* 1770, 1771, 1772, 1773.

François Tournachon, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, député du Commerce de Lyon, *à Paris.* 1770, 1771, 1772, 1773.

Gatien-François Falsan, *rue de la Grenette.* 1772, 1773.

Pierre Maupetit, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *rue du Puits-Gaillot.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Matthieu Henry l'aîné, *quai des Célestins.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Marc-Antoine Myevre, *r. des Forces.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Louis Mongez, *pl. des Cordeliers.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Jean-Joseph Alleon, 1773, 1774, 1775, 1776.

Joseph-Michel Dian, *rue Neuve.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Claude Prat, *quai de Retz.* 1774, 1775, 1776, 1777.

Jean-Pierre Grenier, *rue St. Dominique*, 1774, 1775, 1776, 1777 & 1778.

Jean Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

Louis Fayolle, *rue de l'Arbre-sec.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

MESSIEURS

Leonard Chaland, *rue Bât-d'argent*, Tréſorier en 1776, 1777 & 1778.
Claude-Benoît Marduel, *rue Grenette.* 1776 & 1777.
Jean-Baptiſte Chabert, *rue Plat-d'argent.* 1777, 1778, 1779.
Jean-Baptiſte Harent, *place de la Comédie.* 1777 & 1778.
Jean-Marie Sain-Coſtart, *rue Sainte Catherine.* 1778, 1779.
Nicolas Bubaton, *quai de Retz.* 1778.
Philippe Choignard, ancien Echevin, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.* 1777, 1778, 1779, 1780
Joſeph Fulchiron, Ecuyer, *r. Mulet.* 1777, 1778, 1779, 1780.
Louis Gallien, *place des Terreaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.
Jean-Franç Berlié, *aux Broteaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.
Paul Maurier, *rue Tupin.* 1779, 1780, 1781 & 1782.
Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *rüe Puits-Gaillot.* 1779, 1780, 1781, 1782.
Jean-Marie Rouſſet, Ecuyer, Conſeiller & Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, *rue Puits-Gaillot.* 1780, 1781 & 1782.
Jean-Marie Degraix, Echevin, *quai de Retz*, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783. Tréſorier en 1785 & 1786.
Etienne Granier, *rue St. Dominique.* 1780. Tréſorier en 1781, 1782, 1783 & 1784.
Benigne Burtin de Vaurion, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Chamelet, & Terres en dépendantes, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *quai Monſieur.* 1781, 1782, 1783 & 1784.
Charles-Joſeph Jacob, *rue Lafont.* 1781, 1782, 1783 & 1784.
Etienne Vachon, *quai St. Clair.* 1780, 1781.
Claude-François Duboſt, *rue Grenette.* 1781, 1782.
Claude Feliſſent cadet, *place du Concert*, 1782, 1783.
Ignace Tournachon, *grande rue Merciere*, 1782, 1783.
Dominique Vionnet, *rue Lafont*, 1782, 1783.
Meſſire Jacques-Claude Rambaud de la Vernouſe, Ecuyer, Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *rue St. Joſeph.* 1783, 1784, 1785, 1786.
Balthazard Charpine, *place des Carmes.* 1783, 1784, 1785, 1786.
Jordan l'ainé, *quai St. Clair.* 1783, 1784, 1785, 1786. Tréſorier en 1787 & 1788.
Pierrre-Louis Goudard, *quai de Retz.* 1783, 1784, 1785, 1786.

MESSIEURS

Matthieu Nantas, *rue de l'Arbre-sec.* 1784 & 1785.
Jean-Baptiste Dupont neveu, *rue du Bât-d'argent.* 1784, 1785, 1786 & 1787.
Pierre Campredon. 1784 & 1785.
Jean-Jacques Orsel, *place du Concert.* 1784, 1785, 1786 & 1787.
Jean-Jacques de Lucenay, *place St. Côme.* 1784 & 1785.
Jean-François Dupuis, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Tramassac.* 1785, 1786, 1787 & 1788.
Jean-Baptiste Perrin, *rue du Puits-Gaillot*, 1785, 1786, 1787 & 1788.
Antoine Neyrat, anc. Echevin, *rue Neuve.* 1786 & 1787.
Coste-Jordan, Ecuyer, *rue Pizay.* 1786 & 1787.
Recamier, *place du Concert*, 1786, 1787, 1788 & 1789.
Jacquier-Fournel, *rue Pizay*, 1786, 1787, 1788 & 1789.
Chabrier, *rue Ste. Catherine.* 1787 & 1788.
Charpin, 1787 & 1788.

FONDATION pour le Quartier de rue Neuve.

M. GIRON, Capitaine du quartier de rue Neuve, fit par son Testament, du dix-huit Juillet 1695, une Fondation pour soulager des Pauvres honteux, & pour marier de pauvres Filles de son quartier. Les fonds destinés à ces bonnes œuvres sont entre les mains de MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu. La somme de 200 liv. doit être employée, tous les trois ans, à la dot d'une pauvre fille. On en fait tirer trois, & le Fondateur a voulu qu'on donnât 6 liv. à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces Tirages doivent se faire chez le Capitaine du quartier de la rue Neuve. Les titres de cette Fondation sont entre ses mains.



HÔPITAL GÉNÉRAL

De la Charité, Aumône générale & Enfants-Trouvés de Lyon.

CET établissement qui *a servi de modele aux autres Hôpitaux du Royaume, même à l'Hôpital général de Paris* *, doit son origine à un de ces événements qui n'affligent que trop souvent l'humanité.

En 1531, une famine affreuse désola toute la France: les pauvres habitants des provinces voisines se réfugierent à Lyon au nombre de douze mille, & y augmenterent la misere. L'humanité & la bienfaisance des principaux Citoyens les détermina à se réunir pour soulager les indigents. Ils s'associerent au nombre de cinquante, firent des quêtes, diviserent la ville en cinq quartiers, & y établirent des distributions de pain & d'aumônes, qu'ils continuerent jusqu'au moment où la nouvelle récolte ramena l'abondance & la tranquillité. C'étoit le temps où s'établissoient à Lyon ces Manufactures de soie qui ont donné tant de réputation & d'étendue à son commerce, mais qui y amenent trop fréquemment la misere, lorsque les deuils publics, ou d'autres circonstances occasionnent des cessations de travail.

Il resta entre les mains du Trésorier de l'association une somme de 396 liv. 2 sous 7 den. & c'est sur une base aussi étroite que furent posés les fondements de cet Hôpital qui devint ensuite si célebre. La protection de nos Rois, les privileges qu'ils lui ont accordés, l'appui & les bienfaits des Gouverneurs, les libéralités des Archevêques, du Chapitre des Comtes de Lyon, des principaux Corps de la Ville, & d'un grand nombre de Citoyens, le zele constant & généreux des Administrateurs, suite naturelle du régime de cette Administration & du caractere charitable des Lyonnois, ont fait le reste.

Le Bureau de l'Hôpital de la Charité est formé par dix-huit Recteurs, dont le service est au moins de deux années, & qui se choisissent eux-mêmes leurs successeurs: il est présidé par le Recteur, Comte de Lyon, l'un des huit Dignitaires de cette Eglise.

L'œuvre des Enfants-Trouvés, délaissés & orphelins, au dessous de sept ans, qui étoient auparavant portés à l'Hôtel-Dieu, fut réunie & transférée, le premier Octobre 1783, à l'Hôpital de la Charité, par Arrêt du Conseil du 9 Septembre de la même année, en sorte que l'Hôpital général

* Lettres Patentes du mois de Septembre 1729.

de la Charité exerce aujourd'hui neuf objets principaux de bienfaisance publique.

1°. La Distribution du pain aux familles vraiment pauvres des différents quartiers de la Ville.

2°. La distribution de la soupe & du linge aux prisonniers.

3°. L'aumône secrete à d'honnêtes familles dans l'indigence.

4°. La Dotation annuelle de 33 filles de pauvres citoyens, & de toutes les filles adoptives de la Maison qui sont demandées en mariage avant leur majorité.

5°. L'entretien, le logement & la nourriture d'un nombre de vieillards des deux sexes, pauvres & honnêtes, ayant eu dix ans de domicile actuel dans la Ville, lesquels étant parvenus à l'âge requis, ne trouvent plus de ressources dans leurs fortunes, leur travail, & leurs familles. Le nombre des places pour ces pauvres Vieillards y est fixé à trois cents.

6°. L'Hôpital des Enfants-Trouvés des deux sexes, & l'hospice des filles enceintes.

7°. Les Enfants délaissés ou abandonnés par leurs peres & meres, avant l'âge de douze ans accomplis. L'Administration ne les reçoit que sur la présentation des voisins, les certificats des Officiers de quartier, & après les informations nécessaires.

8°. Les Enfants orphelins que le Bureau adopte avant l'âge de quatorze ans accomplis, avec les formalités requises, & sur lesquels dès-lors, conformément aux Lettres Patentes de 1729, il acquiert jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, tous les droits de la puissance paternelle, les Administrateurs leur tenant vraiment lieu de peres.

9°. Les Infirmes des deux sexes de tout âge, provenant des Enfants-Trouvés, délaissés & orphelins; le nombre de ceux qui peuvent être gardés dans la maison est fixé à 208, choisis parmi les plus infirmes; les autres sont mis en pension par l'Administration, soit à la ville, soit à la campagne.

L'Administration s'est déterminée à placer, autant qu'il lui est possible, à la campagne, les enfants des deux sexes; ces infortunés y jouissent d'une meilleure santé, ils y deviennent des laboureurs utiles, & augmentent ainsi la population des campagnes, sans cesse diminuée par les besoins de l'état Militaire, & par ceux des Manufactures. Ils y sont nourris, élevés & entretenus aux frais de l'Hôpital de la Charité.

Voici le dénombrement des individus qui ont été à la charge de l'Hôpital pendant l'année 1789, non compris les distributions considérables de pain & d'aumônes dans la Ville &

aux prisons; l'Administration est convaincue qu'en présentant ce tableau intéressant à la bienfaisance de ses Concitoyens, elle obtiendra la continuation des secours qu'ils ont dans tous les temps versés sur cet Hôpital. Le nombre des enfans nés ou reçus à l'Hôpital dans le courant de l'année 1789, a été de 1968, ce qui a porté le nombre des enfants au dessous de sept ans à 5116; celui des enfants au dessus dudit âge, placés soit à la Campagne, soit à la Ville, à 3061; & celui des infirmes, enfants & vieillards dans la maison, à 658: total des pauvres à la charge de l'Hôpital en 1789, huit mille huit cents trente-cinq.

RECTEURS DE LA CHARITÉ.

Messire Gaspard de Pingon, Grand-Prêtre, premier Aumônier, & Conseiller d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de Talard, Vicaire-général de l'Archevêché de Vienne, GRAND-CHAMARIER, *rue de l'Archevêché*,

préside le Bureau. Il a la direction des Ecclésiastiques, & du Spirituel de la Maison, avec l'inspection sur les Fondations.

Messire Pierre de Prévidé-Massara, Trés. de France, l'un des Présidents du Bureau des Financ. de la Généralité de Lyon, *rue Vaubecour*,

est chargé de veiller à la conservation des droits accordés à cet Hôpital par Sa Majesté, de solliciter pour accélérer la décision des affaires contentieuses, & de tenir la main à l'exécution des jugements qui interviennent, conjointement avec le Recteur-Avocat. Il a aussi la direction de l'intérieur de l'Hôpital, avec MM. Bergasse & Regnault.

Pierre-François Rieussec, écuyer, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé*,

a la direction des affaires contentieuses de cet Hôpital, & des adoptions; l'inspection de tout ce qu'on fait imprimer; le soin d'arrêter les états des Agents, des Huissiers & de l'Imprimeur; la direction de la rente noble dépendante de la Seigneurie du Perron.

Noble François Rocoffort, ancien Echevin, *port du Temple*,

a l'intendance générale & le soin des bâtiments de cet Hôpital & des maisons en Ville, soit celles dudit Hôpital, soit celles des adoptifs; & la distribution des Aumônes secretes.

M. Thomas Maléchard, Trésorier des deniers de cet Hôpital, *rue Pizai*,

reçoit toutes les sommes dues à l'Hôpital à quelque titre que ce soit; paie tous les jours non fériés; rembourse les sommes déposées dans l'Hôpital pour des Mineurs, aussi-tôt qu'ils deviennent Majeurs, qu'ils s'établissent, & qu'il peut valablement se libérer. (*)

M. Gabriel Regnault, *rue Merciere*,

a l'inspection sur la fourniture des Vins & sur les Caves, la direction du contrôle des droits d'entrée de Vins dus à cet Hôpital, & de ceux dus en passe-debout; la direction de l'intérieur de l'Hôpital, avec MM. de Prévidé, Massara & Bergasse; Adjoints, MM. Sablié & Peilleux.

(*) La caisse est toujours au Bureau de la trésorerie dans la maison de l'Hôpital de la Charité.

M. Jean-Gaſpard-Alexandre Bergaſſe, *quai du Pont St. Clair*,
a l'inſpection ſur la Boulangerie; Adjoints, MM. Pyron & Courajod.

M. Jean-Louis Sablié l'aîné, *place Neuve des Carmes*,
a la direction des Vieux & des Vieilles; Adjoints, MM. Regnault & Terret.

M. Jean-Pierre Pyron, Ecuyer, *rue Neuve*,
a l'inſpection ſur la fourniture des Draperies, Bas & Bonnets, l'habillement des Pauvres & des enfants de cet l'Hôpital; l'inſpection ſur les Suiſſes & les Portiers; Adjoints, MM. Bergaſſe & Terret.

M. Jean Daſſac, *rue Buiſſon*,
a la direction de la Crêche pour les Enfants trouvés, l'inſpection ſur la fourniture des ſouliers; Adjoints, MM. Sablié & Millanois.

M. Julien Van-Riſamburgh, Procureur du Bureau, *rue Royale*,
a l'inſpection & régie des Moulins à ſoie & à fleuret, & les devidages; Adjoints, MM. Bergaſſe & Millanois.

M. Antoine Lecourt, *rue des Carmes*,
a l'inſpection ſur la Pharmacie & la Chirurgie, & ſur les Infirmeries; ſur la fourniture & entretien des médicaments, des meubles & uſtenſiles de la Maiſon; la direction de la Terre du Perron, du Domaine de Sellette, du Domaine de l'hoirie Bouillon, ſitué au fauxbourg de la Croix-Rouſſe, des Maiſons & Fonds ſitués au fauxbourg de la Guillotiere, appartenants à cet Hôpital; Adjoints, MM. Daſſac & Coſte.

M. Antoine Audembron, *place du Concert*,
a la direction de l'hoſpice des filles enceintes, & de la ſalle d'accouchements, & l'inſpection ſur la recherche des cas fortuits; ſur l'Ecriture & la tenue des Livres; Adjoints, MM. Pyron & Van-Riſamburgh.

M. Pierre Coſte-Richard, *rue Bât-d'argent*,
a la direction des Filles adoptives appellées *Filles de Ste. Catherine*, & celle de la Communauté des Filles délaiſſées ou expoſées, appellées *Filles de Ste. Thérèſe*; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à Ste. Catherine; Adjoints, MM. Van-Riſamburgh & Audembron.

M. Peilleux, *grande rue Merciere*,
a l'inſpection ſur l'achat du bois à brûler & des charbons, ſur la fourniture de la viande, ſur la cuiſine & l'achat des denrées; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à la Charité; Adjoints, MM. Lecourt & Audembron.

M. Courajod, *rue Royale*,
a l'inſpection ſur la fourniture du Linge, ſur l'achat des Toiles, des Savons, Amidons & Cendres; ſur les Greniers à linge, ſur la Buanderie & le Bâteau à laver; les adoptions du côté de Fourvieres; la diſtribution du pain à la Chanal; Adjoints, MM. Lecourt & Coſte.

M. Charles-Fr. Millanois de la Thibaudiere, *aux Halles de la Grenette*, Subſtitut du Procureur du Bureau,
a la direction des Enfants adoptifs, appellés *Enfants de la Chanal*, celle de la communauté des garçons expoſés & délaiſſés; la régie du Domaine des Enfants Décholle, & le ſoin deſdits Enfants; la direction de la Sacriſtie & des Tentures pour les enterrements; la diſtribution du pain à Saint-George; Adjoints, MM. Regnault & Courajod.

M. Terret, *rue du Puits-gaillot*,
a la direction du Bureau des enfants-trouvés, & du Bureau des enfants placés à la campagne; l'inſpection ſur le paiement des gages & gratifications des nourrices & payſans, & ſur la livraiſon des hardes pour les enfants à la campagne; eſt chargé de faire aux époques fixées le dénombrement de tous les individus à la charge de cet Hôpital; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à St. Bonnaventure; Adjoints, MM. Daſſac & Peilleux.

DANS

Dans la vue d'améliorer le ſort des Enfants-Trouvés, délaiſſés & adoptifs, dont l'Hôpital eſt chargé, & qui ſont placés à la Campagne, le Bureau a arrêté :

1°. Qu'il ſeroit formé des Départements des différentes Provinces où ſont actuellement les Individus à la charge de l'Hôpital, & que les Départements ſeroient diſtribués entre MM. les Adminiſtrateurs, ſuivant l'étendue des Provinces, le nombre des Paroiſſes & des Enfants : en conſéquence la diſtribution a été faite ainſi qu'il ſuit.

ARRONDISSEMENT.

Lyonnois, Forez & Beaujolois.	M. le Comte de Pingon. M. de Prévidé-Maſſara. M. Rieuſſec, *Avocat.* M. Rocoffort, *Exconſul.*
Le Vivarais...	M. Malechard, *Tréſorier des deniers.* M. Peilleux. M. Lecourt.
Dauphin. Savoie & Michaille.	M. Sablié. M. Courajod.
Le Valromey.	M. Pyron. M. Terret.
Bugey & Comté.	M. Daſſac. M. Millanois. M. Coſte-Richard. M. Audembron.
Breſſe......	M. Regnault. M. Bergaſſe. M. Van-Riſamburg.

2°. Qu'il y auroit un Bureau particulier pour cet objet, lequel Bureau aura ſous ſa direction un Commis ou prépoſé pour la tenue des écritures & la correſpondance relatives à chaque département ; cette corrèſpondance ſera concertée pour les affaires ordinaires, avec les Adminiſtrateurs du Département, & pour toutes les autres avec le Bureau.

3°. Qu'il ſera pris inceſſamment, par MM. les Adminiſtrateurs, chacun dans leur Département, tous les renſeignements néceſſaires auprès de MM. les Curés, Seigneurs, Officiers de Juſtice & autres perſonnes, à l'effet de former des arrondiſſements, dans l'étendue deſquels le Chirurgien

le plus renommé du canton sera chargé de visiter les Enfants qui y sont placés, depuis la naissance jusqu'à cinq ans ; & MM. les Curés seront priés, chacun dans sa paroisse, de prendre soin des Enfants au dessus de l'âge de cinq ans jusqu'à seize, qu'ils cessent d'être à la charge de l'Hôpital ; comme aussi de veiller à ce que leurs paroissiens ne remettent aucun enfant sans le consentement du Bureau.

4°. Que MM. les Administrateurs feront également, chacun dans son Département, telles conventions que les circonstances exigeront, pour fixer les rétributions annuelles dues à MM. les Curés & aux Chirurgiens, pour les peines & soins qu'ils donneront à la conservation & à l'instruction des Enfants.

5°. Que MM. les Administrateurs tiendront des notes exactes sur chaque arrondissement, à l'effet d'assurer à MM. les Curés & aux Chirurgiens qui auront coopéré à la conservation & à l'éducation d'un plus grand nombre d'Enfants, & qui auront procuré le plus de nourrices à l'Hôpital, les récompenses & les primes que le Gouvernement a autorisé l'Administration de donner au bout d'un certain nombre d'années. Fait & arrêté au Bureau, &c.

OFFICIERS, Messieurs

Neyron, Prêtre, Econome.
Bugnet, Prètre, premier Aumônier.
Teissier, Prêtre, Aumônier de l'hospice des filles enceintes.
Despagnes, Prêtre, Sacristin, & Aumônier des garçons adoptifs.
Brac, Médecin, *rue Trois-Maries.*
Fromental le jeune, Not. Secr. du Bureau, *rue du Palais-gr.*
Morel, Procureur, *place du Change.*
Dupré, Archiviste & Agent, *rue St. Jean.*
Duplessis pere, Teneur des Livres, *quai Monsieur.*
Duplessis fils, Adjoint, en concurrence & survivance, *rue Belle-Cordiere.*
Grattin, commis pour les écritures & la correspondance du bureau des départements des enfants, *port du Temple.*
Chenavier, Caissier de la Trésorerie.
Baliyat, Docteur en Médecine, Gradué, Chirurgien-Major.
M. D'Audignac, Directeur général des Aides & Octrois, faisant gratuitement la régie & la recette des droits des Pauvres dudit Hôpital, *place de Louis-le-Grand.*

M. de la Buissiere, Avocat en Parlement, *rue des Vieux Augustins à Paris*, est chargé des affaires de l'Hôpital.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Ferrand, Conseiller du Roi, Notaire honoraire, *à Saint-Just*.

Huissier, Bonjour, *place de la Baleine*.

Commis à la recherche des cas fortuits, Emmanuel Revoillon, *rue de la Cage*, N°. 17.

Le Bureau s'assemble,

Depuis la fête de Tous les Saints jusqu'à Pâque, les Dimanches & les Mercredis, à trois heures après midi.

Depuis Pâque jusqu'au Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, les Dimanches à huit heures du matin, & les Mercredis à trois heures après midi.

Depuis le Dimanche qui suit la Nativité de la Sainte Vierge, jusqu'à la Fête de Tous les Saints, le Bureau ne s'assemble que tous les Mercredis à trois heures après midi.

Imprimeur du Bureau,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette*.

ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de la Charité, Aumône générale & Enfants-Trouvés de Lyon, actuellement vivants.

MESSIEURS

1739. Franç. Deschamps, Avocat, Conseiller du Roi & son Procureur en la Maréchaussée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *quai de la Baleine*. Continué en 1741 & 1742.

1741. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Chamarier de l'Egl. Comte de Lyon, actuellement Evêque d'Evreux.

1742. François Claviere l'aîné, ancien Echevin; Trésorier en 1749 & 1750; Exconsul en 1758 & 1759, *derriere la Comédie*.

1745. Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *r. Romarin*. Continué en 1747 & 1748.

1750. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean*. Continué en 1752, 1753 & 1754.

MESSIEURS

1750. Alexandre Faure, *quai de Retz*. Continué en 1752 & 1753.

1754. Jean-Joach. Reynaud, ancien Echevin, *rue Dauphine*. Continué en 1756. Trés. en 1757 & 1758.

1755. Jean-Baptiste Lacour, ancien Echevin; Trésorier en 1761 & 1762; Exconsul en 1768 & 1769, *place des Cordeliers*.

1756. Jean Terrasson, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue Royale*. Continué en 1758 & 1759.

1757. Philippe-Emmanuel Monlong, Ecuyer, *place des Terreaux*. Continué en 1759.

1757. Antoine-Henri Jordan l'ainé, ancien Echevin, *rue Lafont*. Continué en 1759 & 1760.

1757. Antoine Reverony l'ainé, *rue Ste. Catherine*. Continué en 1759 & 1760.

1757. Jean-Matthieu Chancey, anc. Echevin, *rue St. Joseph*. Continué en 1759 & 1760. Exconsul en 1779 & 1780.

1760. Pierre la Sausse, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, près la Chancellerie du Parlement de Pau, *rue Basse-Ville*. Continué en 1762 & 1763.

1761. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, Chantre de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque de Cominges.

1761. Matthieu Rast, ancien Echevin, *rue Tupin*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Louis Rambaud, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, en la Chancellerie, près l'anc. Cour des Monnoies, *rue Ste. Catherine*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Jean-Henri Benoît, ancien Echevin, *rue Puits-Gaillot*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Dominique Vouty, Ecuyer, *place des Terreaux*.

1761. André Bertholet, *Montée de S. Barthelemi*. Continué en 1763 & 1764.

1762. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, & Secret. de la Ville, *à l'Hôtel de Ville*. Contin. en 1764.

1762. Léonard Roux, Ecuyer, Conseiller-Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, en la Chancellerie près l'ancienne Cour des Monnoies, *rue Royale*.

1762. Joseph Vial, ancien Echevin, *rue Tramassac*. Continué en 1764 & 1765. Exconsul en 1783 & 1784.

1762. François Jaccoud, *rue Lafont*. Cont. en 1764 & 1765.

1763. Jacques de St. Aulbin de Saligny, Comte de Lyon, Prieur d'Aumont, grand Sacristin, *à l'Hôtel de la Sacristie*.

MESSIEURS

1763. Louis Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands, *quai St. Clair.* Continué en 1765 & 1766.

1763. François Rocoffort, anc. Echevin, *port du Temple.* Continué en 1765 & 1766.

1764. Etienne Grangier, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, Garde des Sceaux en la Chancellerie près l'ancienne Cour des Monnoies, *place des Carmes.* Continué en 1766 & 1767.

1764. Benoît Ganin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur ordinaire des Guerres, *rue Deſirée.* Continué en 1766 & 1767.

1765. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue Tramaſſac.*

1765. André Lagier, *quai St. Vincent.*

1765. Claude Arnaud-Tiſon, *pl. de la Fromagerie.* Continué en 1767 & 1768.

1765. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemont, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, anc. Echev. *rue S. Dominique.* Cont. en 1767 & 1768. Tréſ. en 1769 & 1770.

1765. Jacques-François Vauberet-Jacquier, anc. Echevin, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768.

1766. Antoine Terraſſe, *quai d'Artois.*

1766. Antoine Neyrat, ancien Echevin, *rue Neuve.* Continué en 1768 & 1769.

1767. Claude Charcot l'ainé, Ecuyer, *pl. de Louis-le-Grand.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Claude-François Fayolle l'ainé, Echevin, *place du Plâtre.* Continué en 1769 & 1770.

1767. Antoine Servant l'ainé, Ecuyer, *place de la Comédie.* Continué en 1769 & 1770.

1768. Gilles Gaudin, *rue Romarin.* Cont. en 1770 & 1771.

1768. Jean-Antoine Lepeſcheux, *rue de la Cage.* Continué en 1770 & 1771.

1768. Jacques Imbert, Echevin, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1770 & 1771.

1769. P. Vernier, *rue de la Monnoie.*

1769. Charles-Louis Giraud, le cadet, Conſeiller de Ville, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1771, 1772 & 1773.

1769. Jean-Baptiſte Reynard, *rue Dubois.*

1769. Anne-Nicolas Mermier, Ecuyer.

1770. Matthieu Dufay, *Port du Temple.*

1770. Etienne Parent, *à Tournus.* Continué en 1772 & 1773.

MESSIEURS

1771. Louis Richard, *rue Royale.* Continué en 1773.
1771. J. B. Denoyer, *rue Desirée.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Clément Carié, *rue de la Deserte.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Léonard Gay, ancien Echevin, *rue Royale.* Continué en 1773. Exconsul en 1787 & 1788.
1771. François Muguet, ancien Ech. *pl. St.-Pierre.* Trés. en 1773 & 1774. Exconsul en 1781 & 1782.
1771. Anne-Christophe Mallebay, *rue St. Dominique.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Léonard Chaland, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1773 & 1774.
1772. Jean-Ant. de Castellas, Vic. gén. de l'Evêché de Cominges, Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon, *place St. Jean.*
1772. Gaspard Maupetit, *rue Sainte Catherine.*
1772. Jean-Jacques Tempier, *rue St. Marcel.*
1772. Léon-Joseph Antony, *quai S. Antoine.* Continué en 1774 & 1775.
1773. Pierre-Nicolas Carron, *à Paris.*
1774. Louis-François de Poix de Marècreux, Vicaire général de l'Evêché de Saintes, Archidiacre de l'Eglise, Comte de Lyon, *à la Manécanterie.*
1774. Joseph Louis l'aîné, *rue de la Gerbe.*
1774. Zacharie Pavy, *rue de la vieille Monnoie.* Continué en 1776 & 1777.
1774. Jean-Gabriel Seranne, *place de la Charité.* Continué en 1776 & 1777.
1774. Gaspard Fontaine, Ecuyer, *à Paris.* Continué en 1776 & 1777.
1775. Jean-Armand Durand, ancien Echevin, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue de la Saônerie.*
1775. Claude François Fournel, *rue du Puits-gaillot.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.
1775. Claude-Ant. Riverieulx fils, Ecuyer, *r. Sala.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.
1775. Claude-Aimé Vincent, Ecuyer, *place de la Charité.*
1775. Jacques-Marie Muguet de Montgant, anc. Ech *place de la Comédie.* Trésorier en 1777, 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet. Exconsul en 1785 & 1786.
1775. P. Jacquier, Conseiller de Ville, ancien Juge-Conservateur, & ancien Trésorier de la Charité, *rue du Puits-gaillot.* Continué en 1777 & 1778.

MESSIEURS

1776. Joseph Steinman, Echevin, *rue Dauphine.* Continué en 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1776. Jacques Roibon, *rue des trois Carreaux.* Continué en 1778, 1779 & 1780, jusqu'au 12 Juillet.

1776. Benoît de Gerando, Ecuyer, *derriere le Concert.* Continué en 1778.

1778. Fleuri Chalon l'ainé, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *place Neuve des Carmes.* Continué en 1780.

1778. Pierre Jubié, *grande rue des Feuillants.* Continué en 1780 jusqu'au 12 Juillet.

1778. Cl.-Franç. Maurice l'ainé, *r. Lafont.* Cont. en 1780.

1778. Antoine Greppo l'ainé, *quai St. Vincent.* Continué en 1780 jusqu'au 12 Juillet.

1778. J. B. Daudé, Ch. *pl. de Louis-le-Grand.* Cont. en 1780.

1779. Messire Louis de Clugny, Grand-Custode de l'Eglise, Comte de Lyon, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, *rue des Estrées, Hôtel de la Custoderie.* Continué en 1781.

1779. Jean Benoît cadet, *place de la Comédie.* Continué en 1781 & 1782.

1779. J. B. Levasseur, *quai de Retz.* Cont. en 1781 & 1782.

1780. M. Louis-Joseph Baroud, anc. Echevin, *rue St. Domin.* Trésorier des deniers, partie de l'année 1781, & en 1782, 1783 & 1784.

1780. Claude Amédée Favre, *place de la Charité.* Continué en 1782 & 1783.

1780. Jean Rostaing, *place des Carmes.* Continué en 1782.

1780. Michel Magnieunin, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1782.

1780. Antoine Piron, fils ainé, Ecuyer, *rue Neuve.* Continué en 1782 & 1783.

1780. Laurent Perret, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, *rue Royale.* Continué en 1782.

1781. J. M. Ravier, ancien Echevin, avocat en parl. & aux cours de Lyon, *r. Tramassac.* Cont. en 1783 & 1784.

1781. Pierre Teisserenc, *rue Dubois.*

1781. Jean-Martin Louis, *rue Basse-ville.* Continué en 1783.

1781. Jean Pilat l'ainé, *montée de la Glaciere.* Continué en 1783 & 1784.

1781. Jean-Gasp. Myevre, Cons. de Ville, *r. des Bouquetiers.* Cont. en 1783 & 1784. Trésorier en 1785 & 1786.

1783. Denis-Augustin Lucy, *r. Ste. Catherine.* Cont. en 1785.

MESSIEURS

1783. André Mongez, Conſeiller de Ville, *pl. des Cordeliers.* Continué en 1785.

1783. Jean-Jacques Roche, *vis-à-vis St. Côme.* Continué en 1785 & 1786.

1783. Jean-André Periſſe Duluc, *grande rue Merciere.* Cont. en 1785 & 1786.

1783. Thomas Malechard, Tréſorier des deniers, *rue Pizay.* Continué en 1785.

1783. Jerôme Maiſonneuve, *rue St. Joſeph.* Continué en 1785 & 1786.

1783. Pierre Landar, *rue Royale.* Continué en 1785 & 1786.

1783. Paul-Ant. Faure, *rue Buiſſon.* Cont. en 1785 & 1786.

1784. Meſſire Henri de Cordon, Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, abbé de Fontmorigny, vic. gén. de l'arch. d'Embrun, *pl. St. Jean.* Cont. en 1786.

1784. Jean-Claude Legoux, *port de la Feuillée.*

1785. Marie-Antoine Bertholon, Echevin, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, *au pied du Chemin-neuf.*

1785. Claude-André Roux, fils aîné, Ecuyer, *rue Royale.*

1784. Joſeph-Touſſaint Longue, *place de la Comédie.* Continué en 1786 & 1787.

1784. Jean-François Michel, Ecuyer, *rue Boiſſac.* Continué en 1786 & 1787.

1785. François Bouſquet, *place de l'Herberie.* Cont. en 1787.

1785. Alexandre Faure, *quai de Retz.* Cont. en 1787 & 1788.

1787. Meſſire Louis de Clugny, Grand-Cuſtode de l'Egliſe, Comte de Lyon, Vicaire Général de l'Archevêché de Vienne, *rue des Eſtrées, Hôtel de la Cuſtoderie.* Pour la ſeconde fois.

1786. François Buiſſon, *rue Buiſſon*, Cont. en 1788 & 1789.

1786. Jacques Bouvard, *rue St. Pierre*, Cont. en 1788 & 1789.

1786. Alexis-Maximilien Dumond, *rue St. Pierre.* Continué en 1788 & 1789.

1786. Pierre Marie Arnaud-Tiſon, *place St. Nizier.* Continué en 1788 & 1789.

1787. Jean-Baptiſte Gaugé de St. André, *rue Clermont.*

1787. Claude-François Van-Riſamburg, *rue Ste. Catherine.*

1787. Pierre Arlès, *place Neuve des Carmes.*

FONDATION

FONDATION MAZARD.

M. Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735, une distribution annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150 livres, à trente-trois pauvres Filles.

9 Dans la Paroisse de Saint Nizier, parmi lesquelles on doit en prendre quatre dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.
4 Dans la Paroisse de S. Pierre & de S. Saturnin.
2 Dans la Paroisse de Notre-Dame de la Platiere.
3 Dans la Paroisse de S. Vincent.
3 Dans la Paroisse d'Ainai.
2 Dans la Paroisse de S. George.
3 Dans les Paroisses de S. Just & de Fourvieres.
3 Dans les Paroisses de Ste. Croix & de S. Pierre-le-Vieux.
3 Dans la Paroisse de S. Paul.
1 Dans la Paroisse de Talluyers en Lyonnois. (*en tout* 33.)

MM. les Recteurs & Administrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent les choisir dans le nombre de celles qui sont présentées par MM. les Curés de la Ville, & MM. les Fabriciens & Marguilliers des Paroisses.

INSTITUT DE BIENFAISANCE

POUR LES MERES-NOURRICES.

Dans une ville où la charité & la bienfaisance ont multiplié les établissements utiles, on a cru qu'il restoit encore quelque chose à faire en faveur du premier âge de la vie. Une lettre insérée dans le Journal de Paris du 15 août 1784, sur la nécessité & les moyens d'encourager l'allaitement maternel, a donné la premiere idée de cet établissement. Des citoyens zélés se sont réunis, vers la fin de la même année, sous les auspices de Monseigneur l'Archevêque, qui a offert son palais pour le lieu de leurs assemblées. Ses lumieres & ses secours ont applani les obstacles. A son exemple plusieurs corps de la ville, & les principaux citoyens ont formé une souscription patriotique. MM. les officiers de la garde bourgeoise ne se sont pas contentés d'offrir une contribution considérable, ils se sont empressés d'établir dans chaque quartier des bureaux particuliers dont les soins & la vigilance ont assuré le succès de cette œuvre naissante. Dès la première année, non seulement on a donné neuf livres par mois à plus de cent douze meres-nourrices, mais on a mis quelques fonds en réserve pour les années suivantes. En 1786, le roi a bien voulu accorder à cet établissement des lettres patentes enrégistrées au parlement.

On espere que la générosité des citoyens achevera de donner une consistance solide à cet Institut conforme au vœu de la nature, &

qui favorise à la fois la population & les mœurs, le bien être des enfants & la santé de leurs meres. Son utilité déja éprouvée & reconnue le fera mieux sentir de jour en jour, & il est honorable pour notre ville d'avoir été la premiere à en donner l'exemple.

PROTECTEUR ET PRÉSIDENT PERPÉTUEL,

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE.

ADMINISTRATRICES,

Madame TERRAY, Intend.
Mad. de Boissieux.
Mad. Bonnevau.
Mad. de Brie.
Mad. Commarmond.
Mad. Dareste de Sacconay.
Mad. Delphin.
Mad. Durand.
Mad. Felissent-Orsel.
Mad. Finguerlin-Scherer.
Mad. Journel.
Mad. Lafond.
Mad. Mayer.
Mad. Richoud.
Mad. Rieussec.
Mad. de Riverieulx.
Mad. Rosset.
Mad. Rouher.
Mad. Scherer-Hogguer.
Mad. Vauberet.
Mad. la Présid. de Vertrieux.

ADMINISTRATEURS,

M. Tolozan de Montfort, anc. Prévôt des Marchands.
M. Barou du Soleil.
M. Basset.
M. de Beaumarchais.
M. Berruyer l'ainé.
M. Bertholon.
M. Biclet.
M. Borel.
M. le Chevalier de Bory.
M. Boscary.
M. Brenot.
M. Chappet, *Trésorier.*
M. Colomb.
M. Couderc.
M. Deschamps fils.
M. Dian le cadet.
M. Dupré.
M. Faure de Montaland.
M. Finguerlin.
M. Fulchiron.
M. Goyrand.
M. Goudard le cadet, *Secret.*
M. Guillard l'ainé.
M. Jaccoud.
M. Imbert-Colomès.
M. Lagier.
M. Lecamus.
M. Mathon de la Cour.
M. Mongez pere.
M. Myevre.
M. Neyrat.
M. Rast de Maupas.
M. de Saint-Legier.
M. de Savy, *Directeur.*
M. Tabareau.

ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS,

DÉPARTEMENTS.

QUARTIERS.

1. *Place Confort.*	M. . . . . . . Mad. Vauberet, *rue St. Dominique.*
2. *Le Change.*	M. . . . . . Mad. Rouher, *derriere la loge du Ch.*
3. *Le Griffon.*	M. Goudard le cadet, *quai de Retz.* M. . . .
4. *Rue Thomassin.*	M. Couderc, *rue Lafont.* Mad. Delphin, *rue des Cordeliers.*
5. *Rue Belle-Cordiere.*	Mad. . . . Mad. . . . . .
6. *La Juiverie.*	M. Deschamps fils, avocat, de l'acad. de Lyon, *quai de la Baleine.* Mad. Rieussec, *hôtel de l'Archidiaconé.*
7. *St. George.*	M. le Chevalier de Bory, de l'acad. de Lyon, *rue Ste. Hélene.* Mad. Commarmond, *pl. de la Char.*
8. *Rue Neuve.*	M. Dian le cadet, *rue Neuve.* Mad. Finguerlin-Scherer, *rue du Bât-d'argent.*
9. *La Croizette.*	M. Mongez pere, *pl. des Cordeliers.* Mad. Bonnevau, *r. du Palais-Grillet.*
10. *St. Vincent.*	M. Lagier, *quai St. Vincent.* Mad. . . . . .
11. *La Grand'Côte.*	M. Guillard l'ainé, *quai de Retz.* Mad. . . . . .
12. *Port St. Paul.*	M. Biclet, trésorier de France, *port St. Clair.* Mad. . . . .
13. *Bon-Rencontre.*	M. Myevre, *rue des Bouquetiers.* Mad. . . . . .
14. *Place Neuve.*	M Boscary, *quai de la Baleine.* Mad. Felissent-Orsel, *pl. du Concert.*
15. *Rue Buisson.*	M. Dupré, *place du Concert.* Mad. . . . . .
16. *Port du Temple.*	M. Goyrand, *quai Monsieur.* Mad. Rosset, *rue Merciere.*

DÉPARTEMENTS.

17. *St. Jean.*	M. Brenot, notaire, *rue Tramassac.* Mad. . . . . .
18. *La Pêcherie.*	M. Jaccoud, *rue Lafont.* Mad. de Boissieux, *près l'Intendance.*
19. *Place St. Pierre.*	M. Borel, secretaire du Roi, *place de la Charité.* Mad. Mayer, *quai de Retz.*
20. *Rue Tupin.*	M. Rast de Maupas, D. M. de l'acad. de Lyon, *quai St. Benoît.* Mad. Lafond.
21. *Rue de l'Hôpital.*	M. Neyrat, ancien échevin, *r. Neuve.* Mad. Durand, *grande r. de l'Hôpital.*
22. *Le Gourguillon.*	M. . . . . Mad. Richoud, *pl. des Terreaux.*
23. *pl. Louis-le-Grand.*	M. de Savy, ancien avocat général, DIRECTEUR, *place St. Michel.* Mad. Journel, *rue Boissac.*
24. *Le Plâtre.*	M. Finguerlin, *rue Bât-d'argent.* Mad. Scherer-Hogguer, *r. Bât-d'arg.*
25. *Les Terreaux.*	M. Imbert-Colomès, anc. Echevin, *rue Sainte-Catherine.* Mad. . . . . .
26. *Pierre-Scize.*	M. le Camus, de l'académie de Lyon, *rue du Grenier-à-sel.* Mad. de Brie, *pl. de Louis-le-Grand.*
27. *Le Plat-d'argent.*	M. Fulchiron, *rue Sirene.* Mad. . . . .
28. *St. Nizier.*	M. Bertholon, avocat, *au pied du Chemin-neuf.* Mad. de Riverieulx, *même maison.*

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

CETTE Société, si précieuse pour l'humanité, & fondée sur l'égalité la plus parfaite, fut formée au mois d'octobre 1789, moyennant une souscription de 42 liv.

Elle s'est accrue si rapidement, qu'elle a compté bientôt dans son sein 16 à 1700 Souscripteurs, dont la plupart ont excédé de beaucoup la souscription ordinaire.

Avec les ſeuls ſecours que le zele charitable des Citoyens & de quelques perſonnes du dehors lui a procurés, elle a eu la ſatisfaction de ſoulager & d'aſſiſter, pendant tout l'hiver, 25000 indigents, & même de leur fournir un peu de charbon de pierre & de bois pour leur chauffage.

L'adminiſtration n'en a été confiée qu'aux Souſcripteurs. Dans chacun des 29 quartiers de la Ville, y compris le fauxbourg de Vaiſe, qui a été compté pour un quartier, il a été établi un Bureau compoſé d'un Préſident, d'un Tréſorier, d'un Secretaire, & de ſeize Commiſſaires pour viſiter les pauvres. Dans pluſieurs quartiers, des Dames ont fait les fonctions de Commiſſaires avec ce zele éclairé & perſévérant, qui donne tant de prix aux bonnes actions.

Il a été établi un Comité central, compoſé d'un Préſident, d'un Vice-Préſident, d'un Tréſorier général, d'un Secretaire général, & d'un Député de chaque quartier.

C'eſt ce Comité central qui a été chargé de l'adminiſtration générale, & qui, toutes les ſemaines, tenoit une ſéance à l'Hôtel commun, pour régler les diſtributions de chaque Bureau, & connoître la ſituation des malheureux.

MM. les Curés ſe ſont réunis à cette œuvre, qui a embraſſé l'univerſalité des pauvres de la Ville, ſans diſtinction ni préférence quelconque.

Dans un temps d'une exceſſive miſere, la Ville n'a éprouvé aucun trouble.

La Société a nommé auſſi un Comité de travail pour tâcher de faire occuper les ouvriers qui n'avoient rien à faire. Elle a commencé l'établiſſement d'une filature de bourre de ſoie, qui promet des ſuccès, & elle ſoutient une autre filature de coton. Ces deux atteliers, où on apprend à lire & à écrire aux enfants, ſont dirigés par MM. Molin, Curés de St. Irenée, aux ſoins & à la vigilance deſquels on ne peut donner trop d'éloges.

La Société a rendu ſes opérations publiques, & ſes diſtributions ayant duré juſqu'au premier avril, elle va faire paroître inceſſamment ſon compte général, qui préſentera un réſultat ſatisfaiſant, puiſqu'il lui reſte environ 55000 liv. en caiſſe, & pour ſix à ſept mille lives de charbon de bois.

COMMUNAUTÉ DES NOUVELLES CATHOLIQUES, ou *Séminaire de la Propagation de la Foi.*

CEtte Maiſon doit ſon établiſſement au zele & à la piété de Mgr. Camille de Neuville, Archevêque Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calviniſtes ou Proteſtants domiciliés & établis dans pluſieurs lieux & Villes voiſines de ſon Dioceſe, forma le deſſein, dès l'année 1659, d'établir à Lyon une Maiſon pour l'inſtruction des perſonnes du ſexe qui auroient deſſein de changer de Religion, & les mettre en même temps à couvert des perſécutions de ceux de leurs parents qui voudroient s'oppoſer à leur Converſion. Les Lettres-Patentes qui confirment cet établiſſement, ſont de l'année 1677.

SUPERIEURS,

Monſeigneur l'ARCHEVEQUE, CHEF.
Mgr. de Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Monſeigneur l'Archevêque, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

Bernardin Deyrieu, Avocat en Parlement, *place Neuve.*
Claude Petrot, TRESORIER, *rue Lafont.*
Jean-Armand Durand, Avocat, *rue de la Saônerie.*
Louis Feliſſent, Négociant, *place du Concert.*

Cette Communauté eſt compoſée d'environ 80 perſonnes.

Supérieure, Madame Marie Vernier.
Aſſiſtante, Madame Louiſe Radix.
Maîtreſſe des Novices & Econome, Madᵉ. Thereſe de Viry.

COMMUNAUTÉ DU BON PASTEUR.

CEtte Maiſon, établie en 1672, par des Dames de Piété, fut érigée en Communauté par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque & Comte de Lyon, qui s'en déclara le Protecteur, & lui obtint des Lettres-Patentes en 1675, qui furent enrégiſtrées au Parlement de Paris en 1677.

Il y a des Adminiſtrateurs temporels dont on donne ici les noms, ſuivant la date de leur réception.

SUPERIEURS,

Monſeigneur l'ARCHEVEQUE, CHEF.
M. Navarre, Sacriſtin-Curé, & Chanoine de St. Nizier, Vicaire Général, SUPERIEUR.

ADMINISTRATEURS, MESSIEURS

Antoine Fay de Sathonnay, ancien Prévôt des Marchands.
François Deschamps, Avocat en Parlement, Ecuyer, Conseiller, Procureur du Roi en la Maréchaussée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *Avocat du Bureau.*
François Claviere l'aîné, ancien Echevin.
Charles-Odille-Joseph Guyot, Conseiller du Roi, Not. hon.
Jean-Henri Benoît, ancien Echevin.
Gatien-François Falsan, Négociant.
Pierre Maupetit, Ecuyer, Secretaire du Roi, *Trésorier.*
Jean-François Berlié, Négociant.
François Fournel, Négociant.
Jacques-Claude Rambaud de la Vernouse, anc. Lieutenant Particulier
François Pachot, Négociant.
Supérieure, Madame Marie-Franç. de St. Augustin Bergerand.
Assistante, Madame Louise-Marguerite du Cœur de Jesus Gastelier.
Dépositaire, Madame Jeanne-Antoinette de Sainte Cecile Fontaine.

MAISON DES FILLES PÉNITENTES.

C'Est une Maison de correction, où cependant la plupart des filles qui y ont été mises, se font Religieuses après une longue épreuve. Cette Maison est sous la direction d'un Bureau composé de plusieurs Directeurs ou Administrateurs. La conduite intérieure est confiée à quatre Religieuses du premier Monastere de la Visitation de Sainte-Marie. Il y a une Confrairie, & les personnes qui y sont affiliées participent à toutes les Prieres de la maison

DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS,

Monseigneur l'Archevêque, CHEF.
M. Courbon, Docteur en Théologie, Custode-Curé de Ste. Croix, Vic. général, SUPERIEUR, pour le spirituel.

MESSIEURS

Léonard Bourlier de Parigny, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
Delaffrasse de Sury, *place St. Michel.*
Jean-Antoine Poissonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire de l'Eglise de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier, *rue de la Poulaillerie.*

Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier, *rue Vandran.*
André Rambaud, ancien Echevin, *rue St. Joseph.*
J. M. Dian le jeune, *rue Neuve.*
Brac, ancien Echevin, *place St. Jean.*
Morel, *place du Change.*
Robin d'Orliénas, Ecuyer, *rue d'Auvergne.*
Gandin, TRESORIER, *rue St. Dominique.*
Claviere l'ainé, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.*
Balland d'Arnas, ancien Conseiller à la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue de la Charité.*
Le Baron de Sillans, Chevalier de St. Louis, *rue du Plat.*
Jacob, Conf. à la Sénéch. & Siege Présidial, *r. St. Joseph.*
Journel, Secretaire du Roi, *rue Boissac.*
Louis, *rue Basse-Ville.*
Desvignes l'ainé, *rue du Plat,*
Pitiot, *grande rue Merciere.*
Balland de Chamburcy, écuyer, *quai Monsieur.*
De Champagneux, Avocat, *place de la Baleine.*

MAISON DES RECLUSES.

CETTE Maison est destinée à la correction des filles & femmes de mauvaise vie. Elle doit son origine au zele des Citoyens qui formerent & exécuterent dans le siecle dernier, le projet de les renfermer, pour arrêter leurs désordres, & tâcher de les ramener au travail & à la vertu. Les Lettres-Patentes qui en autorisent l'établissement sont datées du mois de Janvier 1710; elles ont été enrégistrées au Parlement de Paris, le 7 Sept. 1725.

Elle est soumise aux ordres de Monseigneur l'Archevêque pour le Spirituel, & à ceux de Monseigneur le Gouverneur ou de M. le Commandant, en son absence, pour le Temporel. Elle est régie par un Bureau composé de plusieurs Administrateurs Ecclésiastiques & Laïques, qui, par leurs Réglements, ne peuvent directement ni indirectement solliciter l'entrée ou la sortie des filles recluses, & qui en confient la conduite à des Sœurs de la Congrégation de St. Joseph.

Le peu d'étendue des anciens bâtiments, & le défaut de fonds suffisants pour les augmenter, n'avoient pas permis jusqu'à présent au Bureau de faire tout le bien qu'il n'a cessé de desirer, & qu'il espere des constructions nouvellement entreprises. Son objet principal est de séparer absolument les filles recluses qui se trouvent disposées à se convertir, des plus perverses. Pour y parvenir, il a fallu former des bâtiments différents pour deux communautés distinguées; des cellules à chaque fille en particulier pour y coucher, & bien d'autres constructions considérables. Ces constructions sont finies : les Administrateurs esperent que les Citoyens

Citoyens zélés applaudiront à leurs vues, & voudront bien y concourir ; plus ils recevront de ſecours, plus ils ſeront en état d'affermir une œuvre auſſi intéreſſante.

On pourra les remettre à M. de Rivérieulx fils, Tréſorier de la Maiſon, *rue Sala.*

ADMINISTRATEURS,

M. Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbone, Prévôt-Curé d'Ainai, Vice-Gérent de l'Officialité Métropolitaine, *PRESIDENT.*
M. François Yon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Seigneur de Mares.
M. Math. Marc-Antoine Nolhac, anc. Echevin, *SECRETAIRE.*
M. Jean Giraud de Montbellet de S. Trys.
M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, anc. Echevin.
M. Pierre Poſuel, Chevalier, Seigneur des Verneaux.
M. Joſeph de Mayol, ancien Conſeiller d'honneur de la Cour des Monnoies.
M. Fleury Dian, ancien Secretaire du Roi.
M. Dominique Perrichon, Chamar. de S. Paul.
M. Jean-Baptiſte Charrier de la Roche.
M. Claude de Rivérieulx fils, Ecuyer, *TRESORIER, r. Sala.*
M. Antoine Barthelemi Lacroix de Laval, grand Obéancier de St. Juſt, Docteur de Sorbone.
M. Pierre Leviſte de Briandas, Prieur de St. Symphorien-d'Ozon, Chanoine-Chantre de St. Paul.
M. Valeſque, fils ainé, Ecuyer.
M. André-Marie Oillivier.
M. J. C. Bourlier de Comelle, Chanoine-Baron de St. Juſt.
M. Lacroix, Seigneur de Laval, ancien chevalier d'honneur à la Cour des Monnoies.
M. Louis Chapuis de Margnolas.
M. le Marquis de Mont-d'or, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.
M. de Ferrus de Vandranges.
M. de Boiſſieux, Chanoine de St. Paul.

MAISON *OU* HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

PArmi les établiſſements qui font honneur à l'humanité, à la charité, & à la générosité des Citoyens de cette Ville, celui-ci mérite le plus l'attention des ames pieuſes. Cette Maiſon fut fondée au commencement de ce ſiecle, & autoriſée en 1716, par des Lettres-Patentes de Sa Majeſté, *uniquement* pour y élever de pauvres jeunes filles, dont l'innocence court les dangers les plus évidents, par l'exemple

GOUVERNEMENT
DE LYON,
ET DES PROVINCES
DE LYONNOIS, FOREZ, BEAUJOLOIS, &c.

LE Gouvernement de Lyon est un des grands Gouvernements de la France; Lyon étant la seconde Ville du Royaume; & ayant été autrefois Ville frontiere. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & a toujours été possédé par des Seigneurs du plus haut rang.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ses Armées, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps de S. M. GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL pour le Roi, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *en son Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,

MONSEIGNEUR LE DUC DE CASTRIES, Brigadier des Armées du Roi, *à Paris.*

COMMANDANT POUR LE ROI, dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois,

M. PIERRE-JOSEPH-HENRI Marquis DE SCÉPEAUX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, *rue du Doyenné, à Paris.*

M. le Chevalier d'ESQUELBECQ, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en survivance, *à l'Hôtel de Villeroy, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

Secretaire du Gouvernement,

M. Joseph-Louis Royer, Secretaire général du Gouvernement, de la Capitainerie royale des chasses de Corbeil, & de Monseigneur le Duc de Villeroy, *quai de Conty, au Pavillon des Quatre-Nations, à Paris.*

Chargé des affaires de Monseigneur le Duc de Villeroy, & son fondé de procuration,

M. Guillaume Morin, *Hôtel commun, à Lyon.*

M. Tournilhon fils, notaire, *rue de la Barre*, chargé, en l'absence de M le Marquis de Scepeaux, des affaires du Commandement du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

COMMANDANT POUR LE ROI, *DANS LA VILLE DE LYON*,

MM. LES PRÉVÔT DES MARCHANDS ET ECHEVINS.

Secretaire du Commandement.

M. Couturier, Chevalier.

CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. le Marquis de Regnauld, Seigneur de Bellescizes, Charlieu & autres lieux, Mestre de Camp de Dragons, lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

Major, M. de Courtaurel, ancien Brigadier des Gardes du Corps, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal & milit. de St. Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

Capitaine des Portes, M. Maron.

Garde du Château, le sieur Monod, dit *la Jeunesse.*

FORT St. JEAN ET BASTION St. CLAIR.

GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. . . . . .

FORTIFICATIONS.

Intendant, M. Perrot, Conseiller du Roi, Architecte, *rue Tramassac.*

Contrôleur, M. Grand, Conseiller du Roi; Ingénieur de la Ville, *à l'Hôtel commun & rue Bât-d'Argent.*

OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontiere & réputée Ville de guerre, a un Etat-Major ; ce qui a donné lieu depuis long-temps à l'établissement d'une Jurisdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, est qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conseil de Guerre. Celui-ci est composé des Officiers qui se trouvent sur les lieux. L'Auditeur fait l'instruction & le rapport des procès ; & le Major de la Ville, les fonctions de Procureur du Roi.

AUDITEUR DE CAMP,

M. Delaffrasse de St. Romain, ci-devant Capitaine au Régiment de Touraine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue du Plat, maison d'Amblagneu.*

MAJOR,

M. de la Verpilliere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

Aides-Major,

M. Descorches de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Inspecteur des Pompes, *rue de l'Arsenal, à côté de la Pomme-de-pin.*

M. Carre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Audra, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Poncet, Ecrivain de la Place, chargé du Bureau de l'Aubette.



LIEUTENANTS

DE MM. LES MARE'CHAUX DE FRANCE.

SA MAJESTÉ, par sa Déclaration du 13 Janvier 1771, a ordonné le remboursement de tous les Offices de Lieutenant des Maréchaux de France, de Conseiller-Rapporteur, & de Secretaire-Greffier du Point d'Honneur : Elle ordonne qu'il n'y sera désormais pourvu qu'à vie & sur la présentation des Maréchaux de France, & ce, pour qu'ils puissent lui présenter des sujets dont la condition, l'état, les services militaires, & les qualités personnelles répondent à la dignité, à l'importance & à la délicatesse des fonctions qui leur sont confiées. Sa Majesté attribue des gages à chaque nouvel Office, ainsi que des pensions qui seront données par rang d'ancienneté, & d'autres pensions à titre de gratifications, pour récompenser plus particuliérement le zele, l'application & les services, & dont on pourra jouir conjointement avec celle d'ancienneté.

LIEUTENANTS du Tribunal de MM. les Maréchaux de France, au Département de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

LYONNOIS.

M. le Baron de Rivirie.

M. le Marquis de Regnauld de Bellescizes, ancien Prévôt des Marchands, Commandant du Château de Pierre-Scize.

M. le Marquis de Sarron, Chev. de S. Louis, *pl. de Louis-le-Gr.*

Conseillers-Rapporteurs, { M. Millanois l'aîné, Gradué ès Droits, *Port St. Clair.* M. Jonty, *près de la place des Terreaux.* }

Secretaires-Greffiers, { M. Coignet, *r. de Jarente, près d'Ainai.* M. Louis Merlin, *quai Monsieur.* }

FOREZ.

M. . . .

Conseillers-Rapporteurs, { M. . . . M. Audras, *place des Terreaux.* }

Secretaires-Greffiers, { M. Sausse, *rue de la Pécherie.* M. Richard de Déjaux, *place Royale.* }

BEAUJOLOIS.

M. le Marquis de Chaponay, Ch. de St. Louis, *p. St. Michel.*

M. de Noyel, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

Conseiller-Rapporteur, M. Caillat, *à Lyon.*

Secretaire-Greffier, M. Humblot, *à Villefranche.*

COMPAGNIE GENERALE DE LA MARECHAUSSÉE *du Lyonnois, Forez & Beaujolois.*

CETTE Compagnie absolument militaire, fait partie de la troisieme Division du Royaume, Sa Majesté conserve à cette Troupe tous les droits de sa constitution primitive; lorsque ses détachements se trouveront en exercice de fonctions militaires, concurremment avec d'autres troupes, ils prennent rang immédiatement avec la Gendarmerie, & avant toutes les troupes engagées au service de Sa Majesté; ils ont le pas sur les Milices Bourgeoises, Guet & Gardes des Villes & autre troupe semblable.

Les Inspecteurs ont rang de Mestres-de-Camp; le Prévôt Général, de Lieutenant-Colonel; les Lieutenants, de Capitaines; le sous-Lieutenant, de Lieutenant, & le plus ancien Maréchal des Logis, de sous-Lieutenant: les Brigadiers, de Maréchaux des Logis; & les Cavaliers, de Bas-Officiers.

Ce Corps jouit de toutes les graces & retraites accordées à tous les Corps Militaires; les Officiers ont la Croix de St. Louis au bout de 25 ans de Service.

PREVOT GENERAL.

M. Jean-Louis Clapeyron, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, *rue Saint-Jean.*

LIEUTENANCE DE LYON.

M. Jerôme-Emmanuel-Nicolas Ducreulx de Trezette, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, LIEUTENANT, *rue Tramassac.*

Assesseur, M. Rey, Ecuyer, Conseil. du Roi, *pl. du petit Change.*

Procureur du Roi, M. Deschamps, Ecuyer, Conseiller du Roi, ancien Echevin, *quai de la Baleine.*

Greffier, le sieur Simon, *petite rue Tramassac.*

M. Christophe-Benjamin Capdeville, ancien Officier d'Infanterie, SOUS-LIEUTENANT, *rue Tramassac.*

M. François-Marie Ducreulx de Trezette, ancien Gendarme. SOUS-LIEUTENANT, *réside à Villefranche.*

1ere. *Brigade de Lyon*, le Sr. N.R. Jacquet, *Maréch.-des-Logis.*

2eme. *Brigade de Lyon*, le Sr. Jean Chambon, *brigadier.*

3eme. *Brigade de Lyon*, le sieur Jean Gachet, *brigadier.*

Brigade de l'Arbresle, le sieur François Dupin, *brigadier.*

Brigade d'Yzeron, le sieur Benoît Bony, *brigadier.*

Brigade de Villefranche, le sieur Charles Parrins, *brigadier.*

Brigade de Rive-de-Gier, le sieur Nicolas Morel, *brigadier.*

Brigade de Condrieu, le sieur Joseph Favrot, *brigadier.*

LIEUTENANCE DE ROANNE.

M. Duval de Laburcadiere, Capitaine de Cavalerie, LIEUTENANT.
M. Henri de Segur, ancien Officier de Dragons, Sous-LIEUT. *réside à Saint-Just-en Chevalet.*
Assesseur, M. de la Rochette, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Procureur du Roi, M. Turge, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Greffier, M. Duret.
Brigade de Roanne, le sieur Claude-Alexándre Raveaud, *Maréchal-des Logis.*
Brigade de Thizy, le sieur St. Antoine l'Ermite, *brigadier.*
Brigade de Tarare, le sieur Claude Voillu, *brigadier.*
Brigade de la Pacaudiere, le sieur Philippe Roger, *brigadier.*
Brigade de Beaujeu, le sieur Pierre Gros, *brigadier.*
Brigade de St. Just-en-Chevalet, le sieur Ant. Monestes, *brigad.*

LIEUTENANCE DE MONTBRISON.

M. Nicolas Doublat, Ecuyer, Capit. de Caval. LIEUTENANT.
M. Bertrand, ancien Gendarme, sous-Lieutenant, *réside à Montbrison.*
Assesseur, M. de Brioude, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Procureur du Roi, M. Barrieu, Ecuyer, Conseiller du Roi.
Greffier, le sieur Delarnaud.
Brigade de Montbrison, le sieur Jean-Baptiste Coulaud, *Brigadier.*
Brigade de St. Etienne, le sieur François Buis, Lieutenant de Cavalerie, *Maréchal-des Logis.*
Brigade de Chazelles, le Sr Louis Riviere, *Maréchal-des-Logis.*
Brigade de St. Bonnet-le-Château, le sieur J. L. Dupont, *brig.*
Brigade de Feurs, le sieur Joseph Marvidés, *brigadier.*
Brigade de Bourg Argental, le sieur Pierre Riche, *brigadier.*

Trésorier de la Maréchaussée du département.

M. Deschamps a son Bureau *place des Terreaux.*

Cette Compagnie est casernée dans chaque résidence.

La caserne des deux Brigades de Lyon est rue Tramassac, *au petit Versailles*; il y a toujours un Cavalier d'ordonnance de service.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ingénieurs du Roi au Département de Lyon.

Inspecteur Général, M. de Limay, Chevalier de l'Ordre du Roi, *à Paris*.

Inspecteur général honoraire, M. Lallié, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place Groslier, à Lyon.*

Ingénieur en Chef, M. de Varaigne, *rue St. Joseph, à Lyon.*

Inspecteurs,
- M. Liard, *Pont de Roanne, à Roanne.*
- M. Cahouet, *Pont de l'Archevéché, à Lyon, place Groslier.*

Sous-Ingénieurs,
- M. Panay, Remblais-Perrache, *à la Tourrette, près les Chartreux, à Lyon.*
- M. Griffet de la Baume, *Election de Roanne, à Roanne.*
- M. Lespinatz, *Election de Montbrison, à Montbrison.*
- M. Baltus, *Election de Villefranche, à Villefranche.*
- M. Astier, *Elections du Lyonnois & Franc-Lyonnois, place Groslier, à Lyon.*
- M. Busson, *Election de St. Etienne, à St. Etienne.*

Eleve-Géographe, M. Hillou, *à Lyon.*

Secretaire du Bureau de la Direction, M. Rigolet, chez M. de Varaigne, *à Lyon.*

OFFICIERS DU CORPS ROYAL

de l'Artillerie, servant au Département général du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bugey.

DIRECTEUR *en Chef pour l'Artillerie au département d'Auxone*,

M. Pillon d'Arguebouville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur de l'Artillerie du département de la Bourgogne & du Lyonnois, fait sa résidence *à Auxone.*

M. de la Bayette de Galles, Chev. de l'Ordre Royal & Milit. de Saint Louis, Lieutenant Colonel au Corps Royal, sous-Directeur de l'Artillerie, *à Lyon, rue de l'Arsenal.*

M. Chervin de Riviere, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, *à Lyon, place St. Michel.*

M. Duparc, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commissaire des Guerres & du Corps royal de l'Artillerie, *à Grenoble.*

M. Léger, Lieutenant en second, Garde d'Artillerie, *à l'Arsenal.*

M. Deschamps, Trésorier principal de l'artillerie & du génie, a son Bureau *place des Terreaux.*

Contrôleur des armes, le sieur Mercier, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Observance.*

Commissaire général pour les transports d'Artill. & des Troupes, M. Beaudoin, *à Paris.*

POUDRES ET SALPÊTRES.

Inspecteur général, M. de Goubert, *à Paris*, *à l'Arsenal.*

Commissaire général des Provinces du Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bresse, Bugey & Bas-Dauphiné, M. de Grasset, *quai de Serin, à l'Hôtel des Poudres.*

Caissier général, M. de Bussy, *à Paris*, *à l'Arsenal.*

Officier pour les Chasses du Roi dans la Généralité de Lyon, jouissant des Privileges des Officiers de la Maison du Roi,

M. Pellapra, Lieut. de la Grande Louveterie, *pl. des Cordeliers.*

COMMISSAIRES DES GUERRES.

M. Millin de Grandmaison, chevalier de St. Louis, Ordonnateur en Dauphiné & Lyonnois, *place de Louis-le-Grand.*

M. de Launay, Commissaire des Guerres, chargé des Départements du Lyonnois, Forez & Beaujolois, attaché au Commandement & à l'Intendance de la Province, *rue St. Joseph.*

Trésorier de la Guerre au département de Lyon,

M. Deschamps, *place des Terreaux.*

Régie Générale des Etapes & Convois militaires.

Directeur, M. Foüet de Montillet, *place de Louis-le-Grand.*



COMPAGNIE

COMPAGNIE FRANCHE,

Détachée du Régiment Lyonnois.

ELle fut tirée, par ordre du Roi, du Régiment Lyonnois, & établie à la garde des Portes, en 1670.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoisie, suivant les privileges qu'elle a de se garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ses affaires.

CAPITAINE, M. de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *à Paris.*

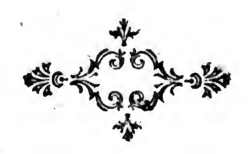
LIEUTENANT, M. Descorches de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue de l'Arsenal.*

LIEUTENANT EN SECOND, M. Carre, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *rue St. Joseph.*

Sergents, les Sieurs

1767. Bourget, ancien Sergent Fourrier du Régiment Lyonnois, *porte du Rhône.*
1772. Soudeux, ancien Sergent Fourrier du Régiment d'Hainault, *porte St. George.*
1783. Blanc, ancien Fourrier, Ecrivain du Régiment de Lyonnois, *porte de Vaise.*
1788. Conord, ancien Sergent du Régiment d'Hainault, *porte de la Croix-Rousse.*

M. de Launai, Commissaire des guerres, chargé par Monseigneur le Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, de la Police de cette Compagnie.



COMPAGNIE DU GUET.

CEtte Compagnie fut établie à Lyon en 1565, par Edit de Charles IX, sur le pied de 50 hommes d'infanterie.

Par une Ordonnance du Roi du 30 Avril 1787, revêtue de Lettres-Patentes, qui a prescrit divers changements dans son régime & sa composition, elle a été portée à 131 hommes, dont 100 à pied & 31 à cheval, avec la faculté de porter à 52 ce nombre de Cavaliers.

La Compagnie est préposée au repos & à la sûreté des Citoyens, à donner main-forte à la Justice, & à faire les Rondes & Patrouilles tant de jour que de nuit.

CHEVALIER DU GUET,

M. Foüet de Conflans, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue St. Dominique.*

LIEUTENANT,

M. Menard de Chauglonne, Ecuyer, ancien Officier au Régiment de Forez, *maison des Célestins.*

SOUS-LIEUTENANTS,

En premier.

M. Besuchet, *maison des Célestins.*

En second.

M. Costerizan, *derriere la Loge du Change.*

Bas-Officiers, les Sieurs

Gignard, Sergent-Major, ancien Sergent au Régiment de Soissonnois.

Ferrand, Fourrier, ancien Sergent-Major au Régiment de Rouergue.

Sergents, les Srs.
- Cagny, anc. Serg. au Rég. de Monsieur.
- Berruyer, anc. Gren. au Rég. de Soissonnois.
- Cottet, ancien Sergent-Major au Régiment de Vivarais.
- Dumas, ancien Sergent-Major des Grenadiers au même Régiment.
- Varrin, ancien Caporal des Chasseurs au Régiment de la Couronne.
- Didier, anc. Sergent au Rég. de Brie.

Le sieur Desjean, ancien Maréchal-des-logis, en chef, au Régiment de la Reine, Dragons, *Maréchal-des-logis.*

Greffier-Contrôleur à la revue du Guet, M. Gubian, *pl. S. Alban.*

COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Consulat a, pour sa garde & celle de la Ville, une Compagnie de 200 Arquebusiers, dont 50 font un Service continuel; les autres, appellés *Arquebusiers des* 150, fournissent tous les soirs le nombre d'hommes nécessaire pour renforcer le poste des *Arquebusiers* à l'Hôtel-de-Ville, & faire des patrouilles pour la sûreté publique dans toute l'étendue de la Ville; ils sont toujours prêts à marcher au premier ordre, & font le service conjointement avec la Compagnie des *Arquebusiers*.

Cette Compagnie fut créée, à la demande des Citoyens, pour la garde de la Ville, par des Lettres-patentes du Roi Henri II, du 26 Mars 1555, & augmentée par d'autres Lettres-patentes du Roi Charles IX, du 18 Août 1561. Le Capitaine de la Ville commande cette Compagnie.

CAPITAINE,

M. Rousset de Saint-Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Milit. de St. Louis, anc. Capit. au Rég. de Limousin, *r. Sala.*

LIEUTENANT,

M. Robert de la Bâtie, Ecuyer, *quai St. Clair.*

LIEUTENANT EN SECOND,

M. Andra, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Sergents Vétérans, le sieur Lamothe, ancien Sergent au Rég. de Normandie, *à Cahors en Quercy*, & le sieur Laudet, ancien Sergent au Régiment d'Angoumois, *rue Raisin.*

Sergents, les Sieurs

Mars 1759. { Laudet, ancien Sergent au Régiment d'Angoumois, Infanterie, *rue Raisin.*

Mars 1784. { Villard, ancien Sergent au Régiment d'Aquitaine, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Mars 1786. { Métras, ancien Maréchal-des-logis au Régim. du Roi, Dragons, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Avril 1789. { Faulquier, anc. Sergent-Major des Grenad., au Régim. de Limousin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Tambour-Major de la Ville,

Juillet 1763. { le Sr. Rizoud, ancien Sergent & ancien Tambour-Major au Régiment de Touraine, *r. de la Vieille-Monnoie, maison des Ursules.*

Cap. des 150. { Terrasson, *place Neuve.*
Bavoux, *rue St. Dominique.*
Guillot, *rue de la Pêcherie.*

Armurier,

Le Sr. Garnier, *Armurier en chef de la Salle d'Armes du Roi, rue de l'Arsenal.*

CHEVALIERS DE L'ARC.

CEtte Compagnie, qui étoit une très-ancienne Confrairie, fut érigée en Compagnie Royale, par Charles VII, en 1431. Elle a un Bâtiment fort commode situé sur le Rempart du côté d'Ainai, où les Chevaliers tiennent leurs assemblées, & où ils se rendent pour leur Exercice de l'Arc.

Chef et Protecteur, Monseigneur le Duc de Villeroy.

Capitaines perpetuels, MM. les Prévôt des Marchands & Echevins.

CHEVALIERS HONORAIRES,

M. le Marquis de Voyer d'Argenson, &c. &c.
M. de Valogny, Mestre de Camp de Cavalerie.
M. le Comte d'Harcourt, Lieut. Général des Armées du Roi.
M. le Comte de Potocki, Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne de Pologne.
Son Excellence M. le Marquis Gravier de Vergennes, Ambassadeur de S. M. T. C. auprès de la République de Venise.

OFFICIERS.

ROI, M. Roybon, *rue Trois-Carreaux.*
Connetable, M. Chalier, *place du College.*
Capitaine et Doyen, M. Brosse, *rue de l'Arbre-sec.*
Lieutenant, M. Ricard, *rue Ste. Catherine.*
Tresorier, M. Felissent, *quai de Retz.*
Secretaire, M. Fournel, *rue Puits-Gaillot.*
Procureur, M. Monterrad, *rue Ste. Catherine.*
Sous-Procureur, M. Cachard, *rue des Générales.*
Aumonier, M. Poirat, *rue des Forces.*

CHEVALIERS, Messieurs

Michel, *rue Ste. Catherine.*
Audra, *quai St. Antoine.*
Dupont, *rue Bât-d'argent.*
Roze, *rue Royale.*
Colte, *rue Pizai.*
Sablier, *pl. Neuve des Carmes.*
Fayolle, *rue Trois-Carreaux.*
Lajard, *quai de Retz.*
Orsel cadet, *place du Concert.*
Dumond, *rue Puits-Gaillot.*
Orsel l'aîné, *pl. du Concert.*
Mottet, *rue des Feuillants.*
Saint-Michel, *r. Ste. Cather.*
Plagnar, *rue Lafont.*
Buisson, *quai de Retz.*
Bagnon, *rue Basse-Grenette.*
Reinaud, *rue Bât-d'Argent.*
Poudrel, *au bas de la gr. Côte.*
Gaillard, *place St. Clair.*
Falsan, *place des Cordeliers.*

Artilleur & Concierge de la Compagnie, Milan Chevalier, *rue de la Monnoie.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS *de l'Arquebuse de Lyon.*

L'Etablissement des Chevaliers du royal Exercice de l'Arquebuse de Lyon, est fort ancien; il y a des titres & des actes de 1498, & de 1500, qui en font mention, & qui l'autorisent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour servir à sa défense & à sa conservation; elle a même un privilege singulier, qui est de marcher aux frais du Roi par étape sur le pied de Compagnie de Cavalerie, lorsqu'elle est invitée au Prix royal qui se tire dans la Ville de Meaux. Le Capitaine de la Ville en est le Capitaine-né. Elle est composée de 40 Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices se font à l'Hôtel de la Butte, près de la porte d'Alincourt.

Capitaine,	M.	Rousset de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de la Ville, *rue Sala.*
Lieutenant,	M.	Pierre Berruyer, *place Confort.*
Major,	M.	Jean-Baptiste Berruyer, *pl. des Terreaux.*
Cornette,	M.	T. Desvignes l'ainé, *rue de l'Arsenal.*
Tresorier,	M.	André Mollard, *rue Longue.*
Secretaire,	M.	Antoine Pinet, *rue Ste. Catherine.*
Procureur,	M.	Matthieu-Jean Joyeux, *port St. Clair.*
Procur. Adj.	M.	Millet ainé, *rue de la Gerbe.*

CHEVALIERS, Messieurs

Pierre Chaland.
Jean Sainte-Guitte pere.
Joseph Anthony.
Charles Andrieu.
N. Desvignes cadet.
J. M. Sain-Costart.
François Jacquier.
Martin Dufour.
Johannot.
Gaspard Recamier.
François Goulard.
Philibert Sarcey.
Pierre Pacalet.
Jean Sainte-Guitte fils.
Leorat.
Cl. Roch Lagrive.
Jean Courajod.
Em. Desmartain.
Gauget de S. André.
J. Cl. Durand.
Barthel. Goirand.
Antoine Lecourt.
J. B. Rose Germain.
Borel de Varissan.
Mat. Arnaud-Tison.
Michel Bovet.
Berruyer fils ainé.
Daniel Lambert.
Ant. Dareste.
Jean-Pierre Duport.
Antoine Hery.
Jean-L. Philippon.
Antoine Seygnoret.
Matth. Pinoncelly.
George Martin.
André Bissardon.
Pierre Devallon.
Matthieu Lebeuf.
Jean-Charl. Terret.

Armurier de la Comp. Garnier, *Armurier en chef de la Salle d'Armes du Roi, rue de l'Arsenal.*

Concierge, Antoine Chaserand, *à l'Hôtel de la Butte.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS
de l'Arquebuse de Villeneuve de Lyon.

Cette Compagnie fait ses Exercices au fauxbourg de la Guillotiere; elle est établie sous les ordres de Nosseigneurs les Gouverneurs, depuis 1738, & autorisée par le Roi, le 28 Mai 1768.

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de Lyon, PROTECTEUR.

OFFICIERS, MESSIEURS

CAPITAINE, M. le Baron de Rivirie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, *rue Ste. Hélene.*

CHEVALIER D'HON. M. le Marquis de Bellescizes, Mestre-de-Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Commandant de Pierre-Scize.

MESSIEURS

LIEUTENANT, Chevrillon, Secretaire du Roi, *place St. Jean.*
MAJOR, Manin, *place St. Jean.*
CORNETTE, Montagnat l'ainé, *quai St. Antoine.*
SECRETAIRE, Pierre Monier, *rue Tramassac.*
TRESORIER, Roë, *rue Baisson.*
CONTRÔLEURS, { Prost, *montée du Pont de pierre.* Teste, *rue Grenette.* }
PROCUREUR, Vingtrinier, *rue St. Dominique.*
SUBST. DU PROC. Duchamp, *rue Trois-Carreaux.*
AUMÔNIER, M. Midor, Curé de la Guillotiere.

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, Vingtrinier, *rue St. Dominique.*

Montagnat cadet.	Baron.	Jal.
Champion.	Biousse.	André.
Tourteau.	Chevrillon fils.	Barmond.
Bochage.	Farge.	Delhorme.
Journoux.	Faure.	Blachier.
Chevalier.	Verset.	Claudet.
Canonville.	Bichat.	Flize.
Durand.	CharcotdeFranclieu.	Derussy.
Clavelle.	Joubert.	Caminet.
		Barral.

Armurier, Le Jeune, *Boucherie des Terreaux.*
Concierge, Etienne Dutel, *à l'Hôtel.*

COMPAGNIE DES CHEVALIERS
de l'Arquebuse d'Alincourt.

Cette Compagnie fait ses Exercices au Fauxbourg de Vaise, sous l'autorité & l'agrément du Consulat.

COLONEL, M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Colonel au Corps Royal d'Artillerie, *rue Ste. Hélene.*

CHEVALIERS HONORAIRES,

M. le Chevalier de Barberin, Capitaine d'Artillerie.
M. Demouzé, Capitaine d'Artillerie.
M. Duparc, Chevalier de St. Louis, Commissaire des Guerres & de l'Artillerie.
M. Riverieulx de Jarles, Colonel au Corps-Royal, Sous-Directeur de l'Artillerie, *à Lyon.*

OFFICIERS, MESSIEURS

CAPITAINE,	M. Leger, Lieut. au Corps r. d'Art. *à l'Arsen.*
LIEUTENANT,	M. Charreton ainé, *rue des Auges.*
MAJOR,	M. Molinos cadet, *quai St. Vincent.*
CORNETTE,	M. . . . . .
TRESORIER,	M. Guye, *place de Louis-le-Grand.*
SECRETAIRE,	M. Ducré ainé, *rue de la Cage.*
PROCUREURS,	M. Revoux, *quai de Retz.*
	M. Ray, *quai St. Vincent.*
CONTRÔLEURS,	M. Destenet, *au Palais-Royal.*
	M. Vezin, *quai de Villeroi.*
AUMÔNIER,	M. Chavanne, *quai St. Vincent.*

CHEVALIERS, MESSIEURS

ROI, M. Ray.

Molinos ainé.
Molinos, 3e.
Chelu.
Descheaux.
Bergeret cadet.
Bergeret ainé.

Armurier de la Compagnie, Tarpin, *à la Salle d'Armes.*



BUREAU DES FINANCES,

Chambre du Domaine et Voirie.

On peut fixer l'époque des premiers Tréſoriers de France & Généraux des Finances, envoyés par la Cour dans la Généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la Couronne, créa par Edit du mois d'Août 1576, un Général des Finances & un Tréſorier de France, affectés à cette Généralité; & par l'Edit de Juillet 1577, ces Officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *Tréſoriers de France & Généraux des Finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des Offices dans chacun de ces Tribunaux érigés ſous le nom de Bureaux des Finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier Préſident en titre, de quatre Préſidents, qui ſont les plus anciens de la Compagnie, d'un Chevalier d'honneur, de vingt & un Tréſoriers de France, de deux Avocats du Roi, d'un Procureur du Roi, & de trois Greffiers en chef. Les Receveurs généraux des Finances, les Receveurs & Contrôleurs généraux des Domaines, ont droit d'entrée & de ſéance, & font corps avec la Compagnie.

Les Tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du Domaine de la Couronne; ils ont encore dans la Ville, les Fauxbourgs & la Généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite Voirie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, deux Voyers-Inſpecteurs, & des Voyers particuliers dans les différentes villes de la Généralité. Leur Juriſdiction s'étend auſſi ſur les Receveurs des Deniers Royaux, & autres Officiers comptables.

LES

LES PRESIDENTS, TRESORIERS DE FRANCE, GENERAUX DES FINANCES, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conseillers du Roi, & autres Officiers qui composent le Bureau, qui se tient à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban.

PREMIER PRESIDENT.

19 *Août* 1785. Messire Jean-Rodolphe Quatrefages de la Roquette, chevalier, *place Royale.*

PRESIDENTS, MESSIRES

16 *Avril* 1748. Pierre de Prévidé Massara, *rue Vaubecour.*

4 *Juin* 1749. Jean-Pierre Delglat de la Tour-du-Bost, *rue du Plat.*

8 *Août* 1764. Louis-Claude Bruyset de Mannevieux, *rue du Plat.*

3 *Décemb.* 1764. Claude Servant de Poleymieux, Commissaire du Conseil aux départements des tailles, ponts & chaussées, *place Royale.*

CHEVALIER D'HONNEUR,

7 *Décemb.* 1787. M. Jean-Pierre Delglat, Chevalier, *rue du Plat.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, MESSIEURS

6 *Décemb.* 1765. Ang. Elis. Duvernay, DOYEN & SYNDIC, *petite rue de l'Arsenal.*

22 *Décemb.* 1741. Fleuri Bordeaux de Lurcy, *rue de l'Arsenal.*

12 *Décemb.* 1766. Jerôme Biclet, *port St. Clair.*

7 *Août* 1769. Simon-Jean-César Durand de Châtillon, *place de Louis-le-Grand.*

7 *Août* 1771. Jean-Jacques de Boissieux, *près l'Intend.*

18 *Février* 1774. Thomas Charton, *rue Royale.*

7 *Décemb.* 1778. Et. Flachon de la Jomariere, *pl. Montgolfier.*

9 *Août* 1779. Jean-Marie Terrasse, *rue St. Joseph.*
Jean-Louis Beuf de Curis, *rue Royale.*

20 *Décemb.* 1779. J. F. Burtin de la Riviere, *pl. de la Char.*

25 *Avril* 1781. Léonard Garnier, SYNDIC, *place Royale.*

9 *Juillet* 1781. Nicolas Galtier, *rue Merciere.*

7 *Décemb.* 1781. Ant. Chorel de la Plagny, *rue de la Charité.*

25 *Septemb.* 1782. Dieu-Donné Sarton du Jonchay, *pl. Royale.*

24 *Février* 1783. Joseph-Augustin-Magdeleine Lacour, *place des Cordeliers.*

14 *Février* 1783. Antoine-Marie-Charles du Gas des Varennes, *rue d'Auvergne.*
30 *Juillet* 1783. Marc Jean Faûre, *quai de Retz.*
26 *Août* 1785. Jean-Joseph Dafflon, *rue Lanterne.*

PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE,

31 *Janvier* 1753. Messire CAMILLE-JACQUES-ANNIBAL-GASPARD CLARET DE FLURIEU, Chevalier, *rue Boissac.*

PRÉSIDENT HONORAIRE,

24 *Mai* 1748. M. Aimé-Julien Rigod de Terre-Basse pere, *place de la Charité.*

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, Messieurs

1 *Juillet* 1748. Pierre Mermier.
23 *Juin* 1760. Claude-Charles Florent Thorel de Campigneulles, *petite rue de l'Arsenal.*
14 *Sept* 1764. Antoine-Marie-Aug. Palerme de Chintré, *place Royale.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

12 *Novemb.* 1766. Claude Pollet, premier Avocat du Roi, *rue du Peyrat.*
29 *Août* 1785. Antoine Morand de Jouffrey, Procureur du Roi, *rue St Dominique.*
11 *Juillet* 1787. Claude Baroud, Avocat du Roi, *rue St. Dominique.*

PROCUREUR DU ROI HONORAIRE,

6 *Déc.* 1751. M. Jean-Marie de Lafont de Juis, *rue de l'Arsenal.*

GREFFIERS EN CHEF, Messieurs

7 *Mars* 1774. J. B. Cathelin, ancien, *rue St. Dominique.*
8 *Avril* 1774. Joseph Fulchiron, alternatif, *au coin de la rue Mulet & de la rue Sirene.*
14 *Septemb.* 1768. Louis de Lafont, triennal, *rue Puits-Gaillot.*
1 *Juillet* 1753. Jacques-Marie Bertrand, Greffier plumitif, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

Charles Goy, Secretaire du Bureau, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

Pierre-Zacharie Blachier, archiviste du bureau, *place de Louis-le-Grand.*

Huissiers du Bureau des Finances.

Auvray, premier Huissier, Concierge du Bureau des Finances, *à l'Hôtel de Flêcheres.*
Pontis, *place Neuve.*
Cuffet, *rue S. Jean.*
Beliffen, *rue St. Jean.*

Voyers-Inspecteurs, Messieurs

Boulard, Architecte, *rue de la Vieille-Monnoie.*
Gros, Architecte, *place de la Charité.*

Commissaire de Voirie,

M. Fleuri-Jean-Baptiste Mollin, *à l'hôtel de Flècheres, place St. Alban.*

Voyers particuliers dans les villes de la Généralité, Messieurs

Barrier, *à Rive-de-Gier.*
Rigaud, notaire, *à St. Etienne.*
Dissain, *à Roanne.*
Marcus, *à Charlieu.*
Michaud, pour *Beaujeu, Belleville & Villefranche.*
Gouttenoire, Notaire Royal, *à St. Symphorien-de-Lay.*
Faure de Montgirard, Châtelain & Not. *à Chazelles-sur-Lyon.*
Ferrand, Notaire, *à Boën.*
Roches, *à Feurs.*
Chaspoul, *à St. Pierre-de-Bœuf.*
Malassagny, *à Virieu.*
Raymond, } *à l'Arbresle, & chemin de Chessy.*
Murignieux, }
Le Clerc, *à Caluire,* pour *le Franc-Lyonnois & le chemin de St. Clair.*
Jacquier Plambois, *à Vienne,* pour *la Côte du Rhône,* depuis *Givors* jusqu'à *Ampuis.*
Riondel, *à Anse.*

Le Bureau tient ses Séances tous les Lundis, Mercredis & Vendredis non fériés, le matin. Pendant les Féries, qui commencent à la Fête de Notre-Dame de Septembre, & finissent à la Saint-Martin, il ne s'assemble que le Mercredi de chaque semaine, à neuf heures du matin; mais M. le premier Président accorde des Audiences extraordinaires, lorsque le bien du service l'exige.

Les Procureurs à la Sénéchaussée, Siege Présidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties, sur la commission que le Bureau leur donne.

M. . . . .

Receveurs Généraux des Finances.

M. de la Garde, ancien.
M. Millon Dainval, alternatif.

Contrôleurs-generaux des Finances, Domaines & Bois.

M. Thiven, pour les années paires.
M. David de Monvalier, pour les années impaires.

Ancien Receveur général & Directeur des Domaines & Bois,

M. Louis Bussat, *rue Belle-Cordiere.*

Commis aux deux exercices des recettes générales de la Généralité de Lyon,

MM. François & Pierre Valesque fils, *Place St. Pierre.*

Revenus casuels du Roi, Centieme Denier des Offices Royaux,

M. Boin, Receveur, *place de Louis-le-Grand.*

M. Oriol, Contrôleur, *place de Louis-le-Grand.*

Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, Messieurs

D'Origny, Directeur général, *place de la Charité.*

Michoud, Contrôleur au département de Lyon, *r. Tramassac.*

Gallien, Contrôleur au départem. de Montbrison, *à Montbrison.*

Guilleminot & Delaneuville, Vérificateurs.

Durand, Contrôleur général, *à l'Hôtel de Provence.*

Morin, Contrôleur des Actes des Notaires, Receveur des Insinuations & centieme denier, *rue du Bœuf.*

Moreau, Contrôleur des Exploits, Receveur des Droits de petit Scel, Greffes & Droits réservés, *rue St. Jean.*

☞ On ne timbre à l'extraordinaire que les Mercredis, à la Direction générale des Domaines du Roi, *pl. de la Charité.*

☞ Le Bureau du Contrôle des Actes, &c. *rue du Bœuf.*

ÉLECTION DE LYON.

CE Tribunal connoît de toutes les matieres de Tailles, Aides, Papier timbré, Marques des Fers & Aciers, de tous les Octrois de la ville & fauxbourgs de Lyon, des Tabacs, de la Marque d'Or & d'Argent, des Huiles, des Amidons, & de la marque des Cuirs, en premiere instance.

Les Audiences se tiennent tous les Vendredis dans la matinée, *à l'Hôtel de Flêcheres, place St. Alban*, où est actuellement l'Auditoire de ce Tribunal.

PRESIDENT,

M. Pierre-Etienne Verd, avocat en parlement & aux cours de Lyon, conseiller du Roi, *rue Trois-Maries.*

PRESIDENT HONORAIRE,

M. Pierre Verd de Longsard, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, *rue Juiverie.*

LIEUTENANT,

M. François-Marie Lagay de Thoiry, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, *place de la Boucherie St. Paul.*

LIEUTENANT HONORAIRE,

M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conseil. du Roi, Lieutenant honoraire & Président de la jurisdict. des Traites, Proc. du Roi, subdélégué de la commission de Valence, *rue Porte-froc.*

Conseillers du Roi Elus, *Messieurs*

Lambert-Marie Brigaud, Avocat en Parlement, Doyen, *place St. Alban*, ou *à Fourvieres.*

Guill. Ant. Blanchon, Avocat en Parl., Syndic, *r. trois Maries.*

Joseph Durand, Avocat en Parlement, *rue Vaubecour.*

Jacq. Regnier, Avocat en Parlement, *rue Saônerie.*

Parquet.

M. Gaspard Foron, Avocat en Parl., Conseiller & Procureur du Roi, *rue des Marronniers.*

M. Gaspard Lamareuilhe, Avoc. en Parl. Substitut du Proc. du Roi, &c. *place de Louis-le-Grand*, *Hôtel Desaviniere.*

Greffier en chef & en exercice,

M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, Conseiller du Roi, Contrôleur-tiers, *à l'Hôtel de Flêcheres*, *place St. Alban.*

Huissiers Audienciers,

1er. *Huissier*, Joseph Lidoire Legavre, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

2d. *Huissier*, Jean-Joseph-Fr. Bonjour, *place de la Baleine.*

Receveurs des Tailles,

M. François Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur ancien, pour les années paires, *place St. Pierre.*

M. Pierre Valesque, Ecuyer, Conseiller du Roi, Receveur alternatif, pour les années impaires, *place St. Pierre.*

Procureurs en l'Election, *Grenier à Sel*, *Traites & Foraines.*

Procureurs vétérans, Messieurs

Pierre Perrin, *rue du Bœuf.*
Gabriel-Henri Babillon, *rue S. Jean.*

Officiers, *Messieurs*

Pierre Rey, premier Syndic, *rue St. Jean.*
Pierre Morel l'ainé, second Syndic, *place du Change.*
Benoît Dusurgey, Secretaire, *rue du Bœuf.*

Messieurs

1761. Jean Desgranges l'ainé, *rue Tramassac.*
1763. Bonaventure Morel fils, *place du Change.*
1765. Benoît Dusurgey, Secretaire, *rue du Bœuf.*
1768. Claude Gondras, *rue du Bœuf.*
1769. Pierre Rey, premier Syndic, *rue S. Jean.*
1770. { Pierre Morel l'ainé, second Syndic, *pl. du Change.*
Alexis Delolle, *place St. Jean.* }
1773. Christophe-Jean Dumont, *rue Juiverie.*
Cl. Barthelemi-Marie Després, *rue du Bœuf.*
1783. J. J. Pascal, *pl. du Gouvernement.*
Jean-Marie Babillon fils, *rue St. Jean.*
1785. Jean-Baptiste Rogniat, *place du Change.*
1786. Antoine-François Coinde, *rue St. Jean.*
1788. Pierre-Jacques Lecourt, *au bas du Chemin-neuf.*

MAITRISE PARTICULIERE *des Eaux & Forêts.*

CE Tribunal connoît des droits de péages, passages, pontonages, & de tous les faits qui concernent la navigation sur les rivieres ; comme aussi de la pêche, de la chasse, des bois, & des rixes qui peuvent en résulter, tant au civil qu'au criminel, sauf l'appel à la Table de Marbre.

Les audiences se tiennent dans la grande Salle du Palais, le Jeudi de chaque semaine, à trois heures de relevée. Les Officiers s'assemblent les jours indiqués à la chambre du Conseil qui leur est également destinée, pour le jugement des procès par écrit, civils & criminels. Les Officiers font aussi dans ladite Chambre du Conseil, tous les actes de justice, comme informations, enquêtes, &c.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS.

M^re^. Jean-Claude Boisneuf de Chenevieres, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître-Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, au Département des Provinces de Lyonnois, Mâconnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné, *en son Hôtel, rue Ste. Avoie, près la rue du Plâtre, au Marais, à Paris.*

OFFICIERS DE LA MAITRISE, MESSIEURS

Pierre Vialle, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, MAÎTRE PARTICULIER, *rue des Prêtres.*

Nicolas-Greg. Binot, Avocat au Parlem., LIEUTENANT par commission, *rue Tramassac.*

. . . . Conseiller du Roi, Garde-Marteau, *rue* . . . . . .

Gaspard Lamareuilhe, avocat en Parlem., Proc. du Roi, *place de Louis-le-Grand, Hôtel Desaviniere.*

Gaspard Blanchard, Greffier en chef & en exercice, *rue St. Jean, & a son Bureau à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban.*

Recev. des Amendes, M. Cl. Chopelet, *au Bureau de la Régie générale, place de Louis-le-Grand.*

Autres Officiers de la Maîtrise. Arpenteurs-Jurés,

Etienne Pleney, *à St. Chamond.*

Claude Chavallard, *au Fauxbourg de la Croix-Rousse.*

1er. *Huissier-Audiencier*, Jacques Renaud, *rue St. Jean.*

Le Sieur . . . . Garde général.

Les Sergents-Gardes jouissent des exemptions de logement de gens de guerre, guet & garde, tutele & curatelle, & généralement de toutes charges publiques, ainsi qu'il est porté plus au long par l'Art. XIII, du Tit. 2 de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, du mois d'Août 1669.

FERMES GÉNÉRALES.

TRAITES, GABELLES, TABAC, MARQUE DES FERS, DROIT DE JAUGE ET COURTAGE, &c.

TRIBUNAUX qui connoissent des Droits des Fermes.

Prohibé,

M. L'INTENDANT.

JURISDICTION DE LA DOUANE DE LYON, DE VALENCE, & autres Droits y unis.

CETTE Jurisdiction fut établie à Lyon en 1563, pour connoître des droits d'entrée & de sortie, & des contraventions à ces mêmes droits & autres. Elle fut alors exercée par commission; mais en 1692 le Roi créa des Officiers en titre pour composer ce Tribunal.

Président-Juge, M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conf. du Roi, Présid. Lieut. hon. de l'Election, Proc. du Roi, Subdélégué de la Commission de Valence, *rue Porte-froc.*

Lieutenant, M. Charles-Odille-Joseph Guyot, Avocat, Conseiller du Roi, Notaire honoraire, *rue de Flandres.*

Maître des Ports, Ponts & Passages,

M. . . . .

Conseillers, MESSIEURS,
- Claude Carron, *place des Carmes.*
- Charles-Emmanuel Boulet, Avoc. *rue Longue.*
- François Girard, Syndic, *place de l'Herberie.*

. . . .

. . . . Garde-Sceaux.

Jean-Paul Maurier, Lieutenant des Ports, Ponts & Passage, *rue Tupin.*

PARQUET.

M. Pierre-Ant^e. Barou du Soleil, Chevalier, Conseiller du Roi en ses conseils, Proc. général hon. en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi, *rue St. Joseph.*

M. . . . . Avocat du Roi.

Greffier en chef. M. . . . . . .

Huissiers Audienciers,

1er. Tardy, *place Neuve.*

2^d. Thevenon, *à Condrieu.*

M. Morel l'aîné, Procur. des Fermes générales, *pl. du Change.*

MM. Les Avocats & Procureurs aux Cours de Lyon plaident & occupent pour les Parties.

JURISDICTION DU TABAC.

MEssieurs les Officiers de l'Election de Lyon connoissent de toutes contraventions à cette partie.

Fermiers généraux du Département.

M. de Luçay, correspondant pour la partie des Traites, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*

M. de Luçay, correspondant pour la partie du Prohibé, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*

M. Vente, pour la Marque des Fers, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*

M. de Luçay, correspondant pour les parties des Gabelles & du Tabac, *à Paris.*

Procureur de la Ferme générale,

M. Morel l'ainé, Procureur pour toutes les parties des Fermes, Traites, Gabelles, Tabac, &c. *place du Change.*

MAITRISE DES PORTS, PONTS ET PASSAGES.

CEtte Jurisdiction est composée du Maître des Ports, de son Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & de deux Huissiers. Le Maître des Ports est encore Juge-né dans la Jurisdiction de la Douane; il y siege à côté du Président, avant tous les Conseillers, après lesquels son Lieut. prend séance.

OFFICIERS, MESSIEURS

Jean-Paul Maurier, Lieutenant, *rue Tupin.*

Barou du Soleil, Chev., Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur Général hon. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue Saint-Joseph.*

Fallatieux, Greffier en chef, *rue Bourgchanin.*

Lance, Huissier, *place Neuve.*

Jean-Pierre Arrivat, Huissier, *place Neuve.*

DIRECTION GE'NE'RALE DES FERMES.

LA Direction des Fermes à Lyon pour les Traites, Gabelles, Tabac, Marque des Fers, Droits de Jauge & Courtage sur les Boissons, comprend le Lyonnois, le Beaujolois, le Brionnois & le Mâconnois, la principauté de Dombes, & les provinces de Bresse & du Bugey.

Direct. génér. M. de Souligné, Ec. *à l'Hôtel de la Douane.*

Inspecteur & Contrôleur général, M. Mazuyer, *même Hôtel.*

Receveur général des Fermes, M. Caze, *place de Roanne.*

Contrôleurs

Contrôleurs généraux des Traites, Vente du Sel & Tabac,

A Mâcon, M. de Lauzon de Prévent.

A Belley, M. Pernety d'Argent

Contrôleurs Généraux surnuméraires,

MM. Brac, Dareste & Petrequin.

Capitaine général des Fermes,

M. Didier, *rue Juiverie.*

OFFICIERS DES TRAITES.

Vérificateur des Traites,

M. Menoux, *à la Douane.*

Sous-Vérificateur, M. Selle, *à la Douane.*

DOUANE D'ENTRÉE.

Sous-Inspecteur, M Brac,
Receveur, . . . M. Vignon,
Contrôleur, . . . M. Tissault, } *à la Douane.*

BUREAU DE PARIS.

Receveurs aux Déclarat. Concierges, MM. Maucherat & Dufey.

BUREAU DE PROVENCE.

Receveurs aux Déclarat. MM. Deirieux & Latour.

DOUANE DE SORTIE.

Receveur, M. de l'Espine,
Contrôleur, M. Bouvet, } *au vieux Gouvernement.*

Visiteur, M. Saphoux.

DOUANE DE SAINT-CLAIR.

Receveur aux Déclarations, Concierge, M. Rossary.

Visiteur, M. Roux-Lacroix.

DOUANE DE SAINT-ANTOINE.

Receveur aux Déclarations, M. Vialard.

Contrôleur-Visiteur, M. Vidal.

VENTE NATIONALE DU SEL.

Receveurs, MESSIEURS

Gabriel-Etienne Lecamus, *à Lyon.*

Brac de St. Loup, *à Charlieu.*

Palluat, *à Condrieu & à Ste. Colombe.*

De Hautesage, *à St. Symphorien.*

Gemaux, *à Neuville.*

Grangier, *à St. Chaumond.*

Caquet-d'Aveize, *à Tarare.*

OFFICIERS DU TABAC.

Recev. gén. du Tabac, M. Dareste de la Chavane, *rue Belle-cord.*

Contrôleur, M. Guarcin, *au Bureau du Tabac.*

Entreposeur du Tabac, M. de Roquemont, *pl. de Louis-le-Gr.*

RÉGIE GÉNÉRALE DES AIDES ET DROITS Y RÉUNIS.

Régisseur général, M. Pascal, Régisseur général du quatrième département, *en son hôtel, rue Neuve St. Eustache, à Paris.*

DIRECTION.

Directeur général, M. Regardin, *Hôtel de la Régie, place de Louis-le-Grand.*

Receveur général, M. Plouvyé de St. Laurent, *Hôtel de la Régie, place de Louis-le-Grand.*

Bureau des écritures de la Direction, M. Petel, *place St. Michel.* M. Rozier, *place de la Charité.*

BUREAU DES EXERCICES.

Contrôleur ambulant, M. Larcher, *Inspecteur des entrées*, M. Cannu, } *place de Louis-le-Grand.*

Contrôleurs, M^s Crouffel, Goguillot, Beauffier & de Vernine, *place de Louis-le-Grand.*

Sous-Inspecteur, M. Aurier, *place de Louis-le-Grand.*

BUREAU DE LA RECETTE DES DROITS A LA VENTE EN DÉTAIL DES BOISSONS.

Receveur, M. Chaftain, *Hôtel de la Régie, pl. de Louis-le-Gr.*

BUREAU DE LA RECETTE DES DROITS SUR LES CARTES.

Receveur principal, M. Chopelet, *Sous-Receveur*, M. Chopelet neveu, } *quai St. Antoine.*

BUREAU DE LA MARQUE D'OR ET D'ARGENT.

Contrôleur général, M. Blot, *Receveur*, M. Paraudier, *Contrôl. à l'exercice*, M. Regnard, *Contrôleur à l'argue*, M. Frémont, } *au Bureau, q. des Célest.*

BUREAU DU MESURAGE DES GRAINS.

Receveur, M. Charbon, *Contrôl. sédentaire*, M. Jalabert, } *au Bureau, q. St. Benoît.*

BUREAU DE LA RECETTE DES DROITS SUR LES PAPIERS ET CARTONS.

Receveur, M. Ducré, *Contrôl. sédentaire*, M. Brirot, } *au Bureau, à la Grand'-Douane.*

BUREAU DE LA HALLE AUX CUIRS.

Titulaire, M. Buteau de Mussy, *Visiteur*, M. Mathieu, } *place du Concert.*

Huissier pour les droits de la Régie générale, le sieur Pontis, *place Neuve St. Jean.*

FERME GÉNÉRALE DES OCTROIS
& droits patrimoniaux appartenants à la Ville.

Directeur & Receveur général, M. d'Audignac,
Inspecteur général, M. Lallemant,
Premier Commis de la Direction, & Caissier de la Recette générale, M. d'Esparros,
Receveur des droits de détail, M. Chassein,
} *Place de Louis-le-Grand.*

DROITS SUR LES SOIES.

Direct. & Recev. général, M. d'Audignac, *place de Louis-le-Grand.*
Receveur particulier, M. Simonard,
Contrôleur-Visiteur, M. Guichard,
Visiteur, M. Nicod,
Concierge, M. Pagnoud,
} *à la Douane.*

REGIE GÉNÉRALE DES OCTROIS DE LA SAONE,
appartenants aux Etats de Bourgogne.

Régisseur & Caissier général, M. d'Audignac,
Inspecteur particulier, M. Lallemant,
Premier Commis de correspondance & à la Caisse générale, M. d'Esparros,
} *place de Louis-le-Grand.*

HOPITAL GÉNÉRAL DE LA CHARITÉ.

Directeur & Receveur général des Octrois faisant gratuitement la régie & la recette générale des droits des pauvres audit hôpital, M. d'Audignac,
Caissier de la recette gén. desd. droits, M. d'Esparros,
} *place de Louis-le-Grand.*

CAPITATION ET VINGTIEME.

M. Bonnetat, Directeur du Vingtieme,
M. Dareste, Recev. de la Capit. & du Vingtieme,
} *place de Louis-le-Grand.*

COMMISSAIRE à la revue des Quartiers de la Ville.

M. Verne, *quai de la Baleine.*

HÔTEL DES MONNOIES.

JURISDICTION DE LA MONNOIE.

Cette Jurisdiction, dont la création remonte à des temps peu reculés de l'établissement des Hôtels des Monnoies, fut d'abord composée d'un Général Provincial, de deux Conseillers-Juges Gardes, d'un Procureur du Roi, de son Substitut & d'un Greffier.

Le Roi ayant créé une Cour des Monnoies pour la ville de Lyon, par Edit du mois d'Octobre 1705, supprima le siege de la Monnoie, & recréa deux Offices de Juge-Garde, sans attribution de jurisdiction.

Mais, la Cour des Monnoies ayant été supprimée par Edit du mois d'Août 1771, le Siege de la Monnoie, par Edit du mois de Février 1772, a été rétabli & composé des deux Conseillers-Juges-Gardes créés par l'Edit de 1705, auxquels furent attribués les mêmes pouvoir, fonctions & autorité dont jouissent les Juges-Gardes des

autres Monnoies; d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & d'un Huissier érigés en titre d'Office. Un nouvel Edit rendu au mois de Juillet 1779 a rétabli l'Office de Général-Provincial-Subsidiaire des Monnoies; & au ressort attribué à cette charge par l'Edit de 1696, ont été réunies la ville de Trevoux, la province de Dombes & les dépendances.

La Jurisdiction de la Monnoie connoît, en premiere instance, & à la charge de l'appel, de toutes les matieres qui sont de la compétence de la Cour des Monnoies; 1°. des délits & malversations que peuvent commettre les Officiers de la Monnoie, les Ouvriers-Monnoyeurs, les Affineurs, les Changeurs, les Marchands, artistes & ouvriers qui emploient les matieres d'or & d'argent, qui en font commerce, ou qui, pour l'exercice de leur profession, se servent de fourneaux ou d'outils des monnoies; 2°. des réceptions des Officiers de la Monnoie, des Affineurs & des Changeurs; de l'accueillement des Monnoyeurs & Ajusteurs; des élections, du serment des Jurés & Gardes, des Tireurs, Batteurs, Ecacheurs d'or & d'argent, des Orfevres, Balanciers & des autres Corps en Jurande, soumis à la Jurisdiction de la Cour des Monnoies; des réceptions des Compagnons à la maîtrise; de l'enrégistrement des Brevets d'apprentissage, ainsi que des contestations qui peuvent s'élever sur ces différents objets; 3°. de la situation des fourneaux, & de l'insculpation des poinçons des Fondeurs, Graveurs, Horlogers, Fourbisseurs & Doreurs sur métaux; de l'usage & situation des outils de monnoies dont se servent les Boutonniers & autres Artistes.

Cette même Jurisdiction connoît, par concurrence avec les Présidiaux, Baillis & Sénéchaux, des crimes de fabrication, exposition de fausse monnoie, rognure, fourrure, altération, fonte ou fausse réforme, billonnage & transport d'especes. Conformément aux Edits de 1577, 1696, 1779, le Général-Provincial-Subsidiaire peut connoître par prévention & concurrence de ces délits, & les juger en dernier ressort, avec le nombre de huit ou sept, au moins, Officiers ou Gradués.

Le Siege de la Monnoie a toute Jurisdiction dans l'intérieur de l'Hôtel. Les Audiences se tiennent le samedi.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION.

GENERAL-PROVINCIAL-SUBSIDIAIRE DES MONNOIES.

M. Edme-Antoine Olagnon de Montgenas, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

Conseillers du Roi, Juges-Gardes & Inspecteurs Généraux de la Monnoie de Lyon, MESSIEURS

Jean-Claude Hedelin,
Claude Allard, Avoc. en Parlem.
César de Nervo, *Contrôleur, Contre-Garde,*
} *à l'Hôtel des Monnoies.*

GENS DU ROI,

M. Just-Antoine Eynard, Avocat en Parlement.

Greffier en chef & en exercice, M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, *place St. Alban, Hôtel de Flécheres.*

Huissier, le Sr. Jacques-Amable Gasnier, *place de la Baleine.*

DIRECTEUR ET TRESORIER PARTICULIER,

M. Jean Claude Gabet, Ecuyer,
Essayeur, M. Jean-François Perret,
Graveur, M. Jean-Humbert Bernavon
} *à l'Hôtel des Monnoies.*

Monnoyeurs, *Messieurs*	*Ajusteurs*, *Messieurs*
. . . . . *Prévôt.*	Onufre Moulin, *Prévôt.*
Antoine Terrasse, *Lieutenant.*	Claude Rozier, *Lieutenant.*
Jean-Pierre Ravarin.	Nicolas Desvignes fils.
Desvignes fils ainé.	Jean-Baptiste Vial.
Vial l'ainé.	George Vial.
Michel Rozier.	Jean-Baptiste Ravarin.
Guerin.	Charles Bourgeois.
Ravarin l'ainé.	Jean-Marie Bourgeois.
Claude Courrieux.	Benoît-Cl. Moulin fils ainé.
	Jean-Pierre Moulin le jeune.

Taillereſſes, Mdes. la Veuve Forest, Caillat, Marie-Louise-Jacqueline Rozier, Marie-Anne Rozier, Nicole-Henriette Rozier, & Dlle. Françoise Guerin, femme du Sr. Giron.

Quand quelques-unes des places de Monnoyeurs ou Ajusteurs sont vacantes, elles sont remplies par ceux qui se sont fait recevoir par leur estoc & ligne, ouvriers, tailleurs & tailleresses. Leur réception se fait après avoir établi leur généalogie, en suite d'un Arrêt de la Cour des Monnoies, & en présence du Siege de la Monnoie.

Tous ces Officiers jouissent de tous les Privileges accordés aux Commensaux de la Maison du Roi.

Changeurs en titre, & Vérificateurs des Especes.

Mrs. { Vauberet, *rue St. Dominique.*
Vincendon, } *place des Carmes.*
Charreton, }
Griffe, *rue Clermont.* }

ADMINISTRATION GÉNERALE

Des Affinages de Lyon & de Trevoux réunis, établie par arrêt du Conseil d'Etat du 29 Décembre 1787, & Lettres Patentes du 23 Janvier 1788.

ADMINISTRATEURS,

Mrs. Auguste pere & fils, Fermiers généraux des Affinages de France, *à l'Orfévrerie royale, pl. du Carrouzel, à Paris.*

M. Courvoisier, Directeur général des Affinages de Lyon & Argue de Trevoux, *chez M. Imbert, ancien Echevin, & à l'Hôtel de la Monnoie.*

M. . . . .

Mrs. Papet, & Vernier, *Commis au Bureau des Affinages.*

JURISDICTIONS DE LA CONSERVATION DES PRIVILEGES ROYAUX DES FOIRES DE LYON.

PRESIDENTS, JUGES, GARDIENS, CONSERVATEURS *des Privileges royaux & Foires de la ville de Lyon.*

M. Palerne-Savy, *Maire, en son Hôtel.*
M. Lagier, *quai St. Vincent,*
M. Vauberet-Jacquier, *r. St. Dominique,*
M. Goudard le jeune, *quai de Retz,*
} *Officiers Municipaux.*

JUGES ASSESSEURS,

M. Philippe Choignard, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*
M. Charles-Louis Giraud, Homme du Roi, *rue du Bât-d'Arg.*
M. Antoine Dian, Homme du Roi, *rue Neuve.*
M. Jean Pilat l'ainé, *montée de la Glaciere.*
M. Charles-Joseph Jacob, *rue Lafont.*
M. André Mongez, *rue Buisson.*

GENS DU ROI,

M. Dupuy, *Procureur de la Commune.*
M. Bret, *Substitut du Procureur de la Commune.*

Greffier en chef.

M. le Secretaire de la Commune est, en cette qualité, Greffier en chef de cette Jurisdiction.

Me. Alexandre d'Aigueperse, Greffier-Commis, *place de la Baleine.*

Premier Huissier à la Conservation,

M. . . . . .

Huissiers Audienciers, Jurés-Crieurs.

Antoine Rival, *place Neuve.*
Alexandre-François Bertaud, *place de la Baleine.*

COURS DE DROIT.

M. Rieussec, Avocat, *Professeur.*

CHAMBRE DE COMMERCE.

M. le Maire, *Président de la Chambre.*
M. Dupont, } *Officiers Municipaux.*
M. Bruyset fils ainé, }
1787. *Déc.* M. Giraud, Synd. du Commerce, *r. du Bât-d'Arg.*
1785. 29 *Avril.* M. Falsan, *rue Grenette.*
1786. 10 *Avril.* { M. Lagier, *quai St Vincent.* M. Landar, *quai St. Clair.*
1787. 15 *Déc.* { M. André Mongez, *rue Buisson.* M. Nantas, *rue de l'Arbre-Sec.* M. Maupetit, Secr. du Roi, *r. Puits-Gail.*

M. Morin pere, Secretaire du Commerce, *à l'Hôtel commun.*

Député de la Ville de Lyon au Conseil du Commerce à Paris.

M. Tournachon, Secr. du Roi, *rue Neuve St. August. à Paris.*

SYNDICS DU COMMERCE ET DE LA PLACE des Changes de Lyon.

François. { M. Ch. L. Giraud, *rue du Bât-d'argent.* M. . . . . .

Allemand. M. Julien-Ferdinand de Geramb, Chevalier, *quai St. Clair.*

Suisse. M. Melchior Scherb, *rue Mulet.*

CONSULS ET AGENTS DES COURS ETRANGERES.

M. Jerôme Sponton, Gentilhomme Toscan, Agent de S. A. R. l'Archiduc, Grand-Duc de Toscane, *rue des Feuillants.*

M. François Girard, Agent du Saint Siege, *pl. de l'Herberie.*

M. François Viollet, Agent de S. M. le Roi de Sardaigne, *rue Pizay, maison Delessert.*

M. Frédéric Bianchi, Agent de S. M. le Roi de Naples & des deux Siciles, *maison Munet, rue des Feuillants.*

M. Camille Pernon fils, Agent de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, *quai de Retz.*

M. Rey de Collonge, Consul de S. M. le Roi de Suede, *quai & port St. Clair.*

M. Joseph-Marie Bosson, Négociant, Agent de S. M. le Roi de Pologne, *vis-à-vis de l'Eglise des Feuillants.*

M. Grognard du Berrin, Conſeiller de Commerce de S. M. le Roi de Pologne, *rue Ste. Catherine.*
M. Merlino, Agent du Duc de Modene, *quai St. Clair.*
M. Longue, Agent de l'Electeur de Saxe, *quai S. Clair.*
M. Tanſard l'ainé, Agent de S. A. S. le Prince Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, & ſon Chargé d'affaires à Lyon, *quai St. Clair.*
M. Jean Malboſc, Agent de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, *rue Baſſe-Grenette.*
M. Broſſat, Agent du Prince Palatin de Deux-Ponts, *pl. S. Niz.*
M. Cauſſanel, Agent du Prince de Monaco, *rue Clermont.*
M. Pierre Arlès, chargé des affaires de la République de Gênes, & ſon Conſul à Lyon, *place Neuve des Carmes.*

FOIRES FRANCHES ET PAIEMENTS DE LYON.

FOIRES DE LA VILLE DE LYON.

Elles durent quinze jours ouvrables.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.
Celle de Pâq. le Lundi après Quaſim.
Celle d'Août le 4 dudit mois.
Celle des Saints le 3 Novembre.

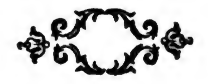
Franchiſes accordées à MM. les Suiſſes & à MM. les Allemands des Villes libres Impér. inſcrits au Bureau gén. de la Douane, & à l'Hôtel de Ville.

Elles commencent immédiatement le lendemain du dernier jour de chaque Foire de Lyon. Elles durent quinze jours après la Foire, tant ouvrables que fériés.

PAIEMENTS DE LA PLACE DE LYON.

Celui des Rois commence le 1. Mars.
Celui de Pâque le 1. Juin.
Celui d'Août, le 1. Septembre.
Celui des Saints, le 1. Décembre.

Chaque Paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert, juſqu'au dernier, & encore trois jours complets & ouvrables du mois ſuivant, qu'on appelle le comptant du paiement. On ne peut pas faire proteſter les Lettres de change payables en paiement, faute d'acceptation, avant le 7; & les écritures ou virements de parties, à la Loge du Change, commencent le 16.



AGENTS

AGENTS DES CHANGES, BANQUE ET MARCHANDISES.

MESSIEURS

Ant. Chaland, Doyen, ancien Syndic, *pl. Neuve des Carm.*
P. Chaland, an. Synd. *p. r. Mer.*
Miege l'ainé, ancien Syndic, *maison des hérit. Del'horme.*
Saget, Secretaire du Roi, anc. Syndic, *rue Basse Ville.*
Champ, Secret. du Roi, anc. Syndic, *rue St. Dominique.*
P. Miege, anc. Synd. *rue Ste. Marie des Terreaux.*
De Gumin, SYNDIC, *place des Terreaux, maison Vouty.*
Fortis, ancien Syndic, *place de la Comédie.*
Baudin, anc. Synd. *quai Saint-Clair.*
Berliet, ancien Syndic, *pl. de la Comédie.*
Terrasson, SYNDIC, *r. Lafont, & place de la Comédie.*
Bonnet, *rue de la Lanterne.*
Azemar, *rue de l'Arsenal.*
Augustin Miege, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Biesse, *pl. de la Bouch. des Terr.*
Cl. Galatin, *quai St. Vincent.*
Jh. Fr. Morel, *Mont. de la Glac.*
Perroton, *rue Ste. Catherine.*
Adamoly, *rue Mulet.*
Joseph Galatin, *quai Saint-Vincent.*
Bt. Bouchet, *quai St. Vincent.*
Dumoulin, *rue Lafont.*
Cassignol, *rue de l'Arbre-sec.*
Linossier, *rue des Feuillants.*
Audras, *quai St. Vincent.*
Joseph Miege, *rue des Feuill.*
Marteau, *place du grand College.*
Sicard, *rue de la Pêcherie.*
François Mounier, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Daussigny, *rue de la Lanterne.*
J. Fr. Faure, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*
Belifcere, *place St. Nizier.*
Odille, *quai Saint-Clair.*
Gamel, *rue Lafont.*
Roze, *quai St. Clair.*
Cde-Sim. Rodier, *rue Desirée.*
Lapene, *rue du Pas-Etroit.*
Hce-Mie. Mounier fils, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
J. Hy. Cathelin, *rue Neyret.*
Bt. Lagneau, *rue Royale.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES EPICIERS ET CIRIERS.

Cette Communauté, l'une des premieres de cette Ville, tient ses assemblées à l'Hôtel-de-Ville.

Syndics, Jurés-Gardes,
M. Jacques Brunet l'ainé, *r. de la Lanterne.*
M. Jean-Mathias Lauras, *rue Lainerie.*
M. Joseph-Jacq. Prodon ainé, *rue Lanterne.*
M. Fr. Sionest cadet, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*
M. Louis Cuzin, *rue St. Dominique.*

Concierge, le sieur . . . . . .

BUREAU des Syndics, Maîtres-Gardes, Inspecteurs Royaux, & Contrôleurs jurés des Marchands & Maîtres Fabricants en Etoffes d'or, d'argent & soie.

MAÎTRES ET GARDES, *Messieurs*

Syndics-Maîtres-Gardes Marchands.	Jacques Gauthier, *rue Royale.* Matthieu Pinoncely, *rue Puits-Gaillot.* Charles-Marie Gilibert, *quai St. Clair.* Claude Dupin, *place de la Comédie.*
Syndics-Maîtres-Gardes Ouvriers.	Denis Monet, *rue Puits-du-Sel.* Jean Seve, *rue de l'Hôpital.* Charles-François Boucharlat, *quai du Concert.* Noël Algerony, *montée des Capucins.*

Secretaire, Agent & Archiviste de la Communauté,

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Le sieur Giron, son Commis, *audit Hôtel.*

Autres Officiers de cette Communauté.

M. Guillin, Avocat & Conseil de la Commun. *pl. St. Jean.*
M. Fromental, Notaire du Bureau, *rue du Palais-grillet.*
M. Babile, Avocat au Parlement, & celui du Bureau, *à Paris.*
M. Petit, Procureur au Parlement & celui du Bureau, *à Paris.*
Bertaud, Huissier de la Communauté, *place de la Baleine.*
Veuve Parenthoux, Concierge de la Communauté.

Le Bureau se tient à l'Hôtel commun de cette Ville, tous les Mercredis non-fériés, & s'ouvre à trois heures après midi.

Imprimeur du Bureau, M. Aimé de la Roche.

BUREAU DES SYNDICS ET JURÉS-GARDES *des Marchands Merciers, Clincaillers, Toiliers & Marchands de soie en détail.*

SYNDICS ET JURÉS-GARDES.

M. François Perrilliat, *rue Clermont.*
M. Claude Chalandon, *rue Sirene.*
M. Vincent Dussauze, *place St. Nizier.*
M. Jacques Coque, *petite rue Merciere.*

M. Perrilliat est chargé de la recette & de l'enrégistrement des réceptions.

Autres Officiers de cette Communauté.

M. Roches, Avocat, & Conseil, *rue St. Jean.*
M. Puy, Notaire, *vis-à-vis le Pont de St. Vincent.*
M. Dusurgey l'aîné, Procureur, *rue du Bœuf.*
M. Laffillard, Procur. au Parl. *Cloître Notre-Dame, à Paris.*
Le Sr. Maurice, Commissaire de Police, *chargé de l'inspection.*
Le Sr. Joseph Ducret, Huissier, *rue des Trois-Maries.*
Giraud, Concierge, *place de St. Nizier.*

BUREAU *des Syndics, Maîtres-Gardes, Inspecteurs Royaux, & Contrôleurs Jurés de la Communauté des Maîtres & Marchands Guimpiers, Fabricants de Gazes, Mouchoirs de soie & Blondes, Passementiers, Tissutiers, Rubaniers, Frangers, Boutonniers & Enjoliveurs.*

Cette Communauté tient ses assemblées tous les quinze jours; la premiere commencera le Vendredi 2 Janvier, dans son Bureau, *rue St. Dominique, maison Bruyset.*

MESSIEURS

François Devienne, TRÉSORIER, *rue Lafont.*
Antoine Chanel fils, *place des Cordeliers.*
George Rabery, *rue Basse-Ville.*
Abraham Ramier, *place des Terreaux.*
Etienne Guillermet, *rue du Garet.*
Thomas Bory, *rue Thomassin.*
Barthelemi Lafont, *quai Saint-Antoine.* } *Adjoints.*
Antoine Couturier, *rue Paradis.* }
Antoine-Marie Chapiron, *rue Noire.* }

Officiers du Bureau.

M. Fromental, Notaire de la Communauté, *rue du Palais-Grillet.*
Doriel le jeune, Huissier, *place de la Baleine.*
Concierge, le sieur Dumoulin, *rue St. Dominique, mais. Bruyset.*

BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES MARCHANDS ORFEVRES JOAILLIERS.

SUivant l'Edit du Roi du 26 Septembre 1776, le Consulat a nommé pour Maîtres-Gardes de cette Communauté :

MESSIEURS

Claude Philibert Lefebvre, *place de l'Herberie.*
Guy Villette, *place de l'Herberie.*
Théodore Nesme, *rue des Orfevres.*
Jean-Baptiste Arnaud, *quai de Villeroy.*
Tireurs, Batteurs & Ecacheurs d'or & d'argent, Paillonneurs, &c.
Pierre Berruyer, *place des Jacobins.*
Benoît Prost, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Baptiste Poitevin, *rue Belle-Cordiere.*
Notaire, M. Fromental, *rue du Palais-Grillet.*
Concierge, le sieur Bernard, *rue de la Cage, maison Gojon, au premier étage sur le derriere.*

Dans les cas d'effets perdus ou volés, relatifs au genre de Commerce ci-dessus, il faut s'adresser à Mrs. les Gardes, ou au Concierge du Bureau, qui fera la distribution des recommandations.

BUREAUX de Recommandation pour les Effets volés ou perdus. Pour les Bijoux & pieces d'Argenterie, Montres, &c. volés ou perdus.

S'adresser à MM. les Syndics de la Communauté des Orfevres, ou de celle des Horlogers; ou bien au sieur Bernard, Concierge du Bureau des Orfevres, *rue de la Cage, maison Gojon, au premier étage sur le derriere.*

LISTE des Maîtres-Gardes des Communautés d'Arts & Métiers créés par l'Edit du mois de Janvier 1777.

MESSIEURS.

Apothicaires.

Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buisson.*

Teinturiers en soie, laine, coton & fil, & Chineurs.

J. Cl. Grenetier, *quai des Aug.*
Antoine Gayet, *quai de Retz.*
François Combet, *r. Pêcher.*
Jean Boiron, *r. Puits-du-Sel.*
Cl. Et. Chapolard, *r. Raisin.*
Pierre Richard, *quai de Retz.*

Plieurs de soie, Cardeurs de soie, Mouliniers de soie, tous autres Préparateurs de soie pour être montée & employée sur le Métier.

Cl. Joanas, *rue Neuve.*
Hon. Marthon, *g. r. S. George.*
Ant. Jaricot, *rue Tupin.*
L. Verrier, *pl. n. des Carmes.*

Apprêteurs, Moireurs, Cylindreurs, Dégraisseurs d'Etoffes de soie & Calendreurs.

Joseph Charreton cadet, *rue Desirée.*
Joseph Oderu, *rue Buisson.*
. . . .
. . . .

Fabricants en Bas de soie, laine & toute autre matiere pure ou mêlangée mise sur le métier à Bas, & Bonnetiers.

Antoine Perilliat, *rue Buisson.*
Jean Rozet, *Boucherie St. Paul.*
Jean-Claude Ruel, *rue Grenette*
Pierre Gubian, *rue Lainerie.*

Tondeurs de Draps, Drapiers drapants, Matelassiers, Futainiers, Tisserands, & tous Apprêteurs d'étoffes de laine, fil & coton.

Sylvestre Gripas, *rue des Bouchers.*
Claude Flache, *à St. Irenée.*
Bernard Guillermet, *quai de Retz.*
Isaac Lombard, *rue Lanterne.*

Chapeliers, Coupeurs de poil, Pelletiers & Plumassiers.

Fleury Chevalier, *rue des Quatre-Chapeaux.*
Etienne Baudrier, *rue Buisson.*
Jean-Jacques Buner, *rue Pêcherie.*
Jean Delat, *grande rue Merciere.*
Thomas Emery l'ainé, *rue Bourgchanin.*
Pierre Derussy, *rue Belle-Cordiere.*
Daniel Champion, *sur le pont de pierres.*

Ecrivains.

Laurent Hivert, *place des Terreaux.*
François-Louis Pailleu, *rue Lainerie.*

Horlogers.

Nicolas Delhorme, *place des Cordeliers.*
. . . .

Serruriers.

Michel Favel, *rue Gentil.*
Hubert Gobin, *place St. Jean.*
Claude Bruere, *rue Ste. Monique.*
Joseph Ballet, *rue Bât-d'argent.*

Boulangers.

Pierre Girin, dit Giraud, *rue St. Jean.*
Pierre Riboulet, *rue de la Barre.*
Antoine Vachon, cadet, *rue de l'Arsenal.*
Barthelemi Berlier, *à la Grande-Côte.*

Bouchers, Tripiers & Charcutiers.

J. Marie Gantillon, *Boucherie des Terreaux.*
Philippe Godemard, *Boucherie de St. Paul.*
Pierre Fiajollet, *Boucherie de l'Hôpital.*
Pierre Hodieu, *Boucherie de l'Hôpital.*
Louis Charbonnier, *place de Louis-le-Grand.*
Ant. Simondant, *rue St. Jean.*
Marc Barrocher, *rue de l'Hôpital.*

Tailleurs d'habits, de corps, & Frippiers d'habits.

Antoine Rayer, *place des Terreaux.*
François Lehingue, dit Destener, *rue du Plat.*
Pierre Bechet, *rue de la Gerbe.*
Anselme Buffin, *rue Dubois.*

Pâtissiers, Traiteurs & Cuisiniers, Rôtisseurs & Poulailliers, Gargotiers, Hôteliers ou Aubergistes, Taverniers, Cabaretiers.

François Benard, *rue des Quatre-Chapeaux.*
Jean-Baptiste Combe-Crollin, *poulaillerie St. Nizier.*
Guillaume Rollet, *rue Dubois.*
Jean Boucher, *rue Confort.*

Cafetiers, Limonnadiers, Confiseurs, Vinaigriers, Brasseurs de Biere, Distillateurs & Parfumeurs.

Nicolas Habram, *quai St. Antoine.*
Gabriël Allegret, *petite rue Merciere.*
Benoît Gros, *rue Lanterne.*
Fleury Germain, *rue Poulaillerie.*
Pierre Villard, *place Confort.*

Chandeliers.

Charles Garin, *rue Neuve.*
Jean-Marie Delacolonge, *rue de l'Hôpital.*
Jean-Claude Condamin cadet, *place Neuve.*
Jacques Humbert, *rue Peyrollerie.*

Corroyeurs & Marroquiniers, Tanneurs, Hongroyeurs, Mégissiers, Peaussiers & Gantiers, Ceinturonniers & Parcheminiers.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Maçons, Plâtriers, Marbriers, Tailleurs de pierre, & Paveurs.

Etienne Savi fils, *rue Tramassac.*
Michel Minoya, *quai & maison de l'Hôpital.*
François Janicot, *rue Port-Charlet.*
Michel Moreau, *rue de la Barre.*

Charpentiers, Menuisiers, Layetiers & Sculpteurs.

Claude-Joseph Janin, *rue de l'Arbre-sec.*
Durand Dolbaud, *rue Gentil.*
Antoine Ronjon, *rue Gentil.*
Pierre Retier, *rue Royale.*

Tourneurs, Ebénistes, Tabletiers, Luthiers, Eventaillistes & faiseurs de Parasols.

Fleury Chalon, *rue Grenette.*
Jean-Baptiste Fusy, *quai de la Charité.*
Vivant Grandclement, *rue du Plat.*
Etienne Marchand, *place Confort.*
Claude Bouchardy, *rue St. Pierre.*

Cordonniers en neuf & en vieux.

Jean Simon, *au Plâtre.*
Ch. Claveyson, *rue Trois-Maries.*
Claude Comte, *rue du Bœuf.*
Antoine Meyret cadet, *rue Saint-Pierre.*

Couvreurs, Ferblantiers, Plombiers.

Clément Durafort, *rue de l'Hôpital.*
Pierre Porte, *rue Thomassin.*

Tapissiers, Miroitiers, Frippiers en Meubles, Chasubliers.

Jean-Claude Angelot, *rue Palais-Grillet.*
H. Ferlat, *grande rue Merciere.*
Claude Lantilly fils, *près la Loge des Changes.*
Jean Bernard, *rue du Palais-Grillet.*

Maréchaux, Epéronniers, Forgeurs & Taillandiers, Cloutiers, Ferratiers & Epingliers.

Antoine Morin, *rue Sainte-Hélene.*
Jacques Bleu, *rue Sala.*
Jacques Regny, *rue Peyrollerie.*
Claude Girard, *cu-de-sac des Céleſtins.*
Jean Guchet, *rue de la Charité.*
. . . . . Chef, *montée du Pont de pierres, côté du Change.*

Fondeurs, Boſſetiers, Doreurs sur métaux, Graveurs sur métaux.

Jean Baptiste Rollin, *rue Bourgchanin.*
Vincent Derray, *place de Louis-le-Grand.*
Antoine Bigot, *montée du Pont de pierre.*
François Courtois, *rue Ferrandiere.*
Louis-Melchior Bugnot, *rue Paradis.*

Chauderonniers ou Peiroliers, Balanciers & Potiers d'étain.

François Berget, *rue Port-Charlet.*
Nicolas Bonnard, *rue Palais-Grillet.*
Pierre George, *petite rue Tupin.*
Jean-Antoine Blanc oncle, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Bergeon, *rue Bonneveau.*

Peintres, Verniſſeurs & Doreurs en bois.

Jean-Pierre Notin, *place de la Platiere.*
François Aſtier, *place des Jacobins.*
Matthieu Tin, *place de l'Herberie.*
François Notin, *rue Bât-d'Argent.*

Faïanciers, Vitriers, & Potiers de terre.

Pierre Guichard.
Ben. Mulatier, *place des Carmes.*
Joseph Bahic, *rue de Flandres.*
Claude Vernier, *rue St. Pierre.*

Armuriers ou Arquebusiers, Couteliers, Fourbisseurs, Graveurs & Ciseleurs en acier.

Pierre Moucherelle, *rue de la Cage.*
Jean Fontan, *place du grand College.*

Selliers, Bourreliers & Charrons.

Jean Gaffiot, *place des Cordeliers.*
Jean Faisant, *en Vaise.*
Jean-Baptiste Rechanieux, *rue des Bouchers.*
Jean-Baptiste Valvin, *place St. Jean.*
François Petit, *rue Clermont.*
Pierre Dubessy, *à la Guillotiere.*

Coffretiers, Gaîniers, Soufletiers, Brossiers, Cordiers, & Emballeurs.

Noël Gay, *rue Malpertuis.*
Louis Chapelle, *rue Tupin.*
Claude Gautier, *rue des Feuillants.*
Jean-Marie Perret, *Fromagerie St. Nizier.*
Pierre Gay cadet, *cu-de-sac St. Pierre.*
Pierre Lagarde, *rue des Souffletiers.*

Papetiers, Cartonniers, Relieurs de Livres, Imagers & Marchands d'Estampes & Musique, en Boutique.

Ennemond Richoud, *place Saint-Pierre.*
Jean-François Dupin, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-François Belingard, *rue de l'Hôpital.*
Jean-Baptiste Girin, *rue Noire.*
Etienne Paquet, *grande rue Merciere.*

Cartiers.

Jean-François Romieux, } *place St. Pierre.*
Claude Ressy, continué, }

Tonneliers, Bêniers, Boisseliers & Vanniers.

Sébastien Périgny, *rue Puits-du-Sel.*
François Pagnons, *rue Paradis.*
André Grange, *rue Saint-Jean.*
Just-François Carteron, *grande rue Merciere.*
Michel Auberge, *rue du Bœuf.*
Jean Roux, *place des Terreaux.*

Amidonniers.

Nicolas Debiesse, *place Grollier.*
Simon Bertrand, *rue Pierre-Scize.*

Syndics des Coëffeurs de femmes.

Mistralet, *place de la Comédie.*
Lamoureux, *rue Royale.*

COMITE'

COMITÉ DE POLICE.

M. le Maire.

M. P Antoine Faure, } *Officiers Municipaux.*
M. Berthelet, }

M. le Procureur de la Commune.

Me. Simon, Greffier.
M. Jean-Alexandre Bertaud, Avocat en Parl.; Secretaire.
M. François Bertaud, Secretaire des Bureaux de Police.

CITOYENS SURVEILLANTS.

CANTONS.	MESSIEURS
Place Confort.	Ant. Torrent. Laçombe.
Le Change.	Perret. Molinos.
Le Griffon, 1ere. Division.	Gilbert. Combe.
2eme Division.	Mante.
Rue Thomassin.	Simon. Guinot.
Rue Belle-Cordiere.	Lambert. Roquemont.
La Juiverie.	Bernard. Gauthier.
St. George.	Glairon. Duc.
Rue Neuve.	Perret. Burrin.
La Croizette.	Martinon. Reinal.
St. Vincent, 1ere Division.	Chanet. Carrou.
2eme. Division.	Reynard. Griffe.
Port St. Paul.	Lecamus. Monet.
Bon-Rencontre.	Vial. Simon.

CANTONS.	MESSIEURS
Place Neuve.	Billiemaz. Ducruy.
Rue Buisson.	Debeaune. Lenoir.
Port du Temple.	Henry. Malinas cadet.
Porte-Froc.	Clerc. Rostagnen.
La Pêcherie.	Piegay. Couleau.
Place St. Pierre.	Bouvard. Mignard.
Rue Tupin.	Simonet. Jouen.
Rue de l'Hôpital.	Roux. Cornu.
Le Gourguillon.	Privat. Gazanchon.
Place de Louis-le-Grand, 1ere. Division.	Michel. Michoud.
2eme. Division.	Borel. Piquet.
Le Plâtre.	Longues. Jordan.
Les Terreaux.	Pinet. Ricard.
Pierre-Scize.	Bonnard. Bertrand.
Plat-d'Argent.	Blanc. Duraffort.
St. Nizier.	Derville. Benoît.

COMMISSAIRES *de Police, & division des Quartiers qui leur sont spécialement départis.*

Mes.	
Maurice, *grande rue Merciere.*	La Croizette. Rue Buisson. Rue Tupin. St Nizier.
Rapou, *rue Tupin.*	Louis-le-Grand. Rue Belle Cordiere. Rue de l'Hôpital. Port du Temple.

Mathieu, *rue de la Boucherie des Terreaux.*	St. Vincent. Les Terreaux. La Pêcherie. St. Nizier.
Parrin, *rue St. George.*	St. George. Le Gourguillon. Porte-Froc. Place Neuve.
Marrut, *place de la Douane.*	Rue Juiverie. Le Change. Port St. Paul. Pierre-Scize.
Razy, *place Confort.*	Place Confort. Rue Thomaffin. Rue Bon-Rencontre. Rue Plat-d'Argent.
Gentil, *rue de la vieille Monnoie.*	La Grand'Côte. Le Griffon. Le Plâtre. Rue Neuve.

Nota. MM. les Surveillants & Commiffaires de Police peuvent néanmoins faire des infpeſtions, vifites, procès-verbaux, &c. dans tous les cantons de la Ville indiftinctement.

Huiffiers de Police, M^es

Fr. Bertaud, *place de la Bal.*
François Chercot, *rue St. Jean.*
Fleury Flouvat, *place Neuve St. Jean.*
Antoine Pontis, *place Neuve.*
Jean Lafalle, *place de la Baleine.*

Echantilleurs Jurés des poids & Mefures, les Sieurs

Parent, *petite rue Longue, au marché des Toiles.*
Efterle, pour les Mefures, *rue Vaubecour.*

Seul Bureau de recommandation pour les Nourrices,

Sieur Etienne Rouffet, Directeur, *rue de Flandres.*

AVOCATS AUX COURS DE LYON,

MESSIEURS

1724. FRançois Deschamps pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *rue du Plat.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
1750. Jean-Armand Durand, *rue de la Saônerie, près de la Douane.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joseph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue Desirée.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monsieur.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maison de Pures.*
Jean-Marie Ravier, ancien Bâtonnier, *rue Tramassac.*
1765. Pierre-Suzanne Deschamps fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieussec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de N. D.*
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joseph.*
1766. Jean-Jos. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marie-Antoine Bertholon, BATONNIER, *au pied du Chemin-neuf.*
1767. Hugues Durret du Jabert, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandres.*
Eugene-Melchior-Louis Patrin, *rue St. Jean.*
Jean-François Dupuis, *rue Tramassac.*
1770. Jean-Baptiste Boissieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*
1772. Louis Jacquet, *vis-à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous fils, *place de Louis-le-Grand.*
1773. Joseph-Marie Brigaud de Brigneu fils, *pl. de la Baleine.*

Jean-François Vitet, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai.*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerson, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean, près du Change.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue Juiverie.*
Claude Comerson, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiste-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Joseph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiste Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin Sanseigne, *place de la Trinité.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuseau de St. Clément, *rue St. Jean.*
1781. Antoine Prat, *quai de Retz, maison de l'Oratoire.*
Louis-Antoine Moutonnat, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Marcel, à côté le portail de l'Abbaye de la Déserte.*
1782. Pierre-François-Melchior Charcot de Franclieu, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue du Bœuf.*
1783. Guillaume-Marie Maret de St. Pierre, *r. Ste. Catherine.*
Charles-François Caillat, *quai de la Baleine.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1785. Etienne Vernay, *rue Porte-froc, maison Dugas.*
Deroziere de Champagneux, *place de la Baleine.*
Vincent Reyre, *petite rue Sainte-Croix.*
Etienne Laurens, *rue St. Jean, aux trois piliers.*
Jean-Marie Tournilhon, *rue St. Jean.*
François-Xavier-Marie-Nicolas Maret, *rue St. Jean, près la place Neuve.*



PROCUREURS AUX COURS

Et Jurisdictions de Lyon.

OFFICIERS, Messieurs

Christ. J. Dumont, } Syndics.
Cl. Barth. Desprès, }
François Marie Poidebard, Secretaire.
Gilbert Thoyard, Trésorier.

Messieurs

1760. CHristophe Chazottier, Doyen, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a succ. à Me. Durand l'aîné.
1761. Jean Desgranges l'aîné, *rue Tramassac*, a succédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Dusurgey l'aîné, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Durand le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boscary, *rue* Trois - *Maries*, a succédé à Me. Boscary son pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Desportes.
1769. Pierre Rey, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place* Neuve, a succédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, Trésorier, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a succ. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapisson, *r. Trois-Maries*, a suc. à Me. Perrin l'aîné.
1773. J. Desgranges le jeune, *r. S. Jean*, a suc. à Me. Tremollet.
1773. Christ. J. Dumont, Syndic, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *place du Gouvern.* a succédé à Me. Morel le jeune.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *r. Porte-froc*, a suc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. Trois-Maries*, a succ. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Giraud.
1776. Jos. Fr. Verne, *r. S. Jean*, a succédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Gerson.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Nicoud.
1778. J. M. Viallier, *rue* Trois - *Maries*, a succédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Bapt Avignant, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Patural, *rue de la Loge des Changes*, a succédé à Me. Favre le jeune.
1780. Franç. Perrussel, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Franç. Garcin.

1780. Jacq. Joannon, *pl. du Gouvern.* a succ. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *pl. du Change*, a suc. à Me. Daigueperse.
1781. Victor-François Lethault, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Martin le jeune.
1781. Claude-Barth. Després, SYNDIC, *r. du Bœuf*, a succédé à Me. Perrin le jeune.
1781. J. B Coulon, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Martin l'aîné.
1781. Jacq. Fr. Dusurgey le jeune, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Cinier.
1781. Franç.-Marie Poidebard, SECRETAIRE, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Musset, *pl. du Change*, a suc. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a suc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Besson.
1784. Jean-Baptiste Simond, *place du Change*, a succédé à Me. Monteillier, Substitut de la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.
1784. J.J. Pascal, *pl. du Gouvernement*, a suc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue Trois - Maries*, a succédé à Me. Fromage.
1784. Jean Marie Babillon, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Babillon son pere.
1784. Cl. Favrot, *rue de la Bombarde*, a succ. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Coinde, *r. St. Jean*, a succ. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a suc. à Me. Richould.
1785. Jean-Claude Roux, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a suc. à Me Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *rue Juiverie*, a suc. à Me. Pansut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a succ. à Me. Desarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *place du Petit-Change*, a suc. à Me. Toutan.
1785. Christ. Flachat, *pl. du Change*, a succ. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a succ. à Me. Bonichon.
1786. Cl Pierre Phélip, *pl. du Gouvern.*, a suc. à Me. Pasque.
1788. Gaspard Arnaud, *quai de la Baleine*, a succédé à Me. Janin.
1788. Gaspard-Dominique Reymond, *place du petit College*, a succédé à Me. Deschamps.
1788. Benoît-Claude Moulin, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Gazanchon.
1788. Pierre-Jacques Lecourt, *au pied du Chemin-neuf*, a succédé à Me. Lecourt son frere.
1789. Edme Perrey, *place Neuve*, a succ. à Me. Borde.
1789. . . . . Garnier, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Bret.

ARCHITECTURE.

L'Art de l'Architecture a toujours été en honneur dans cette ville, & plusieurs maîtres s'y sont rendus célebres. Les différents morceaux qu'on y admire, sont un témoignage éloquent du goût des habitants & de l'habileté des Artistes auxquels on les doit. Le corps des Architectes s'est dans tous les temps distingué dans Lyon par les talents supérieurs qu'on y a remarqués. Les modernes le disputent aux anciens, & l'on ne craint pas d'avancer que les édifices qui s'élevent chaque jour vont de pair par le goût & la magnificence avec les plus précieux monuments de l'Antiquité.

ARCHITECTES, MESSIEURS

Roche, *rue des trois Maries.*

Loyer, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue neuve des Feuillants.*

Grand, Conf. du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, & Insp. des bâtiments & édifices de la Ville, *rue du Bât-d'argent*, a son Bureau *à l'Hôtel-de-Ville.*

De Crenice, *quai de St. Antoine.*

Thenadey, des Ecoles de Rome & de Paris, *rue Buisson.*

Bugniet, *rue St. Dominique, près de la pl. de Louis-le-Grand.*

Michel, *rue d'Auvergne, maison Lefranc, vis-à-vis la prison de St. Joseph.*

Rater, *quai St. Clair.*

Grand fils, insp. des bâtiments & édifices de la Ville, en concurrence & survivance avec son pere, *à l'Hôtel-de-Ville & rue des deux Maisons, maison Desfours.*

Brillon, fils ainé, *rue Neuve, près la place du College.*

Ponthus Bessie, *rue Royale.*

Baffert, *rue des Missionnaires, maison de Bacot.*

Dupoux, *rue des Marronniers.*

Achard, *maison des Coches, Port St. Antoine.*

Desarnod, *place de Louis-le-Grand, maison de M. le comte de Loras, près de la rue St. Dominique.*

Catherin François Boulard, Voyer-Inspect., *r. de la V. Monnoie.*

Antoine Rosset, *dans sa maison, rue de la Cage.*

Jean Lauras, *rue de la Vieille Monnoie.*

Perrot, Conf. du Roi, Intend. des Fortific., *rue Tramassac.*

Gros, Voyer-Inspecteur, *place de la Charité.*

Louis Lauras, Inspecteur & Voyer de la Baronnie de St. Just, *quai de Retz, près la place du Concert.*

J. M. Louis Turrin, *au bas de la montée du petit Forêt.*

Buisson.

Buisson, *place neuve des Carmes.*
Hubert, Expert & Arpenteur juré, *à la montée du Pont de pierre, du côté de St. Nizier.*
Louis Dubost, *rue Neuve.*
Laverriere, *rue Buisson.*
Maigre, *en son hôtel, rue de la Charité.*
Bruyere, *rue des Marronniers.*
Antoine Brillon, *rue du Bât-d'Argent, maison Francey.*
Thibiere, *rue St. Pierre.*
Esparet, *rue de la Lainerie.*
Marion, *à l'Arsenal.*
Barthelemi-Antoine Tissot, *maison Rouville, quai St. Antoine.*
Pilliet, *maison Claviere, rue de l'Arbre sec.*
Denave, *maison Capelin, place du grand College.*
Penix fils, *chez M. Jacob, Négociant, rue Lafond.*

Estimateurs-Toiseurs, Messieurs

Thenadey, Architecte, *rue Buisson.*
Humbert Lauras, *rue Gentil.*
Antoine Rosset, *rue de la Cage.*

EXPERTS-JURÉS ARPENTEURS ROYAUX.

Ces Officiers sont pourvus, en conséquence du dernier Edit de création, du mois de Mai 1702, confirmatif des précédents, pour faire, à l'exclusion de tous autres, toutes visites, toisés, prisées, sommaires à prises, & rapports, tant à l'amiable qu'en Justice, en toutes matieres de partages, licitations, collocations, servitudes, limitations, arpentages de tous immeubles, & généralement de tout ce qui peut les concerner & y avoir rapport, même pour fait de taux & sur-taux de tailles, ou autres impositions, ou d'instances de comparaison, &c. reçus & installés en la Sénéchaussée, Siege Présidial, Conservation, & Election de la ville de Lyon.

MESSIEURS

Jean-Baptiste Cussinet, *rue St. Jean, près la pl. de la Baleine.*
Hubert, Architecte, *montée du Pont de pierre, du côté de Saint Nizier.*

Greffier aux Rapports,

M. Huet, *place de Louis-le-Grand, près la place Le-Viste.*

CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majesté a réservés & établis à l'*instar* des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conseillers du Roi, Notaires, Gardes-notes, Gardes-scel de Sa Majesté, & Apostoliques en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, Ville, Fauxbourgs & Banlieue.

OFFICIERS, MESSIEURS

JACQUES DUSURGEY, 2d. SYNDIC, *rue des Forces*.

J. G. BERTHON DU FROMENTAL l'ainé, TRESORIER.

F. BERTRAND DESGRANGES, SECRETAIRE, *pl. des Carmes*.

MESSIEURS

1741. Etienne Dalier, Doyen, *rue Clermont*, a toutes les minutes d'actes, contrats & autres titres en dépendants, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maison de Villeroy, les Etapes & le Gouvernement; celles de M. son pere, celles de Me. Perrin, son beaupere, & celles de Me. de la Roëre.

1744. Henri-François Brenot, *rue Tramassac*, a les minutes de Mes. Theve pere & fils, Vero, Duffieu, Touchard, Curnillon, Plassier, & Sondas, Notaires à Lyon.

1749. Jacques Tournilhon l'ainé, *rue de la Barre*.

1758. Jean-Antoine Hutte, *place St. Pierre*, a les minutes de Mes. Dominique Chazotte, Desgranges, Brun & Couchard.

1765. André-Joseph Caillat, Avocat, *rue de la Gerbe*, a les minutes de Mes. Peronnet pere & fils, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle & Dodenesse.

1766. Jean-Guill. Berthon du Fromental, fils ainé, TRESORIER, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Perret, Bourdin pere & fils, & de Gros.

1769. Jean-Benoît Durand, *Grande rue de l'Hôpital*, a les minutes de Mes. Galat, Poncelet, Del'horme pere, fils & oncle, Ducurtil, Jasserand, Ponchon & Simonet.

1772. Jean Girard, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Aubernon, Boulard, Prost pere & fils, Dalmais pere & fils, Roger, & plusieurs cahiers de Mes. Fillon & Rigaud, Notaires à Lyon; & celles de Mes. Valous & Chorel, Notaires à St. Romain-en-Jarrest.

1775. Jacques Dusurgey, 2d. SYNDIC, *rue des Forces*, a les minutes de Mes. Durand pere & fils.

1775. Claude Coste, Avocat, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Mes. Cabaret, Pierre Bertholon, Brigaud & Duvouldy.

1775. Fleury Lasnier, *à la montée de la Glaciere*, a les minutes de Me. Gaïet.

1776. Claude Lievre, *rue Sirene*, a les minutes de Mes. Sanseigne, Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay le fils, & Perrichon.

1777. François-Bertrand Desgranges, Secretaire, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Maurice Pachot, Pachot freres, Moutonnat pere, Gros, Lespiney & Jayoud.

1777. George-Zacharie Dugueyt, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Pierre Dugueyt son pere, Leroi, Chalamel son aïeul, Besson, Demontchat, Notaires à Lyon; celles de Mes. Changrin & Bordua, Notaires royaux à Genay & à Neuville en Franc-Lyonnois.

1777. Charles Delompnes, *place du Plâtre*, a les minutes de Mes. Michel, Cartier, Lionnet, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Rossignol, Volay & Licessoan.

1778. Claude Morel, *place St. Jean*, a les minutes de Mes. Chevrillon, Guillaume & Pierre Bertholon freres, Dupont, Melot pere & fils, Rougnard, Notaires à Lyon; Dupont, Notaire à Chaponost; Morel & Premillieux, Notaires à Montanay en Lyonnois.

1778. Antoine Verset, *hôtel de la Sacristie de St. Jean*, a les minutes de Mes. Ferrand & Debrye.

1779. Marc-Antoine Perrodon, *rue St. Dominique*, a les minutes de Mes. Arthaud, Vernon pere & fils, Vigniere, Mayoud pere & fils, & Ravat.

1779. Pierre André, *près de St. Antoine*, a les minutes de Mes. Jacques Perrodon, Hodieu, Bennevent, Fressinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

1779. Balthazard-Jean Macors, Avocat, *place du petit Change*, a les minutes de Mes. Soupat, Beluze, Pierre Potier, Lainé le jeune, François & Jean Potier, Dalbepierre & Terrasson.

1780. Melchior-Anne Berthon du Fromental le je, *r du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Etienne-Laurent Berthon du Fromental, son pere, celles de Mes. Rousset, Saigne, & de Mes. Vernon pere & fils, en ce qui concerne les Contrats & Actes par eux reçus pour l'Abbaye de S. Pierre.

1780. Robert-Nicolas Montellier, *rue de la Chevrerie*, *ou des 13 Cantons*, *près de la place des Changes*, a les minutes de M. Claude Montellier son pere; celles de Mes. Alard, Orlande, Goujault & Nicolas, No-

taires à Lyon; il a aussi le Protocole de Me. Goutte-noire, Notaire à Ste. Foy, & partie de celui de Me. Thimon, Notaire à St. Irenée : il a encore plusieurs minutes d'actes & contrats, faisant partie des Protocoles des sieurs Quinet, Peneau & Bourg, Notaires à St. Andeol-le-Château; de ceux des pere & fils Beaujolin, Notaires à Dargoire; des pere & fils Jarrosson, Nres. à Tartaras, & du sieur Bonand, Nre. à S. Martin-la-Plaine. Il a enfin les Registres du Greffe des Insinuations Laïques, où sont transcrites les Donations entre-vifs, les Contrats de Mariages & les Testaments portant substitutions, depuis l'année 1610 jusqu'en 1635.

1780. Claude Tournilhon fils, Avocat, *rue de la Barre*, a les minutes de Mes. Rivat oncle, Beraud, Vocanson, Voisin, Dechuyes pere & fils, Calemard & Goujault, Notaires à Lyon; & le protocole de Mre. Dusardier, Notaire à St. Lager en Beaujolois.

1780. Pierre-François de Chastelus, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Moutonnat fils, Pellet, Deforas, & Roujault.

1781. Joseph-Marie Lecourt, *rue Clermont*, a les minutes de Me. Perrin fils.

1781. Pierre Bonnevaux, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Chapelon pere & fils, Michon; partie de celles de Me. Guillermin.

1783. Louis-Marie-Magdeleine Bombes de Villiers, *rue St. Dominique.*

1784. Claude-Elisabeth-Louis Rivat, *rue Lanterne*, a les minutes de Mes. Martin, Moreau, Gardez, des aïeux, pere, fils & petit-fils Béal; partie de celles de Me. Terrasson, & ses Registres des Insinuations laïques, depuis 1636 jusqu'en 1667, & ceux de 1694 & 1695.

1784. Pierre Magniol, Avoc., *place St. Pierre*, a les minutes de Mes. Chevalier, Armand pere & fils, & Privat.

1784. Jean-André Roux, *quai St. Antoine*, a les minutes de Mes. Tournilhon le jeune, Rousset, de la Fay, Ginié, Genevrier, Bigeau, Guerin pere & fils.

1786. Jacques Bellouard, *rue Trois-Carreaux*, a les minutes de Mes. Chaspoul, Bidault, Roche, Bonnet pere & fils, Clerc, Michel, Jean-Fr. Chazot, Saulnier, Joannon, Montagnon, Chol & Gazanchon.

1786. Jean-Marie Detours, *pl. des Carmes*, a les minutes de Mes Pourra pere & fils, aïeul, Tardi & Delariviere.

1786. Claude Voron, *rue de la Cage*, a les minutes de Mes. Bernard, Patrin, Louis Chazotte, Romieux pere &

fils, & Jallabert; de Mes. Tessier, Notaires à la Guillotiere, & Saunier pere & neveu, Ginier, Perrot, & Peytier ses prédécesseurs.

1786. Pierre-Joseph-Marie Dubost, Avocat, *rue de Flandres*, a les minutes de Mes. Guyot pere & fils, aïeul, & grand-oncle, & deux Regiltres de Claude Reynaud, & le Protocole de Me. Durand, Notaire à l'Arbresle, depuis 1651 jusqu'à 1689.

1787. Pierre-Louis Bombes de Villiers le jeune, Avocat, *rue St. Dominique*, a les minutes de Mes. Baroud pere & fils, Champalle, & Heurtau pere & fils.

1787. Jacques Chazal, *rue du Bât-d'argent*, a les minutes de Mes. Bouteloupt, François-Louis Nompere, Philibert Nompere, & Nompere ainé, Notaires à Roanne.

1787. Jean-Louis Fournereau, *rue Dubois*, a les minutes de Mes. Lafarge, Morel. Dubost & Bouvier.

1788. Joseph-Philippe Guillot d'Ecussol, Avocat, *place de Louis-le Grand*, a les minutes de Me. Del'horme fils, pere & aïeuls; celles de Mes. Delagrange, Richard, Maurice, Favre, Renaud le jeune, Renaud l'ainé, Bruffet, Fleurant, Champenoy pere & fils, Benevent, Bovier, Lebaud, Ogier, Colin, tous Notaires à Lyon; de Morel, Bernard, & Prumilieu, Notaires à Montanay; de Rey, Notaire à Saint-André-de-Corsy, & de Cullet, Notaire à Genay.

1789. Jean Ravier, *quai St. Antoine*, *allée marchande*, a les minutes de Mes. Bourdin pere & fils; de Levet pere & fils, Notaires à Lyon; celles de Mes. Chavallard & Esbrayard, Notaires à St. Julien-sur Bibost; de Durand pere & fils, Notaires à l'Arbresle; & de Bonichon, Notaire en Vaise.

1790 Ant.-Pierre Pericaud, *près du pont St. Vincent*, a les minutes de Mes. Puy, Dessables, Brizac, Lafay & Boulard, Notaires à Lyon; & celles de Mes. Ruby & Pocard, Deverot & Guillier, Notaires à la Croix-Rousse; & partie de celles de Me. Michallon, Not. à Crepieu en Bresse.

Délégués, MESSIEURS

Henry-François Brenot.
Jean-Antoine Hutte.
André-Joseph Caillat.
Jean-Benoît Durand.
Jean Girard.
Marc Antoine Perrodon.
Balthazard-Jean Macors.
Melchior-Anne Berthon du Fromental le jeune.

NOTAIRES HONORAIRES,

M. Claude Montellier, *rue des treize Cantons*.
M. Et. Laur. Berthon du Fromental pere, *rue Palais-Grillet*.

M. Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
M. Charles-Odille-Joseph Guyot, *rue de Flandres.*
M. Antoine Pourra, *place des Carmes.*
M. Louis-Joseph Baroud, anc. échevin, *rue St. Dominique.*
M. André Ferrand, *rue de Trion.*
M. J. F. Chevrillon, Ecuyer, Secr. du Roi, *pl St. Jean.*
Clerc & Agent de la Compagnie, le sieur Jacques Baleyguier, *grande rue Merciere.*

☞ Les anciens Protocoles se trouvent dans les Archives de la Compagnie.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St. Paul, plusieurs Protocoles anciens qui y ont été déposés dans des temps de troubles ; il y en a aussi plusieurs dans les archives de la Sénéchaussée.

On donne aussi avis que Me. Rambaud, Notaire royal à Mornant en Lyonnois, a les minutes de feu Mes. Balley & Gonnet, ci-devant Notaires à Lyon.

COMMISSAIRES en Droits Seigneuriaux, Messieurs

Claude Contamine, Not. Royal, Commiss. du Chapitre de St. Just, *à St. Just, rue des Farges.*
André Ferrand, Notaire hon. à Lyon, Commiss. de la Commanderie de Saint-George, des deux Hôpitaux, des Dames de Ste. Elisabeth, des Dames de la Visitation Ste. Marie-sur-Saint-Just, des grands Augustins, de la Magdeleine & du Seigneur du Vivier, &c. *à Saint-Just*
Blaise Paissellier, Commiss. de l'Archev., de l'Abbaye royale de St. Pierre & du Prieuré de la Platiere, *rue des Marronniers.*
Anthelme Griotteret, *rue St. Joseph.*
Claude Dalains, Commissaire du Chapitre de Saint-Paul, *rue de Flandres.*
François & Claude Jal, Commissaires du Comté de Lyon, *place de Roanne.*
Jacques Reverchon, *à Saint-Just, rue de Trion.*
Claude Jantet, *rue Saint-Jean.*
Gabriel Roche, Notaire royal, *au fauxbourg de Vaise.*
Jean Freydieres, Notaire royal, Commissaire du Chapitre de Saint-Just, *place des Minimes, à Saint-Just.*
Joseph Denis, *vis-à-vis la pompe du Change.*
Pierre-Zacharie Blachier, *place de l'Archevêché.*
Louis Buffat, ancien Receveur gén. des Domaines & Bois, *rue Belle-Cordiere.*
Chamboissier, *Cloître des Célestins.*

ARCHIVISTES.

M. Duvallon, Archiviste-déchiffreur, *place de la Boucherie des Terreaux, maison Macherio, au premier étage*, fait le relevé de tous les anciens titres françois, & le répertoire des anciens regîtres des paroisses.
M. Pipon, *grande rue Merciere, maison Tournachon*, déchiffre les anciens titres françois & latins, & établit l'ordre dans les Archives.

RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

M. Jean-Antoine Berger, Conseiller du Roi, Receveur gén. des Consignations de toutes les Jurisdictions de la Ville de Lyon, & Province du Lyonnois, *place St. Jean.*

COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES,

M. Gaspard Blanchard, Conf. du Roi, &c. *voyez à la fin de l'Almanach, page 5 de la Sénéchaussée.*

GREFFE

POUR LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES.

LE Roi, par édit du mois de juin 1771, a créé dans chaque bailliage & sénéchaussée, un conservateur des hypotheques sur les immeubles réels & fictifs. Cet établissement a pour but de faciliter celui qui veut acquérir un immeuble, à connoître les hypotheques dont il est grevé, afin qu'il puisse valablement payer le prix de son acquisition, & s'en assurer la paisible propriété & jouissance. Il a été substitué aux formalités longues & dispendieuses du décret volontaire.

Celui qui se prétend créancier du vendeur, & qui veut conserver ses droits d'hypotheque sur les immeubles vendus & à vendre de son débiteur, doit, suivant l'art. 15 de cet édit, former son opposition entre les mains du conservateur du bailliage ou sénéch. dans le ressort duquel sont situés lesd. immeubles. Cette opposition durera trois ans, à l'expiration desquels il la renouvellera jusqu'à l'effectif paiement de ses créances.

L'art. 8 du même édit porte que l'acquéreur sera tenu de déposer son contrat d'acquisition au greffe dudit bailliage ou sénéch.; & le greffier doit insérer dans un tableau, placé dans l'auditoire, un extrait dudit contrat, qui y demeure exposé pendant deux mois. Cet extrait annonce la chose vendue, le prix & les charges de la vente, le nom du vendeur, celui du notaire qui a reçu le contrat de vente, & la date du contrat. La loi ordonne cette exposition pour donner connoissance à tous créanciers du vendeur, des ventes que celui-ci a faites.

☞ Pour faciliter ces notions, l'Imprimeur de cet Almanach imprime, tous les quinze jours, une feuille sur laquelle sont transcrites toutes ces inscriptions; & au moyen de six francs par année, on s'abonne pour la recevoir chaque fois.

GARDE DES SCEAUX.

M. Ballet, Conseiller en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.

CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES,

M. Jerôme Geors, licencié en droits, *rue des Marronniers, près de la place de la Charité*

Greffier - Expéditionnaire,

M. Gaspard Charrin, *rue Groslée.*

Chauffe cire, sieur . . . .

Nota. Le bureau des Hypotheques est chez M. Geors.

COMMUNAUTÉ DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX des différentes Jurisdictions de Lyon. OFFICIERS, Mes.

Syndics, { Jacques Cusset, *rue St. Jean.*
Alexandre Franç. Bertaud, *pl. de la Baleine.*
François Privat, *hôtel de Flècheres.*
Antoine Doriel le jeune, *hôtel de Flècheres.*
François Chercot, *rue St. Jean.* }

Secretaire, Pierre-Joseph Binard, *rue St. Jean.*

Trésoriers, { Antoine Rival, *place Neuve.*
Jean-Joseph-Franç Bonjour, *pl. de la Baleine.* }

1748. JACQ. Cusset, Doyen, anc Synd. & Synd. act. *r. S. Jean.*
1749. Charles-Cléophas-François Tourtier, *à St. Cyr au Mont-d'or.*
1750. Ant. Rival, anc. Syndic, & Trés. actuel, *pl. Neuve.*
1756. Alex Fr. Bertaud, anc. Syndic, & Synd act. *pl. de la Bal.*
1757. Antoine Pontis, *place Neuve.*
1761. Charl. Doriel l'aîné, anc. Synd. & Trés. *à la Croix-R.*
1763. Fr. Privat, anc. Synd. & Trés. & Synd. act. *hôtel de Flêch.*
1766. { Antoine Doriel le jeune, Syndic, *hôtel de Flècheres.*
Jean-François Auvray, *hôtel de Flècheres.* }
1769. Jacques Laurent, *rue St. Jean.*
1773. Pierre-Joseph Binard, Secretaire, *rue St. Jean.*
1774. { François Chercot, Syndic, *rue St. Jean.*
Joseph-Lidoire le Gavre, *hôtel de Flècheres.* }
1778. { Jean-Baptiste Lance, *place Neuve.*
Fleuri Flouvat, *place Neuve.*
Jean Jos. Fr. Bonjour, Trésorier, *rue des 3 Maries.* }
1779. François Leyrit, *rue St. Jean.*
1780. Jean-François Belissen, *rue St. Jean.*
1783. { Jacq. Renaud, *près le pont sur bateaux, mais. de Clugny.*
Joseph Ducret, *hôtel de Flècheres.*
Henri-François Barberet, *rue du Bœuf.*
Catherin Tardy, *place Neuve.* }
1784. { Jullien Chassagnieux, *à Montbrison.*
Jacques-Amable Gaînier, *rue St. Jean.* }
1785. { Jean-Pierre Arrivat, *rue St. Jean.*
François-Pierre Badin, *place Neuve.* }
1786. Joseph-François Bailaz, *place Neuve.*
1787. { Jacques-Claude Mirlavaux, *rue St. Jean.*
Pierre-Antoine Bonard, *place de la Baleine.* }
1788. { Jean-Joseph Cusset fils, *rue St. Jean.*
Barthelemi-Gabriel Neyrod, *à St. Irenée.* }
. . . Nicolas Ouen, *rue Tramassac.*
. . . François Dupuy l'aîné, Huissier à cheval au Châtelet de Paris, *rue St. Jean.*

COLLEGE



COLLEGES.

IL y a dans cette Ville deux Colleges pour l'instruction de la jeunesse, l'un situé sur le quai de Retz, appellé *le College de la Trinité*, desservi par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; l'autre dans la rue du Bœuf, appellé *le College de Notre-Dame*, desservi par des Maîtres séculiers, qui sont à la nomination du Bureau.

L'Administration de ces deux Colleges a été confiée, par Edit du mois de Février 1763, à un Bureau créé par le même Edit, enrégistré au Parlement, le 5 Février 1763, suivi de Lettres patentes, du 29 Avril suivant, enrégistrées au Parlement, le même jour.

ADMINISTRATEURS DU BUREAU DES COLLEGES.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE, Président.

M. Basset, Lieutenant gén. en la Sénéch. & Siege Présidial de Lyon, Président en l'absence de Mgr. l'Archevêque.

M. l'Abbé Bonnaud, Prieur de Sermaize, Vicaire général du Diocese de Lyon, fondé de la Procuration de Mgr. l'Archevêque pour le représenter pendant son absence.

M. Delhorme, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, Président en l'absence de Mgr. l'Archevêque, & de M. le Lieutenant général.

Deux Officiers de la Municipalité.

M. Claret de la Tourette, Conseiller honoraire à l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Il est chargé de la direction des Maisons & Domaines; de l'Inspection sur les Archives, les Bibliotheques & les Médailles; de signer les Actes du Bureau, & de la Police intérieure des Colleges.

M. Charrier de la Roche, Président honoraire en l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Le Pere Jacques Roman, Prêtre de l'Oratoire, Supérieur & Principal du College de la Trinité.

M. Brun, Chan. de St. Paul, Princ. du Coll. de Notre-Dame.

Receveur des revenus des Colleges,

M. Guyot, Conseiller du Roi, Notaire hon., *rue de Flandres.*

Secretaire du Bureau,

M. Pelissier, *à l'Archevêché*, ou *rue St. Romain.*

On paiera les Mandats du Bureau, chez M. Guyot, les Mardis & Samedis, depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures.

Notaire des Colleges,

M. Dubost, *rue de Flandres.*

COLLEGE DE LA TRINITE'.

Principal, Le P. Jacques Roman.
Econome, Le P. Lefebvre.
Préfet, Le P. Vincent Lafyte.
Bibliothéc. Le P. Lazare Roubiès.
Théologiens, { Le P. André Daburon. / Le P. Augustin Lacoste. }
Sup. des Cl. { Le P. Louis Bézile. / Le P. Benjamin Robert. }
Physicien, Le P. Louis Gourju.
Logicien, Le P. Antoine Massan.
Rhétoricien, Le P. Antoine Billet.
En Seconde, Le P. Pierre-François Durand.
Troisieme, Le P. Louis-Sévere Pagès.
Quatrieme, Le P. Athanase Royer.
Cinquieme, Le P. Pierre Herluison.
Sixieme, Le P. Joseph Lorrin.

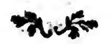
Il y a dans le College deux Cours publics : un de Mathématiques qui commence à la S. Martin; un autre de Physique expérimentale, qui commence à Pâque.
Professeur, Le P. Joseph Mollet.

COLLÉGE DE NOTRE-DAME.

Principal, M. Sebastien Brun, Licencié en droits civil & canonique, de la Faculté de Paris.
Préfet, M. Marc-Antoine-Matthieu de Laval, Prêtre du Diocese de Lyon.
Rhétoricien, M. Claude-Antoine Roux, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris.
En seconde, M. Michel Besson, Prêtre de Lyon.
Troisieme, M. François Tabard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon.
Quatrieme, M. Jean-Baptiste Vitard, de Lyon.
Cinquieme, M. Jacques-Louis Perrin, de Lyon.
Sixieme, M. Barthelemi Morel, Prêtre.

On enseigne gratuitement dans ces deux Colleges.

Imprimeur des Colleges, M. Aimé de la Roche.



COLLEGE ROYAL
DE CHIRURGIE.

LA Chirurgie est établie à Lyon de temps immémorial; elle y est exercée avec autant de succès que de réputation. La plupart des Membres qui composent le College sont Maîtres-ès-Arts, Docteurs en Médecine, Membres de différentes Académies, & se sont distingués par des Ouvrages qui ont été reçus & couronnés par l'Académie Royale de Chirurgie.

Louis XV avoit ordonné, par un Arrêt du Conseil & Lettres Patentes, du 10 Août 1756, que ceux qui exerceroient la Chirurgie sans aucun mêlange de profession méchanique, seroient compris dans le rang des Notables Bourgeois, & pourroient être revêtus des Offices municipaux des lieux de leur résidence, dans le même rang que les Notables Bourgeois Gradués; qu'ils seroient exempts de la taxe de l'industrie, de la collecte de la taille, de guet & garde, de corvées, avec défenses de les comprendre dans les rôles d'art & métier, &c. & que deux de leurs Eleves seroient exempts de tirer à la milice.

Louis XVI, notre Auguste Monarque, en érigeant le Corps des Chirurgiens de cette Ville en *College Royal*, par des Lettres Patentes en forme de Déclaration, portant Réglement, données à Versailles le 6 Juillet 1775, & enrégistrées au Parlement, le 13 du même mois, au Consulat, en la Sénéchaussée & en l'Election de cette Ville, a confirmé les privileges accordés par son prédécesseur.

Ces Lettres Patentes défendent à toute personne, de quelque qualité & condition qu'elle soit, d'exercer la Chirurgie, ou partie d'icelle, dans la Ville, Fauxbourgs & Ressort de la Sénéchaussée de Lyon, même dans les lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour quelque raison & prétexte que ce soit, s'il n'est Membre dudit College, reçu ou agrégé à icelui, en la forme y prescrite, sous peine de cinq cents livres d'amende. MM. les Prévôts en charge sont autorisés à faire leurs visites, toutes & quantes fois ils le jugeront à propos, dans les maisons particulieres, Palais, Hôtels, Colleges, Prisons, Enclos, Communautés Religieuses, Casernes & autres lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour découvrir & vérifier les contraventions; & en cas qu'ils ne puissent y réussir par cette voie, il leur est permis d'en informer pardevant les Officiers de Police: toutes les fois qu'on a voulu porter atteinte à cette loi, la Justice en a maintenu l'exécution.

Ces Lettres-Patentes prefcrivent, pour parvenir à la maîtrife dans la Ville, une licence rigoureufe, compofée de dix-huit examens, dans chacun defquels le Candidat eft interrogé par onze Membres dudit College, & d'une thefe foutenue publiquement, en préfence du Confulat, fur une partie d'Anatomie & de Chirurgie, au choix du Candidat. Les étrangers font admis à argumenter.

Conformément aux articles 14, 15 & 16, le College a un comité particulier, fous le nom de *Confeil*, compofé de vingt-un Membres, qui connoît de toutes les affaires relatives à la Police & à l'exercice de la Chirurgie. Il s'affemble les premier & troifieme mardis de chaque mois.

Les mêmes Lettres-Patentes établiffent des cours publics de Chirurgie, qui durent toute l'année, & qui font remplis avec zele & affiduité par douze Profeffeurs royaux, dont fix font titulaires & fix font adjoints. Ceux-ci remplacent les premiers en cas d'abfence ou de maladie. Ils deviennent Profeffeurs en titre par la mort ou la démiffion du titulaire. Ils font tous brévetés du Roi.

Le cours complet de Chirurgie eft compofé de fix cours particuliers, qui durent chacun deux mois. Il s'ouvre toutes les années au commencement de mars par un difcours public que prononce l'un des Profeffeurs, après lequel fe fait la proclamation des prix dus à la munificence de MM. les Maire & Officiers Municipaux, qui, pour l'ordinaire, honorent l'Affemblée de leur préfence.

Aucun Eleve n'eft admis au concours, qu'il n'ait fuivi dans l'Ecole avec affiduité, au moins pendant un an, les leçons. Les Concurrents font examinés dans deux féances publiques, fur des matieres tirées au fort, par les Officiers, les Profeffeurs, & les Membres du Confeil, qui décernent la couronne à celui ou à ceux qui ont montré le plus de connoiffance.

Les leçons & démonftrations publiques fe font les lundi, mercredi & vendredi de chaque femaine, à 2 h. de relevée, au College royal de Chirurgie, *quai de la Charité*.

N. B. Tous les lundis quatre Membres fe rendent audit College pour vifiter & donner gratuitement des confultations aux pauvres, depuis dix heures du matin jufqu'à midi.

Chef de la Chirurgie du Royaume,

Messire Andouillé, Conf. d'Etat, premier Chirurgien de Sa Majesté, Président de l'Académie Royale de Chirurgie, Associé libre de l'Académie Royale des Sciences, *en Cour.*

Officiers du College,

M. Guerin, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi.*
M. Janin, *premier Prévôt.*
M. Biessy, *second Prévôt.*

Trésorier.

M. Rey.

Doyen.

M. Raphaëlis.

PROFESSEURS ROYAUX, Messieurs

Physiologie & principes Elémentaires.

Mars. Avril.	Colomb, *Professeur.* Blanchard, *Adjoint.*

Matiere Médico-chirurgicale.

Mai. Juin.	Grassot, *Professeur.* Biessy, *Adjoint.*

Accouchement & maladie Vénérienne.

Juillet. Août.	Peronnet, *Professeur.* . . . . . *Adjoint.*

Ostéologie & maladie des os.

Septembre. Octobre.	Changrin, *Professeur.* . . . . . *Adjoint.*

Anatomie.

Novembre. Décembre.	Champeaux l'ainé, *Professeur.* . . . . . *Adjoint.*

Opération.

Janvier. Février.	Puy, *Professeur.* . . . . . *Adjoint.*

Membres du Conseil, *Messieurs*

Guerin, *Lieutenant.*
Janin, *premier Prévôt.*
Biessy, *second Prévôt.*
Rey, *Trésorier.*
Raphaëlis, *Doyen.*
Thenance, *ancien Prévôt.*
Carret, *ancien Prévôt.*

Coindre, Beaud, } *Chirur. du Roi pour les Rapports.*	Ballyat.
Collomb, Graffot, } *Professeurs.*	Blanchard.
Champeaux l'ainé.	Viricel.
Dufour.	Brodier.
Binard, *Greffier de M. le premier Chirurgien du Roi.*	Bruny.
	Lestelle.
	Pitiot.
	Dussaussoy neveu.

Noms, demeures, & qualités des Membres du College, suivant le rang de leur réception, MESSIEURS

Colonne des anciens.

Raphaëlis, Doyen, ancien Prévôt, *place St. Nizier.* 1740.
Collomb, Gradué, de l'Acad. des Sc. Belles-Lettres & Arts de Lyon, anc. Lieut. de M. le premier Chirurgien du Roi, Profess. royal, *vis-à-vis de l'Archevêché.* 1741.
Ladeveze, *rue des Augustins.* 1743.
Blanque, ancien Greffier, *rue de l'Ours.* 1744.
Ballyat, ancien Prévôt, Conseiller, *rue du Plat, à côté du Palais-Royal.* 1746.
Changrin, Gradué, anc. Lieut. de M. le premier Chirurg. du Roi, Prof. royal, *rue des Augustins.* 1746.
Vitet, ancien Prévôt, *rue du Bœuf.* 1746.
Graffot, Ecuyer, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Profess. royal, Conf., *quai St. Clair.* 1747.
Bosche, ancien Prévôt, *rue St. Marcel.* 1748.
Cablat, anc. Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, ancien Prévôt, *rue du Plat.* 1748.
Brion, *rue de la Monnoie.* 1748.
Phélis, *rue Tramassac.* 1751.
Dussaussoy oncle, anc. Prévôt, *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1752.
Martelly, *rue St. Marcel.* 1752.
Rey, Trésorier, anc. Prévôt, *rue de la Monnoie.* 1756.
Clenchard, Gradué, *place Confort.* 1756.
Tissot, ancien Prévôt, *place St. Pierre.* 1757.
Julliard, *rue Grôlée.* 1757.
Daverede, *absent.* 1757.
Fagot, *place des Cordeliers.* 1757.
Faissole, Gradué, *rue des Trois-Maries.* 1759.
Puy, anc. Prévôt, anc. Chirurg. princ. de l'Hôtel-Dieu, Corresp. de la Soc. royale d'Upsal, Profess. royal, *rue Dubois.* 1759.

Noms, demeures, & qualités des Membres du College, suivant le rang de leur réception, MESSIEURS

Bieffy, Docteur en Médecine, Professeur royal, adjoint, second Prévôt, *rue Bât-d'argent.* 1760.
Fonville, *rue Port-Charlet.* 1760.
Martin, ancien Prévôt, *rue Palais-Grillet.* 1761.
Blanchard, Gradué, de l'Académie royale de Chir. de Paris, Prof. royal adj., Conf., *rue Puits-Gaillot.* 1762.
Champeaux l'aîné, Gradué, de l'Acad. Royale de Chir. de Paris, de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier, de celles des Sc. Bell. Lett. & Arts de Rouen, de Villefranche, & de la Soc. Litt. d'Auxerre, anc. Chirurg. principal de l'Hôpital gén. de la Charité, Prof. royal, Conseiller, *rue Haute-Grenette.* 1763.
Pressavin, Gradué en l'Université de Paris, *rue de la Barre, vis-à-vis celle des Marronniers.* 1763.
Viricel, Gradué, anc. Prévôt, Conf., *rue Lanterne.* 1763.
Brodier, ancien Prévôt, Conseiller, *rue Juiverie.* 1764.
D'Alboussiere, Gradué, *place de Louis-le-Grand.* 1764.
Peronnet, Gradué, Professeur royal, *rue du Bœuf.* 1765.
Lagriffoul, ancien Prévôt, *rue Buisson.* 1765.
Guerin, Doct. en Médec. de la Soc. royale des Sciences de Montpellier, de celle des Arcades de Rome, anc. Chirurgien princip. de l'Hôtel-Dieu, anc. Démonstr. au College des Médecins de Lyon pour les Cours de Chirurgie & d'Anatomie, Lieutenant de M. le prem. Chirurgien du Roi, Prévôt honor., *dans sa maison, rue Pizay.* 1765.
Maréchal, anc. Chir. Major, Professeur dans les Hôpit. du Roi, *rue St. George.* 1766.
Sauzet, Gradué, *place des Carmes.* 1766.
Thenance, Doct. en Médecine, ancien Prévôt, & anc. Trés., Conseiller, *rue Port-Charlet.* 1767.

Colonne des Modernes.

Dufour, Conseiller, *au bas de la grande Côte.* 1767.
Bruny, Avocat en Parlement, Docteur en Médecine, Gradué en l'Université de Paris, reçu maître en Chirurgie au College royal de Chir. de la même Ville, Doyen des Méd. en la ville de Villefranche, anc. Chir. Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Licencié en Droits civil & canon, de l'Université de Dijon, Prof. & Démonstrat. pour les accouchements, maladies vénériennes & autres secretes, anc. Prévôt, Conf. *dans sa maison, place de la Boucherie des Terreaux.* 1768.

Noms, demeures, & qualités des Membres du College, suivant le rang de leur réception, MESSIEURS

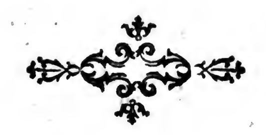
Dupuy, *à St. Chamond.* 1768.
Bubaton, Gradué, ancien Professeur-adjoint & ancien Prévôt, *place de Louis-le-Grand.* 1769.
Javel, absent. 1769.
Pointe, Gradué, *grande rue Merciere.* 1769.
Figuet, Gradué, *place St. Nizier.* 1769.
Giraud, *grande rue de l'Hôpital.* 1770.
Morel, Gradué, ancien Prof. adjoint & anc. Prévôt, *rue Longue.* 1770.
Jazedé, *port du Roi.* 1770.
Janin de Combe-Blanche, Chevalier de l'Ordre royal de St. Michel, Seigneur de Combe-Blanche, Méd. Oculiste, & pensionnaire de feu S. A. S. Mgr. le Duc de Modene, reçu Expert Oculiste au College royal de Chirurgie de Paris; Membre des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rome, de Turin, de Bologne, de Luques, de Dijon, de Villefranche & d'Arras; Corresp. des Soc. roy. des Sciences de Montpellier & de Méd. de Paris, premier Prévôt, *en son Château de la Persianne, à la Guillotiere.* 1773.
Galabert, anc. Prof. du Coll. Royal de Chir. de Montpellier, anc. Chir. Maj. de la Charité de la même Ville, anc. Démonst. d'Anat. & de Chir. au Coll. des Méd., *rue Desirée.* 1773.
Dufréchou, ancien Prévôt, *place de la Trinité.* 1774.
Chape, *place des Jacobins.* 1774.
Décamp, *rue de la Barre.* 1774.
Lestelle, Conseiller, *rue Bonneveau.* 1775.
Desavenieres, *rue Bon-Rencontre.* 1775.
Binard, Gradué, Greffier, *rue Royale.* 1775.
Carret, Gradué, anc. Chirurgien princ. de l'Hôtel-Dieu, ancien Prévôt, Conseiller, *rue Lanterne.* 1775.
Georges, Doct. en Médecine, de l'Academ. des Arcades de Rome, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.* 1775.
Cabuchet, Gradué, *pl. du Coll. de la Trinité.* 1777.
Roubeau, Gradué, *absent.* 1777.
Desgranges, Doct. en Médecine, de l'Acad. royale de Chir. & de la Soc. roy. de Méd. de Paris, de l'Acad. royale des Belles-Lettres d'Arras, de la Soc. Acad. & Patriotique de Valence & de celle d'Emulation de Bourg-en-Bresse, des Arcades de Rome, *rue Grenette.* 1779.
Coindre, Docteur en Méd., Député pour les Rapports,

Noms

Noms, demeures, & qualités des Membres du College, suivant le rang de leur reception, MESSIEURS

Inspecteur des secours pour les Noyés, Conseiller, *grande rue Merciere.* 1780.
Champeaux cadet, Doct. en Méd., Chir. Major du Rég. de cette Généralité, *rue Buisson.* 1780.
Mothe, Gradué, *rue St. Côme.* 1781.
Beaud, Gradué, Député pour les Rapports, Conseiller, *rue Ste. Marie des Terreaux.* 1781.
Girard, Docteur en Médecine, *rue Ecorchebœuf.* 1783.
Myr, Gradué, *rue St. Pierre-le-Vieux.* 1783.
Pitiot, Gradué, Conseiller, *rue des quatre Chapeaux.* 1784.
Bouchet, Gradué, anc. Chirurg. princ. de l'Hôtel-Dieu, *rue Clermont.* 1786.
Picher Grandchamp, Gradué, anc. Chirurg. princ. de la Charité, *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1786.
Constantin, Gradué, *rue Lanterne.* 1786.
Dussaussoy neveu, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, Conseiller, *place des Carmes.* 1788.
Mazonet, Gradué, *rue Merciere.* 1788.
Laurent, Gradué, ancien Chirurg. princ. de la Charité, *au Palais royal.* 1788.
Saissy, Docteur en Médecine, ancien Chirurgien en chef de l'Hôp. de la Calle dans les Concessions de la Compagnie royale d'Afrique, *place de la Platiere.*

Bedeau du College, le sieur Perrin, *aux Ecoles royales de Chirurgie, quai de la Charité.*



CATALOGUE *des Maîtres, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, établis dans les Fauxbourgs.*

MESSIEURS.

Croix-Rousse, St. Clair, & Serin.	Jean-Pierre Prat.	1744.
	Antoine Marinier,	1748.
	George Blanc,	1778.
	Pierre Bay,	1778.
	Campagne,	1783.
	Dupouly,	1783.
	J. P. Morisse,	1786.
	Calvet,	1787.
	Jean Regnier,	1788.
La Guillotiere.	Jean-François Regis,	1762.
	François Sauveur,	1768.
	François Tessier,	1772.
	Delmas,	1781.
	Fontan,	1785.
	Vigaroux,	1785.
	Bernard Richard,	1786.
	Giraud,	1789.
Perrache.	Brachet,	1786.
La Quarantaine.	Fulcrand Jouvene pere,	1764.
	Jean-Pierre Carabasse,	1772.
	Lacome,	1785.
	Jouvene fils,	1789.
St. Just & St. Irenée.	Laurent Merle,	1744.
	Etienne Dumas,	1758.
	Just Remy,	1775.
	Pierre-Denis Domergue,	1776.
	Joseph Hue,	1776.
	Antoine Benoit,	1777.
	André Dugas,	1784.
Vaise.	Laroche,	1784.
	Jean Villeneuve,	1766.
	Henri Soulier,	1769.
	Charles Mauban,	1769.
	Ernest Pistor,	1769.
	Nicolas Divoiry,	1774.
	Antoine Decomberousse,	1777.
	Donau dit Sanson,	1778.

MAITRES en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, pour les petites Villes du Ressort de la Sénéchaussée.

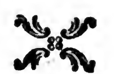
	Messieurs	
Anse.	Simon Creyton,	1777.
	Pierre Chazot.	1785.
Arbresle. (l')	Jean Saint-Clair pere,	1748.
	Jean Seleuder,	1757.
	Schneider,	1787.
Bessenay.	David Eller,	1780.
Bully.	Feuillet.	
Brignais.	Charles Desbordes,	1759.
Chamond. (St.)	Etienne Orlut,	1754.
	Jean-Baptiste Donnet,	1776.
	Etienne Laval,	1785.
Andéol. (St.)	François Donnet,	1758.
Charlieu.	Louis Burand,	1759.
Condrieu.	Barlet Fuget,	1775.
	Guillaume Cadis,	1775.
	Joseph Montblanc,	1777.
Genis-Laval. (St.)	Jean-Jacques Nodeau,	1747.
La Ville de Mornant.	Sain,	1787.
Neuville.	Proft,	1789.
	Casnet,	1789.
Rive-de-Gier.	Denis Viguet,	1777.
St. Symphorien-le-Château.	Bros pere,	17...
	Héral,	1760.
	Ducros,	1745.
	Jean Bros fils,	1779.
Tarare.	Louis-François Defranc,	1760.
	Jean-Marie Savy,	1776.

MAITRES en Chirurgie, reçus pour les Bourgs & Villages du ressort de la Sénéchaussée de Lyon.

	Messieurs	
Ambierle.	Jean-Marie Gachet,	1772.
	André Boutrac,	1772.
Bourg-Argental.	François Donnet,	1758.
Charly.	Joseph Talaine,	1769.
Chasselay.	Poulin,	1769.
	J. B. Jacquet,	1778.

Suite des Maîtres en Chirurgie des Bourgs & Villages.

	Messieurs	
Châtillon-d'Azergues.	Maille,	1776.
Saint-Cyr-la-Chaux.	François Michel,	1748.
	Vannier,	1761.
	Nottin,	1776.
Chazay.	François Morizot,	1746.
Colombe. (Ste.)	François Jourdan,	1745.
Courzieu.	Pierre Farjat,	1741.
	Carret,	1773.
Couzon.	Joseph Bacher,	1772.
Ecully.	Guyonnet,	1781.
Fontaines.	Levrat,	1783.
	Eléonor Fournier,	1783.
Foy. (Ste.)	Jacques Seplours,	1770.
	J. P. Sainte-Marie,	1771.
Givors.	Jean-Baptiste Denuzière,	1777.
Irigny.	Joseph Delaval,	1778.
Joussieux.	Guillaume Gilland,	1777.
Laurent-de-Chamousset. (St.)	François Pegas,	1753.
	Etienne Ferrier,	1758.
Martin-en-Haut. (St.)	François Hue,	1777.
Millery.	Laurent,	1769.
	Joseph-Domin. Gresse,	1769.
	Gresse fils,	1774.
Oullins.	Poncet,	1781.
Pont-Charra.	Louis Villiard,	1784.
Rambert. (St.)	Malibran,	1786.
Sain-Bel.	Pierre Blanc,	1751.
	Jean-Baptiste Robert,	1752.
Valfleuri.	Nicolas Barroux,	1761.
Virieux.	Pierre Lisfranc,	1727.



Experts-Dentistes, MESSIEURS

1759. Lévêque, *rue Lanterne.*
Auzeby, *rue Clermont.*
1767. Hebert ainé, pensionné de la Ville, *pl. des Terreaux.*
Morel, *absent.*
1772. Rouland, *rue Dubois.*
1778. Pelisson fils, Gradué, *rue Ecorchebœuf.*
Arnassant, *absent.*
1785. François Didier, *place des Terreaux.*
1787. Laudet, *place du Change.*

Experts-Herniaires, MESSIEURS

Soter Carrier, *rue St. Jean.*
Montmey, *rue Ecorchebœuf & port du Temple.*
Antoine Dumas, *place du Plâtre.*
Jean-Baptiste Lacroix, *rue St. Pierre.*
Chalmas, *place de la grande Douane.*
Menard, Gradué, *quai des Augustins.*
Bernard, *place de l'Herberie.*
Pierre-Michel Ferret, *rue Juiverie, du côté du Change.*

Maîtresses Sages-Femmes Jurées, MESDAMES

Veuve Elisabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte.* 1731.
Antoinette Chana, *au fauxbourg de la Croix-Rousse.* 1743.
Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1766.
Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean.* . . .
Jeanne-Marie Baudé, femme Froment, *rue Grôlée.* 1770.
Veuve Crepet, *près de l'Eglise de St. Vincent.* . . .
Françoise Rey, femme Brunet, *place Neuve, près des Capucins.* 1772.
. . . . . Bruyere, *rue Port-Charlet.* 1777.
Duffieu, *rue de l'Arbalête.* . . .
Dervieu, *rue du Griffon.* . . .
Genevieve Valin, *rue Thomassin.* . . .
Guillaume Martin, *place des Cordeliers.* 1782.
Veuve Lagreve, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1785.
Reboul, veuve André, *rue Palais-Grillet.* 1786.
Fontaine, *rue de l'Arbre-sec.* 1787.



PHARMACIE, CHYMIE, ART ET SCIENCE.

OFFICIERS DU CORPS.

SYNDICS, MM. J. Malinas, *rue Merciere.*
Gaspard Jordan, *rue des Carmes.*

ADJOINTS, MM. Jean-Claude Biot, *rue des Feuillants.*
Etienne Meniffier fils, *rue Malpertuis.*

MAITRES JURÉS *en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonstrateurs*, MESSIEURS

Jean-Jacques Alboui, Doyen, *Fromagerie St. Nizier.*
Joseph-Marie Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Nicolas Gavinet pere, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre Place, *petite rue Longue, maison Fontaine.*
Pierre Menissier pere, *rue Malpertuis.*
J. Malinas, ancien Apothicaire Aide-Maj. des Armées du Roi, *rue Merciere.*
Fr. Tissier, de la Soc. Roy. de Villefranche & de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *pl. des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
J. B. Lanoix, ancien Apoth. Aide-Major des Hôpit. Milit. des Soc. Roy. d'Agric. de Lyon & de Turin, *rue St. Dominique.*
Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buisson.*
Antoine Raynal, *rue de la Lune.*
Joseph-Bruno Caratery, *rue Neuve.*
Paul Macors, Gradué, ancien Aide-Apothicaire-Major de MONSIEUR, Frere du Roi; Profes. de Chymie; de la Soc. Philos. des Sciences & Arts utiles de Lyon, *rue Saint Jean.*
François Barre, Gradué, *rue de l'Arbre-sec.*
Gaspard Jordan, SYNDIC, *rue des Carmes.*
Nicolas Deschamps l'aîné, *rue St. Dominique.*
Bernard Maréchal, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
Jean-Claude Biot, ADJOINT, *rue des Feuillants.*
André Bour, *place du Plâtre.*
Etienne Menissier fils, ADJOINT, *rue Malpertuis.*
Henri Gavinet fils, *place de Louis-le Grand.*
Pierre-Jean Antoine, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*
Alexandre Deschamps le jeune, *rue Lanterne.*

Nota. Leurs Assemblées publiques & particulieres se tiennent dans une des Salles de l'Hôtel du Concert, *place des Cordeliers.*

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

CETTE Ecole & celle de Paris, sont les deux seules qui jusqu'à présent, aient été établies dans le Royaume. Les succès réitérés de l'une & de l'autre, le nombre des Artistes éclairés qu'elles ont répandus dans les Provinces, & celui des animaux qu'elles ont conservés aux cultivateurs, sont des garants de la solidité & de la stabilité de ces institutions. L'Ecole de Paris se souviendra à jamais de l'honneur qu'elle a eu d'y voir un Prince rare & profond dans toutes les parties, applaudir à toutes les instructions qu'on y donne, & consacrer plus de trois heures à l'examen du Cabinet du Roi, des Hôpitaux, de la Pharmacie, des Forges, &c. Les éloges qu'il a daigné donner au zele du Directeur & des Professeurs, réjaillissent infailliblement sur l'Ecole de Lyon, puisque la marche des études & le régime sont les mêmes.

DIRECTEUR.

M. Bredin, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris, ci-devant Professeur breveté de celle de Paris, *à l'Hôtel de l'Ecole, fauxbourg de la Guillotiere.*

PROFESSEUR.

M. Hénon, éleve de l'Ecole de Paris, ci-devant Professeur breveté de la même Ecole, *même Hôtel.*

SOUS-PROFESSEUR.

M. Colomb, *même Hôtel.*

Régisseur, M. Durus Beaupré, *rue de Bellecour.*

Médecin, M. Willermoz, *rue du Bât-d'Argent.*

Chirurgien, M. Dutreih, *quai St. Antoine.*



ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS.

PLusieurs Citoyens de Lyon formerent dans cette Ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire sous le titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, qui fut autorisée en 1724, par des Lettres-Patentes du Roi, & confirmée par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Novembre 1752, enrégistrées au Parlement de Paris, le 19 Mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inspira à d'autres personnes, le dessein de les cultiver, sous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établissement fut ensuite confirmé sous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres Lettres-Patentes du premier Novembre 1750, enrégistrées au Parlement, le 2 Septembre 1756.

Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un seul & même Corps, sous le nom d'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, en vertu de nouvelles Lettres-Patentes de Sa Majesté, du mois de Juin 1758, enrégistrées avec ses Statuts & Réglements, au Parlement de Paris, le 23 Août suivant.

Cette Académie s'assemble, le Mardi de chaque semaine, dans une des Salles de l'Hôtel de Ville, qui lui ont été attribuées par le Consulat. Elle a trois Assemblées publiques dans l'année: l'une, le second Mardi après Quasimodo; l'autre, le premier Mardi après la fête de Saint Louis, pour la distribution des Prix; & la troisieme, le premier Mardi de Décembre. Elles se tiendront, cette année, le 20 Avril, le 31 Août & le 7 Décembre, à quatre heures précises.

La Compagnie est composée de 40 Académiciens ordinaires, établis à Lyon, des Académiciens vétérans, & d'un nombre illimité d'Associés, résidants en d'autres lieux.

Les exercices sont divisés en deux classes; ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts. Vingt Académiciens sont classés pour traiter des Mathématiques, de la Physique, & des Arts qui ont le plus de rapport avec ces

ces sciences : savoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Astronomie, deux pour les Méchaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chymie, deux pour les autres parties de la Physique, & quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, &c.

Seize autres Académiciens sont classés pour la Métaphysique, la Morale, la Jurisprudence, la Politique, l'Histoire, les Antiquités, les Langues, la Poésie, l'Eloquence, la Critique, & les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont le plus d'affinité avec les Belles-Lettres ; tels que la Peinture, la Sculpture, la Musique, le Commerce, &c.

Le Sceau de l'Académie représente l'ancien Temple dédié à Rome & à Auguste, autrement appellé l'*Autel de Lyon ;* avec ces mots : *Athenæum Lugdunense restitutum* ; & dans l'Exergue : *Acad. Sc. Litt. & Art.* 1700.

Ses féries sont, depuis le jour de S. Thomas, jusqu'au lendemain de la fête des Rois : pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 15 Septembre jusqu'au lendemain de la fête de S. Martin.

L'Académie possede divers Cabinets, & une Bibliotheque considérable qui provient en grande partie, d'un legs fait par M. P. Adamoli, dans son Testament du 25 Octobre 1763. Suivant son intention, la Bibliotheque est ouverte au Public tous les Mercredis non fériés, depuis Pâque jusqu'aux féries d'Automne, le matin à huit heures jusqu'à midi ; l'après-midi à trois heures jusqu'à sept ; depuis la Saint Martin jusqu'aux féries de Pâque, le matin à neuf heures jusqu'à midi ; l'après-midi à deux heures jusqu'à cinq. (*Voyez ci-après l'article des Cabinets & Bibliotheques*, pag. 223.)

L'Académie distribue, dans son Assemblée publique, qui suit la fête de St. Louis, une Médaille d'or, de la valeur de 300 livres, à l'Auteur qui a le mieux traité le sujet qu'elle propose alternativement, sur les Mathématiques, la Physique & les Arts. Ce prix a été fondé par M. Christin, Secretaire perpétuel de la Société royale.

Elle fait aussi, tous les deux ans, la distribution d'une Médaille d'or, de 300 livres, & d'une Médaille d'argent, de 25 livres, pour les Prix d'Histoire naturelle & d'Agriculture, fondés par M. P. Adamoli.

PROTECTEUR,

M. le Duc de VILLEROY.

ACADÉMICIENS ORDINAIRES.

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE ET ARTS *qui sont relatifs à ces Sciences.*

1742. M. Collomb, Chirurgien Gradué, Professeur, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1750. M. Grassot, Ecuyer, Chirurgien Gradué, Profes., de l'Acad. royale de Chir. de Paris, *quai des Feuillants.*

1754. M. Claret-la-Tourrette, Correspondant des Acad. des Sciences de Paris, de Sienne, de Turin, & de la Soc. royale de Montpellier; de l'Institut de Bologne; de la Société Physico-Botanique de Florence; des Acad. de Nanci & de Dijon; de la Soc. roy. d'Agriculture de Lyon, de Turin, de celle de Toscane, dite *des Georgiphiles*; des Sociétés économiq. de Berne, & de la haute Lusace; de la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse; de l'Acad. Delphinale, SECRETAIRE PERPÉTUEL de l'Académie, *pour la classe des Sciences, rue Boissac.*

1755. M. Rast, Doct. Méd. de l'Univ. de Montpellier, agrégé au College de Lyon, associé de la Soc. roy. de Méd., de celle des Antiq. de Londres, & de la Soc. d'Agriculture de Lyon, *quai St. Benoît.*

1761. M. Loyer, Architecte, *quai St. Clair.*

1762. M. Lallier, Inspecteur général des Ponts & Chaussées, *place Groslier.*

M. Gavinet, *place de Louis-le-Grand.*

1775. M. Jars, Inspecteur général des mines, correspondant de l'Académie Roy. des Sciences, *Port de la Douane.*

M. le Camus, de l'Acad. des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, correspondant de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier; de l'Acad. Delphinale; Recev. des Gabelles au département de Lyon, *au Grenier à Sel, rue du Puits-du-sel.*

1778. Le P. Lefebvre, de la Congrég. de l'Oratoire, ancien Prof. de Physique expérim., *au Coll. de la Trinité.*

M. Willermoz, Docteur-Médecin du College de Lyon, anc. Professeur Démonstrateur roy. de Chymie en la faculté de Médecine de Montpellier, des Académies des Sciences de Montpellier, Toulouse & Bordeaux, de la Société roy. d'Agriculture de Lyon & de Turin, *rue du Bât-d'argent.*

1781. M. l'abbé Roux, Chan. de St. Nizier, Prof. d'Elo-

quence au College de *Notre-Dame*, ci-devant Prof. de Physique & de Mathématiques au College Royal-Dauphin de Grenoble, *au College de Notre-Dame.*

1784. M. Gilibert, Doct. Méd. du College de Lyon, anc. Prof. de Méd. & de Botan. dans l'Université de Wilna, Méd. du Roi de Pologne, Inspect. des Hôpitaux de Lithuanie, de la Soc. Roy. d'Agriculture de Lyon, Corresp. des Acad. des Sciences de Montpellier & de Villefranche, *rue Ste. Catherine.*

M. Tissier, de l'Acad. de Villefranche, *pl. des Terreaux.*

1785. M. Roland-la-Platiere, Avocat en Parl., Inspecteur général des Manufactures & du Commerce, &c. Corresp. des Académies des Sciences de Paris, Turin, Montpellier; associé des Acad. de Dijon, Rouen, Villefranche, Bordeaux & Marseille; de l'Acad. & Instit. de Bologne, de la Soc. Econ. de Berne, de la société d'agriculture de Lyon, &c. *quai Monsieur.*

1786. M. Vitet, Doct. Méd. du College de Lyon, de la Soc. Royale de Médecine, *rue Port-Charlet.*

1787. M. l'Abbé Rozier, Prieur de N. D. de Nanteuil, Chan. d'honneur du Chap. de St. Paul; Directeur de la Pépiniere Royale; Corresp. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris; des Acad. de Dijon, Marseille, Grenoble, Rouen, Villefranche & Nîmes; des Soc. des Sciences de Montpellier & d'Orléans; de celle des Arts de Londres, de Phys. de Rotterdam, Zurich, Basle, Florence, de Mantoue; de la Soc. patriotique de Hesse-Hombourg; des curieux de la nature de Berlin; de la Soc. de Philadelphie; des Acad. des Sciences de Stockolm, de Madrid, &c. des Soc. d'Agric. de Paris, Berne, Orléans, Limoges, &c. *rue Maçon.*

1788. M. l'Abbé Tabard, Prof. au College de Notre-Dame; de la Soc. d'Emulation de Bourg-en-Bresse, *au Col. de Notre-Dame.*

1790. M. C. Fr. Boulard, Architecte, Voyer-Inspecteur, *rue de la Vieille-Monnoie.*

M. Patrin, anc. Officier des mines de Sibérie, corresp. de l'Acad. Imp. de Pétersbourg, *rue St. Jean.*

BELLES-LETTRES ET ARTS QUI EN DEPENDENT.

1736. M. Bollioud-Mermet, de la Société Roy. des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, Doyen, & ancien Secretaire perpétuel de l'Académie, *rue du Plat.*

1751. M. de Bory, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ancien Commandant du Château de Pierre-Scize, de l'Académie des Arcades de Rome, Secretaire

PERPÉTUEL de l'Académie *pour la classe des Belles-Lettres*, & BIBLIOTHECAIRE, *rue Sainte-Hélene.*
1756. M. Terrasson de la Barolliere, *rue Sala.*
1766. M. Thorel de Campigneulles, Trésorier de France en la Généralité de Lyon, des Acad. de Villefranche, de Caen, d'Angers, de celle des Arcades de Rome, & de la Soc. Elect. de Baviere des Sciences morales économiques, *cu-de-sac de l'Arsenal.*
1766 M. l'Abbé Jacquet, Chevalier de l'Eglise de Lyon, Avocat, *vis-à-vis de l'Archevêché.*
1770. M. Barou du Soleil, Chevalier, Conf. du Roi en ses conseils, Proc. gén. honor. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéch. & siege Présid., *rue S. Jos.*
1776. M. J. M. Bruyset fils, Imprimeur du Roi, de la Société économique de la haute Lusace, *quai Monsieur.*
1777. M. Millanois, ancien premier Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *quai St. Clair.*
M. de Montluel, Conseiller honoraire en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
1778. M. l'Abbé de Castillon, Vicaire général, de l'Académie de Villefranche & de celle de Marseille, *rue Tramass.*
1780. M. Mathon de la Cour, de la Société Roy. d'Agriculture, de l'Acad. de Villefranche & de la Société patriotique Bretonne, *place de Louis-le-Grand.*
M. de Boissieux, Trés. de France, *rue de l'Arsenal.*
M. Gaudin, Vicaire-Général de l'Evêché de Nebbio, Conseiller au Conseil supérieur de Corse.
1781. M. de Landine, Avoc. en Parl. honor. de la Soc. roy. des Antiq. de Londres, Corresp. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lettres de Paris, associé de celles de Dijon, de Rouen, d'Arras, de Nîmes, de Villefranche, de Grenoble, & de la Soc. d'émul. de Bourg en Bresse, BIBLIOTHECAIRE-ADJOINT, *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Deschamps, Avocat, *quai de la Baleine.*
1782. M. Vasselier, *rue St. Joseph.*
1784. M. le Comte de Laurencin, Chev. de St. Louis, des Acad. de Villefranche & de Rouen, *place Groslier.*
1785. M. Palerne de Savy, ancien Avocat général aux Cours de Lyon, *rue Ste. Hélene.*
M. Porot, *rue Pizay.*
M. Bruys de Vaudran, Avoc. au Parl., anc. Subdélégué gén. de la Généralité de Lyon.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

1733. M. de la Valette, *à Paris.*
1738. M. de Regnauld de Parcieu, *pl. de Louis-le-Gr., à Lyon.*
1746. M. de Glatigny, Conf. au Parlement de Paris, *à Paris.*
1751. M. de Blumenftein, *à Vienne en Dauphiné.*
1753. M. Tolozan, Intendant du Commerce, *à Paris.*
1755. M. Bertin, Miniftre d'Etat, *à Paris.*
1761. M. de Fleurieu, Chev. de l'Ordre de S. Louis, anc. Capit. des Vaiffeaux du Roi, Membre du Conf. de la Marine, Direct. des Ports & Arfenaux de la Marine, Infp. gén. du dépôt des Cartes, &c. de l'Acad. roy. de Marine, *à Paris.*
1764. M. de Villers, des Acad. de Marfeille, Rouen, Villefranche, &c. Prof. de Mathém. prat. à l'Ecole royale des Arts, *à Lyon, fauxbourg St. Clair, maifon Lanier.*
1771. M. Briffon, Avocat, Infpect. gén. du Commerce & des Manufact., Cenfeur roy. de l'Acad. de Villefranche, & de la Soc. économique de Berne, *à Paris.*
M. Roux, Secretaire du Roi, Correfpondant de l'Académie Roy. d'Architecture, *rue des Feuillants.*

M. Chevallier, Garde des Cabinets de l'Acad. *rue de Flandres.*

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS.

1744. M. Hugon, Me. en Chirurgie, *à Arles.*
1745. M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris.*
1746. M. De la Chapelle, Cenfeur Royal, *à Paris.*
1750. M. Savérien, Ingénieur de la Marine, *à Paris.*
1751. M. Louis, Secret. de l'Acad. roy. de Chirurg. *à Paris.*
1752. M. Mallet, ci-devant Profeffeur royal d'Eloquence à Copenhague, Prof. de l'Acad. de Geneve, correfp. de celles des Infcriptions, & d'Upfal, *à Geneve.*
1754. M. l'Abbé Boffut, Profeffeur royal de Mathém. de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, *à Paris.*
1755. M. de Manfon, Maréchal de Camp, Direct. de l'Arfenal de Strasbourg, Membre du Confeil de la Marine, Infpecteur général de l'Artillerie, de la Marine & des Colonies, *à Strasbourg.*
M. De Gendrier, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, anc. Infp. gén. des Ponts & Chauff. de France, *à Blois.*
1756. M. De la Lande, Cenfeur royal, Lecteur royal en Mathém. des Académies des Sciences de Paris, Berlin, Londres, Péterbourg, Stockolm, Roterdam, Gottingue, Rome, Bologne & Florence, *à Paris.*
1758. Mad. du Bocage, de l'Académie des Arcades de Rome, & de celle de Rouen, *à Paris.*

1759. M. Elie Bertrand, des Acad. de Berlin, Gottingue, Leipsick & Mayence, *à Berne.*

M. l'Abbé Yart, Curé de St. Martin de Vivier, des Acad. de Rouen & de Caen, *à Rouen.*

1761. M. Perronnet, Chevalier de St. Michel, premier Ingén. du Roi, pour les Ponts & Chaussées, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de celle d'Archit. *à Paris.*

M. d'Ambourney, Négociant, de plusieurs Acad. & Soc.; Secret. perp. de l'Académ. de Rouen, *à Rouen.*

M. Schmidt de Sossan, Correspondant de l'Académie roy. des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. Résident de plusieurs Cours, *à Francfort.*

1762. M. d'Aumont, Doct. en Méd. de la Fac. de Montpellier, & Prof. roy. en l'Un. de Valence, *à Valence en Dauphiné.*

M. Ch. Bonnet, des Acad. des Sc. de Paris, d'Angleterre, de Suede, de Bologne, &c. *à Geneve.*

1763. M. Blais, Doct. en Méd. de l'Un. de Montpellier, *à Cluny.*

1766. M. Calvet, Docteur en Médecine, premier Professeur en l'Univ. d'Avignon, Corresp. de l'Acad. roy. des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, *à Avignon.*

M. de Chabanon, de l'Acad. Françoise & de l'Acad. roy. des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. François de Neuchâteau, Procureur-Général au Conseil Supérieur du Cap-François, des Académies de Dijon, Marseille, Nanci, &c. *au Cap-François.*

M. de Messance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*

1767. M. le Chev. de Boufflers, de l'Acad. Franç., &c. *à Paris.*

M. Marin, de l'Acad. de Marseille, & Cens. roy *à Marseille.*

1769. M. Goulin, des Académies de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, de Villefranche, & de la Soc. Littéraire de Châlons-sur Marne, *à Paris.*

M. Petitot, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Archit. de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, Corresp. de l'Acad. roy. de Peinture & Sculpture, *à Parme.*

1771. M. De Veronne, Présid. à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Acad. de Rome & de Florence, *à Grenoble.*

M. Ant. Laur. de Jussieu, Doct. en Médecine, de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, de celle de Madrid, & de la Société Roy. de Médecine, Démonstrateur au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*

1772. M. Cadet, de l'Académie Roy. des Sciences, *à Paris.*

M. le Marq. de Regnauld de Bellescizes, Mestre de Camp de Dragons, Chev. de l'Ordre de St. Louis, Lieut. de MM. les Maréchaux de France, anc. Prévôt des March. de Lyon, Command. de Pierre-Scize, *à Pierre-Scize.*

1773. M. Thiébault, de l'Acad. roy. des Sc. & Belles-Lettres de Berlin ; de celles de Châlons-sur-Marne & des Arcades, Chef des Bureaux de la Libr. & Garde des Arch. & Invent. du Garde-meuble de la Couronne, *à Paris.*

M. Bertholon, Prêtre de St. Lazare, Professeur de Physique expérimentale des Etats de Languedoc, des Académies de Montpellier, Nîmes, Toulouse, Beziers, &c. *à Montpellier.*

M. l'Abbé le Monnier, anc. Chapelain perpét. de la Ste. Chapelle, Curé de Montmartre, *près de Paris.*

M. Grosson, de l'Acad. de Marseille, *à Marseille.*

M. Coster, Avoc. en Parl., de l'Acad. de Nanci, *à Paris.*

1774. M. Richard de la Prade, Médecin ordinaire du Roi, Intend. des Eaux Minérales du Forez, *à Montbrison.*

M. Chattelain Dessertines, Doyen de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame des Marais, Secret. perpét. de l'Acad. de Villefranche, *à Villefranche en Beaujolois.*

1774. M. Sonnerat, Pensionnaire du Roi, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Sous-Commissaire de la Marine, *à Paris.*

M. Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie de Marseille, *à Marseille.*

M. Coste, de l'Acad. de Nanci, premier Médecin des Camps & Armées du Roi, *à Versailles.*

M. J. Bernoulli, Astronome royal, des Académies de Stockholm, Berlin & Bologne, *à Berlin.*

1775. M. le Marquis de Marnésia, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, de la Société Roy. de Nanci, *à Paris.*

M. l'Abbé Fillassier, *à Paris.*

M. le Comte de Borch, Gén. Maj. au service de Pologne, Staroste de Ludzen, Chev. de l'Ordre de Malte, de plusieurs Acad. de France & d'Italie, *à Varsovie.*

M. Gilbert de Voysins, Président à Mortier au Parlement de Paris, *à Paris.*

M. Guyton de Morveau, anc. Avoc. général au Parl. de Bourgogne, de l'Acad. de Dijon, Corresp. de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, *à Dijon.*

M. le Baron de Marguerites, des Acad. de Nîmes, Beziers, Montauban, *à Nîmes.*

M. Poncet, Sculpteur, *à Rome.*

M. Beaux de Maguielles, Avoc. en Parl., de l'Acad. de Nîmes, *à St. Jean de Gardonnengue, en Cévenes.*

1776. M. Schneider, Peintre & Prof. de l'Ecole roy. & gratuite de dessin, *au College de Vienne en Dauphiné.*

M. le Chevalier Georges Shuckburgh, Baronnet, de la Société Royale de Londres, *à Londres.*

1776. M. Ducis, Secretaire ordinaire de MONSIEUR, Frere du Roi, de l'Académie Françoise, *à Verſailles.*

M. Parmentier, Membre du Coll. de Pharmacie, Apoth. Major des Camps & Armées, Penſionnaire du Roi, Cenſeur royal, de l'Acad de Rouen, &c. *à Paris.*

M. Béguillet, Avocat au Parlement, Syndic des Not. de Bourgogne, Correſpondant des Acad., des Soc. & des Inſcriptions de Paris, de celles de Montpellier, Bologne, &c. *à Dijon.*

M. Moutonnet de Clairfons, de l'Acad. des Arcades, de la Cruſca & de Rouen, *à Paris.*

M. le Vic. de la Maillardiere, Chev. d'honneur à la Chambre des Comtes de Bourgogne, *à Paris.*

M. Antoine Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lettres, directeur des cabinets d'antiquités & d'hiſtoire naturelle de l'Abbaye de Ste. Genevieve, *à Paris.*

M. le Doux, Architecte du Roi, *à Paris.*

1777. M. Sue le jeune, anc. Prévôt du College de Chirurgie, aſſocié des Acad. de Montpellier, Rouen, Dijon, Bordeaux, &c. Membre de l'Académie de Chirurgie, *à Paris.*

M. Dacquin, Doct. Méd. Secret. de la Soc. Econom. de Savoie, *à Chambery.*

1778. M. Willemet, Doyen des Apothic. de Nanci, Démonſt. de Chymie & de Botan., au College de Méd., des Acad. de Baviere, Berne, Heſſe-Hombourg, Gottingue, Arras, Orléans, &c. *à Nanci.*

M. d'Origny, Conſeiller à la Cour des Monnoies, des Académies de Dijon, Châlons-ſur-Marne & Clermont-Ferrand, *à Paris.*

M. André Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, des Académies de Rouen, Dijon, &c. *à Paris.*

M. l'Abbé Teſſier, Doct. Méd. de la Fac. de Paris, de l'Académie des Sciences & de la Société royale de Médecine, *à Paris.*

1779. M. Fay de Sathonay, ancien Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

M. de la Harpe, de l'Académie Françoiſe, *à Paris.*

1780. M. le Chevalier de Pougens, des Acad. de la Cruſca, de Cortone & de Rome, honoraire de celle de St. Luc, *à Paris.*

M. l'Abbé Raynal, *à Neuf-Châtel.*

1781.

1781. M. Servan, ancien Avocat général au Parlement de Dauphiné, *à St. Remi, en Provence.*

1782. Mad. la Comtesse de Beauharnois, *à Paris.*

1783. M. Le Mierre, de l'Académie Françoise, *à Paris.*

M. Joseph de Montgolfier, *à Annonai.*

M. le Comte de la Cepede, Garde du Cabinet du Roi, des Académies de Dijon, Toulouse, Bordeaux, Metz, Rome, Stockholm, Munich, &c. *à Agen.*

M. le Chevalier de Cubieres, des Acad. de Dijon, Rouen, &c. *à Paris.*

M Bernard, Directeur-Adjoint à l'Observat. roy. de Marseille, de l'Acad. de la même Ville, *à Marseille.*

M. de Florian, Capitaine de Dragons, Gentilhomme de Mgr. le Duc de Penthievre, *à Paris.*

M. Georget, Ingénieur des Ponts & Chaussées, de la Société Zélandoise des Sc. de Flessingue, *à Limoges.*

M. Bérenger, Censeur Royal, anc. Professeur d'Eloquence, de l'Académie de Marseille, &c. *à Paris.*

M. Riboud, Proc. du Roi au Présid. de Bourg, Secret. Perpét. de la Soc. d'émulation, *à Bourg-en-Bresse.*

M. Philippon de la Magdeleine, Avocat du Roi au Bureau des Finances de Besançon, de l'Académie de la même Ville, *à Besançon.*

M. de Zach, Major des Ingénieurs, Directeur de l'Observatoire du Duc régnant de Saxe-Gotha, Doct. en droit de l'Université d'Oxford, des Académies de Bruxelles, Marseille, Dijon, &c. *à Gotha.*

M. *Hor. Ben.* de Saussure, Profes. émérite de Philosophie, des Acad. de Stockholm, Naples, Dijon, Manheim, Milan, Berlin, de la Société royale de Médecine, &c. *à Geneve.*

1784. M. J. And. Murrai, D. Chevalier de l'Ordre roy. de Vasa, Conseiller de Sa Majesté Britannique, Professeur premier en Méd. de la faculté de Gottingue, Intend. du jardin roy. des Académies des Sciences de Stockholm, Upsal, Gothenbourg, Florence, des Sociétés roy. de Médecine de Paris, Nanci, Copenhague, &c. *à Gottingue.*

S. A. R. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.

M. Marsillio Landriani, Chev. de l'Ordre Militaire de St. Etienne, des Académies de Berlin, Erfurt, Turin, Naples, Florence, Padoue, &c. & de la Société Patr. de Milan, *à Milan.*

1784. M. de Boissy d'Anglas, de l'Acad. de Nîmes, Maître d'Hôtel ordinaire de MONSIEUR, *à Nîmes.*

M. de Peissonel, ancien Consul de France à Smyrne, Correspondant de l'Académie des Inscriptions de Paris, & de celle de Marseille, *à Paris.*

M. Terray, anc. Intendant de la Généralité de Lyon.

1785. M. Tolozan de Montfort, Chevalier, anc. Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

M. Allione, Doct. Méd. Direct. chef du jardin roy. de Turin, Membre & Trésorier perp. de l'Acad. des Sc. de cette Ville, Associé des Acad. de Madrid, Bologne, Londres, Milan, Padoue, &c. des Soc. Royales de Montpellier & de Méd. de Paris, *à Turin.*

Dom Gourdin, Rélig. Bénédictin de la Congr. de St. Maur, des Acad. de Rouen, Caen, Villefranche, & des antiquités de Londres, Bibliothécaire de l'Abbaye de St. Ouen, *à Rouen.*

M. Cousin Dépreau, de plusieurs Académies, *à Paris.*

M. Mayet, Directeur des Fabriques du Roi de Prusse, Assesseur à la Chambre Roy. des Manufactures de Berlin, *à Berlin.*

M. de Pastoret, Conf. à la Cour des Aides, de l'Acad. Roy. des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. Gardini, Docteur-Médecin, Prof. en l'Université de Turin, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, *à S. Damiens, près d'Asti en Piémont.*

M. le Comte Larcher de la Touraille, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, de l'Acad. de Dijon, *à Paris.*

M. de Bassville, *à Geneve.*

M. Samoïlowitz, Assess. de S. M. I. Doct. Méd. du Sénat de Moscou, de plusieurs Acad., *à Pétersbourg.*

1786. M. le Bailli de Resseguier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, ci-devant Gén. des Escadres de la Religion, Commandeur de Marseille, de l'Académie de cette Ville, *à Paris.*

M. Amoreux fils, Doct. Méd. en l'Univ. de Montpellier, de la Soc. Royale, & de plusieurs Acad. *à Montpellier.*

1786. M. Gudin de la Brenellerie, de l'Acad. de Marseille, *à Paris.*

M. Chaptal, Professeur de Chymie des Etats Gén. de Languedoc, Inspecteur honoraire des Mines de France, des Académies de Montpellier, Nîmes, Dijon, Toulouse, Milan, Turin, & de la Société Royale de Médecine, *à Montpellier.*

S. A. S. le Duc regnant de Saxe-Gotha et Altenbourg.

1787. M. Phil. Denys Pierres, Ier. Impr. du Roi & des Ecuries de S. M., des Acad. de Rouen & d'Orléans, *à Paris*.

M. Franzius, Doct. Méd., Profeff. en l'Univerfité de Leipfick, de plufieurs Académies, *à Leipfick*.

M. Crignon d'Auzoüés, de l'Acad. des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Orléans, *à Orléans*.

M. de Piis, Secretaire-Interprete de Mgr. le Comte d'Artois, *à Paris*.

M. Sélis, Profeffeur d'éloquence au College de Louis-le-Grand, *à Paris*.

M. l'Abbé Corréa de la Serra, *à Lisbonne*.

1788. M. Villars, Doct. Méd., Prof. de Botanique, Méd. de l'Hôpital Milit. de Grenoble, de la Soc. Litt de la même Ville & de celle de Valence, Correfp. de la Société royale de Médecine de Paris, de l'Académie des Sciences de Turin, &c. *à Grenoble*.

M. Buc'hoz, Doct. en Méd., Méd. Botan & de quartier honor. de MONSIEUR, des Acad. de Mayence, Châlons-fur-Marne, Angers, Dijon, Béziers, Caen, Bordeaux, Rouen, Harlem, Orléans, &c. *à Paris*.

M. Sue, le pere, Prof. roy. en Anat. aux Ecoles de Chir. & à l'Acad. royale de Sculpture, Cenfeur royal, de l'Acad. royale de Chirurgie, des Sociétés royales de Londres & d'Edimbourg, &c. *à Paris*.

M. Dupont, Conf. d'Etat, Chev. de l'Ordre de Vafa, de la Soc. royale d'Agricult. de Paris, &c. *à Paris*.

1789. M. Venance, des Acad. de Rouen, Arras, Correfp. des Mufées de Touloufe & de Bordeux, chez Mme. la Princeffe Lubomirska, *à Nice en Savoie*.

M. l'Abbé de Mandres, Curé Donneley, Evêché de Metz, de l'Académie de Marfeille.

M. de la Roche, Impr. Libr. de l'Acad. *aux Halles de la Grenette*.

M. Boily, Graveur de l'Académie, *rue Tupin*.

Les Sieurs Cafati, Artiftes pour les Inftr. de Phyf. à l'ufage de l'Acad. *place du College de la Trinité, & rue Bât-d'argent*.

Le Sieur Dubreil de Courbadon, Artifte fur verre, pour les Inftruments de Phyfique, *rue Gentil*.

Le Sieur Prudhomme, Relieur des Livres de l'Acad. *rue Raifin*.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE

DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON.

CETTE SOCIÉTÉ, établie par ordre du Gouvernement, d'après l'Arrêt du Conseil, du 12 Mai 1761, fait sa principale occupation de l'Agriculture & de tout ce qui s'y rapporte. Elle a pour objet de contribuer aux succès du premier & du plus utile de tous les Arts, en cherchant la maniere la plus avantageuse d'employer les diverses especes de terreins de cette Généralité, aux genres de productions qui leur sont propres. Elle s'occupe encore de différents objets d'économie politique. Les mémoires qui y sont relatifs, doivent être adressés à M. le Contrôleur général, *pour, sur le compte qui en sera rendu par lui à Sa Majesté, être par Elle pourvu ce qu'il appartiendra.*

La Société est composée d'un Bureau général, séant à Lyon, & de quatre Bureaux particuliers. Le premier est formé de vingt Membres ordinaires, qui s'assemblent tous les quinze jours dans une des Salles de l'Académie des Beaux-Arts.

Les autres Bureaux sont composés chacun de dix Membres, qui sont établis dans les quatre autres Villes d'élection de cette Généralité.

Les Membres de ces différents Bureaux y doivent avoir mutuellement leurs entrées, avec le droit de suffrage lorsqu'ils s'y présentent, ne formant ensemble qu'un seul corps.

Le Bureau de Lyon distribue, chaque année, un Prix à l'Auteur qui a le mieux traité le sujet qu'elle a proposé.

Les féries sont pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 1er. Septembre jusqu'au 1er. mercredi de Décembre.

BUREAU GENERAL, SEANT A LYON.

M. de Juis, Procureur du Roi honoraire au Bureau des Finances, *rue de l'Arsenal.*

M. Claret-la-Tourrette, ancien Conf. à la Cour des Monnoies, Corresp. des Acad. des Sciences de Paris, de Sienne, de Turin, & de la Soc. Roy. de Montpellier; de l'Institut de Bologne; de la Soc. Physico-Botanique de Florence; des Acad. de Nancy & de Dijon, de la Soc. agraire de Turin, de celle de Toscane, dite *des Georgiphiles*; des Soc. écon. de Berne & de la haute Lusace; de la Soc. d'émulation de Bourg en Bresse; Secret. perpétuel de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Boissac.*

M. De Constant, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Gouverneur de Neuville, TRESORIER, *place St. Michel.*

M. Margaron de St. Verant, *rue Vaubecour.*

M. Villermoz, Doct. Méd. du Coll. de Lyon, anc. Prof. Dém. Royal de Chymie en la Fac. de Méd. de Montpellier; des Acad. des Sciences de Montpellier, Toulouse & Bordeaux; de la Soc. agraire de Turin; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue du Bât-d'argent.*

M. Rieussec, Avocat, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

M. l'Abbé de Vitry, de la Soc. agraire de Turin; de la Soc. patriot. de Milan; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier; des Soc. d'Agriculture de Bath & de Manchester, SECRETAIRE PERPÉTUEL, *rue St. Dominique.*

M. Duvernay, Trésorier de France, DIRECTEUR, *r. du Plat.*

M. Flachon de la Jomariere, Trésorier de France, *place de Montgolfier.*

M. Bernard de Rully, Chan. de l'Eglise, Comte de Lyon, Vic. gén. de l'Evêché de Châlons-sur-Saône, Abbé de la Chassaigne; des Soc. d'Agric. de Bath & de Manchester, *place St. Jean.*

M. Gardelle, Secretaire du Roi, *rue des trois Maries.*

M. de Montluel, anc. Conseiller en la Cour des Monnoies, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis le-Grand.*

M. Basset, Chevalier, Conf. honor. en la Cour des Monnoies, Lieut. gén. en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, *en son Hôtel, rue St. Dominique.*

M. Lanoix, Démonstrateur en Chymie, *rue S. Dominique.*

M. Tolozan de Montfort, Chevalier, ancien Prévot des Marchands, & anc. Commandant dans la Ville de Lyon, *quai St. Clair.*

M. Gilibert, ancien Prof. de Méd. & de Botan. dans l'Univ. de Wilna, Méd. du Roi de Pologne, Inspect. des Hôpit. de Lithuanie; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de celle de Villefranche, *rue Ste. Catherine.*

M. Daudé, *place de Louis-le-Grand.*

M. Roland de la Platiere, Avoc. en Parlement, Inspecteur gén. des Manufactures & du Commerce, &c. Corresp. des Acad. des Sciences de Paris, de Turin, de Montpellier; Associé des Acad. de Dijon, Rouen, Villefranche & Marseille; de l'Acad. & Institut de Bologne; de la Soc. écon.

de Berne; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *quai Monsieur, maison de Chamburcy.*

M. de Gerando de Châteauneuf, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

M. Rast de Maupas, Doct. Méd. de l'Univ. de Montpellier, Agrégé au College de Lyon, Associé de la Soc. Roy. de Médecine; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon; de la Société des Antiquaires de Londres, *quai St. Benoît.*

ASSOCIÉS VÉTÉRANTS.

M. de la Michodiere, Conseiller d'état, *à Paris.*

M. d'Osmont, Evêque de Cominges, Comte & Chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon.

M. de Fleurieu, anc. prem. Présid. au Bur. des Fin., *r. Boissac.*

M. Terrasson de la Barrolliere, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Sala.*

M. Parent, *à Tournus.*

M. Trollier de Fetan, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, *rue Sala.*

M. l'Abbé Rozier, Prieur de N. D. de Nanteuil le-Haudoin, Chan. d'honneur du Chap. de St Paul de Lyon, Seigneur de Chevreville, Direct. de la Pépiniere Royale de Lyon, Corresp. de l'Acad. des Sciences de Paris; des Acad. de Lyon, de Dijon, de Marseille, de Rouen, de Villefranche & de Nîmes; des Sociétés des Sciences de Montpellier & d'Orléans; de celle des Arts de Londres, de Physique de Rotterdam, de Zurich, de Basle, de Florence; de la Soc. patriot. de Hesse-Hombourg, des Curieux de la nature de Berlin; de la Soc. de Philadelphie; des Acad. des Sciences de Stockolm, de Madrid; des Soc. d'Agricult. de Paris, de Berne, d'Orléans, de Limoges, &c. *rue Maçon.*

M. Dumarest, anc. Trésor. de France, *place de Louis-le-Grand.*

M. Tabareau, Directeur de la Poste, *rue S. Dominique.*

M. Rigod de Terre-Basse, ancien Trésorier de France, *pl. de la Charité.*

M. Aulas.

M. le Marquis de Leusse, *rue Sainte-Hélene.*

M. Delglat de la Tour-du-Bost, Trésorier de France, *rue du Plat.*

M. D'Espiney de Laye, *place Leviste.*

M. Geneve, *place de la Douane.*

M. Brisson, Avocat, Inspect. gén. du Commerce & des Manufactures, Censeur Royal; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, de celle de Villefranche, & de la Société économique de Berne.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. le Marquis de Grollier, *place de Louis-le-Grand.*

M. Trollier de Meſſimieux de Chazel, anc. Capitaine d'Infanterie, *rue Sala.*

M. Brac, Ecuyer, Avoc., anc. Echevin, *à la Manécanterie.*

M. l'Abbé Proſt, Chanoine de l'Egliſe Colleg. de St Paul.

M. Michon, Avoc. du Roi hon. au Bureau des Fin., *rue Sala.*

M. Bruyſet de Mannevieux, Doyen des Tréſoriers de France, *rue du Plat.*

M. Cretet, Avocat, *rue de la Belle-Cordiere.*

M. Bredin, Directeur de l'Ecole Vétérinaire, *à l'Hôtel de l'Ecole, fauxbourg de la Guillotiere.*

M. l'Abbé Brun, Chan. de l'Egliſe Collégiale de St. Paul, Principal du College de Notre Dame, *audit College.*

M. d'Epiney de Laye le fils, *place Leviſte.*

M. Mathon de la Cour, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon; de celle de Villefranche, & de la Société patriotique Bretonne, *rue St. Joſeph.*

M. de Poix de Marècreux, Abbé d'Aumale, Archidiacre de l'Egliſe & Comte de Lyon, *place St. Jean.*

M. Barou du Soleil, Chevalier, Conſ. du Roi en ſes Conſeils, Proc. gén. honor. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi hon. en la Sénéchauſſée & Siege Préſid.; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joſeph.*

M. Burtin de la Riviere, Tréſ. de France. *pl. de la Charité.*

M. Froſſard, Doct. honor. de l'Univ. d'Oxford; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier, de celle de Villefranche; de la Soc. d'émulation de Bourg en Breſſe; des Sociétés d'Agric. de Bath & de Mancheſter; SECRETAIRE POUR LA CORRESPONDANCE ÉTRANGERE, *quai St. Clair.*

M. Bouché, Avocat en Parlement, anc. Subdélégué général, *place de Louis-le-Grand.*

M. Millanois de la Thibaudiere, Ecuyer, *rue Baſſe-Grenette.*

M. Raſt de Maupas, Négociant, *place Neuve des Carmes.*

M. Sionnet, Négociant, *rue de l'Enfant-qui piſſe.*

M. Rey, Ecuyer, ancien Lieut. gén. de Police, Conſ. du Roi en la Sénéch. & Siege Préſidial de Lyon, Aſſeſſeur en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, *place du Petit-Change.*

M. Dervieu de Varey, *place de Louis-le-Grand.*

M. le Camus, *au Grenier à ſel.*

M. d'Elglat, Chevalier d'honneur au bureau des Finances, *rue du Plat.*

M. Dombey, *vis-à-vis la Déſerte.*

M. Patrin.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

M. l'Abbé Gacon, Curé de Neuville.
M. de S. Seine, *à Paris.*
M. d'Ambourney, Secret. perpétuel de l'Acad. de Rouen; de l'Académie de Lyon, & de plusieurs autres.
M. de Bourbré, ancien Officier de Cavalerie.
M. Elie Bertrand, des Académies de Berlin, Gottingue, Leipsick, Mayence & Lyon, *à Berne.*
M. de Mallassagny, *à Virieu en Forez.*
M. de la Faille, *à la Rochelle.*
M. Beguillet, Avoc. au Parlement, Syndic des Notaires de Bourgogne; Corresp. des Acad. des Sciences & des Inscript. de Paris, de celles de Montpellier & de Lyon, &c. *à Dijon.*
M. Bissuel, Seigneur de Thizy, *à Rhosne.*
M. Chevalier Duduit de Mezieres, *à Provins.*
M. Burdin, anc. Recev. des Fermes du Roi, *à Provins.*
M. Mourgues, à *Montpellier.*
M. le Comte de Borch, Gén. Major au service de Pologne, Staroste de Ludzen, Chevalier de l'Ordre de Malte; de l'Académie de Lyon, & de plusieurs autres de France & d'Italie, *à Varsovie.*
M. d'Ornay, *à Rouen.*
M. l'Abbé Paulian l'aîné, *à Nîmes.*
M. Bouthier, Avocat, *à Vienne en Dauphiné.*
M. le Chevalier de Perthuis, *à Paris.*
M. Rogniat, *au Péage du Roussillon.*
M. Sarcey de Sutieres, *à Paris.*
M. Bissati, Secretaire perpétuel de la Société agraire de Turin.
M. Amoureux le fils, Doct. Méd. en l'Univ. de Montpellier; de la Soc. Roy. des Sciences de la même Ville; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de plusieurs autres Académies, *à Montpellier.*
M. Bruys de Vaudran, Avocat au Parlement, Censeur Royal, premier Commis des Finances; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *à Paris.*
M. du Vaure, *au Courié près de Crest en Dauphiné*
M. le Comte de Carli, de la Soc. patriotique de Milan, Associé de la Soc. Roy d'Agricult. de Paris, *à Milan.*
M. Georgelin, Secret. perpét. de l'Acad. de Bretagne, *à Rennes.*
M. l'Abbé Amoretti, Secretaire perpétuel de la Société patriotique de Milan, *à Milan.*
M. Fossé, Officier au Régiment du Roi Infanterie, Chevalier de l'Ordre Roy. & Milit. de St. Louis, *à Nancy.*

M. de

M. de Perçival, de la Société Royale de Londres, & de celle des Antiquaires; Président de la Société littéraire & philosophique de Manchester, & de la Société d'Agric. de la même Ville, *à Manchester.*

M. Poitevin, Ecuyer, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, honor. des Sociétés d'Agriculture de Padoue, Bath & Manchester, *à Montpellier.*

Milord Comte de Stamford, de la Société des Antiquaires de Londres, & Président de la Société d'Agriculture de Manchester, *à Manchester.*

Milord Comte d'Ailesbury, Président de la Société d'Agriculture de Bath, *à Bath.*

M. Willm Mathews, Secretaire de la Société d'Agriculture de Bath, *à Bath.*

M. de Marsonnat, Curé de Tassin & Charbonnieres en Lyonnois.

M. Bethnot, *à Lentilly*

M. Villars, Médecin de l'hôpital Militaire, Corresp. de la Société royale de Paris, & de la Société royale des Sciences de Turin, Professeur de Botanique, *à Grenoble.*

M. Marion de la Tour, *à St. Genis-Laval.*

M. Morel, ancien Médecin du Gouvernement pour l'épidémie du Beaujolois, anc. Médecin de l'Hôpital de Villefranche, anc. Associé au College de Méd. de Lyon, de la Soc. roy. de Méd de Paris, de la Soc. d'Emulation de Bourg, de la Soc. Académique de Valence, & des Acad. de Villefranche & de Marseille, *à Neuville.*

M. Varenne de Fenille, Associé ordin. de la Soc. d'Emulation de Bourg, Corresp. de la Soc. royale d'Agriculture de Paris, *à Bourg-en-Bresse.*

BUREAU DE St. ETIENNE.

M. Chauvet de Chevrieres.
M. Ravel de Montagny.
M. de Montravel.
M. Vincent de Soleymieux.
M. Neron de Roche, Secretaire du Roi.
M. Neron le puîné, Secretaire du Roi.
M. Dassier, Ecuyer, Secretaire perpétuel.
M. Royer, Secretaire du Roi.
M. Pelissier.
M. Messance, subdélégué.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. du Rosier, Ecuyer, *à Feurs.*
M. Colomb d'Hauteville, *à St. Chaumond.*
M. Duverney l'ainé, *à St. Etienne.*
M. Palluat, Curé de St. Just-lès-Vélay.
M. Montellier, Subdélégué, *à Rive-de-Gier.*
M. Praire de la Bertrandiere, *à St. Etienne.*
M. Richard oncle, *à Bourg-Argental.*

M. de la Roche, Imprimeur-Libraire de la Société, *aux Halles de la Grenette.*

M. Chrétien, Garde des Cabinets de la Société, *place de la Comédie.*

SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE
Des Sciences & Arts utiles de Lyon.

Quelques citoyens de cette ville, adonnés à l'étude de la Physique, de l'Histoire naturelle, de la Chymie, de la Minéralogie & de la Botanique, & s'occupant sur-tout des objets qui pourroient favoriser le commerce dans l'art de la teinture & le méchanisme des métiers utiles aux différentes fabriques & manufactures, convinrent de former une société, afin de recueillir plus aisément les fruits que promet l'étude de ces sciences lorsqu'elle se fait en commun.

Ces citoyens s'assemblerent pour la premiere fois, à cet effet, le 17 mars 1785, dresserent des réglements ; & depuis cette époque, ils ont tenu réguliérement leurs assemblées le jeudi de chaque semaine.

Cette Société a formé un jardin botanique & un laboratoire de Chymie, & plusieurs de ses membres ont fait des expériences, & donné des cours publics sur les sciences dont ils s'occupent.

Le nombre des Titulaires est fixé à trente ; celui des Agrégés & des Associés correspondants est illimité.

MEMBRES TITULAIRES.

MESSIEURS

Le Camus, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, de la Société d'Agriculture de la même Ville, Membre des Académies de Dijon, de Montpellier, de Villefranche & de Valence, PRÉSIDENT.

Brun, Principal du College de Notre-Dame, Chanoine de St. Paul; & de la Société d'Agriculture, *Président-Adjoint.*

Boulard, Architecte, Voyer-Inspecteur, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, *Secretaire.*

Rast de Maupas, Négociant, de la Société d'Agriculture, *Secretaire-Adjoint.*

Jambon, *Trésorier.*

Macors, Pharmacien & Professeur de Chymie, de l'Académie de Valence.

Barre, Pharmacien & Professeur de Chymie.

Deschamps, Avocat en Parlement.

De Gourcy, Chanoine-Comte de Lyon.

Desarnod, Architecte.

Courvoisier, Directeur des Affinages de Lyon & de Trevoux.

Corréard, Pharmacien.

Bernardon, } Avocats en Parlement.
Carrel, }

Dechazelle, ancien Capitaine d'Infanterie; de la Société d'Agriculture.

Deschamps l'ainé, Pharmacien & Professeur de Chymie.

De la Roche, Imprimeur du Département de Rhône & Loire.

Morel, *Bibliothécaire.*

Pernon pere, Ecuyer.

Margaron de St. Veran, de la Société d'Agriculture.

L'Abbé Colomb, Chanoine honoraire.

Albanel de Cessieux, fils.

L'Abbé Rozier, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, de la Société d'Agriculture, & de plusieurs autres Académies.

Deschamps le jeune, Pharmacien & Professeur de Chymie.

Girier, Négociant.

Terrasse-d'Yvours.

Albert, Directeur de la Manufacture des Acides.

Brion, } Doct. Méd. de l'Univ. de Montpellier, Profes.
Morizot, } d'Anat. & de Chir. du Coll. des Méd. de Lyon.

AGRÉGÉS.

Dervieu de Varey, ancien Conseiller; de la Société d'Agriculture, Officier Municipal.

Dervieu du Villard, Chevalier de St. Louis, Commandant Général de la Garde Nationale.

ASSOCIÉ HONORAIRE.

Rey, ancien Lieutenant général de Police; de la Société d'Agriculture.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

Chaix, Chirurgien du Roi, *à Crest en Dauphiné.*
Banau, Docteur en Médecine, *à Paris.*
Carny, ancien Commissaire des Poudres, *à Paris.*
L'Abbé de Mandres, de plusieurs Académies.
Molard, Docteur en Médecine, *à Paris.*
De Bournon, Lieutenant des Maréchaux de France, & de plusieurs Académies, *à Metz.*
Girard, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société Royale de Montpellier, Intendant des Eaux minérales de Bagnols en Gevaudan, & de St. Laurent.
Daumont, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, Professeur de Médecine & d'Anatomie en l'Université de Valence, & de plusieurs Académies, *à Valence.*
Duvaure, Avocat, Membre des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris, Lyon & Rouen, *à Crest.*
De Rosieres, Secretaire perpétuel de l'Académie de Valence, *à Valence.*
Tardivon, Abbé général de St. Ruf, Président de l'Académie de Valence, *à Valence.*

ÉCOLE ROYALE GRATUITE,

Pour le progrès des Arts & celui des Manufactures de la Ville de Lyon.

PROFESSEURS,

Pour l'étude du Modele, M. Villionne, Peintre, *r. d'Auvergne.*
Pour la Sculpture, M. Clément Jayet, *rue de l'Arsenal.*
M. Coggel, Peintre de la Ville, en survivance de M. Villionne, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Pour la Fleur & l'Ornement, M. Gonichon, *quai St. Clair.*
Pour la Géométrie pratique, M. Admiral, *à l'Ecole de Dessin.*
M. Baugar, Adjoint, *rue Tupin.*
Pour les Principes élémentaires du Dessin, M. Graugnard, *place neuve des Carmes*, ou *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Villionne fils, Adjoint, *maison Kostaing*, *à la Clef-d'or*, *quai de Retz.*

L'Ecole est sous la direction d'un Bureau composé de quatorze Administrateurs.

ADMINISTRATEURS,

1756. M. de la Cour l'ainé, ancien Echevin, *place des Cordeliers*, Trésorier.

1759. M. de la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, *rue Boissac.*
1772. M. de Boissieux, Trés. de France, *place Louis-le-Grand.*
1775. M. Barqu du Soleil, Chev. Conf. du Roi en ses Conseils, Proc. gén. hon. en la Cour des Monn., Proc. du Roi en la Sénéch. & siege présid., *r. S. Jos.* Secret. perpét.
1776. M. l'Abbé Perrichon, Chamarier de St. Paul.
1776. M. de Senas de Sury, *place St. Michel.*
1780. M. de la Sale, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, *quai St. Clair.*
1780. M. de Montluel, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
1781. M. l'Abbé Lacroix, Grand-Obéancier de Saint Just, *à St. Just.*
1781. M. de Juis, ancien Procureur du Roi au Bureau des Finances, *rue de l'Arsenal.*
1781. M. Mayeuvre de Champvieux, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de la Charité.*
M. le Commandeur de Monspey.
M. l'Allier, Inspecteur général des Ponts & Chaussées de la Province, *rue St. Joseph.*
M. le Marquis de Reynaud, *place de Louis-le-Grand.*
M. de Baroliere de Senevas, *rue Sala.*
M. de Terre-Basse, *quai Monsieur.*
M. Finguerlin.
M. Canac de S. André, *place de Louis-le-Grand.*
M. Imbert, *rue Ste. Catherine.*
M. Roland de la Platiere, *quai Monsieur.*

ACADÉMIE DU ROI,

Pour l'éducation des Gentilshommes.

CEtte Académie est une des plus anciennes du Royaume, & elle a toujours été fréquentée par les étrangers, lorsque la guerre a cessé d'armer les Princes de l'Europe. On y enseigne les Mathématiques, les exercices militaires & l'art de monter à cheval, de danser, & de voltiger, &c.

ECUYER DU ROI,

M. Bertaud, Ecuyer en chef de l'Académie du Roi, à Lyon.
Maître en fait d'Armes, M. Croisier, *petite rue Longue.*
Maître de Dessin, M. Villionne, *rue d'Auvergne.*
Maître de Musique vocale & instrumentale, M. Dujardin, *à la Comédie.*
Maître de Danse, M. Perron, *rue de l'Arbre-sec.*
Maître Ecrivain, M. Gautier fils, *place du Plâtre.*

MANUFACTURES ET COMMERCE

DE LA VILLE ET GE'NE'RALITE.

INSPECTEUR-GE'NE'RAL,

M. Roland-la-Platiere, Avocat au Parlement de Paris, Inspecteur général des manufactures du Lyonnois, Forez & Beaujolois, correspondant de l'acad. royale des sciences de Paris, de celle de Turin; honoraire des sociétés économique de Berne, Littéraire & Philosophique de Manchester, d'Agriculture de cette derniere ville, & de celle de Bath; Associé de l'institut & acad. des sciences de Bologne, & de celles de Rouen, Dijon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Villefranche, Bourg, &c. Titulaire de l'acad. & de la société d'Agriculture de Lyon, & l'un des Administrateurs de l'Ecole royale gratuite, pour le progrès des Arts, & celui des Manufactures de la même ville, *quai Monsieur*, *maison de Chamburcy*.

BIBLIOTHEQUES

ET CABINETS.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

M. Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliotheque considérable, en fit donation à MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, par Acte du 22 Mai 1731, à la charge qu'elle feroit publique après son décès.

MM. du Consulat la firent d'abord transporter dans l'Hôtel de Flecheres, près du Palais, & depuis ils l'ont réunie à celle du College de la Trinité, & à celle du College de Notre-Dame, pour la rendre, comme ci-devant, publique, & plus à portée des Lecteurs de différents ordres.

Bibliotheque du College de la Trinité.

Cette Bibliotheque qui passe, avec raison, pour une des plus belles du Royaume, par la situation, la grandeur du Vaisseau qui la renferme, & la quantité des Livres qui la composent, est ouverte au Public, depuis la S. Martin jusqu'au 15 du mois d'Août, le Mardi & le Jeudi, à huit heures & demie du matin jusqu'à onze heures; l'après-midi, à deux heures & demie jusqu'à cinq; & tous les Samedis, le matin seulement, à la même heure, excepté les jours de Fêtes, & la quinzaine de Pâque. Les personnes qui voudront la voir, sont priées de choisir les jours & heures indiqués ci-dessus.

Bibliothécaire, le P. Roubiès, de l'Oratoire.

Bibliotheque du College de Notre-Dame.

Cette Bibliotheque eſt compoſée de l'ancienne Bibliotheque du College, & de toute la partie du Droit de la Bibliotheque de la Ville. Elle eſt publique les Lundis & les Vendredis, depuis huit heures juſqu'à onze; l'après-midi, depuis deux heures juſqu'à cinq, & pendant l'été juſqu'à ſix heures.

Bibliothécaire, M. Brun, Principal.

Bibliotheque des grands Auguſtins, quai des Auguſtins.

Cette Bibliotheque eſt devenue depuis quelques années fort conſidérable. On l'a placée dans une aile des dortoirs. Le veſtibule qui lui ſert d'entrée eſt garni de Spheres, de Globes & de divers inſtrumens d'Aſtronomie & de Géométrie.

Le R. P. Janin,
Le R. P. Condamin, } *Bibliothécaires.*

Cabinets de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts.

Tous les Ouvrages manuſcrits de MM. les Académiciens, depuis 1736, & tous les Mémoires qui ont concouru pour les prix propoſés par cette Compagnie, ſont dépoſés dans ſes archives, avec ſes regiſtres, titres & papiers. MM. les Secretaires perpetuels en ſont dépoſitaires.

Les Cabinets de l'Académie comprennent le Cabinet de curioſités naturelles, formé par feu M. Pestalozzi, Docteur en Médecine, que le Conſulat a acquis, & dont il a confié le ſoin à l'Académie. Il conſiſte en minéraux, cryſtaux, pierres précieuſes & figurées, pétrifications, ſels, terres, végétaux, plantes marines, coraux, coquilles, animaux étrangers, monſtres, pieces d'anatomie, &c. L'Académie a joint à cette collection, ce qui lui a été légué par M. Adamoli, & ce qu'elle poſſédoit en ce genre. Le tout eſt placé à l'Hôtel de Ville dans une des ſalles qui ont été attribuées à cet effet à l'Académie. Dans une piece voiſine ſont raſſemblés les inſtrumens de Mathématiques & de Phyſique, ainſi que les modeles de machines, donnés par feu MM. Bordes, Chriſtin & autres; & dans un autre Cabinet, les Médailles & morceaux d'antiquités, légués par M. Adamoli, & réunis avec ceux dont l'Académie jouiſſoit.

Directeurs des Cabinets, MM. les Officiers & les Commiſſaires de l'Académie.

Bibliotheque de feu M. Adamoli, léguée à l'Académie, & ouverte au Public. (*v. ci-deſſus l'art. de l'Académie*, p. 153.)

Cette Bibliotheque, compoſée d'environ 6000 volumes, embraſſe tous les genres de littérature. Les livres rares, les belles éditions, les manuſcrits qu'elle contient, ſont

honneur au choix du Citoyen zélé pour les Lettres, qui les a rassemblés. Les parties qui concernent l'Histoire naturelle, les Antiquités & les Arts, y sont nombreuses, & composées des plus belles épreuves en planches gravées & enluminées.

L'Académie a rangé cette Bibliotheque dans une des salles que le Consulat lui a accordées. Elle y a joint un grand nombre de Livres qu'elle possédoit.

Bibliothécaire-Adjoint, M. de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Garde de la Bibliotheque & des Cabinets de l'Académie, Le sieur Chevallier, *rue de Flandres.*

Concierge, le sieur Pétrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Bibliotheque du Concert.

La Bibliotheque de Musique du Concert peut passer pour la plus belle & la plus complete du Royaume. On y a recueilli tout ce qu'il y a de plus célebre & de meilleur en musique instrumentale & vocale, Italienne & Françoise.

Bibliothécaire, M. d'Eguillon de la Chaux, *rue de l'Arsenal.*

Bibliotheque de Mr. le Président de Fleurieu.

Cette Bibliotheque est curieuse par le choix des livres, la rareté des éditions & la propreté des reliures. On y a joint plusieurs Tableaux des grands Maîtres, un très-grand nombre de Portraits & d'Estampes, des plus excellents Graveurs, sur-tout parmi les modernes.

Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roi.

L'Histoire & les Belles-Lettres dominent principalement dans cette Bibliotheque. On y trouve le recueil de tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur la ville de Lyon, & même sur la Province, avec des Manuscrits anciens & modernes sur ce sujet, des Cartes à la main, historiques, chronologiques, généalogiques, & beaucoup de Portraits gravés, sur-tout des Lyonnois.

Bibliotheque de M. l'Abbé Lacroix, Grand-Obéancier, Baron de St. Just.

Cette Bibliotheque est bien choisie; elle est ornée de morceaux de sculpture faits par de très-grands maîtres.

Cabinet de M. de Grolier de Servieres, place de Louis-le-Gr.

Ce Cabinet est composé d'un grand nombre de Pieces de Tour & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillées avec une délicatesse infinie, & qui sont regardées comme des chefs-d'œuvre de l'Art. Il y a une personne préposée

préposée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoissance.

N. B. Il existe en cette Ville plusieurs Cabinets d'Histoire naturelle, dont il seroit à desirer que les possesseurs voulussent insérer ici une notice. Les principaux sont ceux de MM. DE LA TOURRETTE, LE CAMUS, IMBERT, DE VILLERS, &c.

Manufacture.

On voit, à l'Hôtel de Milan, rue Grenette, une Manufacture pour le moulinage des soies qui est unique & dont le méchanisme est admirable.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

CHAMBRE ROYALE SYNDICALE

DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A LYON.

PAR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Août 1777, concernant les Chambres Syndicales, le district de celle de Lyon renferme les Villes de Bourg-en-Bresse, Clermont &. Grenoble, le Puy, Mâcon, Riom, Saint-Flour, Trevoux, Valence, Vienne & autres lieux dudit arrondissement. Les Libraires & Imprimeurs qui y sont établis sont dans la dépendance de cette Chambre, qui est composée d'un Syndic & de quatre Adjoints dont l'exercice est de deux ans. Mrs du Consulat viennent présider à l'élection de ces Officiers, qui se fait à la pluralité des voix, par les Libraires & Imprimeurs de Lyon, dans la Salle des séances de la Chambre Syndicale.

Les Syndic & Adjoints ont le droit de faire des visites dans tous les lieux du district, même se disant privilégiés, où il y auroit des Imprimeries, Fonderies de caracteres, Magasins ou Entrepôts de Librairie, pour s'assurer qu'il ne s'y trouve aucuns Livres contre la Religion, les Mœurs & le Gouvernement, étant spécialement chargés de l'exécution des Réglements du Conseil sur cette partie.

On ne peut faire aucune vente de Bibliotheques ou Cabinets de Livres avant que les Syndic & Adjoints en aient fait la visite, dont ils donnent leur certificat, sur lequel seul peut être obtenue la permission de M. le Lieutenant Général de Police pour faire ladite vente.

Tous les Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, sont portés de la Douane à la Chambre Syndicale, pour y être visités selon les ordres du Roi. Les jours que l'on tient Chambre pour cette visite, sont les Mercredis & Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

SYNDIC,

M. Perisse Duluc, *rue Merciere.*

ADJOINTS, *Messieurs*

Louis Rosset, *rue Merciere.*
Gabriel Regnault fils aîné, *quai St. Antoine.*
Louis Cutty, *place de la Char.*
Etienne Piestre, *rue Saint-Dominique.*

Anciens SYNDICS, *Messieurs*
Bruyset-Ponthus. Louis Buisson.
Anciens ADJOINTS, *Messieurs*

Barbier. De la Roche. J. M. Bruyset. P. Bruyset. Cizeron. Regnault pere. Antoine Perisse. Claude-Marie Jacquenod.
Clerc de la Chambre, le Sr. Champereux, *au Dépôt de la Verrerie de Givors, rue de la Monnoie.*

La Chambre Syndicale se tient *place de Louis-le-Grand, au raiz-de-chaussée de la maison de M. Magneunin, faisant l'angle de la place le Viste.*

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.

☞ *Les Imprimeurs-Libraires, fixés au nombre de douze, par Arrêts du Conseil des 31 Mars 1739 & 12 Mai 1759, sont désignés par des lettres numérales.*

MESSIEURS

1720. JAcques-Joseph Barbier, DOYEN, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *grande rue de l'Hôpital.*
1733. Jean de Ville, *rue Tupin.*
1736. (I.) Aimé de la Roche, ancien Adjoint, Imprimeur du Département de Rhône & Loire, *aux Halles de la Grenette.*
1742. Pierre Bruyset, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *place de Louis-le-Grand.*
1743. Cl. Cizeron, ancien Adjoint, *rue St. Dominique.*
1743. Géofroy Regnault, anc Adj. ci-devant Impr. *r. Confort.*
1744. Jean Marie Bruyset, anc. Adjoint, *r. S. Dominique*, reçu Impr. en 1758, a donné sa démission en 1788.
1754. P. Bruyset Ponthus, ancien Syndic, *rue S. Dominique.*
1755. Louis Buisson, anc. Syndic, ci-dev. Imprim. *à Paris.*
1759. (II.) Louis Cutty, ADJOINT, *place de la Charité.*
1760. Claude-Marie Jacquenod, anc. Adjoint, *rue Merciere.*
1760. Antoine Perisse, anc. Adjoint, *rue Merciere.*
1765. (III.) Claude-André Faucheux, *rue Merciere.*
1766. (IV.) Jean-André Perisse Duluc, SYNDIC, *rue Merciere*, reçu Libraire en 1760.
1767. Gabriel Regnault, fils ainé, ADJOINT, *quai S. Antoine.*
1768. Louis Rosset, ADJOINT, *rue Merciere.*
1770. Pierre-Jacques Duplain, *à Paris.*
1771. Joseph-Sulpice Grabit, *rue Merciere.*
1772. Jacques-Marie Mauteville.

1776. Pierre Bernuzet, *rue Merciere.*
1779. Etienne Pieſtre, ADJOINT, *rue St. Dominique.*
1779. Amable Leroy, *à la vieille Maiſon-de-Ville.*
1780. (V.) Pierre Regnault fils ſecond, *rue Confort.*
1781. (VI.) Jean-Baptiſte Delamolliere, *rue St. Dominique.*
1783. (VII.) Jean-Marie Bruyſet fils ainé, Imprimeur du Département de Rhône & Loire, *rue St. Dominique*, reçu Libraire en 1768.
1786. (VIII.) Michel Leroy, *rue Confort.*
1788. Jean-Baptiſte Dombey, *rue St. Dominique.*
1788. (IX.) Pierre-Marie Bruyſet fils ſecond, *r. S. Dominique.*

Veuves d'Imprimeurs-Libraires.

(X.) Mme. la veuve Vaſfray, *aux Halles de la Grenette.*
(XI.) Mme. veuve de J. M. Barret, *quai de Retz.*

Veuves de Libraires.

Mme. la veuve de Pierre Duplain, *rue Merciere.*
Mme. la veuve d'Etienne Ruſand, *rue Merciere.*
Mme. la veuve d'Antoine-Vincent-de-Paule Viret.
1789. (XII) Victor Tournachon, *rue Merciere.*

IMPRIMERIES SURNUMÉRAIRES.

Mme. la veuve de Chriſtophe Reguilliat, *grande rue Merciere.*
L'Impr. de la Loterie Royale de France, établie, par ordre du Miniſtre, pour le ſeul uſage de l'adminiſtr. de cette Loterie.
M. Jean-Marie Bruyſet pere, ancien Imprimeur, *Directeur.*

FONDEURS de Caracteres d'Imprimerie, MESSIEURS

Louis de Lacolonge, *rue Ste. Hélene.*
Louis Vernange, *place de la Charité.*
Pierre Rey, *rue d'Auvergne.*

MAITRES Ecrivains jurés, Arithméticiens, Teneurs de livres, Expéditionnaires, &c. de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, ſeuls vérificateurs des écritures, ſignatures, comptes & calculs conteſtés en juſtice, créés par Edit du Roi 1777.

OFFICIERS DE LA COMMUNAUTÉ,

M. Hivert, *Syndic-Tréſorier.* | M. Pailleu, *Adjoint.*

MESSIEURS

Matthieu Borde pere, DOYEN, *Grande-Côte des Capucins.*
Guillaume Picard, ancien Syndic, *rue Deſirée.*
Auguſtin Cattini, Député, ancien Syndic, *rue Luizerne.*
Aimé Treille, *rue de la Gerbe.*
Claude F. Guignot, Député, ancien Syndic, *rue Lanterne.*
François-Louis Galiſſet, Député, ancien Syndic, *pl. du Gouv.*
Jean-Barthel. Maillet, Député, ancien Syndic, *rue Longue.*

Louis Bellon, *à Ste. Foy.*
Jacques Jouſſeaux, *rue St. Jean.*
Martin Boyeux, *rue de la vieille Monnoie.*
Laurent Trabaud, *place St. Nizier.*
Claude-François Regad, Député, *rue Longue.*
Fr. Louis Paillieu, SYNDIC-ADJOINT, *rue Tavernier.*
Antoine Larochette, Député, *rue Sirene.*
Jean-Louis Chapuis, Député, *rue Grenette.*
Dominique Gregoire, *à la Croix-Rouſſe.*
Joſeph Large, *pl. de la Boucherie des Terreaux.*
Dominique Fraſquery, *rue Tupin.*
Jean-Baptiſte Baro, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Buridon, *rue St. Jean.*
Benoît Vaſſieu, *rue Belle-Cordiere.*
Antoine-Louis Couturier, *rue de la Baſſe-Grenette.*
Laurent Hivert, SYNDIC & TRÉSORIER, *pl. des Terreaux.*
Gaſpard Lazer, *rue Vaubecour.*
Joſeph Nezeis, ancien Syndic, Député, & de l'Académie d'Ecriture de Paris, *place Confort.*
Hubert Briguet, *place de la Platiere.*
Hercule Giro, *à Ecully.*
Félix Frecon, *rue Ste. Catherine.*
Hugues Michaud, *place des Cordeliers.*
Louis-Pierre Briere, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Jean Richard, *rue St. Marcel.*
Jean-Baptiſte Perſonnaz fils, Député, *rue des Bouchers.*
Jean-François Roux, *rue Neuve.*
Pierre-Paul Sarazin, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Louis Michel, *rue St. Jean.*
Jean-Joſeph Neyton, *rue du Bœuf.*
Guillaume Etevenard, *Poulaillerie St. Nizier.*
François Valentini, *place de l'Hôpital.*
Jacques-George Gabriel.
Antoine Coſte, *rue de la Palme.*
Joſeph-Philibert Gervais, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Pilloy, *grande rue Merciere.*
Claude Nigon, *à la Platiere.*
Mayet, *place de la fromagerie Saint-Nizier.*
Michallet, *rue de la Palme.*
VEUVE DE MAÎTRE, Mme. Trabaud, *place St. Nizier.*

Maîtres Agrégés, MESSIEURS

Gaſpard Gautier pere, *rue Ste. Catherine.*
Abraham Seigne, *rue Tupin.*
Antoine Thibiere, *rue St. Pierre.*

Antoine Gautier fils, *rue Ste. Catherine.*
Germain Crozier, *rue Bât-d'argent.*
Jean-François Changrin, *rue des Bouchers.*
Melchior Rigottier, *rue St. Jean.*
Joſeph Gabrion, *rue du Bœuf.*
Jean Seimand, *rue Grenette.*
Henri-Bernard Bourceret, *place des Cordeliers.*
Claude-François Faivre-Pierret, *à St. Clair.*
Mlle. Guillard, *rue Tramaſſac.*

Notaire de la Communauté,

Me. Voron, *rue de la Gage.*
Clerc de la Communauté, le ſieur Deſchamps, *rue Ste. Hélene.*
Huiſſier de la Communauté, le ſieur Bonjour, *place Neuve.*

MAITRES DE MATHEMATIQUES.

CES Maîtres ne forment point un Corps dans la Ville; cependant l'intérêt public & le leur exigeoient qu'on en publiât la liſte, de même qu'on l'a fait dans *le Tableau de Paris.* Pour éviter toute diſtinction dans les rangs, on a ſuivi exactement l'ordre des années.

MAITRES DE MATHÉMATIQUES, *Meſſieurs*

1747. Maſſin, *rue Bouteille.*
1759. Faure, *rue Lanterne.*
1764. Fillaſſier, *rue du Bât-d'argent.*
M. Allier, Profeſſeur de Mathématiques & de Langue Françoiſe, *rue des Deux-Angles, maiſon Rater.*
M. Etevenard enſeigne les Mathématiques, la Sphere, la Navigation & la Méchanique, *rue de la poulaillerie Saint-Nizier.*
M. Perſonnaz, enſeigne les Mathémat. *r. des Bouch. maiſ. Neſme.*
M. Pilloy, *petite rue Merciere.*
M. Pigeon, conſtructeur d'Inſtruments de Mathématiques & d'Optique, *place de Louis-le-Gr. maiſon de M. de Quinſon.*
M. Viervil fait des Inſtruments de Phyſique & d'Optique, & des Lunettes pour toutes ſortes de vues, *quai des Céleſtins.*



MAITRES ET MAITRESSES D'ECOLE & de Pension.

LES Maîtres & les Maîtresses d'Ecole de Lyon ne formoient originairement qu'un Corps avec les Maîtres Ecrivains; ceux-ci obtinrent en 1734 des Lettres-Patentes qui en ont formé une Communauté particuliere. Les Maîtres d'Ecole rédigerent alors de nouveaux Statuts, qui furent approuvés par Monseigneur l'Archevêque, le 29 Juillet 1737, homologués par le Consulat, le 25 Octobre de la même année, & confirmés enfin par des Lettres-Patentes du 3 Mai 1750, enrégistrées au Parlement de Paris, le 14 Juil. 1752. Suivant ces Réglements le nombre des Maîtres est fixé à cinquante, de même que celui des Maîtresses. Ils doivent avoir chacun leur district, & ils ont le droit exclusif de tenir des Ecoles publiques de Lecture, Ecriture, Arithmétique, Langues & Belles-Lettres, dans la ville, les fauxbourgs & la banlieue de Lyon.

Cette Communauté n'a été assujettie à aucune variation, par l'Edit de 1777; au contraire, elle a été renouvellée dans le privilege d'exemption de guet & de garde, par un titre accordé par Mgr. le Comte de Vergennes, Ministre & Secretaire d'Etat, en date du 19 Octobre 1780, lequel titre est déposé dans les archives du Secretariat du Consulat de Lyon.

Monseigneur l'Evêque de Sarept, DIRECTEUR.

OFFICIERS DE LA COMMUNAUTÉ,

M. Ronchet, Prêt. DOYEN, *Visit.*
M. Maintigneux, Prêt. *Syndic.*
M. Renaud, *Syndic.*
M. Lomberdin, *Syndic.*
M. Maillet, *Syndic.*
M. Milloz, *Trésorier.*
M. Joyard, *Secretaire.*

MAITRES D'ECOLE, MESSIEURS

1745. Jean Ronchet, Prêtre, VISITEUR, DOYEN, ancien Syndic, *place du College Notre-Dame.*
1750. Charles Milloz, TRÉSORIER, anc. Syn. *pl. de L.-le-G.*
1753. Pierre-Philippe-Nicolas Ducret, anc. Synd. *r. Merçiere.*
1755. Claude Dena, ancien Syndic, *rue de la Pêcherie.*
1756. Joseph-Raphaël Juge, anc. Syndic.
1759. Pierre Jacques Maurin, anc. Secret. & ancien Syndic, *rue de la Limace.*
1761. Nicolas Bermond, *rue Plat-d'argent.*
1762. Isaac Maintignieux, Prêtre, SYNDIC act. *Fauxb. S. Irenée.*
1762. Pierre Burel, *à la Guillotiere.*

1765. J. Pierre Moëne, anc. Syndic, *rue des Soufflетiers.*
1766. Pierre Roland Savarin, anc. Syn. & an. Sec. *rue Tupin.*
1766. Gaſpard Chaſotte, *rue des Quatre-Chapeaux.*
1770. Jean-Antoine André, ancien ſyndic, *rue Mulet.*
1771. Joſeph la Ville, *rue Grôlée.*
1771. Claude-Antoine Chevaſſu, ancien Secretaire & ancien Syndic, *à la Croix-Rouſſe.*
1773. Jean-Marie-Benoît Lomberdin, *à côté du Change.*
1773. Joſeph-Marie Fontaine, ancien Syndic, *rue Longue.*
1773. Jean-Antoine Renaud, ancien Syndic, *rue Merciere.*
1775. Joſeph Girard, *rue de la Barre.*
1775. Vincent Rome, SYNDIC actuel, *à l'hôtel de Gadagne.*
1776. Claude-Ant. Maillet, anc. Secretaire, *Grande-Rue.*
1777. Nicolas-Germain Beuvin, *rue des Générales.*
1778. Hubert Fauras, *en Vaiſe.*
1779. François Joyard, SECRETAIRE actuel, *à la Fromagerie.*
1780. Etienne Bourdon.
1780. Laurent Reydellet, *à l'Iſle-Barbe.*
1780. André Rome, ſeconde réception, ancien Syndic, *derriere la Comédie.*
1780. Jean-Joſeph Lattier, *rue Ecorche-bœuf.*
1780. François Préſol, *rue Tramaſſac.*
1781. Jean Allongue, *rue Baſſe-ville.*
1782. J. Paſcal Dion, *rue de la Cage.*
1783. Etienne Monchanin, Prêtre, *rue des Hébergeries.*
1783. Jean Puits, *rue Buiſſon.*
1783. Etienne Décriſier, *rue Dubois.*
1784. J. B. Bertrand, *rue Lanterne.*
1784. Jean-Michel Bourbon, *rue de la vieille Monnoie.*
1785. Alexandre-Michel Pelzin, *Place des Terreaux.*
1786. Joſeph-Marie Bernard, *à la Glaciere.*
1786. Philibert Gors, *rue Port-Charlet.*
1786. Barthélemi Condamine, *à Ainai.*
1787. André Pallut, *place Sainte-Catherine.*
1787. François Renou, *rue Confort.*
1787. Jean-Baptiſte Chevalier, *au Plâtre.*
1788. Claude-Marie Berne, *rue Raiſin.*
1789. André Devars, *rue des Bouchers.*
1789. Jean-Jacques Rippoz, *en Bourg-neuf.*
1789. Louis Belon, *à St. George.*
1789. Jean-Louis Michel, *rue du Bœuf.*
1789. Jean-Baptiſte Milet, *à l'Herberie.*
1789. Sylvio Michon, *place des Jacobins.*

MAITRESSES D'ECOLE ET DE PENSION, MESDAMES

1749. Marie Fayolle, *au Plâtre.*
1750. Jeanne-Marie Labbé, *place des Cordeliers.*
1750. Jeanne-Marie Savarin, veuve Conier, *rue Gaudiniere.*
1750. Charlotte Pinet, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
1756. Fleurie Giraud, *rue Bonneveau.*
1757. Jeanne Brillon, *rue Lanterne.*
1760. Reine Collet, *rue Basse-Grenette.*
1760. Antoinette Lavallée.
1762. Marguerite Gauchon, *place St. George.*
1762. Catherine Grenier, *rue Vandran.*
1762. Marguerite Marion, *rue Bourg-neuf.*
1763. Jacqueme Lafaverge, *rue Terraille.*
1763. Etiennette Raveu, *rue St. Jean.*
1765. Claudine Roviol, *place St. Pierre-ès-liens.*
1767. Jeanne Monchaud, *rue de la Cage.*
1768. Etiennette Reverdi, *quai St. Antoine.*
1768. Antoinette Monet, veuve Choffon, *à la Croix-Rousse.*
1769. Antoinette Pevinet, *rue Tête-de-mort.*
1770. Anne Valentin-Decuillon, femme Semend, *r. Grenette.*
1773. Marie-Therese Alard, femme Payet, *à la Guillotiere.*
1776. Luce Vapillon, *rue de l'Arbre-sec.*
1777. Marguerite Ferlat, femme Yoccoz, *rue Thomassin.*
1779. Fleurie Joman, *rue Juiverie.*
1779. Jeanne Pierrette Charvet, *à la côte des Carmélites.*
1780. Françoise Perret, *rue de la Boucherie.*
1781. Anne-Marie Chazotte, *rue Quatre-Chapeaux.*
1782. Magdeleine Viviant, *à Trion.*
1782. Marguerite Brunet, *rue de la Barre.*
1782. Anne Crozet, *rue de la Gerbe.*
1782. Catherine Beauchant, *rue Longue.*
1782. Marguerite Detroyal, *grande Rue.*
1782. Anne Juge, *rue Porte-Froc.*
1782. Marie de François, *rue d'Auvergne.*
1782. Louise Morel, *rue du Bœuf.*
1783. Claudine Brosse, *grande Côte.*
1783. Marie Dumonet, *place de l'Hôpital.*
1783. Marie Francour, *rue de Flandres.*
1783. Pierrette Jaillard, *fromagerie de St. Nizier.*
1784. Laurence Colombet, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Anne Vincent, *grande rue Merciere.*
1784. Jeanne Effrene, *rue du Petit-Soulier.*
1784. Marie-Charlotte Deschamps, *rue des Farges.*
1785. Barbe Brechbuller, *à la Croix-Rousse.*

1785. Anne

1785. Anne Fayolle.
1786. Julienne Pommier, *place le-Viste.*
1786. Claudine Milet, femme Fabry, *place des Terreaux.*
1787. Marie-Anne Maire, femme Remond, *rue Dubois.*
1788. Marie-Catherine Dainval, *montée de St. Sébastien.*
1789. André-Julienne Roux, *place de la Platiere.*
1789. Marie-Magdeleine Chaiz, épouse Faure, *rue Pizai.*
Clerc de la Communauté, Langlois, *rue du Bœuf.*

MAITRES DE LANGUES.

Maître de Langues Françoise & Italienne, M. Grandon, *rue du Bât-d'argent, maison Ruolz.*

Maître de Langues Françoise & Italienne, M. Mangot, *petite rue Merciere, maison Riviere.*

Maître de Langue Italienne, M. Blancardi, Italien, *rue de l'Arbre-sec, au deuxieme étage de la maison Claviere.*

Maître de Langue Françoise, Belles-Lettres & Géographie, M. Allongue, *rue de l'Arbre-sec, maison Teissier.*

Maître de Langues Italienne & Espagnole, M. Philippe, *petite rue Longue, chez le Suisse de St. Pierre.*

Maître de Langues Hollandoise & Flamande, M. Perneel, *chez M. Berthaud, Parfumeur, place de la Baleine.*

Maître de Langue Italienne, & faisant la Correspondance Françoise & Italienne, M. Bonafous, *quai & Mais. S. Antoine.*

Maître de Langue Italienne, M. Fernandi, *chez M. Raynal, Apothicaire, rue de la Lune, près de la rue Tupin.*

Maître de Langue Allemande, M. Brunner, Saxon, *maison de l'Oratoire, faisant l'angle de la rue du Pas-étroit & du quai du Rhône.*

M. Gregoire enseigne les Langues Françoise & Latine, &c. *place Neuve des Carmes, maison Allard.*

M. Lebrun, Maître-ès-Arts, enseigne les Langues Latine, Françoise, Italienne & la Géographie, *r. Pizay, mais. Commarmot.*

M. Fauque, Prêtre, ancien professeur de Belles-Lettres, &c. enseigne la Littérature, les Langues Françoise & Latine, *chez M. Fauque, Marchand Drapier, rue Basse-Grenette.*

M. Allier, Professeur de Langue Françoise & de Mathématiques, *rue des Deux-Angles, mais. Rater, quar. St. Clair.*

Maître de Langue Italienne, M. Rastelli, Avocat, *rue de l'Arbre-sec, maison Brosse, au 3e. étage.*

M. Penix, Professeur de Philosophie, Histoire, &c. Instituteur *chez M. Jacob, Négociant, rue Lafond, près de la Comédie.*

M. Laboreau, Professeur de Littérature & de Langue Angloise *maison Tolozan, petite rue Merciere.*

MAITRES DE MUSIQUE, Messieurs

Charron enſeigne à toucher du Claveſſin & de l'Orgue, *quai St. Benoît, maiſon des Dames de St. Benoît.*

Perrot fils, Maître de Muſique vocale & inſtrumentale, *rue Royale, maiſon Sturlat*, donne chez lui, les mercredi & jeudi de chaque ſemaine, un Concert d'émulation en faveur de ſes Eleves & des Amateurs.

Brun, enſeigne la Muſique & à pincer de la Guitare, *rue Ste. Monique, maiſon Forey.*

MAITRES EN FAIT D'ARMES, Messieurs

Burdel, *quai St. Clair.*
Daverol, *rue Mulet.*
Magat, *rue Tupin.*
Croiſier, *hôtel de la Comédie.*
Loguier, *place St. Nizier.*

MAITRES DE DANSE, Messieurs

Dauternaux, *rue Buiſſon, maiſon Ruolz.*
Perond, Eleve de l'Opéra, *rue de l'Arbre-ſec.*
La Baſtide, *maiſon Vial, dite Change de Londres.*
Ollier, *rue d'Auvergne, maiſon de Veuve Lefranc.*
Deſombrages, *rue Merciere, maiſon de Flurieux.*
Bernard l'aîné, *rue Gentil.*
Bernard cadet, *rue Neuve, maiſon Poirat.*
Vernay, *rue Lanterne, maiſon Decroix.*
Luizet, *près de S. Côme, allée de l'Apothicaire.*
Perrodon, Eleve de feu M. Roch, *maiſon & place Notre-Dame.*
Veillas, *grande rue Merciere, allée du premier Chapelier à gauche, du côté de la rue Mort-qui-trompe.*

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

Le Bureau general *eſt dans la rue St. Dominique.*
Directeur, M. Tabareau, *à l'Hôtel des Poſtes, r. St. Dominiq.*
Contrôleurs, Mrs. Renoir, Vaſſelier & Rochias.

DÉPART ET ARRIVÉE DES COURIERS, & heures auxquelles les Lettres doivent être jetées dans la Boîte du Bureau général.

DÉPART.

Paris, & les Villes au delà, par le Bourbonnois, mardi, jeudi & ſamedi, à midi. — *Pour la route, le Bourbonnois & l'Auvergne*, avant 11 heures du matin.

Paris, les Villes au-delà, par la Bourgogne, les lundi, mercredi, & vendredi, à 11 heures du matin. — *Pour la route, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace & la haute Allemagne*, avant 11 heures.

Route du bas-Dauphiné, Provence, jusques & compris Toulon & Hyeres, Languedoc, jusques & compris Toulouse, Roussillon, jusques & compris Perpignan, tous les jours excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

Les villes de Tournon & d'Annonai, idem.

Le Vivarais & les Cévenes, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

La basse-Provence, depuis Aix jusqu'à St. Laurent-du-Var, sur la route seulement, y comprise cependant la ville de Grasse, les mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

La Principauté de Monaco & la ville de Vence, mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Celle du Martigues, idem.

La haute-Provence, depuis Aix jusqu'à Sisteron, d'un côté, & jusqu'à Barcelonnette, de l'autre, & d'Aix au Pertuis, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heur. du mat.

Les villes de Barjoles, Aups & Ryans, idem.

Celle de St. Tropés, par la communication avec le Luc, idem.

Celles de Draguignan & Castellanne, par la communication de Vidauban, idem.

Les villes de Cassis, la Ciotat & Aubagne, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

Celles de Bedarieux, Agde, Cette & Frontignan, dans le Languedoc, idem.

La Gascogne, le Béarn, le haut-Roussillon, la Catalogne & les villes Dazile & de Castres, dans le Languedoc, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du mat.

Le Forez, savoir, Rive-de-Gier, St. Chamont & St. Etienne, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

Le Vélay & le Gévaudan, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Grenoble & route en deçà, y compris Voyron, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

La partie du Dauphiné, comprise entre Valence & Grenoble, sur la grande route, idem.

Le haut-Dauphiné, depuis Grenoble jusqu'à Briançon, sur la grande route; plus, *la ville de Meas, celles de Die & des Baronnies*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

La ville de Crest, mardi, vendredi, samedi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Geneve & la Suisse, mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

Milan, Savoie & Piémont, mardi & vendredi, avant onze heures du matin.

Gênes, la Toscane, Rome, Naples & Sicile, le vendredi, avant 11 heures du matin.

Le Public est prié de vouloir bien faire attention qu'on a indiqué ici le dernier moment où l'on peut se charger de les lettres; que si tout le monde les présentoit à la derniere heure, il y auroit une impossibilité physique de les expédier le jour même : on invite tous ceux qui pourront les envoyer la veille, à avoir cette complaisance.

On a cru, pour éviter toute contestation sur la fixation des heures, ne devoir s'en rapporter qu'à l'horloge du Bureau qui sera réglée par un horloger.

ARRIVÉE.

Paris, tous les jours, excepté le mercredi.

Route du Bourbonnois, mardi, vendredi & dimanche.

Route de Bourgogne & d'Allemagne, lundi, jeudi & samedi.

Route de Provence, Languedoc, Roussillon, Dauphiné, Vivarais, Cévenes, Gévaudan, Forez, &c. savoir, tous les Bureaux dénommés au départ, qui ont six ordinaires, tous les jours, excepté le dimanche.

Tous ceux y dénommés pour trois ordinaires, les lundi, jeudi & samedi.

Le Bugey & la Suisse, mardi, jeudi, samedi & dimanche.

La Lombardie & les Provinces au delà, jeudi & Dimanche.

Rome, Naples, Sicile, la Toscane & Gênes, le lundi.

On ne sauroit fixer les heures, elles dépendent du temps & des saisons; mais ordinairement les Couriers arrivent dans la matinée.

Affranchissement.

Les Lettres pour l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, doivent être affranchies jusqu'à Calais. Celles pour la haute-Allemagne, la Savoie, le Piémont, la Toscane & les villes d'Italie (à l'exception de Gênes, Lucques, les Etats de ces deux Républiques, Rome & l'Etat Ecclésiastique, & les Royaumes de Naples & de Sicile) doivent être affranchies jusqu'à la frontiere, sinon elles seront envoyées

en rebut au Bureau-général, à Paris. On est libre d'affranchir ou non pour la Suisse, comme pour les armées du Roi.

Nota. La haute-Allemagne comprend les Villes d'Ausbourg, Canstat, Kell, Ulm, Rinhausen, Francfort-sur-le-Mein & Nuremberg, l'Archevêché de Mayence, les Evêchés de Spire & de Worms; Manheim & tout le Palatinat du Rhin, Vienne en Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, les Evêchés de Trente & de Brixen, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, l'Esclavonie, la Transilvanie & la Silésie Autrichienne, Munich, l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchés de Freysingen, de Ratisbonne, de Passau & toute la Baviere, le Duché de Wirtemberg, le Marquisat de Baden, Fribourg en Brisgaw & toute la Suabe, les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Aichtet, le Margraviat de Bareith, le Marquisat d'Anspach, Altorff, Mulhausen en Thuringe, Erfurt, Hanau, Darmstat, Wetzlaer & toute la Franconie & la Wétéravie.

L'Administration ayant été sollicitée par le Commerce d'accorder une modération sur le port des échantillons que les Fabricants & Négociants sont dans l'usage de faire circuler, elle y a consenti, & a réglé cette modération au quart du port que lesdits échantillons devroient payer, conformément au tarif annexé à la Déclaration du Roi, du 8 juillet 1759, de quelque poids que puissent être les paquets qui les contiendront, pourvu toutefois que le quart de ce port ne soit pas au-dessous de celui d'une lettre simple, auquel cas le port sera payé en entier.

L'Administration n'accorde la modération qu'aux conditions expresses que lesdits échantillons seront affranchis au Bureau d'où ils partiront; qu'ils ne seront accompagnés d'aucune lettre missive ou papier, & qu'ils ne pourront être adressés que sous bande; de maniere à ce que l'Administration puisse facilement vérifier si les paquets ne renferment que des échantillons.

Les Offices étrangers n'ayant pas consenti la modération sur les paquets d'échantillon, elle n'aura lieu que pour la France.

AVIS AU PUBLIC.

L'Administration des Postes s'étant entendue avec le Bureau de Milan, pour procurer par cette voie, la plus directe de toutes, un libre cours aux Lettres de France pour l'Etat Vénitien, le Commerce n'est plus dans l'obligation d'adresser ces sortes de Lettres sous couvert, à Geneve, Milan ou Turin. Le Bureau des Postes les acheminera à Milan deux fois la

semaine, pour profiter des deux expéditions que Milan fait à Venise. C'est le même prix d'affranchissement que pour Milan.

☞ Il conviendra de payer le port des lettres & paquets qu'on adressera à MM. les Majors & Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir non affranchis, & qu'ils restent perdus pour les Particuliers.

On ne doit mettre ni or, ni argent, ni aucun effet précieux dans les lettres, sans les consigner à découvert ; on n'en peut répondre autrement.

AVIS.

On ne pourra entrer dans les Bureaux d'Arrivée & de Départ. Le Directeur & le Contrôleur auront attention que l'un d'eux soit toujours en état de répondre aux différentes demandes du Public, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. On s'adressera au portier, lorsqu'on desirera de parler à l'un ou à l'autre.

On ne délivrera aucune Lettre au Bureau ni dans l'Hôtel, aux habitants de la ville, le Commerce l'ayant ainsi demandé, afin qu'il ne puisse y avoir de préférence.

Les Lettres à la Poste restante seront distribuées dans un Bureau particulier, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à cinq en hiver, & jusqu'à six heures en été.

Les articles d'argent seront payés & reçus depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Les affranchissements seront reçus tous les jours, depuis sept heures jusqu'à onze heures du matin ; & les lundi, jeudi & samedi seulement, depuis trois heures du soir jusqu'à six en hiver, & jusqu'à sept en été.

On ne recevra aucun paquet de marchandises pour l'Italie, le vendredi : le commis chargé de cette expédition se tiendra dans son Bureau, le jeudi jusqu'à sept heures.

Boîtes pour les Lettres.

Il y a dans la Ville six Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à sept heures du matin ; en sorte qu'elles doivent y être jetées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire suivant.

L'une est à la Pl. de Louis le-Gr. chez le Sr. Mauroux, Vitrier.

L'autre, à l'Hôtel de Chevrieres, place de S. Jean.

La troisieme, à l'entrée de la rue Neuve, du côté de la Place de la Fromagerie, chez le Sr. Simon, Vitrier.

La 4e. à l'Hôtel de la Comédie, du côté de la rue Puits-Gaillot.

La cinquieme, rue de Flandres, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.

Et la sixieme sur le quai de St. Vincent, chez le Sr.

N. B. Le présent Tableau des arrivées & départs se distribue chez le sieur *Bizot*, concierge du Bureau, à l'hôtel des Postes, tous les matins, depuis 8 heures jusqu'à midi.

BUREAU GÉNERAL DE LA PETITE POSTE *de la Ville & Banlieue de Lyon, quai & maison St. Antoine.*

Ce Bureau, qui a son entrée par le quai Saint-Antoine, & par la rue Merciere, est ouvert, en été, depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; & en hiver, depuis sept heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Les personnes qui sont à portée de faire remettre leurs lettres au Bureau général, sont intéressées à le préférer: il y a une heure, & quelquefois plus, à gagner pour la célérité du service.

Directeur, M. Vasselier.
Contrôleur, M. de la Fauveliere.
Inspecteur, M. Geniès.
Distributeur, M. Dufour.

Boîtes de déclarations des logements fournis à prix d'argent, dans les Hôtelleries, Auberges & maisons particulieres, à l'arrivée des Etrangers.

La premiere, à l'Hôtel de M. Tolozan, *au coin de la petite rue des Feuillants.*
La seconde, à la place du Change.
La troisieme, à la place des Carmes.
La quatrieme, à la place de la Fromagerie.
La cinquieme, à la place des Cordeliers.
La sixieme, à la place des Jacobins.
La septieme, à la rue de l'Arsenal.
La huitieme, à la place St. Jean.

BUREAU DE LA POSTE AUX CHEVAUX.

Ce Bureau est établi actuellement au *Cu-de-sac des Célestins.*

Maître de la Poste aux Chevaux, M. Lecler.

On trouve en tout temps des Voitures à louer, ou de renvoi pour Paris, Marseille, &c. de même que des Cabriolets & Chaises à louer pour les environs de Lyon.

BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carroſſes & Meſſageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainſi que leurs Communications & Correſpondances. Au port Neuville.

DILIGENCES *pour Paris.*

LES Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par ſemaine; ſavoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles paſſent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoiſſey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à reſſorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en paſſant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cuſſy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-ſur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Eſſonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

Nota. Lorſque la Saône n'eſt pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la ſemaine: ſavoir, les Lundis & les Jeudis, ſans aucune interruption, & ſuivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en deſcendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandiſes ſont chargées ſur des Guimbardes, & ſont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.

Les Carroſſes de Lyon à Paris, paſſant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Jeudi de chaque ſemaine, & font la route en dix jours, en toutes ſaiſons; ils paſſent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Paliſſe, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Coſne, Neuvy, Briarre, Nogent-ſur-Verniſſon, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Eſſonne & Villejuif: ces mêmes Carroſſes correſpondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

NOMS

Noms des Directeurs et Controleurs, dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carrosses.

MESSIEURS

LYON, Daguillon, *Directeur, Port Neuville.*

PARIS, *les Fermiers généraux des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

MACON	Ducros.
TOURNUS	Thurot.
CHALONS	Tissot, *Directeur.*
AUTUN	Parés.
AUXERRE	Lesseré, *Directeur.*
JOIGNY	de Mirancourt.
SENS	Fanon.
FONTAINEBLEAU . .	Ronssin.
MONTARGIS . . .	Cochereau.
BEAUNE	Bayet.
DIJON	Chardon, *Directeur.*
TROYES	Clement.
AUXONNE	Moreau.
DOLE	Moreau.
BESANÇON	Lombard, *Directeur.*
ROANNE	Verdellet.
THIERS	Dufaut.
CLERMONT	Rondelle.
ST. GERNUD-LE-PUY . .	Moulin.
LA PALISSE	de Freminville.
MOULINS	Collot, *Directeur.*
NEVERS	Caffary.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

CARROSSES de Châlons pour Dijon.

Les Carrosses de Châlons, pour Dijon, partent de Châlons trois fois la semaine, & correspondent avec les Diligences d'eau qui partent de Lyon les Dimanche, Mardi & Vendredi. Ils font la route en un jour, passant par Chagny, Beaune & Nuits.

CARROSSES de Dijon pour Paris.

Les Carrosses de Dijon pour Paris, partent de Dijon les Lundi & Vendredi par la Bourgogne, & Mercredi par la Champagne; pour Langres le Dimanche, & pour Gray le Mercredi.

M. Daguillon, Directeur au bureau de Lyon, se charge de faire recevoir les effets sur Paris & sur les villes de Province.

CARROSSES de Dijon pour Besançon.

Les Carrosses de Dijon pour Besançon partent les Dimanches & Vendredis. Ils passent par Auxonne & Dôle, & font la route en un jour en poste en toutes saisons.

CARROSSES de Mâcon pour Bourg.

Les Carrosses de Mâcon pour Bourg, partent de Mâcon les Mercredis & Samedis, & correspondent avec les Diligences d'eau, qui partent de Lyon les Mardi & Vendredi.

MESSAGERIES ET DILIGENCES

De Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse, & autres Villes de Provence & Languedoc.

LES Carrosses partent de Lyon deux fois la semaine: savoir, le *Mercredi & Samedi, à quatre heures précises du matin,* & ne mettent que quatre jours & demi de Lyon à Avignon, & de même au retour. *Les hardes des Voyageurs, ainsi que les marchandises, doivent être portées, la veille des départs, au Bureau, où on les reçoit jusqu'à cinq heures du soir.*

Lesdits Carrosses arrivent à Lyon le Mercredi & Samedi, en été, & le Jeudi & Dimanche en hiver, dans la matinée, pour l'ordinaire.

Les autres Carrosses pour Marseille, Montpellier & Toulouse, partent d'Avignon le Lundi & le jeudi, & de Marseille & de Montpellier pour Avignon, le Dimanche & le Jeudi; ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les personnes, de même que les marchandises, sont rendues par lesdits Carrosses de Lyon à Marseille & à Montpellier, comme de Marseille & de Montpellier à Lyon, *le septieme jour*, sauf les retards causés par des cas extraordinaires, comme des Rivieres débordées à traverser, &c.

Lesdits Carrosses ont quatre places; on n'a rien épargné pour les rendre propres & commodes. Ils sont suspendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correspondent avec ceux qui sont établis d'Avignon à Marseille, & d'Avignon à Montpellier. Les uns partent réguliérement le lendemain de l'arrivée des autres, de même que des Coches & Diligences du Rhône; de sorte que les

Voyageurs qui vont de Lyon à Marseille & à Montpellier, ou de Marseille & de Montpellier à Lyon, sont assurés de continuer leur route sans interruption, comme s'ils ne changeoient point de Voituriers. Il en est de même des ballots & paquets qui sont remis auxdits Carrosses.

De Montpellier il part tous les mercredis & les samedis un Carrosse pour Toulouse, qui s'y rend en quatre jours & demi, & part de Toulouse pour Montpellier, les vendredis & mardis à midi. Ce Carrosse, en passant à Narbonne, en trouve un qui part pour Perpignan, les lundis & jeudis; & de Perpignan pour Narbonne, les mardis & vendredis.

Les Directeurs des Messageries à Aix & à Montpellier, ont soin de faire parvenir exactement à leur destination les paquets & ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence & de Languedoc, & pour les provinces voisines.

Le Fermier des Diligences de Provence & Languedoc, a établi un Fourgon de communication d'Aix à Toulon, & retour.

Ce Fourgon a commencé à partir le 2 Décembre 1765. Il alla dîner à Roquevaire, coucher à Cuge, le lendemain dîner à Bausset, & arriva à Toulon à deux heures après midi; il repartit de Toulon pour Aix le quatre du même mois, & arriva également à Aix le second jour à deux heures après midi. Il continue de faire réguliérement la même route.

On se charge aussi de la voiture des marchandises par la voie de terre, depuis Lyon pour toutes les villes au delà de Montpellier, comme Cette, Agde, Pezenas, Beziers, Castelnaudary, Lodeve, Clermont, Toulouse, Montauban, Perpignan, &c. On se charge encore des marchandises pour Toulon, Nice, & autres villes.

On se charge aux Bureaux d'Aix, Marseille, Nîmes & Montpellier, de toutes les balles, caisses, ballots & paquets pour Paris, &c.

BUREAU GENERAL DES COCHES ET DILIGENCES du Rhône, & Messageries de Dauphiné, Provence, Languedoc; quai St. Antoine, dans la maison du Chameau.

DILIGENCES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

LEs Diligences de Lyon pour Avignon, partent, les Lundi & Vendredi de chaque semaine, à sept heures du matin en hiver, & en été à cinq heures; & les Coches, les Mercredi & Samedi à onze heures du matin.

Ils expédient une Diligence de plus en été, le Mercredi lorfque le fervice l'exige, & un Coche le Jeudi.

Lefdites Voitures partent en été, favoir, les Diligences à cinq heures du matin, & les Coches à midi.

Il y a deux chambres très-propres, qui font deftinées l'une pour les Voyageurs qui vont de Lyon au St. Efprit & à Avignon, & l'autre pour ceux qui ne vont pas fi loin, & qui s'embarquent dans la route.

Les Diligences, qui font principalement deftinées pour les Voyageurs, & dans lefquelles on n'embarque que les hardes, fe rendent de Lyon à Avignon en deux jours & demi en hiver, & dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne foit abfolument contraire.

On ne charge des marchandifes dans les Diligences qu'à la montée, & elles font uniquement deftinées à la defcente pour les Voyageurs, les vieilles hardes & les autres articles qui ne font point fujets aux droits.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées, la veille du départ, pour être reconnues & pefées au Bureau des Coches & Diligences, qui eft ouvert jufqu'à huit heures du foir en été & en hiver.

Les marchandifes remifes à Marfeille, font rendues en quatorze ou quinze jours en été, & en dix-fept ou dix-huit en hiver.

COCHES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

Les Coches du Rhône partent de Lyon deux fois la femaine: favoir, le *Mercredi* & le *Samedi* à onze heures du matin. Il y a fouvent un troifieme départ; favoir, le *Jeudi* à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandifes.

Les Coches arrivent le troifieme jour à Avignon, en hiver, & en deux jours & demi en été; & ils montent à Lyon en onze ou douze jours en été.

Ils defcendent en quatre jours, au plus tard, en tous temps, & montent en treize ou quatorze jours en hiver, *hors de contre-temps, comme débordements de Rivieres, glaces, &c.*

On fe charge de tous les paquets, efpeces d'argent, malles, ballots, & autres objets & marchandifes quelconques, pour toutes les villes fituées fur les rives du Rhône, & celles de Provence, Languedoc, Rouffillon, le Comtat d'Avignon, le Dauphiné, le pays de Gex & la Savoie. On fait conduire

les marchandises, depuis le lieu de leur débarquement, par les messageries & autres voitures de terre, avec la plus grande célérité.

On charge sur les Coches à la montée, les marchandises qui viennent par mer de Marseille à Arles; celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, du Languedoc; les huiles de Tarascon, & de toute la Provence.

Les Coches descendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans le temps de la Foire, & même en tout temps, ainsi qu'à Tarascon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des marchandises à charger dans ces Villes-là, d'où les Coches montent en droiture jusqu'à Lyon, sans être renversées dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On se charge de la voiture des marchandises en droiture d'Aix, Marseille, &c. jusqu'à Paris & jusqu'à Geneve, tant par lesdits Coches que par lesdites Diligences, étant remises à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

NOMS DES VILLES, ET DES DIRECTEURS & RECEVEURS des Diligences, Coches & Messageries du Dauphiné, de la Provence & du Languedoc.

	MESSIEURS
LYON, *quai Saint-Antoine*,	Dervieu l'aîné, *Directeur général & Intéressé.*
	Dervieu le jeune, *Inspecteur général & Intéressé.*
	Savary, *Caissier général.*
	Valançol, *chargé des recouvr.*
	Pointeau, *Receveur pour la Provence, le Languedoc & le Dauphiné.*
	Noyel, *Receveur des Coches.*
	. . . . . *Recev. des Diligenc.*
GIVORS, . . .	Chaumier fils, *Directeur.*
VIENNE, . . .	Mouffier, *Directeur.*
CONDRIEU, . .	Oudin, *Directeur.*
ST. PIERRE-LE-BŒUF,	Fichet, *Directeur.*
TOURNON & TAIN, .	Couppier, *Directeur.*
VALENCE, . . .	Perrier, *Directeur.*
LE POUZIN, . .	Moline, *Directeur.*
MONTELIMAR, . .	Coulon, *Directeur.*
BOURG SAINT-ANDEOL, .	Noggier fils, *Directeur.*

St. Esprit, . .	Dubois, *Directeur.*
Orange, . . .	Monier, *Directeur.*
Avignon, . . .	Dervieu le second, *Directeur & Intéressé.*
Beaucaire & Tarascon,	Lacroix ainé, *Directeur.*
Arles, . . .	Brunet, *Directeur.*
Marseille, . .	Maisse, *Directeur & Intéressé.*
Nîmes, . . .	Gibert, *Directeur.*
Montpellier, .	Coste, Caylus & Gevaudan, *Directeurs.*
Pezenas, . . .	Issac, *Directeur.*
Béziers, . . .	Garras, *Directeur.*
Narbonne, . .	Benausse, *Directeur.*
Carcassonne, . .	Robert ainé, *Directeur.*
Castelnaudary, .	veuve Fabre & Chamborieux, *Directeurs.*
Aix, ...	Matthieu, *Directeur.*
Toulon, . . .	. . . . *Directeur.*
Toulouse, . .	Lore, *Directeur.*
Perpignan, . .	Argiot, *Directeur.*

BUREAU DES COCHES D'EAU DE LYON A SEISSEL, & Geneve, route & retour ; & des Carrosses pour Grenoble, Belley & Geneve, sur le quai de Retz, au port St. Clair.

COCHE D'EAU SUR LE HAUT-RHONE.

LE Fermier des Coches du Haut-Rhône, fait partir réguliérement un Coche, tous les *Lundis* ; & dans des temps où un seul ne suffiroit pas, il en part un second dans le cours de la semaine. On se charge par ce Coche des marchandises destinées pour Versoy, le Pays de Gex, la Savoie, Geneve, la Suisse & l'Allemagne ; il met sept à huit jours de Lyon à Seissel, d'où les marchandises suivent leur route par charrettes sans séjour pour leur différente destination. Le Coche repart de Seissel, tous les *Mercredis* matin. On y embarque les voyageurs dans une chambre particuliere. Il se charge aussi de toutes les marchandises pour Lyon, qui y sont conduites par charrettes de Versoy, Geneve, Savoie, &c.



CARROSSES *pour Grenoble.*

Les Carrosses pour Grenoble partent de Lyon les Lundi & Jeudi de chaque semaine, & font la route en deux jours en toutes saisons, en passant par St. Laurent-de-Mûre, la Verpilliere, Bourgoin, Champier, Rive & Moirans.

CARROSSES *pour Belley.*

Les Carrosses pour Belley partent de Lyon le Samedi de chaque Semaine à quatre heures du matin, & font la route en un jour & demi, en passant par Montluel, Meximieux, Ambérieux & Roussillon.

CARROSSES *pour Geneve.*

Les Carrosses pour Geneve partent de Lyon, le Vendredi à quatre heures du matin, chaque semaine, & font la route en trois jours, passant par Montluel, Meximieux, St. Jean-le-Vieux, Nantua, Châtillon-de-Michaille, Colonges, Saint-Genis & Merin. Ils partent de Geneve le Mardi, pour arriver le Jeudi suivant à Lyon.

BUREAUX DES COCHES DU HAUT-RHONE.

Lyon, port St. Clair, { M. Chazottier, *Directeur.* Le Sr. Duphéis, *Receveur des Voitures pour Grenoble, Geneve & Belley.*

Directeurs des Coches.	*Directeurs des Carrosses.*
Seissel, le sieur Finaz.	*Grenoble*, le sieur Treillard.
Colonges, le sieur Roux.	*Nantua*, le sieur Beroud.
Geneve, les Srs. Garnier freres.	*Geneve*, les sieurs Garnier freres.
Versoix, les sieurs Henri, Veret & Piachaud.	*Belley*, le sieur Charcot.

MESSAGERIE ROYALE DU COMTÉ DE BOURGOGNE, *de Lyon à Strasbourg.*

LE Fermier des Carrosses & Messageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, passant par la Bresse, a des Carrosses établis sur ces routes pour conduire les Voyageurs, & desservir la Messagerie : outre les Carrosses, il a des Chaises qu'il fournira tous les jours de la semaine, en avertissant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carrosses de Lyon correspondent avec

le Carrosse de Vesoul, qui part de Besançon, le lendemain de l'arrivée des Carrosses de Lyon, de même qu'avec le Carrosse de Plombieres, (en été seulement.) Les Voyageurs qui voudront passer en Lorraine, trouveront au Bureau à Besançon toutes les facilités possibles & à bon compte : on pourra de même y faire passer des Marchandises.

Il y a en outre des Carrosses à Besançon, pour les routes de Salins, Pontarlier, & pour d'autres routes de traverse dans la Franche-Comté.

Les Bureaux sont ouverts, tous les jours, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi, & depuis 2 heures après midi jusqu'à 7 heures du soir; les jours de départ, à 5 heures du matin. Celui de Lyon est sur le quai de Retz, port de St. Clair.

Les Carrosses partent de Lyon, les Mardis & les Samedis, à portes ouvrantes, & se rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Besançon. Celui du Mardi va seulement à Besançon. Il y arrive le Samedi au soir, & le lendemain Dimanche il en repart un autre en droiture pour la Lorraine. Celui du Samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent les Dimanches, à portes ouvrantes, & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandises destinées pour Besançon & les endroits au delà jusqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Besançon, le mercredi; & le lundi suivant, à Strasbourg.

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Grandvoinet.	*Lons-le-Saulnier*, Bobillier.
Bourg, Brechet.	*Besançon*, Lombard, *Intéressé.*
Coligny, Le Bel.	*Béfort*, Jean-Nicolas Bletry.
Saint-Amour, Renaud.	*Colmar*, Klimrath fils.
Cuiseaux & Cousance, Allix.	*Strasbourg*, Kratz.

Route des Carrosses & des Guimbardes.

Meximieux.	Lons-le-Saulnier.	Besançon.
Chalamont.	Pleinoiseau.	Beaume.
Lent.	Saint-Germain.	Fontaine.
Bourg.	Mauffans.	Béfort.
S.Etienne-des-Bois.	Mantry.	Cerney.
Colligny.	Toulouse.	Ruffac.
Saint-Amour.	Poligny.	Colmar.
Cuizeaux.	Arbois.	Scheleftat.
Cousance.	Quingey.	Strasbourg.

MESSAGERIE

MESSAGERIE ROYALE DU FOREZ, VELAY, GEVAUDAN, Auvergne & Limousin.

CARROSSE *de Lyon à St. Etienne, passant par St. Chaumond.*

IL part de Lyon les Dimanche, Mardi & Jeudi un Carrosse, à six places, qui fait la route dans la journée : il arrive de Saint-Etienne à Lyon, les Lundi, Mercredi & Vendredi.

CARROSSE *de Lyon au Puy, passant par St. Chaumond, St. Etienne & Issengeau.*

Il part le Samedi, & arrive le Jeudi de chaque semaine.

CARROSSE *de Lyon à Roanne.*

Il part de Lyon pour Roanne le Jeudi, & arrive le Dimanche de chaque semaine. Ce Carrosse change quelquefois de jour de départ, à cause de ses communications avec celui de Paris par le Bourbonnois. Lors des changements, on aura soin d'en instruire le Public par la voie de la Feuille hebdomadaire.

Ce Carrosse part de Lyon à midi en été, & à dix heures du matin en hiver, & arrive le lendemain au soir à Roanne; d'où il repart à quatre heures du matin pour arriver le lendemain à midi à Lyon.

Il part en outre journellement des Fourgons pour Saint-Chamond, Saint Etienne & le Puy, qui portent toutes sortes de marchandises, lesquelles on va tous les jours prendre dans les magasins, au moyen d'un Billet d'avertissement que l'on porte dans une Boîte au coin de *rue Neuve, vis-à-vis la Boîte aux Lettres.*

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Teste-du-Coin.
Saint-Chamond, Berlier.
Saint-Etienne, Lallier.
Le Puy, Lolive.
Roanne, Verdellet.

Le Bureau est *dans la maison & quai des Célestins.*



DILIGENCES ET AUTRES VOITURES *sur la Saône.*

DILIGENCE DE DOMBES.

Cette Diligence part deux fois la semaine; le Dimanche & le Mercredi.

Le sieur Meyret, Entrepreneur & Conducteur de cette Diligence, *au Port des Diligences, en Serin.*

Diligence de Lyon à Neuville.

Elle part de Lyon tous les jours à huit heures du matin, & arrive à Neuville à onze heures; il en arrive à Lyon une tous les jours à cinq heures, partant de Neuville sur les quatre heures en été, & à trois heures en hiver.

Le Bureau de ces Diligences est *en Serin, chez le Sr. Meyret.*

FIACRES OU CARROSSES SUR LES PLACES.

LE privilege de ces voitures a été concédé pour douze années, qui ont commencé le 2 Février 1786, au sieur Etienne Prost, à la forme de deux Arrêts du Conseil de l'année 1785.

Le dépôt général de ces voitures est établi *rue de Jarente.*

Directeur & Intéressé, M. Charton.



DIFFÉRENTS BUREAUX
Pour l'utilité publique.

BUREAU DU POIDS DE LYON.

Ce Bureau eſt ſitué Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.

Fermier & Directeur,

M. Bellemain pere, *maiſon du Bureau.*

Commis, Messieurs

Brillat, *rue Bouteille.*
Ray, *maiſon Tolozan*, *quai St. Clair.*
Lavareille, *rue St. Jean.*

BUREAU ROYAL DE CORRESPONDANCE
Nationale et étrangere.

Ce Bureau a été établi par Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1780, pour la commodité & sûreté des perſonnes qui ayant des affaires hors de leur domicile, ou qui ne pouvant les gérer par elles-mêmes, s'adreſſoient à des particuliers iſolés, leſquels, par des lettres & avis circulaires, ſurprenoient leur confiance & en abuſoient. Perſonne n'eſt forcé de s'adreſſer à ce Bureau; mais il eſt ſeul autoriſé à s'annoncer pour les commiſſions de cette eſpece, par des avis imprimés.

La Compagnie, qui eſt conceſſionnaire de ce privilege, eſt ſolidaire, & a dépoſé en outre, pour la sûreté du Public, un cautionnement de 500 mille livres.

M. Benezech, Intéreſſé & Adminiſtrateur général, nommé par délibération du 16 mars 1786, confirmée par Arrêt du Conſeil du 27 août ſuivant, repréſente la Compagnie.

M. Delpech, Intéreſſé & Directeur nommé par la même délibération, a la direction particuliere, 1°. du Bureau des Rentes; 2°. de celui de recouvrement des Billets, Lettres de Change, &c.; 3°. du Bureau des Comptes; 4°. de celui des Commiſſions d'achats & ventes des marchandiſes.

M. de Gombert, Intéreſſé & Directeur nommé par la ſuſdite délibération, a la direction particuliere des départements ſuivants:

1°. La ſuite de toutes les affaires contentieuſes, tant à Paris qu'en province & dans les pays étrangers.

2°. La ſuite des objets concernant la Chancellerie, & les parties caſuelles du Roi & des Princes.

3°. La négociation & la vente de tous biens seigneuriaux & autres, & charges de toutes especes.

4°. La suite de toutes ces affaires dans les Colonies.

L'adresse du Bureau est, *à M. Benezech, Administrateur général du Bureau royal de correspondance nationale & étrangere, rue Neuve St Augustin, à Paris.*

M Guillot d'Ecussol, Not à Lyon, *rue de Belle-Cour, hôtel des héritiers Del'horme*, est correspondant du Bureau.

LOTERIES.

SA Majesté, en supprimant par Arrêt du 30 Juin 1776 les Loteries connues sous le nom de Loteries de l'Ecole Royale Militaire, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de la Généralité d'Association, & de Communautés Religieuses, a créé une nouvelle Loterie Royale, & conservé celle des Enfants-Trouvés & de Piété, lesquelles sont régies par une seule & même administration Royale. Les Loteries des Enfants-Trouvés & de Piété sont restées les mêmes qu'elles étoient. Le plan de la Loterie Royale, combiné sur 90 nombres, présente au Public plus d'avantages qu'il n'en trouvoit dans celle de l'Ecole Royale, & qu'il n'en pourroit trouver dans les Loteries étrangeres de cette espece. Le prix de plusieurs chances a été augmenté, & on y a ajouté celles du Quaterne & du Quine qui offrent l'espoir d'une grande fortune pour un très-petit risque. Les tirages ont été doublés, en les faisant succéder de quinzaine en quinzaine L'intention du Gouvernement a été de fixer en France le goût des peuples pour la Loterie, & d'empêcher l'exportation d'un numéraire considérable qui sortoit du Royaume au profit des Loteries étrangeres.

C'est aussi par les ordres de S M. qu'a été établie à Lyon la Direction générale de la Loterie Royale, qui, en faisant les mêmes opérations que font les Bureaux de l'administration dans la Capitale, met la seconde Ville du Royaume, & les Provinces méridionales dont elle est le centre, plus à portée de ce jeu.

Enfin S. M. a pourvu, par un Arrêt de son Conseil du 24 Juillet 1777, à ce que la Direction de ladite Loterie fût éclairée par les yeux de son Commissaire départi dans la Généralité de Lyon; elle lui a en conséquence attribué la connoissance en dernier ressort de toutes les contestations & procès, tant en matiere civile que criminelle, relativement à la Loterie Royale de France & autres y unies, comme aussi des contraventions faites auxdites Loteries par toute

perſonne qui favoriſeroit en France les Loteries étrangeres qui y ſont interdites, ou qui y donneroit à jouer, même ſur la Loterie de France, ſans y être autoriſée.

Le Bureau général des Loteries eſt dans la rue S. Dominique.

DIRECTEUR, M. Tabareau, *rue St. Dominique.*

Sous-Chef, M. Flize.

Premier Commis, M. Smilh.

Receveurs.

M. Pourra, Avocat & Conſ. du Roi, Notaire honoraire, *place des Carmes des Terreaux.*
M. Gilliot, Commis *audit Bureau.*
M. Audra, *rue Merciere.*
M. Dupont, prépoſé de M. Vaſſellier, *à la deſcente du Pont de pierre.*
M. Crepu, *rue de l'Arbre ſec.*
M. Alex, *rue S. Dominique.*
M. Bertrand, prépoſé de M. Boin, *place du Change.*
M. l'Hôpital, prépoſé de M. Couturier, *rue Raiſin, maiſon Chollier*, N°. 15.
M. Blanc, *rue du Puits-Gaillot, Port St. Clair.*
M. Gregoire, *quai Monſieur.*
M. Carié, *Maiſon des Céleſtins, au coin du Port du Roi.*
M. Talon, *place du Plâtre.*
Mlle. Rhimſer, prépoſée de M. Pellapra, *gr. r. des Feuillants.*
M. Bouvet, *maiſon du Chapitre de St. Nizier.*
M. Ruffet, prép. de Mme. Juſtinard, *proche l'égliſe de Ste. Cr.*
M. Grand, *place du Concert.*
M. Perrod, *rue de la Plume.*
M. Moine, *quai St. Vincent, vis-à-vis le Pont.*
M. Chavanne, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Obſervance.*
M. Dalbepierre, prépoſé de M. Vernay, *place de St. Michel.*

Le Public eſt averti que les Receveurs ci-deſſus ſont les ſeuls avoués par l'adminiſtration Royale ; il eſt également invité à faire l'échange des Reconnoiſſances deſdits Receveurs contre les Billets originaux, autant pour s'aſſurer par lui-même de l'acceptation des jeux propoſés, que pour éviter les inconvénients réſultants de la non-conformité deſdites reconnoiſſances avec les Billets originaux.

Commis & Préposés par le Consulat, à l'ouverture & fermeture des Chaînes de la Saône & des Portes de la Ville, les Srs.

Geneve fils, *Capitaine des Chaînes.*

1769. 6 Septemb. Bouvard-Pologne, Commis aux chaînes d'Alincourt.
1780. 2 Mai, Durus Beaupré fils, Commis aux chaînes d'Ainai.
Aubert pere & fils, chargés de la levée des Chaînes.
1759. 18 Décemb. Bouvard cadet, Commis à la Porte d'Alincourt.
1771. 19 Février, Biez, Porte de Saint-Clair.
1788. 18 Décem. Pierre Matthieu fils, Porte du Rhône.
1776. 4 Juin, Richard, Porte Saint-George.
1788. 26 Février, Barthelemi Levet, Porte de la Croix-R.
1778. 23 Décemb. Choppin, Porte du Pont St. Clair.
1780. 14 Mars, Keller, Porte de Saint-Just.
1781. 18 Septem. Brachet, Porte de la Gave, du côté de la Saône.
1784. 31 Décemb. Bourgeois, Porte de la chaussée Perrache.
1788. 8 Janvier, Jean-Pierre Blanc, Porte de Vaise.



TARIF *de ce qui doit être payé pour le Transport & le Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barrilles, ou de quelques sortes de Denrées & de Marchandises que ce puisse être, suivant l'Ordonnance du premier Juillet 1740, confirmée par celle du 15 Juin 1745.*

PORTS.	LES TERREAUX.	SAINT NIZIER.	LES CORDELIERS.	LES JACOBINS & Place de Louis le Gr.	SAINT JEAN. Du Change à S. Jean.	SAINT JEAN. de S. Jean à St. George.	SAINT PAUL. Du Change au P. Dauphin.	SAINT PAUL. Du P. Dauphin en Vaise.
Du Port de l'Abondance,	30. sous.	35. s.	40. sous.	45. s.	40. s.	50. s.	40. s.	50. s.
Du Port de la Sable,	20.	25.	30.	35.	30.	40.	30.	40.
Du Port de la Feuillée, compris le Quai,	18.	23.	28.	33.	26.	36.	26.	36.
Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple,	25.	20.	20.	20.	20.	30.	30.	40.
Du Port du Roi,	30.	26.	24.	20.	20.	25.	30.	40.
Du Port d'Ainai,	40.	35.	30.	25.	30.	35.	40.	50.
Du Port St. Clair & du grand College,	14.	14.	14.	18.	25.	30.	25.	35.
Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu,	16.	14.	14.	16.	25.	30.	30.	40.
Du Port du Sablet, & celui de Roanne,	30.	25.	25.	25.	16.	20.	25.	35.
Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin,	25.	23.	22.	30.	20.	25.	20.	25.

Extrait d'une Ordonnance de Police du premier Juillet 1740, qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le transport de ce qui arrive en cette Ville sur les Ports du Rhône & de la Saône, confirmée par celle du 15 Juin 1745.

POUR le transport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau sur le Port, *deux sous six deniers.*

Chaque cent de Fagots de four, *cinq sous.*

Pour chaque sac de cendres, *un sou.*

Pour chaque cent de Fagots de paille, *deux sous.*

Pour 12 planches ou membrures l'une dans l'autre, *quatre sous.*

Pour chaque millier d'Echalas, *six sous.*

Pour la sortie & roulement sur le port des Tonneaux de deux ânées, *trois sous*; pour ceux de trois ânées, *quatre sous*; & pour ceux d'une plus grande contenance, *cinq sous.*

Pour le roulement des Tonneaux dans les rues voisines du port où le déchargement sera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, sera payé le même prix que pour le déchargement, & sera augmenté à proportion de l'éloignement.

Pour la sortie du bateau & transport sur le port de chaque Moule de bois, pour le mettre dans la membrure, *douze sous.*

Pour dix Fagots appellés Faix-liés, *un sou.*

Pour chaque cent de Branches, *six sous.*

Très-expresses défenses sont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort salaire, sous peine d'être punis comme concussionnaires.

AVIS.

QUOIQUE par l'article IV du Décret de l'Assemblée Nationale du 4 Août dernier, les justices seigneuriales aient été supprimées; néanmoins, comme les officiers de ces justices ont été autorisés à continuer leurs fonctions jusqu'à ce qu'il ait été pourvu par ladite Assemblée à l'établissement d'un nouvel ordre judiciaire, nous avons cru ne devoir rien changer, quant à présent, à cette partie de l'Almanach.

Nota. C'est par erreur qu'à l'article de la paroisse de LETRA, on a annoncé M. Burtin comme propriétaire du fief de *Lettaite.*



ETAT



ÉTAT
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES PROVINCES
DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS;
& des Paroisses de Dauphiné, Bresse, Dombes & autres dépendances du Diocese de Lyon.

AB

ABERGEMENT (l'), paroisse près de la Saône, partie en Dombes, partie en Bresse, archipr. de Dombes, élection de Bourg, dans le ressort du parl. de Dijon. Le clocher & le presbytere sont dans la partie de Bresse. C'est une baronnie & un ancien château-fort, maintenant en ruine. La justice dépend du comté & mandement de Montrevel.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure. La dîme appartient au curé.
Curé, M. Armand.
Seigneur-baron, M. de Montrevel.
Juge, M. Tornier.
Châtelain, M. Motton.
Procureur fiscal, M. Didier.
Greffier, le sieur Perrin.

ABERGEMENT (l') LES VARAY, annexe de Saint-Jean-le-Vieux dans la province du Bugey, élect. & bailliage de Belley, du ressort du parlement de Dijon, justice de Varay.
Vicaire desservant, M. Peroz.
Seigneur, M. Dervieux du Villars.
Les mêmes officiers qu'à Saint-Jean-le-Vieux.

ABOIN, village & parcelle de la paroisse de Périgneux, dans le Forez, élect. de Montbrison.
Les mêmes officiers qu'à Périgneux.

AFFOUX, village & baronnie sur les limites du Beaujolois, annexe de la par. de Violey, archipr. de Néronde, élect. de Villefranche, justice de Joux-sous-Tarare, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Grange neveu.
Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.
Le fief de *la Colonge* appart. à M. de Riviere.

STE. AGATHE, village, paroisse &

AG

seigneurie dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison. La justice s'exerce sur les lieux.
Le séminaire de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jacquet.
Seigneur, M. Puy de Mussieu, écuyer.
Il y a dans cette paroisse une abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, appellée *Bonlieu*. Voyez ce mot.

STE AGATHE, village dans le Forez, annexe de Roziers, justice de Donzy.
Vicaire, M. Boisseau.
Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

AGNEREINS, paroisse en Dombes, archipr. & élect. de Bourg.
M. l'abbé de Cluny, en sa qualité de doyen de Montberrou, nomme à la cure.
Curé, M. Brunard. anc. Che. de Châtillon.
Seigneur, M. le marquis de Quinsonas.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, not. à Messimy.
Proc. fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
L'ancien château de *Gravin* appart. à M. de Quinsonas; & le fief de *Mottadet* aux héritiers de M. le comte de Seve.

AIGREFEUILLE, commanderie de l'ordre de Saint-Lazare, dans la paroisse de Bagé-la-Ville, en Bresse.
Commandeur, M. Duras.

AIGUILLY, village, paroisse & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon. archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche.
L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Réguillat.
Seigneur, M. le comte de Vougy.
Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

AILLANY, parcelle de Pouilly-sous-Charlieu en Beaujolois, élect. de Ville-

franche, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Seigneur, M. le comte de Vougy.
Les mêmes officiers qu'à Vougy.

AILLY, château & seign. dans la paroisse de Parigny en Beaujolois, du ressort de la sénéch. de Villefranche. Cette seign. comprend la paroisse de Parigny, les trois quarts de celles de St. Cyr-de-Favieres & de Commelle, dont le surplus est en Forez, & une partie de celle de Vernay, dont le reste est aussi en Forez.
Seigneur, M. Boutlier de Parigny.
Juge, M. Turge, avocat en parlement.
Proc. fiscal, M. de Chatelus le jeune, notaire royal, & procureur à Roanne.
Greffier, le sieur Simonin.

AIX, château & seign. dans la paroisse de St. Martin-la-Sauveté, en Forez.
Seigneur, M. le comte de Grezolles, capit. au rég. du Commissaire général.
Les mêmes officiers qu'à Grezolles.

ST. ALBAN, village & paroisse en Bugey, archipr. de Nantua, élection de Belley, justice en partie des baronnies de Poncin & de Cerdon, en partie de Bosches, Mortarey & la Balme, & en partie de la baronnie de St. Jullin, du ressort du parlement de Dijon.
Le chap. de Cerdon nomme à la cure.
Curé, M. Fournier.
Vicaires, Mrs. Berlie & Deguerry.
Seigneur du clocher, M. Quinson de Poncin.
Seigneur du château, M. le baron de Chamdor.
Juge, M. Grumet.
Lieutenant de juge, M. Brun.
Proc. fiscal, M. Baron, à St. Rambert.
Greffier, le sieur Juvanon.
Il y a les fiefs & château de *Bosches*, de *Mortarel*, & de *Roche*. Voyez ces mots.

ST. ALBAN, hameau de la paroisse de St. André d'Apchon en Roannois, remarquable par ses eaux minérales, très-fréquentées & qui acquierent tous les jours de la réputation.
Intendant des eaux, M. Rostain, médecin à Roanne.
Adjoint, M. Rostain neveu.

ALBIGNY, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Achard, depuis 1738.
Seigneur mensionnaire, le comte de Beaumont.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Châtelain, M. Buisson, not. à Neuville.
Proc. fiscal, M. Colas, not. à Neuville.
Greffier, M. Rappé, not. à Neuville.

ST. ALBIN, hameau, chapel. & prieuré dans la paroisse de Bussieres, en Forez.
Prieur, M. Cahouette, chanoine régulier de la congrégation de France.

ALBUZI, château & fief dans la paroisse de St. Christo, en Forez. Il appart. à M. Vincent.

ALIX, village dans la par. de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, célebre par un chapitre noble de chanoinesses régulieres de l'ordre de St. Benoît, dépendant de l'ordinaire. Les chanoinesses, pour y être reçues, font preuve de sept degrés de noblesse du côté paternel, sans y comprendre la présentée, & la mere constatée demoiselle.

Chanoinesses, mesdames
Marie-Claud. Nicole de Cressia, *abbesse*.
Françoise-Véronique de Naturel de Valetine, *sacristine*.
Marie-Henriette de Cressia de la Tour.
Marie-Balthazar de Chaponay.
Magdeleine de Beurville.
Marie-Gabrielle de Vincent Panette de Villeneuve.
Anne-Henriette-Gabrielle de Roziers d'Euvesin.
Françoise Bouhélier d'Audelange.
Ignace-Gabrielle Bouhélier.
Marie-Pierrette de la Porte.
Rose de la Porte de Châteauvieux.
Sophie de la Porte d'Eydoche
Hélene de la Porte de Merlieux.
Marthe-Julie de la Porte.
Hélene de Chaponay de Beaulieu.
Marie-Barbe de Bocsoyel.
Bernardine-Françoise Bouhélier de l'Anoncourt.
Marie-Henriette de Cohorn.
Gabrielle de Cohorn de la Palun.
Elisabeth-Claudine de Neufchaise
Anne de l'Escalopier.
Anne de Panette.
Franç. Benoîte de Panette de Chantin.
Françoise-Claudine-Gabrielle de Panette de l'Abreille.
Marie-Sophie-Françoise le Compasseur de Courtivron.
Charlotte-Françoise de Rozieres de Rechicour.
Marie-Magdel. de Vincent de Mauléon.
Louise Magdeleine de Ravel.
Marie-Anne Delphine de Rivette.
Marguerite-Jeanne-Xavier de Roquigny.
Marie-Jeanne-Félicité de Savelly de Caseneuve.
Catherine-Louise-Adélaïde de Romanet.
Elisabeth-Josephine de Romanet de Saint-André.
Marie-Jeanne-Charlotte-Théodoric de Vanel de Lileroi.
Pierrette-Marie de Ste. Colombe.
Marie-Louise-Eléonore le Boulanger.
Polixene-Raimondine-Françoise de Grattet de Dolomieu.
Marie-Louise de Nollet.

Aumôniers, Mrs. Turel & Richoud.
Dame du clocher & de l'enceinte du chapitre, madame l'abbesse.
Les mêmes officiers qu'à Dareyze.
Seigneur du village, M. Giroud de Montbelet de St. Trys, du chef de madame son épouse.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

ALIXMES (les), village & ancien château & seigneurie dans la montagne, paroisse d'Ambérieu en Bugey, élect. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.
Vicaire, M. Rignon.
Seigneur, M. Dujas d'Ambérieu.
Les mêmes officiers qu'à Ambérieu.

ALLIERES, gros hameau & chapelle succursale de la paroisse de Chambost-sur-l'Azergues, en Beaujolois.
Il y a quatre foires: le samedi de la semaine de la passion, le 12 mai, le premier août, & le 9 octobre.

ALLIEU, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice du comté de Bussy, qui s'exerce à St Sixte, & sénéch. de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Fenon. Il réside à Cezay, qui en est l'annexe.
Vicaire, M. Chazelle.
Seigneur, M. le chevalier de Rochefort.

AMANCY, chapelle située en la par. de Châtillon-d'Azergues, en Lyonnois; c'étoit autrefois l'église paroissiale, & elle appartient à Mrs. de Savigny.

AMAREINS, village & par. de Dombes, archipr. de Dombes, & élect. de Bourg.
Les minimes de Montmerle, comme prieur de St. Trivier, nomment à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. Bordeaux de Lurcy, trésorier de France à Lyon.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine, not. à Montmerle.
Proc. fisc. M. Michaille, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur. . . .
Le chateau de *la Poipe* appartient au seigneur.
Le messager de Montmerle se charge des commissions pour cette paroisse.

AMBÉRIEU, beau bourg & grande paroisse en Bugey, archipr. d'Ambournay, élection de Belley, dans lequel, outre l'église paroissiale, il y a trois églises succursales, qui sont à Château-Gaillard, à St. Denis & aux Alixmes, où M. le curé tient trois vicaires dépend. d'Ambérieu.
L'abbé de la Chassagne nomme à la cure.
Curé, M. Grumet, licencié en droits, ancien syndic général du clergé de Bresse & Bugey, *doyen*.
Vicaires, Mrs. Savarin & Dumolard.

Pénitens du saint Sacrement.

Recteur, M. Falque.

Il y a trois chapelles rurales, une dans le bourg de St. Germain, sous le titre de la nativité de la Ste. Vierge, qu'on appelle *Notre-Dame de la Côte*; une au village des Alixmes, sous le titre de St. Roch; & l'autre dans le château de Tiret, sous le titre de St. George.
Seigneurs, M. Dujas pour les deux tiers, à qui appartiennent les châteaux & fiefs de *Croix*, de *Gy* & de *Luisandre*; & M. de Buynand, pour l'autre tiers, à qui appart. le château des *Echelles*.
Châtelain, M. Sirand.
Proc fisc. M. Augere, not. à Lagnieu.
Greffier, le sieur Fabry.
Huissier, Jarrin.
Avocats, M. Montagnac, co-seigneur de Douvres, & M. Sirand.
Procureurs, Mrs. Quinson, Auger l'aîné, Auger puîné, Grumel, Blanchy, Claret & Volland.
Notaires, Mrs. Sirand & Pitrat.
Sergens, Fabry & Boulanger.

Corps de Ville.

M. Girard, *premier échevin*; M. Bernex, *second échevin*; M. Bonet l'aîné, *procureur-syndic*.
M. Deville, *secretaire & receveur*.
Médecins, Mrs. Lempereur pere, Leclerc, Bonet, & Lempereur fils.
Chirurgiens, Mrs Deville, Sirand, & Corbet.
Châtelain, M. Sirand.
Un bureau de poste pour les lettres.
Directeur, M. Reynier.
Toutes les semaines il vient d'Ambérieu à Lyon, des voituriers qui se chargent de toutes les marchandises. Ils logent la plupart à la Croix-Rousse.
Directrice, madame Dujour. Elle correspond avec Lyon & Belley.
Il y a à Ambérieu deux foires par année: l'une, le 12 janvier, & l'autre, le 6 décembre; & des marchés tous les mercredis de l'année, qui ne sont guere que pour les bleds.

AMBÉRIEUX-D'AZERGUES, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Ribaudy.
La justice de cette paroisse dépend de la baronnie d'Anse.

AMBÉRIEUX, village & paroisse en Dombes, archipr. de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Roux.
Seigneur, M. le marquis de Damas d'Antigny.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Breuil & de Monthieu.
Il y a quatre foires considérables, surtout en chevaux: le 6 mai, le 11 juin, le 14 août, & le 2 novembre.

Il y a un château considérable, bâti en briques, aussi remarquable par son ancienneté que par sa construction.

AMBIERLE, bourg, par. prieuré de l'ordre de Cluny, & seign. dans le Lyonnois, archipr. & élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Loche.
Vicaire, M. Echasson.
Prieur-commandataire, M. l'abbé de la Rochefoucault, abbé de Ste. Croix de Bordeaux.
Prieur claustral, Dom Dalméric Duchassau.
Sacristain, Dom Chauterest.
Chantre, Dom Nepveu.
Mensionnaires, Dom Bouquet d'Espagny, Dom de Lamurette, Dom Bussy, &c.

La justice haute, moyenne & basse, comprend toute la paroisse, partie de celle de St. Forgeux, partie de celle de St. Bonnet, partie de St. Rurand, & partie de celle de St. Haon-le-vieux, dans le canton de Lamurette.

Juge, M. Barbier, avocat à Roanne.
Procureur fiscal, M. Thevenard.
Greffier, le sieur Compagnat.
Huissier, Pelletier & Bourguignon.
Peuriere, *garde de la connétablie.*
Notaires réservés, Mrs. Allier, Thevenard & Dejoux.
Avocat, M. Bouquet.
Notaire seigneurial, M. Duvergier.
Procureurs, Mrs. Boutron, Duverger, Allier, Thevenard, syndic, & Dejoux.
Médecin, M. Allier.
Chirurgiens, Mrs. Boutheron, Gache & Bocyot.
Commissaires en droits seign. Mrs. Piard-Durozai & Duverger.

Il y a quatre foires dans l'année; le 2 avril, le premier mai, le 6 août, & le 12 novembre; & un marché tous les lundis.

AMBLANIEU, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne, dont la justice ressortit au baill. de Vienne, & par appel au parlement de Grenoble.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Richard, depuis 1754.
Dame, Mme. de Vertrieux.
Juge, M. Fournier, à Vienne.
Procureur fiscal, M. Despinas.
Greffier, le sieur Buffod.

Le château & fief de *Connilieu* appart. aux héritiers de M. de Tournon.

AMBOURNAY *ou* AMBRONAY, petite ville en Bugey, généralité du duché de Bourgogne, élect. de Belley.

L'Archiprêtré d'Ambournay comprend 30 paroisses, & 16 annexes en Bugey.

Archiprêtre, M. Ayné, curé de Serriere.
Archiprêtre substitué, M. Fournier, curé de Grollée.
Curé, M. Deforest, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Il y a une abbaye de bénédictins de la congrégation de St. Maur.

Prieur, Dom Mestral.
Procureur, Dom Forneron.
Sacristin, Dom Theffe.
Seigneur, Messire Paul de Murat, aumônier de MADAME, vicaire général de l'archevêque de Sens, abbé commendataire & doyen de St. Pierre de Maurillac en Auvergne, abbé commendataire de l'abbaye royale de N. D. d'Ambournay, & en cette derniere qualité, curé primitif & nominateur de la cure.

La justice s'exerce sur les lieux, dans l'hôtel abbatial, auquel les prisons sont attenantes; par appel, au bailliage de Belley, & ensuite au parl. de Dijon.

Juge civil & criminel & gruyer, M. Bajolet, avocat au parlement.
Capitaine-prévôt châtelain, M. Auger.
Procureur fiscal, M. Ravier, notaire & procureur.
Greffier, M. Siran, not. & proc.
Curial, M. Colliex, notaire.
Commis-curial, M. Gauthier.
Avocat consultant, M. Dubreuil.
Notaires royaux, Mrs. Colliex, la Porte & Rouyer.
Commissaires en droits seign. Mrs. Rouyer & Colliez.
Procureurs, Mrs. Colliex, la Porte, Auger, Verdellet, Savarrin, Pauly, Cartin, Chavant, Dubreuil & Michel.
Huissiers royaux, Eppel & Boissie.
Huissiers, Morel, Pingeon & Devau.

Corps de ville.

Premier syndic, M. Riboud.
Second syndic, M. Thevenin.
Conseillers de ville, Mrs. Cozon, Rouyer, Ravet, & Bossu le cadet.
Secretaire de la ville, M. Perrey.
Chirurgien & Apothicaire, M. Corsain.
Commis à la marque des cuirs, M. Bonnet.
Petites écoles. Recteur, M. Perrey.

Il y a un bureau de poste pour les lettres. On y tient tous les samedis d'après les fêtes de N. D. des foires considérables par la quantité & les qualités de chanvres qu'on y débite: on y amene aussi des bêtes à cornes, des cochons & d'autres denrées, suivant la saison. Il y a un marché tous les samedis de l'année.

AMBUENS, parcelle de Pelussin.

AMBUTRIX, village & annexe de Vaux, province de Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, justice du marquisat de St. Sorlin; par appel, au baill.

de Belley; du ressort du parlement de Dijon.
Vicaire, M. Fournier.
Seigneurs, les Chartreux de la maison des Portes en Bugey.
Le fief de la *Mure* appart. à madame Ravier, & celui de *Vernaux*, à madame de Valernod.

AMIONS, bourg & paroisse dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne.
Le chapitre de N. D. du Puy en Vélay nomme à la cure.
Curé, M. Nabonnan.
Seigneur, LE ROI.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de Saint-Germain-Laval & de Vezelins.

AMPLEPUIS, gros Bourg & par. du Beaujolois, archipr. de Roanne, élect. de Villefranche, justice du marquisat de Sauzey, bailliage de Villefranche.
Le célérier de Savigny nom. à la cure.
Curé, M. Girard.
Vicaire, M. Coignasse.
Prébendier & chapelain du château, M. Cortey.
Directeur des écoles, M. Gonnon.
Seigneur, M. le marquis du Sauzey, ancien major des Gardes-Françoises, maréchal de camp, gouverneur de Landrecy, grand'croix de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Vincent, avocat en parl.
Lieutenant, M. Blanc.
Procureur fiscal, M. Cantin.
Greffier, le sieur Goutallier.
Procureurs, les mêmes qu'à Thizy.
Huissiers, Dessales & Ris.
Notaires, Mrs. Blanc & Vincent.
Chirurgiens & apothicaires, Mrs. Vincent, Lordinaire & Mornand.
Un bureau pour la marque des toiles.
Inspecteur, M. Roland de la Platiere.
Sous-inspecteur des manufactures, le sieur Goutallier.
Commis à la marque, le sieur Bissuel.
Commis aux entrées des vins, le sieur Bissuel.
Un marché le mardi de chaque semaine.
Il y a cinq foires assez considérables en bestiaux, toiles & autres marchandises : le 22 janvier, le samedi avant le milieu de Carême, le mardi avant la Pentecôte, le mardi avant l'Assomption, & le jour des Morts.
Le fief de la *Goutte* appartient à M. Trican de la Goutte, contrôleur des guerres ; celui de *Moncheruet* à M. Duponcey de Hochefort.

AMPUIS, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, archipr. de Condrieu, du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'Arch. de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Petitain.
Vicaire, M. Souternon.
Seigneur, M. de la Condamine.
Voyer, M. Gontier du Clavel.
Juge, M. Vincent, not. à Condrieu.
Proc. fisc. M. Odras pere, proc. à Condrieu.
Greffier, le sieur Juillet.
Receveur de la douane, M. Delarne.

ANCY, village & annexe de la paroisse de St. Romain-de-Popey, en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
Curé, M. Ferand.
Vicaire, M. Coquard.
Le chap. de S. Paul de Lyon est seign. du clocher & d'une partie de la paroisse.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Lieutenant de Juge, M. Desabiez, not. royal aux Arthauds.
Procureur fiscal, M. Riboulet, à Saint-Romain-de-Popey.
Greffier, le sieur Vigier, not. à Bully.
Huissier, Aguettant, à Savigny.
Proc. postulans, M. Désabiez, Aréthens le jeune, Guilloud, Cholat, Berger l'aîné, Berger le jeune, Puy, Bertrand, Després pere & fils, & Charbogne.
Le surplus de la paroisse dépend des justices de Pontcharra, de la Rouilliere, de celle de l'abbé, de celle du communier de Savigny, & des doyens de Lasnay & Theylland, dans la paroisse de Savigny.

ANDE-LA-ROCHE, paroisse, partie en Forez & partie en Bourbonnois.
Curé, M. Petel, bachelier de Paris.
Seigneur de la partie qui dépend de Glené, M. de la Tour, intendant & premier président du parlement d'Aix.
Seigneur de la partie qui dépend de la Lierre, M. le marq. de Levis Mirepoix.
Seigneur de la partie qui dépend du Coude, M. le comte de Vichy, lieutenant de Roi en Bourbonnois.

St. ANDEOL-LAVALLA, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice de St. Chamond, du ressort du bailliage de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Gaumont.
Vicaire, M. Chapuis.
Prébendier, M. Rivory.
Seigneur, M. le marquis du Gallet de Mondragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandemens de la Reine.
Notaire réservé, M. l'Agnier.
Il y a deux foires considérables qui se tiennent au Bessa, hameau situé près du Mont-Pila, & dépendant de la paroisse de Lavalla ; la premiere se tient le 6 juin, & la seconde le 6 août.

St. ANDEOL-LE-CHATEAU, bourg & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mor-

mant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Merlin.

St. ANDRÉ-D'APCHON, *ou* DE RENAISON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Vallet.

Vicaire, M. Maugavel.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

Lieutenant de Juge, M. Barbier, avocat.

Procureur fiscal, M. Thiolayron, not. à Changy.

Greffier, le sieur Caquet, à Renaison.

Procureurs, Mrs. Rullet, Arduin, Crozet, Auclerc, Thevenard, Bilhaud & Cutier.

Not. royaux, Mrs. Arduin & Gerentet.

Il y a 4 foires: le 3 janvier, le 25 avril, le 3 août & le 2 novembre.

St. ANDRÉ-DE-BRIORD, château & marquisat en Bugey, dont dépendent les paroisses de Briord, Serrieres, Montagneux & Benonce.

Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Benonce.

St. ANDRÉ-DE-CORSI, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élection du Bourg, justice de Montribloud & de Sure, Bailliage de Bourg.

Le prieur de la Platiere de Lyon nom. à la cure.

Curé, M. Ripault.

Seigneur du clocher, M. . . .

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Verdat de Sure.

Il y a deux foires: l'une, le lendemain de la fête de St. Laurent; & l'autre, le lendemain de celle de St. André.

St. ANDRÉ-D'HUIRIAT, village & paroisse dans la province de Bresse, arch. de Dombes, élect. de Bourg.

Mrs. les chanoines de Pont-de-Vaux nomment à la cure.

Curé, M. Reboul.

La justice de cette paroisse dépend de celle de Pont-de-Veyle, & les causes en ressortissent par appel au bailliage de Bourg.

Dame, madame la comtesse d'Esclignac.

Il y a le château & fief de *Bourdonnel* qui appartient à M. Humbert, ancien subdélégué à Villefranche; celui de *la Falconniere*, à M. Frere; & celui *du Chanay*, à Madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

St. ANDRÉ-LA-COSTE, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Mazenod.

St. ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, village & par. en Bresse, archipr. de Sandran, élect. de Bourg, justice du comté de Romans-Ferrari, bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Berry.

Seigneur, M. le comte de Ferrari de St. Romans, officier au régiment Dauphin dragons, lieutenant de Roi en Bresse, Bugey, Valromey & Gex.

Juge, M. Humbert.

Lieutenant de Juge, M. Chevel.

Procureur fiscal, M. d'Hautevilles.

Greffier, le sieur Jacmain.

Le fief de *Gerlans*, avec rente noble, releve du comté de Romans-Ferrari.

St. ANDRÉ-LE-PANOUX, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure.

Curé, M. Guerin.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. le comte d'Apchon, lieutenant-général des armées du Roi.

St. ANDRÉ-LE-PUY, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. & sénéchaussée de Montbrison, justice de Bellegarde.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.

Curé, M. Michalon.

Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.

ANDREZIEUX, village & annexe de la paroisse de Saint-Cyprien, en Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, justice de St. Rambert, élection de Montbrison.

Vicaire, M. Coing.

Seigneur, M. le prieur de St. Rambert.

ANSE.

Petite ville très-ancienne, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, élection de Lyon. Cette ville comprenoit la par. de St. Romain, qui a été réunie à celle de St. Pierre. Il s'est tenu à Anse, dans l'église de St. Romain, 5 conciles; le 1er. en 1026, le 2e. en 1075, le 3e. en 1101, le 4e. en 1107, & le 5e. en 1299.

L'Archiprêtré d'Anse comprend quarante-cinq paroisses, dont dix-sept sont en Lyonnois, & vingt-huit en Beaujolois; & neuf annexes, dont trois sont en Lyonnois, & six en Beaujolois.

Archipr. M. Rousset, curé de Quincieux.

Archiprêtre de la Congrégation de Belleville, M. Thevenet, curé de Saint-George-de-Reneins.

Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche, M. Viviant, curé de Liergues.

L'Eglise paroissiale est desservie par un curé, un vicaire, & quelques sociétaires.

Les enfants natifs ou originaires d'Anse doivent être nommés sociétaires, par préférence.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Benoît Jonery.

Vicaire, M. Gastinel.

Sociétaires de l'Eglise de saint Pierre d'Anse, Mrs. le curé & le vicaire, sociétaires-nés ; Mrs. . . .

COLLEGE. *Principal*, M. . . .

Gouverneur de la ville, M. de Chazelle.

Syndic, M. Germain.

La justice d'Anse dépend du comté de Lyon, & comprend les paroisses d'Anse, de Lucenai, de St. Cyprien, & d'Ambérieux-d'Azergues.

Juge, M. Guillin de Pougelon, Juge général du comté.

Châtelain & lieutenant de juge, M. Caquet d'Avaize.

En concurrence & survivance, M. Sain.

Procureur fiscal, M. Pasquier.

Greffier, le sieur Laplatte.

Huissier royal, Beau.

Notaires royaux réservés. M. Vaillant a les minutes de Mrs. Balmont, Macé & Bonny ; M. Pasquier a celles de Mrs. Delagenefte, Floriot, Mosnier, & Belot.

Notaire royal, M. Sain.

Procureurs, Mrs. Platet, Vaillant, Pasquier, & Gonnet.

Contrôleur des actes, M. Villerme.

AIDES. *Receveur du département*, M. Malien.

Receveur buraliste, M. Sain.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Bourceret.

Chirurgiens, Mrs. Creton & Chazot.

Directeur de la poste, le sieur Burdet.

Il y a un marché chaque vendredi.

Le fief de la *Fontaine* appart. à M. Bottu de la Barmondiere ; le fief & château de *Jonchai*, à M. Sarton, trésorier de France, à Lyon ; & celui de *Lagontiere*, dans le hameau de la Grave, appartient à M. de Laval.

ANTON, beau château, village & paroisse & la premiere des quatre baronnies du Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Corant.

Seigneur, M. Decombles.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Lieutenant de juge, M. Ponsar, notaire au Pont.

Procureur fiscal, M. Biguei, à Anton.

Greffier de la châtellenie, le sieur Nugues, à Charvieux.

Greffier jurisdictionnel, le sieur Castaret.

APAGNÉ, fief situé en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de la Poype.

APINAC ou ESPINAC, village, par. château, & seigneurie dans le Forez, du diocese du Puy, archiprêtré de St. Paulien, élection de Montbrison.

M. l'Evêq. du Puy collateur de la cure.

Curé, M. Bourgin.

Vicaire, M. l'Asgnier.

Seigneur, M. Flachat de la Roue.

Juge, M. Vissaguet du Bouchet, avocat.

Lieutenant, M. Daurelle, licencié ès droits, notaire royal à Usson.

Procureur fiscal, M. Callet, commissaire à terrier, à Usson.

Greffier, le sieur Baroud.

Huissier, Beauregard.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

APINOST, hameau de la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend de la baronnie de Savigny.

ST. APOLLINAIRE, village & paroisse, part. en Lyonnois, part. en Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, élect. de Lyon, pour ce qui est en Lyonnois, & élect. de Villefranche, pour la partie qui est en Beaujolois ; la justice dépend de la baronnie de St. Clément de Valsonne, pour ce qui est en Lyonnois, qui fait partie de ladite baronnie ; la partie du Beaujolois dépend de la justice de Chamelet & de la sénéchaussée de Villefranche.

Le chapitre de Saint - Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Robert.

Seigneur de la partie du Lyonnois, le chapitre de St. - Just de Lyon.

Seigneur de la partie de Beaujolois, M. Burtin de Vaurion.

ST. APOLLINARD, village & par. en Forez, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Maclas, archipr. & bailliage de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St- Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Devaux du Plené.

Vicaire, M. Nublat de la Croix.

Seigneur, M. de la Beau de Berard.

ARAN, village & paroisse en Bugey, généralité de Bourgogne, archipr. d'Ambournai, élect. & bailliage de Belley.

Le chapitre de Saint - Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perdrigeon.

ARANDON, village, paroisse & seigneurie en toute justice, en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Lagier.

Seigneur, M. le Comte de la Poype.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du comté de Serrieres.

ARBIGNY, village & annexe de Sermoyé, près de Pont-de-Vaux, province de Bresse, élection de Bourg.

Le curé de Sermoyé pourvoit à cette annexe.

Vicaire, M. Rongier.

Seigneur, M. Bertin, receveur des parties casuelles, à Paris.

La justice dépend de celle de Pont-de-Vaux: & les causes ressortissent par appel à Bourg, & de Bourg à Dijon.

Le fief & château du *Ponthet* appart. à M Ruffin de Lozier de Montbr.

L'ARBRESLE,

Et par corruption, L'ABRESLE.

Petite ville murée dans le Lyonnois, sur les confins de l'ancienne baronnie de Savigny, élection & sénéch. de Lyon.

L'Archiprêtré de l'Arbresle comprend vingt-sept paroisses, dont vingt-quatre sont en Lyonnois, & trois en Beaujolois; & onze annexes, dont dix sont en Lyonnois, & une en Beaujolois.

Archipr. de la congrég. de l'Arbresle, M. Duplain, curé de Châtillon-d'Azergues.

Archipr. de la congrég. du Bois-d'Oingt, M. Proton, curé de S. Véran.

Archiprêtre de la congrégation de Tarare, M. Lepin, curé de Valsonne.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Soulier.

Vicaire, M. Gardez.

Pénitens du St. Sacrement.

Recteur, M. Raymond.

Vice-Recteur, M. Pignard fils.

HÔPITAL.

Recteur honoraire-né, M. le Curé.

Autres Recteurs-nés, Mrs. les officiers de justice dudit lieu.

Recteurs-Administrateurs, Mrs. Blanc, Raymond, & Pignard.

Chirurgiens, Mrs. St. Clair pere & fils, & Scheneider.

GOUVERNEUR, M. de Fleurieu de Montverdun, Chevalier de St. Louis, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françoises.

Subdélégué de l'Intendant de Lyon, M. Rigottier.

Seigneur, M. de Cluny, évêque de Riez, baron & abbé commendataire de l'abbaye de Savigny.

Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.

Capitaine Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.

Procureur fiscal, M. Raymond, notaire.

Greffier, le sieur Vigier, notaire à Bully.

Procureurs postulants dans la jurisdiction de Savigny, Mrs. Desabiez, Desprez pere & fils, Bouchard, Cholat, Bertrand, Guilloud, Berger, Pignard, & Charbogne.

Notaires - royaux réservés, Mrs. Desprez fils, & Lacroix, à l'Arbresle.

Huissiers royaux, Chardon & Dupuis.

Huissier de l'abbaye, Riviere, à Savigny.

Garde des bois, chasse, pêche du Seigneur abbé, Gaudet, à Sain-Bel.

Contrôleur des actes, M. Lebon.

Receveur des aides, M. Busseau.

Contrôleur, M. Vincent.

Il y a à l'Arbresle une brigade de la maréchaussée de Lyon.

Brigadier, M. Dupin.

Un bureau de poste pour les lettres.

Directeur, M. Blanc.

Maître de poste aux chev. le sieur Caquet.

L'abbé de Savigny a un anc. chât. qui sert de prison, par permission de l'abbé.

Geolier, Paradis.

ARBUISSONAS, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, bailliage de Beaujolois.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Creuzy.

Dame, Mme. Renaud de Milli.

Les mêmes officiers qu'à *Milli*, où la justice s'exerce.

ARCINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, Archiprêtré de Beaujeu, élect. de Villefranche, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Pegon.

Seigneur, M. le marquis de Vichy.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Dextre.

Propriétaire du greffe, le sieur Thivend.

Greffier commis, le sieur Dextre, à Ecoches.

Huissiers, Vermorel & Forest.

Notaire, M. Dextre.

ARCISE, château en Beaujolois.

Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.

Lieutenant de Juge, M. Plattet.

Procureur fiscal, M. Perrachon.

Greffier, le sieur Chanorier.

ARCON, village & paroisse en Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de St. André, du ressort du baill. de Montbrison.

M. l'archevêque de Lyon & le prieur d'Ambierle nomment à la cure alternativement.

Curé, M. Mourier.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

ARCONSAT, village & paroisse sur les confins du Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Billon, élection de Montbrison, justice de Cervieres.

M. l'évêque de Clerm. coll. de la cure.

Curé, M. Beaubarge.

Seigneur, M. le Duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

LES ARDILLATS-SUR-BEAUJEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice des Prés.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Janson.

Vicaire, M. . . .

ARFEUILLE, bourg & par. composée de

de plus de 4000 habitans. Les deux tiers dépendent du Bourbonnois ; & l'autre du Forez. Election de Gannat pour la partie du Bourbonnois, & de Roanne pour celle du Forez.

Mesdames de Laverne nomment à la cure, & ont une petite directe.

Curé, M. de Fourgerolles, bachelier.

Vicaires, Mrs. de Maisonneuve & Michel.

Seign. haut-just. M. le marquis d'Evry, brigadier général des armées du roi, qui a, dans la paroisse, deux anciens châteaux-forts.

Notaire & contrôleur, M. Fouché.

Il y a trois foires dans l'année ; le premier vendredi de carême, le 20 de mai non férié, & la veille de la Fête-Dieu.

ARGENTAL, paroisse & baronnie en Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élection de St Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Aubert.

Seigneur-engagiste, M. Bollioud de St. Julien, baron d'Argental, à Paris.

L'ARGENTIERE, chapitre noble de chanoinesses-comtesses, fondé en 1273, dans la paroisse d'Aveyze en Lyonnois.

Ce chapitre est sous la jurisdiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon.

Par lettres-patentes du roi, enrégistrées au parlement, les chanoinesses de l'Argentiere sont obligées de prouver le septieme aïeul paternel, & le bisaïeul maternel.

Chanoinesses-comtesses, Mesdames

Mar. M. de Gayardon de Fenoyl, *abbesse*.
Franç. de Roche-Monteix, *prieure*.
Eléonor. Antoin. de Colgnet-des-Goutes.
Jeanne de Charbonnel de Pelousac.
Marie-Françoise Delmar de Bretteville.
Antoinette-Louise de Thy.
Marie-Anne de Moreton de Chabrillan.
Augustine-Louise-Françoise-Gabrielle-Magdeleine-Angele de Chevigné.
Magdeleine-Françoise-Renée-Hilarionne-Henriette de Chevigné de la Sicaudai.
Gabrielle de Marnays.
Jeanne-Mad. de Moreton de Chabrillan.
Marie-Hippolyte-Jeanne de Meauconvenant de Ste. Susanne.
Marie-Adélaïde de Vese de Beconne.
Marie-Sophie de Leusse.
Anne-Nicole de Bosredon.
Marie-Louise-Antoin. Hippolyte-Magd. de Beaumont.
Charlotte-Jeanne de Malet de la Jorie.
Thérese de Guibert.
Marie-Charlotte de Guibert de la Rostide.
Françoise-Antoinette de Voisins d'Aizan.
Louise-Ambr. Gabr. de Voisins d'Aizan.
Marie-Susanne de Lestouf de Pradine.
Marie-Antoinette-Joseph de Marcel de Poët.
Louise-Josephine-Diane-Adél. de Marcel de Poët.
Clotilde-Ant. Franç. Xavier de Ligondes.
Elisabeth de Castellas.
Louise-Nicole-Alexandrine de Busseul.
Pauline-Françoise-Marie des Montiers de Mérinville.
Henr. Ther. de Montiers de Mérinville.
Elisabeth-Victoire-Armande de Lostanges.
Anne Marie-Pierrette de Mont-d'or.
Marie-Marguerite-Azélie de Laurencin.
Marie-Adélaïde de Leusse.
Julie-Thérese de Nieuil de Perri.
Hélene-Félicité-Cather. Marie de Leusse.
Joseph-Radegonde de Marcel de Poët.
Adélaïde-Jeanne du Lau.
Adélaïde-Anne du Lau.
Louise-Charlotte-Victorine de Malivert.
Marie de Nossay.
Aimée-Agathe-Amable de Nossay de Forges.
Aimée-Gabrielle de Bosredon.
Franç. Pétronille-Laurette de Beausset de Rocquefort.
Renée-Susan. de Boisberanger de la Salle.
Louise-Elisabeth de Rossignac.
Agathe-Emilie du Lau.
Renée-Therese-Emilie de Belzunce.
Pétronille-Françoise de Rodorel de Conduché.
Magdeleine-Marie-Françoise d'Arlais de Montami.
Marie-Adélaïde-Jacobé-Blanche de Bonfontan Danderfielles.
Marie-Julie-Guillemette de la Rodde de St. Haon.
Marie-Reine-Marguerite Charlotte-Adelphine-Jeanne de Gouyon des Briands.
Rose-Pulch. de Rechignevoisin de Guron.
Marie-Jeanne de Mun Sarlabous.
Marie-Louise-Angele-Elisab. de Dresnay.
Claire-Melchior de Cambis.
Adélaïde-Marie de Caumont.
Lucile de Chateaubriand.
Joseph-Julie de Sers.
Magdeleine de Sers.
Marie de Maulmont du Chalart.
Catherine de Jouffineau de Fayac.
Barbe de Jouffinau de Tourdonet.
Innocente-Gabrielle-Angéliq. le Sénéchal de Kercado de Molac.
Marie-Charlotte de la Porte-Vezins.
Marie-Yolande-Charlotte de Forbin.
Marthe-Thérese-Josephe de Forbin de la Barben.
Marie-Louise-Adélaïde-Jacquette de Robien.
Marie-Henriette-Adélaïde de Fribois.
Sophie-Adél. de Forges de Châteaubrun.
Marie de Noaillan.
Marie-Françoise-Louise de Cillart de la Villeneuve.

Charles-Fulgence-Agnès de Beufvier des Paligni.
Modeste-Agathe-Françoise des Mares.
Marie Elisabeth des Mares d'Ymonville.
Anne-Louise-Emée de Kerulty.
Magdeleine-Henriette de Montfeuclin.
Chanoinesse honoraire, Madame
Paule - Diane - Louise de Malvin de Montazet.
Chanoinesses d'honneur, Mesdames
Antoinette Magd. d'Abzac de la Douze.
Jeanne-Marie de Valorie de Lacé.
Brigitte de Cambis.
Marie-Marguerite de Beaumont.
Magdeleine-Henriette de Montsaulnin.
Curé, M. Mur.
Juge-Châtelain, M. Petit, notaire à St. Symphorien.
Procureur fiscal, M. Blanchon.
Greffier, le sieur Dumas.
Huissier, Godeffroy.

ARGIERES, parcelle de St. Clément-lès places, en Forez, élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-lès-Places.
Seigneur, M. le Bailli de Besse, commandeur de Chazelles sur-Lyon, colonel-comm. du corps des chasseurs.

ARGIGNY, terre érigée en comté par Louis XIII, située dans la paroisse de Charantay, en Beaujolois. Sa justice comprend toute la paroisse de Charantay, & la partie de celle de St. George de Reneins où sont compris les hameaux de Delphingue, de Bussy & de Cunil, de Chaffray & de Gandoger.
Seigneur, M. le marquis de Monspey, mestre-de-camp de cavalerie, exempt des Gardes du Corps du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Brac, Avocat.
Lieutenant de juge, M. Auvigue, notaire à Belleville.
Procureur fiscal, M. Lagrange, notaire à Belleville.
Greffier, le sieur Arnout, à Belleville.

ARNAS, village, prieuré de l'ordre de St. Benoît, paroisse, chât. & seign. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

La seigneurie d'Arnas avoit autrefois le titre de vicomté.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
Prieur, M. Lemeau de l'Ecossai.
Curé, M. Noizé.
Dame, madame Baland d'Arnas.
Juge, M. . . .
Capitaine Châtelain, M. . . .
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur de la Coste, notaire & procureur à Villefranche.

Le fief de *Longsard* appart. à M. Verd, avocat.

ARPAYÉ, nom d'un ancien monastere de Bénédictins, abandonné & qui tombe en ruines, dans la paroisse de Fleurie en Beaujolois, réuni à l'abbaye de Cluny.

ARPHEULETTE, fief en Forez. Il appartient a M. de Berthelas.

ARS, village & paroisse en Dombes, archipr. & élect de Bourg.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Saunier.
Dame, madame d'Ars, en qualité de tutrice de ses enfans.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtel. M. Chuinague, proc. à Trevoux.
Procureur fiscal, M. Granger l'aîné, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy.

ARTHUN, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, élect. & bailliage de Montbrison, justice de Boën.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.
Curé, M. Roffaf, archipr. de Pommiers.
Seigneur, M. Punctis de la Tour de Boën.

Le fief de *Beauvoir* appartient à M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussi; & celui de la *Prêle*, à M. Dubessei.

ASNIERE, village & annexe de Saint-Martin, province de Bresse, élection de Bourg.
Vicaire, M. Picard.
Seigneur, M. . . .
Curial, le sieur Page.

Ce village dépend du comté de Montrevel & de sa justice.

ATTIGNAT, village, par. & baronnie de la province de Bresse, archiprêtré & élect. de Bourg. La justice des hameaux d'Attignat, de Crangeat, de Vaccagnole & de Charmeil, dépend de la baronnie d'Attignat; les hameaux de celle de Montrevel, & le hameau de Blétonnai, de celle du marquisat de St. Martin le-Châtel. Toutes ces justices ressortissent au baill. de Bresse, à la réserve de celle de Montluel, qui ressortit immédiatement au parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Bonardet.
Vicaire, M. Levrat.
Dame, madame Dutreuil, baronne d'Attignat.
Juge de la baronnie, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Chambard, procureur, à Montrevel.
Proc. fiscal, M. Ravet, proc. à Bourg.
Curial, M. Vasselon, notaire à Craz.
Greffier, M. Ceyzeriat, proc. à Bourg.
Huissier, Cocon, à Craz.

AUDOUR, château en Mâconnois, & seign. qui s'étend sur quelques cantons du Beaujolois.
Seign. M. le comte de Damas d'Audour.
Lieutenant de Juge. M. de la Charme.
Proc. fiscal, M. Craponne.

Greffier, le sieur Bonnetin.

AUXERRE, canton, fief & seign. dans la paroisse de Tarare, en Lyonnois, dont la justice s'exerce au hameau de Serroux.

Seigneur, M. Gayot de Mascrany de la Bussiere.

Juge, M. . . .

Châtelain & Lieut. de juge, M. Radisson, Notaire royal à Tarare.

Procureur fiscal, M. Delacoste.

Greffier, le sieur Tricaud.

Huissier, Saunier.

AVENAS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. & sénéchaussée de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Pillet.

Seigneur, M. Guillin de Pougelon.

La justice est unie à la châtellenie du Sauzey.

Il y a deux foires; l'une, le 6 juin, & l'autre, le 16 août.

AVES-LE-COIN, parcelle de la paroisse de St. Martin-la-Sauveté, dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Saint-Marcel d'Urfé, sénéchaussée & bailliage de Montbrison.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

AVEIZE, village & par. sur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

Madame l'abbesse du chapitre de l'Argentiere nomme à la cure.

Curé, M. Mure.

Vicaire, M. Gonon.

Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, madame Marie-Magdeleine de Gayardon de Fenoyl, abbesse de l'Argentiere, & chanoinesse honoraire du noble chapitre de Leigneux.

Les mêmes officiers qu'à l'Argentiere.

Seigneur de l'autre partie, M. Dareste de Saconnay.

Les officiers sont les mêmes qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.

Seigneur du reste de la paroisse d'Aveize, madame la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

AVEYZIEU, village & annexe de la paroisse de St. Médard en Forez, archipr. de St. Etienne, justice de Chevriere, élect. de Montbrison.

Vicaire, M. Riquet.

Seigneur, M. Chovet de la Chance.

Le fief & château de *la Béneventiere* appart. à M. de Vaux.

AZOLETTE, village, paroisse & seigneurie, avec haute-justice, dans le Mâconnois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu.

L'abbé de St. Rigod nomme à la cure.

Curé, M. Delacroix.

Seigneur, M. de la Croix.

Juge, M. Corcelette, avocat à Poule.

Proc. fiscal, M. Bellet, not. à St. Germain-la-Montagne.

Greffier, M. Lagrange, à Chauffaille.

Huissiers, Depays & Berthelier.

B A

BACOT, château & seigneurie dans la paroisse de St. Christophe-la-Montagne en Beaujolois.

Seigneur, M. Peysson de Bacot, maréchal général des logis des camps & armées du Roi.

Juge, M. Claude Thevenon, avocat au parlement, à Beaujeu.

Lieut. de juge, M. Claude Testenoire, proc. à la prévôté de Beaujeu.

Proc. fisc. Claude Desvignes, not.

Greffier, le sieur Jacques-Marie Durand, greffier à la prévôté de Beaujeu.

BAGÉ LA-VILLE, par. de la province de Bresse, archipr. de Bagé, élection de Bourg, & justice de Bagé-le-Château, du ressort du parl. de Dijon.

Le grand-custode de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Renoud Camus.

Vicaire, M. Camus.

Dame, madame la marquise de Bagé de Remigny, veuve de M. le marquis de Feillens, à Paris.

Le château du *Soulier* appartient à M. Pelleterat; & le fief de *Montepin* sans justice, à M. Aimon de Montepin, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Bagé-le-Château.

Il y a une maison de sœurs du St. Sacrement, pour l'éducation de la jeunesse, où l'on reçoit des pensionnaires.

BAGÉ-LE-CHATEAU *ou* BEAUGÉ.

Ville & marquisat en Bresse, diocese de Lyon, élect. de Bresse: elle a donné son nom à un archipr. qui comprend 37 paroisses, dont 28 en Bresse, & 9 en Bourgogne; & 3 annexes, dont 2 en Bresse, & une en Bourgogne.

Archiprêtre, M. Guichelet, licencié en droit, doyen-curé de Pont-de-Vaux.

Archipr. subst. M. Gacon, curé de Bagé.

La justice s'exerce sur les lieux par des officiers qui y résident; elle ressortit au bailliage de Bresse, & par appel au parlement de Dijon.

Cette ville est la seconde qui députe aux Etats du pays de Bresse: elle est située à une lieue & demie de Mâcon, & à cinq lieues & demie de Bourg, dans une

situation agréable & fertile; elle a été la résidence des Sires de Bagé, depuis l'an 830, jusqu'en 1294; ils lui accorderent des franchises en 1250.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gacon, docteur en théol.
Vicaire, M. Fleuris.
Gouverneur, M. Bona de Perex.
Dame-marquise, madame de Remigny, douairiere de M. le marquis de Feillens, à Paris.
Juge, M. Michel, avocat au parl.
Bailli Châtelain, M. Bracognier.
Proc. fiscal, M. Lécuyer.
Greffier & Curial, le sieur Moiroud.
Receveur des domaines, *contrôleur*, M. Casard.
Notaires royaux, Mrs Rabuel, Laroche, Lambert, Guerrin, Parret, Lécuyer fils, & Martine.

Hôtel-de-Ville.

Premier syndic perpétuel, M. Monterrat.
Second syndic, M. Merle.
Procureur-syndic, M. Laroche.
Conseillers, M. Gacon, médecin, & Mrs. Moisin, chirurgiens.
Secretaire, M. Dagallier.
Receveur, M. Parret.
Procureur du Roi & syndic perpétuel, M. Laroche.

Hôtel - Dieu.

Aumônier, M. Servant.
Recteur-né, M. Gacon, curé.
Recteurs notables, Mrs. Ponthus & Lécuyer.
Receveur, M. Moizin pere.
Médecin, M. Gacon, docteur de la faculté de Montpellier.
Chirurgien, M. Roux.

Il y a un college pour l'instruction de la jeunesse.

Principal, M. Rajas.

Il y a marché tous les mardis; il y a aussi quatre foires: le 23 janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 mai, le premier décembre.

BAGNOLS, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Rousset.
Seigneur-baron, M. Giraud de Montbelet fils.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Châtelain, M. Desportes.
Procureur fiscal, M. Chapuis.
Greffier, le sieur Bourceret.
Huissier, Mouchette, au Bois-d'Oingt.

BALAN, paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, archipr. de Chalamont, mandement de Montluel, élect. & bailliage de Bourg, & par appel au parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Drutel.
Seigheur, M. de Montluel.
Châtelain, M. Belin, notaire.
Curiaux, Mrs. Blay & Vanel.

BALBIGNI, village & par. en Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne, de la châtellenie de Feurs, & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les religieux de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Arquiliere.
Seigneur, LE ROI.

Le fief de *la Chal* appart. à Mme. Chol de Clercy; & celui de *la Tour*, à M. Punctis de la Tour.

LA BALME, bourg en Dauphiné, archipr. de Morestel, justice & élect. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon, à cause de leur prieuré de Chavanos, nomment à la cure.

Curé, M. Roux.
Seigneur, M. de Drujon.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Plantier, not. à Crémieu.
Lieutenant de juge, M. Fournier fils, à Vienne.
Procureur fiscal, M. Tholon.
Greffier, le sieur Clés.

Il y a dans la paroisse de la Balme, une communauté de dames chartreuses, appellées *Sallettes*, fondée par les Dauphins de Viennois, & située sur le bord méridional du Rhône.

Prieure, madame Compain.
Vicaire, Dom Martin.
Procureur, Dom Majeur.
Coadjuteur, Dom Armand.
Sacristin, Dom Chenavier.

Il y a un fief appellé *Amblerieu*, qui appartient à M. de Rachais.

Il y a aussi une grotte, regardée comme une des merveilles du Dauphiné; & deux châteaux: celui où résidoient les Dauphins de Viennois, qui est tombé en ruines; & celui du seigneur, qui l'habite.

LA BALME - SAPPEL, village & annexe de la paroisse de St. Alban dans le Bugey, archipr. de Nantua, élection de Belley, justice de Cerdon, & du ressort du parl. de Dijon.

Vicaire, M. Odoul.
Co-Seigneurs, M. le comte de Murat de Montferrand; M. le marquis de Montillet, & M. Quinson de Poncin.

Il y a dans la paroisse les châteaux de *la Bastie*, de *la Verruquiere*, de *Barioz*, de *St. Julien - la - Valdotiere*.

BAM ou BANS, par. située à un quart de lieue de Givors, son annexe, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le curé & le vicaire résident à Givors.

Il se fait à Bam de la faïance fine qui résiste au feu.

BANEINS *ou* ATHANEINS, château, comté, paroisse & seigneurie considérable, partie en Bresse, partie en Dombes, archiprêtré de Dombes, du ressort de la généralité & parlement de Dijon, présidial de Bourg, bailliage de Bresse, & sénéchaussée de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Guillermet.

Seigneur, M. de Polignac, évêque de Meaux, & premier aumôn. de la reine.

La justice ordinaire s'exerce dans la ville de Châtillon-lès-Dombes pour la partie de Bresse, & à Trevoux pour la partie de Dombes.

Officiers de Bresse.

Juge, M. Humbert, avocat au parl. juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-les-Dombes.

Capitaine-châtelain, M. d'Espinay, not. royal à Châtillon.

Proc. fiscal, M. Meuriet, à Châtillon.

Greff. M. Besson, not. royal à Châtillon.

Sergent, Barnéond, à Châtillon.

Officiers de Dombes.

Juge . . .

Capitaine-châtelain, M. d'Espinay, not. royal à Châtillon.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier. . . .

Curial, M. Besson, not. royal à Châtillon-lès-Dombes.

Sergent, Barnéond, à Châtillon.

BANTANGE, par. & marquisat dans la province de Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élect. de Dijon, justice de Louhans, bailliage de Châlons-sur-Saône.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Berard.

Dame, madame la comtesse de Châmillard, marquise de Bantange.

Juge, M. Durand.

Procureur fiscal, M. Dommartin.

Greffier, le sieur Boulay.

Géometre & Commissaire à terrier du marquisat, M. Pernot.

BARD, village, prieuré & par. en Forez, archipr. élection & baill. de Montbrison, justice d'Ecotay & de Beauvoir.

Prieur, M. Gaspard de Pingon, comte de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Valette.

Vicaire, M. Massacrier.

Seigneur, M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons, au service de Sa Majesté Sarde, à Turin.

LA BARGE, château & fief dans la par. de Grezieux en Lyonnois. Il appart. à M. Desbrosses

BARGES, parcelle de la paroisse de St. Romain-en-Cerviere, *ou* sous Urfé, en Forez.

BARIOZ, château situé dans le hameau de la Balme, annexe de St. Alban, en Bugey. Il appartient à M. le comte de Murat.

ST. BARNARD, paroisse & baronnie en Franc-Lyonnois, arch. de Dombes, sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Romans en Dauphiné nomme à la cure.

Curé, M. Pasquier.

Dame - Baronne, mademoiselle Covet de Montribloud.

Juge, M. Jourdan, avocat.

Capitaine - Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Sain, notaire à Anse.

Procureur fiscal, M. Pasquier.

Greffier, le sieur Bourceret.

Il y a dans cette paroisse un fief appellé la *Bruyere*, circonscrit, mouvant du Roi; il appartient à M. Joliclerc.

LA BARRE, château & seigneurie dans la paroisse de Grezieu - la - Varenne en Lyonnois.

Seigneur, M. Desbrosses de la Barge.

Châtelain. M. Després l'ainé, notaire à Grezieu.

Proc. fiscal, M. Vigier pere, à Vaugneray.

Greffier, le sieur Desprès, à l'Arbresle.

Huissier, Charbonne.

LA BARRE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appart. à madame la veuve Montagnat.

ST. BARTHELMI - L'ESTRA, village & par. en Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bonnet.

Seigneur, M. . . .

Le fief situé dans cette paroisse appart. à M. de Buronne, chevalier, inspecteur des haras.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

BAS-EN-BASSET, gros bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élection de Montbrison, justice du marquisat & baronnie de Rochebaron, pour la plus grande partie, & pour le reste du Bas, du ressort du bailliage de Montbrison.

Il y a deux foires chaque année : le 25 avril, & le 11 novembre.

M. l'évêque du Puy collateur de la cure, est seigneur - décimateur.

Curé, M. Favier, bachelier en théologie.

Vicaires, Mrs. Gibert & Chambouvet.

Habitués, Mrs. Bos, & Codonier de Monfranchat, prieur de Rochebaron.

Prieuré de St. Pierre de Salles. Il est situé dans le hameau de Salles, qui dépend de cette paroisse.

Prieur, M. Jullien.

Chapelle de St. Antoine, située dans le château de Rochebaron.

Prieur, M. l'abbé de Montfranchat.

Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, dans laquelle a été fondé le prieuré de St. Julien. Elle est située dans le hameau de ce nom, qui dépend de cette paroisse.

Prieurs, les Minimes de Rochepaule.

HÔPITAL.

Recteurs-nés, le seigneur de Rochebaron, le curé de Bas, le juge, le proc. d'office de la jurisdiction de Rochebaron, & le syndic de la communauté de Rochebaron & Bas.

Recteurs-électifs, M. Favier de la Chomette, ancien officier de la maison du Roi, syndic du bureau; M. Douplat, trésorier du bureau; M. Bos, sociétaire; & M. Ponchon.

L'administration intérieure en est confiée à des Sœurs de St. Joseph.

Pénitens du Saint Sacrement.

Recteur, M. Barjon.

Seigneur du clocher & de la majeure partie de la paroisse, M. de Fizicat.

Juge, M. Danhice, avocat à Monistrol.

Châtelain, M. Favier.

Lieutenant de juge, M. Faure, avocat.

Procureur fiscal, M. Proriol.

Greffier, M. Mathieu fils.

Huissier, Brethaud.

Not. royaux, Mrs. Girad, & Mathieu pere.

Commissaire en droits seign. M. Mathieu.

Chirurgien, M. Pagnon.

Receveur de la douane, M. Trablaine.

Poste aux lettres.

Directeur, M. Douplat fils.

Seigneur & officiers des autres parties de la paroisse.

Ce sont les mêmes que ceux des paroisses de Pizay, St. Rambert, Rivieres d'Aurecq & Valprivas.

BASSET, village & annexe de Bas-en-Basset, province de Forez, archipr. de Monistrol, élect. de Montbrison.

BASSIEUX, fief en Lyonnois. Il appartient à M. . . .

LA BASTIE sur Cerdon, seigneurie située à la Balme Sappel, annexe de St. Alban en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley.

La justice s'exerce à St. Denis-le-Chausson.

Seigneur, M. le comte de Murat.

Juge, M. Fore du Pugnat, syndic perpétuel de la ville de Lagnieu.

Châtelain, M. Bochard, à Cerdon.

Curial, M. Beli, au château de la Bastie.

Proc. d'office, M. Auger.

Procureurs, Mrs. Auger ainé, Auger puiné, Grumet, Blanchy, Volland, Leroux & Barry.

Greffier, M. Claret, notaire à Lagnieu.

Sergents, Boulanger & Paccallet.

BATTAILLOU, château & seigneurie en Forez.

Seigneur, M. Boyer de Moncel.

ST. BAUDILLE, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chartre, docteur en théologie.

Dame, madame de Vertrieu.

Juge, M. Fornier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Bert, notaire.

Proc. fiscal, M. Griot, à St. Baudille.

Greffier, le sieur Clerc, not. à la Balme.

BAYERE, hameau dans la par. de Charnay, justice de Châtillon. Il y a un château qui appartient à M. Durand de Châtillon, seigneur de Charnay.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon-d'Azergues.

BEAUCRESSON, château & fief en Forez. Il appart. à M. Goyet de Livron.

BEAUJEU.

Petite ville fort ancienne, premiere prevôté du Beaujolois, & autrefois capitale de la province; du diocese de Mâcon, & de la séné ch. de Villefranche.

L'archiprêtré de Beaujeu comprend 37 paroisses & 7 annexes, le tout en Beaujolois.

Archiprêtre, M. Dumas, curé de Belleroche.

L'église collégiale subsiste depuis environ sept cents ans, & a été bâtie par un prince de Beaujeu.

CHAPITRE *de Beaujeu. Dignitaires & Chanoines*, Messieurs.

. . . . *doyen.*

Varenard, docteur en théologie, *grand-chantre.*

Pressavin, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *sacristin.*

Brac Duchasté, docteur en théologie.

Dubost, *ancien sacristin.*

Dumas, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *théologal.*

Janson neveu, docteur en théologie.

Matthieu.

Teillard.

Varenard de Billi.

Peresme.

Chanoine honoraire.

M. Grimaud, chanoine de Chartres.

Sous chantre & habitué,

M. Valette, *écolâtre & chapelain de St. Michel, obligé à résidence & à l'assistance aux offices du chœur.*

Notaire & secretaire du chapitre, M. Testenoire.

Secretaire en concurrence & survivance, M. Testenoire fils.

Procureur du chapitre en la sénéchaussée de Villefranche, M. Dubost.

Receveur du chapitre, M. Sanflaville, not. & proc. en la prévôté.

EGLISE PAROISSIALE,
Sous l'invocation de St. Nicolas.
Curé primitif, le chapitre.
Curé titulaire, M. Gaudet.
Vicaire, M. . . .
PICPUS. Ce monastere a été fondé par le duc d'Orléans en 1611.
Gardien, le R. P. Michel-Ange Durif.
Pere temporel, M. le marquis de Saint-Amour, seigneur de Villié, &c.
Confrairie des pénitens du S. Sacrement, M. Georgerat, *recteur*.

HÔPITAL.

L'administration intérieure est confiée à des Sœurs de S. Joseph.
Supérieure, Mme. Deshaire.
Aumônier, M. Samoël.
Médecin, M. Janson fils.

Chirurgiens, Messieurs
Janson, *doyen*; Poirier; Ducasting; Pressavin, ancien chirurgien-major des armées du Roi, chirurgien en chef de l'Hôpital-Dieu; Floquin & Varenard.
Apothicairerie. Mesdames Deshaire & Lievre, *sœurs dudit hôpital.*

Gouvernement & Corps de Ville.

Gouverneur, M. Brac de Montpiney, chevalier de St. Louis.
Syndic, M. Santallier.
Receveur, M. Gaudet.
Secretaire, M. Sanflaville.
Voyers de la Ville, Mrs. Lazie & Mareus.

Milice bourgeoise.

Etat-major. M. Vibert, *major.*
M. Teillard, *aide-major.*
Saint-Velu, *garçon-major.*

I. *Quartier.*

M. Georgerat, *capitaine.*
M. Pierre Georgerat, *lieutenant.*
M. Teillard, *sous lieutenant.*

II. *Quartier.*

M. Robat, *capitaine.*
M. Teillard fils, *sous-lieutenant.*

III. *Quartier.*

M. Janson, *capitaine.*
M. Pressavin, *lieutenant.*
M. Mouche, *sous-lieutenant.*

IV. *Quartier.*

M. Teillard pere, *capitaine.*
M. Sanflaville, *lieutenant.*
M. Vercy, *Sous-lieut.*

PRÉVÔTÉ. La justice se rend au nom de M. le duc d'Orléans.
Juge-prévôt & Châtelain, M. Pressavin, avocat à Villefranche.
Lieutenant, M. Teillard, avocat au parlement de Paris.
Procureur fiscal, M. Richard Delapalud.
Greffier, le sieur Durand.
Huissier, Dumai & Larousse.
Procureurs en titre d'office, Mrs. Janson, Sanflaville, Santallier, Cortay, Pochon & Testenoire.
Notaires royaux, Mrs. Testenoire pere, Janson, Sanflaville, Santallier, Pochon & Gaudet.

College & Pension.

Directeurs, le chapitre & le corps municipal.
Principal, M. Gillar, prêtre de Lyon, ancien professeur de rhétorique au college de Millaud en Rouergue.
Professeur de rhétorique & de différentes langues, M. Grillet, prêtre du diocese de Lyon.

Il y a encore quatre régens à la nomination du principal.

Il y a aussi un maître de musique vocale & instrumentale, au choix de la ville & du principal.
Maître de musique, M. Palazoli.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Dabry, Barrot & Teillard.
Contrôleur des actes, M. Durand.
Receveur du grenier à sel, M. Dumas.

Il y a aussi un bureau des postes.
Directrice, madame la veuve Santallier.
Brigadier de la maréch. Monestesse.

Le messager de Belleville part & arrive les lundi, mardi, jeudi & samedi.

On recueille dans les environs d'excellens vins.

Les marchés se tiennent le mercredi de chaque semaine. La riviere d'Ardiere, qui traverse la ville, sert à l'exploitation de plusieurs papeteries & tanneries, même à celle d'une petite blanchisserie de toiles.

BEAULIEU, prieuré. Voyez *Riorges*.

BEAUMONT, église appellée de ce nom, dans la paroisse de La-Chapelle-du-Châtelard en Dombes. Elle est desservie par le même curé, possédée par le même seigneur, & de la même justice. Cette église est annexe ou succursale de La-Chapelle-du-Châtelard.

BEAUREGARD, ancienne ville & châtellenie en Dombes, sur le rivage de la Saône, vis-à-vis de Villefranche; élect. du Bourg, sénéch. de Trevoux. Le château est ancien.
Curé desservant, M. Chalier.
Seigneur, M. le marquis de Satron.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moyne, not. à Messimy.
Lieutenant de Juge & not. M. Montdesert.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goy.
Chirurgien, M. Barbier.

BELIGNI, village & paroisse dans le Beaujolois, sur le rivage de la Saône, archipr. d'Anse, élect. justice & baill. de Villefranche.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Guillard, à Villefranche.
Seigneur, M. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Villefranche.

Le château & fief de *Pollet* appart. à Mrs. les comtes. Le fief appellé *Desgarest*, à Mme. d'Ars; le fief & château de *Fontcrenne*, appellé anciennement *Moulin aux comtes*, entre Villefranche & la Saône, appart. à M. Trollier; & le fief de *la Sablonniere*, à M. Chattelain Dessertines, conseiller du Roi en l'élect. de Villefranche.

BELLEGARDE, village, prieuré, par. château & seign. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison.

Prieur, M. de Beon, à Mirande. Il nomme à la cure.
Curé, M. de Rochefort.
Vicaire, M. . . .
Sacristin. M. . . .
Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.
Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. de Vissaguet.
Greffier-Commis, le sieur Roche.
Huissier, Rosset.

Le château & fief du *Pirei* appart. au seigneur.

BELLEROCHE, bourg, par. château & seign. en Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Roanne, sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumas, archipr. de Beaujeu.
Seigneur, M. Giraud Dévarenne, brigadier des cent Gardes-Suisses du corps du Roi.
Juge, M. Corcelette, avocat.
Procureur fiscal, M. Durand, not. à Poulé.
Greffier, le sieur Sapin.
Huissier, Depay.

Il y a un bureau établi pour la marque des toiles.
Sous-inspect. M. le Marchand, à Charlieu.
Commis, le sieur Longin pere.

Il y a trois foires dans l'année; le 23 avril, le 24 juin, & le 29 août.

BELLESCIZES, fief relevant du Roi, dans la par. de Chasselai au Mont-d'Or.
Seigneur, M. le marquis de Regnault, Mestre-de-camp de dragons, lieutenant des maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi dans le château de Pierre-Scise.

B E L L E V I L L E.

Jolie petite ville & seconde prévôté du Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

CHAPITRE. Cette église est collégiale & paroissiale : elle a été unie en 1769, avec tous ses droits, à la congrégation des chanoines réguliers de France. Elle est sous l'invocation de Notre-Dame.

Abbé-commendataire de l'abbaye royale de Notre Dame, messire. . . .

Chanoines, Messieurs
De Blanchardon, *prieur & curé*.
Arnoux, *ancien curé*.
Chalut, *aumônier*.
Garnier, prieur de St. Sorlin.
Bonand du Serdon.
Tiercelet, *vicaire*, tient les regiftres de la paroisse.
Bellonnet, *vicaire*.
Desvernai.

Chanoine honoraire.
M. Tessier, prieur de Nety.

Chanoines d'honneur, Messieurs
Godard, aumônier de l'hôpital de Belleville ; Boiron, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Officiers du chapitre.
Conseils, Mrs. Pezant, Guillin de Pougelon, & Pin, avocats.
Notaire, M. Bouclet, not. à Belleville.
Procureur, M. Marin, à Villefranche.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Despinay, à Belleville.

Il y a dans l'église de Belleville deux chapelles, dont l'une est sous le titre de St. Denis, & à la nomination de M. le duc d'Orléans.
Chapelain, M. Mazard, prévôt de St. André de Châteaudun.

L'autre est sous le titre de St. Nicolas, & est à la nomination du seigneur de l'Ecluse.
Chapelain, M. Rieussec, chanoine de Fourvieres, & vicaire général de Luçon.

Il y a une commanderie de l'ordre de Malte, sous le nom de Com. de Mâcon & de Belleville.
Commandeur, M. Dugarric Duzech, chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, *à Borgerac en Périgord*.

H Ô P I T A L.

Recteurs-nés, Mrs. Binot, *juge-prévôt civil, criminel & de police*.
De Blanchardon, *prieur & curé*.
Chevoste. *procureur fiscal*.

Administrateurs, Messieurs
Lagrange, not. royal & proc. ; Lievré, commiss. feudiste, & Guillard, négoc.

Officiers, Messieurs
Godard, *aumônier*.
Buissonnat, *médecin*.
Garequier, *chirurgien*.

L'administration intérieure de l'hôpital est confiée à des religieuses de Ste. Marthe.
Supérieure, madame Bridon.
Pharmacienne, madame Soulier.
Maître principal des écoles, M. Verrier.

Pénitens du S. Sacrement.
Recteur, M. Reyssier.

Corps municipal.
Gouverneur de la ville, M. Orry, marq. de Fulvy.

Echevins.
M. Reyssier, *premier échevin*.
M. . . . *second échevin*.
Secretaire & Greffier, le sieur Guillard.
Voyer de la ville, M. Danthoine.

La

La ville est divisée en quatre quartiers, qui sont : le premier, quartier de l'église ; le second, quartier de Pierre Prost ; le troisieme, quartier de Potissieres ; le quatrieme, quartier du Moulin. Ils ont, chacun à leur tête, un capitaine, un lieutenant & un sergent. Les drapeaux sont verts, parsemés de fleurs de lis d'or ; au milieu est une salamandre dans le feu, avec ce mot : *Durabò.*

Syndic de la ville, M. Lievre.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Chevoste, avocat.

La justice se rend au nom de M. le duc d'Orléans ; les officiers de ce prince sont en titre d'office.

Juge-prévôt civil, criminel & de police, M. Binot, avocat.

Lieutenant, M. Valette.

Proc. fiscal, M. Chevoste fils.

Greffier, le sieur Despinay.

Huissier de la Prévôté, Accari.

Huissier royal en la sénéch. Jouxdloux.

Procureurs & not. royaux, Mrs. Auvigue, Danthoine, Lagrange & Bouclet.

Contrôleur des act. & rec. des insinuations, M. . . . .

Rec. du gren. à sel, M. Dumas, à Beaujeu.

Receveur des aides, M. Chigniart.

Receveur des péages au port de Belleville, M. Bouvart.

Directeur de la poste, M. Lagrange.

Les fiefs de *Champelos* & de *Fontenaille* appart. à M. Moignat de l'Ecluse.

BELLIEVRE, fief dans la paroisse de St. Genis-Laval.

Seigneur, M. le baron de Fizicat.

Juge, M. Dassier, avocat.

Proc. fiscal, M. Savoie, not. à Brignais.

Greffier, le sieur Gayet le jeune.

BELMONT, village & paroisse, dont partie dépend du Lyonnois, partie du Mâconnois, & le surplus du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Belleroche, Chaufailles, Verpré, Châteauneuf, Charlieu, &c. du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Moulin.

Vicaire, M. Seve.

Seign., M. Giraud de Varennes, brigadier des cent Gardes-Suisses ordinaires du corps du Roi.

Notaire royal, M. Farges.

Il y a trois foires : le 6 juin, le 16 août & le 29 septembre.

BELMONT, village & château dans la paroisse de Charnai, en Lyonnois.

Seigneur, M. le comte de Chaponai.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

BENI, paroisse en Bresse, archipr. & élect. de Bourg, justice de Montrevel.

Le chapitre de S. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gatheron, archiprêtre-substitut de Bourg.

Vicaire, M. Rigolet.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

ST. BENIGNE, village, & annexe dépendante & à la nomination du chap. de Pont-de-Vaux, en Bresse, élection de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du parl. de Dijon.

Vicaire desservant, M. Mercier.

Seigneur, M. Bertin, receveur général des parties casuelles.

Le fief de *Merages* appart. au seigneur ; & ceux de *Caudie*, de *Chassipol* & de *Sarennes*, à M. le comte de l'Oriol.

LA BÉNISSONDIEU, abbaye royale de filles, dépendante de Clairvaux, & située dans la partie de la paroisse de Briennom, qui est en Lyonnois.

Abbesse, madame de Jarente.

Prieure, madame. . . .

Sous-prieure, madame de Cour.

Religieuses, mesdames Belon, Nicard, Dufour, Dampierre, Périer, de Castellas, Dedienne, Turpin, Sergent, de Montbrun & d'Estouteville.

Juge, M. Adam, avocat à Charlieu.

Procureur fiscal, M. Alemoniere.

Substitut, M. Mourier Préfol.

Greffier, le sieur Chabrier.

Huissier & garde des bois, Raberi.

Procureurs postulans, Mrs. Plassier, not. à Noailli ; Nappar, à Roanne ; Royer, à la Bénissondieu ; Selis ; Morillon, à Roanne ; Nobis & Alemoniere, à Charlieu.

Commissaire à terrier, M. Selis, à l'abbaye.

Il y a deux foires : l'une, le 20 juillet, & l'autre, le 21 décembre.

BENOIT (ST.) DE CESSIEU, village, paroisse & prieuré, en Bugey, généralité de Bourgogne, archipr. d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.

Le prieur du lieu nomme à la cure, & est seigneur du clocher.

Curé, M. Perrier.

Vicaire, M. Berthon la Sauge.

Juge, M. Niviere.

Lieutenant de juge, M. Guiguard.

Greffier, le sieur Joguet.

Le château des *Marches* appartient à M. Sauvage de St. Marc ; celui d'*Avteux*, à M. le comte de la Pérouse ; & celui de *Nerieu*, à M. le président de Barral.

BÉNONCE, village & paroisse en Bugey, dépendante du château & marquisat de St. André-de-Briord, archiprêtré d'Ambournay, bailliage & élection de Belley, du ressort du parl. de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Niviere.

Seigneur, M. le marquis d'Hauraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Parrax.
Châtelain, M Ducros.
Procureur fiscal, M. Boget.
Greffier, le sieur Mante.
Officiers locaux.
Châtelain, M. Larochette.
Curial, M. Guigard.
La Chartreuse des Portes est dans cette paroisse. Voyez *Portes*.

BENOST, village & paroisse en Bresse, mandement de Montluel, archiprêtré de Chalamond, élection de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Montagnat.
Vicaire, M. Charles Montagnat.
Dame, madame de Jussieu.

BEOST, château dans la paroisse de Vonnas en Bresse, baronnie du bailliage de Bourg. Sa justice comprend Vonnas & Luponas; elle s'exerce à Bourg.
Seigneur, M. Audras, ancien conseiller au parlement de Dombes.
Juge, M. Tardi de la Carriere.
Procureur fiscal, M. Lapierre.
Châtelain, M. d'Espinai, not. à Neuville-lès-Dames.
Curial, M. Villier.
Greffier, le sieur Dumas.
Sergent, Nallard.
Huissier, le sieur Salazard, fils de l'aîné, notaire à Bourg.

BEREINS, village, paroisse & comté en Bresse, archipr. de Dombes, élection & baill. de Bourg, avec haute, moyenne & basse justice, qui s'exerce, par emprunt de territoire, à Bourg.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Guirand.
Seigneur, M. Noyel, comte de Bereins.
Juge, M. Gaulier fils, avocat à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Humbert de Maillard, à Châtillon-lès-Dombes.
Proc. fiscal, M. O-Brien, proc. à Bourg.
Greff. M. Ceiseriat, proc. à Bourg, & le sieur Devillé, *greff. local*, à Châtillon.

BERESIAT, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.
Mrs. les comtes de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.
Curé, M. Chardon.
Dame, madame la marquise de Bagé.
Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Bagé.

BERNOUD, hameau dans la paroisse de Civrieu, en Franc-Lyonnois.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Genai.

BESSENAI, bourg & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. Les trois quarts de la par. dépendent de la justice du Mas de Bessenai: le hameau de la Roue & celui de Subdieu dépendent de Chamousset; celui de Jussieu, de la chamarerie de Savigny; & celui de Cirivol, du prieuré de Courzieu.
Le prieur de Courzieu nomme à la cure.
Curé, M. Ezeque.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Brossier de la Rouliere.
Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Arethens pere, notaire à St. Julien-sur-Bibost.
Procureur fiscal, M. Romani, notaire à Montrottier.
Greffier, le sieur Durand, notaire à Brullioles.
Notaires royaux réservés, Mrs. Guilloud & Berger.
Procureurs post. Mrs. Després pere & fils; Cholat, Berger l'aîné, Guilloud, Arethens fils, Firmin, Berger le jeune, Puy, Bertrand, Charbogne & Vigier.
Huissier, Dumas.
Il y a quatre foires: le premier mercredi après Pâque, le 12 mai, le 17 août, & le 22 décembre; cette derniere foire est la plus considérable de la Montagne.
Le château *le Mas* appartient au seigneur; & le fief *du Jabert*, ayant moyenne & basse justice, appart. en partie à M. Hugues Durret-du-Jabert, avocat au parlement.

LE BESSEY, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de St. Just d'Avrey.
Seigneur, M. le marquis de Sarron fils.
Les mêmes offic. qu'à St. Just-d'Avrey.

BESSEYS, par. en Forez, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental, justice de Malleval, qui s'exerce à Chavanai, du ressort du parl. de Paris.
Le prieur de Roiseis nomme à la cure.
Curé, M. Fond.
Dame, madame de Senozan, à Paris.

BEY, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élect. & bailliage de bourg, justice de Pont-de-Veyle.
Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
Curé, M. Delisle.
Dame, madame la comtesse d'Eslignac.
Le fief de *Monspai* appart. à l'hôpital de la charité de Bourg en Bresse; & le fief & château du *Sauzai*, à M. de Montluzin, lieutenant en second des grenadiers royaux.

BIARS, château en toute justice, qui comprend une partie de la paroisse de Chatenai-lès-Dombes. Il appartient à M. le baron de Belvey.

BIBOST, village & annexe de Saint-Julien-sur-Bibost, en Lyonnois, archipr.

de Courzieu, élection & sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Montrottier nomme à la cure.
Curé, M. Mont-rond.
Vicaire, M. Marcoux.
Prébendier des Joyers, M. Lambert, curé de Theizé.
Seign. haut-just. M. Brossier de la Rouilliere.
Les mêmes officiers qu'à Saint-Julien-sur-Bibost.
Seigneur moyen & bas justicier, M. l'abbé de Foudras, doyen de Lasnai.
Les mêmes officiers qu'à Savigny.
BIBOST, hameau & seigneurie dans la paroisse de Sourcieu, en Lyonnois.
Seigneur, M. le chamarier de Savigny.
BIGNI, seigneurie en Forez, élection de Montbrison, justice de Feurs; elle dépend de l'abbaye de la Bénissondieu.
BIGNI, fief dans la paroisse de Feurs, en Forez. Il appartient à M. Thoinet.
BILIGNIEUX, paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, mandement de Montluel.
Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Decroze, bach. de sorbone.
Seigneur, M. de Montherot.
La justice s'exerce à Montluel.
Le fief de *Mont-Ferrant* appartient au seigneur.
BIONNEI, château & seigneurie dans la paroisse de Lacenas, en Beaujolois.
Seigneur, M. Dessertines, ancien avocat du Roi au bailliage du Beaujolois.
Lieut. de juge, M. Pein, n. à Villefranche.
Greffier, le sieur Gillet.
BIRIEUX, prieuré uni au chapitre de l'Isle-Barbe, & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Frelin.
Seigneur, M. Dugas de Bois-Saint-Just.
La justice s'exerce à Montluel, & les officiers sont les mêmes qu'à Villars.
BIZIAC, village & par. en Bresse, archipr. de Sandran, élect. de Bourg, justice du comté de Pont-de-Veyle, du baill. de Bourg, & du ressort du parl. de Dijon.
L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Chappon de Bas.
Vicaire, M. Chambar.
Dame, madame la comtesse d'Esclignac.
Notaire royal, M. Villier.
Il y a dans cette paroisse le château de *la Moussiere*, dont est seigneur M. de Lafond de la Moussiere, écuyer.
On adresse les lettres pour Biziac, à Mâcon.
BLACÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, bailliage de Beaujolois, justice de Montmelas, pour les deux tiers de la par. & pour le reste de celle de Champrenard.
Le prieur de Salles nomme à la cure.
Curé, M. Arod de Pierrefilant.
Dans cette paroisse il y a trois prébendes, l'une appellée de *Chrétian*, du nom du fondateur, dont est pourvu M. l'abbé de la Roche, chanoine à Toul; l'autre de *Colombiers*, également du nom du collateur, dont est pourvu M Gachet; la troisieme appellée *Bonni*, dont M. d'Espinay de Laye est nominateur, & dont est pourvu M. le curé de Blacé.
Seigneur, M. le marquis de Montmelas, brigadier des armées du Roi, seigneur du clocher & haut-justicier des deux tiers de la paroisse: le surplus de la justice appartien. à M. d'Espinay de Laye, seigneur de *Champrenard*. Voy. ce mot.
Le fief de *la Bost* appart. à M. Daurelle de Terrenoire; celui de *Pravins*, à M. le marquis de Damas d'Antigny; & celui de *Verpré*, à M. Carrichon.
BLANAS, village & annexe de la par. de Saint-Rambert, en Bugey.
Vicaire, M. Répi.

BOEN.

Petite ville dans le Forez, archiprêtré de Montbrison, élection de Roanne, & du bailliage de Montbrison.
Deux fiefs relevent de cette terre: l'un appellé de *Chauzieu*, appartenant à M. le marquis de Tallaru; l'autre de l'*Argentiere*, appartenant à M. Staron, conseiller à Montbrison.
Le prieur de Salt-sous Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Bayard.
Vicaires, Mrs. Matagrin & Bayard.
Il y a une chapelle dans le fauxbourg, sous le titre de la Ste. Vierge
Une confrairie de pénitens du Confalon,
Desservant de la chapelle, M. Raimond.
Recteur, M. Morel.
Un college. *Principal-régent*, M. Raimond.

Hôpital ou *Hôtel-Dieu*.

Recteurs, Mrs. le curé, Arnoud & Puy.
Trésorier, M. Gardon.
Gouverneur & seigneur, M. Punctis de la Tour, écuyer.
Voyer de la ville, M. Ferrand.
Juge, M. Rousset.
Lieutenant, M. Orizet.
Proc. fiscal, M. Ferrand de Paparel.
Greffier, le sieur Moizieu.
Huissiers, Grangeneuve & Chatelet.
Procureurs, Messieurs Tachereau, Morel & Arnoux.
Notaires royaux, seuls réservés pour la ville, Mrs. Ferriere, Hodin, Ferrand & Arnoux.
Autre notaire établi & non réservé, M. Allonier.

Contrôleur des actes, M. Brochet des Jouvences.
Receveur des aides en premier, M. Azard.
Receveur en second, M. Patricaud.
Chirurg., Mrs. Donzi, Charret & Demey.
Le sieur Pignon y entretient une papeterie.
Il y a trois foires : le mardi de la semaine sainte, le mercredi après la saint-Barthelemi, & le mercredi avant la saint-André.
BOHAS, village & par. en Bresse, archipr. de Treffort, élect. de Bourg, justice de Buhens, du baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Grosoz.
Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis & lieut. pour le Roi de la ville de Bourg en Bresse.
Juge, M. Anjorand, avocat à Bourg.
Lieutenant de Juge, M. Jayer, notaire à Villereversure.
Procureur fiscal, M. Reidelet, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Salazard, not. à Bourg.
LE BOIS-DE-LA-SALLE, prieuré situé en Beaujolois, dans la par. de Juliénas.
Prieur, M. l'abbé Charrier de la Roche, chanoine d'Ainai.
LE BOIS-D'OINGT, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Chazelle.
Vicaire, M. Papillon.
Seigneur, M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys, fils.
Subdélégué, M. Fornas fils.
Officiers, les mêmes qu'à Bagnols.
Notaire & Contrôleur des actes, M. Fornas pere.
Notaires, Mrs. Fornas pere & fils.
Chirurgiens, Mrs. Grandchamp & Sein.
Pénitens de Lorette.
Recteur, M. Boichon.
Aumônier, M. Mechein.
Le fief & château de *Tanaï* appart. à M. Durand, seigneur de la Flachere ; & le château de *Comcefort*, à M. Gervais de St. Laurent.
BOISI, village, château & marquisat, à une lieue de St. Haon-le-Châtel, dans la par. de St. Martin-de-Boisi, en Forez.
LA BOISSE, village, paroisse & mere-église des annexes de St. Etienne & de St. Barthelemi de Montluel, archipr. de Sandran, bailliage & élection de Bourg.
M. l'arch. de Lyon nomme à la cure, depuis la sécularisation des Réligieux du prieuré de l'ordre de St. Ruf.
Curé résidant à Montluel, M. Benoît, docteur de Sorbone.
Vicaire résidant à la Boisse, M. Bugnet.
La justice s'exerce à Montluel.
Juge, M. Blay.
Lieut. de juge, M. Segaud, not. royal.
Greffier, M. Pélissée, notaire royal.
BOISSET, parcelle de St. Just-en-Bas dans le Forez, élect. de Roanne, justice de la baronnie de Couzan & du bailliage de Montbrison.
Seigneur, M. . . .
BOISSET-LES-MONTROND, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de Montrond.
Le prieur de Savignieux nom. à la cure.
Curé, M. Veillas.
Seigneur, M. le marquis de St. Germain d'Apchon, colonel du régim. d'Aunis.
Les mêmes officiers qu'à Montrond.
BOISSET-LES-SAINT-PRIEST, village & annexe de la paroisse de St. Priest-en-Rousset, dans le Forez.
Seigneur, M. Mazenod de Pavesin.
Les mêmes officiers qu'à Montsupt.
BOISSET-LES-TIRANGES, village & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de St. Paulien, élect. de Montbrison, justice de Tiranges.
Le seigneur de Vorrei en Vélay nom. à la cure.
Curé, M. Delaigue.
Vicaire, M. Delaigue neveu.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.
Il y a une commun. de filles de St. Joseph.
Le fief de *la Fay* appartient à M. de Vissaguet du Bouchet, subdélégué.
BOISSEY, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Thiébaud.
Dame, madame la marquise de Feuillens.
Les mêmes officiers qu'à Bagé.
BONLIEU, abbaye royale de filles, de l'ordre de Clairvaux, dans la paroisse de la Boutereffe en Forez, élection de Montbrison. Cette abbaye a été fondée en 1199 par les comtes de Forez. Plusieurs filles de ces princes y ont reçu le voile.
Abbesse, Mme. de Gayardon de Grezolles.
RELIGIEUSES, *Mesdames*
De Gayardon de Grezolles, ancienne abbesse de Bellecombe ; De la Chambre, Desnoyers, De Gayardon de Lucé, Des Tournelles, De Fauchet, De Rochefort, De Serre, Du Rival, De Chabriole, De Jullien, De Villeneuve, Salles de Tourrettes, & De Jullien.
Directeur, Dom Berteau.
Commiss. en droits seign. le St. Dusuc.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs-engagistes par échange non-consommé, Mrs. Thoynet de Peynot & M. du Rosier de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Marcilli-le-Châtel.

ST. BONNET-DES-BRUYERES, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche, justice de Chavagny-le-Lombard, excepté les hameaux de *Thélai* & de *Flachere*, qui sont de celle de la Bussiere.

La cure est unie au doyenné d'Aiguеperse.

Curé, M. Louis-Laurent Gautier, licencié en droit canon.

Vicaire desservant, M. Merle.

Le fief de *la Bruyere* appartient à M. de Thy.

ST. BONNET-DE-COURREAUX, bourg & grande paroisse dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison, de la châtellenie royale de Marcilly.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Charlat.

Vicaire, M Barou.

Seigneur, LE ROI.

Co-seigneurs par échange non-consommé, Mrs. Thoynet de Peynot, & de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

ST. BONNET-DE-CRAY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, & sénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Deville.

Vicaire, M. Guillermet.

Seigneurs, Dom Potignon, prieur de Charlieu; ses officiers sont les mêmes que ceux de Charlieu. M. de Sirvinges; ses officiers sont les mêmes que ceux de la Motte-Camp. M. le comte de Vichy, à cause de son château de Champrond; ses officiers sont:

Juge, M. Ducarre, avoc. à Châteauneuf.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Adam, notaire & contrôleur des actes, à Charlieu.

ST. BONNET-DE-MURES, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

Seigneur, M. le comte de St Priest.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Olagnon.

Lieutenant de Chât., M. Ligonnet, not.

Procureur fiscal, M. Max.

Greffier, le sieur Chalmas.

Il y a dans la paroisse un château appartenant au seigneur.

ST. BONNET-DES-QUARTS, village & par. partie en Lyonnois & partie en Forez, diocese de Clermont, archipr. de Cusset, élect. de Roanne & sénéch. de Lyon. Elle dépend de quatre seigneurs; M. le duc d'Harcourt; M. Terray; M. le marquis de Mirepoix; & M. le prieur d'Ambierle, qui nomme à la cure.

Curé, M. Charles, licencié en théologie.

Vicaire, M. Pinet.

Les officiers des quatre justices seigneuriales, sont: pour M. le duc d'Harcourt, les mêmes que ceux de Roanne; pour M. Terray, les mêmes qu'à Changy; pour M. de Mirepoix, les mêmes qu'à Châteaumorand; & pour M. le Prieur, les mêmes que ceux d'Ambierle.

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

Petite ville dans le Forez, châtellenie royale, archiprêtré, élect. & du ressort du bailliage de Montbrison.

Le bailliage de Chauffour s'exerçoit à St. Bonnet, quoique hors de son territoire, & quoiqu'il n'y eût pas d'auditoire; mais par l'édit de Sa Majesté, du mois de septembre 1770, l'exercice de la justice du bailliage de Chauffour a été réuni au bailliage de Montbrison.

M. le prieur de Saint-Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Farges.

Vicaires & sociétaires, Mrs. Richard, Luquet, Rony & Faure.

Il y a une communauté de Capucins.

Gardien, le R. P. Paschal, de Lyon.

Vicaire, le R. P. Vital, de St. Etienne.

Une communauté de Dames Ursulines.

Supérieure, madame Royer.

Assistante, madame Dacier.

Dépositaire, madame. . . .

Pénitens du Confalon.

M. Bori, *recteur.*

M. Mason, *vice-recteur.*

Dame-engagiste, madame. . . .

Juge-Châtelain, M. Roni, avocat.

Lieutenant particulier, M. Paret, avocat.

Procureur du Roi, noble Benoît Bouchetal, avocat au parlement, ancien conf. proc. du Roi au baill. royal de Chauffour.

Greffier, le sieur Theissier.

Huissiers, Charrereau & Suchet.

Procureurs, Mrs. Charrereau, Paret, Payet & Teissier.

Avocats, Mrs Calemard, Meidechales, Richard le jeune, & Bouchetal de la Roche.

Notaires, Mrs. Teissier, Buhet, Payet fils, & Faure.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Vissaguet du Bouchet, seigneur de Chomelis & de Felines, avoc. en parl. Il réside à St. Pal en-Chalençon.

Hôpital & maison de charité. Recteurs & Administrateurs.

M. Farges, *curé.*

M. Rony, *juge.*

M. Bouchetal, *procureur du Roi.*

M. Calemard, *avocat.*

M. Paret, *procureur.*
Mrs. Buchet & Vial, *économes-trésoriers, & préposés à la recette des grains.*
M. Roni, *prêtre-aumônier.*
Régent des petites écoles, pour les garçons, M. Faure.
Médecin, M. le Moissonnier.
Chirurgiens, Mrs. Chapuis & Marcon.

C'est le lieu de la résidence d'une brigade de maréchaussée.

Brigadier de la maréchaussée, le sieur Dupont.
Receveur des aides, M. Mure.
Contrôleur, M. Cartier de Boiscurtil.
Receveur au grenier à sel, M. le More.
Contrôleur, M. Bouchetal de la Roche.
Receveur du tabac, M. le More.
Contrôleur des actes, & receveur de la douane, M. de Vertami.

Il y a des marchés de bled, les lundis & les mercredis; de bétail, les vendredis; & une foire, le jeudi-saint.

St. BONNET-LE-FROID, hameau & chapelle en Lyonnois.

St. BONNET-LES-OULES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. George.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Vincent.
Juge, M. Rei.
Châtelain, M. Gonin, notaire à Saint-Galmier.
Procureur fiscal, M. de Vissaguet.
Greffier, le sieur Aguirand.

St. BONNET-LÈS-PLACES, seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de St. Laurent de Chamousset, dépendante de la commanderie de Chazelles.

Seigneur, M. le Bailli de Besse, grand'-croix de l'ordre de Malte, commandeur de Chazelles-sur-Lyon, colonel-commandant du corps des chasseurs.
Juge, M. . . .
Châtelain & lieutenant de juge, M. Richard.
Procureur fiscal, M. Gemier.
Greffier, le sieur Noel Mattagrin, not. à St. Laurent.
Huissier, Magnin.

St. BONNET LE-TRONCY, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu; & pour quelques cantons de Magni & Chamelet, sénéch. de Villefranche.

Le prévôt du chapitre de Saint Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Debrosse.
Vicaire, M. Captier.
Seigneur, M. le Duc d'Orléans, Mme. la marquise de Vauban, & M. Buttin de Vaurion, pour la partie qui dépend de Chamelet.

BONS, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Dujas d'Ambérieu.

BONSON, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Rambert, & par appel au bailliage de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert est seigneur de cette paroisse, & nomme à la cure.

Curé, M. Lagnier.

Le fief de *Forette* appart. à M. Gonin, lieut. en l'élect. de St. Etienne.

BONVERT, château dans le Forez.

Seigneur, M. le comte de Damas d'Audour.

Les mêmes officiers que ceux de la Varenne & de Morland.

BONVERT, fief & château situé sur les bords de la Loire, au dessous de Roanne, ci-devant joint à Aiguilli.

Seigneur, M. Dumira.

BORNAC, château & seigneurie dans la paroisse de St. Hilaire en Lyonnois.

Seign. M. le marq. de Bourg St. Polgue.
Lieutenant de Juge, M. Dextre, notaire à Arcinges.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire à Charlieu.
Greffier, le sieur Perrichon, notaire à Nandas.

BOSCHES, village & château dans la paroisse de Saint-Alban, dont la justice s'exerce à Belley.

Seigneur, M. de Champdor.
Juge, M. Blanc, avocat à Belley.
Châtelain, M. Serula, not. à Poncins.

BOUCHALAS, parcelle de St. Martin-Lestra, village en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-lès-Places.

Seigneur, M. . . .

BOULIGNIEUX, village, paroisse & comté en Bresse, archipr. de Sandran, élection & bailliage de Bresse.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Boisset.
Seigneur, M. de Grossolles, comte de Flammarins & de Boulignieux.
Juge, M. Midan l'aîné, avocat.
Châtelain, M. Fremion.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Decrosot.

BOURG.

Ville capitale de la Bresse, qui a donné son nom à un archipr. de ce diocese, lequel comprend 28 paroiss. deux annexes, & une succursale, toutes en Bresse.

Archiprêtre, M. Parret, curé.
Archiprêtre substitué, M. Gatheron, curé de Beni.

Il n'y a qu'un curé nommé par le chapitre, qui est composé de 3 dignitaires, le prévôt, le chantre & le sacristin, & de 13 chanoines. On ne peut y nommer que les enfans de la ville, à moins que ce ne soit par résignation.

Dignitaires, Messieurs

Pelluat de Jalamonde, *prévôt*.
Billon, *chantre*.
Colomb, *sacristin*.

Chanoines, Messieurs

Midan, Bon, Charlet, Augerg, Giraud, Piquet, Einard, Couvat, O-Brien, Catin, Pomat, Faure, Bizert.
Chanoine honoraire, M. Favre.
Curé, M. Parret.
Vicaires, Mrs. Pomat & Arquillier.

Habitués, Messieurs

Rivoire, Charnoz, Clidasson, Chavaliat, Populus, Josserand.

College.

Il est composé de prêtres séculiers; savoir, un principal, deux professeurs de philosophie, un professeur de rhétorique, un de seconde, quatre autres pour les basses classes, & un préfet pour les pensionnaires.

Principal du college & de la Pension, M. Barquet, chanoine honoraire.
Professeur de physique, M. Bernard, associé à la pension.
Professeur de logique, M. Creuset.
Professeur de rhétorique, M. Loup, grand préfet de la pension.
Professeur de seconde, M. Collet.
Professeur de troisieme, M. Josserand.
Professeur de quatrieme, M. Neuville.
Professeur de cinquieme, M. Lespinasse, associé à la pension.
Professeur de sixieme, M. Populus.
Professeur de septieme, M. Rambaud.
Préfet, M. Rellieux.

CORPS RÉGULIERS.

Cordeliers.

Gardien, le P. Pernin.
Vicaire, le P. Fauconnier, aumônier du palais & des prisons.
Procureur, le P. Gavaille.

Dominicains.

Prieur, le P. Durand, doct. en Sorbone.
Sous-prieur, le P. Luc.
Procur. le P. Sage.

Capucins.

Gardien, le P. Barquet, de Bourg.
Vicaire, le P. Irenée, de Lyon.

Augustins.

Prieur, le P. Benoit.
Sous-prieur, le P. Augustin Grillet.
Procureur, le P. Philippe Tissier.
Sacristin, le P. Colabaud.

L'église des Augustins, qui a été bâtie par Marguerite d'Autriche, est digne de la curiosité des connaisseurs & des voyageurs.

Missionnaires de St. Lazare.

Supérieur, M. Petronet.
Assistant, M. Dubuex.

Il y a trois couvents de filles; les Ursulines, Sainte-Marie, Sainte-Claire; deux hôpitaux, la Charité, & l'Hôtel-Dieu, confiés à des religieuses; une Congrégation, une Confrairie de Pénitents du Confalon, dirigées par M. le Curé; & une de Pélerins, dont la chapelle est à cent pas de la ville.

Commandant pour le Roi, M. le marquis de Laval.
Gouverneur, M. le comte de Vallin.
Lieut. de Roi, M. le baron de Buhens.

Bailliage.

Il ressortit par appel à Dijon.

Grand bailli, M.
Lieutenant-général civil, M. Valentin du Plantier.
Lieutenant général criminel, M. Perier.
Lieutenant particulier assesseur civil, M. Chesne.
Lieutenant particulier assesseur criminel, M. Chaland.

Conseillers, Messieurs

Gauthier, *doyen*; Guillod; Cabuchet, Bourdin, Revoux de Commarin; Picquet; Gauthier des Vavres; Perraud; Brangier; Gaillard-Bizert, *conseiller clerc*.

Conseillers honoraires, Messieurs

Guillot, Bernard.

Gens du Roi, Messieurs

Picquet, *avocat du Roi*.
Riboud, *Procureur du Roi*.
Chicot, *greffier*.
Huissiers audienciers, les Srs. Callendre, Armant, Pomat, Rerdier.

Il y a vingt-deux procureurs, dix notaires, & vingt-deux sergens royaux.

Les mêmes officiers siegent au présidial, auquel ressortissent le Bugey, le pays de Gex, & la Dombes.

ÉLECTION.

Officiers, Messieurs

Gollety, *président*.
De Corcelles, *lieutenant*.
Megnier, *Procureur du Roi*.
Brangier, Riboud, Gotaret, Riboud de Poncin, Lejeas, *conseillers*.
Piquet, *greffier*.
Falconnet, *commis-greffier*.
Louis, *huissier*.

Il y a plusieurs autres justices qui s'y exercent.

Subdélégué, M. Riboud.
Secretaire, M. Buger.

Maréchaussée. Officiers, Messieurs

Durand, *lieutenant*.
Louis, *procureur du Roi*.
Desbordes, *assesseur*.
Midan, *greffier en chef*.

Bailli, *commis*.
Gollier, *brigadier*.

Gabelles.

Receveur, M. Badon.
Contrôleur, M. Drillet.
Juge-visiteur, M. Duport.
Procureur du Roi, M. Porcet.
Greffier, M. Falconnet.
Entreposeur de tabac, M. Ducloz.
Receveur des traites, M. Thomas.
Juge, M. Martinon.
Contrôleur des actes, M. Loit.
Directeur des postes, M. Badon.
Facteur, le sieur Josserand.

Hôtel de ville.

Maire perpétuel, M. Chevrier, avocat & lieutenant-général de police, commandant la milice bourgeoise.
Premier syndic, M. Buget.
Second syndic, M. Ravet, procureur.
Châtelain royal, M. Pelletier.
Procureur du Roi, M. Chevrier, avocat.
Receveur, M. Giguet.
Secretaire, M. Humbert, notaire.
Conseillers, Mrs. Quinet, Favier, Midan & Martinon, avocats.
Fabriciens, Mrs. Quinet aîné, Riboud, Quinet cadet, & Bevy.
Receveur, M. Humbert, notaire.
Mandeurs, Testard, Caillaton & Lombard.
Sergens de police, Bosonet & Nicolas.

Hôtel de province.

Syndics généraux du Clergé.

M. O-Brien, chanoine.
M. Delombard, prieur de Nantua.
Dom Brun, prieur de la Chartreuse de Selignat.
M. Guigoun, curé de St. Rhemi, pour le diocese de St. Claude.
M. l'abbé Dantoine, pour la Dombes.

Syndics généraux de la noblesse.

M. Garon de la Beviere.
M. Frere de la Falconiere.
M. de Vincent de Panette.
M. le baron de Belvey, syndic honoraire.

Syndics généraux du tiers-État.

M. Chevrier, *premier syndic*.
M. Gemeau, lieut. général de Trevoux.
M. Vincent, premier syndic honoraire.

Conseillers du tiers-État.

Mrs. Jair, Cabuchet, Desbordes, & Bergier fils.
Receveur, M. Bergier pere.
Receveur des impositions de la province, M. Varenne de Fenille.
Commis à la recette, le sieur Versey.

Société d'émulation.

Cette société, dont l'objet est d'inspirer en Bresse le goût des sciences & des lettres, & de contribuer aux progrès des arts & de l'agriculture dans cette province, a été établie au mois de février 1783, approuvée par Sa Majesté; elle travaille sous la protection de son A. S. Mgr. le duc de Bourbon, elle est divisée en quatre classes, savoir : les associés honoraires, les associés ordinaires, les associés libres, & les associés non résidants, & s'assemble tous les 15 jours.

Tableau des Membres, suivant l'ordre de leur réception.

Protecteur, S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon.

Associés honoraires.

M. Feydeau de Brou, intendant à Caen.
M. le marquis de Geolier, chevalier de l'ordre de St. Louis.
M. Amelot de Chaillou, intendant des provinces de Bourgogne, Bresse, Dombes, Bugey, Valromey & Gex.

Associés ordinaires, résidants.

M. de la Béviere, syndic général de la noblesse de Bresse, *Directeur*.
M. d'Andelin, chevalier de l'ordre de St. Louis, *Vice-Directeur*.
M. le baron de Rohan, capit. de dragons.
M. Dunoyer, écuyer, seig. d'Eguerandes.
M. Chesnè, lieutenant particulier civil au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Picquet, avocat du Roi au bailliage & siege présidial, *Trésorier*.
M. Perrot, conseiller au bailliage & siege présidial de Bourg, *Secretaire-adjoint*.
M. l'abbé Bizet, conseiller au bailliage & siege présidial.
Le P. Rousselet, prieur du couvent royal de Brou.
M. Perier, lieutenant général criminel au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Riboud, procureur du Roi au bailliage & siege présidial ; subdélégué en Bresse, des académies de Dijon, Bordeaux, Lyon, &c. *Secretaire perpétuel*.

Associés libres.

M. Bernard, conseiller honoraire au bailliage & présidial de Bourg.
M. Durour, ancien chancelier de S. A. S. Mgr. le prince de Dombes.
M. Aubry, ingénieur en chef des ponts & chaussées de Bresse, Bugey, &c. de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon.
M. de St. Martin, syndic général du tiers-état de Bresse.
M. de Borsat, écuyer, seigneur de la Pérouse.
M. Picquet, conseiller au bailliage & siege présidial de Bourg.
M. Baudot, docteur en médecine.
M. Pariet, curé de Bourg, ancien syndic général du clergé de Bresse.
M. Goesson, ancien directeur de la manufacture royale d'horlogerie.
M. Vermendois, maître en chirurgie.
M. le baron de Belvey, syndic général de la noblesse de Bresse.

M. Barquet,

M. Barquet, principal du college de Bourg.

Associés non résidants.

M. de la Lande, de plusieurs académies, *à Paris.*

M. Guitton de Morveau, ancien avocat général au parlement de Dijon, de plusieurs académies.

M. Maret, docteur en médecine, censeur royal, secretaire perpétuel de l'académ. de Dijon, & de plusieurs autres academ.

M. de la Tourette, ancien conseiller à la cour des monnoies de Lyon, secretaire perpétuel de l'acad. de la même ville, & de plusieurs académies, *à Lyon.*

M. Paradis de Raimondis, ancien lieut. général au baill. & présidial de Bourg.

M. Vallée, ingén. des ponts & chaussées.

M. de Meillonnas, capit. de cavalerie.

M. Ceizeriat, docteur en médecine.

M. de Landine, avocat, correspondant de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, de celles de Dijon, Lyon, Villefranche, &c. *à Lyon.*

M. Frossard, de diverses academ. *à Lyon.*

M. Geoffroy, avocat, *à Lyon.*

M. Gacon, curé, *à Bagé.*

M. l'abbé Guichelet, doyen-curé du chapitre de Pont-de-Vaux.

M. Badon fils, contrôl. dans les fermes.

M. Varenne de Fenille, receveur des impositions de Bresse.

M. Vincent de Montpetit, peintre du Roi, *à Paris.*

Dom Carriere, des académies de Bordeaux, Montauban, &c. *à Bordeaux.*

M. Fabri, chevalier de l'ordre du Roi, subdélégué, &c. *à Gex.*

M. Mandrillon, membre de l'académie des sciences de Harlem, de la société philosophique de Philadelphie, négoc. *à Amsterdam.*

M. Cerisier, *à Amsterdam.*

M. de Ceissart, inspecteur général des ponts & chaussées, membre de l'académie des sciences & belles-lettres de Rouen, &c. *à Paris.*

M. Chapui, curé d'Argil, *en Bugey.*

M. Desgranges, Me. en chirurg. *à Lyon.*

M. Devirly, président à la chambre des comptes de Dijon, de plusieurs acad.

La Chartreuse de *Seillon* est à un quart de lieue de la ville. Voyez *Seillon.*

BOURG-ARGENTAL.

Ville dans le Forez, au pied du Mont-Pila, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne.

L'archiprêtré de Bourg-Argental comprend dix-sept paroisses, deux annexes & une succursale, partie en Forez, partie en Vivarais.

Archiprêtre, M. l'abbé de Maynle.

La cure est desservie par deux curés, dont le premier est à la nomination alternative de l'archevêque & du chapitre de Vienne ; & le second, à la nomination du college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur.

Curés, Mrs. Fontaine & Mayol.

Vicaires, Mrs. Bonnet, Mignot & Bascher.

Sociétaires, Mrs. Coste & Aubert.

Il y a une commun. de Dames Ursulines.

Supérieure, Madame de l'Hermusieres de Saint-Augustin.

Une confrairie de Pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Gabriel Girodet.

Sœurs de St. Joseph.

Supérieure, la sœur de Paulze.

Un hôpital administré par un bureau de sept conseillers.

Recteur, M. Pupil du Sablon.

Seigneur-engagiste, Gouverneur & Lieutenant de Roi, M. Bollioud de Saint-Julien, baron d'Argental.

Bailliage.

Lieutenant-général civil & criminel, M. Pupil du Sablon, écuyer.

Lieutenant particulier, assesseur criminel, M. Nayme, Sr. de Despreaux, écuyer.

Conseillers, Mrs. Bosc de Villeneuve & Chosnier.

Avocat & Procureur du Roi, M. Mathon de Forgeres, écuyer.

Autres Officiers.

Receveur des consignations, M. Granjeon de Robec, conseiller du Roi.

Commissaire aux saisies-réelles, M. Richard pere.

Greffier, le sieur Richard oncle.

Greffier-commis, le sieur Coste.

Premier huissier, Richard.

Huissier-audiencier, Pierre Tregue.

Troisieme huissier, Rouverol.

Avocats, Mrs. Chevalier, Lardon de Verneys, Jamon fils, Foriel de Provinsal, Desfrançois, Aubert, Guerin, Fontaine.

Procureurs, Mrs. Montchauvet, Pourret, Courbon, Lafont & Richard le neveu.

Tribunal du point d'honneur.

M. . . . .

Conseiller-rapporteur, M. Audras.

Secretaire-greffier, M. Chaspoul, à St. Pierre-de-Bœuf.

Notaires royaux, Mrs. Montchauvet, Dumas, Avro.

Avocat, M. Nayme des Oriol.

Contrôleur des actes, M. Clément.

Conservateur des hypotheques, M. Aubert.

Greffier, le sieur Richard.

Contrôleur des ensaisinements, M. Montchauvet.

Chirurgien, M. Donnet.

Chargé du bureau général de correspondance, M. Montchauvet, doyen des not.

Receveur du grenier à sel, M. Mattel.
Receveur des aides, M. Richard.
Commis, M. Liron.
Receveur de la douane, M. Liron.
Echantilleur des poids & mesures, le sieur Giraudet.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Pupil du Sablon, lieutenant-général civil & criminel.
Brig. de la maréchaussée, le sieur Fabre.

Il y a quatorze foires dans l'année : le 22 janvier ; le 24 février ; le lundi après la mi-carême ; le lundi de Quasimodo ; le 6 mai ; le lundi après la Pentecôte ; le 25 juin ; le 22 juillet ; le 10 août ; le 3 septembre ; le 1er. lundi d'octobre ; le 2 & 20 novembre ; le 30 décembre ; & un marché le vendredi de chaque semaine.

Le messager de Bourg-Argental en part tous les mardis, & arrive à Lyon le mercredi. Il part de Lyon le vendredi à onze heures du matin, & arrive à Bourg le samedi. Il loge à Lyon, à la Corbeille-d'or, rue Ecorchebœuf.

BOURG-DE-THIZY, bourg, prieuré & paroisse au-dessous, & à huit cents pas de la ville de Thizy, dans le Beaujolois.
Prieur-commendataire, Dom Moynat, prieur claustral de St. Rambert en Bugey.
Sacristin, Dom de la Brosse Montrichard.
Curé, M. de Chavane, doct. en théolog.
Vicaire, M. Vernay.

La justice dépend de la châtellenie de Thizy.

BOURG-SAINT-CHRISTOPHE, par. & baronnie en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Montluel, du ressort du présidial de Bourg.

Le chapitre de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Raviere.
Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert.
Juge, M. Blay, avocat à Montluel.
Lieutenant de Juge, M. Palisse.
Procureur fiscal, M. Segaud.
Greffier, le sieur Vanel.

La justice du château s'étend sur la paroisse de Farament, en Bresse.

Il y a une foire au Bourg St. Christophe, le jour de la fête de St. Christophe.

LA BOURLIERE, fief situé dans la paroisse de Chevroux, en Bresse.
Seigneur, M. Frere de la Falconniere.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.
Juge, M. Guichelet, avocat.
Châtelain, M. Berthet, avocat.
Procureur-fiscal, M. Pomathio.
Greffier, le sieur Deidier cadet.

LA BOUTERESSE, bourg & annexe de la paroisse de Boën en Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Marcilly-le-Châtel, du ressort de Montbrison.

L'église est desservie alternativement par Mrs. les Vicaires de Boën.
Seigneur, LE ROI.
Co-Seigneurs-engagistes par échange non-consommé, M. Thoynet de Peynot, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Il y a deux foires : le 13 janvier, & le 22 septembre.

BOUTHEON, village, paroisse, château & seign. dans le Forez, archipr. de Saint-Etienne, sénéch. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Jean-Baptiste Favier.
Seigneur, M. Louis-Henri de Pons.
Juge Châtelain, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. Deladret.
Greffier, le sieur Girerd.

BOUVENT, château & fief, près de la ville de Bourg. Il appart. à M. Marinon de Bouvent.

BOUVESSE, village & paroisse en Dauphiné, mandement de Quirieux, archipr. de Morestel, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Fuchy.
Seigneur du clocher & de toute la paroisse, M. de Mépieu.
Seigneur-décimateur, M. Vallier de By, à qui le château de *Bouvesse* appartient.

Les mêmes officiers qu'à Quirieux.

BOYÉ, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Villefranche, justice de Ressein, & baill. de Villefranche.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Villard.
Seigneur, M. Beraud de Ressein.

BOZ, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du baill. de Bourg & du parl. de Dijon.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Vuiron.
Seigneur, M. Bertin, receveur général des parties casuelles, à Paris.

LA BOZONNIERE, fief en Lyonnois. Il appart. à M. Mazard.

BRESIEU, village & annexe de la par. de Brullioles en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, justice du prieuré de Saint-Irenée de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Vincent.
Seigneur, M. d'Orsin, prieur-commendataire de Saint-Irenée de Lyon.
Chât. & Lieut. de juge, M. Guilloud, notaire à Bessenai.
Procureur fiscal, M. Delorme, not.
Greffier, M. Berger, not. à St. Laurent-de-Chamousset.

Huissier, Alloignet.

BRESSOLES, par. en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

Curé, M. Levrat.

Seigneur, LE ROI.

Seigneur engagiste, M. de Jussieu.

En premiere instance les causes se portent au bailliage.

Châtelain, M. Belin.

Curiaux, Mrs. Blay & la Chanal.

LE BREUIL, château & seigneurie en toute justice, dans la paroisse de Monthieu en Dombes. La justice de Breuil comprend toute la paroisse de Monthieu, celle d'Ambérieu, & quelques parties des paroisses voisines.

Seigneur, M. le marquis de Damas-Dantigny, brigadier des armées du Roi, colonel du rég. Royal-Navarre, cavalerie.

Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

LE BREUIL, village & annexe de la par. de Chessy en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Margaron.

Seigneur, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du Commissaire général.

Les officiers sont les mêmes que ceux de M. de Cibeins, à Bulli.

BRIENNE, village & par. en Châlonnois, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, du ressort du baill. de Châlons.

La justice dépend de Cuysery.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Hemy.

Vicaire, M. Maitre, résidant à Jouvençon.

Seigneur-engagiste, M. le maréchal de Biron.

Juge-Châtelain, M. Barrat.

Lieutenant, M. Piquet.

Procureur du Roi, M. Petitjean.

Greffier, le sieur Pichot.

Huissier, Bruillot.

BRIENNON, village & par. partie dans le Forez, & partie dans le Lyonnois, archipr. & élect. de Roanne, justice de Marcigny, sénéch. de Lyon.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Matthieu.

Vicaire, M. Derepierre.

Dame de la plus grande partie de la paroisse, madame d'Accueil de Châteaugay, prieure de Marcigny.

Juge, M. Verchere du Bayon, avocat à Marcigny.

Procureur fiscal, M. Jaillon.

Greffier, le sieur Cartier.

Huissier, Gauthier.

Procureurs postulants, Mrs. Verchere, Berjot, Jaillon fils, Perroi, Bonnardet.

Seigneur du hameau de Maltaverne, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Seigneur d'une autre partie, M. le prieur de Noailly.

Les mêmes officiers qu'à Noailly.

BRIGNAIS, petite ville très ancienne, célebre par la bataille des Tard-Venus, & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bouvier, maître-ès-arts. Il réside à l'annexe de Vourles.

Vicaires, Mrs. Savoie & . . . .

Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de St. Just.

Juge, M. Durand, juge général de la baronnie de St. Just, ancien échevin.

Châtelain, M. . . .

Procureur fiscal, M. Rambaud, notaire.

Greffier, le sieur Savoye, notaire.

Huissier seigneurial, Villemagne.

Le mercredi de chaque semaine il y a un marché où se vendent des bœufs & des vaches : il y a aussi trois foires dans l'année ; le 2 janvier, le 6 juin, & le 21 décembre. On y vend du bétail & des merceries.

Le fief de *la Boissonnerie* appart. aux héritiers de M. Laurens ; & *la Jomariere*, beau château & fief avec rente noble, appartient à M. Flachon, trésorier de France.

BRINDAS, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. de Castellas cadet.

Il y a un vicaire qui réside à l'annexe de Messimy.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon.

Châtelain, M. Chataing, notaire.

Proc. fiscal, M. Filleton.

Greffier, le sieur Mathevon.

Le fief de *Montplaisir* appartient à madame Tournillon, veuve de M. Guigou de Montplaisir.

BRION, seign. du baill. du Bugey. Elle appart. à M. Chappe.

BRIORD, village & par. en Bugey, dépendant du château & marquisat de Saint-André, archipr. d'Ambournay, baill. & élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Devigo.

Seigneur, M. le marquis de la Blache.

Juge, M. Parrat.

Lieutenant de juge, M. Pettet.

Procureur fiscal, M. Nine.

Greffier, le sieur Novelle.

BRON, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.

Le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambery nomme à la cure.

Curé, M. Rey, docteur de Sorbone.
Dame, madame la marquise de Leusse.
Juge, M. Bertet du Pinet, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Izelin, not. à Venissieux.
Lieutenant de Juge, M. Fournier, avoc. à Vienne.
Proc. fiscal, M. Rostaing.
Greffier, le sieur Cochard, notaire à Villeurbanne.

Il y a deux foires: le 10 octobre & le 6 décembre.

BROSSE, (Sainte-Colombe de la) village & par. en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. . . .
Seigneurs, les héritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.
Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.
Procureur-d'office, M. Tholon.

BRULLIOLES, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de Courzieu, justice de Chamousset, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Bayle.
Vicaire, M. Guerpillon.
Seigneur, M. de Savaron.
Notaire, M. Durand.

Les mêmes officiers qu'à St Laurent-de-Chamousset.

Le fief de *Charfetain* appartient à M. de Micoud, écuyer.

BUBLANE, village & annexe de Châtillon-la-Pallu en Bresse, archipr. de Chalamont.

Vicaire, M. Berry.
Seigneur, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La justice s'exerce à Bourg.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-la-Pallu.

BUELLAS, par. en Bresse & prieuré uni à l'abbaye de Tournus, archipr. de Sandran, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

M. l'évêque de Châlons nomme à la cure.

Curé, M. Laforest.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

BUHENS, baronnie dans la paroisse de Hautecour, du bailliage de Bourg en Bresse. Sa justice, qui s'exerce à Bourg, comprend Hautecour, Romaneche-la-Montagne, Bohas, Montjouvent & le Noyet.

Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens, chev. de St. Louis, lieut. pour le Roi à Bourg.
Juge, M. Enjorand, avocat.
Châtelain, M. Jayr, à Villereversure.
Vice-châtelain, M. Françon, notaire à Simandre.
Procureur fisc. M. Reidelet, proc. à Bourg.
Greffier, le sieur Salazard, à Bourg.
Curial, M. Morelet, not. à Cise.

BULLY, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Girin.
Vicaire, M. Passel.
Seigneur, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du Commissaire général.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Lieut. de juge châtelain, M. Raimond, not. à l'Arbresle.
Proc. fiscal, M. Vigier, not. à Bully.
Greffier, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
Commis-greffier, le sieur Pignard, not. à Chessy.
Notaires, Mrs Vigier & Blanc.

Les procureurs sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

Seigneur-moyen & bas-justicier de la Plagne, le doyen de Theylan.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.

Seigneur-moyen & bas-justicier de Solemi, le communier de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.

Seigneur en toute justice de ces deux parties de la paroisse & d'Apinost, M. de Cluny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les officiers sont les mêmes que ceux de l'Arbresle.

BULLY-EN-ROANNOIS, village & par. en Forez, archipr. & élection de Roanne, sénéch. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Denis.
Vicaire, M. Prajoux.
Prébendier de Chantois, M. l'abbé de Foudras.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Cette par. dépend, pour une partie, de la châtellenie de St. Maurice unie au bailliage de Roanne; pour une autre, de la justice de Chantois; pour une troisieme, du comté de Lyon; & enfin, pour une quatrieme, du chapitre de N. D. de Montbrison.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes qu'à Roanne: les trois autres justices sont sans officiers, & sont exercées par des premiers en ordre. Il y a dans cette paroisse des carrieres de charbon de terre, trop négligées.

BURDIGNES, hameau, par. dans la

Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de Saint-Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Renaud.

Vicaire, M. Faurie.

Seigneur, M. Bollioud de Saint-Julien, recev. général du clergé de France.

Juge, M. . . .

Procureur-fiscal, M. Fraise.

Greffier, le sieur Veyre.

Il y a dans cette paroisse le château de *Montchal*. Voyez ce mot.

BURNEZAY, hameau dépendant de la par. de Serriere en Mâconnois. Ce hameau est de l'élect. & du ressort de la sénéch. de Villefranche.

BUSSIERE, paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, élect. & du ressort de la sénéch. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour la partie Mâconnoise.

N. . . . . nomme à la cure.

Curé, M. Destre.

Dame, madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Les mêmes officiers qu'à Cenves.

BUSSIERE, bourg, par. & seign. dans le Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne. Le bourg dépend de la justice du seigneur du lieu, & le reste de la par. de la châtellenie royale de Feurs; l'une & l'autre justice ressortissent à la sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Ligout.

Vicaire, M. Cast.

Seigneur, M. Dulieu de Chenevoux, qui a la justice moyenne & basse.

Juge, M. Pariat, à Feurs.

Châtelain, M. de Chatelus, à Pouilly-lès-Feurs.

Procureur fiscal, M. Reloque, à Feurs.

Greffier, le sieur Landrivon.

Le fief & château de *Chenevoux* appart. au seigneur; & le château de *la Coste*, à M. Perreins.

Le 12 mai, jour de St. Pancrace, il y a dans cette paroisse une petite foire où l'on vend des bœufs, des vaches, des cochons & quelques merceries.

BUSSIERES, château dans la paroisse de N. D. de Boissey en Beaujolois.

Seigneur, M. Ferrier.

Lieutenant de Juge, M. Jacquet.

Procureur fiscal, M. Louis Varinard.

Commis-Greffier, le sieur Rouchon.

BUSSIGE, village & paroisse en Bresse, archipr. de Dombes, élection & bailliage de Bourg, justice de Montribloud.

Madame la duchesse de Luxembourg, comme marquise de Neuville, nomme à la cure.

Curé, M. Achard.

Seigneur, M. . . .

BUSSY-ALBIEU, bourg, prieuré, par. & comté dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice du comté, exercée à St. Sixte, du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Le prieur commendataire de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Cheminal.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Rochefort.

Juge, M. Chassain, à St. Germain-Laval.

Procureur-fiscal, M. Durand, à Boën.

Greffier, le sieur Tachereau.

Ce comté comprend les paroisses de Bully, de St. Sixte, de Ste. Foy-lès-Villedieu, & partie de celle de Cezay.

Il y a une foire toutes les années, le 2 janvier.

CA

CALUIRE, village & annexe de St. Rambert, partie dans le Franc-Lyonnois, partie en Bresse; archipr. des Suburbes; élect. & sénéch. de Lyon.

Vicaires, Mrs. Geoffray & Vignet.

Dans cette église, qui est sur la partie de Bresse, il y a une prébende ou chapellenie créée par Mrs. Sault de Tavane, alors seigneurs & marquis de Miribel.

Chapelain, M. Morel, curé de Villefargeot, près d'Auxerre.

Seigneur haut-justicier de la partie de Bresse, qui dépend de la justice de Rillieux, la Pape, &c. M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

Seigneurs hauts-justiciers de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Baillot, avocat en parl.

Voyer, M. Leclerc, notaire royal.

Leurs officiers sont les mêmes que ceux de la justice de St. Rambert, l'Isle-Barbe, le Vernay & Colonges. Ils sont encore seigneurs-décimateurs de l'une & de l'autre partie de Caluire.

Notaire royal réservé pour Caluire & le Vernay, M. Leclerc, qui a les minutes de Mrs. Garnier, Roux, & Poizat pere & fils, ci-devant notaire à Quincieux.

Caluire est devenu très-considérable depuis l'ouverture du grand chemin, appellé de *Saint-Clair*, de Lyon à Montluel. Ce village s'accroît chaque jour.

CARIZIEUX, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. & justice de Vienne.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Blondan.

Seigneur, M. de la Poype-Serrieres.
Juge, M. Fournier.
Châtelain, M. Morel.
Procureur-fiscal, M. Morel.
Greffier, le sieur Monin.

STE. CATHERINE-SUR-RIVERIE, hameau & annexe de St. Didier-sous-Riverie en Forez, archipr. de Mornant, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Duvidal.

Les mêmes officiers qu'à Riverie.

LA CELLE-DE-LORME, village & parcelle de Cleppé en Forez, archipr. de Feurs, & élect. de Montbrison.
Seigneur, M. de Poncin, gendarme de la garde.
Vicaire desservant, M. Pontadit.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

CELLES, parcelle de la paroisse de Celles en Auvergne, comprise dans le Forez, élect. de Montbrison.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

CELLIEU, village & par. en Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de Saint-Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Gallien.

CENVES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche.
Curé, M. Besson.
Dame, madame Chatrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.
Juge, M. Maisonnat, avocat à Mâcon.
Lieutenant de Juge, M. Leclerc.
Procureur-fiscal, M. Philibert.
Greffier, le sieur Verset.

CERCIÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de St. Lager, de Pizay & de la Terriere.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Perrier.

CERDON, bourg & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley, justice de St. Rambert, du ressort du parl. de Dijon.

Il y a un chapitre, composé d'un doyen qui est curé, & de cinq chanoines : le seigneur du lieu en est le nominateur.
Doyen-curé, M. Briel.
Chanoines, Mrs. Angelot, Beylié, Poulet, Duport & Berlié.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Le fief de *Rougemont* appart. à M. de Montillet; le château de *l'Isle*, à M. le comte de Murat; celui de *Moyriat*, à M. de Moyriat; celui d'*Epierre*, aux RR. PP. Chartreux de Moyriat; & celui du *Supériat*, à M. Levasseur.

Il y a cinq foires : le lundi des Rameaux, le 3 mai, jour de la Croix; le 22 juillet, le 26 août, & le jour des Morts.

CERTINES, par. en Bresse, diocese de Lyon, archipr. de Treffort, baill. & élect. de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Curnillon.
Dame, madame de Montmord.
Juge, M. Quinet, avocat.
Procureur fiscal, M. Ravet.
Châtelain, M. Ballet, not. à Tossiat.
Curial, M. Armand, not. à Salles.
Greffier, le sieur Bailly.

Le château de la seigneurie s'appelle *Genoud*.

CERVIERES.

Petite ville murée, par. châtellenie en Forez, archipr. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison.

Madame la prieure de Laveine nomme à la cure.
Curé, M. Massacrier.
Vicaire, M. Dumas.

Il y a une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.
Président, capitaine-châtelain, juge & commissaire examinateur, M. Portier.
Lieutenant civil & criminel, M. Chazelet de Vilette.
Lieutenant particulier, assesseur civil & criminel, M. Chapelle, sieur de Lunel.
Proc. fiscal, M. Perdrigeon.
Greffier en chef, le sieur Guilloud.
Contrôleur des actes, M. de la Vallette.
Procureurs, Mrs. Delestra, Verdier, P. Louis Delestra & Poncet.

Il y a huit foires dans l'année : le lundi gras, le mardi après Pâque, le lundi avant la Pentecôte, le 25 juin, le 17 août, le 5 octobre, le 5 novembre, la veille de Noël. Lorsqu'un de ces jours se trouve jour de fête ou de dimanche, la foire est renvoyée au lendemain.

CESSEINS, village & par. archipr. élect. & sénéch. de Dombes.

Le chap. de Belleville nomme à la cure.
Curé, M. J. B. Buisson.
Seigneur, M. Bellet de Tavernost, anc. chevalier d'honneur au parlement de Dombes, à Trevoux.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moine le jeune, notaire à Messimy.
Procureur-fiscal, M. Granger l'aîné, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur . . . .

Le château de *Tavernost* appart. au seigneur.

CEYZERIAT, gros bourg & paroisse,

archipr. & marquisat de Treffort, baill. & élect. de Bourg. Ce bourg fut qualifié de ville en 1329 par Edouard, comte de Savoie ; elle fut rétablie sur la fin du XIV siecle, ensuite ruinée en 1600 par la guerre.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Aynard, anc. syndic du clergé de Bresse.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Juge, M. Philibert-Marie Monier, avoc.
Procureur fiscal, M. Decrosol fils.
Châtelain, M. Bouveton.
Curial, M. Basset.
Greffier, le sieur Girard.

Il y a quatre foires : le lendemain des fêtes de Pâque, le premier juin, le 17 août, & le 2 novembre.

Il se trouve dans cette paroisse une très-bonne fontaine d'eau minérale.

CEZAI, village & annexe d'Allieu en Bussy, dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Montbrison.

M. Fenon, curé d'Allieu, y réside & dessert cette annexe qui dépend du comté de Bussy, de la justice de Saint-Germain-Laval, & de celle de Saint-Marcel-d'Urfé.

Le fief appellé *le Crozet* appartient à M. Buffet, écuyer.

CHAGNON, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de Saint-Etienne, justice de Senevas, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Jacob.
Seigneur, M. Terrasson, écuyer.

La justice comprend Valfleurie & la Chal.

Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, *Lieutenant de Juge*, M. Vier, not. à Rive-de-Gier.
Procureur fiscal, M. Rozier le cadet, not. à St. Romain-en-Jarrest.
Greffier, le sieur Bidault, faisant les fonctions de M. Couhert.

LA CHAISE, très-beau château & seign. dans la par. d'Odenas en Beaujolois, érigée en comté en 1718.

Seigneur, M. le marquis de Montaigu, guidon des gendarmes.
Juge, M. Thevenon pere.
Lieutenant, M. Testenoire.
Procureur fiscal, M. François Durieu de la Boisse.
Greffier, le sieur Santalier, à Beaujeu.

CHABLIN-D'UZORE, *ou plutôt* D'IZOURE, village, paroisse, seign. & ancien château dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Volzei.
Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.
Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Buer.
Greffier, le sieur Labranche.

CHALAIN-LE-COMTAL, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez. archiprêtré, élect. & baill. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Benoît.
Seigneur, M. de Curraise, écuyer.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Langlois.
Greffier, le sieur Chantelause.

Le fief de *la Pommiere* appartient au seigneur.

CHALAMONT.

Ville très-ancienne dans la principauté de Dombes. L'archipr. de Chalamont comprend 44 paroisses, dont 40 en Bresse, & 4 en Dombes ; & 8 annexes, dont 7 en Bresse, & une en Dombes.

Archiprêtre, M. Mandot, doyen-curé de N. D. de Montluel.
Archiprêtres substitués, Mrs. Burjoud, curé de Molon, & M. Noël, curé de Dombiere-de-Chalamont.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Belay, bachelier en droits civil & canon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur-engagiste, M. le marquis de l'Aubepin.
Châtelain royal, M. Ozanam.
Greffier-titulaire, le sieur Favier.
Procureur-syndic de la ville, M. Henry Buger, notaire.
Huissier royal juré-priseur, Larotiere.

Maréchaussée.

Le sieur Nicolet, *sous-brigadier*.

HÔPITAL.

Recteur-né, *& président du bureau*, M. Belay, curé.
Administrateur, M. Claude Rivoire.
Recteurs, M. Ozanam, châtelain royal, & M. Henry Buget.
Trésorier, M. Ducré.
Secretaire, M. Favier.
Aumônier, M. Antoine Menu, recteur des écoles publiques.
Médecin, M. Girard.
Chirurgien, M. Merle.

Les malades sont servis par quatre Sœurs choisies par les Recteurs.

Une confrairie de Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Lolliere.

COLLEGE.

Principal, M. Timonier.
Recev. au gren. à sel, M. Charpentier.
Directeur de la poste, M. Binet.

Le fief de *Montbernon* appartient à

M. Girard ; & celui de *la Serpoliere*, à M. Morel.

Il y a un marché le lundi de chaque semaine, & six foires dans l'année : savoir, le lundi gras, le lundi des Rameaux, le lundi des Rogations, le jour de Saint-Roch, le lundi après la Saint-Michel, & le lundi après la Saint-André.

CHALANÇON, annexe de la paroisse de Tiranges, dans le Vélay. Sa justice comprend une partie de la paroisse de Tiranges en Forez, & cinq ou six par. dans le Vélay.

Seigneur, M. le marquis de Polignac.

Juge, M. Parrel.

Procureur fiscal, M. Gallet.

Greffier, le sieur Sapientis.

CHALE, village & annexe de la par. de Saint-Alban en Bugey, archipr. de Nantua.

Vicaire, M. Socquet.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers sont ceux des baronnies de Cerdon & de Poncin.

CHALE, très-beau château près de Bourg. Il appartient à M. le comte de Montrevel.

CHALINS, village & par. de Dombes, dépendant du comté de Montbrian, archipr. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Sibert, bachelier de Sorbone.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

Le fief de *Briandas*, qui appart. au seigneur, dépend aussi du comté de Montbrian ; & celui de *Novet*, qui appart. à M. Desirious de Meſſimy, anc. proc. gén. au parl. de Dombes, dépend du comté de Meſſimy.

CHALIOUVRE, anc. château, feign. & baronnie dans la par. de Chaneins en Dombes.

Seigneur, M. de Maron, baron de Belvey, chevalier de St. Louis, syndic général de la noblesse de Bresse.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Gastier, à Thoissey.

Procureur fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Goy.

CHALMAZEL, village & paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Guillot.

Vicaire, M. Guillot, frere du curé.

Seigneur, M. le marquis de Talaru-Chalmazel, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, & premier maître-d'hôtel de la Reine.

Juge, M. Cherblanc.

Châtelain, M. Hodin.

Proc. fiscal, M. Durand.

Greffier, le sieur . . . .

Procureurs, Mrs. Coëffet & Fanget.

CHAMAGNIAT, village de la paroisse de Saint-Alban en Bugey.

Seigneur, M. de Champdor.

Les mêmes officiers qu'à Bosche.

CHAMANDRE, village dépendant de la paroisse de Foissiat en Bresse, & qui fait partie de la baronnie de St. Julien-sur-Reissouze.

Seigneur, M. Bertin, seigneur du duché de Pont-de-Vaux.

CHAMARANDRE, fief en Forez. Il appart. à M. Michon de Vougy, chev. de St. Louis.

LA CHAMBAS *ou* LA MAGDELEINE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, justice de Cervieres, élect. & baill. de Montbrison.

Le supérieur de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Balmet.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

CHAMBEON, village & paroisse en Forez, archipr. de Feurs, élect. & baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Meynet.

Seigneur, M. . . .

La justice s'exerce à Feurs.

CHAMBLES, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Rambert, de St. Victor & d'Essalois.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Potard.

Le château d'*Essalois* appartient aux Camaldules du Val-Jesus ; & celui de *Vassalieu*, aux prêtres de l'Oratoire de Notre-Dame de Grace.

CHAMBŒUF, village & par. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de St. Galmier.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Seigneur, LE ROI.

Dame-engagiste, Mlle. Dodieu.

Le fief *la Theilleres* appartient à M. de Semenols.

LE CHAMBON, village & par. en Forez, archipr. & élection de Saint-Etienne, justice de Feugerolles, baill. de Montbrison.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Firminy, nomme à la cure.

Curé, M. Jamon de Péchard.

Vicaire, M. Mijolla.

Seigneur, M. le comte de Charpin, baron de Feugerolles.

Juge, M. Gonin, avocat.

Châtelain

Châtelain, M. Teyssier, notaire.
Procureur fiscal, M. Mey, anc. notaire.
Greffier, le sieur Crouzat, notaire.
Notaires, Mrs. Crouzat, Mathieu & Mazoyer.

Il y a un marché tous les lundis de l'année, & quatre foires : le 24 février, le 11 juin, le 10 août, & le 11 novembre.

CHAMBONNIE, hameau dans la par. de Néreftable en Forez, vers les confins de l'Auvergne. Ce hameau est exempt de taille par privilege du Roi.

CHAMBOST-LONGESAIGNE, bourg, paroisse & baronnie dépendant du Beaujolois, & enclavé dans le Forez & le Lyonnois, archipr. de Néronde, élect. & baill. de Villefranche.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.
Curé, M. Regnier.
Vicaire, M. Giraud.
Seigneur, M. de Rivérieulx de Chambost.
Juge, M. Delorme.
Proc. fiscal, M. Richard.
Greffier, le sieur Delorme le jeune.
Huissier, Morel.

Le fief de *la Favette* appartient au seigneur.

CHAMBOST-SUR-CHAMELET, village, paroisse ; château & seign. dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'archevêque de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Durand.
Seigneur, M. de St. Trys.
Juge, M. . . .
Lieutenant, M. Jacquet, not. à Chamelet.
Procureur fiscal, M. Gelay l'aîné.
Greffier, le sieur Molette.
Huissier, Fonteret.

L'ancien fief de *Montfriol* appart. au seigneur.

CHAMELET.

Petite ville, châtellenie & prévôté dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. & élect. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Valorí.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Buttin de Vaurion.
Juge, M. Chassey, avoc. à Villefranche.
Châtelain, M. Aillaud.
Procureur fiscal, M. Jacquet, not.
Greffier-Commis, le sieur Mottet.
Huissier, Semard.
Procureurs postulants, Mrs. Dérivoire, Jacquet, Basset, Ducoté fils, Plasse, Roche & Didier.
Notaires royaux, Mrs. Jacquet, Aillaud & Trambouze.
Contrôleur des actes, M. Jacquet.
Commissaire en droits seigneuriaux, M. Aillaud.

Chirurgien, M. Missol.

Pénitents du saint Sacrement.

Recteur, M. Mottet.

La châtellenie de Chamelet est la troisieme des cinq grandes prévôtés du Beaujolois : elle comprend les paroisses entieres de Chamelet, Létra, Dieme, Grandris, à l'exception du canton de Gondras, & partie de celle de Saint-Appollinaire, Saint-Bonnet le-Troncy & Saint-Vincent de Reins.

Il y a un marché tous les samedis ; & quatre foires dans l'année : savoir, le samedi de la mi-carême, la veille de la Pentecôte, le 23 août & le 13 décembre.

Il y a plusieurs blanchisseries placées sur la riviere d'Azergues, où l'on apprête les toiles qui viennent des marchés de Thizy & de Chaufailles.

Les fiefs de *Chameiré* & de *Vaurion* appart. au seigneur ; le fief appellé *la Brouillat*, appart. au sieur Billet ; & celui de *Linas*, à M. Jacquet.

CHAMOUSSET, château & baronnie en Lyonnois.
Seigneur, M. de Savaron de la Fay.

Les mêmes officiers qu'à St. Laurent-de-Chamousset.

CHAMPAGNEUX, fief & château, situé dans la paroisse du fauxbourg de la Guillotiere, dont la justice s'étend sur le mandement du Moulin-à-vent, par. de Venissieu en Dauphiné.
Dame, madame Laurencin du Jonage.
Juge, M. Petit, avocat à Lyon.
Procureur fiscal, M. Montelier ; ancien procureur à Lyon.
Greffier, le sieur Bourget, rue des Trois-Maries.

CHAMPDIEU, bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, comme prieur, nomme à la cure.
Curé, M. Didier neveu.
Vicaire, M. . . .
Seigneurs-prieurs & décimateurs, Mrs du séminaire de St. Irenée de Lyon.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Dutronci.
Procureurs, Mrs. Franchet, Bourboulon & Verd.
Greffier, le sieur Labranche.

Le fief & château de *Vaugirard* appart. à M. de Vaugirard, lieutenant-colonel au régiment de royal Roussillon.

Il y a une foire le 21 janvier, & un petit marché pour les brebis, tous les vendredis depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte.

CHAMPOLY, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers ; élect. de Roanne, justice d'Urfé ; bailliage de Montbrison.

La prieure de Lavenne nom. à la cure.
Curé, M. Ygonin.
Vicaire, M. Bourganel.
Seigneur, M. Demeaux, lieutenant-général civil à Montbrison.
Les mêmes officiers qu'à St. Just-en-Chevalet.
Notaire royal réservé pour cette paroisse, M. Gaubey.

CHAMPRENARD, château, terre & seign. à laquelle est annexé le fief de Bost, dans la paroisse de Blacé en Beaujolois. La justice s'étend aussi sur Blacé-le-Bas; elle est réunie à celle de Laye-Espinay, & s'exerce à Maisangue, village dépendant de l'église paroissiale de St. Denis-l'Espinay, annexe de St. George-de-Rencins.
Seigneur, M. d'Espinay de Laye.
Les mêmes officiers qu'à Laye-Espinay.

CHAMPS, petit village, par. & seign. en Forez, archiprêtré, élect. & baill. de Montbrison, justice de Chalain-d'Uzore.
Le séminaire de St. Charles de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Nicolas-Joseph Colin, bach. en droits can. & civ., anc. prédic. de la nation allemande en la ville de Lyon.
Seigneur, M. de Lamure, écuyer.
Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Buer.
Greffier, le sieur Franchet, notaire.

CHAMPTEINS, village & annexe de Montagneux en Dombes, archiprêtré & sénéch. de Dombes.
Vicaire, M. Bournu.
Seigneur, M. Vincent de Panette.
Les mêmes officiers qu'à Villeneuve.

CHANDÉ, ancien château & baronnie en Bresse.
M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Coudouvre.
Seigneur, M. le marquis de Beaurepaire.
Juge, M. Martine.
Procur. d'office, M. Lescuyer fils.
Curial, M. Blanc.
Greffier, M. Rabuel.

CHANDON, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, justice de Charlieu & de Genouilly, élect. de Roanne & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Bouffin.
Seigneur, M. le prieur de Charlieu.

CHANEINS, village & paroisse de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes, justice de la Bâtie.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Faure.
Seigneur, M. Videau de la Tour, comte de la Bâtie, conseiller d'état.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. George, à Monceau.
Procur. fiscal, M. Peté, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
Huissier, Dondaine, à Thoissey.

CHANGI, gros bourg, par. château & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Clermont, archipr. de Cusset, élect. de Roanne & sénéch. de Lyon.
M. de la Rochefoucault de Magnac, prieur de St. Martin d'Ambierle, nomme à la cure.
Curé, M. Allier, bachelier de Sorbone.
Seigneur, M. Terray, intend. de Lyon.
Juge, M. Barbier.
Procureur fiscal, M. Glaube.
Greffier, le sieur Compagnat.
Not. royaux, Mrs. Mourier, Thiolairon & Glaube.
Procureurs, M. Mourier, Dupont, Thevenard & Bilhaut.
Huissier royal, Perrault.
Il y a cinq foires dans l'année; le 31 mars, le jeudi de la semaine de Quasimodo, le jeudi après la Pentecôte, le mardi avant Notre-Dame d'août, & le 18 novembre.

CHANOS-CHATENAI, village & par. en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Paret, doct. en théologie.
Vicaire & chapelain, M. Meynier.
Patron de la chapelle de la Piquiere, M. de Garron de Châtenai, seigneur.
Juge, M. Midan l'aîné, à Bourg.
Châtelain, M. Ponchon, à Condessiat.
Curial, M. Claude Louis d'Espiney, not. à Neuville-lès-Dames.
Greffier, M. Fontaine, not. à Bourg.
La terre de *Corrobert*, en toute justice, appartient au seigneur.

CHANTIAN, annexe de Montagneux en Dombes, archipr. & sénéchaussée de Dombes.
Vicaire, M. . . .

CHANTELOUBE, hameau & parcelle de Bas-en Basset dans le Forez, archipr. de Monistrol, élection & baillage de Montbrison.

CHANTOIS, château dans la paroisse de Bully en Forez, dont la haute-justice comprend une partie des paroisses de Bully & Dancé, & qui, dans l'élection de Roanne, donne son nom à une collecte particuliere, plus étendue que la justice.
Seigneur, M. du Bourg, comte de St. Polgues.
Prébendier du Chantois, M. l'abbé de Foudras.
Il n'y a point d'officiers en titre: la justice est exercée par des premiers en ordre.

CHANZÉ, arriere-fief & château en toute justice dans la paroisse de Darrizé en Lyonnois.

Seigneur M. le comte de Laurencin, Chevalier de St. Louis.
Lieutenant de Juge, M. Désabiés, not. à St. Romain.
Châtelain, M. Simonet, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Simonet le jeune, à Tarare.
Greffier, le sieur Thiolairon, à Saint-Clément-de-Valsonne.

CHANZI, hameau & château en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.
Seigneur, M. le comte de Faultriere.

LA CHAPELLE, village & annexe de la paroisse de Hayes en Lyonnois.
Vicaire, M. Charlet.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LA CHAPELLE-DE-MARDORE, village & annexe de la paroisse de Mardore en Beaujolois, archiprêtré de Beaujeu. Il dépend de la justice de Courcenay.
Vicaire desservant, M. Dulac.
Seigneur, M. de Guillermin, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Ducart, avocat au parlement.
Procureur fiscal, M. Debourg.
Greffier, le sieur Dextre.
Le château & fief du *Martorei*, avec rente noble, appart. aux Dlles. Farges de Martorei.

LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, par. en Dombes, archipr. de Sandran, & sénéch. de Trevoux.
M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Groscassaud-Dorimont.
Seigneur, M. Perneſt de Monternost, comte du Châtelard.
Juge, M. Valentin.
Châtelain, M. Bressoud.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goy.
Il y a dans cette paroisse l'ancien château de *Châtelard*, qui a soutenu différens sieges, & qu'on n'a pas rétabli depuis la conquête de la Bresse par François premier & Henri IV.

LA CHAPELLE-EN-LAFAY, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archipr. du Livradois, élect. & bailliage de Montbrison.
Le prieur de Saint-Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Jayol.
Seigneur, M. de Groselier de Chenereille.
Juge, M. Laroche Bouchetal.
Procureur fiscal, M. Theissier.
Greffier, le sieur Paret.
Il y a dans cette paroisse une maison de filles de St. Joseph.

LA CHAPELLE-EN-VAUDRAGON, village, par. & seign. partie en Forez & partie en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. de Montbrison, justice de Saconay, pour la partie qui est en Forez, & de celle de St. Symphorien-le-Château, pour ce qui est en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Rive.
Seigneur, M. Dareste de Saconay.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Theyssot, not.
Procureur fiscal, M. Ducreux, notaire.
Greffier, le sieur Delanglade.
L'ancien fief de *Seynas* appartient à M. de Laffrasse.

LA CHAPELLE-NAUDE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon. Le clocher & une partie de la par. dépendent du marquisat de Ste. Croix, & le reste de la baronnie de Montpont. Les causes ressortissent par appel au bailliage de Châlons-sur-Saône.
Le grand chambrier de l'abbaye royale de Gygny en Franche-Comté, nomme à la cure.
Curé, M. Claude Pageault.
Seigneur, M. de Renouard, comte de Fleury.

LA CHAPELLE-TECLE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, pour une partie, & de Bourg, pour l'autre; justice de Montpont, du ressort de Châlons-sur-Saône pour la partie de Bourgogne, & de Bourg pour le reste.
Le prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Budin.
Seigneur, M. Fiot de la Marche, comte de Bosjean, baron de Montpont, & ancien premier président du parlement de Bourgogne.
Notaire royal, M. Guigot.
Le prince de Beaufremont est seigneur d'une partie de cette paroisse, où il a haute, moyenne & basse justice. M. le comte des Champs de la Villeneuve en a aussi, en toute justice, un autre canton.
Le fief de *Colliat* appartient à M. le marquis de Bourbonne, président à mortier au parlement de Bourgogne.

CHAPONOST, village, paroisse & seign. en toute justice, dans le Lyonnois. archipr. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Giraud.
Vicaire, M. Nevton.
Seigneur, M. le marquis de Ruolz.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine-châtelain, M. Mathevon.
Lieutenant de juge, M. Guyot neveu.

Proc. fiscal, M. de Chatelus, procureur à Lyon.
Greffier, le sieur Rostagnac.
Huissier, Dulat, à Francheville.
Notaire royal, M. Pomard.
Le fief de *Pravieux* appartient aux Dlles. héritieres Blanchet.
CHARANTAY, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, justice d'Argigny.
Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Craponne.
Vicaire, M. Bony.
Seigneur, M. le Marquis de Monspey, mestre de camp de cavalerie, lieuten. des Gardes-du-Corps, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Le fief de *Brosset* appart. à M. Châtelain; celui de *Sermesi*, à M. Novel de Sermesi; & le fief & château de *Leronde*, au bas de la montagne de Brouillé, appartient à M. de la Porte, chevalier de S. Louis. Voyez *Descombes*.
CHARBONIERE, parcelle de Luriecq.
CHARBONIERES, parcelle de la paroisse de Tassin en Lyonnois, justice du comté, élection & sénéch. de Lyon.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
CHARETTE, paroisse du Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.
Le prieur de Vaulx nomme à la cure.
Curé, M. Salaville.
Seigneur, M. le comte de Vallier.
Juge, M. Bouthier.
Lieutenant de Juge, M. Bert.
Greffier, le sieur Tholon.
Le château d'*Escotier*, dans ladite paroisse, appart. à Mme. la marquise de Quinsonas.
CHAREZIAT, fief situé dans la par. de St. Etienne-lès-Bois en Bresse.
Seigneur, M. Perret.
Châtelain, M. Piquet.
Curial, M. Descour.

CHARLIEU.

Petite ville murée & fort ancienne, en Lyonnois, diocese de Mâcon, élect. de Roanne & sénéchaussée de Lyon.
L'Archiprêtré de Charlieu comprend trente-cinq cures & une annexe, dont dix-neuf sont dans la généralité de Lyon.
Archipr. M. Seguin, curé de Maizilli.
Curé, M. Duvernai, licencié en droit.
Vicaire, M. Bardet.
BENEDICTINS. Ce monastere est un prieuré de l'ordre de Cluny.
Prieur & Curé primitif, Dom Robat.
Prieur claustral, Dom Baruel.
Sacristin, Dom Buinand.
Chambrier, Dom de la Bastide.
Cellerier, Dom Samoël.
Aumônier, Dom Berton.
Mensionnaire, Dom de Villeneuve.

CORDELIERS. *Gardien*, le R. P. Sichot.
CAPUCINS. *Pere temporel*, M. le comte de Vichi de Chamron, maréchal des camps & armées du Roi.
Gardien, le P. Cassin, de Lyon.
URSULINES. *Supér.* Mad. Desvernai.
Aumônier, M. Simon.
Confrairie des pénitents du St. Sacrement.
Recteur, Dom Baruel, prieur claustral.
Hôtel-Dieu. Les officiers de ville & de justice en sont les recteurs-nés.

GOUVERNEMENT.

Gouverneur, M. Louis Dupens, seigneur de Dinéchen, ancien officier au régiment de Boulonnois.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Michelet fils.

Corps de Ville.

Supprimé par l'édit de 1771, rétabli par commission en 1775.
Maire, M. Bardet le jeune.
Premier Echevin, M. Ducoing pere.
Second Echevin, M. Andriot.
Conseillers de la ville, Mrs. Nobis, Buraud, Alemoniere & Gacon.
Notables, Mrs. de Sirvinges, Patural pere, Bardet l'aîné, Michelet de Beauvoisin, Adam pere, Michelet de Rochemond, Cretin, Coignet & Dufour.
Trésorier, M. Trouillet.
Secretaire Greffier, M. Boutouge.

Châtellenie royale engagée.

Cette justice n'a aucune jurisdiction sur la ville de Charlieu, qui ne dépend point du domaine du Roi; elle s'étend seulement sur quelques paroisses voisines, & ne siege à Charlieu que par emprunt de territoire.
Seigneur-engagiste, M. de Bellescizes.
Capitaine-Châtelain, M. Tillard de Tigni.
Procureur du Roi, M. . . .
Greffier, le sieur Duvernai.
La justice seigneuriale appartient aux Bénédictins, seigneurs hauts-justiciers de la ville & banlieue de Charlieu, & elle réunit six paroisses ou parcelles.
Juge, M. Bardet le jeune.
Procureur fiscal, M. Margueron, avocat.
Greffier en chef, le sieur Livet.
Avocats, Mrs. Petit, Bardet l'aîné, Delaronzieres, Bardet le jeune, Tillard de Tigni, Buinand, Patural fils, Adam fils, Duplex Montfort, & Margueron.
Notaires royaux, Mrs. Patural pere, Adam pere, Nobis, Andriot, Barnaud & Margueron.
Procureurs, Mrs. Adam pere, Patural pere, Boutouge, Nobis, Andriot, Alemoniere, Barnaud & Duvernai.

Huissiers royaux, Rouillet, Lavarenne, Duvernai pere, Pelletier & Dreux.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Andriot & Livet.
GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Braç de Saint-Loup, écuyer.
Mesureur en titre, M. Girard.
ENTREPÔT DE TABAC. *Receveur*, M. Brac de Saint-Loup, écuyer.
Contrôleur, M. Monteret.
Changeur pour le Roi, M. Michelet de Rochemond.
Médecin, M. Ducoing fils.
Chirurgiens jurés & apothicaires, Mrs. Buraud, Banssier & Bigaud.
Marque des toiles. Sous-inspecteur, M. Halle.
Commis à la marque des toiles, le sieur Michel.
Commis à la vente du papier timbré, M. Adam pere.
Il y a des marchés très-considérables tous les samedis de l'année.
La tannerie est un objet considérable de l'industrie des habitants de cette ville.
CHARLY, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Derue.
Vicaire, M. Philippon.
Seigneur, M. Barbier des Landes.
Juge, M. Vitet, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Fournier, notaire.
Procureur fiscal, M. Chalamel, notaire à Millery.
Notaire royal, M. Fournier.
Greffier, le sieur Jurie.
Huissier, Murat.
Il y a le fief de *Molaire* & celui de l'*Etra*.
Il s'y tient une foire le 18 janvier.
CHARNAI, bourg; par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéchaussée de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Charles.
La seigneurie de Charnai appart. par indivis à Mrs. les comtes de Lyon & à un seigneur laïque.
Seigneur, M. le comte de Gain, seigneur mensionnaire; & M. Durand de Châtillon, Tréforier de France.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.
Châtelain, M. Després, not. à l'Arbresle.
Procureur fiscal, M. Calliot, notaire à Chazai.
Greffier, le sieur Chapuis, not. à Chazai.
CHARNOZ, village & annexe de la paroisse de Meximieux en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection & du ressort du bailliage de Bourg, justice de Gourdan.
Vicaire desservant, M. Jacquemet.
Seigneur, M. de Montolivet de Gourdan.
CHARPIEUX, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Gelas.
Seigneur, M. Bernard, avocat à Vienne.
Juge, M. Fornand des Essarts.
Lieutenant de Juge, M. Almeras.
Châtelain, M. Chenevas, not. à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Colomb.
Greffier, le sieur Teste du Baillet.
LA CHASSAGNE, village & par. en Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon.
Le prieur de Ternand nomme à la cure.
Curé, M. de la Chapelle.
Seigneur, M. la baron de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Rimbourg, not. royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazai.
Châtelain, M. Vaillant, not. à Anse.
Procureur fiscal, M. Sain, à Anse.
Greffier, M. Pasquier, not. à Anse.
Huissier, Bernard.
CHASSAGNE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1170, dans la paroisse de Crans en Bresse.
Abbé-commandataire & Seigneur, M. l'évêque du Puy.
Prieur, Dom Sauvaire.
Cellérier, Dom de Vertami.
Sacristin, Dom Duprat.
Juge, M. Martinon, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Baget, not. à Chalamont.
Proc. fiscal, M. Chantillin, notaire & commiss. en droits seign. de l'abbaye, à Chalamont.
Greff. le sieur Bénistant, à Chalamont.
Curial, M. Ozanam, not. à Chalamont.
Près de cette abbaye, il y a une chapelle dédiée à Ste. Catherine, où la dévotion attire un grand concours de peuple.
LA CHASSAGNE, terre & seigneurie dans la paroisse de Neuville-lès-comtesses en Bresse.
Seigneur, M. Garron de la Beviere.
CHASSAGNI, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
Le supérieur du séminaire de St. Lazare de Lyon, comme prieur de Mornant, nomme à la cure.
Curé, M. Donnet.
Seigneur, M. Dugas, écuyer.
Juge, M. de Lurieu, ancien échevin.
Capitaine-Châtelain & Lieutenant, M. Rambaud, notaire à Mornant.
Procureur fiscal, M. Bayet l'aîné, not. à Givors.

Greffier, le sieur Ballei fils, à Orliénas.
Huissier, Gerard.

L'arriere-fief de *la Vaure*, qui releve de la baronnie de Montagni, appart. à M. Bertaud de la Vaure, ancien conf. en la cour des monnoies de Lyon.

CHASSELAI, appellé le fort de Chasselai, par. & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Condentia, bach. de Sorbone.
Vicaire, M. Pradier.
Seigneur, M. Chasseing, chev. conf. au parlement.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Capitaine-Châtelain, M. Sain, not. royal & commissaire en droits seign. à Anse.
Lieutenant de Juge, M. Chapuis, not. à Chazai-d'Azergues.
Procureur fiscal, M. Riondel.
Substitut du Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Joannard.
Huissier, Deshaies.
Notaires royaux, Mrs. Rozier, commissaire en droits seigneuriaux; Pierroud, commissaire en droits seigneuriaux; & Joannard, not. royal, réservé pour Chasselai, & commissaire en droits seigneuriaux.

Il y a dans cette paroisse une mine de plomb. *Directeur*, M. Rivat.
Chirurgiens, Mrs. Poulin & Jaquet.

Le fief de *Machi* appart. à M. le comte de Laurencin, chev. de St. Louis. Il y a aussi le fief de *Bellescizes*. Voyez ce mot.

CHASSIEU, village & paroisse en Dauphiné, archipr. & justice de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Favier.
Seigneur, M. de Leusse de Meyzieu.

CHATEAU-GAILLARD, village & annexe d'Ambérieu, province du Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley.
Vicaire, M. Rojas.
Seigneur, M. le comte de Murat.

Les officiers sont les mêmes qu'à St. Denis-le-Chausson, où la justice s'exerce.

CHATEAU-LE-BOIS, seigneurie dans la paroisse de St. Maurice-en-Gourgeois en Forez, élect. & baill. de Montbrison.
Seigneur, M. le prieur de St. Rambert en Forez.
Juge, M. Buer, avocat.
Procureur fiscal, M. Souchon.
Commis, le sieur Tissier.

CHATEAU-MORAND, château & parcelle de la par. de St. Martin-d'Estraux, baronnie en Lyonnois, anciennement aliénée par les comtes de Forez.
Seigneur, M. le comte de Levi-Lerand.
Juge, M. Marion, avocat.
Proc. fiscal, M. Desgoutes.
Greffier, le sieur Robillon.

CHATEAUNEUF, bourg qui a porté autrefois le titre de ville, dans le Mâconnois.

Il y a une châtellenie royale & une justice de seigneur: ces deux jurisdictions s'étendent en Lyonnois, sur une partie de la ville de Charlieu, & sur les paroisses de Maizilli & Cuinzié, & sur une partie de celles de Bellemont, Mays, St. Denis-de Chabannes, Chandon.
Seigneur-engagiste, M. le comte de Drée.
Juge-châtelain royal & Juge seigneurial, M. Ducarre, avocat à St. Maurice.
Procureur du Roi & Procureur fiscal, M. Alex, notaire royal.
Greffier, le sieur Rai.
Huissier royal, Peguet.
Huissier seigneurial, Lebel.
Notaires royaux, ils postulent aussi tous comme procur.; Mrs. Ducarre l'aîné, Alex l'aîné, Alex le jeune, Monteret, Joly, Manain & Bansiere.

CHATEAUNEUF-D'ARGOIRE, annexe de la par. de Rive-de-Gier, & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Le vicaire réside à Rive-de-Gier.

Cette seigneurie dépend du comté de Lyon.

CHATEAU-ROUX, nom de quelques vieilles masures dans la paroisse de Dompierre, & dont les biens & la justice ont été réunis au château de Baneims.

CHATEAU-TIER, château & seign. dans le Mâconnois, dont la justice comprend la partie de St. Pierre-le-Vieux, qui est en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Castellane.
Juge, M. . . .
Lieut. de Juge, M. de la Charme, not.
Procureur fiscal, M. Chambord.
Greffier, M. Griffon, notaire.
Huissiers ordin. la Pallud & Bonnetain.

CHATEAU-VIEUX, annexe de la paroisse d'Yzeron en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Prébendier, M. Simon, à la nomination de M. le marquis de Montdor, chevalier de St. Louis.
Dame, Mme. la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

CHATELET, seigneurie & château dans la paroisse de St. Etienne-lès-Bois en Bresse.
Seigneur, M. . . .
Châtelain, M. Picquet.
Curial, M. Descour.

CHATEL-NEUF, village, paroisse & châtellenie du Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, justice du lieu.

Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.

Curé, M. Thomas.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs engagistes par échange non-consommé, M. Thoinet de Peino, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.
Juge-capitaine-châtel. royal, M. Salle, avocat.
Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.
Greffier, le sieur Goyet.
Huissier audiencier, Pagnon.
Proc. Mrs. Bouboulon, Gaulne & Brunel.

CHATELUS, village, paroisse & seign. archipr. de St. Etienne, partie en Forez & partie en Lyon. élect. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Thieu.
Seigneur, M. Guillet de Chavannes, écuyer.
Juge, M. Roche, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Teyssot.
Procureur fiscal, M. Petit.
Greffier, le sieur Blanchon.
Huissier, Godefroy.

Le château de *Charpenai* appartient au Seigneur.

CHATENAI, village & paroisse en Beaujolois.
Curé, M. Jouvet, licencié ès droits.
Seigneur, M. Ponchon.

CHATENAI-LES-DOMBES, village & paroisse, partie en Dombes, partie en Bresse, archiprêtré & mandement de Chalamont; justice de Trevoux, pour ce qui est de Dombes, & de Bourg, pour ce qui est de Bresse.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Jouvet de la Salles.
Seigneurs, Mrs. Ponchon & de Varambon; ce dernier n'a qu'un cinquieme de la seigneurie.
Juge, M. Jourdan.
Châtelain, M. Pochon.
Procureur fiscal, M. Ruf.
Greffier, le sieur Favier.

Voyez *Briars & les Feuillées*.

CHATILLON-D'AZERGUES, bourg, paroisse, château-fort & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Duplain, archipr. de l'Arbresle.
Vicaire, M. Duplain neveu.
Seigneur-baron, M. Durand, trésorier de France.
Juge, M. Durand, avoc. ancien échevin.
Lieutenant de Juge, M. Chapuis.
Procureur fiscal, M. Rimbourg.
Greffier, le sieur Ferlat.
Huissier, Thomasson.
Notaires, Mrs. Cholet, Decombes & Rivoire.
Procureurs postulans, Mrs Chapuis, Rimbourg, Bouchard, Fornas, Rigottier, Bidaut, Depireherbe & Vigier.

Il y a une chapelle appellée *Amanci*. Voyez ce mot. L'arriere-fief de *Sandar*, avec un ancien château, appart. au seigneur. Le fief & château de *Coleimieu* appart. à M. Deville, ancien libraire à Lyon.

Il y a quatre foires dans l'année: le 5 février, le 6 juin, le 4 octobre & le 6 décembre.

On adresse les lettres au bureau de la poste de l'Arbresle.

CHATILLON-DE-CORNEILLE, ancien château-fort & baronnie, village & annexe de la paroisse de St. Jerôme en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élect. de Belley, du ressort de Dijon.

Le seigneur de Châtillon nomme & présente le vicaire desservant de cette annexe, qui réside à Châtillon.
Vicaire, M. Déléat.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
Juge civil & criminel, M. Bajolet.
Juge d'appel, M. Royer.
Châtelain, M. Desvignes.
Procureur fiscal, M. Dubreuil.
Greffier, le sieur Morel.

CHATILLON-LA-PALLU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamond, élect. & bailliage de Bourg.

Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.
Curé, M. Favier.
Vicaire, M. Berry.
Seigneur, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La justice s'exerce au Pont-d'Ain.
Juge, M. Monnier, à Varambon.
Châtelain, M. Laveniere, à Crans.
Proc. fiscal, M. Michel, au Pont-d'Ain.
Curial, M. Ballandrin, à Loyes.
Greffier, M. Guillemod.

CHATILLON-LES-DOMBES.

Ville fort ancienne de Bresse, & la sixieme qui entre par députation aux États de la province. Les habitans la fortifierent de murailles en 1321, sous l'agrément du comte de Savoye, souverain & seigneur particulier du lieu.

C'est la patrie de Samuel Guichenon, fameux historiographe de Bresse & de Savoye; de Philibert Collet, savant jurisconsulte, & de Philibert Commerson, médecin naturaliste du Roi, très-distingué.

Cette ville est du gouvernement, parlement & généralité de Bourgogne, présidial, bailliage, élect. & subdélégation de Bourg en Bresse.

Eglise & Chapitre.

Ils dépendent de l'archipr. de Sandran. Mrs. les comtes de Lyon nomment au

doyenné-cure, mais toutefois en faveur d'un chanoine du chapitre.

Les canonicats sont à la nomination du chapitre ; les enfans de la ville qui sont prêtres y ont un droit de préférence, & même ils peuvent empêcher l'effet de toute résignation en faveur des étrangers.

Le chapitre fut fondé en 1652 sur le démembrement d'une société de prêtres-habitués, dans l'église paroissiale de St. André. Il est composé d'un doyen-curé, d'un sacristin & de cinq chanoines. Il y a, en outre, six enfans de chœur, obligés d'assister à tous les offices.

Doyen-curé, M. Rollet, docteur en théologie.

Sacristin, M. Guichenon, docteur en théologie.

Chanoines, Mrs. Commerson, Parret, Bodin, Dombey, & Vitéax.

Vicaire, M. Roure, bachelier en droit.

Fabriciens, Mrs. Guichenon & Delhorme, tous deux docteurs en médecine.

Capucins.

Ils furent fondés en 1635 par les soins des habitans, après un temps de peste où ces religieux s'étoient rendus fort utiles. Ils sont de la province de Lyon : le nombre doit être de cinq prêtres & de deux freres convers.

Gardien supérieur, le R. P. Etienne, de Poncint.

Vicaire, le R. P. Maurice, de Bourg.

Ursulines.

C'est une communauté riche & nombreuse, établie depuis plus d'un siecle. Ces dames font l'espece de biscuit au safran, si connu sous le nom de *pain de Châtillon*. Le débit en est considérable ; elles en envoient jusqu'à Paris & dans toutes les villes du royaume.

Supérieure, sœur Descamps de S. Bruno.

Assistante, sœur Michel de Ste. Ursule.

Aumônier, le R. P. Maurice, capucin.

Hôpital royal.

Il doit son établissement à Amédée VII, comte de Savoye, en 1423. Il est aujourd'hui sous la protection de Mgr. le duc d'Orléans ; & c'est en 1731, qu'il fut patenté & bâti. L'on y forma une salle pour douze lits, & il y en a une autre dans laquelle les personnes charitables peuvent fonder des lits jusqu'au nombre de douze. L'administration intérieure de l'hôpital est confiée à des sœurs de la congrégation de Ste. Marthe, & l'extérieure à des citoyens de différens ordres de la ville.

Supérieure, sœur Colas.

Assistante, sœur Morel.

Hospitalieres, sœurs Vaulpré, d'Epiney, Commerson & Guichenon.

Aumôniers, les RR. PP. Capucins de Châtillon.

Bureau.

Chef & président-né, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon.

M. capitaine-châtelain de ladite jurisdiction, entre au bureau & y préside, le tout en l'absence de M. le juge.

Recteurs-nés.

M. d'Espiney, procureur fiscal de la ville, châtellenie & comté.

M. Delhorme, docteur en médecine, premier syndic ou échevin.

M. Chetel, bourgeois, second syndic.

M. Rollet, doyen-curé de la ville, chapitre & paroisse.

Recteurs-électifs-conseillers.

M. Besson, notaire royal.

M. d'Hauteville, notaire royal.

Recteurs-électifs-administrateurs.

M. capitaine-châtelain.

M. d'Espiney, procureur fiscal.

Secretaire, M. Demont.

Trésorier, M. Rouchard.

Médecin, M. Guichenon.

Chirurgien, M. Cornaton.

Charité.

C'est une association de dames & demoiselles de la ville, laquelle a pour objet principal, l'assistance des pauvres femmes en couche. Cet établissement est dû à St. Vincent-de-Paule, curé de Châtillon en 1617. C'est le premier qu'il ait formé en faveur de l'humanité souffrante.

Recteurs-nés de l'administration.

M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

M. capitaine-châtelain.

M. d'Espiney, procureur-fiscal.

M. Delhorme, premier syndic.

M. Rollet, doyen-curé.

Recteurs-électifs.

M. Besson, notaire royal, procureur & receveur.

Prieure, Mme. Guichenon.

Prieure d'honneur, Mme. la comtesse de Seyssel.

Assistante, Mme. Humbert.

Trésoriere, Mme. Couvert.

Confalons.

Cette confrairie, quoique fort ancienne, n'obtint des lettres-patentes qu'en 1738.

Recteur-né, M. Rollet, doyen-curé.

Recteur primitif, M. Jovet.

Vice-recteur, M. Fabre.

Aumônier, M. l'abbé Guichenon, sacristin de l'église collégiale.

Etat militaire.

Châtillon forme un gouvernement particulier créé au commencement de ce siecle, avec tous les droits & privileges de ces sortes de charges. Il y a aussi une

milice

milice bourgeoise, formée depuis un temps immémorial, sous les ordres du capitaine-châtelain de la justice.

Gouverneur, M. le vicomte de Vauban, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine.

Lieutenant du Roi, major, M. Doueray.

Capitaine-Châtelain de la ville & château, M. . . . .

Lieutenant de la milice bourgeoise, M. Cherel.

Enseigne, M. Reymond.

Sergens, Maillet, Pommier & Chardon.

Seigneurie.

Châtillon est une des premieres terres de la Bresse, tant par son étendue que par la dignité de son fief, & la qualité des différens seigneurs à qui elle a appartenu : elle comprend les paroisses de Châtillon, Buenant, Fleurieux & St. Cyr. Elle fut érigée en comté l'an 1561, par le duc de Savoye, en faveur de Jean-Louis de Dostat, qui le reçut alors en échange, de ce prince, pour le comté de Bennes en Savoie.

Aujourd'hui cette terre est patrimoniale dans la maison d'Orléans, par l'acquisition qu'en fit en 1645 Gaston Jean-Baptiste, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, à la priere des habitans. Ceux-ci fournirent même la moitié du prix, à condition qu'ils resteroient à jamais sous la seigneurie, protection & dépendance immédiate de Nosseigneurs les ducs d'Orléans. Il y eut traité solemnel en conséquence.

Seigneur, S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, premier prince du sang.

Secretaire général des commandemens & du cabinet de S. A. S. au département de Châtillon, M. de . . . . au Palais-royal, à Paris.

Lieutenant-général des finances de S. A. S. au département de Châtillon, M. . .

Agent-général de S. A. S., au même département, M. Micollier, à Villefranche en Beaujolois.

Agent-particulier & régisseur, M. Demont, à Châtillon-lès Dombes.

Justice.

La justice ordinaire s'exerce dans la ville, ainsi que celle de plusieurs seigneuries du voisinage ; ce qui forme un grand avantage pour ce lieu. Outre les fonctions de droit commun, le juge de Châtillon jouit encore de plusieurs attributions aussi utiles qu'honorables pour son office.

Juge ordinaire civil, criminel, consul, gruyer, voyer, de police & des domaines, finances & apanage de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, en la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes, M. Michel Humbert, avocat au parlement de Bourgogne & aux cours royales de Bresse.

Juge honoraire, M. Etienne Guichenon, avocat au parlement.

Capitaine-Châtelain, M. . . .

Proc. fiscal de S. A. S. M. d'Espiney.

Greffier & Curial, M. d'Hauteville.

Procureurs postulants dans les différentes Jurisdictions, Mrs. d'Espiney, Meurier, Besson, Demont & d'Hauteville.

Sergents, Fourchet, Cordier, Barnéond & Pommier.

Hôtel-de-ville.

La ville forme un corps municipal sous la direction de deux syndics ou échevins & de plusieurs autres officiers, avec attribution de revenus patrimoniaux qui se perçoivent sur les entrées & le débit du vin. Leur destination a, comme ailleurs, pour objet, l'entretien des édifices publics & les établissements d'utilité commune.

Premier syndic, M. Delhorme, docteur en médecine.

Second syndic, M. Cherel, bourgeois.

Procureur-syndic, M. Meurier, notaire.

Conseillers, Mrs. d'Espiney, Nallet & Murillon.

Secretaire, M. Besson, notaire.

Trésorier, M. Reymond, négociant.

Mandeurs valets de la ville, Lacroix, Tenton & Tondu.

Police.

Cette jurisdiction dépendoit entiérement autrefois de la justice ordinaire ; mais depuis 1751, les officiers municipaux ont été admis à y remplir quelques fonctions.

Juge de police, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

Procureur-syndic, M. Meurier, notaire.

Commissaires-inspecteurs-nés, M. Delhorme, premier syndic ; M. Cherel, second syndic.

Greffier, le sieur Besson, notaire.

Sergent, Cordier.

Finances.

Il y a un bureau de contrôle d'actes établi à Châtillon, outre celui des droits de centieme denier & insinuations qui appartiennent à Mgr. le duc d'Orléans, à titre d'apanage, dans toute l'étendue de la justice de son comté. Le juge ordinaire connoît en premiere instance des contestations qui en naissent, par une attribution des arrêts du conseil des 30 octobre 1706 & 6 décembre 1709.

Juge des domaines, finances & apanages de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

Contrôleur & receveur pour le Roi & S. A. S., M. Besson.

Receveur des gabelles & grenier à sel, Mrs. Dangeville pere & fils, par adjonction & survivance de l'un à l'autre.

Receveur des octrois du Roi sur le débit des vins, M. Reymond.

Receveur des mêmes droits sur les entrées, M. Charmond.

Receveur de la distribution des cartes, poudres & plombs, M. Desgranges.

Ecoles publiques.

Il y a un petit college d'une institution fort ancienne, & redevable de sa constitution primitive à Nosseigneurs les ducs d'Orléans. L'on y enseigne toutes les classes, jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il y a un pensionnat très-bien monté. L'édit de 1763, & l'arrêt du parl. de Dijon du 23 mars 1768, établissent le régime qui doit y être observé, ainsi que l'administration extérieure.

Elle appartient à M. l'archevêque, ou tel autre ecclésiastique qu'il lui plaît; au juge ordinaire, au procureur fiscal, aux deux syndics, & à deux notables habitants.

Principal du college & maître de pension, M. . . .

Premier professeur, M. Cibou.

Second professeur, M. Dagan, pour la lecture & l'écriture.

Maîtresse de pension & école en ville, la Dlle. Élie Suppit.

Arquebuse.

Cette compagnie est formée depuis près de deux cents ans, avec approbation & réglements supérieurs.

Commandant, M. . . .

Capitaine, M. Delhorme, docteur en médecine.

Lieutenant, M. Besson, notaire.

Major, M. d'Espiney, proc. fiscal.

Guidon, M. Reymond.

Aumônier, M. l'abbé Fabre, chanoine-honoraire & curé de Fleurieu.

Arts & professions notables.

Avocats, Mrs. Guichenon, Humbert, Dangeville & Motel.

Notaires, Mrs. Meurier, Besson, d'Hauteville, Humbert, Jacquemin & d'Espiney pour la Dombes.

Médecins, Mrs. Guichernon & Delhorme.

Chirurgiens, Mrs. Fabre, Nallet & Cornaton.

Commissaires à terrier, Mrs. Demont, Meurier & Dumas.

Commerce.

Châtillon est dans une situation avantageuse pour le commerce: une infinité de grandes routes forment une communication commode avec toutes les principales villes du voisinage; aussi il s'y fait un grand commerce en bled, en bois & en vin du Beaujolois. Lyon en tire habituellement beaucoup de provisions de bouche.

On y tient un marché tous les samedis, & onze foires dans l'année : savoir, le samedi avant la Chandeleur; le premier samedi de carême; le samedi de la mi-carême; le samedi veille des Rameaux; le samedi avant Quasimodo; le lendemain de l'Ascension, le 26 juin, le premier août, le 22 septembre, le samedi avant la Toussaint, & le samedi avant Noël.

Toutes ces foires sont abondantes en chevaux & bestiaux de toute espece.

CHAVAGNEU, château, terre & seign. en Dombes, dans la paroisse de Genouilleu.

Seigneur, M. Bona de Perex, gouverneur de la ville de Bagé en Bresse.

Juge, M. Valentin, à Trevoux.

Procureur-d'office, M. . . .

Châtel. M. Cheneviere, not. à Thoissey.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Huissier, Dondene, à Thoissey.

Le seigneur de Chavagneu est aussi seigneur de toute la paroisse de Genouilleu.

CHAVAGNEUX, village, paroisse & seign. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, justice du lieu, dont la haute s'étend sur toute la paroisse de Charvieux, élect. & du ressort du baill. de Vienne.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Sobrier.

Seigneur, M. Dupont.

Juge, M. Bouthier.

Châtelain, M. Ponsard, notaire.

Procureur fiscal, M. Granger.

Greffier, le sieur Nugues, à Charvieux.

CHAVAGNIEU & LA BATIE, château & seigneurie dans la paroisse de St. Martin-en-haut, en Forez, élect. de St. Etienne.

Dame, Mme. la marquise de la Roque de Pluvinel.

Juge, M. Macors, avocat au parlement, notaire à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Peyrachon, notaire royal à St. Symphorien.

Châtelain, M. Desroix, notaire.

Procureur fiscal, M. Ducreux, notaire royal à St. Martin.

Greffier, le sieur Châtain.

Sergent, Chippier.

CHAVANAY, bourg, par. & seign. sur les confins du Forez & du Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon, pour la partie qui est en Lyonnois, & baill. de Bourg-Argental pour le reste qui est en Forez.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Thiolier.

Vicaire, M. . . .

Petites écoles. Recteur, M. Cernon.

La seigneurie de Chavanay comprend la partie de cette paroisse qui est en Forez.

Dame, madame de Senozan, à Paris.
Juge, M. Guerin, avocat.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. Lentillon, à Virieu.
Greffier, le sieur Lyons, not. royal.

CHAVANES-SUR-REYSSOUZE, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du parl. de Bourgogne.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Meunier.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Bettin, trésorier des parties casuelles.
Co-Seigneurs, M. le marquis d'Agrain & M. de Marette de Chavanes.
Juge, M. Joubert, avocat.
Procureur fiscal, M. Deydier l'aîné.
Greffier, le sieur Pillah.

Le fief de *Brioude* appart. à M. Bajot; & celui de *Loziere*, à M. Rogier.

CHAVANES-TRIAMEN, ancien château en toute justice dans la paroisse de Courzieu en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Dame, madame la veuve Gazanchon.
Juge, M. Durret, avocat à Lyon.
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Richard, notaire à Hauterivoire.
Procureur fiscal, M. Aréthens fils.
Greffier, le sieur Gimier, à St. Laurent.
Huissier, Alloignet, à Courzieu.
Procureur postulant, M. Durand.

CHAVEYRIAT, prieuré uni à l'abbaye de Cluny, & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg. Le Roi a la haute justice sur toute la paroisse, à l'exception de ce qui dépend de la terre de *Corent*. Une partie de la moyenne & basse justice appartient à Mrs. Boisson du Noyer & au prieur.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Denuseret.
Seigneur, M. Dominique de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, abbé & supérieur général de l'abbaye & de tout l'ordre de Cluny.

La justice du prieuré de Chaveyriat s'exerce à Bourg.

Juge, M. Dupuis.
Châtelain, M. Cornaton.
Procureur fiscal, M. Decroso.
Curial, M. de Montbarbon.
Greffier, le sieur Ceizeriat.
Sergent, Deplanche.

CHAUFAILLES, bourg & par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, justice de Belleroche pour la partie de la paroisse qui est en Beaujolois.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Pernety.
Vicaire, M. Boussain le cadet.
Seigneur-justicier, M. le comte de Saint-George, du chef de Mme. son épouse, de l'ancienne maison d'Amanzé.
Juge, M. de la Metherie, av. à la Claytte.
Procureur fiscal, M. Colomb.
Notaires, Mrs. Lagrange & Duperron.
Chirurgien, M. Dabry.
Greffier, le sieur Igny de Roche.
Sous-inspecteur de la marque des toiles, M. le Marchand, à Charlieu.
Commis à la marque des toiles, les sieurs Longin fils, à Belleroche; & Trambouze cadet, à Mardore.

Il y a un marché tous les vendredis, & cinq ou six foires dans l'année.

CHAULGY, parcelle de Danieres.

St. CHAUMOND *ou* St. CHAMOND.

Cette ville étoit autrefois la capitale de la principauté de Jarest, échue en apanage à un cadet de la maison souveraine des comtes de Forez; elle est aujourd'hui la seconde ville du Lyonnois avec titre de marquisat.

Il s'y tient quatre foires dans l'année: le 27 janvier, le 3 mai, le 29 août & le 29 septembre.

GOUVERNEUR, M. de la Vieuville, marquis de St. Chaumond, comte de Confolem, baron de la Vitale, seigneur de Miolan, &, en cette qualité, premier baron de Savoie, chevalier de St. Louis, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom.

Le marquisat de St. Chaumond comprend la ville & les paroisses de Saint-Julien-en-Jarrest, d'Izieu, de St. Martin-en-Coalieu, de Doizieu & St. Just, avec les Fernanches, la Terrasse, Gier & le Creux de Janon.

Seigneur, Messire Gallet de Montdragon, conf. d'état, maître-d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandements de feu madame la Dauphine.

Etat ecclésiastique de St. Chaumond.

Collégiale de Saint-Jean-Baptiste. Ce chapitre, fondé en 1634, par Messire Melchior Mitte de Chevrieres, est composé de douze chanoines, tous à la nomination du seigneur.

Doyen, M. Fulcheron, licencié en droits civil & canon de la faculté de Paris.
Précenteur, M. Gayot.
Sacristin, M. Fleurdelix, doct. en théol.
Aumôniers, Mrs. Regnault, Terrasson, Faujat & Montgirod.
Chanoines, Mrs Mottin, Delaval, Burlat, Pasquier & N. . . .
Chanoines honoraires, Mrs. Corréard, chanoine de St. Nizier, à Lyon; Chaland, curé de St. Pierre, à St. Chau-

mond; Brun, chanoine de St. Paul, à Lyon; Flachat, curé de Notre-Dame, à St. Chaumond, ancien chanoine d'honneur.

St. Ennemond, premiere paroisse.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Dervieux, doct. en théologie.

St. Pierre & Ste. Barbe, seconde paroisse, annexe de St. Julien-en-Jarrest.

Le prieur de St. Julien nom. à la cure.

Curé, M. Chaland.

Sociétaires, Mrs. Forez, vicaire de St. Julien; Gourgout; Grangier, vic. de St. Pierre; Berthaud, vic. de St. Pierre; & de Fronton, vicaire à St. Julien.

Notre-Dame, troisieme paroisse, annexe de St. André d'Isieu.

L'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Flachat, licencié en droits canon & civil, prédicateur du feu Roi de Pologne.

Vicaire, M. Pollet.

Sociétaires, Mrs. Duculty, ancien chanoine de St. Maurice de Vienne; Rozet, vicaire de N. D. Montellier, vicaire d'Isieu, & Tavernier.

M. le curé a établi dans la paroisse, en 1758, une assemblée pour le soulagement des pauvres. Les dames prépolées à la visite des quartiers, sont aussi chargées du détail de l'administration de la maison de charité, fondée dans le même temps pour y élever des orphelins, auxquels on apprend divers métiers. Cet établissement a été confirmé par arrêt du parlement du 4 mars 1764.

Administrateurs-nés, Mrs. le curé & marguilliers de la paroisse de Notre-Dame; M. le juge & M. le procureur fiscal de la ville.

Administrateurs-élus, M. Flachat, procureur; Mrs. Duculty, Rozet, Montellier, sociétaires; Monier & Granjon.

L'éducation des enfants est confiée à des sœurs de la congrégation de St Joseph.

COMMUNAUTÉS.

CAPUCINS. *Gard.* le R. P. Bertholon.

Vicaire, le R. P. Céleslin, de Bas-en-Basset.

MINIMES. *Supér.* le R. P. Gauthier.

URSULINES. *Supérieure*, Mme. Bony.

Assistante, madame Lafond.

Dépositaire, madame Jalabert.

Aumônier, M. Mottin.

HÔPITAL. *Recteurs*, Mrs. Flachat & Neyrand l'aîné.

Administrateurs. Ils doivent être au moins au nombre de douze ecclésiastiques, magistrats & anciens recteurs, qui ont tous voix délibérative.

Recteur des petites écoles, M. Montagnier pere.

Médecin, M. Meaudre.

Pharmacienne, sœur Catherine.

Chirurgiens & Apothicaires, Mrs. Monciny, Orelut, Guigou, Dupuis & Aigoui.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Royer.

Aumônier, M. Bethand.

Pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Pascal.

Aumônier, M. Rozet.

Chapelle & commanderie de St. Antoine.

Chapelain, M. Burlat.

Officiers de la ville & marquisat de St. Chaumond.

Juge civil, criminel & de police, noble Jean-Henri-Joseph Royer, écuyer, avocat & subdél. de M. l'Intendant.

Procureur fiscal, M. Basset.

Le greffe de la jurisdiction appartient au chapitre de la collégiale.

Greffier, le sieur Guillemin.

Notaires & Procureurs, Mrs. Perrussel, Basset, Dugas, Finaz & Perrot.

Commissaires à terrier, Mrs. Basset & Finaz.

Voyer de ville, M. . . .

Hôtel-de-Ville.

Maire, M. Jean-Louis Regnault.

Echevins, Mrs. Terrasson, Cyprien & Chaland.

Conseillers, Mrs. Montagnier, Deluvigne, Etienne fils, Dugas, Duvernas.

Il y a aussi des notables élus à la forme de l'édit.

Milice bourgeoise.

La ville est divisée en deux grands quartiers, qui ont chacun leur compagnie, & la police y est exercée par les officiers du seigneur.

Capitaine-major, M. Dugas, seigneur de Villard, écuyer.

Premiere compagnie.

Capitaine, M. Terrasson, seigneur de la Chal.

Lieutenant, M. Hervier.

Enseigne, M. Terrasson fils.

Seconde compagnie.

Capitaine, M. Camille Dugas.

Lieutenant, M. Ennemond Montagnier.

Enseigne, M. Flachat fils.

Louis XIII avoit établi, en 1619, à Saint-Chaumond, une élection qui fut transférée, en 1621, à Saint-Etienne.

Contrôleur des actes, M. Guillemin.

Receveur du grenier à sel, M. Grangier neveu.

Directeur de la poste & receveur des aides, M. Berchon.

Changeurs du Roi, Mrs. Dugas freres.

Directeur des messageries, M. Berlier.

Huissiers, Lasnier, Indy & Marrat.

CHAUMONT, parcelle de la paroisse de Boisset-lès-Tiranges en Forez.

CHAZAY-D'AZERGUES, gros bourg,

paroiſſe, baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, juſtice de l'abbaye d'Ainai, élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Gallicet.

Prébendier, M. Charcun, ancien curé.

Seigneur-baron, M. de Jarente, abbé d'Ainai.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-Châtelain, M. . . .

Lieutenant de juge, M. Deſcot, notaire royal & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazay.

Procureur fiſcal, M. Rimbourg, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazay.

Greffier, le ſieur Chapuis, not. royal, à Chazay.

Huiſſier, Pierron, à Charnay.

Notaires royaux, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Deſcot.

Il y a trois foires dans l'année : le 4 janvier, le 25 avril, le 3 décembre. Si elles ſe rencontrent un dimanche ou un jour de fête, elles ſont renvoyées au jour ſuivant.

Le fief & château de *Gage* appartient à M. de Riverieulx de Varax.

CHAZAY-SUR-AIN, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. & du baill. de Belley, généralité de Bourgogne.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Guigard neveu.

Seigneur, M. le marquis de Cremeaux d'Entragues, colonel des grenadiers provinciaux.

Les officiers ſont les mêmes qu'à St. Rambert, où la juſtice s'exerce.

CHAZELLE-SUR-LADVIEU, village, par. dans le Forez, archipr. élection de Montbriſon, juſtice de Ladvieu, de la Pierre, du Poyet, & du reſſort du baill. de Montbriſon.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Moſnier, bachelier en théologie.

Seigneur du clocher, du château & fief de la Pierre, M. d'Allar, écuyer.

Juge, M. Barrieu, avocat à Montbriſon.

Lieutenant de juge, M. . . .

Procureur fiſcal, M. . . .

Greffier, le ſieur Monet, à Montbriſon.

Il y a les ſeigneuries de *la Pierre* & du *Poyet*. Voyez ces mots.

CHAZELLES-SUR-LYON.

Petite ville murée, commanderie de l'ordre de Malte, dans le Forez, archipr. de Courzieu, élection & ſénéchauſſée de Montbriſon.

M. le commandeur nomme à la cure.

Curé, M. Coullard Deſcos, bach. en théol.

Vicaire, M. Gonon.

Seigneur-commandeur, M. le Bailli de Beſſe, Grand-Croix de l'ordre de Malte.

Châtelain, M. Faure de Montgirard.

Procureur fiſcal, M. Teyſſot, avoc.

Greffier, le ſieur Roche.

Notaires, Mrs. Faure de Montgirard, Roche, Pupier & Gras.

Directeur du bureau des poſtes, M. Pupier.

Brigadier de la maréchauſſée, le ſieur Riviere.

L'arrêt du conſeil d'état du Roi, du 11 août 1772, confirme l'exécution des lettres-patentes de 1630 & 1667, qui portoient établiſſement dans la ville de Chazelles, d'un jour de marché, le mardi de chaque ſemaine, & de trois jours de foire par année, & en établit deux autres dans la même ville. Ces cinq foires ſe tiennent le 3 février, le mardi de la ſemaine de Quaſimodo, le 16 août, le 30 ſeptembre, le 5 décembre. Lorſqu'elles ſe trouvent le dimanche ou un jour de fête, elles ſont renvoyées au lendemain.

CHAZELLET, hameau & parcelle de la paroiſſe de Bas-en-Baſſet en Forez, élect. & baill. de Montbriſon.

CHENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, juſtice de la Roche-Jullié.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Duvernay.

Seigneur, M. Charrier de la Roche, ancien préſident de la cour des monnoies de Lyon.

Le château de *Chaſſignol* appartient à M. Pennet de Monternoſt, comte de Chatelard.

CHENAVEL, château, ſeigneurie & village en Bugey, ſur la riviere d'Ain, paroiſſe de Jujurieux en Bugey, bailliage & élection de Belley.

Seigneur, M. Michon de Chenavel, chev. de St. Louis.

Juge, M. Bajolet.

Procureur-d'office, M. Ravier.

Châtelain, M. Journet.

Curial, M. du Breuil.

Greffier, le ſieur Bulliſond.

CHENAY, village & paroiſſe à quatre lieues de Roanne.

Curé, M. . . .

Seigneur, M. . . .

Il y a trois foires dans l'année : le 11 mai, le premier août & le 29 octobre.

CHENELETTE, bourg, paroiſſe, château, ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Le ſacriſtin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Poizat.

Seigneur, M. Agnel de Chenelette.
Lieutenant de Juge, M. Thevenon pere.
Procureur fiscal, M. Teſtenoire.
Greffier, le ſieur Durand.

Il y a onze foires : le 24 mars, le 17 avril, le 16 mai, le premier & le 16 juin, le 29 juillet, le 14 août, le 21 ſeptembre, le 4 & le 27 octobre, & le 11 novembre.

CHENEREILLES, village, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, archipr. & élection de Montbriſon.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vallet.
Seigneurs, Mrs Groſelier.
Juge, M. Souchon.
Proc. fiscal, M. Chavacieux-Daudeber.
Greffier, le ſieur Moulin.

CHENEREILLES-SUR-MIRIBEL, parcelle de Périgneux.

LA CHENEVATIERE, parcelle de la paroiſſe de St. Genis-l'Argentiere, élect. & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Ste. Foy-l'Argentiere.

Seigneur, M. le comte de Fenoyl.

LES CHERES, & par corruption *les Echelles*, village en Lyonnois, annexe de la paroiſſe de Chaſſelay, érigée en 1759, élect. de Lyon.

Vicaire, M. Bedoin.
Seigneur, M. Chaſſeing de Chaſſelay.

Les mêmes officiers qu'à Chaſſelay.

CHERIER *ou* CHERÉ, village, par. dans le Forez, archipr. & élection de Roanne, juſtice de St. Juſt-en-Chevalet, du reſſort du baill. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Targes.
Vicaire, M. Forges.
Seigneur, M. Demeaux, lieut. général de la ſénéchauſſée de Montbriſon.

CHERVINGES, village & annexe de la paroiſſe du Limas en Beaujolois, archipr. d'Anſe, juſtice de Villefranche & de Maizé.

Vicaire, M. Chambard.
Seign. du clocher, Mgr. le duc d'Orléans.
Seigneur, M. de la Barmondiere.

CHESSI *ou* CHESSIEUX, bourg clos de murailles, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Callier.
Seigneur, M. l'évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbreſle.

Conceſſionnaires du Roi & intéreſſés aux mines, Mrs Blanchet, Pernon, Jars.
Directeur, M. Jars l'aîné.
Caiſſier, M. Blanchet.

Il s'y tient un marché les mercredis.

Le fief de *Baronnat* appart. à M. Jars l'aîné ; & celui de *Courbeville*, avec moyenne & baſſe juſtice, à M. Guilloud.

CHÉVAGNY-LE-LOMBARD, bourg, château en Beaujolois, dans le territoire d'Aigueperſe, annexe de St Bonnet-des-Bruyeres, avec juſtice qui comprend toute la ſeign. d'Aigueperſe, excepté le bourg, une partie de la paroiſſe de St. Bonnet-des-Bruyeres, le hameau de Croux & Crozet de la paroiſſe de Matour.

Seigneur, M. de Broſſe, chevalier de St. Louis, ſeigneur des Plaines.

CHEVENEZ, hameau & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de Cordelle, juſtice de Rilly.

Seigneur, M. le comte de Faultiere.

CHEVILLARD, village & annexe de St. Martin-du-Freſne en Bugey, élection & bailliage de Belley.

Seigneurs, les chartreux de Moyriat.

CHEVINAY, village & paroiſſe en Lyonnois, archipr. de Courzieu, juſtice de Savigny, élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Bernuſet.
Vicaire, M. Tatin.
Seigneur du clocher, M. de Clugny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbreſle.

CHEVRIERES, bourg, par. château & ſeigneurie dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Guillot.
Vicaire, M. Tardy.
Seigneur, M. Chauvet de la Chance.
Juge, M. Rey, procureur du Roi, à la châtellenie de St. Galmier.
Procureur fiscal, M. Petit, notaire à St. Symphorien.
Greffier, le ſieur Pupier.

CHEVROUX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg. La juſtice dépend, pour la plus grande partie, du marquiſat de Bagé, & notamment le clocher ; les hameaux d'Ozan, Alouziat, Varambon, Lajutane & Fromental, ſont de la juſtice du duché de Pont-de-Vaux ; & le tout du reſſort du baill. de Bourg.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Moine.
Vicaire, M Belin.
Dame pour la partie qui dépend de Bagé, madame de Remigni, veuve de M. le marquis de Feuillens.
Seigneur de l'autre partie, M. Bertin, tréſorier des parties caſuelles, à Paris.

La Bouchardiere, fief ſans juſtice, dépendant de la terre du marquiſat de Bagé-le-Château, appart. à M. le marquis de Valadoux.

La Fougere, fief auſſi ſans juſtice, &

dépendant de même du marquis. de Bagé, appartient à M. de Montbellet.

Le fief de *la Jutane* appart. au seigneur de Pont-de-Vaux ; & celui de *Roteilat*, à M. de Garnerans.

Il y a aussi le fief de *la Bourliere*, & l'arriere-fief de *Fromental*. Voyez *la Bourliere* & *Fromental*.

CHIEL, château à pont-levis, avec haute, moyenne & basse justice en Lyonnois.

Les mêmes officiers qu'à la Chassagne.

CHIRASSIMON, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. de Roanne, élection de Villefranche, justice de Ressy & de la prévôté de Lay.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Piégay.
Vicaire, M. . . .
Dame, Mme. la marquise de Laubépin.
Juge, M. Bechoux.
Châtelain, M. de Chatelus.
Procureur fiscal, M. Chateau.
Greffier, le sieur Martin.
Co-seigneurs du reste de la paroisse, les prieurs de Charlieu & de Regni.

CHIROUBLES *ou* CHEROUBLES, village & par. dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Teillard.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

La haute justice s'y exerce par les officiers de la prévôté de Belleville.

LA CHIZE, village en Beaujolois, dépendant de la paroisse de Milli en Mâconnois.

Dame, madame Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Les mêmes officiers qu'à Cenves.

CHOLIS, parcelle de la paroisse de St. Pierre-Laval en Lyonnois.

CHOZAS, village & parcelle de Seillonnas. On y voit les ruines d'une fonderie & d'un martinet où anciennement l'on fabriquoit toute sorte d'armes.

ST. CHRISTO-EN-JARREST, village & grande par. dans le Forez, archipr. de St. Etienne. Cette par. est composée de quatre parcelles : celles de St. Christo-en-Chatelus, de St. Christo-en-Fontaine, & de St. Christo-en-Jarrest, sont dans l'élect. de Montbrison ; celle de St. Christo Lachal & Valfleurie est dans l'élection de St. Etienne : les trois parcelles de l'élect. de Montbrison dépendent de la châtellenie royale ; l'autre parcelle dépend de la justice de Senevas.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Nabonnan.
Vicaire, M. Laval.
Notaire royal réservé pour cette paroisse, M. Rozier le jeune.

Il y a un fief appellé *Albuzi*. Voyez ce mot.

La terre de *Trocezard*, en toute justice, appart. à M. Philibert, seigneur de Fontanés.

ST. CHRISTOPHE, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran. La partie qui est dans la Bresse dépend de la justice de Sandran, & ressortit au baill. de Bourg ; & celle qui est en Dombes, dépend de la baronnie de St. Trivier.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Rey.
Seigneur, M. de Tavernost, anc. avoc. général du parl. de Dombes.

Il y a le château du *Tremblai*, dépendant de la baronnie de St. Trivier.

Seigneur, M. de Malivert, lieutenant-colonel de dragons.

ST. CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE, village & par. dans le Beaujolois, dioc. d'Autun, archipr. de Bois-Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Bacot. Voyez *Bacot*.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Dasnieres.

Il s'y tient deux foires par an : la premiere, le 2 mai ; & la seconde, le 25 novembre.

CHUYES, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. & justice de Condrieu, élect. de St. Etienne, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Dulin.
Vicaire, M. Buisson.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

Il y a le château de *Villards* qui appart. à M. Dervieu de Varei.

CIBEINS, terre avec titre de comté en Dombes.

Seigneur, M. de Chollier.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goy.

CIVEIN, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Emi.

La seigneurie de Civen a été réunie à celle du Palais-lès-Feurs.

CIVREUX, village & paroisse dans le Franc-Lyonnois, archipr. de Chalamont, élect. & sénéch. de Lyon.

Seigneur-mensionnaire, M. de Linars, comte de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Farjot.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genai.

CIVRIEUX, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon, justice de Morancé.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Escolin.
Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

CIZOD, village dépendant de la justice de Chales, annexe de la paroisse de St. Alban en Bugey.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

CLAVAS, abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, parcelle de la paroisse de Riotor, vers les confins du Vivarais & du Vélay. L'abbaye a été réunie à celle de Sauve-Bénite en Vélay.
Abbesse, madame de Fumel.

La justice de Clavas comprend une partie des paroisses de Riotor & Marlhes, & s'étend en Vélay.
Prébendier, M. Mallet.
Juge, M. Jamon de Montfaucon.
Procureur fiscal, M. Lardon pere.
Greffier, le sieur Marnas.

CLAVEISOLLE, bourg & par. dans le Beaujolois, dioc. de Macon, archipr. de Beaujeu, sénéch. de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le prieur de Saint-Nizier-d'Azergues nomme à la cure.
Curé, M. Ducrost.
Vicaire, M. Chaumont.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Chirurgien, le sieur Burnichon.

Il y a une foire le 10 août.

Les fiefs de *Claveison*, de *Viry* & de *Malval*, appart. à M Coupier, ancien conseiller de la cour des monnoies; & celui de *la Tour*, à M. Roche.

CLEMENCIA, village & par. de Bresse, archipr. de Dombes, justice du château de Baneins, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Darlais.
Seigneur, M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de la Reine.

Les mêmes officiers qu'à Baneins.

On adresse les lettres par Châtillon, ou on les envoie par la diligence de Thoissey.

ST. CLÉMENT, village & seign. dans la paroisse de Montverdun, justice de Poncins en Forez.
Seigneur, M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

ST. CLÉMENT-DE-VALSONNE, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Just Proton le jeune.
Vicaire, M. Terlon.
Seigneurs-barons, Mrs. les chanoines-barons de St. Just.

La justice comprend la paroisse de Valsonne, & une partie de celle de St. Appollinaire.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Lieutenant de Juge, M. Ducosté, not. à Valsonne.
Procureur fiscal, M. Thiolairon, not. royal à St. Clément.
Greffier, le sieur Dumas, à Valsonne.
Huissier, Dubost.

ST. CLÉMENT-LES-PLACES, village & annexe de la paroisse de Longesaigne dans le Lyonnois, pour la plus grande partie, archipr. de Courzieu, élection & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Drivon.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. d'Anstrude, prieur de Montrottier.

La partie qui est en Lyonnois, dépend de la justice de Montrottier; & le reste, de celle de St. Bonnet-lès-Places.

CLEPPÉ, village, prieuré, par. châtellenie & comté de Forez, archipr. de Feurs, baill. & élect. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nommé à la cure.
Curé, M. Escalier.
Seigneur engagiste, M. le comte de Thelis lieutenant des Gardes-Françoises.

Le fief de *Châtel* appart. au seigneur.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de la châtell. royale de Feurs, de laquelle ce village dépend.

CLÉRIMBERT, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château.
Seigneur, M. Philibert de Clérimbert.
Capit. châtel. M. Faure de Montgirard.
Procureur fiscal, M. Laurens.
Greffier, le sieur Nondon.

CLÉZIEU, village & par. en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, généralité de Bourgogne.

L'abbé de St. Rambert nom. à la cure.
Curé, M. Gaillard.
Seigneur, M. Dujas d'Ambérieu.

La justice s'exerce à St. Rambert.

LA CŒILLE. *Voyez* Poncin.

COGNY, village & grande par. dans le Beaujolois, qui se divise en deux cantons: l'un est Morgon, au midi; & l'autre est Rivolet, au nord: archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de Montmelas & de Sou, qui s'exerce à Cogny.

Le prieur de Denicé nomme à la cure.
Curé, M. Boissac.
Vicaire, M. Lucet.
Prébendiers de Chardonai, Mrs. Germain & Boiron.
Prébendier de l'abbé, M. Delorme, vic. de Marchesal.
Prébendier de Vouldi, M. Chai, curé de N. D. à Thizy.
Prébendier de la Croix, M. Bussi.

Prébendier

Prébendier de Toulon, M. Germain, curé de Pouilli.

Seigneurs-décimateurs, Mrs. les custodes-curés de Ste. Croix de Lyon; M. le curé de Cogny, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

Seigneur du clocher, du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Arod, marquis de Montmelas, colonel aux grenadiers royaux.

Juge, M. Pezan, avocat à Villefranche.

Châtelain, M. Faijon, à Denicé.

Lieutenant de Juge, M. Ronjon.

Procureur fiscal, M. Blanc, à Cogny.

Greffier, M. Butti, à Villefranche.

Chirurgien, M. Arnoud.

Le fief d'*Espeisse* appartient à madame Morel de Rambion; le fief du *Soulier*, à M. le marquis du Sautai, major des Gardes-Françoises; celui de *Corcelles*, à M. Duchamp; le château & fief de *Pierre fillant*, à M. Darnod; & celui de *Serfaure*, à M. de Montmelas.

COIRON, village de la paroisse de St. Alband, en Bugey.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

STE. COLOMBE, bourg, paroisse, château & seigneurie sur les confins du Beaujolois, archipr. de Néronde.

Le clocher, le bourg & une petite partie de cette par. sont en Beaujolois, élection de Villefranche: le reste est en Forez, élection de Roanne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la curé.

Curé, M. Machou.

Vicaire, M. Villerd.

Seigneur, M. de Ste. Colombe de Poyet.

Juge, M. de Landine.

Procureur fiscal, M. Genevrier, notaire à Néronde.

Greffier, le sieur Farges, à Néronde.

Pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. le curé.

Recteur en charge, M. Faye.

Il y a quatre foires: le jeudi de la Passion, le 6 juin, le 11 août & le 30 décembre.

Le seigneur a le château & fief de *la Goyetiere*, dans la partie du Forez.

Il y a dans cette paroisse la prébende de *Fenouillet*, fondée par la famille de Landine, & à sa nomination.

Prébendier, M. l'abbé Genevrier.

STE. COLOMBE-DE-LA-BROSSE, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, élection de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Barou.

Seigneur, M. de Saint-Toran.

Juge, M. Bouthier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Nantier, à Crémieux.

Procureur d'office, M. Seignant.

Greffier, le sieur Penet.

STE. COLOMBE-LES-VIENNE, espece de bourg, dioc. de Vienne, élect. de St. Etienne, & suburbe de Vienne; du ressort de la sénéch. de Lyon.

Il y a une congrégation de missionnaires, un prieuré de bénédictines, des cordeliers, des religieuses de Ste. Marie; & des petites écoles.

La prieure des Bénédic. nom. à la cure.

Curé, M. Pichot.

Vicaire, M. Peruchon.

Seigneur, LE ROI.

Seigneur-engagiste, M. Frédéric de Vaulx.

Juge-viguier, M. Guerin, avocat au parl. à Condrieu.

Lieutenant de Juge, M. Chaupard.

Procureur du Roi, M. Cochard.

Greffier, le sieur Chaumartin, not.

Not. royaux, Mrs. Pujon & Chaumartin.

COLOMBIER-LE-JEUNE, paroisse en Forez, archipr. de Tournon, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Mrs. les chanoines de la cathédrale du Puy nomment à la cure.

Curé, M. Delsuc.

Seigneur, M. de Sanglier.

Juge, M. Garnier de la Barreire.

Châtelain, M. Brunel.

Procureur fiscal, M. Ducros.

Il y a dans cette paroisse le fief d'*Esteret*, qui appartient à M. d'Esteret de St. Cierge, ancien officier de cavalerie.

COLOMBIER ou ST. PIERRE-EN-COLOMBARET, annexe de St. Julien-Molin-Molette en Forez, archiprêtré de Bourg-Argental, diocese de Vienne, élection de St. Etienne, dépendant des jurisdictions de Graix, de St. Sauveur-en-Rue; de St. Julien-Molin-Molette; & bailli. de Bourg-Argental.

Vicaire, M. Peirachon.

Seigneurs, M. l'abbé de Valbenoite; le college de Tournon, à cause du prieuré de St. Sauveur-en-Rue; & M. Bollioud de St. Julien.

COLOMBIER & SANXIEU, paroisse, terre & seign. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Godoz Paquet.

Seigneur, M. Devaulx de Bons, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Bouthier, avocat.

Châtelain, M. Olagnon.

Procureur fiscal, M. Merle.

Greffier, le sieur Girier.

COLONGES, village, par. & seign. dans le Lyonnois; archipr. des Suburbes, élect. de Lyon, justice du comté de Lyon; du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Vernay.

Seigneur-mensionnaire, M. de Chabannes, comte de Lyon.

Juge, M. Gui[illegible]n de Pougelon.

Châtelain, M. Delolle, proc. à Lyon.
Proc. fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Ravier.

Le fief de *Chavanne* appartient à M. Paisselier, commiss. en droits seign.

COMBELANDE, fief, château en toute justice, situé dans la paroisse de St. Julien-sur Bibost en Lyonnois.
Seigneur, M. de Jussieu.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

COMBRE, parcelle de Saint-Just-en-Chevalet en Forez.

Le beau château & la seign. en toute justice de *Contenson*, appartienn. à M. de Bessei, officier de cavalerie.
Juge, M. Dutronci.

COMBRES, village & annexe de la paroisse de St. Victor, dépendant de la châtell. de Thizy en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, élect. & du ressort du baill. de Villefranche.
Vicaire, M. Plasse.
Seigneur, M. Bissuel de Thizy.

Le fief de *Farge*, sans justice, appart. à M. Victor de Thizy.

COMMELLE, village, par. partie en Beaujolois, partie en Forez, archipr. de Roanne, élect. de Villefranche pour la partie du Beaujolois, & de Roanne pour la partie du Forez; justice d'Ailli & de St. Maurice en Roannois, du ressort du baill. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Roanne pour le Forez.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Gonindard.
Seigneur, M. Boutlier de Parigni.

Le château de *Bachelard* appart. à M. de Nompere de Champagny.

CONDAMINE, village & seigneurie en Bugey, annexe de Vieux-d'Isenave, archiprêtré de Nantua, justice du mandement de Montréal; cette paroisse fait partie de la terre de St. Martin-du-Frêne, réunie au comté de Montréal.
Vicaire, M. Thévenin.
Seigneur, M. le comte Douglas de Montréal, syndic général de la noblesse du Bugey, chevalier de St. Louis, &c.

CONDESSIAT, village & par. en Bresse, archipr. de Sandran, élection de Bourg, justice de Hauet, baill. de Bresse.

M. l'arch de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Gatheron.
Seigneur, M. de Garron, baron de Chatenai & de Hauet.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Chanos-Chatenai.

Les fiefs de *la Bertraudiere* & de *Curtabanet* appartiennent au Seigneur.

CONDRIEU.

Petite ville & baronnie dans le Lyonnois, diocese de Vienne, élection de St. Etienne en Forez, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

L'archiprêtré de Condrieu est composé de dix-huit cures & d'une annexe, partie en Lyonnois, partie en Forez, partie en Vivarais.
Archiprêtre, M. Bonnardel, curé.

L'église paroissiale de Condrieu est desservie par un curé, un vicaire & quatre sociétaires; M. le curé est le premier.
Curé, M. Bonnardel, doct. en droit canon.
Vicaire, M. Paulet.
Sociétaires, Mrs. Bonnardel, Henry, Vincent & Paulet.

Il y a un couvent de Récollets.
Gardien, le R. P. Pie Allard.

Des freres des écoles chrétiennes.
Directeur, Pierre André.

Une maison de dames de la Visitation; une confrairie de pénitens du Confalon; une maison de sœurs du St. Sacrement; un hôpital.

La baronnie de Condrieu dépend du comté de Lyon.
Subdél. M. Chrétien, anc. officier du Roi.
Juge, M. Guillin de Pougelon.
Châtelain, M. Etienne Cadier, notaire.
En concurr. & surv. M. Philippe Cadier, avoc.
Procureur fiscal, M. Vincent.
Greffier, le sieur Mouton.
Notaires royaux réservés, M. Valette a succédé à M. Marcel; M. Guerin a succédé à son pere; M. Mouton a succédé à M. Molin, dont les minutes sont chez M. Pujon, à Sainte-Colombe; M. Cadier a succédé à M. Videau, dont les minutes sont chez M. Pouzol.
Notaires au comté de Lyon, Mrs. Pouzol, Clarard, Vincent & Rochette.
Commiss. en droits seign. M. Montucla.
Proc. Mrs. Audrax, Pouzol, Clarard, Vincent, Lyons, Valette & Rolland.
Huissier, le sieur Thevenon.
Receveur du grenier à sel, M. Palluat.
Contrôleur des actes, M. Danglure.
Receveur de la douane, M. Dupaux.
Receveur des aides, M. Pioche.
Brigadier de maréch. le sieur Favrot.

Il y a dans l'année cinq foires: le vendredi-saint, le 11 juin, le 26 août, le 28 octobre, le 6 décembre; & un marché tous les vendredis.

CONFRANÇON, village & par. en Bresse, archiprêtré & élection de Bourg, généralité de Bourgogne, dépendant de la baronnie de Montfalcon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Jacquemet.
Vicaire, M. Bernolin.
Seigneur, M. René de Brosses.

Les mêmes officiers qu'à Montfalcon.

Deux châteaux & un fief dépendans du marq. de Bagé-le-Château, sont dans

cette paroisse. Le château de la *Grevilliere* appartient aux seigneurs. Celui d'*Aniere* érigé en comté sous le nom de *l'Oriol*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. Duport, comte de l'Oriol. Le fief de *Montburon* appart. à M. Choffat de Montburon, & sa justice est réservée à Bourg.

STE. CONSORCE, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Just nomme à la cure.

Curé, M. Faure.

Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Grézieu-la-Varenne.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Laval.

CORAN, paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, archiprêtré de Treffort, élect. & du baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Perret.

Seigneurs, les chartreux de Sellignat.

La justice s'exerce à Bourg.

CORCELLE *ou* COURCELLE, paroisse, château & seign. dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élect. & du ressort de la sénéch. de Villefranche.

La justice comprend toute la paroisse, une partie de celles de Fleurie & de Lancié.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Collet.

Seigneur, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, ancien cap. de caval.

Juge, M. du Villars, ancien échevin.

Lieutenant de Juge, M. Chevoste, avoc. & subdélégué, à Belleville.

Proc. fiscal, M. Bouclet, not. & proc. à Belleville.

Greffier, le sieur Despinai, à Belleville.

Huissier, Accari, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

CORDELLE, paroisse dans le Forez, archipr. élect. & du ressort de la sénéch. de Roanne, qui s'exerce à Montbrison.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Honnorat.

Seigneur-engagiste d'une partie de la paroisse, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Voyez *Chanzy*, *Chevenez* & *Rilly*.

CORDIEU, paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg; il ressortit au parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Broyer.

Co-seigneurs, M. Gupoze & M. Verdat.

Il y a dans cette paroisse un couvent d'Augustins déchaussés.

CORENT, terre en toute justice, dans la paroisse de Chaveyriat en Bresse. Elle appartient à M. de Garon, baron de Chatenai.

Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenai.

CORGENON, château dans la par. de Buellas en Bresse, baronnie & bailliage de Bourg, du ressort du parlement de Dijon. Sa justice comprend Buellas, St. Denis-de-Ceyzeriat, Montracol, St. Remi-Levra, & partie de St. André-le-Panoux & de Serva.

Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Juge, M. . . . .

Procureur fiscal, M. Ravet, procureur à Bourg.

Châtelain, M. Humbert, not. à Bourg.

Greffier & Curial, M. Bonnet, notaire à Bourg.

Il y a quatre foires dans l'année : le 21 avril, la veille de l'Ascension, le 26 août & le premier octobre.

CORLIER, village & annexe d'Aran en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de Rougemont.

Vicaire, M. Gabet.

Seigneur, M. le marquis de Montillet.

CORMORANCHE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, justice de Pont-de-Veyle, élection & du ressort du bailliage de Bourg en Bresse.

Le chapitre de Notre-Dame de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Gerboz.

Dame, Mme. la comtesse de Pont-de-Veyle.

Le fief & château de *Montportail* appart. à M. le comte de Marefchal.

CORMOS, paroisse en Bresse, du diocese de St. Claude, archipr. de Colligny, élect. & bailliage de Bourg. Il ressortit au parlement de Bourgogne.

Curé, M. Monnet.

Vicaire, M. Després.

Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

CORNATON-LA-BEYVIERE, château, avec moyenne & basse justice sur toute l'étendue du village & son territoire, dans la partie de Contrancon en Bresse.

Seigneur, M. Archimbaud, ancien conseiller en la cour des monnoies.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Cornaton.

Procureur fiscal, M. Laroche.

Curial, M. Blanc.

Greffier, le sieur Rabuel.

CORNILLON, seconde baronnie du Forez, château-fort dans la paroisse de St. Paul-en-Cornillon.

Seigneur, M. le Baron de Riverie.

Juge, M. Guigonet.

Châtelain, M. Rousset.
Procureur fiscal, M. Verdy.
Greffier, le sieur Bernet.

CORNILLON, château & fief dans la paroisse de Mably en Forez. Il appartient à M. le duc d'Harcourt.

LA COSTE-EN-COUZAN, parcelle de la paroisse de St. Didier-sur-Rochefort en Forez, de l'élection de Montbrison.

LA COSTE-EN-SAINT-LAURENT, parcelle de S. Laurent-en-Solore.

COTTANCE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élect. de Roanne.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
Curé, M. Martelin l'aîné.
Vicaire, M. Coquard.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Le fief de la *Chaussoniere* appartient à M. Escalier.

COURBAS, annexe de Venissieu, à la nomination de Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon, & terre seigneuriale en haute, moyenne & basse justice, dépendante du marquisat de Myons.

Les mêmes officiers qu'à Myons.

COURCENAI, ancien château en ruines, & seigneurie dans la paroisse de Mardore en Beaujolois.
Seigneur, M. de Guillermin.
Juge, M. Ducar.
Procureur d'office, M. de Bourg.
Greffier, le sieur Dextre.
Huissier, Rouviere.

COURS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection & sénéchaussée de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Piliet.
Vicaire, M. Michel.
Seigneur, M. le marquis de Vichi.
Juge, M. Ducar, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Dextre.
Greffier, le sieur Dextre.
Notaire, M. Plasse.

Il y a le fief de *Villette* qui appartient à madame la veuve Ducar; & le château d'*Estieuge*, qui appart. à M. de Vichi.

COURTENAI, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, du mandement de Quirieu pour la plus grande partie de la paroisse, & de Sabloniere pour le village de Tiricu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Le chamarier du noble chapitre de St. Chef de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Philippe-François Dubouchet.
Vicaire, M. . . .
Prébandier, M. Nicolas d'Evrard, à Lyon.

La terre est du domaine, excepté le village du Tiricu.

Co seigneurs, Mrs. d'Erard & d'Eustrard;
Juge, M. Pelisson Fontanier, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Gros fils, à Chanizieu.
Lieutenant de Juge, M. Berthet de Vaurrepierre, avocat à Vienne.
Proc. fiscal, M. Mermet, à Courtenai.
Greffier, le sieur Gros, à Boulieu.
Huissier, Bouzon, à Quirieu.

Il y a 5 châteaux, celui de *Chanizieu*, appartenant à M. de Loras; celui de *Montchalin*, à M. de Lombard; celui de *Lancin*, à l'hôpital de Vienne; celui de *Bis*, à Mrs. de Vallier; & celui de *Boulieu*, à M. Cros.

COURTES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & du baill. de Bourg.

M. le grand custode de l'église de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Tournude.
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Ce village dépend du comté de la justice-mage de St. Trivier.

COURZIEU, bourg, doyenné ou prieuré, paroisse, château & seigneurie dans le Lyonnois, élection & sénéch. de Lyon.

L'archiprêtré de Courzieu comprend 30 paroisses, dont 23 sont en Lyonnois, & 7 en Forez; & 7 annexes, dont 6 sont en Lyonnois, & une en Forez.
Archiprêtre, M. Villette, ancien curé de Longessaigne.
Seigneur-prieur-commendataire, M. de Montmorillon, comte hon. de Lyon.

Il nomme à la cure.
Curé, M. Chavanon.
Vicaire, M. Duriés.

La justice de Courzieu comprend le bourg, & une partie de la paroisse.
Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Lieutenant de Juge & Capitaine-châtelain, M. Guilloud, not. à Bessenai.
Procureur fiscal, M. Delorme, notaire à Yzeron.
Greffier, M. Charbogne, notaire à Saint-Bel.
Chirurgiens, Mrs. Farjat & Carret.
Notaire, M. Aréthens.
Procureurs-postulants, Mrs. Després pere & fils, Berger l'aîné, Berger le jeune, Cholat, Puy, Firmin, Aréthens fils, Bertrand & Vigier.
Notaire royal, M. Puy.

Le reste de la paroisse dépend des justices du chamarier de Savigny, d'Yzeron, de Chavanes-Triamen, la Font, la Roche & Senevrier.

Les officiers du chamarier sont les mêmes qu'à Savigny; ceux du seigneur d'Yzeron, les mêmes qu'à Yzeron.

Il y a une foire le 22 septembre.

COUTOUVRE, village & paroisse dans

le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de *la Varenne* & de *Morland*. Voyez ces deux mots.

L'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Detour.

Vicaire, M. Peloce.

Seigneur, M. de Lancry, chevalier, marquis de Ponleroi, maréchal des camps & armées du Roi.

Il y a un marché tous les jeudis, & une foire célebre le 10 octobre.

COUZAN, vieux château-fort, premiere baronnie du Forez, dans la paroisse de Sail-sous-Couzan.

Seigneur, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiscal, M. Fanget.

Procureurs, Mrs. Monginot, Chazelles, Detour, Mollin, Franchet, Coeffet, Gras, Ferran, Patural, Rotagnon, Bourboulon, Verd.

Greffier, le sieur Morel.

Huissiers, Joanard, Simond, Cabanettes.

COUZON, village, paroisse, seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé titulaire, M. Farge.

Seign. mensionn. M. le comte de Gourci.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Chevrillon, secrétaire du Roi.

En concurrence & en survivance, M. Delolle, procureur.

Proc. fiscal, M. Delolle, proc. à Lyon.

Greffier, le sieur Rostagnenc.

Il y a des carrieres d'une très-bonne pierre, propre pour les bâtiments.

COYSE ou ST. ETIENNE-DE-COYSE, par. partie en Lyonnois, partie en Forez, archipr. de Gourzieu, élect. de Lyon & de Montbrison; justice pour une partie, de St. Symphorien, de Clérimbert, de Châtelus & de la Fay; du ressort, pour une partie, de la sénéch. de Lyon, & pour l'autre, de la sénéchaussée de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Couturier.

Seigneur du clocher, M. de Lescoët, comte de Lyon.

Seigneur de la parcelle de Larajasse, M. de Savaron.

Seigneur de l'autre parcelle, M. Guillet de Chavannes.

COYANCE, village & paroisse dans le Dauphiné, archiprêtré de Morestel.

M. l'ouvrier du chapitre de St. Chef de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. la Fay.

Seigneur, M. de la Povpe.

CRAINTILIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Vaucherte.

M. le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Vallas.

Seigneur, M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, grand-bailli de Forez.

CRANGEAT, château & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignat en Bresse, & de sa justice.

Seigneur, M. le marquis de Crangeat, ancien mestre-de-camp de cavalerie, syndic-général de la noblesse de Bresse.

CRANS, village & par. en Bresse & en Dombes, archipr. de Chalamont, élect. de Bourg, du ressort du baill. de Bourg, pour ce qui est en Bresse, & de la sénéchaussée de Trevoux pour ce qui est en Dombes.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Sapet.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

Juge, M. Gautier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Pin, not. à Loye.

Procureur fisc. M. Grand, proc. à Bourg.

Greffier, le sieur Ravet, proc. à Bourg.

Curial, M. Balandrin, notaire à Loye.

Foires : le lundi après la Trinité, & le jour de Ste. Catherine.

L'autre partie de la paroisse dépend de l'abbaye de *Chassagne*. Voyez ce mot.

CRAPONNE, annexe de Grézieu, érigée en église succursale, par décret de M. l'archevêque, du 11 mai 1775, archiprêtré des Suburbes.

Curé, M. Prost.

Vicaire, M. Garcin.

Seigneur, M. Godard, à Lyon.

Juge, M. Boissieux.

Châtelain, M. Julien.

Procureur fiscal, M. Desprez.

Greffier, le sieur Vigier.

CRAZ, paroisse en Bresse, archipr. élection & bailliage de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Dunand.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Savalette, garde du trésor royal, à Paris.

Juge, M. Enjorand, avocat à Bourg.

Procureur fiscal, M. Ravet, à Bourg.

Châtelain, M. David.

Curial, M. Vasseron.

Greffier, le sieur Humbert.

Sergent, Louis Ponthier.

La baronnie de *Langes* appartient au seigneur.

CREMEAUX, village & grande paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Truchard.
Vicaire, M. Chantelot.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.
Juge, M. Michel, avocat.
Procureur fiscal, M. Fialin.
Greffier, le sieur Vial.

Il y a dans cette paroisse un marché de fil tous les mardis.

CREPT, village & parcelle de Seillonnaz en Bugey. Il y a une chapelle sous l'invocation de S. Roch.

Chapelain, M. le curé de Seillonnaz.

CROISET ou CROISEL, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.

L'abbé de St. Rigod nom. à la cure.

Curé, M. Chamboduc.

Une partie de la par. est en Beaujolois, élect. de Villefranche; & le canton de Laby est en Forez, élect. de Roanne. La partie qui est en Beaujolois dépend de la justice de Laubépin, & le canton qui est en Forez, de la châtellenie de Néronde.

STE. CROIX, village & par. dans la province de Bresse, près de Montluel, archipr de Chalamont, baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon, justice du lieu.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé-décimateur, M. Charmet.
Seigneur, M. Dubreuil Deerues.
Juge, M. Nepple, avocat.
Procureur fiscal, M. Segaud, not.
Greffier, le sieur Vanel.

STE. CROIX, chartreuse dans la paroisse de Pavesin en Lyonnois.

Prieur, Dom Jean-Baptiste Levignhac.
Procureur, Dom Bon.

CROMEROLLES, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en-Basset dans le Forez, élect. & bailliage de Montbrison.

CROTTET, village & par. de Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice du marquisat de Bagé, du ressort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gouttebaron.
Dame, Mme. de Remigny, veuve de M. de Feuillens, marquis de Bagé.

Le fief de *Genout* appart. aux héritiers de M. Legat de la Tire.

CROZET.

Petite ville & châtellenie de la paroisse de Tourzy en Forez, diocese de Clermont, élection de Roanne.

M. l'abbé de la Rochefoucault de Magnac, prieur d'Ambierle, nom. à la cure.

Curé, M. Gordier.
Vicaire, M. Duvergier.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Les officiers sont les mêmes qu'à Roanne, la châtellenie royale de Crozet ayant été réunie au bailliage.

Contrôl. des actes, M. Clesse de la Pine.

Il y a dans cette ville six foires.

CRUZILLES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg-en-Bresse, justice de Pont-de Veyle, du ressort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Martinet.
Dame, Mme. la comtesse d'Esclignac.

Le fief & château de *Fez* appartient à madame d'Esclignac.

CUBELLES, hameau & parcelle de la paroisse de Merle en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

CUBLIZE, bourg, par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, justice de Magny, élection & sénéchaussée de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Simonet, licencié en l'un & l'autre droits.
Vicaire, M. de la Combe.
Dame, madame la marquise de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Magny.

Il y a dans cette paroisse 4 fiefs; *Meyré*, *Ambatailli*, la *Raffiniere* & le *Montet*; les propriétaires sont: de *Meyré* & *Ambatailli*, M. Boujot, premier & ancien président à l'élection de Villefranche; de la *Raffiniere*, M. Truchet, not. à Pont-Chara; & du *Montet*, M. Poyet.

Ces quatre fiefs dépendent de la justice d'Amplepuis, parce que celle de Cublize est un démembrement de celle d'Amplepuis. La justice de Magny est distincte de celle de Cublize, quoiqu'elles soient aujourd'hui unies ensemble.

Il y a marché tous les samedis & 5 foires: le lendemain de la St. Martin, le jour de S. Thomas, le samedi de Quasimodo, le jour de St. Barnabé, le jour de St. Roch.

CUCURIEUX, seign. & chât. dans la par. de S. Cyr de Favieres en Beaujolois.

Seigneur, M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la garde du Roi.
Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.
Procureur fiscal, M. de Berchoux du Fay, à Regny.
Greffier, le sieur Malvalin.
Huissier, Perrodon.

CUET-LES-MONTREVEL, village & par. en Bresse, archipr. de Bourg, justice de Montrevel, élect. & baill. de Bourg, & par appel au parlement de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Arnaud.
Seigneur, M. de Montrevel.

CUINZIÉ, village & par. partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Roanne, justice d'Arcinges, de Château

neuf & de la Rousseliere, sénéchaussée de Lyon.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

Curé, M. Donson.

CUIRES-LA-CROIX-ROUSSE, bourg & seign. dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Ce bourg dépend de quatre paroisses, savoir : de Cuires, annexe de Vaise, de St. Vincent, de Notre-Dame de la Platiere, de St. Pierre & St. Saturnin de Lyon.

Vicaire, M. Parichon.

Seigneur haut-justicier, & seigneur direct de la plus grande partie du bourg, M. Boulard de Gatellier, anc. échevin.

Le fief & château de *Montessuy* appart. à l'Hôtel-Dieu de Lyon ; celui de *la Caille*, à M. de Rochefort, & celui de *la Rochette*, à M. Hubert de St. Didier, capitaine au régiment des Cuirassiers du Roi.

Le prieur de la Platiere a une directe sur une partie ; le chapitre de St. Jean, une autre partie ; & enfin le chapitre de St. Just a la plus petite portion.

Juge, M. Vitet, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Ronjon, procureur à Lyon.

Procureur fiscal, M. Toutan.

Greffier, le sieur Lanyer.

Municipalité. Propriétaires-Députés,

M. Boulard de Gatellier, *Seigneur*.

M. Chaiton, ancien capitaine-pennon de la milice bourgeoise de Lyon, *Syndic*.

M. Neyrat, ancien échevin, *premier député*.

M. Buret, *second député*.

M. Pinet, *troisieme député*.

M. Rousset, secretaire du Roi, *quatrieme député*.

M. Delhorme, *cinquieme député*.

M. Bruny, docteur-médecin, *sixieme député*.

M. Barraut, ancien agent de change, *septieme député*.

M. de la Poix de Freminville, commiss. en droits seigneuriaux, *huitieme député*.

M. Boucharlat, *neuvieme député*.

Le sieur Perrache, *greffier*.

CUISIAT-LES REVERMONS, village & par. en Bresse, archipr. de Treffort, élect. de Bourg-en-Bresse, justice de plusieurs seign. du ressort du baill. de Bresse.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.

Curé, M. Bonod.

Vicaire, M. Piquet.

Seigneurs, Mrs. le marquis de Grolier, le comte de Lucinge, le comte de Préciat, le comte de Menton de Rosy.

Il n'y a qu'une foire dans cette paroisse, qui est fixée au 26 juillet.

Le château de *la Tour-Macard*, & celui de *la Motte*, appartiennent à M. le comte de Lucinge ; celui de *la tour de Montfort*, à M. de Préciat, & celui de *la Tour de Rosy*, à M. de Menton.

CURAIZE, château & seign. dans la paroisse de Preslieu en Forez, dont la justice comprend cette paroisse.

Seigne. M. Goulard, écuyer.

Juge, M. Bairieu, avocat.

Procureur fiscal, M. Lauglois.

Greffier, le sieur Chantelause.

CURCIAT-DOMGALON, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice de St. Trivier, du ressort du bailliage de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Juillet.

Vicaire, M. Prost.

Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Le fief des *Verneys* appart. à M. de Foudras ; celui de *Tillet*, à M. Perrigni, celui de *Frutieres*, à M. Vouti ; & le fief & château de *Malmont*, à M. le chev. d'Argenteuil, & à Mlle. d'Eremond.

CURIS, village & annexe de la par. de Saint-Germain au Mont-d'Or en Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Curé, M. Muguet, de l'ordre de Malte.

Seigneur, M. Bœuf, trésorier de France.

Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.

Lieutenant de juge, M. Buisson, notaire à Neuville.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Colas, not. à Neuville.

Huissier, Briquet.

CURTAFON, par. en Bresse, archipr. élection & baill. de Bourg, du ressort du parlement de Dijon. La justice dépend de St. Martin-le-Châtel, & elle s'exerce à Montrevel par les officiers de ce lieu.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Lançon.

Seigneur, M. . . .

CUSSON, hameau & parcelle de la paroisse de Saint-Hilaire, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

CUZIEU, bourg, prieuré, paroisse, Château, seign. terre patrimoniale, avec haute, moyenne, & basse justice, archipr. de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. Duclos, à Grignan.

Curé, M. Durand.

Seigneur, M. Denis de Cuzieu, chevalier.

Juge, M. Franchet, avocat.

Châtelain, M. Gonon.

Procureur fiscal, M. Ladret.

Greffier, le sieur Foujols.

ST. CYPRIEN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élect. & du

ressort du baill. de Montbrison, justice de Vauchette.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Ducoing.

Seigneur, M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, grand-bailli du Forez.

St. CYPRIEN-SUR-ANSE, village dans le Lyonnois, annexe de la par. de Pommiers, justice d'Anse & de la Chassagne, sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Pelletier.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. Dacier de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.

St. CYR-AU-MONT-D'OR, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Ranchon.

Vicaire, M. . . .

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Didier au Mont-d'Or.

Notaire, M. Perrussel.

St. CYR-DE-CHATOUX, village & annexe de la paroisse de Vaux-sur-Villefranche en Beaujolois, justice de Vaux, de Chambost, de la châtellenie de Montmelas, de la vicomté d'Oingt.

Vicaire, M. Chabrier.

Cette seigneurie est indivise entre M. le marquis de Montmelas & le seigneur de Vaux.

St. CYR-DE-FAVIERES, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archipr. de Roanne. La plus grande partie de la paroisse est dans le Beaujolois, du ressort de la sénéch. de Villefranche; & le reste qui est de la châtellenie de St. Maurice, est du ressort du présidial de Lyon.

Le bureau du college de Roanne nom. à la cure, comme prieur de Riorges.

Curé, M. Arnaud.

Les trois quarts de cette paroisse dépendent de la justice d'Ailli. Le château de *Cucurieux*, qui est dans la paroisse, comprend le reste de ce qui est en Beaujolois; & la partie qui est en Forez dépend de la châtellenie de S. Maurice, unie au bailliage de Roanne.

Le fief de *Villon* est réuni à la seign. de *Cucurieux*. Voyez ce mot.

St. CYR-DE-VALORGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, archipr. de Néronde, élect. de Villefranche.

La justice du château comprend une partie de la paroisse; le reste dépend de la justice du château de Ressy, qui y est situé.

Les bénédictins de Cluny nomment à la cure.

Curé, M. Bruet.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Thomé de St. Cyr, exempt des cent Suisses de la garde.

Juge, M. de Landine, avoc. à Néronde.

Châtelain, M. Blanc, not. à Amplepuis.

Proc. fiscal, M. Genévrier, à Néronde.

Greff. le sieur Goutalier, à Amplepuis.

Huissier, Côte.

St. CYR-LES-SAINTE-COLOMBE, parcelle de Ste. Colombe-lès-Vienne.

MM. les curé & vicaire, ainsi que les officiers, sont les mêmes qu'à Ste. Colombe-lès-Vienne.

St. CYR-LES-VIGNES, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison, justice de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Gagniere, gradué de Paris.

Seigneur, M. Gaudin.

St. CYR-PRÈS-CHATILLON-LES-DOMBES, village & paroisse, partie en Dombes, & partie en Bresse, archipr. de Sandran, élection & bailliage de Bourg-en-Bresse, justice de Châtillon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Nicolas Berthé.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-lès-Dombes.

St. CYR-SUR-MENTHON, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, & justice de Bagé.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Rivet.

Vicaire, M. Berri.

Seigneur, M. de Billy.

Les mêmes officiers qu'à Loyse.

Le fief de *la Mulatiere* appartient à M. le comte de la Poype; & celui de *Travernai*, à M. Deville.

D A

DAGNIEUX, paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, en premiere instance.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Clerc.

Seigneur, M. de Montluel.

Châtelain royal, M. Belin.

Curial, M. Blay.

Il y a dans cette paroisse le château de *Chiloup*, appartenant à M. Dubreuil, seigneur de Sainte-Croix.

DALMANS (les), château & seign. dans la paroisse de Bantange en Bourgogne.

Dame, madame la comtesse de Chamillard, marquise de Bantange.

Co-seigneurs, LE ROI; M. de la Marche, anc. premier président au parlement de Bourgogne; & M. de Bourbonne, président.

DANCÉ,

DANCÉ, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de Roanne, de Chantois & de Souternon, sénéchaussée de Montbrison.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Tripot.

Seigneurs, M. le duc d'Harcourt & M. le comte de Polgues.

DARDILLI, village & par. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice de Laval, élection & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Rey, bachelier de Sorbone.

Vicaire, M. Merlin.

Seigneur, M. Lacroix de Laval.

Juge, M. Deschamps fils, avoc. à Lyon.

Châtelain, M. Boscary, proc. à Lyon.

Procureur fiscal, M. Ravier, notaire en Vaise.

Greffier, le sieur Reverchon.

Il y a un château appellé *Vile-Dieu*. Voyez ce mot.

Le fief appellé *l'Haies* appartient à M. Carra de Vaux.

DAREIZÉ, village & annexe de la par. de St. Loup en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Pardou.

La justice appart. à la prieure d'Alix.

Lieutenant de juge, M. Desabiez.

Procureur fiscal, M. Truchet.

Greffier, le sieur Simonet.

Il y a l'arriere-fief de *Chanzé*. Voyez ce mot.

DARGOIRE, village, par. château & forteresse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Mrs. les comtes de Lyon, & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Coste, résidant à St. Jean de Touslas.

Vicaire, M. Auquier.

Seigneur-mensionnaire, M. de Lezay de Marnesia, comte de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Lieutenant de juge, M. Rambaud, not. à Mornant.

Procureur fiscal, M. Bidault, not. à Rive-de-Gier.

Greffier, le sieur Lespinasse à Mornant.

Notaire royal, M. Bermont, qui a partie des minutes de Mr Clapisson & Tixier.

Huissier, Chambeiron.

Il y a deux foires : l'une le 25 février, & l'autre le lendemain de la Trinité.

LE DAULIX, château dans la paroisse de St. Didier-de-Vallin en Dombes.

Seigneur, M. Bourbon.

Juge, M. Valentin, à Trevoux.

Châtelain, M. Bauderon.

Proc. fiscal, M. Chuinague.

Greffier, le sieur Goy.

LES DEBATS & LES RIVIERES D'ORPRA, parcelles de St. Laurent-en-Solore, & de St. Just-en-Bas en Forez.

DECALOIRE - EN - CORNILLON, parcelle de St. Paul-en-Cornillon, dans le Forez.

DÉNICÉ, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, justice de Montmelas pour une partie, & pour le surplus justice & élection de Villefranche. Le prieuré de Dénicé a été réuni au séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure & de tous les bénéfices qui dépendent de ce prieuré.

Prieur, le séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.

Curé, M. Morin.

Prébendier de Notre-Dame de Cheneve, M. . . . .

Prébendier de Seignereins, M. de Contenson, doyen de Montbrison.

Prébendier de Chervel, M. Manson, ancien curé de la paroisse.

Seigneur du bas de la paroisse, Mgr. le duc d'Orléans.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. d'Arod, marquis de Montmelas.

Les château & fief de *Plantigni* & de *Montgiraud* appart. à M. de Ferrus; le fief noble de *Montromant*, à Mrs. les doyen & chapitre de Villefranche; le château & fief de *Malval*, sans justice, à M. J. H. Cathelin, bourgeois de Lyon; le château & fief de *Talencé*, aussi sans justice, appart. à M. de la Barmondiere; celui du *petit Talancé*, à M. Lemeau, chev. de St. Louis, à Lyon; & celui de *Charmes*, à M. Fargon.

ST. DENIS-DE-CABANNE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, justice de Châteauneuf & de Charlieu, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Uchard.

ST. DENIS-DE-CEYZERIAT, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. & élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Rivoire.

Seigneur du clocher, LE ROI.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Apchon.

ST. DENIS - LE - CHOSSON, village, annexe d'Ambérieu, province du Bugey, élect. de Belley, justice du lieu.

Vicaire, M. Cerdain.

Seigneur, M. le comte de Murat.
Juge, M. Fore du Pognat, à Lagnieu.
Châtelain, M. Grumet, proc. à Lagnieu.
Curial, M. Claret, notaire à Lagnieu.
Proc. d'office, M. Auger, not. à Lagnieu.
Procureurs, Mrs. Auger l'aîné, Auger puîné, Grumet, Pitrat, Blanchy, Volland, Barry & Leroux.
Greffier, le sieur Claret.

Il y a quatre foires : le 2 mai, le 1er. août, le 10 octobre & le 21 décembre.

St. DENIS-SUR-COYSE, village, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élection & bailliage de Montbrison.

Le séminaire de St. Charles de Lyon, comme prieur de Montverdun, nomme à la cure.

Curé, M. Clavel.
Seigneur, M. Guillet de Chavannes, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Chatelus.

DESCOMBES, château situé dans la paroisse de Charantay en Beaujolois. Il appart. à la prébende de Bourquinson.

Prébendier, M. l'abbé de Bussi.
Chapelain, M. Loupforet.

DESSINE, paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. de Vienne.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Manchet.
Seigneur, M. Bernard, avocat à Vienne.
Juge, M. Fornand des Essarts, à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Chenevas, à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Colomb.
Greffier, le sieur Tete du Ballier.

Le fief de *la Cardonniere* appartient à M. Rozier de la Cardonniere.

St. DIDIER, (le petit quartier) parcelle de St. Didier-sur-Rochefort dans le Forez.

St. DIDIER-AU-MONT-D'OR, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. . . .
Vicaire, M. Berthier, gradué en théol.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.
Châtelain & lieut. de juge, M. Chevrillon, écuyer.
Proc. fiscal, M. Rey, proc. à Lyon.
Substitut du proc fiscal, M. Delolle, procureur à Lyon.
Greffier, le sieur Ravier.

Le château de *Saint-André* appart. à M. de la Roquette ; le château de *Fromante*, à M. de Souvigny ; celui de *Chante-Merle*, à M. l'abbé Flandrin ; & le château & fief de *la Roche-Cardon*, situé au bas de la colline, appartient à M. Caze.

St. DIDIER-DE-FORMENT, village, par. & seign. partie dans la Dombes, & partie dans le Franc Lyonnois, archipr. de Dombes, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon pour la partie du Franc-Lyonnois, & de la sénéch. de Trevoux pour celle de Dombes.

Le chapitre de Romans en Dauphiné nomme à la cure.

Curé, M. Fayar.

La seigneurie de St. Didier comprend la justice haute, moyenne & basse de la paroisse de Riotier.

Seigneur, M. de St. Didier, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis, &c.
Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Ruf.
Procureur fiscal, M. Farbot.
Proc. à plaids, Mrs. Petet & Broyer.
Greffier, le sieur Goy.

Le château & fief de *Tanai* appartient à M. de Montezan fils.

St. DIDIER-DE-VALLIN en Dombes, paroisse ci-devant sous le nom de St. Didier-de-Chalaronne, & depuis changée sous le nom du comté de St. Didier-de-Vallin, par lettres-patentes de Louis-Auguste, duc du Maine, souverain de Dombes, du mois de janvier 1736, enrégistrées au parl. de Dombes la même année ; archipr. de Dombes, sénéch. de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Lousmeau Dupont.
Vicaire, M. Gaty.
Seigneur, M. le comte de Vallin, gouverneur de Thoissey.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Germain.
Proc. fiscal, M. Broyer.
Greffier, le sieur Morel.

Il y a dans cette paroisse plusieurs justices outre celle de M. le comte de Vallin ; savoir, 1°. la haute, moyenne & basse justice du Daulx. Voyez *le Daulx*.

2°. La haute, moyenne & basse justice de Mérege. Voyez *Mérege*.

Il y a encore dans cette paroisse les fiefs de *Valencienne* & de *l'Espinai*. Le premier a la moyenne & basse justice ; le dernier ne jouit que de la basse. Le premier appart. à M. Benon, le second à M Chassagnon.

Le château de *Challes* appartient au seigneur.

St. DIDIER-D'OUSSIAT, paroisse en Bresse, archipr. élect. & baill. de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Renoud Camus.
Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. le comte de Montrevel.
Le chateau de *Bavi* ou *Bevi* appartient au seigneur du lieu.
La justice s'exerce à Bagé-le-Château.
Le fief & château *des Belouses*, dépendant du marquisat de St. Martin-le-Châtel, appartient à M. le comte de Montbrian, grand-sénéchal de Dombes, qui a la nomination du châtelain dudit marquisat.
ST. DIDIER-SOUS-RIVERIE *ou* RIVIRIE, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Riverie, sénéch. de Lyon.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Borderon.
Vicaire, M. Mazenod.
ST. DIDIER-SUR-BEAUJEU, village, grande par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu.
Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Escoffier.
Seign. du clocher, Mgr. le duc d'Orléans.
ST. DIDIER-SUR-ROCHEFORT, gros bourg muré, par. en Forez, archipr. de Pommiers, élection de Roanne pour les grands & petits quartiers; élection de Montbrison pour la côte de Couzan; justice de Rochefort pour les grands & petits quartiers; & le reste de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan, du ressort du baill. de Montbrison.
Le prieur de l'Hôpital-sur-Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Jacquet.
Vicaire, M. Bressieu.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, écuyer.
Juge, M. Jean-Chrysost. de Tours, avoc.
Proc. fiscal, M. Fanget.
Greffier, le sieur Arnaud fils.
Notaires, Mrs. Rodde, & Laffont, gradué.
Il y a cinq foires: le 22 janvier, le mardi de la semaine de la Passion, le 11 juin, le premier septembre & le 29 octobre.
Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Magnie de Chamboduc.
On y voit encore les restes d'un ancien château.
DIEME, village dans le Beaujolois, annexe de la paroisse de Valsonne en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. & élection de Villefranche, justice de Chamelet.
Vicaire, M. Dubost.
Seigneur, M. Burtin de Vaurion.
DODIEU, arriere-fief dans le Lyonnois, en toute justice. Il appart. à M. le marquis d'Albon, prince d'Ivetot.
DOIZIEU, hameau considérable dans le Lyonnois, à deux lieues de St. Chaumond, & près de St. Paul-en-Jarrest. Ce hameau dépend du comté de Lyon.
DOLOMIEUX, village & paroisse de Dauphiné, archipr. de Morestel, justice du lieu, élect. & du baill. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Girerd, archiprêtre de Morestel.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Gratet, marquis de Dolomieux, chevalier de St. Louis.
Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.
Lieutenant de Juge, M. Borel, not. & commissaire en droits seigneuriaux.
Procureur fiscal, M. Perrier.
Greffier, M. Monavon, notaire.

DOMBES, PRINCIPAUTÉ.

Elle a été réunie à la généralité de Bourgogne & aux Etats de Bresse par édit de septembre 1781, regîstré au parl. de Dijon, le 6 mars 1782. La charge de gouverneur & lieutenant-général de Dombes a été éteinte, pour être réunie au gouvernement de Bourgogne.
Le clergé, la noblesse & le tiers-état de Dombes, font partie de ceux de Bresse, avec mêmes droits & prérogatives. Il y a dans chaque ordre un syndic, domicilié ou propriétaire en Dombes, qui est pris pour le clergé parmi les bénéficiers ayant résidence en Dombes; pour la noblesse, parmi les seigneurs y possédant fiefs; & pour le tiers-état, parmi les roturiers y possédant fonds.
Tous les édits, déclarations & réglements rendus pour la Bresse, sont devenus communs à la Dombes. Le siege d'élection de Trevoux a été éteint, & sa jurisdiction réunie à celui de Bourg, ainsi que l'office de receveur des tailles de Dombes, réuni à celui des impositions de Bresse.
Syndic du clergé, M. Danthoine, chanoine de Trevoux.
Syndic de la noblesse, M. le comte de Vallin.
Syndic du tiers-état, M. Gemeau, lieutenant-général de la sénéchaussée de Dombes.
Cette principauté, située entre le Lyonnois & la Bresse, fut réunie au domaine par échange avec le comte d'Eu; & elle a donné son nom à un archiprêtré du diocese de Lyon. Cet archiprêtré comprend 94 paroisses, dont 67 sont en Dombes, 18 en Bresse & 9 en Franc-Lyonnois; & 10 annexes, dont 6 sont en Dombes, 2 en Bresse & 2 en Franc-Lyonnois.
Archiprêtre, M. Gacon, curé de Neuville-sur-Saône.

Archiprêtres substitués, M. Bombard, curé de Montagneux; M. Bochy, curé de Pont-de-Veyle; & M. Darles, curé de Mogneneins.
Lieutenant des maréchaux de France, M. le comte de Varenne, chevalier de St. Louis, capitaine de cavalerie, résidant dans son château de Glereins.

DOMMARTIN, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Nugues.
Prébendier, M. Claude Valous, chan. de St. Just.

La justice du château de Dommartin comprend toute la paroisse.
Dame, madame de Laval.
Juge, M. Geors, à Lyon.
Châtelain, M. Després pere, à l'Arbresse.
Proc. fiscal, M. Vial, not. à la Tour.
Greffier, le sieur Chapuis, à Chazai-d'Azergues.

DOMMARTIN-DE-LARNAI, village & paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & du baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

Le chapitre de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Bertrand.
Vicaire, M. Dubost.
Seigneur, M. le comte de Garnerans.
Juge, M. Enjorand, avocat.
Procureur fiscal, M. Ravet, à Bourg.
Châtelain, M. Parisot.
Curial, M. Guerin.

Le seigneur a le fief de la *Perouse*, en toute justice, qui s'exerce à Bourg, & qui dépend du marquisat de Bagé-le-Château.

DOMPIERRE, village, paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese d'Autun; la plus grande partie de la paroisse est en Mâconnois; mais le hameau de Frouge est en Beaujolois, élect. de Villefranche, justice d'Audour.
Curé, M. Tardy.
Seigneur du clocher, M. le comte de Damas d'Audour.

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, village & paroisse, partie en Dombes & partie en Bresse, archipr. de Chalamont, dépendant de la baronnie de Belvey.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Noël.

La justice s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes; & la partie de Bresse est du ressort du baill. de Bourg.
Seigneur, M. de Marron, baron de Belvey, chev. de St. Louis, ancien capit. au régim. de Condé infanterie, & syndic-général de la noblesse de Bresse.
Juge pour la partie de Dombes, M. Jourdan, à Trevoux.
Juge pour la partie de la Bresse, M. Enjorand, à Bourg.
Châtelain, M. Ozanam.
Proc. fisc. M. Chuinague, procureur à Trevoux.
Greffier, le sieur Churlet, à Trevoux.

Le chât. de *Belvey*, & celui des *Blancheres*, appartient à M. le baron de Belvey.

DOMPIERRE-DE-CHALARONNE, village dont le clocher & la plus grande partie de la par. sont dans la Dombes, & le reste en Bresse, archipr. de Dombes, élect. de Trevoux, pour la partie de Dombes; & de Bourg, pour celle de Bresse; justice du château de Baneins, qui s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes; & à Bourg, pour la partie de Bresse.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Guichenon.
Seigneur, M. l'évêque de Meaux.

M. le chevalier de Cibeins est seigneur d'un canton de la paroisse de Dompierre, à cause de son château de Chazelle, situé dans la paroisse de St. Etienne-de-Chalaronne.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de St. Etienne-de-Chalaronne.

DOMPSEURE, prieuré de l'ordre de St. Benoît, & paroisse en Bresse, archipr. élection & baill. de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Cabuchet.
Seigneur, M. Bernard de Saint-Amour.
Juge, M. Perrin.
Procureur fiscal, M. Pernet.
Châtelain, M. Cabuchet.
Greffier & Curial, le sieur Felix.

Il y a dans cette paroisse un bureau des traites foraines de Bourg.
Receveur, M. Cabuchet.

DONZY, hameau, château ruiné & châtellenie dans la paroisse de Salt-en-Donzy dans le Forez. La justice dépend de la châtellenie royale de Feurs.
Dame, madame la veuve Gaudin.

DOURLAY, nom d'un ruisseau dans le Lyonnois, qui fait mouvoir dans la paroisse de Doizieu des moulins à scie; &, dans celle de St. Paul, des moulins à bled, & quatre fabriques de soie.

DOUVRES, village & annexe de la paroisse d'Ambournay en Bugey, dioc. de Lyon, subdélégation de Nantua.
Vicaire, M. Bret.
Seigneurs, M. le comte de Doncieux, gentilhomme de Savoie, & M. le marquis de Guillet.

La justice s'exerce à Ambournay; elle ressortit au baill. de Belley, & par appel, au parlement de Bourgogne.

DRACÉ ou DRACÉ-LE-FANOUX, par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse,

Justice de l'Eclufe, élect. & du reffort de la fénéch. de Villefranche.

Le prieur. d'Arnas nomme à la cure.

Curé, M. Burdin.

Seigneur, M. Mognat de l'Eclufe fils, ancien capitaine au régiment de la Reine, dragons.

Le fief de *la Plaigne* appart. à M. le comte de Montbrian.

DRULLIAT, village & paroiffe en Breffe, archipr. de Treffort, élection & baill. de Bourg, & du reffort du parl. de Dijon. La juftice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers font les mêmes.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

Curé, M. Samuel.

Seigneur, M. Balland de Vatembon.

LA DUCHERE, château près de Lyon, dans la par. du Bourg de Vaife. Il appart. à M. de Riverieulx de Varax.

DUERNE, village & par. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & fénéch. de Lyon, pour une partie confidérable, & pour le reftant de Montbrifon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Louis Calemard.

Il y a trois juftices : la premiere, dont l'églife dépend, eft de la baronnie de Rochefort.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

La feconde dépend, en grande partie, de la baronnie d'Yzeron.

Dame, Mme. la baronne d'Yzeron.

La troifieme dépend de Saconay.

Seigneur, M. Dareste.

Le fief de *Bois-Saint-Juft* appartient à M. Dugas de Bois-Saint-Juft.

DUGAS-LES-TURINS, château dans la paroiffe de Turins en Lyonnois.

Seigneur, M. Dugas.

DUNIERES, feign. dans le Vélay, qui comprend une partie de la paroiffe de Riotor en Forez.

Seigneur, M. de Fay de Cohaffe, marq. de Maubourg.

Châtelain, M. Jamon.

Greffier, le fieur Marnas.

DURBIZE, village, paroiffe & feign. dans le Forez, diocefe de Clermont, archipr. de Cuffet, élection de Roanne, fénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Guibert.

Seigneur, M. de la Tour de Gléné, premier préfident au parlement, & intendant de Provence.

Juge, M. Faure.

Procureur fifcal, M. Durand.

Greffier, le fieur Donniol Defchamps.

Procureurs poftulants, Mrs. Muffet, Meplain, Bonnet, Michaud, Lebrun, Defgarennes & Defoix.

Il y a dans cette paroiffe une chapelle dédiée à Notre-Dame du Chêne, pour laquelle on a beaucoup de dévotion.

DURETTE, village & paroiffe dans le Beaujolois, diocefe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, juftice de la Pierre, élect. & fénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Caille.

Seigneur haut-jufticier, M. Dulac, feigneur de la Pierre, procureur du Roi en la fénéch. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

E C

ECHALAS, village & paroiffe dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, juftice de St. Jean-de-Touflas, Château-Neuf & Givors, fénéch. de Lyon.

Le prieur de Taluyers nomme à la cure.

Curé, M. Martinol.

Vicaire, M. Enjolras.

Seigneur, M. de Riverie.

Juge, M. Guillin, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Rambaud, à Mornant.

Procureur fifcal, M. Civars, à Givors.

Greffier, le fieur Deftois, à Givors.

Il y a une communauté de fœurs de St. Jofeph, pour l'inftruction des jeunes filles de la paroiffe : on y reçoit des penfionnaires de tout âge.

ÉCLUSE *ou* L'ÉCLUSE, château, fief & feigneurie en Beaujolois, dans la paroiffe de St. Jean-d'Ardieres, près de Belleville. La juftice s'étend fur la plus grande partie des paroiffes de St. Jean-d'Ardieres, de Taponas, & fur toute la paroiffe de Dracé.

Seigneur, M. Mognat de l'Eclufe, ancien confeiller à la cour des monnoies.

Juge, M. Bertin du Villars, avocat & ancien échevin à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Chevofte fils, à Belleville.

Procureur fifcal, M. Auvigne, notaire à Belleville.

Greffier, le fieur Defpinai, à Belleville.

Huiffier, Accari, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

ÉCOCHES, village & paroiffe dans le Beaujolois, diocefe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, juftice d'Arcinges, fénéch. de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Carré.

Seigneur, M. le marquis de Vichy.

L'ancien fief du *But* appart. à M. le comte de St. George.

ÉCULLY, village, paroiffe, feigneurie & gruerie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. de Lyon, juftice du

comté de Lyon, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Genevey.

Seigneur-mensionnaire, M. César de Cluny, comte de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain, M. Chevrillon.

Proc. fiscal, M. Roche, not. en Vaise.

Greffier, le sieur Ravier.

Notaire, M. Enveire.

EIRIEU, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & bailliage de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.

M. Demurat, prieur d'Eirieu, nomme à la cure.

Curé, M. Ventre.

Seigneur, M. de Fleurieu, ancien président au bureau des finances.

Juge, M. l'abbé Giranton, avocat.

Officiers de la terre résidant sur les lieux, Mrs. Bied, Vacher & Oger.

Notaires royaux, Mes. Brion, Rival & Oger.

Procureur des pauvres, M. Brion.

Il y a trois foires principales : le 22 juillet, le 9 sept., le 29 novemb. Cette derniere est très-considérable en bestiaux.

St. ÉLOY, village, paroisse & seign. en toute justice en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Barbier.

Seigneur, M. Gayot de St. Eloy.

Juge, M. Romain Chevrier.

Lieutenant de juge, M. Levrat.

Procureur fiscal, M. Reydellet.

Greffier, le sieur Ravet.

Curial, M Bidau.

Huissier, Saint-Vivan.

Il y a deux foires : le mardi avant la Fête-Dieu, & le 11 décembre.

ÉMERINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Thil.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Allias.

ÉMILIEU & AUGELAS, parcelle de Bas-en-Basset en Forez, archipr. de Monistrol, élection & du ressort du baill. de Montbrison.

ÉPEISSE & VAURETTE, dépendances de la commanderie de Laumusse, ordre de Malte.

Commandeur, M. de la Richardie.

ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élection de Roanne, justice de Cleppé, baill. de Montbrison.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Mosnier.

Seigneur-engagiste, M. du Thelis.

ESCOTAY, village, annexe de la par. de Baro, château & baronnie en Forez, archipr. & élection de Montbrison.

L'annexe est desservie par le curé ou le vicaire de Bard, qui y ont été assujettis par sentence du bailliage au mois d'août 1786.

Seigneur-baron, M. le marquis de Garez, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Sarde.

Le château de l'Escotay est situé dans la paroisse de Verrieres. Cette baronnie est la troisieme du Forez : elle comprend les paroisses de Verrieres & de Bard.

Juge, M. Potier, avocat à Montbrison.

Procureur fiscal, M. Bourboullon, not. à Montbrison.

Greffier, le sieur Tissier, à Montbrison.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison ; justice royale de Marcilly & de Châtelneuf.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Champdieu, nomme à la cure.

Curé, M. Philippon, bach. en théol.

Vicaire, M. Giraudier.

Seigneur-engagiste, M. de Grozellier de la Chapelle, écuyer.

Le château & fief de *Chevelar*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. Souchon, conseiller à Montbrison ; & le château & fief de *la Guillanche* appartient à M. Chaland, conseiller à Montbrison.

ESSERTINES-EN-DONZY, village & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne, justice de Donzy, bailliage de Montbrison.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Peillon.

Dame du clocher, madame Gaudin.

Seigneur du château, M. le marquis de Riverie.

Cette justice dépend de la châtellenie royale de Feurs.

ESTAIN, seigneurie dans le Forez.

Seigneur, M. de Magneux, anc. officier aux Gardes-Françoises.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Magneux-le-Gabéon.

ESTIVAREILLES, village, prieuré & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

Le prieuré est à la nomination de l'abbé d'Ainai de Lyon, & le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. de Vassimond, chanoine de Bar-le-Duc.

Curé, M. Gire.
Vicaire, M. Chapon.
Sociétaires, Mrs. Bieſſac & Deport.
Seigneur, M. de Flachat d'Apinac.
Les mêmes officiers qu'à Apinac.

Il y a une communauté de filles de St. Joſeph.

ÉTABLES, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élection de Belley, juſtice des baronnies de la Cœille, Poncin & de la Baſtie, du reſſort du parlement de Dijon.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Pupunat.
Seigneur, M. Quinſon de Poncin.

SAINT-ÉTIENNE.

Ville la plus conſidérable du Forez, ſur le ruiſſeau de Furens, la ſeconde du gouvernement, & renommée par ſes manufactures & ſon commerce en armes, clincailleries & rubans. Elle eſt à 12 lieues au ſud-oueſt de Lyon.

Etat eccléſiaſtique.

Il y a deux paroiſſes. La plus ancienne, ſous l'invocation de *St. Etienne*, date de l'an 1296. La ſeconde, ſous l'invocation de *Notre-Dame*, fut d'abord érigée en titre de ſuccurſale, l'an 1669; & enſuite en paroiſſe, l'année 1754. La paroiſſe de St. Etienne a une annexe appellée *Planfoi.*

L'archiprêtré de St. Etienne comprend 40 paroiſſes, dont 36 ſont en Forez & 4 en Lyonnois; 11 annexes, dont 6 en Forez, 5 en Lyonnois, & une ſuccurſale en Forez.

Archiprêtre, M. Sonyer du Lac, curé de St. Etienne.
Archiprêtre ſubſtitué, M. Chavanon, curé de St. Héan.

St. Etienne, premiere paroiſſe.

LE ROI, ſeigneur de St. Etienne, nomme aux deux cures.
Curé, M. Sonyer du Lac.
Vicaires dans la ville, Mrs. Bodet & Fournel.
Vic. à l'annexe de Planfoi, M. Frachon.
Vicaire à la Ricamari, M. Siauve.

Le fief & château de *la Valette* appart. à M. Planelli de Maſcrani, officier aux Gardes françoiſes.

Sociétaires. La ſociété de St. Etienne fut établie en 1466, par Mgr. Charles de Bourbon, archevêque & comte de Lyon; elle tient ſes fondations des ſeuls enfants de la ville.

Meſſieurs Blachon, *doyen;* Rouſſel, Gaultier, *ſyndic;* Bodet, Baudin de Monteille, Fournel, Pentiere, ancien curé; Canut, ancien curé.

Grands-fabriciens, Mrs. du Lac, curé, fabricien-né; Prandiere, châtelain, & Flotton.

Couriers du St. Sacrement, Mrs. Colombet, Lardon, Bardet, & Gagnere fils.

Il y a une chapelle rurale, nommée de *Ste. Barbe*, où le clergé de St. Etienne va proceſſionnellement acquitter des fondations.

Notre-Dame, ſeconde paroiſſe.

Curé, M. Claude-Jean-Franç. Fromage, licencié en droits civil & canonique.
Vicaires, Mrs. Cunit & Marcou.
Sociétaires. La ſociété de Notre-Dame, émanation de celle de St. Etienne, a été établie en 1669, & confirmée par Mgr. Camille de Neuville, archevêque & comte de Lyon.

Mrs. Giraud, *doyen;* Chauve, docteur en théologie; Thioliere, ancien curé; Fraſſon, bachelier; Bourdely, Chalier, *ſyndic;* Cunit, Marcou d'Entremont & Lardon.

Grands-fabriciens, Mrs. Fromage, curé, fabricien-né; de la Chance, écuyer; Ravel, tréſorier.

Couriers du St. Sacrement, Mrs. de la Tuilerie, Deſcaut, Royer, Sagne.

Il y a deux chapelles rurales: une appellée de *St. Roch*, à laquelle le clergé ſéculier & régulier, & le corps de ville vont proceſſionnellement le jour de la fête du Saint, accomplir un vœu de la ville: l'autre, nommée *Notre-Dame de la Montal*, où il y a une grande dévotion.

Marguilliers, Mrs. Véron, Chaleyer.

Les Minimes, établis dans la ville en 1608.
Correcteur, le R. P. Lemire.

Les Capucins, établis en 1618.
Gardien, le R. P. Céleſtin.
Vicaire, le R. P. Maſſard.

Religieuſes. Il y en a quatre communautés. La premiere, de l'ordre de St. Dominique, établie en 1610. Cette communauté exempte eſt deſſervie par deux religieux dominicains pour le temporel & le ſpirituel.
Prieure, madame Bagneux.
Vicaire, le R. P. Davin, ex-provincial.
Procureur, le R. P. Aimard.

La ſeconde, de l'ordre de la Viſitation, établie en 1620.
Prieure, madame Deluſnieux.
Aumônier, M. Robert.

La troiſieme, de l'ordre de Sainte-Urſule, en 1636.
Prieure, madame Duboſt.
Aumônier, M. Gaultier.

Ces trois communautés tiennent des penſionnaires.

La quatrieme, les religieuſes hoſpitalieres de Notre-Dame, ſous la regle de St. Auguſtin, établie en 1666. Elles ſont conſacrées aux ſervices des malades de l'Hôtel-Dieu, par un quatrieme vœu,
Prieure, madame Gallien.

Aumônier, M. Blachon.

Confrairie de Pénitents.

Premiere confrairie, *Pénitents du St. Sacrement*, établis en 1624.

Recteur, M. Rousset.

Aumônier, M. Roussel, sociétaire.

Seconde confrairie, *Pénitents du Confalon.*

Recteur, M. Garnier.

Aumônier, M. Bodet.

Instructions publiques. La jeunesse de la ville est instruite par des maîtres qui enseignent la langue latine & les belles-lettres jusqu'à la philosophie exclusivement.

Quatre écoles gratuites pour les pauvres garçons de la ville ; deux dans chaque paroisse. Quatre autres écoles gratuites pour les pauvres filles : ces écoles de filles sont tenues par des sœurs appellées *Sœurs de St. Charles* ; il y en a deux aussi dans chaque paroisse. Ces sœurs vivent en communauté, sous la direction immédiate de M. le curé.

Supérieure, sœur Sabathier.

Econome, sœur Berthon.

HÔPITAUX.

Hôpital de l'Hôtel-Dieu. Dès les premiers temps, il y avoit un hôpital pour les malades, placé dans l'endroit où étoit l'ancien hôtel-de-ville, desservi par une société de pieux citoyens, appellés *les Confreres de St. Laurent.* En 1665, M. Colombett, curé, plaça dans l'Hôtel-Dieu, qui existe aujourd'hui, les religieuses hospitalieres de Notre-Dame, sous la regle de St. Augustin. Ces Dames ont soin des malades, & l'Hôtel-Dieu est sous la direction d'un bureau.

Recteurs & Administrateurs, Messieurs de Lurieu, écuyer, *président* ; Sonyer du Lac, curé de St Etienne ; Praire l'ainé ; Ferrandin, Barallon, Neyron le cadet ; Lamaert, Sauzeat, *trésorier* ; Crapone.

Officiers de la maison.

M. Blachon, sociétaire de St. Etienne, *aumônier des Dames hospitalieres.*

Aumôniers des pauvres, Mrs. Fully & Lacombe.

Médecin, M. Ricataud.

Notaire, M. Ferrandin.

Secretaire, M. Jacob.

Chirurgiens, Mrs. Girard & Leclerc.

Le bureau se tient tous les jeudis non fériés de chaque semaine, à deux heures de relevée.

Nouvel établissement.

Il y a une salle & ses dépendances attenantes à l'Hôtel-Dieu, où sont reçues les femmes pour y faire leurs couches. Elles n'y sont admises qu'à la faveur d'un certificat signé du curé de leur paroisse, & du juge, qui attestent qu'elles sont, 1°. pauvres ; 2°. de la ville ; 3°. de bonnes mœurs. Elles y sont accouchées avec soin par les chirurgiens de l'Hôtel Dieu, entretenues un mois avant & un mois après l'accouchement. On fournit tous les enveloppements nécessaires pour l'enfant, ce qu'on nomme *le trousseau*, que la mere emporte lorsqu'elle est relevée de ses couches. Cet établissement utile a été fait par feu Mrs. Demoras & Devoisins, seigneurs de St. Etienne. Cette nouvelle salle est sous la direction du bureau de l'Hôtel-Dieu.

Hôpital de la charité ou aumône générale.

Cet hôpital existe depuis très-longtemps. Ce fut en 1681, que M. Colombert, curé, le fixa dans la maison belle & commode qu'il fit bâtir, & que les pauvres occupent maintenant. Outre ceux qui y sont entretenus, le bureau distribue aux pauvres de la ville & de la campagne, plus de 20 quintaux de pain chaque semaine. Cette quantité augmente du double dans les mauvaises saisons. On y distribue aussi des remedes & des bouillons pour les malades. Cette maison renferme dans son enceinte deux vastes salles pour les malades reconnus incurables ; d'autres salles pour les filles dites *de la Providence* ; un refuge pour les filles pénitentes ; & des lieux de correction pour la jeunesse indocile. Il y a aussi une pharmacie où l'on panse les plaies, où l'on fait les saignées & où l'on donne des remedes tous les jours aux pauvres de la ville. Tous ces différents objets sont sous la direction du bureau.

Recteurs & Administrateurs, Messieurs Fromage, avocat en parlement, juge de la jurisdiction ordinaire, *président & avocat du bureau* ; Fromage, curé de Notre-Dame ; Montravel ; Royer, *trésorier* ; Praire de Terre-noire, secretaire du Roi ; François Ravel, négociant ; Faudrin, écuyer ; Croisier ; Dervieux, contrôleur des guerres.

Officiers de la maison, M. Boucharlat, *prêtre*, *économe.*

M. Bernard, *aumônier.*

Notaire, M. Arnaud.

Secretaire, M. . . .

Le bureau se tient tous les mardis non fériés de l'année, à 2 heures de relevée.

Dames de la miséricorde.

Il y a quelques années que ce pieux établissement existe. Ce sont des Dames charitables qui font tous les mois la quête dans leur paroisse respective. Le produit est remis à une d'entr'elles, qui en est comme la trésoriere. On tient des assemblées une ou plusieurs fois l'année, présidées par le curé, qui assiste aux quêtes du premier mois de l'année. On y soulage une infinité de pauvres honteux, à qui

on

On donne du pain, de la viande; s'ils sont malades, des habits, des lits. On paie des mois de nourrice.
Médecins, Mrs. Sonyer du Lac, Paret & Ricateau.
Chirurgiens, Mrs. Barail, lieutenant; Girard, Leclair, Giraud, Davier, Pitiot. Ils sont aussi accoucheurs.
Apothicaires, Mrs. Dormand & Verne.
L'apothicairerie de la charité jouit d'une grande réputation.

ÉTAT MILITAIRE.

Gouverneur, M. Gilbert de Voisins, président à mortier au parlement de Paris, marquis de St. Priest, à Paris.
Maire, M. Courbon de Montviol, écuyer.
Lieutenant de Maire, M. Chovet de la Chance, écuyer.
Echevins, Mrs. de Tours, avocat; Antoine Robert, Antoine Dormaud, & Joseph Terrasson.
Secrétaire, M. Chomat.
Receveur des deniers & octrois de la ville, M. Mey pere.
Voyer de la ville, M. Buffart.

MILICE BOURGEOISE.

Premiere compagnie colonelle.
Major, M. . . .
Capitaine-colonel, M. Carrier Dumolard.
Lieutenant, M. Lambert pere.
Enseigne, M. Lambert fils.
Son drapeau est blanc, & a pour devise un aigle tenant les foudres de Jupiter, & pour légende: *Jovis parat arma triumphis.*
Seconde compagn. lieutenance de colonelle.
Capitaine, M. Thiolliere de la Réardiere.
Lieutenant, M. Peiron.
Enseigne, M. Dubost.
Son drapeau est blanc & verd.
Troisieme compagnie.
Capitaine, M. Sauzéas.
Lieutenant, M. Penel.
Enseigne, M. Carrier fils.
Son drapeau est blanc & rouge, avec un faisceau d'armes, & a pour légende: *Prodit & arma ministrat.*
Quatrieme compagnie.
Capitaine, M. Philippon.
Lieutenant, M. Molle.
Enseigne, M. Micolon fils.
Son drapeau est bleu & blanc, & a pour devise un Vulcain forgeant des traits, & pour légende: *Tela giganteos debellatura furores.*
Compagnie de l'arquebuse.
M. le marquis de Scepeaux, lieutenant-général des armées du Roi, commandant dans les provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, *protecteur & chef.*
M. Gilbert de Voisins, président à mortier, *protecteur.*
M. le baron de Rochétaillée, *capitaine.*
M. Carrier, *roi.*
M. Ravel, *major.*
M. le chevalier de Nantas, *lieutenant.*
M. Chauvet de la Chance, *aide-major.*
M. Royet, *guidon.*
Mrs. Fauvin & Lemore de Blanc, *maréchaux-des-logis.*
M. Ronzil, *trésorier.*
M. Carrier Dumolard, *secrétaire.*
Compagnie du jeu de l'arc.
M. Ronzil, officier en l'élection, *capit.*
M. Ravel, *capitaine-enseigne.*
M. Merlai, *roi.*
M. Bourlier, *connétable.*
M. Vecon, *prevôt.*
M. Veton, *lieutenant.*
Il y a aussi dans la ville trois ou quatre autres compagnies du jeu de l'arc, & deux du jeu de sarbacane.

Election.

Cette jurisdiction fut créée en 1629, pour la ville de St. Chaumond, & en 1652, transférée à St. Etienne; elle contient 122 paroisses ou parcelles en Lyonnois & en Forez.
Officiers, Messieurs
Picond, *président.*
Gonin, *lieutenant.*
Conseillers élus, Messieurs
Ronzil, Alcon, Trablene, Tezenas.
Parquet, M. Montaignier, *proc. du Roi, substitut de M. le procureur-général de la cour des aides.*
Greffier en chef, M. de Prandiere.
Greffier plumitif, M. Ribeiron.
Procureurs en l'élection, Mrs. Ferrandin, Tremollet, Mey, Peiron, & Lardon.
Huissier-audiencier, le sieur Lacasse.
Traites foraines, M. Mathevon, *juge.*

SUBDÉLÉGATION.

M. Messance, receveur particulier des finances, *subdélégué.*

Maréchaussée.

M. Buis, *maréchal des logis.*
Il y a trois cavaliers.

Magistrature.

La sénéchaussée établie à St. Etienne en 1667, a été réunie à celle de Montbrison, par arrêt du parlement.

JURISDICTION ORDINAIRE.

M. Pierre-Antoine Fromage, avocat en parlement, *juge.*
M. de Prandiere, avocat, *châtelain.*
M. Gonyn, avocat, *lieutenant de juge.*
M. Tremollet, *procureur fiscal.*
Avocats, Mrs. Savy, Lhospital, de Tours & Robert.
Procureurs, Mrs. Ferrandin, Peiron, Verdi, Riard, Lardon, Teyter, Forest, Arnaud & Charpi.
Greffier-commis, le sieur Teyter.
Notaires, Mrs. Ferrandin, Peyron, Tremollet, Piard, Lardon, Teyter, Dagier, Arnaud, Cherpy, Viney, Gautier & Mey.

Contrôleur des actes & exploits, M. . .
Huissiers, les sieurs Lacasse & Rivereau.
Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Rigaud, Dagier, Gautier & Ciniere.
Receveur des tailles, M. Messance.

Fermes générales.

Il y a une jurisdiction des traites qui connoît des droits d'entrée & de sortie, de ceux de douane de Valence, de Lyon & foraines; la charge est aux parties casuelles.

Vice-régent, M. Fromage.
Procureur de la ferme, M. Ferrandin.

Jurisdiction du tabac.

Mrs. les officiers de l'élect. connoissent de toutes les contravent. en cette partie.

Officiers principaux des fermes.

M. Taillepied, *fermier général, corresp. pour la partie des traites*, à Paris.
M. de Bérenger, *fermier général, corresp. pour la partie du prohibé*, à Paris.
M. Rougeot, *fermier général, correspondant pour les parties des gabelles & du tabac*, à Paris.
M. Paulze pere, *fermier gén., corresp. pour les affaires contentieuses*, à Paris.
Directeur gén., M. Journel, à St. Etien.
Premier commis, M. Pitras de Chalande.
M. Girardon, *receveur du grenier à sel.*
M. Henri Alléon, *contrôleur.*
M. Guillemod de la Groliere, *entreposeur du tabac.*
Receveur de la loterie royale, M. Guillemod de la Groliere.
TRAITES. M. Matthieu, *receveur.*
M. Dupuis, *contrôleur.*
M. Poiremeur, *visiteur.*
Lieutenant principal, le sieur Pilon.
Merlaton, *garde sédentaire.*

Délégations des fermes, aides.

M. Legouvet, *directeur.*
M. . . . . *contrôleur.*
M. Lefrançois, *receveur.*
Receveur de la poste, M. Guillemod de la Groliere.

La poste part le Dimanche, le mercredi & vendredi, à sept heures du soir; & arrive les dimanche, mercredi & vendredi, le soir.

Correspondance générale à Paris. M. Guillemod de la Groliere, *correspondant.*

Messageries, voitures publiques.

Le carrosse pour Lyon part tous les jours de la semaine de grand matin, à l'exception du dimanche; & il arrive tous les jours, à l'exception du dimanche.

Les voitures publiques pour le Puy, partent les jours impairs, & arrivent les jours pairs, excepté le samedi.

Le bureau est établi rue des Fossés.

MANUFACTURES.

Il y en a trois principales, dont la réputation & le commerce s'étendent dans tout l'univers commerçant : savoir, la manufacture des armes, celle de la clincaillerie & celle des rubans.

Manufacture d'armes à feu, uniquement employée pour le service de S. M.

Inspecteur, M. le chevalier de l'Espinasse.
Capitaines, Mrs. le chev. de Berlier, le chev. de Fiard, Charbonel de Jussac, de Rosteing, de St. Pardoux, du Sauzin.

Contrôleurs, Messieurs

Blanc, *contrôleur principal des trois manufactures d'armes du royaume.*
Lambert, *contrôleur de l'arme fine.*
Merlei, *contrôleur, éprouveur des canons pour les troupes.*
Javelle, *contrôleur des platines & baïonnettes.*

Reviseurs, Messieurs

Lionnet, *reviseur des canons pour le service de S. M.*
Piney, *reviseur de la garniture complette des armes.*
Le sieur Forez, lieutenant au corps royal d'artillerie, *garde du dépôt des armes.*
Entrepreneurs pour le Roi, Messieurs Carrier de la Thuilerie, Dubouchet, Carrier du Réal.
Commis aux écritures & aux distributions, Messieurs.
Desjardins, *teneur de livres.*
Gardon, *pour la recette des platines & garnitures.*
Valette, *pour le détail des canons & tout ce qui y a rapport.*
Coupat, *pour la caisse & le paiement journalier des ouvriers.*
Pupier, *ouvrier pour les caisses d'armes.*
Desgranges fils, *emballeur.*
Jacques Faure, *visiteur des bois.*
Entrepôt général des poudres & salpêtres, pour l'arrondissement de St. Etienne.
Entreposeur, M. Jacob l'aîné.
Seconde branche des manufact. d'armes.

Cette manufacture brillante, & qui jouit d'une réputation bien méritée, est entretenue par plus de quatre-vingts marchands & négocians en armes bourgeoises ou de commerce : on y trouve l'élégance & la richesse réunies au goût & à la solidité. Cette fabrique se soutient par l'attention qu'on a de ne délivrer que de bons ouvrages, & par le soin de former d'excellens ouvriers.

Le sieur . . . . . *éprouveur des armes bourgeoises.*

CLINCAILLERIES. Il seroit impossible de donner un détail de toutes les especes de clincailleries qui se fabriquent à Saint-Etienne, en fer, en acier, en cuivre, fines & communes. Si elles n'ont pas le brillant de celles d'Angleterre, elles ont infiniment plus de solidité. Son commerce s'étend dans toutes les parties du monde connu.

RUBANS. Cette fabrique, déja considérable, s'accroît de plus en plus par l'introduction des métiers à la Zuricoise. Les négocians font travailler & vivre une infinité d'ouvriers dans les paroisses de la campagne, à quatre ou cinq lieues aux environs de St. Etienne, & leur distribuent même des aumônes dans le temps de cessation de travail.

Artistes, M. Bonnand, pour les fusils, mécaniques, pieces de tour, instrumens de chirurgie, &c. Il fait & vend des armes de la plus grande solidité.

M. Olagnier, pour la fourbisserie, ciselure, gravure en relief & en creux, cachets, sceaux, armoiries. Il enseigne le dessin.

M. Montagni, pour la gravure en taille-douce pour toutes sorte d'ouvrages.

Fabricans d'enclumes, les sieurs Paradis, Veron & Tivet.

Fontainiers, les freres Jourjon.

Architectes, les sieurs Gabiot neveu, & Léglise.

ST. ETIENNE-LA-VARENNE, village & annexe en Beaujolois, dépendant du prieuré de Neti, justice du comté de la Chaise.

Curé, M Teissier, prieur de Neti.

Vicaire, M. Fausson.

Seigneur, M. le marquis de Montaigu, seigneur de la Chaise.

Le château de Milly est dans cette paroisse. Voyez *Milly*.

Le château & fief de *Pougelon*, qui y est aussi, appartient à M. Guillin de Pougelon, ancien échevin à Lyon.

ST. ETIENNE-LE-MOLARD, village, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élection & département de Montbrison, du ressort du baill. de la même ville, divisé en deux terres seigneuriales, qui sont *la Bastie* & *Jullieux*, ayant l'une & l'autre, haute, moyenne & basse justice; le clocher & l'église paroissiale, placés sur les limites des deux terres, sont en litige.

Le séminaire de St. Charles de Lyon, auquel est réüni le prieuré de Montverdun, nomme à la cure.

Curé, M. Michel.

Seigneur de la terre de la Bastie, à laquelle est unie celle de Ste. Agathe, M. Puy de Mussieux, écuyer.

Juge vice-gérent, M. Rousset, avocat en parlement, résidant à Boën.

Procureur fiscal, M. Durand, ancien notaire à Boën.

Greffier, le sieur Tacheraud, à Boën.

Seigneur de la terre de Jullieux, M. Souchon, anc. conf. du Roi au siege de Montbrison.

La justice se rend sur les lieux, & les Officiers sont les mêmes qu'à la Bastie, à l'exception du sieur Allognier, notaire à Boën, qui est greffier de Jullieux.

ST. ETIENNE-LES-BOIS, village & par. en Bresse, archipr. & élect. de Bourg, justice du comté de Montrevel.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Hureville.

Vicaire, M. Ryon.

Seigneur, M. Jourdains.

Il y a le fief de *Charesiat* & le château de *Chatelet*. Voyez *Charesiat* & *Chatelet*.

ST. ETIENNE SUR-CHALARONNE, bourg & grande paroisse en Dombes, sur la riviere de Chalaronne, archiprêtré de Dombes, sénéchaussée de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Vernette.

Vicaire, M. Bugnot.

Co-seigneurs, M. le chevalier de Cibeins, & M. le comte de Vallin, gouverneur de la ville de Thoissey.

Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Germain, à St. Didier.

Procureur fiscal, M. Chuinague, à Trevoux.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

La justice s'étend sur les deux tiers de la paroisse, sur une partie de celle de Saint-Didier-de-Vallin, & de celle de Mogneneins.

Il y a trois châteaux : ceux de *Chazelles* & *Beaumont*, appartenant à M. le chevalier de Cibeins; & celui de *Barbarel*, en toute justice, appartenant à M. le comte de Vallin.

Il y a aussi trois fiefs, *la Botte*, *Monternost* & *Talard*: le premier appartient à M. de la Botte, le second à M. de Monternost, & le troisieme à M. Arriveur. Voyez *Talard*.

ST. ETIENNE-SUR-REISSOUZE, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M Broyer.

Seign. M.... & Mme. la marquise de Bagé.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Montrevel & à Bagé.

LES ÉTOUX, village & annexe de la paroisse de Beaujeu, & du ressort de la justice de Beaujeu.

Vicaire desservant, M. Doré.

Le fief de *Maleval*, & celui appellé *Berot*, appart. à M. le baron de Brosse, chevalier de St. Louis.

ÉTRÉ, paroisse en Bresse, archipr. élect. & bailliage de Bourg, mandement des Langes, & du ressort du parlement de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Dalbam.

Seigneur, M. de Savalete.

Juge, M. Anjorand, à Bourg.

Châtelain, M. David.
Curial, M. Vasselon.
Procureur fiscal, M. Ravet, à Bourg.
Greffier, le sieur Humberg, à Bourg.
Il y a dans cette paroisse le fief de *Châtillon*, qui appartient à M. Martinet.
ÉVEUX, village & annexe de la par. de Fleurieu en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Le seigneur & M. l'archev. de Lyon nomment alternativement à la cure.
Curé, M. . . . .
Vicaire, M. Colonge.
Seigneur, M. le président de Fleurieu.
Les mêmes officiers qu'à Fleurieu.
Il y a le château de *la Tourette*.
EUPHÉMIE, (Ste.) paroisse, archipr. & élection de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Trevoux.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Renard.
Seigneur, M. le comte de Cibeins.
Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

F A

FAISIN, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & justice de Vienne.
Les administrateurs du college de Vienne nomment à la cure.
Curé, Mr Guichardot.
Dame, la comtesse de Brison-Chaponay.
FAREINS, village & par. en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Bonjour.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. le marquis de Sarron.
Juge, M. Valentin, avocat.
Châtelain, M. Moine, not. à Messimy.
Proc. fisc. M. Chuinague, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
Le fief de *la Praye* appart. à M. Beroud de la Praye, lieutenant des Ports, ponts & passages, à Lyon.
FARAMENT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. de Bresse, justice du bourg St. Chrystophe, qui s'exerce à Montluel.
M. le prieur de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Combet.
Seigneur, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert, chev. de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Le fief de *la Botte*, qui est dans cette paroisse, appartient à M. Besson, commissaire à Villefranche.
FARNAI, village & annexe de St. Paul-en-Jarret dans le Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon, justice de Senevas. Il y a une ancienne église, dont l'état n'est pas décidé.

Vicaire desservant, M. Brachet neveu.
LA FAYE, seigneurie en Forez, où est situé le clocher de Marlhes.
Sa justice comprend une partie des par. de Marlhes & de St. Genest-de-Mallifaux.
Seigneurs par indivis, Mrs. Courbon, Desvaux & Chauvet.
Juge, M. Lardon de Vernei.
Procureur fiscal, M. Theissieur, not. à St. Genest.
Greffier, le sieur Lardon, not à Marlhes.
FEILLENS, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & baill. de Bourg.
Mrs. de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.
Curé, M. Gillet.
Vicaire, M. Lay.
Il y a un château en toute justice.
Seigneur, M. Devogué.
Juge, M. Martine.
Châtelain, M. Bonnet.
Procureur fiscal, M. Lécuyer.
Greffier, le sieur Lambert.
LE FENOYL, village, par. château & marquisat, près des confins du Lyonnois & du Forez, province du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. Le seigneur du lieu nomme à la cure, comme fondateur de cette nouvelle paroisse. Voyez *Halles*.
Curé, M. Chavassieu.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des Gardes - Françoises.
Juge, M. . . .
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Noël Matagrin, notaire royal à St. Laurent-de-Chamousset.
Procureur fiscal, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.
Greffier, le sieur Grenier, à St. Laurent-de-Chamousset.
Procureur postulant, M. Durand.
Le fief de *Tourville* appart. au seigneur.
Il y a dans cette paroisse un marché le jeudi de chaque semaine, & neuf foires dans l'année : le premier lundi après la Circoncision ; le 3 février ; le premier lundi après Pâque ; le jeudi avant la Pentecôte ; le 25 juin ; le 26 juillet ; le jeudi après la Notre Dame de septembre ; le 28 octobre & le premier lundi de l'Avent.
FERMERIEU, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Morestel, élection & justice de Vienne.
Curé, M. Michoud.
Seigneur, M. de Gruel.
Juge, M. Bertet.
Châtelain, M. Thevenet.
Procureur fiscal, M. Platel.
Greffier, le sieur Collomb.
ST. FERRÉOL, bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne. Le clocher &

la plus grande partie de la paroisse dépendent de la justice d'Oriol; le surplus dépend des justices de Cornillon & de Varan.

Le prieur de Firmini nomme à la cure.

Curé, M. Mermet.

Vicaire, M. Bavon.

Seigneur engagiste, M. le comte de St. Didier.

Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph.

FÉTAN, château & terre en toute justice, près de Trevoux.

Seigneur, M Trolier de Fétan.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

FEUGEROLLES, château-fort & baronnie dans la paroisse de Chambon en Forez, élection de St. Etienne.

Seigneur-baron, M. le comte de Charpin de Feugerolles.

La baronnie de Feugerolles comprend les paroisses de Chambon, de Saint-Romain-lès-Atheux, de Jonzieu, & partie des paroisses de Saint-Genest-de-Mallifaux, de Saint-Just-lès-Vélay & de Saint-Etienne.

Juge, M. Gonin.

Châtelain, M. Chomat pere.

Lieutenant, M. Teissier.

Procureur fiscal, M. Moy.

Greffier, le sieur Chomat fils.

Notaires, Mrs. Matthieu & Mazoyer.

LA FEUILLADE - LES - MESSIMY, seign. dans la paroisse de Messimy en Lyonnois.

Seigneur, M. Artaud de Bellevue.

Juge, M. . . .

Châtelain & lieutenant de juge, M. Rambaud, notaire à Mornant.

Procureur fiscal, M. Thimonier.

Greffier, le sieur Filleton, notaire à Messimy.

LES FEUILLÉS, commanderie de Malte & fief en Bresse, dans la paroisse de Chatenai.

Commandeur, M. le chevalier de Loras.

FEURS.

Ville murée & fort-ancienne dans le Forez, dont elle a été la capitale jusqu'en 1441; à cette époque, Charles de Bourbon déclara, par des lettres-patentes du 6 mai, Montbrison capitale de cette province. Feurs avoit été la capitale des Ségusiens, dont le territoire comprenoit plusieurs provinces. On trouve encore beaucoup de traces de son ancienneté & de son immense étendue. Parmi les inscriptions, on en voit une en bon état, gravée sur une pierre grise de 2 pieds 3 pouces en quarré, incrustée dans l'extérieur du mur du chœur de l'église paroissiale; elle paroît être un monument dédié par les charpentiers au dieu *Sylvain*; ce qui pourroit servir à prouver qu'il y avoit dans les Gaules des corps ou communautés d'artisans. Le traité de paix entre Charles VII, roi de France, & Louis, duc de Savoye, se fit à Feurs. Cette ville fut prise par les Calvinistes, le 3 juillet 1562, après un siege de dix jours.

L'archiprêtré de Feurs comprend 20 paroisses en Forez.

Archiprêtre, M. Escalier, curé de Cleppé.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

Curé, M. Vial, bachelier en théologie.

Vicaires, Mrs. Perrein & . . .

Prêtres desservants, Mrs. Vandemont & Patural.

MINIMES, *Supérieur*, le R. P. Pluche.

Pénitents du Saint Sacrement.

Recteur, M. Regniez.

Il y a une pension ou l'on éleve très-bien la jeunesse, moyenn. 300 liv. par an.

Maître de pension, M. Janin.

Hôpital. Il y a actuellement huit lits.

Recteurs-nés, Mrs. le curé, le juge-châtelain, le procureur du Roi & le premier consul.

Recteurs-électifs & en fonctions, Mrs. Gorgeret, Bettuel, Patural & Landrivon.

Receveur, M. Chazelles.

Supérieure, Mme. Pelissier.

Médecin, M. de Bonnefoi, docteur en médecine.

Chirurgiens, Mrs. Girard, Barge & Rousset.

Subdélégué, M. Delorme, avoc. en parl.

Voyer du bureau des finances de Lyon, M. Roches.

Châtellenie royale.

Cette châtellenie est un des plus considérables sieges royaux de la province de Forez, depuis les édits des mois de mai 1771 & décembre 1773, qui ont supprimé & réuni à Feurs les châtellenies de Donzy, Chambéon, Marclop, Cleppé, Sury-le-Bois & Néronde.

La justice y est exercée au nom du Roi.

Dame, Mme. veuve Gaudin.

Châtelain, juge général civil, criminel & de police, M. Pariat.

Lieut. civil & criminel, M. Dechatelus.

Conseillers, Mrs. Regnier & . . .

Procureur du Roi, M. Relogue.

Greffier civil & criminel, M. Landrivon.

Commis au greffe, le sieur Vignon.

Receveur des consignations, M. Achard.

Receveur des amendes, M. Regnier.

Avocats, Mrs. Relogue, Degaulne, Pariat, Lapierre & Genevrier.

Proc. en titre d'office, Mrs. Gorgeret, *doyen*, Desgeorges, Rousset, Debourg, Mondon le jeune, & Rousset neveu.

Huissiers-audienciers, Metton & Tempier.

Huissiers royaux, Metton & Coulon.

Le sieur Pitre, huissier au châtelet, réside à Feurs.

Concierge des prisons, Maligot.

Les audiences se tiennent les mardis, depuis huit heures jusqu'à neuf pour le criminel; & depuis neuf heures jusqu'à midi pour le civil.

Notaires royaux réservés pour le ressort de la châtellenie, Mrs. Couhert, Gorgeret, Mondon, Rambaud & Lapierre.

Contrôleur des actes, M. Regnier.

Receveur du grenier à sel, M. Plasson Delacombe.

Contrôleur, M. Destendeau.

Receveur des aides, M. Jusseraud.

Buralistes pour les entrées de vin, pied-fourché & marque des cuirs, les dames Jacquette.

Un bureau de poste pour les lettres.

Directrice, Mme. Mondon.

Les couriers partent réguliérement les lundi, jeudi, & samedi à neuf heures du matin; & ils arrivent à Feurs, les mardi, vendredi & dimanche, à quatre heures après midi.

Une poste aux chevaux, & voitures pour la grande route de Lyon, Clermont & Bordeaux, passant par Feurs.

Maître de poste, le sieur Mattagrin.

Brigadier de la maréch. le sieur Marvider.

Echantilleur des poids & mesures, le sieur Pitre.

On tient à Feurs un marché tous les mardis, & cinq foires dans l'année; les mardis, avant les fêtes de S. Antoine, de St. Jacques & S. Philippe, de St. Jean-Baptiste, de la Toussaint & de Noël. On y a réuni des marchés aux chevaux.

Le château *le Rosier* appartient depuis 200 ans à une famille du même nom.

FIRMINY, gros bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, archipr. & élect. de S. Etienne, sénéch. de Montbrison. Le prieur du lieu en est seigneur; ce prieuré fut uni au séminaire de St. Irenée.

M. l'archevêque, comme premier supérieur, nomme à la cure.

Curé, M. Buisson, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. Favériat & Linossier.

Cette paroisse est divisée en quatre mandements ou parcelles. Celle de Firminy, qui comprend le bourg & le clocher, est dans la justice du prieuré.

Juge, M. Detours, avoc. à St. Etienne.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Dignaron, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Gaultier, notaire.

Greffier, le sieur Maurin.

Huissier, Pinatel.

Les autres parcelles, savoir, Unien, les Fraisses, dépendent de la jurisdiction de Cornillon; & celle des Chazaux dépend de celle de Bruneau, appartenant à M. de Feugerolles. Luce de Baudiné, dame de Cornillon, fonda dans le hameau des Chazaux, en 1333, une abbaye transférée à Lyon en 1622.

Procureurs & Notaires royaux, Mrs. Gautier & Dignaron.

Pénitents du S. Sacrement. Recteur, M. Delator, chevalier, seigneur de Varan.

Il y a une maison de sœurs de S. Joseph.

Le fief & château de *Villeneuve* appartient à M. de Julien-Villeneuve, lieut. de Mrs. les maréchaux de France, en Forez.

On trouve encore ceux de *la Tour* & *Cordes*.

LA FLACHERE, château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Veran en Lyonnois.

Seigneur, M. Durand de la Flachere.

Châtelain & Lieutenant, M. Fornas.

Procureur fiscal, M. Sain, notaire au Bois-d'Oingt.

Greffier, le sieur Caillot.

FLECHERES, baronnie située en Dombes.

Seigneur, M. de Saron.

FLEURIE, paroisse dont les deux tiers sont en Beaujolois, & l'autre tiers en Mâconnois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour le Mâconnois; justice de Corcelle, de Poncié & de Grand-Pré pour le Beaujolois; & des Tours, au hameau de Vivier, pour le Mâconnois; de la sénéchaussée de Villefranche pour le Beaujolois, & du bailliage de Mâcon pour le Mâconnois. L'évêque & le chapitre de S. Vincent de Mâcon prétendent réciproquement avoir droit de nommer à la cure.

Curé, M. Dufour, bach. de Sorbone.

Vicaire, M. Morel.

Seigneur du clocher, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de St. Louis.

FLEURIEU, village dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, annexe de la paroisse de Montanay en Bresse, justice de Rochetaillée.

Vicaire, M. Champier.

Dame, Mme. de Luxembourg.

Seign. hauts-justiciers, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers sont les mêmes qu'à Rochetaillée & Fontaines.

FLEURIEUX, près de Châtillon-les-Dombes, paroisse de Bresse, archipr. de Dombes, baill. & élect. de Bourg, justice & seign. de Châtillon.

Le chapitre de Châtillon nom. à la cure.

Curé, M. Fabre.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à la Châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

Il y a deux fiefs dans cette paroisse: *Epey*, appartenant à M. le comte de

Messimy ; & *Maillard*, appartenant à M. Humbert, juge de Châtillon-lès-Dombes.

FLEURIEUX - EVEUX, par. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, château, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur du lieu nomme à la cure, alternativement avec M. l'archevêque de Lyon.

Curé, M. Plumet.

Seigneur, M. de Fleurieu, anc. président du bureau des finances.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Dominique Raymond, à l'Arbresle.

Proc. fiscal, M. François - Noé Blanc, commissaire en droits seigneuriaux, à l'Arbresle.

Greffier, le sieur Pignard, à l'Arbresle.

Huissiers, Aguettan & Caillet.

Proc. postul. Mrs. Després pere & fils, Bouchard, Bertrand, Cholat, Lacroix, Pignard, Charbogne & Vigier.

Le château & fief de *Belair* appart. au seigneur; le fief de *Pierre-herbe* appart. à M. Capdeville, lieutenant de maréchaussée, à Lyon.

FLEYRIAT, annexe de Viriat en Bresse, baill. & élect. de Bourg.

Vicaire, M. Grillet.

Seigneur, M. de Charbonnier, marquis de Grangeat.

FOISSIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bourg, justice de Montrevel, élect. de Bourg, du ressort du parlement. de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Cedasson.

Vicaire, M. Pardon.

Seigneur, M. de Montrevel.

Le fief du *Tyrel* appart. à M. Gravier, capitaine de dragons.

Châtelain, M. Bistac.

Curial, M. Dagallier.

Il y a quatre foires: savoir, la veille des rameaux, le 29 août, le 10 octob. & le 24 novembre.

FOLLIET, hameau & seign. dans la paroisse de Sourcieux en Lyonnois.

Seigneur, M. le chamarier de Savigny.

LA FONT & LA VERNÉE, château & fief avec justice en Lyonnois, dans la paroisse de Courzieu.

Seigneur, M. de Montbellet.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Procureur fiscal, M. Blanc, notaire à St. Bonnet-le-Froid.

Greffier, le sieur Gemier, à St. Laurent.

Huissier, Aloignet.

FONTAINES, bourg & paroisse dans le Franc Lyonnois, archipr. de Dombes, élect. & sénéch. de Lyon, justice du comté de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Thollerez.

Vicaire, M. Jean-Marie Dulac.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain & Lieutenant, M. Genevrier, notaire à Fontaines.

Chât. & Lieut. en concurr. & surviv. M. Baron, à Lyon, rue de l'archevêché.

Procureur fiscal, M. Durand, not. à Rochetaillée.

Greffier, le sieur Benot, à Fontaines.

Il y a dans cette paroisse un couvent de Picpus, qui prennent en pension les personnes dont l'esprit est aliéné, & quelquefois même d'autres pensionnaires.

Gardien & assesseur, le R. P. Dana Raby.

Vicaire, Le R. P. Jean-Marie Fournel.

Le sieur Benot prend aussi des pensionnaires, & reçoit même chez lui ceux qui ont l'esprit aliéné.

Il y a le fief du *Buisson* qui appartient à M. Garin; & celui *de Vareilles*, de nouvelle érection, à M. l'abbé Varenard, chanoine, & grand-chantre du chapitre de Beaujeu.

FONTANAY, village & annexe de la par. de Grammont, & seign. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Lyon, justice du lieu, qui comprend la paroisse de Grammont.

Vicaire, M. Gontard.

Seigneur, M. Philibert.

Juge, M. Delesgallery, avocat.

Lieutenant de juge, M. Gautier.

Procureur Fiscal, M. Mondon.

Greffier, le sieur Mondon, aîné.

Huissiers, Simon & Carteron.

Notaire, M. Mondon.

Il y a deux foires considérables: l'une le 25 juin, & l'autre le 11 novembre.

FONTCRENNE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Villié.

Seigneur, M. Mignot de Bussi, comte du Sou, capitaine de dragons.

Juge, M. Pressavin, à Beaujeu.

Lieutenant de juge, M. Testenoire, à Beaujeu.

Procureur fiscal, M. Bonnetain, notaire.

Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.

Huissiers, Vivier & Savoye.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

LE FORESTIER, parcelle de St. Just-en-Chevalet.

LES FORGES, château & seign. dans la paroisse de Fourneau en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Sarron pere.

Juge, M. . . . .

Lieutenant de Juge, M. Jouvencel, notaire royal à St. Symphorien.

Procureur fiscal, M. Derivoire, notaire royal à St. Symphorien-de-Lay.

Substitut du procureur fiscal, M. Rochebillard, à Fournaux.

Greffier, le sieur Luciny,

Huissier, Claude Perroudon, de Lay.

LES FORGES *ou* LES NOÉS, annexe de Renaison en Forez, archipr. & élect. de Roanne, bailliage de Montbrison.

Vicaire, M. Jacquet, bachelier.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

Les mêmes officiers qu'à St. André.

ST. FORGEUX, bourg, par. ancien château & marquisat, dont la plus grande partie est dans le Lyonnois, & l'autre dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Atquilliere.

Vicaire, M. Berger.

Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, Mme. la marquise d'Albon.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine - châtelain & lieutenant, M. Desabiez, notaire royal à St. Romain-de-Popey.

Procureur fiscal, M. Truchet, notaire à St. Loup.

Greffier, le sieur Pignard fils.

Huissiers, Desouede, Saulnier & Cailler.

Procureurs postulants, Mrs. Simonet pere, Fornas pere, Desprès, de Laval, Bedin, Vigier, Rigotier, Fornas fils, Simonet fils, Bidault & Cholet.

La justice s'exerce au bourg de Pontcharra.

La moyenne & basse justice du hameau de Fontgarnoud, appartient au communier de Savigny

Les mêmes officiers qu'à St. Romain-de-Popey.

ST. FORGEUX L'ESPINASSE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Roanne, élect. de Dijon, justice de l'Espinasse.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Bertholin.

Vicaire, M. Mathé.

Seigneur, M. Terray, intendant de Lyon.

Juge, M. Ramey.

Procureur fiscal, M......

Greffier le sieur Descours.

Il y a deux foires: le 23 avril & le 14 septembre.

Le fief de *Longjean* appartient à M. Noailly, maître des postes aux chevaux, à Droitutier en Bourgogne.

ST. FORTUNAT, village avec église en Lyonnois, au Mont-d'Or.

LA FOUILLOUSE, bourg, par. & châtellenie en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de S. Galmier.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Bourdely de la Roche.

Vicaire, M. Briet.

Seigneur, LE ROI.

Notaire, M. Brizon.

Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph.

LE FOURCHET, fief avec justice dans la paroisse de Grezieu-Souvigny en Lyonnois.

Les officiers sont les mêmes que ceux d'Aveize & du prieuté de l'Argentiere.

FOURNEAUX, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élect. de Villefranche. Cette paroisse est divisée en deux parcelles, sous le nom de Fourneaux - Vernand & Fourneaux-Sarron. Chaque parcelle a sa justice.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Girard.

Seigneurs, M. le marquis de l'Aubépin, & M. le marquis de Sarron.

Les officiers de Fourneaux - Vernand sont les mêmes qu'à l'Aubépin.

Les officiers de Fourneaux-Sarron sont les mêmes qu'aux Forges.

Le fief de *Passinges* & celui de *Vareilles* appart. à M. le marquis de Sarron.

STE. FOY - LES - LYON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Franchet.

Vicaires, Mrs. Briel & Perrier.

Seigneur, M. le Cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain, M. . . .

Procureur fiscal, M. Manin.

Greffier, le sieur Rostagnenc.

Notaires royaux, Mrs. Merle & Laredt.

Le château appartient à M. de Bernis.

Le fief de *Champfray*, avec rente noble, appart. à M. Clavel; & celui de *Châteaugay*, à madame de Vernas.

STE. FOY - DE - METS *ou* L'ARGENTIERE, annexe de la paroisse de Saint-Genis - l'Argentiere, & seigneurie dans le Lyonnois; archiprêtré de Courzieu; élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Fenoyl, colonel d'infant., chev. de St. Louis.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'au Fenoyl.

Il y a des mines de charbon que le seigneur fait exploiter.

STE. FOY-LES-VILLEDIEU, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bussy.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

Curé, M. Jacques Forges l'aîné.

Seigneur, M. de Rochefort, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LA FRACHETTE, parcelle de Saint-Sauveur-en-Rue.

FRAGNY,

FRAGNY, seigneurie dans la par. de Bellemont en Lyonnois.
Seigneur, M. le comte de Dré.
Juge, M. Ducarre.
Procureur fiscal, M. François Alix.
Greffier, le sieur Fay.
Huissier, Laroche.

FRANC, village & paroisse en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Challet.
Vicaire, Le R. P. Francey, Augustin.
Seigneur, M. le marquis de Sarron.
Les officiers sont les mêmes qu'à Beauregard.
Le fief de *Gleteins* appartient à M. le comte de Varenne.
Il y a deux foires dans l'année : le 24 mars & le 4 octobre.

FRANCHEVILLE, village, paroisse, château & seign. en toute justice dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Bertin, chapelain de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans.
Vicaire, M. Brion, docteur en théologie.
Seign. M. le marquis de Ruolz Montchal.
Juge, M. Durand, ancien échevin.
Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Paullian, à Lyon.
Procureur fiscal, M. Dechatelus.
Greffier, le sieur Rostagnac.
Huissier, Dulat.

FRANCHELINS, par. en Dombes, archipr. & sénéchaussée de Dombes.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Thevenon.
Seigneur, M. Murard de St. Romain.
Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Perraud, notaire.
Procureur fiscal, M. Rudigoz.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

FROMENTAL, arriere-fief dans la par. de Chevroux en Bresse.
Seigneur, M. Tisset, receveur des droits de francs-fiefs de la Bourgogne, à Dijon.
Juge, M. Joubert cadet, avocat.
Procureur fiscal, M. Deydier.
Greffier, le sieur Pillard.
La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

FRONTENAS, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Le seigneur nomme à la cure.
Curé, M. Vial.
Prébendier, M. Pelotier, curé de Marcy.
Seigneur, M. Giraud de Montbelet de Saint-Tris, du chef de Mme. son épouse.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin.
Lieutenant de juge, M. Desportes.
Procureur fiscal, M. Chapuis.
Commis-greffier, M. Solichon.
La justice s'exerce au Bois-d'Oingt.

FRONTIGNY, hameau de la paroisse de Charly en Lyonnois. Il dépend de la justice du baron de Montagny.

FRONTIGNY-GACHAS, parcelle de la paroisse d'Apinac en Forez, élection de Montbrison.

FROUGES, hameau de la paroisse de Dompierre, qui est en Beaujolois, quoique le reste de la paroisse soit en Mâconnois.

LE FURENS, nom d'un ruisseau qui prend sa source vers le château de Rochetaillée, & qui, après un cours de deux lieues, se jette dans la Loire, à demi-lieue au dessous de St. Rambert.
Ce ruisseau, qui passe au milieu de St. Etienne en Forez, en partage naturellement les deux paroisses. Il fait seul mouvoir dans cette ville & dans ses environs plus de cent martinets, usines ou fonderies. Ses eaux sont très-propres à la trempe de l'acier, & à la teinture des soies.

FURET-LA-VALETTE, parcelle de la paroisse de St. Etienne en Forez.

G A

GACHAS, parcelle d'Apinac, en Forez, archipr. de Saint-Paulien, élect. & du ressort de Montbrison, justice d'Apinac.
M. l'évêque de Puy collat. de la cure.
Vicaire, M. Alcrot.
Seigneur haut-justicier, M. le comte d'Apinac.
Seigneur direct, M. Rony, de St. Bonnet-le-Château.

GALLI, parcelle de la paroisse de St. André-en-Vélay.

SAINT-GALMIER.

Petite ville murée & très ancienne en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.
Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Condamine, licencié en droit.
Vicaire, M. Tardy.
Sociétaire, M. Tamisier.
Prébendier, M. Varenard, chantre & chanoine à Beaujeu.
Cordeliers conventuels. Le pere Albert, *gardien*.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Aguiraud.

Hôtel-Dieu & maison de charité.

Recteur-né, M. le curé.
Recteurs élect. Mrs. Gonon de St. Fresne, Palley, Tillon, & Fessy, *trésorier*.
Il y a une confrairie de dames pour la desserte des pauvres malades de la maison.

CHATELLENIE.

Cette châtellenie a été augmentée en 1774, de celle de St. Héan, la Fouil-

loufe, la Tour-en-Jarreſt, St. Victor-ſur-Loire, St. Jean-de-Bonnefons & Virigneux, par édit du mois de février de la même année.

Seigneur, LE ROI.

Châtelain, juge civil, criminel & de police, noble Pierre-Jean Fortiſſier, ſeigneur de Bagnols & des Gourdins.

Lieutenant particulier, aſſeſſeur, noble Antoine Gonon de St. Freſne.

Proc. du Roi, noble Gilbert-Alexis Rey.

Greffier en chef, M. Maſſet.

Commis-Greffier, le ſieur Girard.

Cinq procureurs, Mrs. Maſſet, Pagnon, ...

Premier huiſſier-audiencier, le ſieur Charrier.

Second huiſſier, le ſieur Peycelon.

Dix offices de notaires royaux pour le reſſort de la châtellenie, dont quatre réſervés pour la ville de St. Galmier: ſavoir, Mrs. Gonon de St. Freſne, Deladret, Deviſſaguet & Foujols.

Voyer de la ville, M. Gonon.

Chirurgiens, Mrs. Ladeveze pere & fils, Palley, Senard & Gonon d'Allary.

Bureau des aides.

Buraliſte, le ſieur Robert.

Receveur, le ſieur Crezet.

Commis en ſecond, le ſieur Compant.

Contrôleur des actes, M. Royer.

Directeur de la poſte, M. Deladret.

Le courier de Lyon arrive les lundi, mercredi & ſamedi, & en repart les mercredi & ſamedi.

Il y a tous les lundis un marché royal très-fréquenté, & quatre foires; le mardi de Pâque, le mardi de la Pentecôte, le 24 août & le 25 novembre.

Le fief de *la Rey* appartient à M. Starron de la Rey; & celui du *Vernet*, à M. Charrieu de Montieu, à Paris.

La fontaine d'eaux minérales, appellée *Fonfort*, eſt au bas de la ville. Elle étoit célebre du temps des Romains. Papyre Maſſon, dans ſa deſcription des Gaules, en fait une deſcription curieuſe. Suivant l'analyſe qui a été faite de ces eaux, par ordre du miniſtre, elle a été jugée ſpécifique pour les obſtructions, la gravelle, &c. On peut les prendre en tout temps; mais principalement en été. Elles perdent preſque toutes leurs vertus par le tranſport. La ſalubrité de l'air, la douceur du climat y attirent les malades qui préferent de les venir prendre ſur les lieux.

LA GARDE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Pierre-la-Noaille en Lyonnois. Sa juſtice comprend une partie de la paroiſſe.

Seigneur, M. le comte de Pluvy.

Juge, M. . . .

Procureur fiſcal, M. Adam.

Greffier, le ſieur Corderot.

LA GARDE-MALZAC, château & ſeigneurie dans la partie de St. Igny-de-Vers, qui eſt en Mâconnois. Sa juſtice s'étend ſur les paroiſſes de St. Igny & St. Germain-la-Montagne.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

Juge, M. Bodinot, avocat à la Clayette.

Lieutenant de juge, M. Bellet, notaire à St. Germain-la-Montagne.

Proc. fiſcal, M. de la Croix d'Azolette, notaire.

Greffier, le ſieur Aulair, à St. Germain-la-Montagne.

GARNERANS, petit bourg, par. & château dans la principauté de Dombes, archipr. de Dombes & ſénéchauſſée de Trevoux.

Le ſeigneur nomme à la cure.

Curé, M. Pitiot.

Le clocher & une partie de la paroiſſe dépendent du comté & château de Garnerans, qui a haute, moyenne & baſſe juſtice, avec une belle rente noble portant cens, ſervis, penſions, rentes, lods, mi-lods, droits de retenues & autres droits ſeigneuriaux, payables & portables au château.

Seigneur, M. le comte de Garnerans.

Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Morel, notaire royal à Thoiſſey.

Procureur fiſcal, M. Chuinague fils, à Trevoux.

Greffiers, les ſieurs Goy & Michaille.

L'autre partie de la paroiſſe, dont le Roi eſt ſeigneur, dépend de la châtellenie de Thoiſſey.

Officiers pour cette partie.

Châtelain, M. Bauderon, à Thoiſſey.

Greffier, le ſieur Morel, à Thoiſſey.

On adreſſe les lettres par Trevoux.

GATELLIER, ſeign. dans le Lyonnois, avec un château dans la paroiſſe de St. Denis-de-Cabanne.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin à Lyon.

Juge, M. Teillard de Tigny, avocat.

Procureur fiſcal, M. Patural pere, not.

Greffier, le ſieur Bourouge.

GENAS, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection & juſtice de Vienne.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Durozard.

Vicaire, M. Gomet.

Co-ſeigneurs, les deux Dlles. de Colonne, & M. le comte de Revilliaſc de Veyne, chevalier de St. Louis.

La juſtice s'exerce à Vienne.

GENAY, baronnie & par. capitale du Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Delafalle.
Vicaire, M. David.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mensionnaire, M. le comte de Linars.
Juge, M. Guillin, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Chuinague fils, à Trevoux.
Procureur-fiscal, M. Farbot le jeune, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Rappet, à Neuville.
Huissier, Perruffel.

Les audiences se tiennent les lundis non fériés.

Le fief du *Molard* appart. à M. Leroi du Molard ; & le château & fief de *Rancé*, à M. Fleurant de Rancé.

St. GENEST-DE-MALLIFAUX, bourg & paroisse dans le Forez, archipr. & élection de St. Etienne, justice de la Fay & de Feugerolles.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Jamon de Ribeyre.
Vicaire, M. Sabot.
Seigneur, M. Courbon de St. Genest, écuyer.
Juge, M. de Tours, avocat.
Lieutenant de juge, M. Teissier, notaire.
Procureur fiscal, M Gaultier, notaire.
Greffier, le sieur Reboud, notaire.
Notaires, Mrs. Teissier & Peyrot.

St. GENEST-LERPT, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de St. Priest-de-Furand & de Roche-la-Moliere, qui est dans la même paroisse.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Aguiraud.
Vicaire, M. Jouve.
Seigneur, LE ROI.

LA GENETE, village & paroisse en Bourgogne, archipr. de Bagé, élection de Dijon, justice de la Villeneuve, du bailliage de Châlons-sur-Saône.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
Curé, M. Guay.
Seigneur, M. Deschamps, baron de la Villeneuve.

St. GENIS-L'ARGENTIERE, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, justice d'Yzeron & de Ste. Foi-l'Argentiere, pour les parcelles de la Foy & la Chenevatiere, élection & sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Souchon.
Vicaire, M. Treille.
Dame, madame la baronne d'Yzeron.
Seigneur de l'autre partie, M. le comte de Fenoyl.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

Le château & fief de *la Valsonniere*, & par corruption *la Versonniere*, avec rente noble, & relevant du Roi, appart. à M. de Beck.

Il y a aussi des restes considérables d'aqueducs souterrains, qui peuvent intéresser les curieux.

St. GENIS-LAVAL.

Petite ville dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Delachapelle, doct. en théol. licencié en droits civil & canon.
Vicaire, M. Matthieu Condamine.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mensionnaire, M. le comte de la Magdeleine.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.
Châtelain, M. Perrin, ancien procureur.
Proc. fiscal, M. Nodeau, à St. Genis.
Greffier, le sieur Gayet le jeune.

Le fief de *la Tour* appartient à M. Marion de la Tour, écuyer à Lyon; & *Beauregard*, maison-forte, avec justice, à M. le baron de Fizicat. Il y a encore les fiefs & châteaux de *Bellievre*, *Lorette*, *la Sarra* & *la Verriere*. Voyez ces mots.

Il y a un couvent de Récollets, composé de dix prêtres & de trois freres.
Gardien, le R. P. Fleury Pourchet.
Vicaire, le R. P. Hyacinthe Vetard.

On tient à St. Genis-Laval un marché tous les vendredis, & les foires sont fixées au mercredi après Pâque, au 26 août & au 25 novembre.

St. GENIS-LES-OLLIERES, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Laurent.
Seigneur, M. de Poix, comte de Lyon.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.
Châtelain & lieutenant, M. Michalet.
Proc. fiscal, M. Julien, not. à Grézieux.
Greffier, le sieur Ravier.

St. GENIS-SUR-MENTHON, paroisse de la province de Bresse, archiprêtré de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. de Barruel.
Dame, madame de Remigny, veuve de M. de Feillens.

Les mêmes officiers qu'à Bagé.

St. GENIS-TERRENOIRE, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice du comté de Lyon, & de Senevas pour la plus grande partie, sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. de Laroche.
Vicaire, M. Passel.

Prébendiers, Mrs Meillot, Bret, Favre, Etienne & Cestier.
Juge, M. Guillin de Pougelon.
Lieutenant de Juge, M. Montellier, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Gaultier, notaire à St. Romain-en-Jarrêt; & M. Gaultier, notaire à St. Martin, *en concurrence & survivance*.
Greffier, le sieur Barrier.
Notaires, Mrs. Avril & Charnay.
De cette paroisse dépend la parcelle de *Lacula*, où il y a une chapelle rurale dédiée à la Ste. Vierge, & desservie par les prêtres de ladite paroisse.
GENOUILLEU, village, par. archipr. élect. & sénéch. de Dombes.
Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Paret.
Dame, madame Bona de Perez.
Les mêmes officiers qu'à Chavagneu.
GENOUILLY, château & seign. dans la paroisse de Chandon en Lyonnois.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier.
Juge, M. Patural fils, avocat.
Lieutenant de juge, M. . . .
Proc. fiscal, M. Patural, à Charlieu.
Greffier, le sieur Boutouge.
ST. GEORGE DE-BAROLLES, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, élection de Roanne, bailliage de Montbrison.
Le prieur de Pommiers nom. à la cure.
Curé, M. Berthier.
Seigneurs, M. le prieur de Pommiers, & M. de Mobost.
Cette paroisse dépend de la justice de Pommiers, excepté trois maisons qui dépendent de celle de Nervieux.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Pommiers & de Nervieux.
Le château du *Croset* appartient aux héritiers de M. de Laroche.
ST. GEORGE DE-RENOM, paroisse, dont partie dans la province de Bresse, & partie dans celle de Dombes, archipr. de Sandran, élection de Bourg, pour la partie de Bresse, justice du comté de Romans Ferrari, du ressort en partie de la sénéch. de Trevoux, & en partie du bailliage de Bresse.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Ponthieure.
Seigneur, M. le comte de Ferrari.
Officiers pour la partie de Dombes.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Commerson.
Procureur fiscal, M. Chuinague.
Greffier, le sieur Goy.
Officiers pour la partie de Bresse.
Juge, M. Chevrier, avocat au bailliage de Bresse.
Châtelain, M. Commerson, notaire.
Procureur fiscal, M. Bonnet, notaire.
Curial, M. Ryon, notaire.
Greffier, le sieur Humbert, notaire.
Le fief de *la Verne* appart. à M. le comte de Romans-Ferrari.
ST. GEORGE-DE-RENEINS, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Thevenet, archiprêtre de la congrégation de Belleville.
Vicaire, M. de la Coste.
La jurisdiction est divisée en trois parties. La principale, dans laquelle est placé le clocher, appartient à Mgr. le duc d'Orléans.
La seconde, qui comprend les mas de Bussy, Chaffray, Gandoyer, &c. dépend du comté d'Algigny.
Seigneur de cette partie, M. de Monspey, comte de Valiere.
Les mêmes officiers qu'à Arginy.
Seigneur de la partie de Marsangue, M. d'Espinay de Laye.
Les mêmes officiers qu'à Laye-Espinay.
Le château & fief de *Boistrait* appart. à M. Petit de Villoniere, ancien cons. au parl. de Paris. Le fief de *Bussy* appart. à M. Mignot de Bussy. Le château & fief de *Vallieres* appart. à M. le marquis de Monspey, chev. de St. Louis; & le fief de *Marsé*, au Sr. Rabut.
ST. GEORGE-EN-CHATELNEUF *ou* SUR-COUZAN, bourg & grande paroisse dans le Forez, situé sur les montagnes qui séparent le Forez d'avec l'Auvergne, archipr. & élect. de Montbrison.
Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Ville.
Vicaire, M. Javelle.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneurs du bourg & de plusieurs villages dépendants de la châtellenie de Marcilly, par engagement non-consommé, M. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.
Le surplus de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan.
Seigneur, M. de Luzy, marquis de Couzan, à Roanne.
Le fief du *Poyet* appart. à M. Recorbet, avocat.
ST. GEORGE HAUTEVILLE, village & par. dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, just. de Monsupt.
M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. David.
Seigneur, M. de Mazenod de Pavesin.
Les mêmes officiers qu'à Monsupt.
ST. GERMAIN, par. en Dombes, archip. de Sandran, & sénéch. de Trevoux,

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Anguenos d'Arquevaux.
Seigneur, M. Cusset de Montrozard.
Les mêmes officiers qu'à Marlieu.
Il y a quatre foires : le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août, & le 13 novembre.

St. GERMAIN, bourg & ancien château en ruine, dans la paroisse d'Ambérieu en Bugey. Il s'y tient une foire le 29 octobre.

St. GERMAIN-AU-MONT-D'OR, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élection & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Latour.
Seigneur, M. le comte de Castellas.
Juge, M. Guillin de Pougelon.
Châtelain, M. Buisson, notaire royal à Neuville.
Procureur fiscal, M. Soubry.
Greffier, M. Colas, notaire à Neuville.
Le chât. & fief de *Champvieux* appart. à M. Mayeuvre de Champvieux ; & celui de *la Brosse*, à M. Soubri.

St. GERMAIN-LA-MONTAGNE, village & par. dioc. de Mâcon, archipr. de Charlieu ; partie en Beaujolois, élect. de Roanne ; partie en Mâconnois, justice de Belleroche, Vis & le Cours.
Le prieur de Charlieu nom. à la cure.
Curé, M. Simon.
Seigneur, M. Giraud de Varennes, officier des cent Gardes-Suisses ordinaires du corps du Roi.
La partie de cette paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Belleroche ; & le reste de celle de Chauffailles, à cause des fiefs de la Guillermiere & de Vis, & de celle de la Garde-Malzac.

St. GERMAIN-LAVAL.

Petite ville & châtellenie de Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbrison, à quatorze lieues de Lyon, cinq de Roanne, cinq de Montbrison, & trois de Feurs.
Le prieur de Cleppé & celui de Pommiers nomment alternativement à la cure.
Curé, M. Tiquet, docteur en théologie.
Vicaire, M. Boisson.
Sociétaire, M. Rajat.
Il y a un couvent de Récollets.
Gardien, le R. P. Andéol Chapelet.
Vicaire, le R. P. Gervais Bourquin.
Une maison de sœurs de St. Joseph, & une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
Il y a cinq prébendes : celle de Renaud, celle des Bonnet, la prébende Gribule, la prébende Bourganel & celle de Crémeaux.
Seigneur, LE ROI.
Seigneurs, le prieur commendataire & les bénédictins de Pommiers.
Juge-Châtelain, M. Chassain, avocat.
Procureur du Roi, M. Pochin.
Greffier en chef, le sieur Mure.
Greffier-commis, le sieur Chamboissier fils.
Notaires royaux & conseils, à défaut de procureurs en titre, Mrs. Rajat, Chamboissier, Arnoud, Chavannes, Buffin, Chamboissier fils, & Rajat fils.
Huissier-audiencier, Fayolle.
Huissiers résidants à St. Germain, Lafont & Prori.
Contrôleur des actes, M. Chamboissier.
Directeur du bureau de correspondance générale, M. Chavannes.
Chirurgiens, Mrs. Mure le cadet, Desconche & Contamine.
Capitaine de la milice bourg. M. Fayolle.
Le fief de *Beaurevoir* appartient à M. Mathé.
Il y a un marché le vendredi de chaque semaine, & quatre foires dans l'année ; le 20 janvier, le 23 avril, le 1er. août, le 12 novembre. Quand ces jours se trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire est renvoyée au lendemain.

St. GERMAIN-L'ESPINASSE, village, paroisse & seign. en Bourgogne, archipr. de Roanne, élection de Dijon.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Barrier.
Vicaire, M. Sayrol.
Seigneur, M. Terray, intendant de Lyon.
Juge, M. Ramei, à Renaison.
Lieutenant de Juge, M. Thevenard.
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Mourier.
Il y a dans cette paroisse un château qui appartient à madame de Losmes.

St. GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE, village & annexe considérable de la par. de l'Arbresle en Lyonnois, justice de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.
Curé, M. Soulier.
Vicaire, M. Forest.
Seigneur, M. de Clugny, abbé de Savigny, évêque de Riez.
Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

GERMOLES, village, paroisse & seign. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon, sénéch. de Villefranche.
M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Gonon.
Seigneur, M. Bernard de la Vernette, lieutenant de Roi à Mâcon.
Juge, M. Thevenet, not. à St. Pierre-le-Vieux.
Procureur fiscal, M. Nerset, à Tramaye.
Greffier, le sieur . . . .
Huissiers, Labarre & Barreau.
La justice de Germolles appartient au

seigneur de *Gorze*, château situé dans la partie Mâconnoise.

GIVORS, annexe de Bans, bourg & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice du comté de Lyon & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Fialin, bachelier en droits canon & civil.

Vicaire, M. Perier.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain, M. Robichon l'aîné, avocat.

Procureur fiscal, M. Charles-Phil. Bavet.

Procureur fiscal en concurrence & surv. M. Brossette.

Greffier, le sieur Gaspard Bavet.

Notaires réservés, Mrs. Bavet & Civard.

Notaires tabellions, Mrs. Desrois & Bavet.

Commiss. en droits seign. M. Brossette.

Procureurs postulants, Mrs. Desrois, Bavet l'aîné, Civard, Bavet cadet, Chaumartin & Pazon.

On y tient deux foires dans l'année: le 11 octobre & le 7 janvier.

Mrs. Robichon freres ont dans ce bourg une manufacture considérable de bouteilles, de verres à vitres, gobletteries & autres assortiments.

Il y a aussi un superbe canal.

La Frediere est un hameau de Givors.

GLEIZÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Lyon, just. de Villefranche, de Bionney & de Marzé.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Dupont.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Il y a un monastere de dames de la Visitation dans le fauxbourg, appellé de la Porte des Freres.

Le fief *des Mouilles* appart. à M. de Corcelles, chev. de St. Louis; celui de *Montgré*, avec rente noble, à M. Bottu de la Barmondiere; celui de *Sainfonts*, à M. Bottu de Sainfonts; celui de *Sotison*, à M. Picarel; celui de *Montbrillan*, à M. Gilbert, bourgeois à Lyon; & celui de *Vauxrenard*, à M. Corteille.

GORREVOD, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, justice du duché de Pont-de-Vaux, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

Curé, M. Parmettier.

Vicaire, M. Poncet.

Seigneur, M. Bertin, conseiller d'état, intendant des ordres du Roi, seigneur du duché de Pont-de-Vaux, à Paris.

GOUJON, parcelle de St. Just-en-Chevalet.

GOURDANS, terre en toute justice, avec titre de baronnie, située en Bresse, sur le bord de la riviere d'Ain. Elle comprend trois paroisses, St. Jean-de-Niost, St. Maurice-de-Gourdans & Charnoz: justice du lieu, qui s'exerce à Montluel, par emprunt de territoire, élection & ressort du bailliage & siege présidial de Bourg.

Seigneur, M. de Montolivet, à Montluel.

Curial, M. Pierre Rivolet, not. royal à St. Maurice-de-Gourdans.

GOURGOIS & GLANS, parcelle de St. Maurice-en-Gourgois dans le Forez.

GOUTELAS, château près du Lignon en Forez, dans l'étendue de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel, & la paroisse de Marcoux, avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, M. Ducros de Montmars.

Juge, M. Hodin.

Procureur fiscal, M. Franchet.

Greffier, le sieur Tachereau.

GRAIX, village & seign. presque au sommet du Mont-Pila, parcelle de St. Julien-Molin-Molette, élect. de St. Etienne, justice de l'abbaye de Valbenoîte en Forez, baill. de Bourg-Argental.

Seigneur, M. l'abbé de Beaulieu, abbé commendataire de Valbenoîte.

GRAMMONT, village & paroisse dans le Forez, archipr. de St. Galmier, élect. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Joannon.

Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

GRAND PRÉ *ou* VERTPRÉ, château, fief & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Fleurie.

Seigneur, M. Agniel de Chenelette, président au bureau des finances, à Lyon.

Juge, M. Teillard, lieut. de la prévôté de Beaujeu.

Lieutenant, M. Santallier, procureur.

Procureur fiscal, M. Testenoire.

Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.

GRANDRIS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, justice de Chamelet, & de Magay pour le canton de Gondras, elect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Longin.

Vicaire, M. Desnoyer.

Seigneur, M. Burtin de Vaurion.

Les mêmes officiers qu'à Chamelet.

Il y a deux fiefs: l'un appellé *la Gardette*, appart. à M. le marquis de Langeac; l'autre appellé *de Nuziere*, appartenant à M. Lievre, à Villefranche.

Il y a un marché tous les jeudis.

GRANGEBLANCHE, château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Ecully en Lyonnois.

Dame, madame Desfours.

Juge, M. . . .

Châtelain & lieutenant de juge, M. . . .
Procureur fiscal, M. . . .
Greffier, le sieur Poncet, à Lyon.

LA GRANGE-JAMBAL, seign. du bailliage de Bourg, dans la paroisse de la Pérouze.
Seigneur, M. Verdat, écuyer.
Juge, M. Gauthier, avocat.
Châtelain, M. Fremion.
Curial, M. Bouveyron.
Procureur fiscal, M. Buget.
Greffier, le sieur Lescuyer.

GRENAY, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection de Vienne, justice du mandement de Fallavier, bailliage de Vienne, par appel au parlement de Grenoble.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Trapeaux.
Seigneur, M. le marquis de Rigaud.
Juge, M. Fournier, à Vienne.
Châtelain, M. Charreton.
Greffier, le sieur Brion.

GRENIEU, village & seign. en Forez, dans la paroisse de Nervieux.

La seigneurie & justice de Grenieu sont unies, par lettres-patentes duement enrégistrées, à celle de Nervieux.

Il y a une chapelle où l'on dit la messe les dimanches & les fêtes. Le seigneur la fait dire à son choix, dans celle de son château; ancienne fondation confirmée par arrêt du 22 avril 1786.
Seigneur, M. de Mobost.

Il y a deux foires: le 20 mai & le 27 août.

GRÉZIAT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, élection & du bailliage de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Faverge.

GRÉZIEU-LA-VARENNE, bourg, par. & baronnie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Prost.
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon.
Juge, M. Durand, avocat, anc. échevin à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pasquier, notaire royal à Vaugnerai.
Proc. fiscal, M. Matheron, à St. George.
Greffier, M. Chappuis, not. à Vaugnerai.
Notaire, M. Claude Julien. Il a les protocoles & minutes de Philippe Marnas, Jacques Marnas & autre Philippe Marnas, Benoît Gourguet, Benoît Coste l'aîné, Benoît Coste le jeune, Alexandre Després, Barthelemi-Claude & Claude Delorme, notaires à Messimi, Vaugnerai, Marci & Grézieu.

GRÉZIEU-LE-FROMENTAL, annexe de la par. du Précieu, & seign. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Chapuis de la Goutte, lieut. des maréchaux de France.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Pottier l'aîné.
Greffier, le sieur Chantelause.

GRÉZIEU-LE-MARCHÉ *ou* GRÉZIEU-SOUVIGNY, bourg, paroisse & château dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon, justice du *Fourchet* & du *Villet*. Voyez ces mots.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bossu.
Vicaire, M Montagnon, prébendier.
Seigneur du clocher & de la plus grande partie de Souvigny, M. Desvernay.
Châtelain, M. Faure de Montgirard, notaire royal à Chazelles.
Proc. fiscal, M. Teyssot, à St. Symphorien le-Château.
Greffier, le sieur Delanglade.

GREZOLLES, village, par. château & seign. en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nom. à la cure.
Curé, M. Gallien.
Vicaire, M. Rousset.
Seigneur, M. le comte de Grezolles, chev. de St. Louis, lieut. colonel du régim. de Royal-Piémont cavalerie.
Juge, M. Michel, avocat.
Procureur fiscal, M. Nabonnan.
Greffier, M. . . .

GRIEGE, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes, justice du comté de Pont-de-Veyle, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Fourvieres de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Roche, prieur de St. Jean-de-Goulf.
Vicaire, M. Fanget.
Dame, Mme. la comtesse d'Esclignac.

GRIGNY, village, paroisse, château & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Thizy.
Vicaire, M. Combe.
Seigneur, M. Charrier de Grigny, anc. officier aux Gardes-Françoises.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Chalamel, not. à Millery.
Procureur fiscal, M. Damichon.
Greffier, M. Michel le jeune, notaire.
Huissier, Bouvet, à Charly.

Il y a à Grigny un petit marché les vendredis, & deux foires dans l'année: le 30 juillet & le 16 décembre.

Il y a en outre une manufacture de chapeaux, établie par arrêt du conseil, en 1759, où l'on occupe plus de cent ouvriers.

GROLLÉE, par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, érigée en comté, par un duc de Savoie, en 1580, pour M. de Grollée & ses ayans-cause quelconques, par un diplôme enrégistré à la chambre des comptes de Dijon. Les appellations du juge de Grollée ressortissent pardevant M. Bertet, juge des appellations, & de son tribunal au parl. de Dijon.

M. le prieur de St. Benoît-de Cessieux nomme à la cure.

Curé, M. Guyonnet.

Seigneur, M. de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au parlement de Grenoble.

Juge, M. Niviere.

Châtelain, M. Perret.

Procureur fiscal, M. Ninoz.

Greffier, le sieur Rostain.

GUERRINS, bourg & paroisse dans la principauté de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes, justice du comté de la Bâtie.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jayet, bachelier de Sorbone.

Seigneur, M. de la Tour-Videau, conseiller d'état.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. George.

Procureur fiscal, M. Pété, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Il y a une foire le 17 janvier.

LA GUILLERMIERE, hameau, château & fief dans la paroisse de Saint-Germain-la-Montagne en Lyonnois. Il appart. à M. le comte de St. George.

LA GUILLOTIERE, fauxbourg, par. & seign. à la porte de Lyon, archipr. élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Midor, bachelier en théologie, licencié en l'un & l'autre droits.

Vicaires, Mrs. Glaudin & Allegret.

Seigneurs, Mrs. les prévôt des marchands & échevins de Lyon.

Juge, M. Choignard, avocat, ancien échevin.

Châtelain, M. Morel le jeune, ancien procureur.

Châtelain en conc. & surv. & lieutenant, M. Ronjon, procureur.

Procureur fiscal, M. Clapisson, proc.

Proc. fiscal en conc. & surv. M. Richard, *à la Guillotiere*.

Greffier, M. Baron, *rue de l'Archevêché*.

Huissier, le sieur Binard, *rue du Palais*.

Il y a le fief de *Champagneux*. Voyez ce mot.

GUMIERES, village, prieuré & par. dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, justice de Ladvieu.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. Huart.

Curé, M. Dupuy.

Vicaire, M. Girin.

Seigneur-engagiste, M. le comte de Damas du Rousset.

H A

HALLES (les) DE FENOYL, hameau en Lyonnois, sur les frontieres du Forez & sur le grand chemin de Lyon à Feurs, élection de Lyon, subdélégation de St. Symphorien-le-Château, chef-lieu de la jurisdiction du marquisat de Fenoyl C'est dans ce hameau qu'a été construite l'église de la nouvelle paroisse de Fenoyl, qui est un démembrement de celle de Hauterivoire, la maison curiale & l'auditoire de la justice. Le château du Fenoyl est à peu de distance du hameau.

Seigneur, M. le comte de Fenoyl, de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

ST. HAON-LE-CHATEL.

Petite ville, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archipr. & élect. de Roanne.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Chapot.

Vicaire, M. Delamurette.

Sociétaires & habitués, Mrs. Rouchon, Gouttay & Romain.

Il y a une confrairie de pénitents dans la chapelle du St. Sacrement.

Il y a aussi de petites écoles.

La châtellenie comprend les paroisses de St. Haon-le-Vieux, St. Rirand & St. Léger. La justice s'exerce à Roanne.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Il y a un bureau des aides, & un bureau pour le contrôle des actes.

Receveur du bureau des aides, M. Rullet de Lamurette.

Contrôleur des actes, M. Rullet.

Notaires royaux, Mrs. Rullet & Royer.

Médecin, M. Maret.

Chirurgien, M. Lethier.

Il y a quatre foires dans l'année.

ST. HAON-LE-VIEUX, village & paroisse en Forez, archipr. élect. & baill. de Roanne.

Le prieur d'Ambierle nom. à la cure.

Curé, M. Finance de Clairbois.

Vicaire, M. Dubost.

Seigneur, M. de la Rochefoucault.

Notaire réservé, M. Cuttier.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le château & fief de *la Chambre* appart. à M. Godinot, celui de *Champagny*, à M. Nompere de Pierrefite; & celui de *la Murette*, à M. Rullet de Lamurette.

HAUET,

HAUET, baronnie située dans la par. de Condeissiat en Bresse.
Seign. baron, M. de Garron de Chatenay.
Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenay.

HAUTECOUR, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élection & justice de Buhens, baill. de Bourg.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Branche Demerloz.
Seigneur, M. de Loubar, baron de Buhens, chevalier de St. Louis, & lieutenant pour le Roi à Bourg.

HAUTERIVOIRE, bourg & grande paroisse, partie en Lyonnois & partie en Forez, archipr. de Courzieu, élect. de Montbrison.
Le prieur de Montrotier nom. à la cure.
Curé, M. Dupeuble.
Vicaire, M. Dupeuble.
Seigneur, LE ROI.
Le bourg & la plus grande partie de la par. dépendent de la châtellenie royale de Feurs & de la sénéch. de Montbrison. Le surplus dépend du marquisat de Fenoyl, de la justice de Lamenue & de la sénéch. de Lyon; une autre partie dépend de la justice de Toranches en Forez.
Notaire royal réservé, M. Richard.
Il y a trois foires dans l'année : le 25 avril, le 21 juillet & le 13 décembre.

HAUTEVILLE, hameau & parcelle de Riotor en Forez.

LES HAYES, village & paroisse en Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, justice de Givors & de Château-Neuf, élect. de St. Etienne; sénéch. de Lyon.
L'évêque de St. Brieux nomme à la cure.
Curé, M. Bernard, bach. en droit canon.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Guillin de Pougelon.
Lieutenant de Juge, M. Cadier.
Procureur fiscal, M. Vincent.
Greffier, le sieur Mouton.
Il y a le château & fief de *la Chance*, qui appartient à M. de Mazenod.

ST. HEAN, bourg, par. & châtellenie de St. Galmier, archipr. de St. Etienne, élection de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. de Chavanon de Chabanes.
Vicaire, M. Rousset.
La châtellenie comprend une partie de la paroisse.
Seigneur, LE ROI.
Seigneur-engagiste, M. Rouël de Montagny.
Le château de *Malval* appartient à ce dernier.
Le surplus de la paroisse dépend de la justice de Malval, & des châtellenies de la Tour & de la Fouillouse, réunies à celle de St. Galmier.

ST. HILAIRE, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. & justice de Charlieu, & le reste en Beaujolois, justice de Ressein, de Boyé, de Bornac & du Poyer, sénéch. de Lyon.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé. M. Fenouillet.
Seigneur, M. le prieur de Charlieu.

ST. HILAIRE-DE-ROZIERS, bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de St. Paulien, justice d'Apinac & de St. Bonnet-le-Château.
Le prieur de Saint-Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Chevalier.
Vicaire, M. Meynis.
Seigneur, M. de Saint-Hilaire.
Il y a une maison de sœurs de St. Joseph.
Le fief de *la Chânal* appart. à M. Faviet de la Chomette, ancien officier de la maison du Roi.

L'HOPITAL-DU-TEMPLE, annexe de la par. de Marlhes en Forez, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne.
Vicaires, Mrs. Bossi & Delorme.
Il y a une chapelle sous le titre de St. Jean-Baptiste.
Seigneur, M. le commandeur d'Ussel.
Juge, M. Lardon Desvernay.
Procureur fiscal, M. Marnas de Dunieres.
Greffier, M. Robert, notaire à Marlhes.

L'HOPITAL-LE GRAND, annexe de la par. d'Unias, & seign. dans le Forez, élect. & archipr. de Montbrison.
Vicaire, M. Passet.
Seigneur, M. de Monspech, chevalier de l'ordre de Malte, commandeur de St. Jean-des-Prés.
Juge, M. Rousset, avocat.
Lieut. de Juge, M. Orizet, à Montbrison.
Procureur fiscal, M. Dutroncy.
Greffier, le sieur Tissier.
Le fief *Duperier* appart. à M. Demeaux, lieutenant-général civil du bailliage de Montbrison.

L'HOPITAL-SUR-ROCHEFORT.

Petite ville murée, prieuré, annexe de la paroisse de St. Laurent-en-Solore, & seigneurie en Forez. C'est un prieuré de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu.
Prieur & seigneur, M. Tavernier, chancelier de l'église de Tours.
Juge, M. Destours, avocat.
Il y a une foire le 22 décembre.

HURONGUE, fief dans la paroisse de St. Symphorien-le-Château en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis de la Claire.

I G

St. IGNY-DE-VERS, village & par. partie en Beaujolois, élection de Villefranche, partie en Bourgogne, diocese d'Autun, archiprêtré de Bois-Sainte-Marie.

Le chapitre d'Aiguepesse nomme à la cure.

Curé, M. Odin.

Vicaire, M. Perrin.

Seigneur, M. Desbrosses, ancien officier d'artillerie, chev. de St. Louis.

Juge, M. Gabriel Ducarre, avocat.

Lieutenant, M. Jean-François Bussiere, avocat.

Procureur fiscal, M. Jean-Marie Ducroux.

Notaires, Mrs. Boucaud & Augros.

Greffier, le sieur Jean de la Charme.

Huissiers, Fouillans & Sombardier.

Le château & fief de la *Brosse* appart. à M. de Montrichard.

ILLIAT, bourg & par. en Dombes, & seign. en toute justice, archiprêtré de Dombes, élect. de Bourg, sénéch. de Trevoux.

M. l'archevêque de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Carrier.

Seigneur, M. Lorin fils, doct. méd.

Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.

Châtelain, M. Broyer, à Thoissey.

Greffier, le sieur Goy.

Il y a dans cette paroisse la baronnie de *la Colonge*, terre en toute justice.

Seigneur, M. de Pizay.

Il y a la terre des *Pionnins* avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, M. le chevalier de Veyle.

Juge, M. Jourdan, à Trevoux.

Châtelain, M Broyer, not. à Thoissey.

Greffier, le sieur Michaille, à Thoissey.

Huissier, Beroud, à Thoissey.

M. le comte de Montrevel, comme seigneur de l'Abergement, a la justice d'une partie de la paroisse.

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

Le fief de *Montezan*, avec maison-forte, terre & rente noble, dont la majeure partie est en toute justice.

Seigneur, M. le comte de Garnerans.

INGRANDE, c'est le nom qu'on donne par corruption au village d'*Yquerande*. Voyez ce mot

La partie de la paroisse qui est en Bresse, appartient à Mme. la comtesse de Pont-de-Veyle.

Les mêmes officiers qu'à Pont-de-Veyle.

Il y a dans cette paroisse la justice de *Barnavel*, appartenant à M. le comte de Vallin ; & les officiers sont les mêmes qu'à St. Didier.

IRIGNY, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Roche. Il réside à l'annexe d'Oullins, & tient à Irigny deux vicaires.

Vicaires, Mrs. Marcel, docteur en théologie, & Rochas.

La justice d'Irigny comprend la plus grande partie de la paroisse.

Seigneur, M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.

Juge, M. Petit, avocat à Lyon.

Lieut. de juge, M. Fournier, not. à Charly.

Capitaine-châtelain, M. Martin, à Lyon.

Procureur fiscal, M. Naudau, à Saint-Genis-Laval.

Notaire royal & procureur, M. Coquard.

Greffier, le sieur Delafarge, notaire.

Huissier, Bouvet, à Charly.

Le reste de la paroisse dépend de la justice d'Yvours.

ISLE-BARBE (l'), isle sur la Saône, dans la paroisse de St. Rambert, à une lieue de Lyon. Elle a été fort célebre dans l'antiquité. Il y avoit une abbaye de l'ordre de St. Benoît, qui fut sécularisée en 1551, & réunie ensuite au chapitre de l'église de Lyon, sous le cardinal de Tencin.

La seigneurie de l'Isle-Barbe dépendoit autrefois de l'abbaye; elle a été réunie au comté de Lyon.

Il y a une pension dans le château, dirigée par M. l'Abbé Reydelet.

ISLE & BROTEAU DE LA CHEVRE, seigneurie.

Seigneur, M. Celoras.

Capitaine Châtelain & Lieutenant de juge, M. Teste.

Procureur fiscal, M. F. Chalamel.

Greffier, le sieur Etienne Chalamel.

ISLE *ou* BROTEAU-DE-MEAN, seigneurie.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

ISLE *ou* BROTEAU-MOGNIAT, seigneurie près de Lyon.

Seigneurs, Mrs. le prévôt des marchands & échevins de Lyon.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Richard, à la Guillotiere.

Greffier, le sieur Legros, *rue St. Jean.*

ISIEU, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de St. Etienne, justice de St. Chaumond.

Le curé réside à N. D. de St. Chaumond qui en est l'annexe.

Vicaires desservants, Mrs. Montellier & Forest.

Seigneur, M. le marquis de Montdragon.

JA

St. JACQUES-DES-ARRETS, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, justice de la Roche-Jullié.

Le prieur de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Donjon.

Seigneur du clocher, M. Charrier de la Roche, ancien président en la cour des monnoies de Lyon.

JAILLEUX, village & par. en Bresse, archipr. & élect. de Montluel, Bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Martin.

Seigneurs, les comtes de Lyon.

Les memes officiers qu'à Montluel.

JALLAMONDE, château, fief & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignac en Bresse.

Seigneur, M. de Châtil'on de Jallamonde.

Les mêmes officiest qu'à Montrevel.

JANEIRIAT, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu., élect. & du ressort du bailliage de Vienne.

Le prieur de Champdieu & les Carmes déchaussés de Lyon nomment alternativement à la cure.

Curé, M. Tarascon.

Dame, Mme. Tester, veuve de M. Gesse de Poizieu.

Les mêmes officiers qu'à Vienne.

Il y a une fôire dans le hameau de *St. Ours*, dépend. de l'ancien château de *Malatret*, situé dans la paroisse. On la tient le lundi avant la St. Jean.

JARNIOUX, château, seigneurie & bourg en Lyonnois, dans la paroisse de Ville-sur-Jarnioux. Il y a une église succursale avec un cimetiere; & une prébende à la nomination du seigneur, tenu de faire dire une messe au moins toutes les fêtes & dimanches, à dix heures.

Chapelain, M. Perrin.

Seigneur, M. Claviere.

Juge, M. . . .

Châtelain, M. Pierre Canard, notaire & procureur à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Destre, procureur à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Bernoud, notaire.

Greffier, le sieur Chanorier, notaire royal à Jarnioux.

La justice s'étend sur la plus grande partie de la paroisse de Ville, sur le canton de Graves, sur la paroisse de Pouilly-le-Monial.

JARNOSSE, bourg, paroisse & seigneurie sur les confins du Lyonnois & Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Fouilland.

La partie Lyonnoise comprend le clocher, & la plus grande partie de la paroisse annexée au marquisat de Sauzay.

Seigneur, M. de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

La partie Beaujoloise dépend de la justice de Coutouvre & de la Varenne.

Seigneur, M. le marquis de Landry.

Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

JAS, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archipr. de Néronde, élect. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Ferriere.

Seigneurs, les héritiers de M. Gaudin.

JASSANS, village & annexe de Franc en Dombes.

Vicaire desservant, M. Guiffre.

Seigneurs, les héritiers du comte de Sevè.

Les mêmes officiers qu'à Franc.

JAYAT, village & paroisse en Bresse, archipr. & élection de Bourg, justice de Montrevel.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Bartin.

Vicaire, M. Clidasson.

Seigneur, M. le comte de Montrevel.

St. JEAN-D'ARDIERES, par. dans le Beaujolois, archipr. de Belleville, justice de Pizay, de l'Ecluse & Belleville, élect. & sénéchaussée de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Durand.

Vicaire, M. Arpin.

Seign. du clocher, M. Mognat de l'Ecluse.

Il y a quatre foires: le 23 avril; le 25 juin; le 24 août; le 23 décembre.

Le fief de *Jasseron* appart. à M. de St. Maurice, conseiller au parl. de Dijon; le château de l'*Ecluse*, au Seigneur; & celui de *Pizay*, à M Sabot.

St. JEAN-DE-BONNEFONT, bourg, paroisse & châtellenie de St. Galmier, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice de Fay & de la Tour.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Drevet.

Seigneur-engagiste, M. de Myons.

Notaires royaux réservés y résidant. M. Delormas a les minutes de M. François Henri, not. à St. Chamond; M. Moncini a celles de M. Gallot.

St. JEAN-DE-CHAUSSAN, village & par. dans le Lyonn. archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, just. de Riverie.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. de Vermont.

Seigneur, M. le baron de Riverie, chevalier de St. Louis, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.

ST. JEAN-DE-NIOST-LES-GOURDANS, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, élection & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Trunel.

Seigneur, M. de Montolivet de Gourdans.

Les mêmes officiers qu'à Gourdans.

Le château & fief de *Marcel* appart. à M. Monterot de Lacrat.

ST. JEAN-DE-SOLEYMIEU, village & grande paroisse dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Ladvieu.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Chevalier.

Vicaires, Mrs. Vial & Arquilliere.

Il y a deux églises paroissiales à quelque distance l'une de l'autre, où l'on fait les offices de paroisse alternativement. Chacune a ses fonts baptismaux & son cimetiere. Les sœurs de Saint-Joseph tiennent les petites écoles.

Seigneur du clocher, & seign. engagiste de la châtellenie, M. le comte de Damas.

Juge, M. Souchon.

Procureur fiscal, M. Meynis.

Greffier, le sieur Avril.

Procureurs, Mrs. Rochat l'aîné, Rochat le jeune, & Chavassieu d'Audebert.

Le château du *Rousset*, qui dépend de la châtellenie de Ladvieu, a pour seigneur M. de Damas. Le fief de *Soleymieu* appartient à M. Vincent, à Lyon.

ST. JEAN-DE-TOUSLAS, annexe de la paroisse de Dargoire, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant; élection & sénéch. de Lyon, justice, partie de celle de Riverie, & partie de celle de Mrs. les comtes de Lyon.

Le curé de Dargoire fait sa résidence à St. Jean.

Curé de Dargoire, qui réside à St. Jean-de-Touslas, M. Coste.

Seigneur, M. de Riverie d'Echalas.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain, lieutenant de Juge, M. Rambaud, à Mornant.

Procureur fiscal, M. Lespinasse.

Greffier, le sieur Civard, à Givors.

Le château & fief de *la Mouchonnerie* appartient au seigneur; le fief appellé *Ecosseu*, à M. Subrin; celui de *la Levreuere*, à M. Rivail.

ST. JEAN-DE-TURIGNEUX, village & paroisse partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archipr. de Dombes; élection & sénéch. de Lyon, pour la partie du Franc-Lyonnois; & de Dombes pour la partie de Dombes.

Seigneurs du clocher, & de la partie du Franc-Lyonn. Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genay.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Blin.

Dame pour la partie de Dombes, Mme. la maréch. de Luxembourg, qui possede le château appellé *la Tour de Ligneu*.

Juge, M. Charcot de Franclieu, avocat.

Châtelain, M. Chuinague pere.

Procureur fiscal, M. Chuinague fils.

Greffier, le sieur Goy.

ST. JEAN-DES-VIGNES, annexe de la paroisse de Morancé, seigneurie dans le Lyonnois.

Seigneur, M. de Chaponay.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

Le fief de *Pourriere* appartient à M. Durand, seigneur de Châtillon. Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

ST. JEAN-LA-BUSSIERE, bourg & paroisse en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Sauzay.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Desriaux.

Vicaire, M. Loron.

Seigneur, M. le marquis de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le fief & château de *Bostgrand*, avec rente noble & dîmes, appartient à M. de Chavannes, greffier en chef au parlem. de Grenoble. Il y a une foire le 29 août.

ST. JEAN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison, justice de Cervieres. De cette paroisse dépendent 8 villages & 24 maisons, qui sont de la justice & baronnie de Cousan.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Giraudier, archiprêtre substitué de Pommiers.

Vicaire, M. Giraudier neveu.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

ST. JEAN-LE-CHATEL, église parois. près de l'église du chapitre de Beaujeu, archipr. de Beaujeu, & just. de la prévôté.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

Curé, M. Janson.

ST. JEAN-LE-VIEUX, village & par. dans le Bugey, archipr. d'Ambournay; élect. & bailliage de Belley, justice du mandement de Varay, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Morel.

Vicaire, M. Pupillon.

Seigneur, M. Dervieux du Villars, à Lyon.

Juge, M. Bajolet.

Châtelain, M. Desvignes.

Procureur fiscal, M. Dubreuil.

Greffier, le sieur Morel.

Le fief de la *Verdatiere*, avec rente noble, appart. à M. Orsel de Châtillon, écuyer.

ST. JEAN-SUR-REISSOUZE, village & par. en Bresse, archipr. & justice de Bagé, élection & bailliage de Bourg.

Mrs. les comtes du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.

Curé, M. Philibert.

Vicaire, M. Bourcet.

Dame, Mme. la marquise de Feuillens.

Le fief & seign. de *Lanoz* appartient à Mme. de Remigny, veuve de Feuillens.

ST. JEAN-SUR-VEYLE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, justice, partie du comté de Pont-de-Veyle, & partie du marquisat de Bagé, du ressort du parlement de Dijon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Louis Lemoyne.

Vicaire, M. Tripier.

Dame, Mme. la comtesse d'Esclignac.

Le fief du *Molard* appartient à M. de Montezand.

Il y a dans cette paroisse des eaux minérales très-renommées, connues sous le nom d'*Eaux de Pont-de-Veyle*.

ST. JEROME, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Augert.

Vicaires, Mrs. Dupont, & Simon Dupert.

Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.

Le château du seigneur porte le nom de Châtillon-de-Corneille.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du mandement de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

ST. JODARD, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de Néronde, réunie à celle de Feurs.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Dubruc.

Seigneur, LE ROI.

JONAGE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Patural.

Seigneur engagiste, M. Yon de Jonage, chevalier de St. Louis, ancien lieutenant-colonel d'artillerie.

Juge, M. Almeras, à Vienne.

Châtelain, M. Chevenas, not. à Meyzieu.

Procureur fiscal, M. Benoît Grozet.

Greffier, le sieur . . .

Il y a un château & fief dans cette par. qui appart. au seigneur du lieu.

JONS, village & baronnie en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & justice de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Claude Maisonhaute.

Seign. & baron du chât. de Jons, M. le comte de St. Priest, ministre d'état.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Lieutenant de juge, M. Nugue, not. à Charvieux.

Procureur fiscal, M. Metra.

Greffier, le sieur Gayet.

Le seigneur a droit de bac sur le Rhône vis-à-vis de Montluel.

JONZIÉ ou JONZY, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Beauchant.

JONZIEU, village & par. en Forez, diocese du Puy-en-Vélay, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, de la justice de Feugerolles, pour la plus grande partie, & de la Sauve-bénite pour le reste; du ressort en partie de la sénéchaussée de Montbrison, & en partie du bailliage de Bourg-Argental.

M. l'évêque de Puy collat. de la cure.

Curé, M. Pradier.

Vicaire, M. Etienne Tolanse.

Seigneur, M. le baron de Feugerolles.

Notaire, M. Robert.

Le fief & château de *la Duretiere* appartient à Mme. de Bronac.

JOURCEI, hameau de la paroisse de St. Galmier en Forez. Il y a un prieuré de Bernardines de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.

Prieure, Mme. de Noblet.

Aumônier, le P. le Curieux, de l'ordre de Fontevrault.

JOURNENS, village & annexe de Revonaz en Bresse.

Vicaire, M. Grangier.

JOUVENÇON, village en Châlonnois, annexe de Brienne, élect. de Dijon, bailliage de Châlons.

Vicaire, M. Maître.

Seigneur du clocher, M. le président de Bourbonne.

Seigneur décimateur, le chapitre de Tournus.

Seigneur du reste de la paroisse, M. de la Villeneuve.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Granjean, à Cuisery.

Gref. le sieur Pinchevalier, not. à Cuisery.

JOUX-SOUS-TARARE, bourg & par. château & baronnie dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbr., élect. & bailliage de Villefranche. La jurisdiction comprend la paroisse de Joux, celle de Saint-Marcel-l'Eclairé & Affoux, avec partie de celle

de St. Forgeux, & toute la partie en Beaujolois, de Violai.

L'hôtelier de Savigny nomme à la cure, comme seigneur du clocher.

Curé, M. Bertrand.

Vicaire, M. . . . .

Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.

Juge, M. Vincent.

Châtelain, M. Ducosté, à Valsonne.

Proc. fiscal, M. de la Coste, not. à Joux.

Greffier, le sieur Bedin.

Greffier-commis, M. Vermorel, notaire à Violai.

Huissiers, Saunier & Lapoire.

Procureurs postulants, Mrs. Desabiez, Rousset, Bedin, Radisson, Laval, Simonet fils, & Vigier.

Il y a un marché le mardi de chaque semaine.

Le fief *le Gautier* appart. à M. Gayot Masferani de la Bussiere; & celui de *la Noirie*, à madame de Joux.

JOYEUX, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

Le chap. de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Timonier.

Seigneur-décimateur, le noble chapitre de St. Claude.

Seigneur haut-justicier, M. Greppo, secretaire du Roi.

JUJURIEUX, vill. & par. dans le Bugey, archipr. d'Ambournay, justice du mand. de Varai, élect. & baill. de Belley.

M. l'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

Curé, M. Richard.

Vicaires, Mrs. Bernollin & Caillot.

Seigneur, M. Dervieux de Villard, baron de Varai.

Il y a dans cette paroisse deux terres en toute justice.

Le Châtelard. *Dame*, Mad. Ferroussat, veuve Orsel de Châtillon. Le fief de *Quinzieux*, qui est dans cette paroisse, appart. à la Dame du lieu.

Chenvel. Voyez ce mot.

Il y a aussi dans cette par. trois fiefs.

La Tour des Echelles. Voyez ce mot.

Cartafai. *Seigneur*, M. Levet.

Lacombe. *Seigneur*, M. du Louvat de Champolon.

Juge, M. Bajolet.

Châtelain, M. Vicaire.

Procureur fiscal, M. Journet.

Greffier, le sieur Dubreuil.

STE. JULIE, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, justice du lieu, élection & bailliage de Belley, généralité de Dijon.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Dupui, bachelier en théologie.

Seigneur du clocher, M. Balme de Ste. Julie, lieut. général au baill. de Belley.

Juge, M. Fore du Pognat.

Procureur d'office, M. Auger pere.

Châtelain, M. Blanchi.

Greffier, le sieur Mehier.

Procureurs, les mêmes qu'à Lagnieu, où la justice s'exerce.

Il y a une foire le 16 juillet.

ST. JULIEN, château dans la paroisse de St. Mamert en Beaujolois.

Seigneur, M. le marquis de Valadoux.

Juge, M. Pressavin.

Lieut. de Juge, M. Richard de la Pallu.

Procureur fiscal, M. Janson.

Greffier, le sieur Tronsi fils.

M. Chapelle y a établi une pension pour l'éducation de la jeunesse.

ST. JULIEN-D'ANSE, annexe de St. Julien-en-Vélay, archipr. de St. Paulien.

Curé, M. Regnier.

Vicaire, M. Pontvianne.

Seigneur, M. le vicomte de Polignac.

Les fiefs de *Lapras* & du *Rodier* appartiennent à M. de Vissaguet du Bouchet, subd.; & celui du *Verdier*, à M. Ribeyron.

ST. JULIEN-DE-CRAY, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne.

M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Muguet.

Seigneur, M. le comte de Vichy.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de St. Bonnet-de-Cray.

ST. JULIEN-D'ODES, village & par. en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de la châtellenie de St. Germain-Laval, baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Lazare du Puy de Montmegin.

Seigneur, LE ROI.

ST. JULIEN-EN-JARREST, village & par. en Lyonnois, archipr. de St. Etienne, just. de St. Chaumond & sénéch. de Lyon.

Le college de N. D. de Lyon, comme prieur de St. Julien, nomme à la cure.

Le curé réside à St. Pierre de Saint-Chaumond, qui en est l'annexe.

Vicaires desf. Mrs. Forest & de Fronton.

Seigneur, M. le marquis de Montdragon.

ST. JULIEN-LA-VALDOTIERE, château situé à la Ba..ne, annexe de St. Alban en Bugey. Il appart. à M. de Montillet.

ST. JULIEN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Montbrison, justice de Cervieres, bailliage de Roanne.

La prieure de Vienne nom. à la cure.

Curé, M. Aguiraud.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le fief de *Villechaise* appart. à M. Dubessei, gendarme de la Garde; le château & fief de *la Place*, à M. Chasseing du

Crozet; & celui de *la Melée*, sans justice, à madame la marquise de Loras.

St. JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg, par. château & seign. sur les confins du Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Depicansel.

Vicaire, M. Leorar.

Seigneur, M. Bollioud de St. Julien, receveur général du clergé, à Paris.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. Richard.

Greffier, le sieur Béatrix.

Une partie de la paroisse & de son annexe dépend, en premiere instance, du bailliage de Bourg-Argental, & des justices de Giais & de St. Sauveur; le reste est en Vivarais.

Il y a quatre foires: le 13 janvier, le 12 mai, le 25 juillet, & le 21 septembre. Quand une foire se rencontre un dimanche, elle est renvoyée au lundi.

Receveur de la douane, M. Bouilloud de Burdines.

Une brigade d'employés des fermes.

St. JULIEN-SOUS MONTMELAS, village & par. en Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, just. de Montmelas.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Biret.

Seigneur, M. le marquis de Montmelas.

L'ancien château-fort & fief de la *Roche-Gayard* appart. à M. Riberoles, curé; le fief du *Colombier*, à madame la comtesse des Garest; celui de *Deaux*, avec rente noble, à M. Izerard; & le château & fief de *la Rigaudiere*, à M. Marits de la Baroliere.

St. JULIEN-SUR-BIBOST, village, par. & château dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon, chef-lieu de la jurisdiction de la baronnie de la Rouilliere.

Le prieur de Montrotier nom. à la cure.

Curé, M. Montrond.

Vicaire, M. Marcoux.

Seign. du cloch. & de la plus grande partie de la par. M. Brossier de la Rouilliere.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.

Juge-châtelain-civil, criminel & de police, M. Aréthens pere, notaire.

Proc. fisc. M. Romani, not. à Montrotier.

Greffier, le sieur Durand.

Huissier, Dumas

Procureurs postulants, Mrs. Despréз pere & fils, Guilloud, Berger l'aîné, Berger le jeune, Cholat, Pui, Firmin, Aréthens fils, Bertrand & Charbogne.

Notaire, Aréthens fils.

Le bourg & les trois quarts de la par. dépendent de la baronnie de la Rouilliere; une autre partie dépend de la justice de Senevrier, le reste de celle de Bessenai.

Il y a dans cette paroisse le château de *Senevrier* & le fief de *Combelande*. Voyez ces deux mots.

St. JULIEN-SUR-REISSOUZE, par. en Bresse, archipr. élection & baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Claude Joseph Mermet.

Vicaire, M. Jean-Antoine Berthier, bach. en théologie.

Seigneur, M. Bertin, trés. des parties casuelles.

Châtelain, M. Gonet.

Curial, M. Patin.

Brig. de la maréchaussée, M. Rousset.

Dans cette paroisse est située la belle & riche Chartreuse de Montmerle.

Prieur, Dom Guillaume Armely.

Procureur, Dom Joachim Joseph.

Il y a quatre foires: le 7 février, le 1er. lundi de carême, le 25 juin & le 9 décembre; en outre un marché toutes les semaines de carême.

St. JULIEN-SUR-VEYLE, village & par. en Bresse, élect. de Bourg, archipr. de Sandran, justice de Pont-de-Veyle.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Adam.

Dame, Mad. la comt. de Pont-de-Veyle.

JULIENAS, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Joseph-Matthieu Gomme.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. de Colabeau de Julienas, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Perrachon, avocat au parl. notaire royal.

Procureur fiscal, M. Joseph Blondel.

Procureurs, Mrs. Benoît Dufour, Guittard, Geoffroy & Goin.

Greffier, le sieur Grangean; M. Blondel, *en survivance*.

Huissier, Picand.

JULLIÉ, bourg & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de Roche-Julié.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Basset.

JURÉ, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de St. Just-en-Chevalet, sénéch. de Montbrison.

Le chamarier de Pommiers nomme à la cure.

Curé, M. Perrin.

Seigneur, M. Demeaux, lieut. général à Montbrison.

Il y a dans cette paroisse un fief appartenant à M. Fonthieure.

JURIEUX, annexe de Pavesin en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire desservant, M. Fuchy.

ST. JUST-D'AVREY, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, élect. de Villefranche. La justice de St. Just & celle de Bessey sont les mêmes ; cette justice embrasse toute la paroisse, s'exerce au bourg de St. Just, & est du ressort de la sénéch. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gonon.

Vicaire, M. Hugon.

Seign. du clocher, les barons de St. Just.

Seigneur-décimateur & haut-justicier, M. le marquis de Sarron.

Juge, M. Pein, avocat à Villefranche.

Lieutenant de Juge, M. Jacquet.

Proc. fiscal, M. Sargnon, proc. syndic.

Greffier, le sieur Bedin, syndic.

Huissier, Duclos.

Le fief de *Longeval*, situé sur l'Azergues, appart. à M. de Sarron; celui de *St. Maurice*, avec rente noble & chapelle succursale, appart. à M. Dumontet ; & celui de *la Coste*, dit *la Versonniere*, pour avoir été long-temps occupé par M. de la Versonniere, appart. à M. Sargnon, procureur fiscal.

Il y a aussi un château appellé *le Bessei*. Voyez ce mot.

Il y a une foire le premier mai.

ST. JUST-EN-BAS, gros bourg & grande par. en Forez, archipr. de Montbrison, élect. de Roanne & de Montbrison, justice de Couzan & de Chalmazel.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perrin, archiprêtre substitué de Montbrison.

Vicaire, M. Grange.

Prêbendier, M. Sorlon.

Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. de Vaugirard, brigadier des armées du Roi.

M. le marquis de Talaru pour le surplus.

Il y a 2 foires : le 12 mai & le 2 novem.

Le fief de *Colombette*, sans château, appart. à M. de Vaugirard, écuyer, lieut. colonel au régiment de Royal-Roussillon.

ST. JUST-EN-CHEVALET, gros bourg, paroisse & comté en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de St. Rigaud.

M. Pernéti, prieur, nomme à la cure.

Curé, M. Treille.

Vicaire, M. Guillot.

Prêtre desservant, M. Veillas.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de la Rochette.

Syndic de la comm. M. Fonthieure, avoc.

Entrepreneur de la fourniture de l'étape & des convois militaires, M. Jonas.

Maître de poste, M. Veillas.

Seigneur, M. Demeaux, lieut. général civil à Montbrison.

Juge, M. Michel, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Dubessei.

Procureur fiscal, M. Charrein.

Greffier, le sieur Missier.

Contrôleur des actes, M. Fonthieure.

Receveur des aides, M. Jannin.

Procureurs, Mrs. Grangeneuve, Poncet, Rodde le jeune, & Vial.

Sergents ordinaires, Tamain & Fromant.

Notaires, Mrs. Fonthieure, Charrein & Durelle.

Huissier royal, ayant droit d'exploiter par tout le royaume, Fonthieure, *garde de la monnoie*.

Chirurgiens, Mrs. Debirat & Imbert.

Il y a une brigade de maréchaussée.

Sous-lieutenant, M. de Ségur.

Brigadier, Antoine Moneſtés.

Il y a un marché le jeudi de chaque semaine, & 8 foires dans l'année : le 6 janvier, le second jeudi de carême, le jeudi avant le dimanche des Rameaux, le 6 mai, le 2 juillet, le 23 août, le 25 octobre, & le 13 décembre. Si ces jours se trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire est renvoyée au lendemain.

Le château & fief de *Chavannes* appart. à M. Michel de Chavannes, avoc. au parl. de Paris ; & celui de *Tremolin*, à M. . . .

ST. JUST-EN-DOIZIEU, village au pied du Mont-Pila, moitié en Lyonnois, & moitié en Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de St. Chaumond ; du ressort, pour la partie du Lyonnois, de la sénéch. de Lyon ; & pour la partie du Forez, du bailliage de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, ou *de Doizieu*, ou *de St. Just-en-Doizieu*, M. de Bertaud.

Vicaires, Mrs. . . .

Prêbendier, M. Sabot.

Seigneur, M. de Montdragon, marquis de St. Chaumond.

Les mêmes officiers qu'à St. Chaumond.

ST. JUST-LA-PENDUE, bourg & par. sur les confins du Beaujolois & du Forez, archipr. de Néronde, élection de Villefranche & de Montbrison, justice de Laubépin & de Néronde.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Lespinasse, archipr. de Néronde.

Seigneur, M. le marquis de Laubépin.

Les mêmes officiers qu'à Laubépin.

Il y a un marché tous les mercredis, & quatre foires dans l'année : le 31 mai, le 22 juillet, le 9 & le 29 octobre.

ST. JUST-LES-VELAY, bourg, par. & seign. en Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice du lieu & des baronnies de Cornillon & de Feugerolles.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Prieur-curé, M. Palluat.

Vicaire, M. Dazo.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. le baron de Cornillon.

Seigneur de l'autre partie de la paroisse, M. de Charpin, baron de Feugerolles.

Il y a une maison de sœurs de S. Joseph.

Supérieure, la sœur Saint-Just.

Econome, la sœur Marie-Joseph.

ST. JUST-SUR LOIRE, bourg & par. dans le Forez, archipr. de S. Etienne, élect. & baill. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Duchou, bach. en théologie.

Vicaire, M. Curtil.

Seigneur, les héritiers de M. de la Barre.

Les mêmes officiers qu'à Montbrison.

Les fiefs d'*Etra* & de *Ciζeron* appart. à M. Marcoux, ainsi que le château de *la Barraliere*.

JUYS, annexe de Savignieux en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice de Savignieux.

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. Delafont de Juys, ancien procur. du Roi au bureau des finances de Lyon.

Juge, M. Valentin, avocat à Trevoux.

L A

LAGENAS, vill. & par. en Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le prieur de Salles nomme à la cure.

Curé, M. Germain.

Vicaire, M. Syran.

Seigneurs, M. le comte de Bussy, & M. Villié, cap. au rég. de Lorraine.

Juge, M. Pezant.

Châtelain, M. Gillet.

Procureur fiscal, M. Rey.

Greffier, le sieur Michel.

Le fief de *Thoiri* appart. à M. Lagai. Il y a aussi le chât. de *Bionney*. Voy. ce mot.

LADVIEU, village, par. & châtellenie royale en Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison.

M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Montmartin.

Seigneur-engagiste, M. le comte de Damas du Rousset.

Juge-châtelain, M. Souchon.

Proc. du Roi, M. Ménis de Jamillard.

Greffier, le sieur Avril.

Huissier, Mollin.

Procureurs, Mrs. Morette, Chavassieu, Rochat l'aîné, & Rochat le jeune.

LAFALCONNIERE, baronnie & terre en moyenne & basse justice, située dans la paroisse de St. André-d'Huitiat.

Seigneur, M. Frere de Lafalconniere.

Juge, M. Rivet.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Desmarets.

La justice s'exerce à Pont-de-Veyle.

ST. LAGER, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Jolivet.

Prébendier, M. Brac Duchasté, chan. de Beaujeu.

Seigneur, M. Dafaux de Glata.

Juge, M. Pein, avocat.

Lieutenant, M. Chevost fils.

Procureur fiscal, M. Lagrange, notaire.

Greffier, le sieur Chinard, à Belleville.

Huissier, Louis Vivier.

Procureurs, Mrs. Auvigue, Danthoine, Dabri, Bouclet & Lagrange.

Il y a trois foires dans l'année: le 1er. mai, le 29 juin & le 29 septembre.

M. Brac de la Perriere, fermier général, à Paris, est seigneur du château & fief de *la Pilloniere*.

LAGNIEU,

Ville & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, baill. & élect. de Belley, justice du marquisat de St. Sorlin, du ressort du parl. de Bourgogne. Il y a dans cette ville un chapitre composé d'un doyen à la nomination du Roi, depuis la suppression de l'abbaye d'Ambournay; & de huit chanoines à la nomination de M. le comte de Murat-Montferrand, représentant les anciens fondateurs, & comme héritier de madame de Montferrand, son aïeule.

Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Seign. du clocher, M. l'évêque de Belley.

Le chapitre, curé primitif, nomme à la cure.

Saint Jean-Baptiste, église paroissiale & collégiale.

Doyen, M. Girod, bachelier en droit.

Chanoines, Mrs. Bourjaillat, Valdemer, Rollet, Dandel, Pascal, Guillard, licencié en droits civil & canon, Combaloz, &. . . .

Procureur du chapitre, M. . . .

Curé-vicaire perpétuel, M. Branche de Merloz.

Hôtel-Dieu.

Recteur, M. Bourdin, avocat.

Trésorier, M. Alexandre Fore.

Secretaire, M. Blanchy.

Chirurgien, M. Berlie.

Le bureau est présidé par le syndic perpétuel, & il est composé du doyen, du curé & des officiers municipaux,

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Fournier.

Vice-recteur, M. Molard.

PETITES ÉCOLES. *Recteur*, M. Debrie.

Gouverneur de la ville, M Guinet de Montverd, chev. de St. Louis.

Corps de ville.

Lieutenant général de police, syndic perpétuel, M. Dupui, avocat.

Premier syndic, M. Fore.

Second syndic, M. Auger.

Conseillers, Mrs. Auger, Fore, Méhier aîné, Méhier puîné, Fore cadet, Détard, Dumalle & Auger fils.

Procureur du Roi, syndic de la police, M...

Receveur des deniers patrimoniaux, M. Berlie.

Secretaire de l'hôtel-de-ville, le sieur Blanchy.

Mandeurs, Jujact & Décruizat.

Justice.

Juge, M. Bourdin.

Châtelain, M. Dupuy.

Procureur fiscal, M. Auger pere.

Greffier, le sieur Guillon.

Procur. Mrs. Grumet, Auger fils, Méhier, Blanchy, Claret, Barri fils, Bonnet & Pitrat.

Sergents, Bandier, Maréchal, Boullanger, Leclerc & Sambein.

Concierge des prisons, Morellet.

Officiers locaux.

Juge ordinaire de police, capitaine-châtelain, M. Dupui.

Curial, le sieur Méhier.

Les seigneurs font exercer la justice du marquisat de St. Sorlin à Lagnieu, par leurs officiers : les audiences se tiennent tous les lundis non-fériés, à dix heures du matin.

Avocats, Mrs. Bonnier, Bourdin, Bourdin de Boissai, Fore, Méhier, Dupui, Boudet, Pitrat, Dumalle, & Guillard, *chanoine.*

Notaires royaux. Mrs. Dupui, Auger, Blanchy & Claret.

Notaires authentiques, Mrs. Grumel & M. . . .

Huissiers, Millot & Jarrin.

Sergent royal, Morel.

Receveur des domaines & contrôleur des actes, M. Fore.

Receveur des gabelles, M. Boudet, écuyer.

Contrôleur du grenier à sel, M. Dumalle.

Huissier au grenier à sel, Jarrin fils.

Receveur de l'entrepôt de tabac & des traites foraines, M. Chazelle de la Vergne, écuyer.

Commis à la marque des cuirs & à la distribution des cartes, M. Méhier.

Facteur de la poste aux lettres, Rey.

Garde-bois de la communauté, Claret.

Médecin, M. Ferréol.

Chirurgiens, Mrs. Berlie & Détard.

Il y a deux châteaux & fiefs : celui de *Monferrand*, dans la ville même ; & celui de *Montgrillet*, hors de la ville.

Fabrique de filature de coton.

Directrice, Mme. Fore.

Il y a marché tous les lundis, & quatre foires dans l'année : le 22 janvier, le lundi de la seconde semaine de carême ; le 29 août, & le 12 novembre.

Au nord de la ville on voit une fontaine remarquable par la beauté de son bassin, & par la limpidité & la bonté de ses eaux.

LAGRELLE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Barnaud.

Vicaire, M. Seve.

Seigneur, M. le comte de Foudras.

Juge, M. de Mauzerand Duclos, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Debourg.

Greffier, le sieur Deville.

Huissier, Rouviere.

Le fief de *Chiramondan* appartient à M. Chavannes.

LAMENUE, château ancien, terre & seign. en Lyonnois, dont la justice comprend toute la partie de la paroisse de Hauterivoire, qui est en Lyonnois, & une partie de celle de Meys en Forez.

Seigneur, M. de Lamenue, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Dacier, avocat au parlement, rue St. Jean, à Lyon.

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Teyssot, not. à St. Symphorien.

Procureur fiscal, M. Langlade, notaire à St. Symphorien.

Greffier, le sieur Blanchon, notaire.

Huissier, Vernay.

LANCIÉ, par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois, & de Mâcon pour la partie du Mâconnois : justice de Corcelle, pour la partie du Beaujolois ; & de celle de l'abbé de Tournus, pour la partie du Mâconnois : sénéch. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois ; & baill. de Mâcon, pour la partie du Mâconnois.

M. l'abbé de Tournus nom. à la cure.

Curé, M. Marchand.

Seigneur du clocher, & de la partie du Mâconnois, M. l'abbé de Tournus.

Seigneur de la partie du Beaujolois, M. Tirecuy de Corcelles, chev. de St. Louis.

Le chât. & fief du *Châtelard*, contigu à l'église, appart. à M. Mignot de Bussy.

LANDUZERI & CIZERON, communauté de l'élect. de Montbrison, & faisant partie de St. Geneſt-Lerpt.

LANGES-SAINT-SULPICE, fief ſans juſtice, dépendant du marquiſat de Bagé-le-Château. Il appart. à M. Ducrey.

LANTENAY, village & paroiſſe en Bugey, archipr. d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du marquiſat de Rougemont.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
Curé, M. Pevrat.
Vicaire, M. Sorlon.
Seigneur, M. de Montillet.
Juge, M. Roux.
Châtelain, M. Billon.
Curial, M. Gay.
Procureur fiſcal, M. Brillat.
Greffier, le ſieur Richerand.

LANTIGNÉ, village & par. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, juſtice de Beaujeu.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
Curé, M. Janſon.

Le château & fief de *la Salle*, avec rente noble, appart. à M. Millanois; & le château & fief de *Thulon*, à M. le marquis de la Roche-Thulon, lieutenant au régiment de Picardie.

LAPAPE, château en toute juſtice, ſitué en la paroiſſe de Rillieu en Breſſe, ſur les côtes du Rhône.
Seigneur, M. Boulard de Gatellier, qui, en cette qualité, eſt patron de la chapelle érigée en l'égliſe de Caluire.

LAPRA, château ruiné dans la paroiſſe de Montagny, qui donne ſon nom à la juſtice de Montagny. Il appartient à M. le marquis de Pradines.

LARAJASSE, village & grande par. partie en Lyonnois & partie en Forez, archiprêtré de Mornant. Elle eſt diviſée en quatre parcelles; celle du clocher, celle de *Vaudragon*, celle du *Mazel*, & celle de *Chatelus*. Les parcelles du clocher & du *Mazel* ſont de l'élection & de la ſénéch. de Lyon; & les parcelles de *Vaudragon* & de *Chatelus*, de l'élection de la ſénéch. de Montbriſon. Cette paroiſſe dépend de ſix juſtices; de celle de *la Fay*, qui eſt la principale; de celle de *Vaudragon*; de celle de *la Tenaudiere*; de celle de *la Faverge*; de celle de M. Guillet de Chavannes de Chatelus; & enfin de celle de Mrs. les comtes.

Le chapitre de St. Paul de Lyon jouit de la dîme, & nomme à la cure.
Curé, M. Prixmorel.
Vicaire, M. Robert.
Seigneur de la Fay, chef lieu de juſtice, & de Vaudragon, M. de Savaron, à Lyon.
Juge, M. de Lutieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieut. de Juge, M. Teyſſot, notaire royal à St. Symphorien.
Procureur fiſcal, M. Achard.
Greffier, le ſieur Langlade, notaire à St. Symphorien.
Seigneur de la Tenaudiere, M. Boeſſe, à Lyon.
Lieutenant, M. Larange, notaire à St. Galmier.
Procureur fiſcal, M. Langlade.
Greffier, le ſieur Theyſſot.
Seigneur de la Faverge, M. le baron de Riverie.

Les officiers de juſtice de la partie qui appart. à M. Guillet-de Chavannes, ſont les mêmes que ceux de Chatelus, & ceux de Mrs. les comtes, les mêmes que ceux de St. Symphorien-le-Château.

Il y a quatre foires : le premier mardi de février, le dernier mardi de mai, le mardi après la fête de St. Roch, & le lendemain de Ste. Catherine.

LATOUR, *dite de la belle Allemande*, château & fief avec rente noble, ſitué en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Vouty.

LAVAL, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Marcy-les-Loups, en Lyonnois.
Seigneur, M. Lacroix de Laval.
Juge, M. Deſchamps fils, avocat.
Châtelain & lieutenant, M. Boſcari, procureur à Lyon.
Proc. fiſcal, M. Ravier, not.
Greffier, le ſieur Reverchon.

LAVALLA, village en Forez, annexe de St. Didier ſous Rochefort, élect. de Montbriſon, juſtice de Couzan.
Vicaire deſſervant, M. Trapeau.
Seigneur, M. le marquis de Couzan.

LAUBÉPIN, village & paroiſſe ſur les limites du Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de Montbriſon, & juſtice de la Fay.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Gaudin.
Seigneur, M. de Savaron.

Il y a trois foires dans l'année : le 2 janvier, le lundi après Quaſimodo, le 14 ſeptembre.

LAUBÉPIN, baronnie érigée par Louis XIII, en 1631, en faveur de Rolin de Ste. Colombe-Laubépin, dans la paroiſſe de Fourneaux en Beaujolois.
Seigneur, M. le marquis de Laubépin.
Juge, M. de Berchoux, avocat au parl.
Procureur Fiſcal, M. de Chatelus, notaire royal à St. Juſt-la-Pendue.
Greffier, le ſieur Lucigny.
Huiſſier, Perroudon.

La juſtice s'étend ſur le bourg de St. Juſt-la-Pendue, & ſur toute la partie de la paroiſſe qui dépend du Beaujolois,

sur la paroisse de Croiset, sur la majeure partie de celle de Fourneaux, dans laquelle le château est situé, & sur le bourg; mais l'église appart. par moitié à M. le marquis de Sarron.

LAUMUSSE, château dans la paroisse de Crottet en Bresse, & chef-lieu de la commanderie de ce nom, de l'ordre de Malte.

Seigneur, M. de Besse de la Richardiere, chevalier-commandeur.

Juge, M. Martine.

Procureur fiscal, M. Rabuel.

Greffier, le sieur Pontus.

ST. LAURENT-D'AGNI, village, par. & seign. en Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Just. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bollard.

Vicaire, M. Peyzarie.

Seigneur, M. le comte de Souvigny.

Juge, M. Berger, à Lyon.

Châtel. & Lieut. de Juge, M. Rambaud, notaire à St. Laurent.

Proc. fisc. M. Chalamel, not. à Millery.

Greffier, le sieur Chabannes.

ST. LAURENT-DE-CHAMOUSSET, bourg & paroisse sur les confins du Lyonnois, arch. de Courzieu, chef-lieu de la justice de la baronnie de Chamousset; & pour le reste, de la just. de S. Bonnet-lès-Places, sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Dubost.

Vicaire, M. Mure.

Seigneur, M. de Savaron.

Juge, M. Rieussec, avoc.

Capitaine-châtelain & lieutenant de juge, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.

Procureur fiscal, M. Matagrin, notaire.

Greffier, le sieur Berger l'aîné, notaire.

Huissiers Royaux, Bonnard & Regnaud.

Huissier ordinaire, Magnin.

Procureur postulant, M. Durand.

Notaires royaux réservés, Mrs. Matagrin & Berger.

Concierge des prisons, Jacquemos.

Seigneur de l'autre partie de la paroisse, le Bailli de Besse, commandeur de Chazelles-sur-Lyon.

Contrôleur des actes & exploits, M. Berger l'aîné.

Chirurgiens, Mrs. Firmin & Pecgas.

Le lundi de chaque semaine il y a marché, & six foires dans l'année: le 13 janvier, le lundi saint, le 11 juin, le premier août, le 29 septembre & le 16 décembre.

ST. LAURENT DE-MURE, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Richard.

Seigneur, M. le comte de St. Priest, ministre d'état.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Châtelain, M. Bied.

Procureur-fiscal, M. Bernard.

Greffier, le sieur Chalmas.

ST. LAURENT-DE-VAUX, village & petite par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, just. d'Yzeron & de Thurin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Lafond.

Dame, madame la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

ST. LAURENT D'OINGT, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon. Le château de *Combefort*, situé à l'extrémité occidentale de la paroisse, est le chef-lieu de la seigneurie.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Forest.

Vicaire, M. Felix.

Seigneur, M. Gervais de St. Laurent, colonel du régim. provincial de Paris.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat & ancien échevin à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Fornas pere, au Bois-d'Oingt.

Greffier, M. Chanorier, à Jarnioux.

Le reste de la paroisse dépend de la vicomté d'Oingt.

Le fief de *Progny*, relevant du Roi, appart. à M. de Progny, écuyer, ingénieur des ponts & chaussées. L'arriere-fief & château de *la Forest* appartient à M. Desportes.

ST. LAURENT EN SOLORE, paroisse en Forez, justice de Rochefort, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, & bail. de Montbrison.

Une partie de cette paroisse est de la justice de Marcilly & Châtelneuf.

M. le prieur de l'Hôpital sur Rochefort nomme à la cure.

Curé, M. Girodie.

Vicaire, M. . . . .

Seign. M. Montagne de Poncins, écuyer.

Juge, M. J. C. de Tours, avocat.

Procureur fiscal, M. Fanget.

Greffier, le sieur Arnaud fils.

Il y a au-dessus de St. Laurent, les restes de deux anciens châteaux: l'un appellé *Solore*, & l'autre *Château vieux*.

ST. LAURENT LA-CONCHE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Feurs & élect. de Montbrison, justice de Feurs & de Magneux le Gabéon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Michel.

Dame-engagiste, madame. . . .

Cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Feurs.

LAY.

Petite ville murée, & quatrieme prévôté

vôté du Beaujolois, élection de Ville-franche. L'église de Lay est une annexe de St. Symphorien.

Vicaire, M. Gouvernon.

Il y a une maison de Ste. Genevieve, fondée par Mgr. le duc d'Orléans, où l'on enseigne les jeunes filles; on y tient des pensionnaires; il y a une pharmacie très-bien montée. Mrs. le curé, le juge & le procureur-fiscal de la châtellenie & prévôté de Lay, sont recteurs-nés de cette maison.

Supérieure & pharmacienne, sœur Tricaud.

Maitresse d'écriture, sœur la Planche.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans, sire & baron du Beaujolois.

La justice s'exerce en son nom, & de cette justice dépendent la paroisse de St. Symphorien, celle de Naux, une partie de celle de Boisset, & une partie de celle de Machézal; elle ressortit par appel de la sénéch. de Lyon.

Juge-prévôt, M. Berchoux, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Rejaulnier.

Proc. fiscal, M. Gouttenoire l'aîné.

Greffier, M. Gouttenoire pere.

Commis-Greffier, le sieur Château.

Huissier, Perrodon.

Un bureau des aides & du contrôle.

Direct. & contrôl M. Gouttenoire pere.

Changeur du Roi, M. Duvernai, secretaire du Roi.

Syndic de la communauté, M. Gouttenoire.

Notaires, Mrs. Château & Dérivoire.

Procureurs postulans en la châtellenie & prévôté de Lay. Mrs. Berchoux, doyen, notaire à Regny: Desvernai pere, notaire à Regny; Blanc, not. à Amplepuis; Dufour, notaire à Valsonne; Dufour, notaire à Perreux; Château, notaire à Lay; Dechatelus, notaire à St. Just; Dérivoire, notaire à Lay; Jouvencel, notaire & commissaire en droits seigneuriaux.

Il y à Lay une église sous le titre de St. Nicolas, avec titre de prieuré.

M. l'arch. de Lyon collat. de ce prieuré.

Prieur, M Borelli.

Il y a dans cette paroisse cinq foires par année: le 2 janvier, le lundi gras, le lundi après Quasimodo, le lundi avant la St. Jean Baptiste, & le lendemain de la St. Michel. Il s'y tient un marché tous les lundis Tous les jours de foire & de marché, il y a un bureau ouvert pour la visite & la marque des toiles.

Commis à la visite & à la marque des toiles, le sieur Cortai, à Regny.

LAY, fief, château, avec rente noble, dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois.

Seigneur, M. Puy du Roseil, chev. de St. Louis, capitaine-commandant au régiment de Foix.

LAYE-ESPINAY, terre, château, seigneurie, village, & église, sous le titre de Saint-Denis d'Espinay, annexe de Saint-Georges de Reneins, en Beaujolois, en toute justice, à laquelle ont été réunies celles de Blacé-le-Bas, Salles, Marsangue & Buyon, ainsi que la terre & seigneurie de Saint-Albin, & les fiefs de Brameloup, des Bois barons, de Cepay & de Chamgobert. Ces justices dépendoient autrefois des baronnies de Thizy & des Tours, & elles s'étendent dans les paroisses de Salles, Blacé, Arnas, Saint-Etienne-la-Varennes & Saint-George-de-Reneins. Elles s'exercent au château de Marsangue, où sont l'auditoire & les prisons.

Vicaire, M. Chambry.

Seigneur-patron, M. d'Espinay de Laye.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Carraud, notaire royal.

Procureur fiscal, M. Ronjon.

Greffier, le sieur Butti.

Huissier, Duranton.

LAYEL, fief & maison seigneuriale, dans la par. de Longessaigne en Lyonnois, avec une justice qui comprend une partie de cette paroisse.

Seigneur, M. le comte de Cibeins, capit. de cavalerie.

La justice s'exerce à Albigny.

LAYE, fief & château dans la par. de Longessaigne en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux de Bully.

LAZET, hameau de la paroisse de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

LÉAL, château avec moyenne & basse justice, situé en Bresse, dans l'annexe de St. Benigne.

Seigneur, M. le comte de Lorjol.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

Juge, M. Gounot, avocat au parl.

Procureur fiscal, M. Berthet, avocat.

Châtelain, M. Vernette.

Greffier & Curial, M. Vallier.

LÉGALS, parcelle de St. Just-en-Bas, dans le Forez, élect. & du ressort du bail. de Montbrison.

Seigneur, M. le marquis de Talaru de Chalmazel, premier maître-d'hôtel de la Reine.

Les mêmes officiers qu'à Chalmazel.

ST. LÉGER-EN-ROANNOIS, & par corruption, ST. LAGIER, village & par. dans le Forez, archipt. élect. & justice de Roanne.

Le bureau du college de Roanne, en qualité de prieur de St. Martin-de-Riorges, nomme à la cure.

Curé, M. Crozet.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.
Le château d'*Origny* appartient à M. le marquis de Couzan.

LEGNI, village & annexe de la par. du Bois-d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Riquet.
Seigneur haut-justicier, M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

LEIGNEUX, hameau de la paroisse de de Trelins en Forez, célebre par un chapitre noble de chanoinesses régulieres de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de Savigny.

CHANOINESSES, *Mesdames*,

Catherine de Gayardon de Tiranges, *abbesse*.
Jeanne-Marie de Chaussecourte, *prieure*.
Marie Françoise de Montjouvent, *sacristine*.
Anne-Marie de Luzy-Couzan.
Franç. Marie Lebrun de Champignolles.
Françoise-Henriette Desjours.
Jacq. Lazare Desjours de Montarmin.
Lazare Desjours de Mazille.
Marie d'Anstrude de Tourbes.
Marie-Hélene d'Anstrude de Tournelles.
Diane-Marie de Moreton.
Claire-Etiennette d'Anstrude.
Jeanne-Thérese de Prevost.
Marie-Hilaire de Moreton du Main.
Magd. Hippolyte du Bourg. St. Polgues.
Marie-Gabrielle de Luzy-Couzan.
Louise-Victoire-Constance de Gayardon de Crezolles.
Clotilde-Félicité Dubuisson de Douzon.
Antoinette-Eugénie de Gayardon d'Aix.
Louise-Etiennette de Thi.
Magdelaine-Euphrosine d'Agout.
Blanche-Justice d'Agout.
Marguerite-Joseph-Zoë de Damas.
Marie-Alexandrine-Jacobine de Damas.
Marie-Hélene-Éléonore de Chassenai.
Marie-Edma-Adelaïde de Fortelu.
Marie-Hélene-Éléonore d'Anstrude.
Marie-Benoîte-Joseph de Prevost.
Charlotte-Jeanne de Prevost.
Anne-Françoise de Prevost.
Charlotte-Elisabeth de Prevost.
Catherine-Salinguetre-Antoinette de Gayardon de Fenoyl.
Jeanne-Françoise de Certaines de Villemolin.
Marie-Gabrielle de Certaines de Villemolin.
Anne-Françoise de Certaines de Villemolin.
Louise Marguerite de Ganai.
Françoise-Jeanne-Marie de Ganai.
Jeanne-Luce de Ganai.
Marie-Thérese de Ganai.
Diane Marie-Eléonore de Ste. Colombe de Laubépin.
Hilaire-Marie-Marguerite-Joachim de Ste. Colombe de Laubépin.
Angélique de Coucy.
Claudine de Roquefeuille.
Rose-Thérese d'Agout de Votrep.

Chanoinesses honoraires.

Marie-Magd. de Gayardon de Fenoyl, abbesse du chap. noble & régulier de N. D. de Coyse-en l'argentiere.
Supérieur-major, M. de Laurencin, grand-prieur de Savigny.
Madame l'abbesse nomme aux prébendes ou aumôneries.
Prébendiers ou aumôniers, Mrs. Crozet & Combe.
Le hameau, & non le chapitre de Leigneux, dépend en toute justice de la baronnie de Couzan.

LENAX, paroisse considérable, partie en Forez, & partie en Bourbonnois, élect. de Moulins, archipr. de Pierre-Fitte.
M. le doyen de Semur en Brionnois nomme à la cure.
Curé, M. Rocher des Perrés.
Vicaire, M. Vadier.
Une partie de la justice dépend de Dandés pour le Bourbonnois; & l'autre partie, de la châtellenie de Montaiguet pour le Forez.
Seigneur, M. de la Tour.
Juges, M. Faure *pour Lenax*; & M. Mariott, *pour la châtellenie de Montaiguet*.
Procureur fiscal dans les deux justices, M. Durand.
Greffiers, Le sieur Deschamps, *pour Lenax*; & le sieur Durand, *pour Montaiguet*.
Le château & seigneurie de *Montaiguet* appartient à madame l'abbesse de la Bénissondieu.

LENIEC, vieux château & seign. dans la par. de Merle en Forez.
Seigneur, M. de Flachat d'Apinac.
Les mêmes officiers qu'à Apinac.

LENT.

Ville située dans la principauté de Dombes, archipr. de Sandrans, subdélégation de Trevoux.
L'église paroissiale a plusieurs prébendes; la principale est celle de Grassi.
Curé, M. Blanc.
Seigneur-engagiste, M. le marquis de Laubépin.
Juge, M. Gemeau, à Trevoux.
Châtelain, M. Pochon.
Greffier, le sieur Chuinague.
Notaire, M. Arcelin.
Chirurgiens, Mrs. Faguet & Jacquemain.
Il y a six foires dans l'année, prin-

cipalement pour les chevaux. La petite riviere de Veyle passe près de Lent.

LENTIGNY, village & par. dans le Forez : archipr. & élect. de Roanne, justice de la châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Bridoult, docteur en théologie.

Vicaire, M. Tixier.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le fief & château de *Prais* appartient à M. Dubessey de Contenson.

LENTILLY, bourg, par. & seign. en Lyonnois; archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Estournel.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Seigneur mensionnaire, M. de Chabans, Comte de Lyon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain, M. Raimond, notaire à l'Arbresle.

Proc. fiscal., M. Vial, not. à la Tour.

Greffier, M. Roche, not. en Vaise.

LERIGNEUX, village & par. dans le Forez, archiprêtré, élect. & bailliage de Montbrison, de la châtellenie de Marcilly-sur-Châtel.

Le prieur de Salt-sous-Couzan nomme à la cure.

Curé, M. Fenon.

Seigneurs-engagistes, les héritiers de M. Grosseiller de Chenereilles.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

LERNY, hameau & église succursale de la paroisse de Pollionnay en Lyonnois, desservie par Mrs. les curé & vicaire de Pollionnay.

LESCHEROUX, village & par. en Bresse, archipr. & élect. de Bourg, justice des Chartreux de Montmerle & du seigneur.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Leroux.

Vicaire, M. Trollier.

Seigneur, M. le comte de St. Trivier.

Il y a dans cette paroisse la Chartreuse de Montmerle.

Prieur & visiteur, Dom Guillaume Armely.

Procureur, Dom Joachim-Joseph.

La just. des Chartreux s'exerce à Bourg.

LESCOURS, château en ruine, situé à St. Germain-la-Montagne.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

Juge, M. Bodinot, avocat.

Lieutenant, M. Bellet, notaire.

Procureur fiscal, M. Lacroix.

Greffier, le sieur Aulat.

Huissiers, Sombardier & Machillot.

LETRA, village & par. dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, élect. de Villefranche, & justice de Chamelet.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chambore.

Seigneur, M. Burtin de Vaurion.

Le fief de *Letrete* appart. à M. Burtin; & ceux de *le Bostet* & de *la Thule*, à M. Hue de Lablanche, résidant à Charlieu.

LEVI, hameau & seigneurie dans la paroisse de Fleurieu en Lyonnois.

Seigneur, M. le président de Fleurieu.

LEYMENT, village & par. en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley; la justice haute, moyenne & basse, s'exerce à Saint-Rambert, sans en dépendre, du ressort du baill. de Belley.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Tenant, doyen de Ste. Luce.

Seigneur, M. de Leyment, écuyer.

Juge, M. Grumet, avoc. à St. Rambert.

Châtelain, M. Sirand, not. à Amberieu.

Procureur fiscal, M. Garin, not. royal.

Greffier, le sieur Fabry.

Le château de *la Servette*, appart. au seigneur.

LEYSSARD, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. & baill. de Belley, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Matthieu, bach. de Sorbone.

Vicaires, M. Antoine Monin, résidant à l'Annexe de Serrieres-sur-Ain; & M. Deleaz, résidant à celle de Solomiat.

La paroisse dépend de la baronnie de Poncin. La justice s'exerce à St. Rambert en Bugey.

Les officiers seigneuriaux sont les mêmes que ceux de Poncin.

Seigneur, M. Quinson de Poncin.

LEZIGNIEUX, vill. & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice d'Ecotay de Beauvoir.

M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Dupuy.

Vicaire, M. Trapaud.

Seigneur, M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Sarde.

LHÉRONDE, château & seigneurie dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, au territoire de Brouilly.

Seigneur, M. le comte de la Porte, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Corcelette, avocat à Poule.

Proc fiscal, M. Roche fils, à la Mure.

Greffier, M. Roche pere.

Huissier, Depay, à Poule.

LHUIS, village, paroisse en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, du ressort du pail. de Bourgogne.

L'abbé de St. Rambert nomme à la cure.

Curé, M. Vicaire.

Vicaire, M. Briel.

Seigneur, M. de Barral, marquis de Montferrat.

Juge, M. Niviere.

Lieutenant, M. Perret, not.

Procureur fiscal, M. Ninoz.

Greffier, le sieur Roserain.

Not. royaux. Mrs. Guignard, Perret & Ravet.

Chirurgien, M. Dementon.

Il y a une confrairie de pénitens.

Recteur, M. Dementhon Dive.

LA LIEGUE, château & seigneurie en Forez.

Seigneur, M. Ranvier de Bellegarde.

Les mêmes officiers qu'à Bellegarde.

LIERGUES, village, par. château & seigneurie dans le Lyonnois, archip. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Viviant.

Seigneur, M. le chev. Mognat, à Lyon.

Châtelain, M. Desmaze, not.

Lieutenant de Juge, M. Nicolas, proc.

Procureur fiscal, M. Lievre.

Greffier, le sieur Burti.

La justice comprend toute la paroisse de Liergues & la plus grande partie de celle de Pouilly-le Monial.

Le fief de *Combe* appart. à M. de Liergues.

LIMANDON, parcelle de St. Romain-en-Cerviere.

Seigneur, M. Demaux, lieut. général civil à Montbrison.

LIMAS ou LIMANS, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & justice de Villefranche : c'étoit, avant que Villefranche existât, le siege d'une des plus considérables prévôtés de la province.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Michet.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Le fief de *la Barre* appart. à M. Humbert, conseiller; celui de *la Citadelle*, à Mdlle. Goyet; & le fief & château de *Limas* appart. à M. de Saint-Fonds.

LIMONEST, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Jothié.

La seigneurie de Limonest comprend une partie de la paroisse, & une partie de celle de St. Didier.

Seigneur, M. de Quatrefages de la Roquette, anc. conf. en la cour des monnoies, sénéch. & présid. de Lyon.

Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.

Châtelain, Mr Perrussel, à St. Cyr.

Proc. fiscal, M. Morel, procureur aux cours de Lyon.

Greffier, Le sieur Baron, à Lyon.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dardilly & de Laval.

Le château de *Saint-André-du-Coing* appar. à M. de Quatrefages de la Roquette; & celui de *la Baroliere*, à M. Maritz, inspecteur des fontes d'artillerie de France & d'Espagne.

LIMONI, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu.

Le clocher est dans le Vivarais, mais le tiers de la paroisse est en Forez, élect. de St. Etienne; justice de Malleval & bail. de bourg-Argental.

Le chap. de St. Claude nom. à la cure.

Curé, M. Goirand.

Seigneur de la partie du Vivarais, M. le maréchal, prince de Soubise.

Dame de la partie du Forez, madame de Senozan, à Paris.

LISSIEU, village & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Truchard.

Seigneur, M. Lambert, écuyer, chargé des affaires de Sa Majesté Catholique & son consul à Lyon.

Juge, M. . . . .

Lieutenant, M. Caillot, notaire royal à Chazai.

Châtel, M. Chapuis, not. royal à Chazai.

Procureur fiscal, M. Ferlat, à Lissieu.

Greff. le sieur Rosier, not. à Chasselai.

Huissier, Deshaies, à Chasselai.

Le fief de *Plambeau* appart. à M. Rivetieux de Varax.

LA LOBIERE-EN-SAINT-VICTOR, paroisse qui dépend d'Auvergne pour le spirituel, & qui, pour le temporel, est de la généralité de Lyon, élection de Montbrison, justice de la châtellenie de Cervieres, & baill. ducal de Roanne.

Curé, M. Bussi.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Le fief des *Estivaux* appart. à M. Carton, conseiller au baill. de Roanne.

LOIRE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne en Forez; justice, partie de la baronnie de Givors, & partie de Ste. Colombe-lès-Vienne, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le prieur de Taluyers nomme à la cure.

Curé, M. Duport, docteur en théologie.

Seigneur, LE ROI.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Givors & de Ste. Colombe.

LOMPNAS, bourg & annexe de Mar-

champ.

champ en Bugey, arch. d'Ambournai, justice de Grollée, élect. & baill. de Belley, génér. & parl. de Dijon.

Le prieur de St. Benoît de Cessieu nomm. à la cure.

Curé, M. Lambert, à Marchamp.

Vicaire, M. Dementhon, à Lompnas.

La chapelle de *St. Jacques*, dans l'église de Lompnas, est à la nomination de M. Durochat de Layat.

Chapelain, M. Fournel, ancien curé de Chazai-sur-Ain.

Seigneur, M. de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au parl. de Grenoble.

Les mêmes officiers qu'à Grollée.

LONGCHAMP, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran; élection & bailliage de Bourg, & par appel au parlement de Bourgogne.

M. le prévôt du noble chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Gilet.

Seigneur, LE ROI.

Les mêmes officiers qu'à Bourg.

LONGES, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne: justice pour le clocher, & une partie de la paroisse, de la baronnie de Condrieu; pour la plus grande partie de la paroisse, de la baronnie de Châteauneuf-d'Argoire; pour un hameau seul, de la jurisdiction de Givors, du ress. de la sénéch. de Lyon.

Les Chartreux de Ste. Croix nomment à la cure.

Curé, M. Guinard.

Vicaire, M. Mas.

Seigneurs, Mrs les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LONGESSAIGNE, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. de Lyon, justice de Montrotier & de Riviere, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. de Villette neveu.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Nicolas-Edme d'Anstrude, à cause de son prieuré de Montrotier.

Seigneur de l'autre partie, M. de Riviere marquis de la Riviere.

Le fief de *Layet* appart. à M. de Cibeins.

LORETTE, seigneurie dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois, avec justice, tant sur Lorette, que sur le territoire de Milanai.

Seigneur, M. Bouilloud de Chanzieu.

Juge, M. . . .

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Gayet.

Greffier, le sieur Honoré Gayet.

ST. LOUP, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. de Lyon, just. de St. Forgeux & de Chanzé.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Michoud.

Vicaire, M. Thomas.

Seigneur, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

Le château & la chapelle de *Vindry* appart. au seigneur.

LOYES, gros bourg, annexe de Villieu, archipr. de Chalamont, ancienne baron. de Bresse, élect. & baill. de Bourg.

Vicaire, M. Perret.

Seigneur, M. Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loyes, lieut. général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

Juge, M. Gauthier.

Châtelain, M. Laveniere.

Curial, M. Bidault.

Procureur fiscal, M. Bugêt.

Greffier, le sieur Ravet.

Il y a quatre foires considérables; le 22 février; le 3 mai; le lundi d'après la fête de Notre-Dame de septembre, & le lundi avant le St. Thomas.

LOYETTE.

Ville, baronnie & par. en Bugey, archipr. d'Ambournai, élect. & baill. de Belley.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Dandel.

Dame, Mde. Durand de la Moliniere.

Juge, M. Grumet.

Lieutenant de Juge, M. Thibault.

Procureur fiscal, M. Combe.

Greffier, le sieur Baylaz.

La justice s'exerce à St. Rambert.

LOYSE, chât. & fief en toute justice, dans la par. de Bagé-la-Ville, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Châtel en Bresse, élect. de Bourg, & du ress. du parl. de Bourgogne.

Curé, M. Olivet.

Vicaire, M. Poncet.

Seigneur, M. de Billy.

Juge, M. Martin.

Bailli & capit. chât. M. Lécuyer fils.

Procureur fiscal, M. la Roche.

Curial & Greffier, M. George.

LOZANE, village & annexe de la par. de Civrieux en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

Vicaire, M. Robert.

Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly.

LUCENAY, village & par. dans le Lyonnois, archipr. & justice d'Anse, sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Girard, bach. de Sorbone.

Le Verneaux & Maisonforte, château & fief, appart. à M. Posuel de Verneaux.

LUPÉ, village, par. château & feign. dans le Forez, diocefe de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne.

Le feigneur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Oriol.

La feigneurie de Lupé eft un démembrement de la baronnie de Malleval, fait en 1436.

Seigneur, M. de Mayols, ancien confeiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Clapit.

LUPONAS, village & par. en Breffe, diocefe de Lyon, archipr. de Sandran, baill. & élect. de Bourg, du reffort du parl. de Bourgogne, mandement de Bagé, juftice de Béoft, qui s'exerce à Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. d'Albant.

Seigneur, M. Audras, anc. conf. au parl. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Béoft.

LURCY, village & paroiffe en Dombes, archipr. & fénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Paftel.

Seigneur, M. de Bordeaux de Lurcy.

Les mêmes officiers qu'à Amareins.

LURE, village & paroiffe en Forez, archipr. & élect. de Roanne, juftice de Grezolles & fénéch. de Montbrifon.

L'archipr. de Roanne nomme à la cure.

Curé, M. Bonneton.

Seingeur, M. le comte de Grezolles, chevalier de St. Louis.

LURIEC, village & paroiffe dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrifon, juftice de St. Bonnet-le-Château.

Le chapitre de Saint-Juft. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Perier.

Vicaire, M....

M A.

MABLY, village, paroiffe & vicomté dans le Forez, archipr. élect. & fénéch. de Roanne, en exercice à Montbrifon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Mulfan.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt.

Juge, M. de Chatelus, proc. à Roanne.

Procureur fifcal, M. Guillot, receveur général du duché de Roannois.

Greffier, le fieur Miviere.

Il y a dans la paroiffe le château de *Cornillon*, le fief de *Linas* & de *Bonvert*. Voyez *Cornillon* & *Bonvert*.

Il y a une foire le 15 du mois d'Août.

MACHENAL, village & annexe de la par. de Chiraffimont, dans le Beaujolois, archipr. de Roanne, élect. de Villefranche, fénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Delorme.

Seigneur, M. l'archevêque de Lyon.

Juge, M. de Landine.

Châtelain, M. de Chatelus.

Procureur fifcal, M. Martin.

Greffier, le fieur Rochan.

MACLAS, bourg, paroiffe, château & baronnie avec juftice haute, moyenne & baffe, dans le Forez, diocefe de Vienne, archipr. de Condrieu, élection de Saint-Etienne, baill. de Bourg-Argental.

M. le prieur de St. André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Mathivet.

Vicaire, M. Tournu.

Seigneur, M. de la Beau-de-Bérard, baron de Maclas.

Juge, M. Tournu.

Lieutenant de Juge, M....

Procureur fifcal, M. Clapit.

Greffier, le fieur Trouilleur.

Notaires, Mrs. Veyre & Bourette.

La baronnie de Maclas comprend la paroiffe de Maclas, & celles de Veranne, St. Apollinard & Roifey.

Il y a dans l'année deux foires confidérables, le 2 janvier, & le 8 novembre.

MAGNEU-HAUTERIVE, par. beau château & feign. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. & baill. de Montbrifon.

Le prieur de Sury-le-Comtal nomme à la cure.

Curé, M. Laforeft.

Seigneur, M. Goyet de Livron, écuyer.

Juge, M. Franchet pere.

Procureur fifcal, M. Tiffier.

Greffier, le fieur Bourboulon.

MAGNEUX-LE-GABÉON, château & feign. dans la paroiffe de St. Laurent-la-Conche en Forez.

Seigneur, M. du Rofier de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoifes.

Juge, M. Jacquemeton.

Procureur fifcal, M. Chatelus.

Greffier, le fieur Dupont.

MAGNY, château & feign. fituée à Sarcey, annexe de Bully en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Flachere.

Les officiers font les mêmes que ceux de la Flachere, paroiffe de St. Véran.

MAGNY, château & feigneurie en Beaujolois, qui comprend les clochers de Cublize, St Vincent-de-Reins, Ranchal, Thel, & quelques cantons de St. Bonnet-le Troncy.

Dame, madame la marquife de Vauban.

Juge, M. Perret, avoc. au parl. à Cublize.

Lieutenant, M....

Procureur fifcal, M. Debourg.

Notaires Mrs. Perret & Didier.

Greffier, le fieur Chavanis.

Huiffiers, Vermorel & Dupuy.

LA MAISON-FORTE, château avec basse justice dans la paroisse de Marclop en Forez.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, anc. officier à la grande Gendarmerie.
Juge, M. Franchet.
Procureur fiscal, M. Dutroncy.
Greffier, le sieur Bourboulon.

MAIZILLY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, justice de Château-neuf en Mâconnois, sénéch. de Lyon.
L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Seguin, archipr. de Charlieu.
Vicaire, M. . . . .
Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Château-neuf, dont Maizilly dépend.

MALAFRETAZ, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Gauthier.
Seigneur, M. . . . .
Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

MALLEVAL.

Petite ville fort ancienne & baronnie dans le Forez, dioc. de Vienne, archipr. de Condrieu, élect de St. Etienne, justice de Chavanay & baill. de Bourg-Argental.
M. l'arch. de Vienne collat. de la curé.
Curé, M. Ginet.
Prébendier à la nomination des notables, M. Peirachon.
Dame, madame de Senozan, à Paris.
Notaire, M. Fontaine.
Le fief de *Morzelas* appart. à M. de Larnage.

MALLIAC, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Piquet.
Seigneur, M. le comte de Moyria.
Juge, M. . . . .
Châtelain, M. Goiffon.
Procureur fiscal, M. Molinard.
Greffier, le sieur Domange.

MALVAL, ancien château & seign. dans la paroisse de St. Héan en Forez. Le fief & la justice de Chazottes y ont été réunis.
Seigneur, M. le chevalier de Menilglaize.
Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
Procureur fiscal, M. Gonon.
Greffier, le sieur de Vissaguet.

ST. MAMERT, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, élect. de Villefranche, justice de St. Julien.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. de Sanslaville.
Seigneur, M. le marquis de Valadoux.
Il y a dans cette paroisse l'ancien château de *Loignet*, dont il ne reste plus que des ruines. Il a appartenu aux sires de Beaujeu ; aujourd'hui la justice en est réunie à celle de St. Julien.

LE MANDUEL, parcelle de St. Just-en-Chevalet.

MANTENAY, village & annexe de la paroisse de St. Jullien-sur Reissouze en Bresse, avec le titre de baronnie.
Le curé de Saint-Julien dessert cette annexe.
Vicaire, M. Perrin.
Seigneur, M. Bertin, trésorier général des parties casuelles.

MANZIAT, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & baill. de Bourg.
Le chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Bollo.
Vicaire, M. Rion.
Dame, madame la marquise de Feillens.
Procureur fiscal, M. Lécuyer.
Greffier, le sieur Moiroud.
Le fief de *la Salle*, sans justice, dépendant du marquisat de Bagé le-Château, appart. à M. de Franc de la Salle.

MARBOZ, gros bourg, baronnie & prieuré en Bresse, archipr. & élection de Bourg, justice de Montrevel.
M. l'arch de Lyon collat. de la cure.
Le prieuré dépend du chapitre de Gigny en Franche-Comté.
Curé, M. Gollion.
Vicaires, Mrs. Rigollet & Beaux.
Seigneur, M. . . . .
Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

ST. MARCEL, village & annexe de Tarare en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Duthey.
Dame, Mme. la baronne de Villeneuve.
Juge, M. Vincent, à Amplepuis.
Lieut. de Juge, M. Ducôté, à Valsonne.
Procureur fiscal, M. Delacôte, à Joux.
Greffier, le sieur Tricaud, à Tarare.
Le fief de *la Bussiere* appart. à M. de Mascrani.

ST. MARCEL, village & annexe de la paroisse de St. André de Corsy en Bresse, archipr. de Chalamont, justice de Montribloud & de Glareins, baill. de Bourg.
Vicaire, M. . . . .
Seigneur du clocher, les héritiers de M. Nicolau de Montribloud
Seigneur d'une partie de la paroisse, M. de Quinson.
Les mêmes officiers que ceux de Montribloud & de Glareins.

ST. MARCEL-ÉCLAIRÉ, village dans le Beaujolois, auquel un hameau voisin, nommé *Eclairé*, donne son nom, annexe & archipr. de la paroisse de Tarare

en Lyonnois, justice de Joux, élect. & sénéch. de Villefranche.

On fabrique de la toile dans ce village.

Curé, M. Mignery.

Vicaire, M. Duthey.

Dame, Mme. la comtesse de Villeneuve.

Le château de *la Bussiere*, appartient à M. Mascrani de la Bussiere.

ST. MARCEL-DE-FELINES *ou* EN NÉRONDE, village & par. dans le Forez, archipr. de Néronde, élect. & baill. de Roanne, en exercice à Montbrison.

Le chap. de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Magdinier.

Seigneur, LE ROI.

Les mêmes officiers qu'à Feurs.

Contrôleur des actes, M. Jayer.

Le fief de *Severt* & celui de *Felines*, avec un beau château, appartiennent à M. le marq. de Talaru, maréchal de camp.

ST. MARCEL & NEULISE, parcelle de la paroisse de St. Marcel de Felines en Forez.

ST. MARCEL-D'URFÉ, bourg, par. château & seign. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nom. à la cure.

Curé, M. Chassain.

Vicaire, M. Burellier.

Prébendiers, Mrs. Durand, curé d'Urfé, Dubost & Burellier.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Juge, M. Michel, avocat.

Proc. fiscal, M. Vial, not. à St. Marcel.

Greffier, le sieur ....

Huissier, Froment, à Saint-Just-en-Chevalet.

Foires, le 16 janvier & le 5 septembre.

SAINT-MARCELIN.

Petite ville, château & seign. dans le Forez, archipr. bailliage & élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Cherbuet.

Vicaires, M. Dubost.

Seigneur du clocher, & d'une partie de la paroisse, M. le comte d'Espinchal, mestre-de-camp.

Juge, M. Pavet.

Procureur fiscal, M. Pinaud.

Greffier, le sieur Perret.

Dame de l'autre partie, madame de Mazenod.

Le fief appellé *Bataillou*, avec justice, appart. à M. Boyer Dumoncel, ancien officier.

Il y a une compagnie de milice bourgeoise sous les ordres de M. le commandant de la province.

MARCHAMP, village & paroisse en Bugey, archipr. d'Ambournai, élect. de Belley, justice de Grollée.

M. le prieur de St. Benoît de Cessieu nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Seigneur, M. de Barral.

Les mêmes officiers qu'à Grollée.

MARCHAMP, village & annexe de la paroisse de Quincié en Beaujolois.

Vicaire, M. Sorlon.

Seigneur, M. Giraud, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Varennes.

MARCHENGI, chât. & seign. dans la par. de St. Pierre-la-Noaille en Lyonnois.

Seigneur, M. de Montrichard, chevalier de St. Louis.

Juge, M. Patural, avocat.

Lieut. de Juge, M. Patural, not.

Procureur fiscal, M. Alex, not.

Greffier, le sieur Boutouge.

Huissier, Michel.

MARCILLY-D'AZERGUES, village par. château & seign. dans le Lyonnois archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Guyot.

Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.

Juge, M. Brac, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Saint-Michel.

Procureur fiscal, M. Descot.

Greffier, le sieur Chapuis, à Chazai.

Huissier, Bernard, à Quincieux.

Le fief de *la Colonge* appart. à M. Riverieulx de Varax; & celui de *Jangé*, à M. Clerico de Janzé.

MARCILLY-LE-CHATEL, village, prieuré, par. & châtellenie royale dans le Forez, archipr. élection & bailliage de Montbrison.

Le prieur nomme à la cure.

Prieur, M. Rougé.

Curé, M. Fialin.

Vicaire, M. ....

Seigneur, LE ROI.

Co-seigneurs-engagistes par échange non consommé, M. Thoynet du Peina, trésorier-général des Ponts & chaussées de France; & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Juge châtelain royal, M. Salle.

Procureur du Roi, M. Franchet, avocat.

Procureurs, Mrs. Bouiboulon, Gaulne, & Brunet.

Greffier, le sieur Goyet.

Huissier audiencier, Pagnon.

La justice s'exerce au palais du bail. de Montbrison.

Le fief de *la Motte Barin* appartient à M. de Lesgâlery du Tailloux; & celui de *la Vernade*, à M. de Marcilly, & à M. Montaignot, avocat à Montbrison.

MARCLOP, village & paroisse dans le Forez, archipr. de Feurs & élect. de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

Curé, M. Treyveys.
Dame-engagiste, madame . . . . .
Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.
MARCOUX, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison. Le bourg & quelques hameaux dépendent de la justice de M. de Marcoux : le surplus de la châtellenie royale de Marcilly, & par appel au bailliage de Montbrison.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Marcel.
Seigneur du bourg & faux bourg seulement, M. Papon Duclos de Montmart de Goutelas, ancien capit. d'infanterie.
Juge, M. Hodin, à Boën.
Proc. fisc. M. Fanges, à St. Sixte.
Greffier, le sieur Tachereau.
MARCY-SUR-ANSE, village, prieuré & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.
Prieur & patron de la cure, M. de Laurencin Chanzé, grand-prieur de Savigny.
Curé, M. Pelottier.
Seigneur haut-justicier, M. le baron de la Chassaigne, brig. des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à la Chassagne.
Seign. moyens & bas justiciers, les chanoinesses d'Alix.
Huissier pour l'une & l'autre partie, Charbonnet.

MARCY-LES-LOUPS.

Ville & annexe de la paroisse de Ste. Conforce en Lyonnois, archipr. des Suburbes, sénéch. de Lyon, just. partie de Laval, & partie de celle de Grézieu-la-Varenne.
Curé, M. Faure.
Seigneur, M. Lacroix de Laval.
Juge, M. Deschamps fils, avoc. à Lyon.
Lieutenant de Juge, M. Boscary, proc. à Lyon.
Proc. fiscal, M. Ravier, not. à Lyon.
Greffier, le sieur Reverchon, à St. Just.
MARDORE, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice du lieu & de Courcenai.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Poizat.
Seigneur, M. Guillermin, chevalier de St. Louis, gouverneur de Sisteron.
Les off. sont les mêmes qu'à Courcenay.
L'ancien fief de *Chalatofrei*, avec rente noble, appart. à M. Moncorgier.
Il y a trois foires dans l'année, le 6 mai, le 26 juin & le 14 septembre.
MARENDIERES, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse d'Estivareilles; avec haute, moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Vincent de Montarcher, ancien conseiller au parl. de Dijon.
MARES, fief qui compose une partie de la paroisse de Jonage en Dauphiné.
Seigneur, M. Yon fils, chev. de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Fournier, avocat.
Châtelain, M. Rigost, not. à Pusignan.
Procureur fiscal, M. Pra.
Greffier, le sieur Colomb.
Procureur d'office, M. Trux.
MARGERIE & CHANTAGRET, parcelle de St. Jean de Soleymieux.
MARIGNY, ancien château & fief avec justice dans la paroisse de Villers.
Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Ressein.
MARINGES, village & par. en Forez, archipr. de Courzieu, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bellegarde.
M. l'archev. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Jomand.
Seigneur, M. de Bellegarde; à qui le château de *la Roche* appartient.
MARLHES, village & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de la Faye, Clavas, l'Hôpital du Temple & de St. Sauveur, & baill. de Bourg-Argental.
M. l'évêque du Puy collateur de la cure.
Curé, M. Alliraud.
Vicaires, Mrs. Terrasse & Chauvet.
Sociétaire, M. Sabot.
Une maison de sœurs de St. Joseph, qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.
Une confrairie de pénitens du saint-Sacrement.
Co-seigneurs, Mrs. Courbon, Desgaux, de St. Genest & Chouvet.
Notaire, M. Lardon de Verseis, avocat.
Le fief du *Temple* appart. à M. le commandeur de Chazelles, de l'ordre de Malte.
MARLIEU, bourg & par. en Dombes, archipr. de Sandran, sénéch. de Trevoux.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Cordier.
Seigneurs, M. & Mlle. Cusset de Montrozard.
Juge, M. Jourdan, avocat.
Châtelain, M. . . .
Proc. fiscal, M. Broyer, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy.
Il y a quatre foires qui ont été établies par arrêt du conseil d'état, du 15 août 1772 : savoir, le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août, & le 13 novembre.
MARNAND, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Thizy.
Le prieur de Thizy nomme à la cure.
Curé, M. Chaix, à Thizy.
Vicaire, M. Moissonnier.
Seigneur, M. Bissuel de Thizy, écuyer.

MAROLS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Bonnet-le-Château.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Brunel.

Vicaire, M. Charrereau.

Seigneurs, les barons de St. Just.

MARIEUX & LA MURE, parcelles de Miribel & Périgneux en Forez.

MARS, village & paroisse sur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne, sénéch. de Lyon, justice de Gatellier & de Châteauneuf.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Lafai.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

La partie de cette paroisse qui est en Beaujolois, dépend de la justice d'Arcinges.

Les fiefs de *Colombier* & des *Combes* appart. à M. Guillermin.

MARSANGUE, château dans le Beaujolois, dépendant de Laye-Espinay. Ce château, où sont l'auditoire & les prisons, est le siege des justices de Laye - Espinay, de Champrenard & dépendances.

MARSONAZ, village & par. en Bresse, justice de Bavy, qui s'exerce à Bagé, archipr. élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Brosselard.

Vicaire, M. Cogordan.

Seigneur, M. de Joly de Bevy, maréchal des camps & armées du Roi.

Juge, M. Martine.

Châtelain, M. Pontus.

Procureur fiscal & curial, M. Rabuel.

Greffier, le sieur Lambert.

ST. MARTIN - DE - BOISI, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & justice de Roanne.

Le séminaire de St. Charles de Lyon, comme prieur de Montverdun, nomme à la cure.

Curé, M. . . . .

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le château & fief de *la Minardiere*, en toute justice, appart. à M. Valence.

ST. MARTIN - DE - CHALAMONT, village & par. en Dombes, archipr. de Chalamont, sénéch. de Trevoux.

Les religieux de l'abbaye d'Ambournai nomment à la cure.

Curé, M. Belay.

Vicaire, M. Dérognat.

Seigneur-engagiste, M. le marquis de Laubépin.

Juges, Mrs. les officiers de la sénéch. de Trevoux.

Châtelain, M. Benoît Ozanam, à Chalamont.

Procureur du Roi, M. Dulac.

Greffier, le sieur Chuinague.

ST. MARTIN-DE-CORNAS, village & annexe de la par. de Chassagny en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Gas.

Seigneur, M. Borel de Varissan, secretaire du Roi.

Châtelain, M. Lecourt, not. à St. Andéol.

Procureur fiscal, M. Bavet, à Givors.

Greffier, le sieur Civard.

Le château & fief de *Manevieux* appart. à M. Bruiset, trésorier de France à Lyon; & celui de *Varissan*, à M. Borel de Varissan, secretaire du Roi.

ST. MARTIN-D'ESTRAUX, village & par. en Forez, diocese de Clermont en Auvergne, archipr. de Cusset, élect. de Roanne, baill. & sénéch. de Lyon.

Les dames religieuses de Beaulieu, proche de Roanne, nomment à la cure.

Curé, M. Valence, doct. en théologie.

Vicaire, M. Méallet.

Seigneur, M. Louis - Marie - François Gaston de Levy, marquis de Mirepoix, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Château-Morand, où la justice s'exerce.

Not. royaux, Mrs. Morin & Desgouttes.

Procureurs postulants, Mrs. Morin, Durand, Desgouttes, Michaud, Munet & Corsonier.

Chirurgien, M. Donniol.

Receveur des traites, M. Robillon.

Huissiers, Baudon & Fayet

Il y a quatre foires : le 18 mars, le 14 mai, le 14 août, le 9 octobre, & un marché le lundi.

Le fief de *Godiniere* & le petit château de *la Fayole* appartienn. à M. Gaulme. M. Riviere est seigneur du vieux château de *la Lierre*.

Le château de *la Roche en Revermond* a pour seigneur M. d'Ivolei, colonel-directeur d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Varsey, à l'exception de M. Aimand, *châtelain*.

ST. MARTIN DU FRESNE, gros bourg, paroisse, terre & seigneurie, avec un ancien château en Bugey, réuni au comté de Montréal, justice dudit lieu, archipr. de Nantua, élect. de Belley, généralité de Dijon.

Curé, M. Levrat l'aîné.

Vicaires, Mrs. Levrat puiné & la Cour.

Seigneur, M. le comte Douglas de Montréal, syndic général de la noblesse du Bugey, chevalier de St. Louis, &c.

M. le comte Douglas possede encore le fief de Mépillat-la-Forêt.

Il y a poste, brigade de maréchaussée, & deux foires dans l'année.

Les mêmes officiers qu'à Montréal.

St. MARTIN-DU-MONT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élection de Bourg, justice de Pommiers.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.

Curé, M. Monnier.

Vicaire, M. Orlier.

Seigneur, M. du Tour.

La baronnie & le château de *Pommiers* appartient au seigneur.

St. MARTIN-EN-COALIEU, *ou* AQUALIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice de St. Chaumond. M. le marquis de St. Chaumond nomme à la cure.

Curé, M. Delavigne, bach. de l'université de Valence.

Seigneur, M. le marquis de Saint-Chaumond.

La justice s'exerce à Saint-Chaumond.

St. MARTIN-EN-HAUT, *ou* ANAUX, bourg & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. de Castellas, archipr. de Mornant.

Vicaire, M. Coupet.

Seigneurs du clocher, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Rochefort.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Dareste de Saconay.

Les mêmes officiers qu'à Saconay.

Il y a dans cette paroisse le fief de *Chavagneu & la Bâtie*. Voyez cet article.

Il y a quatre foires dans l'année : le mardi de la Sexagésime, le 6 mai, le 10 août, & le 9 décembre.

St. MARTIN-LA-PLAINE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de Saint-Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Laurençon, doct. en théolog.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Seigneur mensionnaire, M. le comte de Cordon.

Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat.

Châtelain, M. Montellier fils, avoc. en parlement.

Procureur fiscal, M. Bidault, notaire à Rive-de-Gier.

Greffier, le sieur Barrier.

Huissier, Chambeiron.

Il y a dans cette paroisse une mine d'or. Pierre Matthieu, naturaliste, avocat à Lyon, & historiographe de Henri IV, parle de la découverte de cette mine d'or, dans l'histoire de ce Roi, tome II, liv. V, page 207 de l'édition *in*-8°.

St. MARTIN-LA SAUVETÉ, village & grande par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de Verrieres, Saint-Marcel, Champoly & Aix.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Marion, bachelier en théolog.

Vicaire, M. Girard.

Seigneurs, M. le commandeur de Verrieres; M. le comte d'Albon; M. Demeau, lieut. général à Monbrison; M. le comte de Grezolles.

Notaire royal réservé, M. Dufuc.

Le fief de *Saint-Pulgent* appartient aux enfants de feu M. Chambobuc de Saint-Pulgent.

St. MARTIN-LE-CHATEL, village & par. en Bresse, second marquisat de cette province, érigé en faveur de la maison de la Beaume, comte de Montrevel, en 1500; généralité de Bourgogne, archipr. élect. & baill. de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Gentet.

Vicaire, M. Tribout.

Seigneur, M. de Montrevel.

Chât. M. Rabuel cadet, not. à Marsonas.

La justice s'exerce à Montrevel par les officiers du comté.

St. MARTIN-L'ESTRA, bourg & par. dans le Forez, archipr. de Courzieu, justice de Feurs, élection & bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Guimety neveu.

Vicaire, M. Guimety oncle.

Seigneur, LE ROI.

Le château & fief des *Gouttes* appart. à M. Coignet des Gouttes.

MARZÉ, seign. dans la par. de Gleizé en Beaujolois. Cette seign. comprend la paroisse de Chervinges, une partie de celle de Gleizé, & la dixieme partie de Ville-sur-Jarnieux en Lyonnois.

Seigneur, M. Bottu de la Barmondiere.

Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Dubost, Procureur à Villefranche.

Procureur fiscal, M. Pein, notaire & procureur à Villefranche.

Huissier-Commis, le sieur Crozet, à Villefranche.

MARZÉ, ancien château-fort, dont on voit les ruines dans le village d'Alix qui en dépend, paroisse de Marsy-sur Anse en Lyonnois.

Seigneur, M. . . .

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

MASSIEU, village & par. partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Motte.

Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genay.

Seigneur de la partie de Dombes, M. de Parcieux.
Juge, M. Valentin.
Châtelain, M. Chuinague pere.
Procureur fiscal, M. Chuinague fils.
Greffier, le sieur Goy.

MATOUR, bourg & par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioc. d'Autun, archipr. le Bois-Sainte-Marie.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.
Curé, M. Gallet.
Chapelain, M. Denizot.
Seigneur, M. le marquis de Castellane.

La partie de cette paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Chevagny-le-Lombard ; & le reste, du comté de Château-Tiers.

Il y a treize foires dans l'année : le 3 janvier ; le 21 mars ; le vendredi après Pâque ; le 20 mai ; le 11 & le 25 juillet ; le 14 septembre, *&c.*

ST. MAURICE-DE-BENOST, village & par. dans le mandement de Montluel en Bresse, archipr. de Chalamont.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Champ.

Le fief de *Sathonette* appartient à M. Lejeas, conseiller en l'élect. de Bresse.

ST. MAURICE-DE-GOURDANS, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. de Bourg.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Payre, chanoine d'honneur de Bourg.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Montolivet.

Les mêmes officiers qu'à Gourdans.

Le fief de *Montferrand* appart. à. . . . & le fief & château de *Pollet*, à Mme. la veuve Bertholon.

ST. MAURICE-DE-REMENS, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournai, élection de Belley, du ressort de Bourg en Bresse, & du parlement de Dijon.

M. l'abbé de St. Rambert nomme à la cure.
Curé, M. Tenand, bachelier.
Seigneur, M. de Colabaud de Rigneu, chevalier de St. Louis.
Juge, M. Mounier.
Châtelain, M. Sirand, avocat & notaire.
Procureur fiscal, M. Michel.
Curial, M. Fabry, à Ambérieux.
Greffier, le sieur Guillemeau.

ST. MAURICE-EN-GOURGEOIS, bourg & par. dans le Forez, archipr. & élection de Montbrison, justice de Saint-Bonnet-le-Château, de Château-le-Bois, & de Saint Rambert, où elle s'exerce, du ressort du bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Rousset.
Vicaires, Mrs. Poncet & Gayte.
Seigneur du bourg & des environs, M. le prieur de St. Rambert.
Seigneur décimateur de toute la paroisse, à l'exception du bourg & des environs, M. le chevalier de Loras, commandeur de Malte.

Il y a dans le bourg une communauté de sœurs de St. Joseph pour instruire les filles, visiter les malades, & leur procurer des secours.
Supérieure, Sœur de la Visitation.

Le château & fief de *Pruneri* appartient à M. Gagniere, à St. Etienne

ST. MAURICE-SUR-DARGOIRE, village, par. & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Hugues Doutre, doct. en théol.
Vicaire, M. Tisson.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon, & M. le baron de Riverie.
Juge, M. Rambaud.
Châtelain, M. Lecourt.
Procureur fiscal, M. Bidaut.
Greffier, le sieur Lespinasse.

ST. MAURICE-SUR-LOIRE, bourg, par. & châtellenie en Roannois, archipr. & élect. de Roanne, baill de Montbrison.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice nomme à la cure.
Curé, M. Vergnes.
Vicaire, M. Duffour.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

La châtellenie a été réunie au bailliage ducal de Roanne. Le hameau de Jeuvre, dans cette paroisse, dépend de la justice de Chantois.

Le prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice y a une justice.
Prieur, M. l'abbé Bouquet.

Il y a trois foires dans l'année : le 17 janvier, le 3 mai, le 14 septembre.

MAYOL, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, élect. de Montbrison, justice des Rivieres d'Aurecq.

MELAI, par. & seign. en Bourgogne, archipr. de Roanne, justice de Semur.
Curé, M. Raviet.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. de Maulevrier de Langeron.
Juge, M. Gonthier de Rochefort.
Procureur fiscal, M. de Gouvenin.
Greffier, le sieur Grizard.

MENETREUIL, village & paroisse en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, justice de la baronnie de Montpont, bailliage de Châlons-sur-Saône.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Coudry.
Seigneur, M. Fayot de la Marche, à Dijon.

MENT HONAY,

MENTHONAY, fief dépendant du marquisat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. de Feillens.

MÉPIEUX, village & par. en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne, justice haute & basse du lieu, & baill. de Vienne.

Le curé de Parmilieu, prieur de Vaux, nomme à la cure.
Curé, M. Michoud.
Seigneur, M. de Mépieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
Juge, M. Labbé.
Châtelain, M. Gros l'aîné, à Chanizieu.
Procureur fiscal, M. Caffarel.
Greffier, le sieur Thiolet.

MEPILLIAT, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élect. de Bresse, justice de Pont-de-Veyle, du ressort du bailliage de Bourg.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Uchard.
Dame, Mme. la comt. de Pont-de-Veyle.

Les trois quarts du fief de *Mepilliat*, avec chât. appart. à M. le chev. de Châtillon, & le surplus à M. le comte de Moyria, du chef de madame son épouse.

ST. MERAS, COUVENT, & LE BOUCHET, parcelles de la par. de Riotor.

MEREGE, château dans la paroisse de St. Didier-de-Vallin en Dombes.

Il appartient à M. de Pizay.

MERIA, chartreuse en Bugey.
Prieur, Dom Remi Duremberg.
Procureur, Dom Claude Samoel.

MERIGNIEU, hameau & château-fort ancien, dans la paroisse de Lezignieu en Forez, avec seigneurie & haute justice.
Seigneur, M. Henrys d'Aubigny.
Juge, M. Privat.
Procureur fiscal, M. Laforest.
Greffier, le sieur Saulnier.

MERLAND, petite seign. située dans la paroisse d'Ambournai en Bugey. Elle appartient au monastere des Bénédictins d'Ambournai, où s'exerce la justice.

MERLE, bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de Montbrison, justice de Liniecq.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy, nomme à la cure.
Curé, M. Baget.
Vicaire, M. Jean Jean.
Seigneur, M. Duflachat d'Apinac, écuyer.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

MERLIEU, château & fief en Forez.

Il appart. à M. Demeaux, lieutenant-général au bailliage.

MESSIMI, paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice, partie du comté de Messimi, & partie du comté de Montbriand, du ressort de la sénéch. de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Morel.
Seigneur, M. de Messimi, ancien proc. général au parlement de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à St. Didier-de-Vallin.

MESSIMI, village & annexe de la paroisse de Brindas en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Agnereins.
Vicaire, M. Allier.

Le bourg dépend du comté de Lyon, & le reste dépend du fief de la Feuillade, lès-Messimi.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Notaires & Procureurs postulants, Mrs. Bernardon, Thimonier & Filleton.
Greffier, le sieur Filleton.

La Chatelaise, fief & château, avec justice & rente noble, a pour *Seigneurs* les héritiers de M. Dugas.

Les mêmes officiers qu'à Thurins.

MESSIMIEUX, château & fief dans la par. d'Anse, en Lyonnois. Il appartient à M. Trollier de Fétan, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

MEXIMIEUX, beau & gros bourg, par. & seign. avec titre de marquisat, en Bresse, archipr. de Chalamont, bailliage & élect. de Bourg. Il y a une collégiale, fondée en 1515, composée d'un doyen, de six chanoines & de six prébendiers. Tous ces bénéfices sont à la nomination du seigneur. La cure est unie au doyenné.
Patron du chapitre, & Seigneur de la paroisse, M. le marquis de Meximieux, lieut. de Mrs. les maréchaux de France.
Doyen-curé, M. Pivet, bach. en théol.
Chanoines, Mrs. Simonet, Dufour, Prost, Jacquet, Brossette & Ray.
Syndic du chapitre, M. Jacquet.
Chanoine d'honneur, M. Thomas.
Prébendiers, Mrs. Papillon Dubreuil, Michel, Guy, Clabeau & Perret.
Vicaire, M. le chanoine Jacquet.
Notaire du chapitre, M. Vezul.

La justice s'exerce à Bourg depuis quelques années.
Juge, M. Gauthier des Orcieres.
Châtelain, M. Thevenin.
Procureur fiscal, M. Rouyer.
Curial, M. Vezu.
Greffier, le sieur Falconnet.
Huissier, Blanchon.
Syndic perpétuel, M. Mazoyer, avocat.
Second Syndic, M. Jacquemet cadet.
Not. Mrs. Vezu, Chenevier & Didier.
Médecin, M. Carrier.
Chirurgien, M. Bonnardel.
Contrôleur des actes, M. Boudriot.
Directeur des postes, M. Rodet.

Arrivée des couriers de Lyon, les

dimanches, mardis, jeudis & vendredis, à cinq heures du soir; & le départ de Meximieux, les dimanches, mardis, jeudis & samedis, à deux heures du matin.

Confrérie des Pénitents, sous le titre du Confalon.

Recteur-né, M. Pivet, doyen-curé.

Recteur en exercice, M. Favier, marchand.

Vice-Recteur, M. Jacquemet, bourgeois.

Il y a deux foires dans l'année : le jeudi après la St. Barthelemi, & le lundi après la fête de St. Simon & St. Jude.

MEYLIEU, vill. & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, & élect. de Montbrison.

Le prieur de Bellegarde nom. à la cure.

Curé, M. Coudour.

Seigneur, M. le marquis de St. Germain d'Apchon.

Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.

Procureur fiscal, M. de Vissaguet.

Commis-Greffier, Aguiraud.

MEYRIAT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Matagrin.

Vicaire, M. Chomier.

Seigneur, M. le marquis de Pons.

Juge, M. Gonon de St. Fresne.

Procureur fiscal, M. Deladier.

Greffier, le sieur Blanchon.

MEYS, village, par. & seign. dans le Forez, archipr. de Courzieu, élection de Montbrison, justice, pour la plus grande partie, de la paroisse même, & pour l'autre, de celle de Lamenue; sénéch. de St. Etienne, exercée à Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Matagrin.

Vicaire, M. Sauvade.

Seigneur, M. le marquis de Pons, seigneur-baron de Bothéon.

Juge, M. Gonon de Saint Fresne, avoc.

Lieutenant de Juge, M. Teyssot.

Proc. fiscal, M. Devissaguet, not. royal.

Greffier, le sieur Blanchon.

Huissier, Godeffroy.

Proc. postulants, Mrs. Richard, Berger, Roche, Gras, Delanglade, Syveton & Petit.

MEYZERIAT, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Epailly.

Seigneur, M. Bonna de Perex.

Les mêmes officiers qu'à Perex.

MEYZIEU, village & par. en Dauphiné, élect. & bailliage de Vienne.

L'archipr. de Meyzieu comprend 28 paroisses, toutes en Dauphiné.

Archiprêtre, M. Barberoux, curé d'Eirieu.

Archipr. subst. M. Maisonhaute, curé de Jons.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bernard.

Seigneur, M. le marquis de Leusse.

Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.

Lieutenant de Juge, M. Faure.

Procureur fiscal, M. Bergeret.

Greffier, le sieur Quinon fils.

Il y a trois foires : le mardi de la Pentecôte, le 21 septembre, & le dernier de novembre, jour de St. André.

St. MIARD, par corruption du mot de *St. Médard*, village & paroisse en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de Chevrieres & de la Ferriere.

M. le prieur de Montverdun nommé à la cure.

Curé, M. Jacquemont.

Seigneur, M. Chovet de la Chance.

Il y a dans cette paroisse le fief de *la Ferriere*.

Seigneur, M. Masso de la Ferriere, sénéchal de Lyon.

Juge, M. Rey.

Procureur fiscal, M. Teyssot.

Greffier, le sieur Pupier.

St. MICHEL-SOUS-CONDRIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. & baronnie de Condrieu, élect. de St. Etienne, du ressort de la sénéch. de Lyon; justice de Condrieu. On y recueille du bon vin blanc.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure, & le curé est décimateur.

Curé, M. Combe, licencié en droit canonique.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

MILANAY, seigneurie en Lyonnois.

Seigneur, M. de Boüilloud de Fétan.

Juge, M....

Capit. chât. & lieut. M. Croizet.

Procureur fiscal, M....

MILLERY, bourg & grande paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, justice de Montagny.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Gallet.

Vicaire, M. Grillet.

Seigneur, M. Ravel de Montagny.

Les mêmes officiers qu'à Montagny.

Notaires, Mrs. Chalamel pere, Chalamel fils, & Michel fils.

Il y a un marché tous les vendredis; & deux foires dans l'année, le 30 juin & le 30 octobre.

Le château de *Moleise* appartient à M. Mermier, trésorier de France.

MILLY, château & seigneurie dont la justice comprend la paroisse d'Arbuissonnas.

Dame, Mme. Renaud.
Juge, M. Alexandre Calemard, avocat à Villefranche.
Proc. fiscal, M. Carrand, not. à Blacé.
Greffier, le sieur . . . .

MIONNAY, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes. Cette par. dépend du marquisat de Neuville, pour la seign. & la justice qui ressortit au bailliage de Bourg.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Sauvin.
Dame, Mme. la duchesse de Lauzun.
Les mêmes officiers qu'à Neuville.

MIONS, village & par. en dauphiné, archipr. de Meyzieu, justice, élect. & baill. de Vienne.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Michel Normand.
Seigneur, M. de Myons.
Juge, M. André-Alexis Fournier.
Châtelain, M. Jean-Baptiste Cusin.
Procureur fiscal, M. Jean Bretmorel.
Greffier, le sieur Jean-Baptiste Rogniat.

MIRIBEL, château-fort, en ruine, & baronnie en Forez, dans la par. de Périgneux, élect. & baill. de Montbrison. La justice s'exerce au château.
Seigneur, M. le marquis de Pons Dothuns.
Juge, M. Bouchetal de la Roche, avoc.
Lieutenant de juge, M. Rousset.
Procureur fiscal, M. Glaize.
Greffier, le sieur Dubreuil.
Huissier, Suchet.
Proc. Mrs. Truchard, Dumoulin, Poyer pere & fils, Charreraud & Teissier.

MIRIBEL, bourg & marquisat situé en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de bourg en bresse. Il y a deux paroisses, celle de St. Martin, & celle de Saint-Romain.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure de St. Martin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure de St. Romain.
Curé de St. Martin, M. Michel.
Vicaire, M. Drivon.
Curé de St. Romain, M. Martin.
Seigneur, M. le marquis de Pures, ancien écuyer du Roi.
Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Berthet.
Procureur fiscal, M. Segaud.
Greffier, le sieur Vallat, not. à Miribel.
Huissier, Bolanger, à Miribel.
Procureurs postulants, Mrs. Pelissier & Belin, à Montluel; Leclerc, à Caluire; Omelle, à Cuires; Robert & Bret, à Miribel.

MIRIGNIAT, village & annexe de la paroisse de Cerdon en Bugey, élect. de Belley, just. du lieu, qui s'exerce à Nantua.
Vicaire desservant, M. Poulet, chanoine du chapitre de Cerdon.
Seigneur, M. d'Apremont, conseiller au parlement de Bourgogne.
Juge, M. Branche de Merloz.
Lieutenant de Juge, M. Sapey.
Procureur fiscal, M. Domange.
Greffier, le sieur Molinard.

MIZERIEU, village & paroisse en Dombes, archipr. de Dombes, justice de Cibeins, sénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Pansut.
Seigneur, M. le comte de Cibeins.
Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

MIZERIEU ou MEZIRIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. & baill. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
Curé, M. Tranchard.
Prébendier, M. George.
Seigneur engagiste, M. le comte de Thélis.
Les mêmes officiers qu'à Feurs.

MOGNENENS, village & par. en Dombes, archipr. de Dombes, élect. de Bourg, justice de la Bâtie.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Darles.
Vicaire, M. Mournand-Detrelins.
Seigneur, M. Videau de la Tour.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. George.
Proc. fiscal, M. Pétet, proc. à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

MOINGT, bourg, par. & seign. dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison.

Le prieur de la Chaise-Dieu nomme à la cure.
Curé, M. de Vertami.

Le vicaire dessert l'annexe de Sainte-Anne à Montbrison.

Le chapitre de Montbrison est seigneur de cette paroisse.
Juge, M. Barrieu, avocat.
Procureur fiscal, M. Tison Desarnaud.
Greffier, le sieur Monet.

MOIRE, village & annexe de la par. de Saint-Laurent d'Oingt en Lyonnois, sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur du clocher & d'une partie de la par. M. de Nervo, anc. conseiller à la cour des monnoies de Lyon.
Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.
Seigneur d'autre partie de la paroisse, M. Giraud de Montbelet de St. Trys.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.
Seigneur de tout le surplus de la paroisse, M. l'archevêque de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Ternand.
Le fief de *Terre-noire* appartient à M. Reynard.

MOLON-SUR-AIN, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, just. de Châtillon-la-Pallu, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Burjoud, archipr. substitué de Chalamont.

Seigneur, M. de Julienas.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

MONCEAU, village & paroisse en Dombes, archipr. de Dombes, justice de la Bâtie, & fénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Blanc.

Seigneur, M. Videau de la Tour.

Les mêmes officiers qu'à Mognenens.

Le fief de *Montvat*, anciennement *Buyat*, sans justice, appart. aux héritiers de M. Aymard, chev. de St. Louis; & le château de la *Bâtie*, avec titre de comté, à M. Videau, conf. d'état.

MONCEL, par. en Bresse, justice de Chaudé & Corgenon, archipr. de Sandran.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. . . .

Seign. du clocher, M. de Garron de Vial.

MONISTROL.

Petite ville dans le Vélay, qui a donné son nom à un archiprêtré du diocese du Puy, composé de cinquante-deux paroif. la plus grande partie est dans le Vélay, & le reste dans le Forez.

Archiprêtre, M. . . .

MONTPORTAIL, fief situé dans la paroisse de Saint-Didier de-Cormoranche, en Bresse. Il appartient à M. de Moiffard.

MONSOL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archipr. du Bois-Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu & de Chevagny-le-Lombard.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. d'Alivoust.

Notaire-royal, M. Jandard.

MONSUPT, châtellenie du comté de Forez, dans la paroisse de St. George-Hauteville, élection de Montbrison. Sa justice comprend les paroisses de Saint-George-Hauteville, St. Thomas, Saint-Priest-en-Rousset, & Boisset son annexe.

Seigneur, M. Mazenod de Pavesin.

Juge, M. Privat, avocat.

Procureur fiscal, M. Laforest.

Greffier, le sieur Saulnier.

MONTAGNAT, paroisse en Bresse.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

Curé, M. Delmas.

Dame, madame Duport de Riveire.

LA MONTAGNE *ou* NOEZ, village & annexe de la par. de Renaison en Forez, justice & élect. de Roanne.

Vicaire, M. Jacquet.

Seigneur haut-justicier, M. le marquis de St. George.

LA MONTAGNE DE CHERIER, parcelle de Cherier.

LA MONTAGNE DE ROCHEBARON, parcelle de la par. de Merle en Forez, élect. & du ressort de Montbrison, justice de Liniecq.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nom. à la cure.

Curé, M. Baget.

Vicaire, M. de Rochebonne.

Seigneur, M. de Flachat, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Bas-en-Basset.

LA MONTAGNE-EN-LADVIEU, parcelle de la par. de St. Jean-de-Soleymieu.

MONTAGNEUX, village & par. en Dombes, archipr. & fénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Bombard.

Seigneur, M. Tavernost.

Les mêmes officiers qu'à Messimi.

MONTAGNEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournai, dépendant du château & marquisat de St. André-de-Brior, bailliage & élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.

Le prieur d'Ennemond en Bugey nom. à la cure.

Curé, M. Galliot.

Seign. M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de caval. chev. de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Benonce.

MONTAGNY, village, paroisse & premiere baronnie du Lyonnois; archipr. de Mornant, élect. & fénéch. de Lyon.

Le prieur de Taluyers nom. à la cure.

Curé, M. Juillard.

Vicaire, M. Jambard.

Prébendier, M. Juillard.

Seigneur, M. Ravel, écuyer, à Saint-Etienne en Forez.

Juge, M. Durand, avoc. anc. échevin.

Lieutenant de juge, M. Michel.

Châtelain, M. Chalamel, notaire à Millery.

Proc fiscal, M. Fournier, à Charly.

Greffier, le sieur Bavet, not. à Givors.

Notaire, M. Jacquet.

Huissiers, Bouvet & Rivoir.

L'audience se tient à Montagny, tous les vendredis.

Il y a une foire pour les bestiaux, le mardi après la Pentecôte.

Le fief de *Goiffieu*, appartient à M. Dervieux de Goiffieu.

MONTAGNY, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, justice de Lapra, élect. & fénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Curé, M. Jacqueton.

Vicaire, M. Lafont.
Seigneur, M. le marquis de Pradines.
Juge, M. de Chavion du Para, à Perreux.
Procureur fiscal, M. Varinaud.
Greffier, le sieur Simonin.

La seigneurie de *Lapra*, avec un château ruiné, a été réunie à la seign. de Pradines. Le fief d'*Essertine* appart. à M. Mortin.

MONTANAY, par. en Bresse dans le marquisat de Neuville, archiprêtré de Dombes, justice de Neuville, élection & baill. de Bresse.

Mme. la duchesse de Boufflers nomme à la cure.
Curé, M. Roffat.
Vicaire, M. Champier.
Dame, Mme. la duchesse de Boufflers.
Les mêmes officiers qu'à Neuville.

Le château & fief de *Salornay*, avec directe, appartient à M. Valfray de Salornay.

MONTARBOUX, parcelle de la par. de Sauvain en Forez, justice de Chalmayel.

MONTARCHER, bourg, par. & seign. en Forez, diocese du Puy, archipr. de St. Paulien, élection & bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Estivareilles nomme à la cure.
Curé, M. Vidal.
Seigneur, M. Vincent de Montarcher, conseiller au parlement de Dijon, ancien intendant de St. Domingue.
Juge, M. Sigean, avocat.
Châtelain, M. Meynis.
Procureur fiscal, M. Ponceron.
Greffier, le sieur Paret.

MONTBRIAN, autrefois *Montdemangue* ou *Montdemango*, ancien fief & beau château dans la paroisse de Messimi en Dombes: il est très-ancien dans la famille de Mrs. le Viste, ainsi que celui de Briandas : il a été érigé en comté en 1756, sous le nom de Montbrillan : c'est le chef-lieu du comté qui comprend en toute justice le clocher de Chaleins; Ouroux qui fait une bonne partie de la paroisse d'Agnereins, une grande partie de celle de Messimi & de Fareins, & le fief de Briandas.
Seigneur, M. Louis le Viste, chevalier, comte de Montbrian, ancien capit. au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlem. de Trevoux, grand sénéchal de Dombes.
Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Moyne, not. à Messimi,
Proc. fisc. M. Broyer, proc. à Trevoux.
Procureur d'office local, M. Lacuire, à Messimi.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
Huissier, Goisson, à Montmerle.

MONTBRISON.

Cette ville est la capitale du Forez.
Gouverneur, M. le chevalier Dugas.

L'archiprêtré de Montbrison comprend 61 paroisses & 9 annexes, en Forez.
Archiprêtre, M. Benoît, curé de la Magdeleine de Montbrison.
Archiprêtres substitués, M. Farges, curé de St. Bonnet-le-Château; & M. Perrin, curé de St. Just-en-Bas.

Chapitre de Notre-Dame.

Il a été fondé en 1223, par les comtes de Forez. Il y a aujourd'hui dans l'église onze chanoines, & cinq prébendiers à la nomination du Roi; six prébendiers à la nomination du chapitre; sept autres à la nomination de differents particuliers; plusieurs habitués, huit clercs, & douze enfants de chœur.

Dignités ou Personnats.

Doyen, M. du Bessey de Contenson.
Chantre, M. Reymond de la Combe.
Sacristin, M. Sauvade.
Maître de chœur, M. Bruyere.
Chanoines, Mrs. Punctis, de Bigni, Paulze; Audelin, licencié; Bourboulon, chapelain de Mgr. le comte d'Artois, abbé de Pebrac, comte de Brioude; Dussieux, & Benoît, curé de la Magdel.
Prébendiers roy. Mrs. Gardon, Bouchez, Pitonneau, Lafont & Rollet.
Sous-sacristin, M. Thiers.
Maître des enfants de chœur, *Livreur & Pointeur*, M. Chaine.
Massier, le sieur Lafont.
Secretaire & Receveur du chapitre, le sieur Monet.

Il y a à Montbrison trois paroisses & une annexe. Des trois cures, deux, St. André & St. Pierre, sont à la collation de M. l'archevêque, & la troisieme, Ste. Magdeleine, à la nomination du prieur de Savigneux. L'annexe dépend de la cure de Moingt.

St. André, premiere paroisse.

Curé, M. Seignolles.
Vicaire, M. . . .

St. Pierre, seconde Paroisse.

Curé, M. Caquet.
Vicaire, M. . .

Ste. Magdeleine, troisieme paroisse.

Curé, M. Benoît, archiprêtre.
Vicaire, M. Bouvier.

Dans chacune de ces trois paroisses, il y a depuis long-temps une assemblée de Dames charitables, établie pour veiller au soulagement des pauvres & des malades.

Ste. Anne, annexe de Moingt.

Vicaire, M. Gardon.

Le service divin & les fonctions curiales se font dans l'église de Ste. Anne, qui est commune avec l'hôpital.

Il y a à Montbrison une communauté de Cordeliers.

Gardien, le R. P. Gerentet.
Procureur, le R. P. Glaize.
Sacristin, le R. P. Epalli.
De Capucins. *Gardien*, le R. P. Edouard, de Lyon.
Vicaire, le R. P. Cazimir.
Une maison de religieuses de Sainte Claire.
Abbesse, madame Dumiraille.
Directeur, le R. P. Pra.
Une maison de religieuses de la Visitation de Ste. Marie.
Supérieure, madame de Charesieu.
Econome, madame Delaval.
Aumônier, M. Benoît, curé de la Magdeleine.
D'Ursulines. *Supérieure*, madame de Pommerol.
Econome, madame Fialin.
Aumônier, M. Dupuy.
Et enfin d'hospitalieres *ou* religieuses de St. Augustin.
Supérieure, madame de Magnieux de la Garde.
Econome, madame Girard.
Il y a un college qui depuis 1624 est confié aux prêtres de l'Oratoire.
Supérieur, le P. Renaud.
Préfet, le P. Jauriat.
Il y a aussi une confrairie de pénitents blancs, à l'instar de ceux du Confalon de Lyon, établie en 1591.
Recteur, M. d'Audebert.
Vice-Recteur, M. Dulac.

Hôpital ou *Hôtel-Dieu*.

Recteurs-nés, M. le lieutenant-général au bailliage, & M. le proc. du Roi.
Recteurs-électifs, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, chanoine; Lattard du Chevalard; de l'Argentiere; Michel; Dutroncy, & Orizet l'aîné.
Prébendier & aumônier, M. Bernard.
Receveur, M. Bourbouion, Notaire.

Charité & aumône générale.

Recteurs-nés, M. le lieutenant général & M. le procureur du Roi au bailliage.
Recteurs électifs, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, Semenol, Bourg, Souret & Morel.
Aumônier, M. Mollin.
Receveur, M. Tissier.

BAILLIAGE, SÉNÉCHAUSSÉE DE FOREZ ET CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers du baill. & sénéchaussée jugent indistinctement de toutes les causes civiles & criminelles, par appel des châtellenies royales & justices des seigneurs; & en premiere instance dans l'étendue de la châtellenie de la ville de Montbrison, unie au bailliage, & dans le ressort de la sénéchaussée par concurrence & prévention sur les mêmes justices, & encore en dernier ressort, jusqu'à la somme de 40 livres.

Le samedi est le jour d'audience pour le bailliage, le lundi pour la sénéchaussée, & le mardi pour le souverain.

Grand-bailli & sénéchal d'épée.

M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, *&c.*
Lieut. général civil, M. Demeaux.
Lieutenant criminel, M. Javelle de la Garde.
Lieutenant particulier, assesseur civil, M. Jean-George Roux de la Plagne.
Lieut. partic. assesseur crim. M. Pomerol.
Conseillers, Mrs. Reimond-Dubouchet, *doyen*; Staron de l'Argentiere, Lattard du Chevalard, Despomeys, Gerentet de Salunaux, Durand, Pupier, Brioude, Aguiraud, David, Bourg & Punctis.
Lieut. criminel honor. M. de Montrouge.
Conseillers honoraires, Mrs. David pere, & Dulac.

PARQUET.

M. Roux de la Plagne, *premier conseiller & avocat du Roi, au bailliage, domaine & sénéchaussée.*
M. de la Chaize, *procureur du Roi.*
M. Imbert, *second avocat du Roi.*
Receveur des consignations du pays de Forez, M. Achard, conseiller du Roi.
Commissaire aux saisies réelles par commission, M. Tezenas, procureur.

CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers de cette chambre sont les mêmes que ceux du bailliage & sénéchaussée; ils reçoivent les foi & hommage, aveu & dénombrement de tous les fiefs & seigneuries mouvant du Roi, à cause de son comté de Forez, dans toute l'étendue de la province. C'est à cette chambre que tous les feudataires, régisseurs, engagistes du domaine de Forez, leurs fermiers, proposés, & généralement toutes personnes, sont obligés de se pourvoir pour les causes & faits du domaine.
Greff. secret. du domaine, M. Tezenas.
College des avocats, Mrs. Salles, *doyen*; Franchet, Barrieu, *bâtonnier*; Benoît, curé; Gouilloud, Metayer-Descombes, Rousset, Portier, Michel, Mathon de Sauvain, Delesgalleri, Buet, Morel de la Bruyere, Granjon, Meynis aîné, Verdelet, *secretaire*; Meynis le jeune, Reimond-Dubouchet, Dupui, Javogues, Lattard du Chevalard fils, Delatanerie, Pomerol, Barrieu fils, Guyot-Demadieres.
Il y a aussi un conseil charitable.
Communauté des procureurs, Mrs. Lacheze, *doyen*; Ardaillon, Dutroncy, Portier l'aîné, Chavassieu, Cauthier, Flacheres, Lagrie, Rolle, Portier le jeune, Tezenas, Lambert, Chantelauze, Levet, Surieux, Dulac, Boudot, Claveloux, Barbaut & Teyssier.

Notaires réservés pour la ville, Mrs. Chantelauze, *doyen;* Barrieu, Desarnau, Morel, Bourboulon, Pugnet, Chavassieu d'Audebert, Cherblanc, Chantemerle & Goyet.
Notaires royaux, experts en titre, arpenteurs & priseurs d'immeubles, dans l'étendue des bailliage & sénéchaussée de Forez,
Mrs. Franchet fils, & Labranche.
Greffier des experts, Tezenas,
Contrôleur des actes, M. Morin de la Chasse.
Commissaires feudistes, Mrs. Franchet pere & fils, Monet, David, Balandrod & Mejasson.

Bureau des hypotheques.

Le mardi non férié de chaque semaine de l'année, il y a chancellerie.
Chancelier, M. Lattard, conseiller.
Conservateur des hypotheques, M. Morin de la Chasse.
Chauffe cire, le sieur Verd.
Greff. expéditionnaire, le sieur Dumont.
Greffier en chef aux bailliage & sénéchaussée, le sieur Tezenas.
Commis-greffier aux écritures, les sieurs Morel, Couhard, Durieux, & Couhard le jeune.
Huissier-audiencier au bailliage, Goin.
Huissier-audiencier à la sénéch. Monier.
Huissiers & sergents royaux, Beneyton, Mejasson pere, Beaujan, Desgraves, Mejasson fils, Pagnon & Vial.

Police de la ville & banlieue de Montbrison.

Lieutenant général du bailliage & aussi lieutenant général de police, M. Demeaux. Le procureur du Roi en fait les fonctions en son absence.
Procureur du Roi, M. de la Chaize.
Greffier en chef, le sieur Tissier.
Voyer de la ville, le sieur Desarnaud, notaire royal.

Maréchaussée.

Lieutenant du prévôt, M. . . .
Sous lieutenant, M. . . .
Assesseur, M. de Brioude, conseiller.
Procureur du Roi, M. Barrieu.
Greffier, le sieur Tison Desarnaud.
Brigadier, le sieur Coulaud.

Eaux & Forêts.

Maître particulier, M. Morel de la Bruyere fils.
Lieutenant, M. Mathé de Beauvoir.
Garde-marteau, M. Monier.
Procureur du Roi, M. Verdelet.
Receveur des amendes & confiscations, M. de Beaureverd.
Greffier en chef, le sieur Lacheze.
Arpenteurs, les sieurs David & Franchet fils.
Huissier-audiencier, Davaseine.

ÉLECTION.

Premier conseiller-président, M. Gerentet.
Lieutenant, M. Reimond.
Elus, Mrs. Calmard, Semenol, Dechales fils & Descombes.
Conseillers honoraires, Mrs. Javelles & Dechales pere.
Procureur du Roi, M. Buer.
Greffier en chef, le sieur Staron de la Rey.
Greffier plumitif, le sieur Chavassieu.
Huissier-audiencier, Pointier.
Receveurs des tailles, M. Lecomte, pour les années impaires, ancien; M. Couchonneau, alternatif pour les années paires.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Jean-George Roux de la Plagne, lieutenant particulier au bailliage.

Direction générale des fermes.

La direction des fermes à Montbrison, pour les traites, gabelles, tabac, marque des fers, droit de jauge & courtage sur les boissons, *&c.* comprend le Forez, le Vélay, le haut Vivarais & la haute Auvergne.
Directeur général, M. Journel, à Saint-Etienne.
Premier commis, M. Pitras de Chalande.

Jurisdiction des gabelles.

Juge-visiteur, M. Delesgallery-Dutailloux.
Substitut, M. Barrieu.
Procureur du Roi, M. Orizet.
Greffier en chef, le sieur Tison Desarnaud.
Receveur du grenier à sel, M. Dauteroche.
Receveur à l'entrepôt du tabac, M. Faure.
Contrôleur au grenier à sel, M. Fabre.
Procureur des fermes, M. Lagrie.

Jurisdiction des traites foraines.

Président juge, M. Franchet, avocat.
Substitut du procureur du Roi, M. Semenol.
Greffier-commis, le sieur Tissier.

Bureau des aides.

Directeur, M. Lacombe.
Receveur, M. Chalus.
Procureur, M. Barbaret.
Directeur de la poste, M. Lataneric.

Corps municipal.

Maire, M. Delagoutte.
Echevins, Mrs. Meys de Chales, Delesgallery, Ardaillon & Orizet.
Secretaire de l'hôtel de ville, le sieur Caziot.
Valets de ville ou mandeurs, Beyneton, Mouillaud, & Goutailler.

Ponts & Chaussées.

Sous-ingénieur, M. Griffet de la Baume, écuyer.

Commanderie de St. Jean-des-Prés.

Commandeur, M. de Monspey, chevalier de l'ordre de Malte.
Juge, M. Rousset, avocat.
Lieutenant de juge, M. Orizet.
Procureur fiscal, M. Dutronci.
Greffier, le sieur Tissier.

Les appels se portent au bailliage de Montbrison, & en dernier ressort, au parl. de Paris.

Officiers du point d'honneur.

Lieutenant de Messieurs les maréchaux de France, M. Chappuis de la Goutte, écuyer, seigneur de Grezieu.
Conseiller-rapporteur, M. Vidal de Ronat, avocat & proc. du Roi aux gabelles, en la ville de Thiers.
Secretaire-greffier, le sieur Barrieu.
Second greffier, le sieur Chassin.
College de médecine, Mrs. du Bouchet, Durand, Richard de la Prade, médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Forez, *&c.*
Communauté des chirurgiens, Mrs. Durand, *lieutenant du premier chirurgien ;* Vidal, *greffier ;* Genis & Levet.
Apothicaire, M. Lafont.

Tous les samedis de l'année on tient des marchés royaux qui ont été établis par arrêt du Conseil du 30 juin 1767, & qui sont très-fréquentés. Il y a aussi quatre belles foires dans le courant de l'année. La premiere, le premier jeudi de Carême ; elle dure trois jours : la seconde, le jeudi avant la Pentecôte ; la troisieme, le samedi avant l'Assomption ; & la quatrieme, le 18 octobre ; elle dure aussi trois jours.

Il y a aussi une messagerie royale pour Lyon, qui part le mercredi, & revient le samedi.

Entrepreneur de la messagerie, le sieur Guyot, chargé du courier conjointement avec les sieurs Vial & Carré.

Les messagers partent de Montbrison les dimanches, mercredis & vendredis ; & arrivent les lundis, mercredis & samedis : ils logent à Lyon, rue du Bœuf, à l'Etoile.

MONTCEL, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élection de Bourg.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Chambard.
Seigneur, M. de la Rochemully, ancien mousquetaire du Roi.

MONTCHAL, ancien château & seign. dans la paroisse de Burdignes en Forez, dont la justice comprend cette par. & une partie de celle de Saint Sauveur & de celle de Vanose, dont le reste est en Vivarais.

Seigneur, M. Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé de France.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Aubert.
Procureur fiscal, M. Fraisse.
Greffier, le sieur Staniol.
Greffier-commis, Joseph Garçon, à Bourg-Argental.

MONTCHORIER, parcelle de Saint-Laurent-de Chamousset en Forez.

MONTEGUET, gros bourg, partie en Forez, partie en Bourbonnois. Il y a une ancienne église collégiale.

Doyen, M. Mourier.
Sacristin, M. Desserre.

La seigneurie appartient à l'abbesse de la Bénissondieu.

Juge, M. Marion, avocat.
Procureur fiscal, M. Cassonnier.
Greffier, le sieur Durand, à Sail.
Notaires royaux, Mrs. Cassonnier, Musset, & Croizier.
Procureurs postulants, Mrs. Musset, Meplain, Bonnet, Nichaud, Desoix, Meplain le jeune, & Cassonnier le jeune.
Huissier, Rambault.
Chirurgien, M. Rodillon.
Receveur des aides, M. Croizier.
Receveur des traites, M. Simon.
Distributeur du sel, le sieur Chartier.

MONTELLIER, village & paroisse en Bresse, de la généralité de Bourgogne, archipr. de Chalamont.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Barbier.
Seigneur, M. Greppo.
Juge, M. Neple.
Lieutenant, M. Segaud.
Procureur fiscal, M. Pellissier.
Greffier, le sieur Vannel.

MONFALCON, paroisse & baronnie avec château, en Bresse, archiprêtré de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Groffier.
Seigneur, M. de Brosse, résidant à Dijon.
Juge, M. Bizai.
Procureur d'office, M. Ravet.
Curial, le sieur Pionin.
Châtelain, M. George Cornaton, not. royal.
Greffier, le sieur Deborde.
Sergent, Claude-Joseph Penet.

MONFALCONNET, baronnie située dans la paroisse de Polliat : la justice comprend les villages d'Aniere, Reculande, *&c.* de la paroisse de Confrançon.

Seigneur,

Seigneur, M. le comte de l'Oriol.
Les mêmes officiers qu'à Perex.

MONTFERRAND, village ancien sur la paroisse de Torcieux; on y voit encore les vestiges de deux vieux châteaux d'où la maison de Montferrand tiroit son nom.
Seigneur, M. le comte de Murat.
Les mêmes officiers qu'à St. Denis-le-Chausson où la justice s'exerce.

MONTGRIFFON, village, terre en toute justice, & annexe de la paroisse d'Aran en Bugey, génér. de Bourgogne.
Vicaire, M. Gros.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de Châtillon & de St. Jerôme.

MONTHIEU, village, par. & prieuré réuni à l'abbaye de St. Pierre de Lyon, en Dombes, archipr. de Sandran & sénéch. de Dombes.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Roman, archipr. de Sandran.
Seigneur, M. le marquis de Damas, maréchal de camp.
Juge, M. Meunier, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Farbot, proc. à Trevoux.
Châtelain en concurr. & surviv. M. Perret, notaire à Ambérieux.
Procureur fiscal, M. Dondin, proc.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.
Il y a dans la paroisse le château de *Breuil*. Voyez *le Breuil*, château.
Le fief de *Mions* appartient à M. de Regnaud, seigneur de Parcieux.

MONTIERNOZ, château en toute justice, avec titre de comté, dans la paroisse de Saint-Jean-sur-Reissouze en Bresse, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé le-Châtean.
Seigneur, M. le comte de Vogué.
Juge, M. Guichelet.
Châtelain, M. Bonnet.
Procureur fiscal, M. Duchenaut.
Greffier, le sieur Pomathio.
Curial, le sieur Fillard.

MONJOUVENT, château, terre & baronnie en Bresse, dans la paroisse de Varenne-Saint-Sauveur en Comté.
Seigneur, M. Balant d'Arnas.
Chapelain, M. l'abbé Bulliot.
Juge, M. de Bona.
Châtelain, M. Belouze.
Procureur fiscal, M. Lesquiet.
Greffier, Le sieur Barel.
Procureurs postulants, Mrs. . . . .

MONTLUEL.

Ville capitale de la Valbonne en Bresse, archipr. de Chalamont. Il y a trois par. dans cette ville.

Notre-Dame, paroisse & collégiale. Le chapitre est composé d'un doyen & de cinq chanoines.
Doyen-curé, M. Mandot, docteur de Sorbone.
Chanoines, Mrs. Durdilly, bachelier; Lachanal, Jacquemet, Chambri & Blaise.
St. Barthelemi & St. Etienne, annexe de Notre-Dame de la Bresse. Les mêmes curé & vicaire desservent l'une & l'autre.
Curé, M. Claude Benoît, docteur de Sorbone.
Vicaire, M. Sianve.
GRANDS AUGUSTINS. *Prieur*, le R. P. Gayrel.
Procureur & sacristin, le R. P. Raisonnier.
HÔTEL-DIEU. Cet hôpital est desservi par les sœurs de la charité.
Supérieure, madame Fromentin.
Pharmacienne, sœur Marie.
Administrateurs. Recteurs-nés, M. Camille Mandot, maire; & M. Benoît, curé de St. Etienne.
Recteurs-électifs, Mrs. Prost, Trumel de Ronsiere, Charpentier & Vanel neveu.
Aumônier, le R. P. Matheron, augustin.

Pénitents du Confalon.
Recteur, M. Pierre Guerin.
Vice-recteur, M. F. Verrier.
Maîtres des cérémonies, Mrs. J. Boilliat & Louis Billiat.
Seigneur, M. François-Joseph Mammert de Jussieu de Montluel.
Il y a une brigade de maréchaussée.
Sous-lieutenant, le sieur Lucat.
Brigadier, le sieur Devoux.

Corps de ville.
Syndic perpétuel, M. Camille Mandot, docteur en médecine.
Syndic amovible, M. Guerin.
Conseillers, Mrs. Vanel, Guerin, Rudiges, Juvanon.
Procureur syndic de police, M. Segaud.
Receveur des deniers patrimoniaux, M. Levrat.
Secrétaire de l'hôtel de ville, M. Tercel.
Mandeur, Antoine Delord pere.
Sergents de police, Serviand & Delord fils.
La justice s'exerce à Bourg.
Châtelain royal, M. Blin, notaire.
Curiaux, M. Blay, notaire royal, pour un tiers; M. Vanel fils, pour le reste.
Receveur des domaines & contrôleur, M. Jean Blay, notaire royal.
Receveur des gabelles, M. Charpentier, avocat.
Contrôleur pour le Roi, M. Michel.
Receveur des traites, M. Bregeot de Leu.
Contrôleur, M. Lécuyer.

College royal.
Les classes pour le latin y sont suivies jusqu'en rhétorique. On y tient une pension très-bien montée.

Principal, M. Chambry, chanoine de Notre Dame.
Premier Professeur de latinité, M....
Second professeur, M. Trémolet.
Maître d'écriture & d'arithmétique, M. Jean-Baptiste-Marie Difernet cadet.
Maître de lecture, M. Carret.

A la fin de l'année, Mrs. les officiers municipaux distribuent des prix en livres choisis, aux écoliers qui se sont distingués pendant l'année, & à la composition qui se fait à l'entrée des féries.

Médecins, Mrs. Mandot, Prost & Solan.
Chirurgiens, Mrs. Lachanal, pharmacien; Simonet, Luc & Gallet.

Postes aux Lettres.

Directeur, M. Tercel.

Le commerce de cette ville consiste en fil de toutes couleurs, chanvre œuvré, & toiles d'emballage.

MONTMELAS, village, paroisse & marquisat dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

Curé, M. Floret.
Prébendier, M. Perrat, curé de Montmelard en Mâconnois.
Prébendier, M. Craponne, curé de Charantai.
Seigneur, M. le marquis de Montmelas, brigadier des armées du Roi.

La justice s'exerce au bourg de Cogny, & comprend les paroisses de Montmelas, S. Julien & St. Sorlin-le-Puy, & presque toute celle de Cogny, le clocher & la plus grande partie de celle de Blacé & de Dénicé, & quelques cantons de celle de St. Cyr de Châtoux & Chambost-sur-Allieres.

MONTMERLE, gros bourg & par. en Dombes, archipr. de Dombes & sénéch. de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Peisson.
Vicaire, M. Couturier.
Seigneur, LE ROI.
Chapelain royal, M. Perraud.
Greffier, le sieur Dupont.
Huissier, Goisson, à Montmerle.

Il y a à Montmerle une compagnie de Dames de la charité, établie pour le soulagement des pauvres malades de la paroisse.

Chef, M. le curé.
Pere temporel de la bonne œuvre, M. Chuinague, greffier en chef de la sénéchaussée de Trevoux.
Supérieure, Madame....
Trésoriere des pauvres, madame la veuve de Corcomei l'aîné.

Il y a aussi une communauté de religieux de l'ordre des Minimes.

Correcteur, le R. P. Noel Crétin.

Tous les jeudis il y a un marché fort accrédité; & si le jeudi est un jour de fête, on tient le marché le mercredi précédent.

Il y a en outre quatre foires: le 9 septembre; le 9 décembre; le 3 février, & le jeudi qui précede la fête de St. Simon & St. Jude, au mois d'octobre.

La Chartreuse de Montmerle est dans la paroisse de Lescheroux en Bresse.

MONTMONOST, gros hameau de la paroisse d'Ancy en Lyonnois. Il dépend, pour la haute justice, de la Rouillere; & pour la moyenne & basse, du doyenné de Lasnay.

MONTOUSSE, parcelle de la paroisse de St. André d'Apchon.

C'est dans cette parcelle qu'est situé le hameau de *St. Alban*, remarquable par ses eaux minérales.

MONTPINEI, château & seigneurie en Beaujolois, dont la justice comprend une partie de la paroisse de Ranchal.

Seigneur, M. Gonet.
Juge, M. Corselette, avocat à Poule.
Procureur fiscal, M. Dupetion, à Chossailles.
Greffier, le sieur Vermorel, à Ranchal.
Huissier, le sieur Depay.

Il y a sept foires: savoir, le mardi de Pentecôte, & les 29 avril, mai, juin, juillet, août & septembre.

MONTPONT, bourg, par. & baronnie en Bourgogne, avec un ancien château presque ruiné; archipr. de Bagé, élect. de Dijon, baill. de Châlons-sur-Saône.

M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Fevre.
Vicaire, M. Pierron.
Seigneur, M. Fiot de la Marche, ancien premier président du parlement de Bourgogne.
Juge, M. Claude Puget, notaire royal à Louhans.
Procureur fiscal, M. Rouget, notaire.
Greffier, le sieur Moissonnier.

Il y a deux foires dans l'année: le 4 janvier; le 10 mai, & un marché le jeudi de chaque semaine.

Le fief de *Reure* appart à M. Rollin de la Rigniere, ancien garde du corps.

MONTRACOL, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, justice de Corgenon, élect. & baill. de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Brun
Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

MONTRÉAL.

Petite ville en Bugey, avec titre de comté; paroisse, mandement & château; archipr. de Nantua, élect. de Belley, généralité de Dijon: autrefois ville murée,

& château-fort, démoli par ordre de Henri IV, à cause de ses fortifications considérables : c'étoit aussi le chef-lieu du bailliage de Montagne, qui comprenoit la plupart des terres & fiefs du Bugey, dont plusieurs relevent encore aujourd'hui. Ce comté est composé de 7 paroisses, 12 villages, & 5 fiefs.

Curé, M. Mermet.

Chapelle sous le vocable de Ste. Catherine, à la nomination du seigneur-comte, du curé, & des quatre principaux bourgeois.

Chapelain titul., M. l'abbé de Douglas, prieur commendataire de Bar-le-Duc.

Seigneur-Comte, messire Charles-Joseph comte de Duglas, syndic général de la noblesse de Bugey, chevalier de St. Louis, ancien capitaine au régiment de Royal-Ecossois.

Juge-mage ordinaire, M. Jagot, avocat à Nantua.

Juge mage d'appel, M. Rolland, avocat à Mataffelon.

Lieutenant de Juge, M. Meillet, avocat.

Capit. châtelain, M. Vuarin, notaire.

Proc. d'office, M. Alumhert, procureur à Nantua.

Subst. dudit, M. Barbe, not. à Nantua.

Curial, M. Piquet, not. à Groissiat.

Greffier, M. Domange puîné, à Nantua.

Not. royaux, Mrs. de Lilian & Vuatin.

Contrôleur des actes, M. Vialas.

On doit y tenir un marché le mardi de chaque semaine ; il y a quatre foires dans l'année.

Une brigade de maréchaussée.

MONTRENARD, château & seigneurie dans la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, en Beaujolois : la justice comprend une partie de cette paroisse.

Seigneur, M. Michon de Vougi, capit. au régiment des cuirassiers.

Les mêmes officiers qu'à Vougi.

MONTREVEL.

Petite ville en Bresse, premier comté des états de Savoie & de Bresse, érigé en 1427 en faveur de François de la Baume, dit *le Galois*, grand-maître des arbalêtriers de France. Cette ville est de l'élect. de Bourg. Il y a justice-mage, ressortissant nuement au parl. de Dijon. Elle est de la par. de Cuet, qui est à demi-lieue.

Seigneur, M. Florent-Alexandre de la Baume, comte du Saint-Empire, de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi, chev. d'honneur au parl. de Besançon, & chev. de St. Louis.

Juge-mage, M. Tornier.

Bailli & Lieutenant, M. Robert du Costat.

Proc. fisc. M. Didier l'aîné.

Greffier, le sieur Perrin aîné.

Curial, M. Vernette.

Proc. post. Mrs. Battur pere, Chambard, Vernette, Perrin, David, Battur fils, Didier puîné, & Huchet cadet.

Huissiers, Jacob & Trinet.

Sergents de la terre, Chavalard, Besançon & Martin.

Not. royaux, Mrs. Vernette & Dubost.

Aumônier de M. le comte de Montrevel, M. Piquet.

Prieur de la chapelle de l'Hôpital, M. Biche.

MONTRIBLOUD, château & baronnie en toute justice, dans la paroisse de St. André-de-Corsy en Bresse.

Seigneur, M. . . .

Juge, M. Gaillard, avocat à Lyon.

Châtelain, M. Pélissé, notaire & proc. à Montluel.

Procureur fiscal, M. Vanel, à Montluel.

Curial & Greffier, M. . . . .

MOMTROMANT, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon, justice d'Yzeron.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Coquard.

Dame, madame d'Yzeron.

MONTROND, chapelle & château-fort dépendant de la paroisse de Merlieu en Forez, archipr. & élect. de Montbrison.

Chapelain, M. Fontaine.

MONTROTIER, bourg, prieuré, par. & seign. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

Seigneur-prieur, M. l'abbé d'Anstrude, vicaire-général du diocese de Langres, & de Châlons-sur-Saône.

Le prieur, qui est seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, nomme à la cure.

Curé, M. Guerpillon.

Vicaire, M. Vial.

Juge, M. Dacier, avocat à Lyon.

Chapelain, M. Romany, à Montrotier.

Lieutenant de Juge, M. Richard, notaire à Hauterivoire.

Proc. fiscal, M. Firmin, à Montrotier.

Greffier, le sieur Antoine Gemier, à St. Laurent de Chamousset.

Procureurs, Mrs. Durand, Aréthens pere & fils, Mattagrin, Berger l'aîné, Berger le jeune, Després pere & fils, Cholat, Guilloar, Bertrand, Charbogne & Vigier.

Not. royaux, Mrs. Romany & Firmin.

Huissier, Turiau.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. Brossier de Bessenai, à cause de son château de *la Rouilliere*.

Les mêmes officiers qu'à St. Jullien-sur-Ebost.

Seigneur du reste de la paroisse, M. Cholier, comte de Cibeins.

Les mêmes officiers qu'à Albigni.

Il y a un marché le mardi de chaque semaine, & trois foires dans l'année ; le 26 janvier, le 5 février, & le 10 juin.

L'ancien château & baron. d'Albigny, en toute justice, dans la même paroisse, appart. à M. le comte de Cibeins, capit. de cavalerie ; & celui de *Malval*, aux mineurs Gaudin.

Les officiers sont les mêmes qu'à Montrotier & Bully.

MONTVERDUN, bourg, par. prieuré & seigneurie dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Curé, M. Rousset.

La seigneurie de Montverdun dépend du prieuré qui est réuni au séminaire de St. Charles de Lyon.

Juge, M. Franchet, avocat.

Procureur fiscal, M. Buer.

Greffier, le sieur Franchet, commissaire.

MONTVIANEI, village & paroisse dans le Forez, diocese de Clermont, archipr. de Cusset, élect. de Montbrison.

M. le prieur de Montperoux nomme à la cure.

Curé, M....

Cette paroisse dépend de la châtellenie de Cervieres.

MORANCÉ, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, sénéch. de Lyon.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Pinatel.

Vicaire, M. Savarin.

Prébendiers, Mrs. Guillard, curé de Beligni, Martin, clerc de l'église de Notre-Dame de la Platiere de Lyon.

Seigneur, M. le comte de Chaponai.

Juge, M. Petit, avocat à Lyon.

Lieutenant de juge châtelain, M. Descot, notaire & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazai.

Procureur-fiscal, M. Caillot.

Notaire, M. Rivoire.

Greffier, le sieur Chapuis.

Huissier, Pierroux.

Les fiefs & châteaux du *Petit-Marzé*, du *Pin* & de *Liserable* appart. au seigneur.

MORESTEL.

Petite ville en Dauphiné, qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archipr. de Morestel comprend 24 par. & 2 annexes, toutes en Dauphiné.

Archipr. M. Girerd, curé de Dolomieux.

Archipr. subst. M. Roux, curé de la Balme.

Le chapitre de Saint-André-le-Bas de Vienne, ci-devant de St. Chef, nomme à la cure.

Curé, M. Meissin.

Vicaire, M. Ripault.

Il y a un couvent de grands-Augustins, & une confrairie de pénit. du Confalon.

Cette ville est de l'élect. & de la justice du ressort du bailliage de Vienne.

Seigneur, M. le marquis de Quinsonas, ancien président au parl. de Grenoble.

Juge, M. l'abbé Giranton.

Lieutenant de juge sur les lieux, faisant les fonctions de gradué, M. Granval de Vaulx.

Procureur-fiscal, M. Blanchet.

Maire, M. Gourju pere.

Echevin, M. Meissin.

Châtelain, M. Thevenet.

Lieut. de châtellenie, M. Gourju pere.

Greffier, le sieur Pecoud.

Substitut du greffier, le sieur Michoud.

Notaires, M. Thevenet, Gourju pere & Gourju fils.

Recev. du grenier à sel, & de la douane de Valence, M. Bernard de Marigny.

Receveur des octrois, M. Sicaud.

LE MORILLON, hameau & seigneurie dans la paroisse de Fleurieu en Lyonnois.

Seigneur, M. le président de Fleurieu.

MORLAND, château en Beaujolois, paroisse de Coutouvre.

Seigneur, M. Moi.

Juge, M. Alex du Tremblei, avocat.

Procureur fiscal, M. Vincent, not. à Thizy.

Greffier, le sieur Deville.

MORNANT, village & par. en Forez, archipr. élect. justice & sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

Curé, M. Franchet.

Seigneur, LE ROI.

Co seigneurs - engagistes par l'échange avec le Roi non consommé, M. Thoinet, écuyer, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes françoises.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

Le fief de *Beaurevert* appartient à M. Regard de Beaurevert ; & *Château-Guillard*, à M. l'abbé Bourg.

MORNANT.

Petite ville en Lyonnois, élect. de St. Etienne, justice du lieu, sénéch. de Lyon. L'archipr. de Mornant comprend 40 par. & 13 annexes en Lyonnois.

Archiprêtre, M. de Castellas, curé de St. Martin-Anaux.

Archiprêtre substitué, M. Delafay.

Prieur, M. Daudet. Il nomme à la cure.

Curé, M. Auquier, docteur en théologie.

Vicaire, M. Torren.

Séminaire. Il y a un supérieur & cinq

professeurs de la Congrégation de la mission de St. Lazare; on n'y reçoit que cinquante pensionnaires, qui ont chacun leur chambre.

Supérieur, M. Blay.

Procureur, M. Monza.

Petites écoles. Celle des garçons est sous la direction d'un laïque; & celle des filles sous la direction des sœurs du tiers ordre de St. François.

La seigneurie de Mornant dépend du prieuré.

Juge, M. de Lurieu, avocat.

En concurrence & survivance, M. Berger, avocat.

Châtelain, M. Lecourt, notaire à St. Andéol-le-Château.

Procureur fiscal, M. Rambaud, notaire royal à Mornant.

Greffiers, les Srs. Lespinasse & Gainand, notaires à Mornant.

Huissiers royaux, Jalabert & Laurenson.

MORTAREI, village & château dans la paroisse de St. Alban en Bugey, dont la justice s'exerce à Belley.

Seigneur, M. de Champdor.

Les mêmes officiers qu'à Bosche.

LA MOTTE CAMP, château & fief avec justice, dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Crai, proche de Charlieu en Lyonnois.

Seigneur, M. de Sirvinge, chevalier, seigneur de Sevelinges.

Juge, M. Bardet le jeune, avocat à Charlieu.

Lieutenant de Juge, M. Paturel, notaire royal à Charlieu.

Procureur fiscal, M. Cucherat.

Greffier, le sieur Adam.

LA MURE, village & annexe de la par. de Ciaveisolles en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, justice de Pramenoux, élect. & sénéch. de Villefranche.

Vicaire desservant, M. Goudard.

Seign. du clocher, M. le marquis de Langeac, maréchal-de-camp.

Juge, M. Michel, avocat.

Juge vice-gérent, M. Corcellete, avocat.

Procureur fiscal, M. Roche fils.

Greffier, M. Roche pere.

Huissier royal, Aubonnot.

Chirurgien, M. Burnéchon.

Il y a quatre foires dans l'année; le 5 février, le 25 avril, le 22 juillet, le 23 novembre; & un marché le mardi de chaque semaine.

On fabrique dans ce village beaucoup de toiles de fil & de coton, & de belles cotonnes blanches & rayées.

MUSSERI, hameau de la paroisse de St. Igni-de-Vers en Beaujolois.

Seigneur, M. de Mussy de Vauzelles, ancien officier des carabiniers.

Juge, M. . . . .

Lieutenant, M. Jean-Baptiste Thevenet, notaire.

Proc. fiscal, M. Tarlez, notaire.

Greffier, le sieur Etienne Catin.

MUSSY, hameau de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers de justice sont les mêmes que ceux d'Oingt.

N A

NACONNE, village & annexe de la paroisse de Regny en Lyonnois, sénéch. de Lyon, justice de Regny.

Vicaire, M. Deschavannes.

NANDAX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Villefranche, justice du Ressein & du Poyet.

Le college de Roanne, comme prieur de Riorges, nomme à la cure.

Curé, M. Auclere.

Seigneur, M. Beraud de Ressein.

Juge, M. Perichon, avocat.

Proc. fiscal, M. Dufour.

Greffier, le sieur Matthieu.

NANTUA.

Paroisse & seconde ville du Bugey, élection de Belley: elle a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archiprêtré de Nantua comprend neuf paroisses & dix annexes, toutes en Bugey. La justice est celle du prieur, qui ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Cluny nomme le prieur commendataire, & le prieur nomme à la cure.

Archiprêtre, M. Levrat, curé de Vieux-d'Isenave.

Curé, M. Laporte. Il est obligé à 3 vic.

Vicaires, Mrs. Marmet & Coson: pour l'annexe, M. Frerejean de Neyrolles.

Il y a dans cette ville un riche prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, soumis à la jurisdiction de l'abbé de Cluny; & un chapitre composé de dix prébendes, destinées pour des gentilshommes des provinces de Bresse, Bugey & Gex.

Prieur commendataire, M. l'abbé Bouvier Demarest, sacristin de l'église collégiale de Romans en Dauphiné. Il a la justice haute, moyenne & basse dans la ville de Nantua, & dans nombre de villages circonvoisins.

Grand-Prieur du chapitre, M. de Lombard, infirmier, ancien définiteur de l'ordre de Cluny.

Chamarier, M. de Doucy.

Sacristin, M. de Montrichard.

Aumônier, M. Jacob.
Doyen, M. Desforets.
La chantrerie & l'ouvrerie sont réunies à la mense capitulaire par un bref du Pape.
Syndic-receveur, M. de Montrichard de la Brosse, *prébendier.*
Prébendiers, Mrs. de Vaillet, d'Ecrivieux, Dumarchet & de Forcand.
La justice de M. le prieur s'exerce sur les lieux.
Juge, M. Prost.
Châtelain, M. Clerc.
Procureur d'office, M. Molinard.
Greffier, le sieur Domange.
Curial, M. Collette.
Les religieux ont été maintenus & déclarés co-seigneurs de Nantua, pour l'honorifique, par arrêt du grand conseil, de 1688; ils jouissent en leur particulier de leurs lods, comme le prieur du sien; le tiers-lods étant destiné aux charges.
Juge, M. Prost.
Châtelain, M. Guillermet.
Procureur d'office, M. Domange fils.
Greffier, le sieur Clerc.
Curial, M. Cottin.
Les religieux sont aussi seigneurs hauts-justiciers d'Echalon, Bellaydoux & St. Germain de-Goux, & chaque lieu a ses officiers particuliers.
Il y a un college sous la direction des prêtres missionnaires de Saint-Joseph, qui ont une pension considérable.
Supérieur, M. Richard.
Professeur de rhétorique, M. Loie
Préfets de la pension, Mrs. Richard & Huguenin.
Une communauté de filles, sous la regle de St. Augustin: il y a 24 Dames.
Supérieure, madame Douglast.
Directeur, M. Richard.
Une jurisdiction des traites foraines, où ressortissent toutes les affaires du Bugey & du pays de Gex.
Président, M. Alombert.
Lieutenant, M. Tardy.
Procureur du Roi, M. Branche de Merloz.
Commis-Greffier, le sieur Clerc.
Huissiers, Richard & Vidal.

Hôtel de Ville.

Gouverneur, M. Degrenant de Royere.
Maire, M. Prost.
Echevins, Mrs. Morand & Branche de Merloz.
Syndic, M. Barbe.
Procureur du Roi, M. Branche de Merloz.
Receveur, M. Jagot pere.
Secretaire, M. Jagot fils.
La subdelégation comprend soixante & dix paroisses dans son département.
Subdélégué de M. l'Intendant, M. Prost.
Il y a aussi à Nantua un grenier à sel, un bureau pour les traites foraines, un autre pour le contrôle des actes, & un entrepôt pour le tabac.
Receveur du grenier à sel & des traites foraines, M. Viala.
Receveur de l'entrepôt du tabac, M. de Marillac.
Un bureau de charité établi par lettres-patentes, sous la direction de M. le curé. Les principales dames de la ville qui en ont l'administration, ont soin des pauvres malades.
Supérieure, madame d'Apremont.
Médecins, Mrs. Revoux, docteur de la faculté de Montpellier; Gillot; Jagot; Tardi fils, & Morand
Châtelains, Mrs. Tardi, Cuinet, Bastien, Guichon & Jantet.
Le commerce de Nantua est fort considérable; & tous les samedis de l'année, il y a un marché très-fréquenté. Les manufactures en soie, & celles en filature de coton, en mousselines, en nankin & velours de coton, occupent quantité de personnes. Il y a aussi nombres de tanneries & autres fabriques.
On y tient deux foires dans l'année: le 29 août, & le 27 novembre.
NAUX, *ou* STE. MARGUERITE DE NAUX, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, justice de Lay; élect. & sénéch. de Villefranche.
Le prieur de Regny nomme à la cure.
Curé, M. Radix.
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Les mêmes officiers qu'à Lay.
Le fief de *Valorges* appart. à M. de Pradines.
NEAULIEU, village & paroisse dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de Saint-Germain-Laval, bailliage de Montbrison.
Le prieur de Pommiers nomme à la cure.
Curé, M. Cheminal.
Seigneur du clocher, M. Madinier.
Seigneur de la plus grande partie de la paroisse, LE ROI.
Cette paroisse dépend de la châtellenie de St. Germain-Laval.
NÉRESTABLE, gros bourg & grande par. dans le Forez, diocese de Clermont, archipr. de Thiers, élect. de Roanne, justice de Cervieres; sénéch. de Montbrison, pour les cas royaux; & pour les autres cas, baill. ducal de Roanne.
Mme. la prieure de Veine en Auvergne nomme à la cure.
Curé, M. Vernet.
Vicaires, Mrs. Devaux & Vernet neveu.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Syndic du bourg & de la communauté, M. Verdier.

Notaires royaux réservés, Mrs. Rodde l'aîné, Chareten & Verdier.
Huissiers royaux, résidants à Nérestable, Grangeneuve, Vimort & Baule.
Procureur de la douane, M. Perdrigeon.
Chirurgiens-jurés, Mrs. Vimort, Loyet, Bouisse & Suquet.
Pénitents du Saint-Sacrement, unis à l'archiconfrairie de Roanne.
Recteur, M. Suquet.
Secretaire, M. Vimort.
Aumônier, M. Devaux.

Il y a dans cette paroisse la maison des missionnaires du clergé d'Auvergne, appellée l'*Hermitage de la Pérotine*.

Grenier à sel.

Receveur, M. Barges.

Il y a un marché royal tous les mercredis, & quatre foires dans l'année : le 26 mars ; le 2 mai ; le 22 juillet, & le 25 novembre.

NERON, village & annexe de Rillieux en Bresse, dépendant du marquisat de Miribel, archipr. de Dombes, élect. de Bourg.
Vicaire, M. Carlia.
Seigneur, M. de Pures, marquis de Miribel.
Les mêmes officiers qu'à Rillieux.

NÉRONDE.

Petite ville, archipr. par. & ancienne châtellenie du Forez, élect. de Roanne, bailliage de Montbrison.

Il y a des écoles de charité pour les garçons & pour les filles, fondées par un curé de Néronde.

L'archiprêtré de Néronde s'étend sur 17 paroisses, dont 11 en Forez, & 6 en Beaujolois : 3 annexes en Beaujolois, & une succursale en Forez.
Archiprêtre, M. Lespinasse, curé de St. Just-la-Pendue.
Le prieur claustral de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Chevrost.
Vicaire, M. Boucain.
Seigneur, LE ROI.

Cette châtellenie a été réunie à celle de Feurs.
Notaires royaux réservés pour Néronde, Mrs. Genevrier, *doyen* ; Roussel le jeune, Donzy & Mondon.
Huissiers, Barrier & Farges.
Contrôleur des actes, M. Garet.

Le fief de *la Fai* appart. à M. Genevrier ; & ceux de *la Noirie* & de *la Ferriere*, aux héritiers de M. de Clerci.

Il y a quatre foires dans l'année : le samedi de la premiere semaine du carême ; le 4 mai ; le samedi après la Nativité de Notre-Dame ; le 18 novembre. Cette derniere est la plus considérable des quatre. Il y a un marché tous les samedis.

NERVIEU, bourg, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomment au prieuré-cure.
Prieur-curé, M. Claude Dantoine, syndic du clergé de Dombes.
Vicaire, M. Goullioud.
Seigneur, M. de Mobost.
Juge, M. Relogue.
Capitaine-châtelain, M. Lattard.
Proc. fiscal, M. Cerblanc.
Greffier, le sieur Verney.

Le fief de *la Breche* appart. aux Dames de Beaulieu ; & celui de *Riou*, à madame l'abbesse de Bénissondieu.

NETI, NETIS *ou* NETIERS, village, prieuré & fief dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élection de Villefranche.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme au prieuré.
Prieur, M. François-Fleury Teissier, curé de St. Etienne-la-Varenne.
Seigneur, M. le comte de Montaigu, seigneur de la Chaise.
Les mêmes officiers qu'à la Chaise.

NEVERS, hameau de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

NEUVILLE.

Petite ville du Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon, pour le Franc-Lyonnois, & de Bourg pour la Bresse. C'est un marquisat en toute justice, qui s'étend sur quelques paroisses de Bresse & quelques autres du Franc-Lyonnois. La justice s'exerce à Neuville, même pour les paroisses de Montanay, Myonnay, & Romaneche en Bresse.
Curé, M. Gacon, archipr. de Dombes.
Vicaires, Mrs. Vieux & Chapuis.
Prébend. Mrs. Gacon, curé, & Savy. Ils sont obligés à résidence, & doivent assister à tous les offices de la paroisse. Leurs prébendes & la cure sont à la nomination de madame la duchesse de Lauzun, marquise de Neuville.
Gouverneur, M. le duc de Lauzun.
Lieutenant de Roi, M. de Constant, chevalier de St. Louis.
Dame marquise, madame la duchesse de Lauzun.
Syndics généraux de la province, Mrs. le comte de Poix & Verdat de Sure.
Juge, M. Charcot de Franclieu, avocat.
Châtelain, M. Bachelard.
Proc. fiscal, M. Buisson.
Greffier, le sieur Colas, notaire.

Huissiers, Briquet & David.
Procureurs postulants, Mrs. Leclerc, Bession, Durand, Rapé & Billon.
Syndic de la ville, M. Ainé.
Voyer de la ville, M. Leclerc.
Notaires royaux, M. Buisson & Colas, seuls réservés pour Neuville.
Receveur des gabelles, M. Gemeau.
Contrôleur des actes, M. Buisson.

Milice bourgeoise.

Capitaine-colonel, M. Bachelard.
Lieutenant, M. Buisson.
Enseigne, M. Chandon.
Serg. les sieurs David, Combet, Robert, Simon Comte, Laur. Comte & Baret.
Caporaux, Combets freres, Yvernay, Limanda & Morel.

Il y a quatre foires par année : le vendredi avant la Purification ; le premier mai, & les vendredis qui précedent la fête de la Nativité de la Vierge & celle de tous les Saints.

Il y a aussi deux marchés par semaine.

Une diligence qui part tous les jours de Lyon, à huit heures du matin, & repart de Neuville tous les jours à quatre heures après midi.

Une manufacture de ratines établie au commencement de ce siecle, qui a mérité la plus grande réputation.

Une manufacture de velours de soie & coton.

Une belle blanchisserie de toiles.

NEUVILLE-LES-COMTESSES, gros bourg, paroisse & chapitre noble de chanoinesses-comtesses dans la province de Bresse, archipr. de Sandran ; justice du lieu, qui s'exerce à Bourg ; élection, bailliage & siege présidial de Bourg.

On ne sait pas précisément le temps de la translation à Neuville, des monasteres que St. Romain fonda vers l'an 430. On a des présomptions que ce fut lors des ravages des Goths, Visigoths, Vandales, &c. On sait seulement qu'il y avoit à Neuville un prieuré d'hommes dépendant de St. Claude, qui se réunit au chef d'ordre, pour céder la place aux religieuses de St. Romain. Elles continuerent d'être sous la regle du monastere de St. Claude, qui en conserva la supériorité jusqu'à la sécularisation en 1741. Ces religieuses ont toujours été sans clôture, ayant chacune leur maison séparée, & ont toujours été appellées chanoisses régulieres.

En 1705 le prieuré fut réuni au chapitre des dames comtesses, & par-là, les chanoinesses furent dames de Neuville, ayant haute, moyenne & basse justice.

A la sécularisation du monastere de St. Claude, les dames comtesses-chanoinesses se mirent sous la jurisdiction de l'archevêque de Lyon, par délibération capitulaire du 28 juillet 1742 ; dès-lors, M. l'archevêque de Lyon fut en possession de donner les brevets des chanoinesses, comme les donnoient les abbés de St. Claude.

Les prieurés de Bly à Lyon & de la Bruyere en Dombes, furent réunis, en 1750, au chapitre des dames comtesses-chanoinesses de Neuville.

Par la bulle de sécularisation du chapitre de St. Claude, du 7 août 1751, le Pape Benoit XIV leur donna des statuts conformes à l'état de chanoinesses séculieres, qui furent agréés par le chapitre de Saint-Claude, & autorisés par lettres-patentes du Roi, du 4 novembre 1755, qui leur donne le titre de comtesses avec la décoration d'un cordon distinctif ; c'est un ruban bleu liséré de rouge, porté en écharpe, au bas duquel pend une croix : sur l'un des côtés est représentée Ste. Catherine, avec cette legende : *Genus, Decus & Virtus* : de l'autre, la Ste. Vierge Marie.

Pour être reçu dans ce chapitre, on fait preuve, par des titres originaux, de neuf générations du côté paternel : il faut des marques honorifiques jusqu'au septieme aïeul ; la mere doit être seulement demoiselle.

Elles portent le noir à l'église & dans les cérémonies. L'habit de chœur est un manteau noir bordé d'hermine.

Depuis la sécularisation, la supérieure dénommée doyenne, est à la nomination du chapitre ; celle de chantre, seconde dignité, est alternativement à la nomination de M. l'archevêque de Lyon, & de madame l'abbesse de St. Pierre ; la secrete, troisieme dignité, est nommée alternativement par madame la doyenne & par M. l'abbé d'Ambournai.

Le chapitre des dames comtesses nomme à la cure.

Curé, M. Gaillard.
Vicaire, M. Cabuchet.
Dames, mesdames les Chanoinesses-comtesses de Neuville.
Juge, M. . . .
Châtelain, M. Gaillard, notaire à Saint-Julien-sur-Veyle.
Procureur fiscal, M. O-Brien, à Bourg.
Greffier, le sieur Laurent, à Bourg.
Curial, M. Despinay, not. du chapitre.

Les dames qui composent aujourd'hui ce chapitre de chanoinesses titulaires, sont : Mesdames

Marie-Gabrielle de Beaurepaire, *doyenne*.
Marie-Gabrielle-Joseph de Charbonnier-Grangeac, *chantre*.
Marie-Louise-Charlotte de Chastenay-Lanty, *secrete*.
Susanne Françoise-Despiard d'Auxange.
Marie de la Rodde de St. Romain.

Marie-

Marie-Joseph de Vallin.
Marie-Marguerite de Vallin Coppié.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Charlotte de Charbonnier.
Susanne-de-Terrié-Maillé.
Marie Louise-Gabriel Descrues.
Marie-Claudine-Joseph Descrues.
Anne-Louise-de-Menthon de Rosy.
Marie Pauline-Joséphine de Riccé.
Françoise-Marie de Bataille.
Claudine-Bernardine de-Menthon Rosy.
Louise-Philiberte du Breuil Descrues.
Anne-Marie du Breuil Descrues.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Marguerite-Bernard du Dreffier.
Marie-Anne-Françoise de Buffevent.
Marie-Claudine-Charlotte du Dreffier.
Agnès-Esprit de Damas de Cormaillon.
Cath. Charl. de Damas de Cormaillon.
Susanne-Charlotte le Gout de St. Seine.
Marie de Varennes.
Anne Baptiste de Varennes.
Marie de Varennes.
Marie-Anne-Louise-Gabriel de Durfort Leobard.
Magd. Franç. Duparc de Bellegarde.
Claire Duparc de Bellegarde.
Louise-Henriette Duparc de Bellegarde.
Claudine-Philippine de Berbis Longecour.
Camille-Col. de Charpin Fougerolles.
Marie-Anne de Noblet de la Clayette.
Louise-Françoise-Claudine Catherine-Jacqueline de Noble de la Clayette.
Jeanne-Therese de Malarmay de Roussillon.
Anne-Françoise-Adélaïde de Durfort.
Pauline-Marie de la Myre de Mory.
Alexandrine-Emilie de la Myre de Mory.
Louise-Camille de Noblet de la Clayete.
Pierrette-Françoise-Laurent de Matlarmay de Roussillon.
Marie-Jeanne-Céleste de Charbonnier de Crangeas.
Marie-Césarine-Augustine de Brachet.
Catherine Françoise de Brachet.
Marie-Christine Fréderic de Brachet.
Marie-Gabriel de Monestay.
Marie-Aimée la Prud'homme de Fontenoy.
Louise-Julienne de Noblet de la Clayette.
Marie-Françoise-Gabriel de la Riviere.
Magdeleine de Monestay.
Marie-Elisabeth-Aimée-Sophie de David Beauregard.
Jeanne Odette-Marie de Levi Mirepoix.
Elisabeth Ursule-Anne-Cordele-Xavier de Saxe.
Marie-Anne-Violence-Catherine-Marthe de Saxe.
Béatrix-Marie-Françoise-Brigide de Saxe.
Cunegonde-Anne-Hélene-Marie-Joseph de Saxe.
Christine Sabine de Saxe.

Chanoinesses honoraires, Mesdames
Anne-Angélique de Foudras.
Marguerite-Antoinette de Beaurepaire.
Marie-Claudine de Damas.
Marie-Marg. de la Rodde de Charnay.
Marie-Catherine-Françoise de la Rodde de Bellefons.
Marie le Bascle d'Argenteuil.

Chanoinesses d'honneur, Mesdames
. . . . Bernard de Montessus.
. . . . Laurencin de Beaufort.
. . . . De Lecut de Rerel.
. . . . De Maivin de Montazet.
. . . . D'Hautefort.
. . . . De Fontange.

Surnuméraires aux places de chanoinesses d'honneur.
. . . . De Sominery.
. . . . De Chevinie.
. . . . De Sarsefield.

Aumônier du Chapitre, M. Mury.

Il y a dans ce bourg un marché, le jeudi de chaque semaine; & quatre foires dans l'année: le 4 janvier, le 29 avril, le 16 juillet, & le 4 novembre.

NEUVILLE-SUR-AIN, village & par. en Bresse, archipr. de Treffort, élect. de Bourg, justice de Château-Vieux.

Le chap. de Poncin nomme à la cure.
Curé, M. Vicaire.
Seigneur, M. Ayot, comte de Château-Vieux.

Le château & comté de *Château-Vieux* appart. au seigneur; & le fief & château de *la Tour*, à M. de Marron, baron de Meillonaz.

NEYROLLES, village en Bugey, annexe de Nantua, élect. de Belley, justice de Nantua.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.

NIEVRE, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Lachanat.
Seigneur, M. de St. Jullien.

Le fief de *Lacraz* appartient à M. de Montberot, chev. de St. Louis.

NIOST-LES-GOURDANS, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Boucquin.
Seigneur, M. de Montolivet.

NIVOLET, village en Bugey, annexe de St. Jerôme, élect. de Belley, justice de St. Jean-le-Vieux, du ressort du baill. de Belley & du parl. de Dijon.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. . . .

ST. NIZIER-D'AZERGUES, village, prieuré & par. dans le Beaujolois, dio-

cese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Prisque de Latour-Seivile.

Curé, M. Galand.

Vicaire, M. Lafond.

Seigneur, M. le comte de la Porte, chev. de St. Louis.

Juge, M. Corcelete, avocat au parlem.

Procureur fiscal, M. Roche fils.

Greffier, le sieur Roche pere.

Huissier, Depay.

Cette justice nouvellement démembrée de la prévôté de Beaujeu, comprend St. Nizier, excepté la partie de Pramenoux; elle comprend de plus une partie de Poule & une partie de Claveysolles.

Il y a une succursale érigée auprès du château de *la Porte*, qui doit être desservie les dimanches & fêtes chommées par M. le curé ou M. le vicaire de la paroisse.

Le fief de *la Porte* appart. au seigneur; & celui de *Fougeres*, à M. le marquis de Langeac.

ST. NIZIER DE-FORNAS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château, baill. de Montbrison.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Varagnac.

Seigneur, LE ROI.

ST. NIZIER-DE-LESTRA, ancien prieuré de Bénédictins dans la par. de Quincié en Beaujolois. L'église est en ruine, & il n'en reste que le clocher.

ST. NIZIER-LE BOUCHOUX, village & grande par. en Bresse; archiprêtré de Bagé, élect. de Bourg, justice de Saint-Trivier en Bresse, du ressort du parl. de Dijon.

Le prieur de Gigni nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Joseph Regesse.

Vicaire, M. Michel.

Seigneur, M. le marquis d'Apchon.

Il y a dans le bourg le château de *St. Nizier*. Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Montjouvent.

Le fief de *Montrachi* appartient au sieur François Velon, habitant de la paroisse.

ST. NIZIER-LE-DESERT, paroisse partie en Bresse, & partie en Dombes, archipr. de Sandran, élect. de Bourg.

Curé, M. Alerdon.

Pour la partie de Dombes.

Seigneur, M. Berard.

Juge, M. Chevrier, maire de Bourg.

Châtelain, M. Ozanam.

Procureur fiscal, M. Morel.

Greffier, le sieur Vachet.

Pour la partie de Bresse.

Seigneur, M. le baron d'Ivoley, colonel d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Versey.

Le château & seigneurie de *Lavese*, avec justice sur la partie de Bresse, appart. au seigneur; & le fief du *Colombier*, à Mrs. des Forets, de St. Denis en Bugey.

ST. NIZIER-SOUS-CHARLIEU, *ou* DE-TIGNI, vill. & par. dans le Lyon. diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.

Curé, M. Circaud.

Vicaire, M. . . .

Il y a dans cette paroisse un couvent de cordeliers conventuels. Le Roi est seigneur en partie; le surplus dépend de la justice du Mont, & les officiers de Charlieu y exercent la justice.

Le château & fief de *Rongefer* appartient à Mme. Lot de Bretteville; le fief de *Beauvernai*, à M. le marquis de St. George; & celui de *Tigni*, à M. Tillard, avocat & châtelain à Charlieu.

Le château & fief du *Mont*, en toute justice, a pour seigneur M. Boulard de Gatelier.

Les mêmes officiers qu'à Gatellier.

NOALLI-EN-DONZI, château & seigneurie en Forez, dont la justice s'exerce à Panissiere.

Seigneur, M. Perrin de Noalli, écuyer.

Juge, M. . . .

Lieutenant de juge, M. Delorme du Pizay, notaire à Panissiere.

Proc. fiscal, M. Freydiere, notaire à St. Just-les-Lyon.

Substitut du proc. fiscal, M. Dubost, à Violey.

Greffier, le sieur Dufour.

Huissier, Morel.

NOALLI-EN-ROANNOIS, village, prieuré & par. partie en Forez, & partie en Bourgogne; archipr. & élect. de Roanne pour le tiers de la paroisse; du bailliage de Sémur en Brionnois, pour le reste qui est en Bourgogne. Le prieuré est à la nomination de l'abbé de Savigny, & le prieur nomme à la cure.

Prieur Seigneur, M. de Foudras de Beaulieu, de l'abbaye de Savigny.

Curé, M. Dutey.

Vicaire, M. . . .

Prébendiers, M. l'abbé Briffat, à Roanne; & M. Tissier, vicaire à St. Germain-l'Espinasse.

La haute, moyenne & basse justice sur le bourg, avec la moyenne & basse sur le reste, appart. au prieur du lieu.

Officiers du prieur.

Juge, M. . . .

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Veillas.
Huissier, Rimoux.
Garde des bois, Raberi.
Procureurs postulants, Mrs. Duverguet, Thevenard, Royer, & Robillon.

La haute justice des cantons de la paroisse où le prieur a la moyenne & la basse, dépend de la châtellenie de St. Haon-le-Châtel.

NOALLI-LE-PETIT, seigneurie & château situé en la par. de Belmont en Beaujolois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Nandax & à Boyé.

NOTRE-DAME, village & annexe de Fontaines en Franc-Lyonnois, justice de Rochetaillée, créée, par décret, en décembre 1787.

Vicaire, M. Chazal.

Le fief d'*Albonne* appartient à M. Fay de Sathonay.

NOTRE-DAME-DE-BOISSET, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, justice de Bussieres, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

Curé, M. Ferrier.

NOTRE-DAME-DE GRACES, nom d'une des maisons des prêtres de l'Oratoire, située en Forez, dans la par. de Chambles, il y a une pension considérable.

Supérieur, le P. Mauvans.

NOTRE-DAME-DE-SORBIERS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de Saint-Galmier.

Les comtes de Lyon nom. à la cure.

Curé, M. Mermet.

NOZIERES, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, archiprêtré du Bourg-Argental, élection de St. Etienne, justice de Paillarest, & du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Amburagny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Desnotz.
Seign. pour la partie du Forez, LE ROI.
Seign. pour la partie du Vivarais, M. le marquis de Groslier.

NUELLE, village & par. en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & sénéchaussée de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

Curé, M. Bouver.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

NULIZE, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois; archiprêtré & élection de Roanne pour le Forez, & de Villefranche pour le Beaujolois. Sa justice est la même que celle de Feurs, pour la partie du Forez; & que celle de Vandranges, pour ce qui est du Beaujolois.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Coret, archipr. de Roanne.
Vicaire, M. Jean Claude Dutel.
Seigneur, LE ROI, pour le Forez; & M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi, pour le Beaujolois.

O D

ODENAS, par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

Une partie de cette paroisse, au territoire de Brouilly, dépend de la terre & haute-justice de *Lhéronde*; & l'autre, de celle de la *Chaize*.

Le chapitre de St Paul de Lyon & l'abbé de Belleville nomment à la cure en concurrence.

Curé, M. Champagny.
Seigneur, M. le marquis de Montaigu, guidon des Gendarmes, pour la partie de *la Chaize*.

Les mêmes officiers qu'à la Chaize.

Et M. le comte de la Porte, pour la partie de *Lhéronde*.

Les mêmes officiers qu'à Lhéronde.

Le château & fief de *Pierreux* appart. à M. de la Salle Vigousset.

ODIEU, fief situé à l'Arbresle en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, seigneurie dans la paroisse de St. Romain-d'Urfé en Forez, unie à celle de Genetine. Elle a donné son nom à une parcelle de le même paroisse, élection de Montbrison. Il y a un très-joli château.

Seigneur, M Ramey de Sugny, écuyer.

OINGT, *ou* YOINGT.

Petite ville murée, située sur le sommet d'une montagne, avec titre de vicomté, réunie à la seigneurie de Theizé en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le vicomte d'Oingt nom. à la cure.

Curé, M. Gilbert.
Seigneur du vicomté, M. de Nervo, anc. conf. en la cour des monnoies, à Lyon.
Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin à Lyon.
Lieutenant-châtelain, M. Grandchamp.
Procureur fiscal, M. Besson.
Greffier, le sieur Chanorier.
Huissier, Mouchette.

La seigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend aussi sur les paroisses de Theizé, Ste. Paule, Moiré & Pouilly-le-Monial.

OLAGNIER, BUFFES & COURBON, parcelles, partie de Forez, dépendantes de la paroisse & justice de Riotor.

STE. OLIVE *ou* ST. IRLIDE, bourg, paroisse & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

Le chapitre de Tournus nom. à la cure.

Curé, M. Frecon.

Seigneur baron, M. le comte de Varennes, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

L'OLME, bourg & seigneurie de la paroisse de la Selle, annexe de l'église de Cleppé & justice de Poncins en Forez élection de Montbrison.

Seigneur, M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes Françoises.

LES OLMES, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon, justice de Saint-Forgeux.

Le celérier de St. Laurent-d'Oingt nomme à la cure.

Curé, M. Maisonneuve.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

OLMES, parcelle de la paroisse de Longessaigne & de celle de Villechenève; élect. & sénéch. de Montbrison, justice de la Riviere.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'a la Riviere.

OPTEVOS, village, par. & seign. en Dauphiné, archipr. de Morestel, justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Mollard.

Seigneur, M. le comte de Chaponay.

Juge, M. Pra.

Lieutenant de juge, M. Couchoud.

Procureur fiscal, M Guigou.

Greffier, le sieur Trichon.

Le château & fief d'*Optevos* appart. à M. Evrard.

ORIOL, seigneurie & château dans le Forez, paroisse d'Aurecq en Véiay.

Seigneur, M. le comte de St. Didier.

Les mêmes officiers qu'aux Rivieres-d'Aurecq.

ORLIENNAS, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant; élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Romier.

Seigneur, M. Robin.

Juge, M. Durand, avocat, ancien échevin.

Capitaine-Châtelain & Lieutenant de juge, M. Rambaud l'aîné, notaire à Mornant.

Procureur fiscal, M. Pecollet, notaire.

Greffier, M. Balley, notaire à Orliennas.

Huissier, Villemagne.

Le fief des *Epuisses* appartient à M. Riboud, bourgeois de Lyon; & celui de *Prapin*, avec haute, moyenne & basse justice, à M. Bertaud.

ST. OSSONNET, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Levet.

OUCHES, village & paroisse dans le Forez, archipr. & élection de Roanne, justice de St. André d'Apchon, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le chamarier de Chalieu nomme à la cure.

Curé, M. Gras.

Seigneur, M. le marquis de St. George.

OUILLY, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élection & justice de Villefranche.

La nomination de la cure est alternative entre le chapitre de Villefranche & le prieur d'Arnas.

Curé, M. Saignon.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Il y a dans cette paroisse le château de *la Chartonniere*, qui appartient à M. de la Chartonniere.

OULLINS, *ou* ULLINS, annexe de la paroisse d'Irigny, & seign. en Lyonnois, Pierre-Bénite en dépendant, sénéch. de Lyon.

M. Roche, curé d'Irigny, y réside.

Vicaire, M. Didier.

Seigneur haut-justicier, M. l'archevêque de Lyon.

Juge, M. Baillot.

Procureur fiscal, M. Baillot, procureur à Lyon.

Greffier, le sieur Baron.

Il y a, pour l'administration de la justice sur les lieux, un lieutenant de juge.

Lieutenant de juge, M. Dabry, notaire royal à Oullins.

Le fief de *Chanzieu* appartient à M. Bouilloud de Chanzieu, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

On a construit & établi dans cette paroisse, au port de Pierre-Bénite, une verrerie aussi remarquable par la grandeur que par la régularité des bâtimens; deux cents personnes y sont occupées.

Directeur & entrepreneur, M. Esnard, à Pierre-Bénite.

Caissier, M. Jouve.

M. Geors, not. royal, a les minutes de M. Gros, qui étoit not. à la Guillotiere, partie de celles de M. Gayet, notaire à Irigny, & de M. Delabar.

C'est à Oullins, au château de M. l'archevêque, qu'est mort le 17 septembre 1785, M. THOMAS, de l'académie françoise, & associé de celle de Lyon, laissant des regrets à tous ceux qui estiment les talens, & chérissent la vertu. Feu M. DE MALVIN DE MONTAZET, archev. de Lyon, son ami & son confrere à l'académie franç. lui a fait élever dans l'église d'Oulins, le 24 juillet 1786, un monu-

ment en marbre blanc. L'épitaphe, qui est en françois, est un portrait simple, mais vrai, de celui qui en est l'objet.

OUROUX, *ou* SAINT - ANTOINE-D'OUROUX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche, justice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroisse, & pour le reste, de celle d'Arcisse.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Trouilloux.

Il y a quatre foires dans l'année : le 17 janvier ; à la mi-Carême ; le mardi de la Pentecôte, & le jour de l'octave de St. Barthelemi.

OUROUX, terrein considérable de la paroisse d'Agnereins en Dombes, où est située une chapelle qui étoit anciennement la mere-église d'Agnereins.

Seigneur, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

OUSSIAT, paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

Curé, M. Claude-Philibert Bouquerod.

Vicaire, M. Moënne.

Seigneur du clocher, M. le marquis de Grollier.

La justice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers sont les mêmes.

OUTRE-LE RIZ, parcelle de Saint-Maurice Sur-Loire. La majeure partie de cette collecte dépend de la châtellenie de St. Maurice, & le surplus de la justice de Chantois.

P A

PACAUDIERE (LA), bourg considérable sur la grande route de Moulins à Lyon, en la par. de Tourzy en Forez.

Directeur de la poste, M. Perroy.

Brigadier de la Maréchaussée, Ragey.

Foires, le lendemain de l'Ascension, le 22 juillet, & le 18 octobre.

PAILLAREST, paroisse en Forez, diocese de Vienne, élection de Saint-Etienne, archipr. & bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Amburagny en Vivarais nomme à la cure.

Curé, M. Ceas.

Vicaire, M. Manoa.

Seign. eng. M. de Riboulet d'Arsenenche.

Juge, M. Roudil.

Châtelain, M. Chabert.

Procureur fiscal, M. Fontbonne, not.

Le château & fief de *la Porte* appart. à M. le marquis de Lestrange, capit. de cavalerie.

LE PALAIS, château & seigneurie dans la paroisse & près de la ville de Feurs en Forez.

Seigneur, M. de Lurieu du Palais.

Juge, M. Relogue, avocat.

Proc. fiscal, M. Biotin.

Greffier, le sieur Landrivon.

Huissier, Paul Heimite.

ST. PAL - EN - CHALENÇON, gros bourg, paroisse, château-fort & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy-en-Vélay, archipr. de St. Paulien ; justice du lieu, pour une partie, & de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Chateau, pour une autre ; élect. & baill de Montbrison.

M. l'évêque du Puy, collat. de la cure.

Prieur-Curé, M. Fraisse.

Vicaire, M. Beynieux.

Sociétaire, M. Bouchet, prieur de N. D. de Beaulieu.

Seigneur, M. le comte de Besse, officier aux Gardes-Françoises, baron de Châteauneuf & du Drap, marquis du Puits-de-Celle, &c.

Juge, M. Bouchet, avocat.

Châtelain, M. Daurrelle fils.

Lieutenant, M. . . . .

Proc. fiscal, M. Ribeyron de Verdier.

Greffier, le sieur Barou.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. de Vissaguet du Bouchet, seigneur de Chomelis & de Felines, &c.

Avocats, Mrs. de Vissaguet du Bouchet, Sigean, & de Vissaguet de Chomelis.

Procureurs, Mrs. Mosnier des Farges, Truchard, Dumoulin, Chappuis, Viou, Faure & Riberon.

Notaires royaux réservés pour Saint-Pal, Mrs. Mosnier des Farges, Truchard, Dumoulin, &c. . . .

Huissier, Aubert.

Receveur des domaines & Contrôleur, M. Bouchet.

Distributeur de la formule, & Receveur des déclarations des vins, pied-fourché & octrois, M. Gastel.

Chirurgiens, Mrs. Danse & Penceten.

Les fiefs du *Bouchet* & de *Combréaux* appart. à M. de Vissaguet, subdélégué.

Le fief de *Montagnat* appart. à M. de Saslelanges.

Depuis le jour de Sainte-Catherine en novembre, jusqu'au mercredi des Cendres, il y a des marchés assez fréquentés.

Il y a une communauté de filles de la Croix. Il y a aussi un hospice pour les pauvres de la paroisse, dirigé par des filles pieuses.

LA PALLUD, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Quincié.

Dames, les Religieuses de Chazaux de Lyon.

Juge, M. Pressavin.
Procureur fiscal, M. Testenoire.
Greffier, le sieur Durand.
Le greffe dépend de la prévôté de Beaujeu.

PALOGNIEU, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison.

La haute justice dépend de la baronnie de Couzan : les moyenne & basse sont à M. Punctis de la Tour, dont les officiers sont tenus de prêter serment entre les mains du seigneur-baron de Couzan, ou de son juge.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M Berthollon.
Seigneurs, M. de Luzi-Couzan pour la haute justice, & M. Punctis de la Tour, pour la moyenne & basse.
Les mêmes officiers qu'à Couzan & Boën.

PANISSIERE, gros bourg & paroisse, partie en Forez, partie de l'ancienne châtellenie royale de Donzy, réunie à celle de Feurs, & partie de celle de Noally, qui s'exerce à Panissiere ; archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, pour la partie qui est en Forez, & élection de Villefranche, pour la partie qui est en Beaujolois.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Chaptal.
Vicaires, Mrs. Jacques & Roclon.
Les fonctions curiales se font dans la chapelle succursale du hameau de Montchal, desservie par un chapelain à la nomination du prieur de St. Albin.
Chapelain, M. Farjas.
Dame, madame Gaudin.
Notaires royaux réservés, Mrs. Delorme le jeune, Roussct, Procureur, & Dufour.

Il y a dans ce bourg & aux environs une fabrique & un commerce très-considérable de toiles grossieres ; on y fait aussi des nappes & des serviettes d'une fort bonne qualité.

Foires, le lendemain de la Trinité, le 19 août, & le 25 septembre.

PARCIEU, village & paroisse en Dombes, sénéchaussée de Dombes.
Vicaire, M. . . . .
Seigneur, M. de Regnauld.
Les mêmes officiers qu'à Reyrieux.

PARIGNY, village & paroisse en Beaujolois, archiprêtre de Roanne, élection de Villefranche, justice d'Ailly.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Captier.
Seigneur, M. Boutlier de Parigny, à qui appart. le château & fief de *Prévauté*.

PARMILIEUX, par. en Dauphiné, archipr. de Morestel, élect. de Vienne, justice de la Balme, qui s'exerce à Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneurs, les co-héritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.

PASSIN, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Morestel, élection & bailliage de Vienne.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bernard.
Seigneur-engagiste, M. de Quinsonnas, ancien président au parlement de Grenoble.
Les mêmes officiers qu'à Morestel.

Il y a dans cette paroisse un fort beau château & fief qui appartient à M. d'Audiffret.

PAVESIN, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon ; une partie de cette paroisse appartient à la Chartreuse de Ste Croix ; & l'autre, à Mrs. les comtes de Lyon.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Briery.
Seigneurs, les Chartreux de Ste. Croix.
Juge des Chartreux, M. de Leuillion.
Lieut. de juge, M. Vier, à Rive-de-Gier.
Procureur fiscal, M. Guerin, avocat à Condrieu.
Greffier, M. Bidault, not. à Rive-de Gier.
Les officiers de Mrs. les comtes sont les mêmes que ceux du Comté.

ST. PAUL, parcelle de la paroisse d'Usson, élection & bailliage de Montbrison.
Dame, madame . . . .

ST. PAUL *ou* NOTRE DAME-DU-SOU, village & ancienne église qui étoit paroissiale, & qui est aujourd'hui seulement succursale de Lacenas en Beaujolois, dépendant de la seign. du Sou.
Chapelain perpétuel, à la nomination des seigneurs du Sou, M. Lacoste.

ST. PAUL - D'ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Roanne, justice de Cleppé, châtellenie royale de Feurs.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.
Curé, M. Pomey.
Seigneur - engagiste, M. le comte de Thelis, officier aux gardes-françoises.

Le château & fief de *Boisvert*, appart. à M l'abbé de Boisvert.

ST. PAUL-DE-VARAX, village & paroisse en Bresse. archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, justice du comté de Varax, dont St. Paul est le chef-lieu, du ressort du parl. de Dijon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Poizat.
Seigneur, M. de Riverieulx de Varax.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Bertard.
Procureur fiscal, M. Morel, proc. à Bourg.
Greffier, M. Deborde, not. à Bourg.
Curial, M. Fremion, notaire.
Le fief de *Vilaire* appart. à M. de Riverieulx; & celui de *Verfay*, à M. Divolet.
Foires: le 7 janvier, le 26 mars, le 21 mai, le 14 juillet, le premier septembre, & le 28 novembre.
ST PAUL-DE-VEZELIN, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice de St. Maurice en Roannois & de Vezelin.
L'archipr. de Roanne nomme à la cure.
Curé, M. Chaigne.
Seign. du clocher, le chap. de Montbrison.
Seigneur de la paroisse, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
ST. PAUL-D'UZORE, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & justice des baronnies de Couzan & de Marcilly, du ressort du baill. de Montbrison.
Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, Mr Fétilieux.
Seigneur, M. le marq. de Luzi-Couzan.
Les mêmes officiers qu'à Monrverdun.
ST. PAUL-EN-CORNILLON, village, prieuré & paroisse dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élection de Montbrison, justice de la baronnie de Cornillon, bailliage de Montbrison.
Le séminaire de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Porte.
Vicaire, M. Constant.
Seigneur, M. le baron de Riverie.
ST. PAUL-EN JARRET, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. & élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Damichon.
Vicaire, M. Ribier.
La seigneurie de St. Paul-en-Jarret dépend du comté de Lyon: le reste dépend du marquisat de St. Chaumond, de la justice de Sevenas, & de la baronnie de Pavesin, appartient à la Chartreuse de Ste. Croix.
Les mêmes officiers qu'à Pavesin.
Le fief de *la Revolanche* appartient à M. Terrasson de Barolliere.
STE. PAULE, village & annexe de la paroisse de St. Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Bertrand.
Seigneur, M. de Nervo, seigneur du vicomté d'Oingt.
Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.
ST. PAULES, parcelle de St. Pal-en-Chalançon en Forez, élect. & baill. de Montbrison, justice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château.
Dame engagiste, madame de....

SAINT-PAULIEN.

Petite ville du diocese du Puy, qui a donné son nom à un archiprêtré composé de 44 paroisses, dont dix en Forez.
PEIZIEUX, village, paroisse en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.
M l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Aimeric.
Seigneur, M. de Videau, comte de la Bâtie.
Les mêmes officiers qu'à Monteaux.
PELUSSIN, village & par. dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, justice de Chavanai, du ref. de Bourg-Argental.
Le chapitre noble de Saint-Pierre de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Barjon.
Vicaire, M. Billon.
Prébendier, M.....
Seigneur, M. le vicomte de Périgord, du chef de madame de Senozan-Viteville, son épouse, à la cour.
Il y a dans cette paroisse le château de *Virieu*, qui est celui du seigneur; & celui de *la Valette*, fief avec des droits honorifiques, qui appartient à M. le marquis d'Agrain, chevalier de St. Louis, premier président de la chambre des comptes à Dijon.
PERCIEU-SUR-SAINT-TRIVIER, village & paroisse en Dombes, archipr. de Trevoux, justice de la baronnie de St. Trivier.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Berry.
Seigneur, M. de Tavernost.
PEREX, château, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. David.
Seigneur, M. Bonna de Perex.
Juge, M. Faudriere, avocat à Beaugé.
Châtelain, M. Dagallier, à Beaugé.
Procureur d'office, M. Laroche, notaire à Beaugé.
Curial, M. George, à Beaugé.
LES PERICHONS, château dans la paroisse de Poncins en Forez.
Seigneur, M. des Perichons, capitaine de dragons.
Juge, M. Ardaillon, procureur à Montbrison.
Procureur d'office, M. Orizet.

Greffier, le sieur Bourboullon.

PERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archipr. & élection de Montbrison, justice de Miribel.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Granjon, bachelier en l'un & l'autre droits.

Vicaires, Mrs. Faure & Daisse.

Seigneur, M. le marquis de Pons.

PEROUGES.

Petite ville, paroisse & seigneurie avec titre de baronnie, en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Bertholin.

Vicaire, M....

Seigneur, M. le marquis de Meximieux, lieut. de Mrs. les maréchaux de France.

Les mêmes officiers qu'à Meximieux.

Il y a dans cette ville une chambre de grenier à sel, un marché tous les samedis, & une foire, le samedi après la St. Martin.

PERONNAX, village & paroisse en Bresse, archipr. élect. & baill. de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

Curé, M. Bouveyron.

Seigneur, LE ROI.

Les mêmes officiers que ceux de Bourg.

PEROUZE, château avec moyenne & basse justice, dans la paroisse de Montracol en Bresse.

Seigneur, M. de Borsat de la Perouze.

Juge, M....

Procureur fiscal, M. O-Brien.

Châtelain, M. Cereliat.

Greffier, le sieur Duclos, à Bourg.

PEROUZE, par. de Dombes, pour une partie; & de Bresse, pour l'autre: archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

Les dames chanoinesses de Neuville nomment à la cure.

Curé, M. Dérognat.

Seigneur, M. de Quinson.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Fremion.

Procureur-fiscal, M. Decroso.

Greffier, le sieur Coiliod.

Le château de *Glareins*, avec titre de baronnie en toute justice, est dans la partie de Bresse.

Seigneur, M. de Quinson.

Les mêmes officiers qu'à Perouze.

PERREUX.

Petite ville très ancienne, & troisieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne, l'une des plus grandes paroisses du diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection de Villefranche, & subdélégation de Roanne.

Il y a dans cette paroisse un prieuré de l'ordre de Cluny, appellé *Villeneuve-les-Perreux*, uni depuis près de 5 siecles à la sacristie de l'abbaye de Cluny. Il y avoit encore des religieux dans ce prieuré, en 1502.

Le prieur nomme à la cure.

Prieur, Dom Louis de St. Sevé, sacristin de l'abbaye de Cluny.

Curé, M. Dufour.

Vicaire, M. Jean-Baptiste Imbert.

Cette paroisse a un hôpital, fondé en 1667 par Claude Dubois, écuyer, seigneur de Laforest, exempt des gardes de la Reine mere; lequel hôpital a été patenté par lettres données à Versailles, en janvier 1760, & enregistrées au parlement de Paris le 16 desdits mois & an.

Cet hôpital a pour recteurs-nés, le curé, le juge, le procureur-fiscal, & les deux syndics; & pour électifs, Mrs. Servajan, Dubretail & Pomey.

Aumônier, M. Audelin, chanoine de Montbrison.

Supérieure, madame Simonet.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

La prévôté de Perreux comprend la paroisse de Perreux, & une partie de celle de Roanne, appellée *le Côteau Beaujolois*.

Capitaine-Châtelain, M. Montchanin de Chavron, avocat au parlement.

Procureur fiscal, M. Varinard des Côtes.

Greffier-commis, le sieur Noël Cailloux.

Procureurs, Mrs. Dufour, Simonin, Varinard le jeune, Cailloux, Servajan & Mathieux.

Notaires, Mrs. Dufour, Mathieux, Miraud, & Varinard le jeune.

Huissier....

Les fiefs de *Cerbué* & d'*Orgeval*, avec moyenne & basse justice, appart. à M. de Vilaine; celui de *Chervé*, à madame de Buthery; & celui de *Montermas*, à M. Montchanin de Chavron.

PERRON, château & seigneurie en Lyonnois, dans l'annexe d'Oullins, avec haute, moyenne & basse justice.

Seigneur, l'Hôpital général de la Charité & aumône générale de Lyon.

Juge, M. Burtin, écuyer, avocat à Lyon, quai Monsieur.

Lieutenant de Juge, M. Jean-Marie Remilhe, ancien procureur en la cour des monnoies & autres tribunaux de Lyon.

Châtelain, M....

Proc. fisc. M. Naudeau, à St. Genis-Laval.

Greffier, M. Gayet l'aîné, not. royal à St. Genis-Laval.

Huissier & garde de chasse seigneurial, Claude Gayot.

Procureurs postulants, Mrs. Geors, notaire royal à Oullins; Gayet le jeune, notaire

notaire royal à St. Genis-Laval; & tous Mrs. les procureurs aux cours de Lyon.
Notaire seigneurial, M. . . . .
Commissaire en droits seigneuriaux, chargé de la rénovation de la rente, M. Ferrand, ancien notaire à St. Just, à Lyon.
Concierge des prisons, Bouchard.
Les audiences se tiennent tous les mardis non fériés.

LE PETIT-PERRON, maison en franc-aleu, en Lyon. qui appait à M. Grimaud.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élect. de Belley, justice de Montréal.
Vicaire, M. Volard.

PEYZIEUX, village & par. en Dombes, archipr. de Dombes, justice de la Bâtie.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Aymeric.
Seigneur, M. de la Tour-Videau.
Juge, M. Jourdan, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. George, à Monceau.
Procureur fiscal, M. Peté, à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois, sur l'Ardiere. Sa justice comprend la paroisse de Durette.
Seigneur, M. Dulac.
Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

LA PIERRE, chât. & seign. en Forez, dans la par. de Chazelles-sur-Ladvieu.
Seign. M. d'Allard, écuyer, à Montbrison.
Juge, M. de la Bruyere.
Procureur fiscal, M. Morel de la Combe.
Greffier, le sieur Beautrand.

ST. PIERRE DE-BŒUF, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élection de St. Etienne, justice de Chavanai.
M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.
Curé, M. Journel.
Vicaire, M. Pichot.
Dame, madame de Senozan, à Paris.
Voyer, M. Chaspoul, not.

ST. PIERRE-DE-CHAMPDIEU, village, par. & ancien prieuré en Dauphiné, diocese de Lyon, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne, à 3 lieues de Lyon.
Prieur, M. de Mont-d'or, chanoine-baron de St. Just de Lyon.
Sacristin, M. Rozet, chevalier de l'église de Lyon.
Curé, M. Germond, sociétaire, & sacristin honoraire.
Seigneur, M. le marquis de Marcieu, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.
Juge, M. Berhard de Charpieu, avocat à Vienne.
Lieut. de Juge, M. Boutier, avocat à Vienne.
Procureur d'office, M. Chevalier, procureur à Vienne.
Greffier, M. Chabroud, proc. à Vienne.
Huissier royal, le sieur Drunel.
M. Moncondiol, prêtre, & maître-ès-arts, tient college, & prend des pensionnaires.
Le chât. de *Laigue* appart. au seigneur, & a des officiers de justice particuliers.
Châtelain, M. l'Adreve, notaire royal.
Lieutenant de Châtelain, M. Thomas, notaire royal à Champdieu.
Proc. fiscal, M. Rolland, à Champdieu.
Greffier, M. Deschamp, à Champdieu.

ST. PIERRE-DE-MOIRÉ, village & annexe de St. Laurent-d'Oingt en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. . . . .
Seigneur, M. . . .
Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

ST. PIERRE-LA-NOAILLE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.
L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Arnaud.
Vicaire, M. Captier.
Seigneur, M. Marest.
Les mêmes officiers qu'à Charlieu.

ST. PIERRE-LA-PALLUD, village, dépendant de Savigny, & annexe de Chevinay en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Curé, M. Nicolas Bernuset.
Vicaire, M. Tatin.
Seigneur, M. l'abbé de Savigny.
Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

ST. PIERRE-LAVAL, paroisse dans le Bourbonnois, sénéch. de Lyon.
Curé, M. Celay.
Seigneurs, M. de Levis Château-Morand, M. de la Tour, premier président & intendant de Provence; & M. Brunet d'Evry.
Juge, M. Gontier Jobert.
Lieutenant de Juge, M. Durand.
Procureur fiscal, M. Corte Degoute.
Greffier, le sieur Robillon.

ST. PIERRE-LE-VIEUX, village & paroisse, diocese de Mâcon, élection de Villefranche; partie en Beaujolois, justice de Belleroche; partie en Mâconnois, justice de Château-Tiers.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Lagrange.

PINEY, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Feurs. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
Curé, M. Charboniere.
Seigneur, LE ROI.

PINGUS, parcelle d'Arfeuille en Bourbonnois.

PIRAJOUX, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Jaquemin.
Seigneur, M. . . .

PITTAVAL en Forez, parcelle de la paroisse de Duerne en Lyonnois.

PIVOLAY, maison & fonds nobles & allodiaux, avec droit de garenne dans ses dépendances, en la paroisse de Chaponost en Lyonnois. Il appart. à M. de Sugny, conseiller honoraire à Lyon.

LE PIZAY - SUGNY, château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Jean-d'Ardieres en Beaujolois. Sa justice comprend une partie de cette paroisse, & le canton de Saint-Ennemond, de la paroisse de Cercié.
Seigneur, M. Sabot de Sugny.
Lieutenant, M. Chevost.
Procureur fiscal, M. d'Antoine, notaire royal à Belleville,

PIZEY, paroisse en Bresse, près de Montluel. M. l'archevêque de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. de Montluel.
Greffier, le sieur Guillard, à Belleville.
Huissier, Louis Vivier, à Belleville.
Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

PIZEYS, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en Basset en Forez, élect. de Montbrison, terre & seign. du ressort du bailliage de Montbrison.
Seigneurs, les RR. PP. Chartreux de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Rosiers.

LA PLACE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Lagrelle.
Seigneur, M. le marquis de Foudras.
Juge, M. . . .
Lieutenant de Juge, M. Duclos de Mauzerand.
Procureur fiscal, M. Debourg, notaire à Thizy.
Greffier, le sieur Dextre.
Huissier, Hugues Ronzieres.
La justice s'exerce au bourg de Lagrelle, le lundi.

PLAGNY, parcelle de Vandranges.

PLANFOI, village & annexe de la paroisse de St. Etienne en Forez, justice de Rochetaillée.
Vicaire, M. Frachon.

LE PLANTAY, village & par. de Bresse, archipr. de Chalamont, justice du comté de Boulignieux, élect. & baill. de Bourg.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Gonard.
Seigneur, M. le comte de Flamarens.
Juge, M. Midan l'aîné, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Fremion, notaire à Saint-Paul-de-Varax.
Procureur fiscal, M. Decrozo.
Greffier, le sieur Chuinague.

LE PLANTIN, terre dans la paroisse de Chasselay en Lyonnois, près de la grande route de Lyon à Paris, par la Bourgogne.
Seigneur, M. Chasseing, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Chasselay.

POLEYMIEUX, village, paroisse, seign. & gruerie au Mont-d'Or, dans le Lyonnois, archiprêtré des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Buisson.
Seigneur, M. Guillin Dumontet, chev. de St. Louis, colonel d'infanterie, & ancien gouvern. du Sénégal & de la Côte d'Afrique.
Conseiller du Roi Juge-gruyer, M. Rieussec, écuyer, avocat au parlement, & aux cours de Lyon, *à l'hôtel de l'archidiaconé.*
Capit. Chât. M. Antoine Gabriel Buisson, notaire, & receveur des domaines du Roi à Neuville.
Procureur fiscal, M. Chapuis, notaire royal à Chazay-d'Azergues.
Greffier, le sieur Joannard, à Chasselay.
Huissier, Briquet, à Neuville.

ST. POLGUE, bourg, par. château & seign. en Forez, archipr. & élect. de Roanne, bailliage de Montbrison.
Le prieur de Pommiers, & la prieure de Marcigny, nomment alternativement à la cure.
Curé, M. Coste.
Seigneur, M. le comte de Bourg-Saint-Polgue.
Juge, M. Charrin, notaire à St. Just-en-Chevalet.
Procureur fiscal, M. Barrel, notaire à St. Maurice.
Greffier, le sieur Fresseney.
Il y a huit foires assez fréquentées: le 5 février: à la mi-Carême; le lendemain des fêtes de Pâque & de Pentecôte; le 26 juillet; le 11 août; le 29 octobre, & le premier décembre.

POLLIAT, village & par. en Bresse, archipr. élect. & baill. de Bourg.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Tournier, docteur en théologie.
Vicaire, M. Garin.
Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.
Juge, M. Chevrier, avocat.
Châtelain, M. Huchet, notaire.
Procureur fiscal, M. Morel, procureur à Bourg.
Greffier, le sieur Bottier, procureur à Bourg.

POLLIONNAY, bourg, par. & baron. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Forge.
Prébendier de Notre-Dame de Lorette, M. Ferriere.
Seigneur, M. le marquis de Loras.
Juge, M. Brac, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Poncet.
Lieut. de Juge, M. Bouchard, notaire.
Procureur fiscal, M. Julien, notaire à Grézieu.
Greffier, M. Depinac, notaire à Vaugneray.
Huissier, Charbonne, à Yzeron.
Notaire royal, M. Bouchard.

La baronnie de Pollionnay comprend toute la paroisse.

Il y a quatre foires dans l'année : le 22 janvier ; le 6 mai ; le 25 juillet, & le 2 novembre.

POMEYS, village & annexe de St. Symphorien-le-Château en Lyonnois, arch. de Courzieu, justice de St. Symphorien, Saconnay, Clerimbert, Souvigny, & Hurongue, élection & sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Bruyeron.
Seigneur, M. de Lescoët, comte de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à St. Symphorien-le-Château.

Le château & fief de *la Neliere* appart. à M. de Malivert, conseiller au parlement de Grenoble.

POMMEROLS, parcelle de S. Maurice-en-Gourgeois en Forez.

POMMIERS, bourg, prieuré, par. & seign. dans le Forez, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

L'archiprêtré de Pommiers comprend 30 paroisses & 5 annexes, toutes au delà de la Loire & dans le Forez.
Archiprêtre, M. Roffat, curé d'Arthun.
Archiprêtre substitué, M. Giraudié, curé de St. Jean-la-Vestre.

Il y a à Pommiers un prieuré de bénédictins de l'ordre de Cluny. Le prieur de Nantua nomme au prieuré qui est en commende.

Le prieur commendataire nomme à la cure de Pommiers alternativement avec le prieur de Cleppé. Il nomme encore aux bénéfices claustraux de sacristin & de chamarier.
Prieur-titulaire, dom Fortunat Deloches, curé de Tain en Dauphiné.
Prieur-claustral, dom Morel.
Religieux, dom de Roches, dom Laval, procureur syndic.
Curé, M. Terrier.
Juge, M. Chavannes.
Procureur fiscal, M. Chamboissier.
Greffier, le sieur Jean Mure, à Saint-Germain-Laval.

Il y a une foire célebre, le 30 juin.

Le château & fief du *Chatelard*, & la seigneurie de *la Magnerie* appart. à M. Dupuy du Chatelard, major du régim. de Monsieur, infanterie ; & celui de *Vernoilles*, à M. de Madieres.

POMMIERS, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'archevêque de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Henry Meynet.
Seigneur haut-justicier, Mgr. le duc d'Orléans.
Seigneurs décimateurs, Mrs les comtes de Lyon, à cause de l'Isle-Barbe.

Le château & fief de *Belair* appart. à madame Mignot de la Martisiere ; celui de *Saint-Fons*, à M. Bottu, maître des eaux & forêts du Beaujolois ; celui de *Saint-Try*, à M. Giraud de Montbelet, ancien conseiller honoraire en la cour des monnoies de Lyon ; & le fief de *Monclair*, à M. Paule, juge-visiteur des gabelles.

POMMIER-SOUS-TREFFORT, baronnie en Bresse, appartenant à M. le comte de Malivert, lieutenant-colonel de dragons.

PONCIÉ, château, fief & seigneurie dans la par. de Fleurie en Beaujolois.
Seigneur, M. de Granoux, capitaine de dragons.
Juge, M. Bertin du Villars, avocat, ancien échevin, à Lyon.
Lieutenant, M. Valette, à Chiroublé.
Proc. fiscal, M. Guittard, not. à Jullié.
Greffier, le sieur Géoffrai, à St. Amour.
Huissier, Accari, à Belleville.

PONCIEUX, annexe de la paroisse de Jujurieux, archipr. d'Ambournai, élect. de Belley, du ressort de Dijon.
Vicaire, M. Chardon.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon, écuyer.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon-de-Corneille.

PONCIN.

Ville & paroisse en Bugey, avec titre de baronnie, archiprêtré d'Ambournai, élection de Belley, justice de la baronnie qui s'exerce à St. Rambert. La justice d'appel ressortit nuement au parlement de Bourgogne.

Le chapitre du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Vuarin.

Il y a un chapitre composé d'un doyen & de cinq chanoines, à la nomination de M. le marquis de Conzié, patron & fondateur, seigneur de Bolomier, & de la châtellenie de Poncin.
Doyen, M. Champion.
Chanoines, Mrs. Baile, Baron, Emonet, & Cartier.

Il y a aussi une confrairie de pénitents.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

Les officiers de la châtellenie sont les mêmes que ceux de St. Rambert.
Juge d'appel, M. Grumet.
Lieutenant de Juge, M. Falavier.
Procureur fiscal, M. Garin.
Greffier, le sieur Tenand.

Officiers locaux.

Syndic perpétuel, M. Bichat.
Procureur-syndic, M. Bochard pere.
Châtelain, M. Moyret, notaire.
Curial, le sieur Champion fils aîné.

Il y a un marché tous les lundis, & six foires dans l'année : le 29 janvier; le lundi de la Passion ; le lundi après la Trinité; le 31 juillet; le 25 septembre, & le 13 novembre.

Le château de *la Cœille* appartient au seigneur.

PONCINS, village, par. & seign. dans le Forez, avec un château-fort sur les bords du Lignon, archipr. de Feurs, & élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Forest.
Seigneur, M. Montagne, écuyer, ancien officier aux Gardes-Françoises.
Juge, M. Chatelus, notaire à Poully-lès-Feurs.
Procureur fiscal, M. Mondon, notaire à Feurs.
Greffier, le sieur Jacquet, à Chambéon.

Foire, le 6 juin, jour de St. Claude.

PONTCHARRA, bourg considérable de la partie de Saint-Loup en Lyonnois, où s'exerce la justice du marquisat de Saint-Forgeux, tous les lundis non fériés, & qui comprend les paroisses de Saint-Loup, Saint-Romain de Popey, Ancy-lès-Olmes, Sarcey, Nuelles, le château de la Grange, Persanges, Ladvieu, dans la seigneurie de Savigny, & partie de Tarare.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.
Notaire, M. Truchet.

Il y a une chapelle & une commanderie qui appartenoient à Mrs. de Saint-Antoine de Lyon, réunis à l'ordre de Malte.

On y tient un marché tous les lundis : & cinq foires dans l'année : le 17 janvier; le 6 mai; le 26 juillet; le 31 août, & le 18 septembre.

PONT-D'AIN.

Ville de Bresse & annexe d'Oussiat, dans le marquisat & archipr. de Treffort, mandement, élect. & bailliage de Bourg, du ressort du parlement de Bourgogne.
Vicaire, M. Moënne.
Seigneur, M. Pierre-Louis de Grollier, marquis de Treffort.
Juge, M. Monnier, avocat.
Procureur fiscal, M. Decrozo fils, notaire.
Châtelain, M. Decrozo, fils de l'avocat.
Greffier, le sieur Girard, qui est en même temps *Curial*.

Il y a deux foires dans l'année : le 3 juin, & le premier décembre.

PONT-DE-VAUX.

Jolie ville de Bresse, avec titre de duché, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, généralité de Bourgogne.

Eglise collégiale & paroissiale.

Il y a huit chanoines, y compris les trois dignités de Doyen-Curé, Chantre & Sacristin. Le chapitre, aussi curé de St. Benigne, a été fondé par un cardinal de Gorrevod.
Patron, M. Bertin, intendant des parties casuelles, seigneur du lieu, à Paris. Il ne peut nommer que des enfants de Pont-de-Vaux & Gorrevod, & à défaut de ces deux paroisses, de Bourg en Bresse.
Premier Chanoine, M. Bertin, comme patron & seigneur.
Doyen-Curé, M. Guichellet, licencié en droit, archipr. de Bagé-le-Château.
Chantre, M. Curaillat.
Sacristin, M. Drevet.

Chanoines, Messieurs

Gonet, Mercier, Gonet, Belin & Fourchet.

Chanoines d'honneur.

M. Meunier, curé de Chavannet.
M. Fourchet, curé de Gorrevod.

Cordeliers.

Le R. P. Reignier, bachelier de Sorbone, *Gardien*.
Le R. P. Gilbert, *Procureur*.

Ursulines.

Supérieure, Mme. Fournier de la Ripe.
Assistante, madame Dumont.
Dépositaire, madame Délouis.
Aumônier, M. Mercier.

Hôtel-Dieu.

C'est un hôpital royal & militaire, patenté, lequel reçoit trente malades, qui doivent être militaires ou du moins françois.

Il distribue *gratis* des médicaments aux pauvres de la paroisse, par ordre du Bureau, sur ordonnance des médecins du lieu.

Il y a, pour le service des Pauvres, huit sœurs de l'ordre de Ste. Marthe.
Supérieure, madame Vincent.
Aumônier, M. . . .

L'aumônerie a été fondée par M. *François Bouchard*, aux conditions que la nomination appartiendroit aux enfants mâles des *Bouchard*, ou descendants de ses freres, conjointement avec les sœurs

dudit Hôtel-Dieu ; ou à défaut & en cas de mésintelligence, l'archiprêtre de Bagé nommera avec les sœurs hospitalieres ; l'aumônier est tenu à dire la Messe dans les salles, le lundi, pour les sœurs & les trépassés ; le mercredi & le samedi, pour le fondateur de l'aumônerie, avec liberté aux parents du fondateur d'y assister avec leurs alliés & amis.

Chapelain, M. Bazard.
Recteur honor. M. le comte de Loriol.
Recteurs, M. Joubert ainé, avocat; & M. Soulier, bourgeois.
Médecins, Mrs. Vibert, Grognet, & Gonet, docteurs de Montpellier.
Chirurgien, M. Reti.
Secretaire, M. Deidier cadet.

Charité & aumône générale.

Recteur honoraire, M. Guichellet, doyen-curé.
Recteur, M. Soullier, marchand épicier.
Trésoriere des pauvres, Mme. Boutillon.

Pénitents du Confalon.

Recteur, M. Borjon de Scellery.
Vice-Recteur, M. Berthet.
Aumônier, M. Gonet.
Receveur, M. Poizat pere.

Justice-mage de Pont-de-Vaux.

Juge, M. Joubert cadet, avocat.
Lieutenant de Juge. M. Berthet, avocat.
Procureur fiscal, M. Gounoz, avocat.
Bailli-Châtelain, M. Giraud.
Vice-Bailli, M. Deidier cadet.
Greffier, le sieur Fevilliet.
Curial, le sieur Mortet.
Avocats, Mrs. Gounot, Dumoulin, Drevet, Joubert ainé, Ouval, Berthet, Guichelet pere, Gonet, Guichelet fils, Joubert cadet, Chardon, Boutillon, Giraud fils, Bergier fils, André & Gonet.
Notaires Royaux, Mrs. Poizat, Grognet, Deidier ainé, Duchesnaud, Vernette cadet, Démaris & Vairon.
Procureurs postulants, Mrs. Vernette, doyen ; Mottet, syndic ; Pomathio, Poizat, Grognet, Duchesnaud, Deidier ainé, Boileau, Deidier cadet, & Brunet.
Sergents, les sieurs Mouraud.

Hôtel de Ville.

Gouverneur, M. Borjon de Scellery.
Lieut. de Roi, M. Ruffin de Montbey.
Syndics, Mrs. Grognet, not. royal, & Charreton, Me. en chirurgie.
Procureur du Roi à la police, M. Curval.
Substitut, M. Pillard.
Receveur, M. Vernette pere.
Secretaire, M. Deidier cadet.
Médecins, Mrs. Vibert & Grognet.
Peseur-Juré, le sieur Chapuis.

Grenier à sel.

Receveur, M. Berthet, avocat.
Contrôleur pour le Roi, M. Barré.
Mesureur du sel, le sieur Saint-Martin.
Huissier royal, le sieur Gouillon.
Receveur des Domaines & Contrôleur, M. André.
Directeur de la poste, le sieur Brunet.

Il y a à Pont-de-Vaux, une société de l'Arc & une de l'Arquebuse.

Colonel de l'un & l'autre jeu, M. Bertin, à Paris.

Officiers du noble jeu de l'Arc.

Roi, M. Curvat, avocat.
Capitaine, M. . . .
Lieutenant, M. Curvat, avocat.
Receveur, M. Bajat.
Secretaire, M. Pillard.

Officiers du noble jeu de l'Arquebuse.

Capitaine, M. Guillon, chev. de Saint-Louis, capit. aux grenadiers royaux.
Lieutenant, M. Berthet, avocat.
Receveur-Secretaire, M. Deidier cadet.

Milice bourgeoise.

Mrs. les syndics en sont les commandants nés, & nomment les officiers.

Capitaine, M. Berthet, avocat.
Lieutenant, M. Guichelet fils.
Major, M. Deidier l'ainé.
Enseigne, M. Soulier, bourgeois.
Adjudant, le sieur Marel.

Il y a douze foires dans l'année : la veille des Rois, le mardi gras, le mercredi de la mi-Carême, le lundi après Quasimodo, la veille de l'Ascension, la veille de la Fête-Dieu, le 26 juillet, le 26 août, le 4 & le 29 octobre, le 13 décembre, & la veille de Noël. Toutes ces foires & tous les marchés sont francs pendant toute l'année.

Il se fait à Pont-de-Vaux un commerce considérable en bestiaux, grains, volailles, chanvre & fil. On travaille actuellement à un canal tendant à la Saône, qui ne peut que l'augmenter.

PONT-DE-VEYLE.

Ville & par. en Bresse, à 5 lieues de Bourg, archipr. de Dombes, justice du comté, élect. & bailliage de Bourg, & par appel, au parlement de Bourgogne.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bochy, licencié en droits civil & canonique.
Vicaires, Mrs. Degletagne, & Claude Vallet qui dessert l'annexe de Layz.
Dame, Mme. la comtesse d'Esclignac.
Juge-Châtelain, M. Tardy de la Carriere.
Proc. fiscal, M. Dumas.
Greffier, le sieur Villier.

HÔTEL-DE-VILLE.

Syndic perpétuel, M. Dombey, médecin.
Second Syndic, M. Pitet.
Procureur Syndic, M. Rivet.
Receveur & Secretaire, M. Bertrand.

HÔTEL-DIEU. *Recteur-Receveur*, M. de Leguat des Islettes.

GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Betthet.
Contrôleur, M. Barret.
Commis, M. Demarest.
Contrôleur des actes, M. Lefranc.

Il y a deux marchés par semaine ; le lundi & le vendredi ; & quatre foires dans l'année ; le 18 de novembre ; le 5 février, le 6 juin ; le 14 septembre.

PONT-IMPERAT, village & seigneurie dans la paroisse d'Usson, moitié en Forez, moitié en Vélay. La partie qui est en Forez forme une seigneurie.
Seigneur, M. Richard.
Juge, M. Mosnier, à Craponne.
Lieutenant, M. Sigean, notaire.
Procureur fiscal, M. Bernard.
Greffier, le sieur Morin.

PORT, village & annexe de Saint-Martin-du-Frêne en Bugey.
Vicaire, M. Odoul.
Seigneur, M. le prieur de Nantua.
Les mêmes officiers qu'à Montréal.

PORTES, nom d'une Chartreuse située au nord de la paroisse de Benonce en Bugey, la troisieme maison de l'ordre. Elle a le domaine des Montagnes de Portes, dont Josserand, archevêque de Lyon, lui accorda l'investiture au commencement du onzieme siecle.
Prieur, Dom Honoré Mérille.
Procureur, Dom Isidore Tric.

POUILLY-EN-ROANNOIS, *ou* LES-NONNAINS, village, par. & seign. dans le Forez, archipr. élect. & justice de Roanne, où est unie la châtellenie de St. Haon, baill. de Montbrison.

L'abbesse de St. Menehould nomme à la cure.
Curé, M. Travard.
Dame décimatrice, madame l'abbesse de St. Menehould.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.

POUILLY LE CHATEL, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny, comme doyen de Limans, nomme à la cure.
Seigneur haut-justicier, Mgr. le duc d'Orléans.
Curé-décimateur, M. Germain.

Il y a le fief de *la Venerie* appartenant à M. le marquis de Maclas.

POUILLY-LE-MONIAL, village & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & sénéchaussée de Lyon, justice de Liergues, de Jarnieux & d'Oingt.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
Curé, M. Poncet.
Dame, Mme. la veuve Mogniat.

POUILLY-LES-FEURS.

Petite ville murée, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de Feurs, élect. de Roanne.

Les religieux de Cluny nomm. à la cure.
Curé, M. Bartholin.
Vicaire, M. Robert.
Seigneurs, les bénédictins de Cluny.
Juge, M. Pariat.
Lieutenant de juge, M. Dechatelus.
Procureur fiscal, M. Relogue, avocat.
Greffier, le sieur Landrivon.
Huissier, Paul Hermite.

Le fief de *la Bari* appart. à M. Perrin ; celui de *la Noue*, à M. Papon de la Noue ; celui de *Pravieu*, à M. de Landine ; & celui de *la Tuillerie*, à M. Perrin.

POUILLY-SOUS-CHARLIEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Perreux, du Poyet & de Montrenard.

M. l'évêque de Mâcon coll. de la cure.
Curé, M. Etaix.
Vicaire, M. . . .
Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy.
Les mêmes officiers qu'à Perreux.

POULE, bourg, par. château & seign. en Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, du ressort de la prévôté de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Patural.
Vicaire, M. . . . .
Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.
Notaire royal réservé pour Poule, M. Jean-Jacques Corcelette. Il a les minutes de M. Corcelette son pere.
Autres Notaires royaux demeurant à Poule, Mrs. Sapin & Antoine Durand.

Foires : les 4 mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre & novembre. Si le quatre de ces mois se trouve jour de fête, la foire est renvoyée au lendemain.

Le fief & château de *Poule*, sans justice, qui s'appelloit autrefois *Fougere*, appart. à madame la comtesse de la Poype.

POULLIEUX, village & paroisse en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Fabre.
Seigneur, LE ROI.

LE POYET, château & seigneurie en Beaujolois
Seigneur, M. le comte de Ste. Colombe.
Juge, M. Bardet, avocat.
Procureur fiscal, M. Alex, notaire.
Greffier, le sieur Sivel, à Mars.

LE POYET, terre & seigneurie dans la par. de Chazelle-sur-Ladvieu en Forez, avec justice haute, moyenne & basse.

Seigneur, M. de la Mure, *écuyer*.
Juge, M. Franchet, avocat.
Procureur fiscal, M. Dutroncy.
Greffier, le sieur Labranche, notaire.

PRADINES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.
Curé, M. Déchelettes.
Vicaire, M. Durand.
Seigneur, M. le marquis de Pradines.
Juge, M. de Chavron du Para, avocat à Perreux.
Lieutenant de Juge, M. Varinard.
Greffier - Commis, le sieur Simonin.

Le fief & la jolie maison des *Plaines*, avec rente noble, appartient à M. le chev. de Brosse.

LA PRADON, fief en Lyonnois. Il appartient à M. de la Mignardiere.

PRALONG, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Marcilly-le-Châtel.

Le prieur de Champdieu nomme à la cure.
Curé, M. Giraudié.
Co-seigneurs-engagistes, M. Thoinet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises, par échange non-consommé avec le Roi.

PRAMENOUX, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de la Mure.
Seigneur, M. le marquis de Langeac, maréchal des camps & armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à la Mure.

PRÉCIEU *ou* PRESSIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbrison, justice de Curaize.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
Curé, M. Delagoutte.
Seigneur, M. Goulard de Curaize, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Curaize.

LES PRÉS, château situé dans la paroisse des Ardillats en Beaujolois.
Seigneur, M. de la Roche-Tulon.
Juge, M. Pressavin.
Lieutenant, M. d'Aigueperse.
Procureur fiscal, M Matthieu Janson.
Greffier, le sieur Durand.

LA PRÉVOTÉ-EN-CERVIERES, parcelle d'Arconsat.

PRIAY, village & par. en Bresse, archiprêtré de Chalamont, justice de la baronnie de Richemont, qui s'exerce au Pont-d'Ain, élect. & bail. de Bourg.

Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.
Curé, M. Mussieux l'aîné.
Seigneur, M. Balland d'Augustebourg, marquis de Varambon, & baron de Richemont.
Juge, M. Monnier, avocat.
Châtelain, M. Chamereau.
Curial, M. . . . . .
Procureur fiscal, M. Decrozo.
Greffier, le sieur Roche.

Le fief & château de *la Tour* appart. à M. Michon.

ST. PRIEST, par. très-considérable de Dauphiné, avec titre de vicomté, archipr. de Meyzieu, élection, justice & baill. de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

M. l'abbé d'Ainai & Mme. l'abbesse de St. Pierre nomment à la cure alternativement.
Curé, M. Authemans.
Seigneur, M. le comte de St. Priest.
Juge, M. Fournier, subdélégué à Vienne.
Châtelain, M. Chalmas.
Proc. fisc. M. Boullud.
Greffier, le sieur Izelin, notaire à Venissieux.

Il y a quatre foires dans l'année: le premier mai; le 25 juillet; le jour des morts; le jour de St. Michel. Ces deux dernieres sont les plus considérables: on y vend des bestiaux, & toutes sortes de marchandises; & elles sont également franches par privileges.

ST. PRIEST-DE-FURAND.

Petite ville, ancien château & baronnie en Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, sénéch. de Montbrison.

Le seigneur nomme à la cure.
Curé, M. Bourgin.
Prébendier, M. Beyssac.
Seigneur, LE ROI.
Juge, M. Fromage.
Châtelain, M. Gonin.
Proc. fiscal, M. Tremollet.
Greffier, le sieur Teyter.

Cette baronnie comprend les paroisses de St. Etienne, St. Genest-Lerpt & Villars.

ST. PRIEST-EN-OGEROLLES, parcelle de St. Priest-la-Prugne.

ST. PRIEST-EN-ROUSSET, village & par. en Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Marcellin.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nom. à la cure.
Curé, M. Grandjean. Il dessert aussi l'église de Boisset-lès-Saint-Priest. Il dit la messe un dimanche dans un endroit, & le suivant dans l'autre, alternativement.
Seigneur, M. le comte d'Espinchal, maréchal des camps & armées du Roi.

ST. PRIEST-LA-PRUGNE, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, sur les limites de l'Auvergne &

du Bourbonnois, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le prieur de Cunillat en Auvergne nomme à la cure.
Prieur, M. l'évêque de Grenoble.
Curé, M. Tixier.
Vicaire - Prébendier, M. Tixier.

Le prieur est seigneur du village seulement. La plus grande partie de la paroisse dépend de la justice de St. Just-en-Chevalet. Le surplus appartient à deux seigneurs, M. le marquis Duprat & M. Douet.

Officiers de la justice du Prieur.

Juge-Châtelain, M. Fonthieure, avocat, & notaire royal à St. Just-en Chevalet.
Procureurs postulants, Mrs. Veillas, à St. Just; François Charrein, notaire royal à Néreftable.
Proc. fisc. M. . . .
Greffier, le sieur . . . . .

ST. PRIEST - LA - ROCHE, village, par. château & seign. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne; en partie, de la justice de Ste. Colombe; & en partie, de celle de la châtellenie de Feurs.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Guillot.
Dame, Mlle. du Poyet de Sainte-Colombe.
Juge, M. de Landine.
Châtelain & Lieutenant, M. Rousset.
Procureur fiscal, M. Martin.
Greffier, le sieur . . .
Procureurs postulants, Mrs. Boisseau, Barrel & Dupuy.

La seigneurie de St. Priest-la Roche est un démembrement de la châtellenie de Néronde, fait par les comtes de Forez.

Le château & fief de *la Roche* appart. à M. Bouvet.

ST.-PRIEST-LA-VESTRE, village & annexe de la paroisse de St. Jean-la-Vestre, en Forez. Cette paroisse dépend de la châtellenie de Cervieres.
Vicaire, M. Fauger.

PROMBY, fief dans la par. de la Chapelle-Naude, avec moyenne & basse just.
Seigneur, M. Arnoux de Promby.
Juge, M. Duchesneau, avocat.
Greffier, le sieur Catron, notaire royal.

PROPIERES, bourg & paroisse, château & seigneurie dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archiprêtré du Bois-Ste.-Marie, élection de Villefranche.

Le chapitre d'Aiguéperse nomme à la cure, à laquelle un des canonicats d'Aigueperse est uni.
Curé, M. Griffon, chanoine de l'Eglise d'Aigueperse.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Ducroux, avocat.
Lieutenant de Juge, M. . . .
Proc. fiscal, M. Sapin, not. à Poule.
Greffier . . .
Huissier, Matthieu Depey.

Procureurs postulants, Mrs. Etienne Boucaud; François-Antoine Augroz, notaire à S. Igny; Pierre-Marie Griffon, notaire à Matour; François Tarlet, notaire à S. Pierre-le-Vieux.

M. le marquis de Drée est seigneur du château de *la Farges*.

PROULIEU, village & annexe de St. Sorlin en Bugey, élection & bailliage de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
Vicaire, M. Riquet.
Seigneur, M. de Ruffieu, écuyer.
Juge, M. Mehier.
Châtelain, M. Grumel.
Procureur fiscal, M. Auger ainé.
Greffier, le sieur Blanchi.

La justice de cette terre & autres lieux en dépendants, s'exerce dans la ville de Lagnieu qui en est voisine.

On y fait passer les lettres par le bureau d'Ambérieu.

PUSIGNAN ET BOURG DE LA VALLA, par. château & marquisat, érigé en 1679 dans le Dauphiné, archipr. de Meyzieu, justice du lieu, élect. & baill. de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Brun.
Seign. M. Gaulthier de Mezia de Pusignan.
Juge, M. Fournier.
Lieutenant de Juge, M. Bernard, avocat à Vienne.
Proc. jurisdict. M. Dijon, proc. à Vienne.
Greffier de judicature, le sieur Richier, procureur à Vienne.
Châtelain, M. Quipon, à Meyzieu.
Lieutenant de Châtelain, M. Chenevas, notaire. à Meyzieu.
Procureur fiscal, M. Rigoët.
Huissier, Vaillant à Pusignan.
Concierge du château & des prisons, M. . . . .

Q U

LE QUART - DE - COMMANDERIE, parcelle de Saint-Jean de Soleymieux.

La justice dépend, partie de la châtellenie royale de Ladvieu, partie de la commanderie de S. Jean - des - Prés de Montbrison.
Juge, M. Buer, avocat à Montbrison.
Lieutenant de Juge, M. de la Bruyere.
Procureur fiscal, M. Souchon.
Greffier, le sieur Teissier.

QUINCIÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de *la Pallud* & de *Varennes*. Voyez ces deux mots.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Dumas.
Vicaire, M. Teissier.
Seign. M. Giraud, officier des cent Suisses.

Les mêmes officiers qu'à Varenne.

QUINCIEUX,

QUINCIEUX, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Rouſſet, archiprêtre d'Anſe.
Vicaire, M. Bouvard.
Seigneur, M. le comte de Bagiion, chevalier de Saint-Louis.
Juge, M. Durand, avoc. ancien échevin.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Sain, notaire royal à Anſe.
Procureur fiſcal, M. Paſquier, notaire à Anſe.
Greffier, le ſieur Saineire, à Anſe.
Huiſſier, Deshayes.
Notaire, M. Leclerc.

Cette paroiſſe dépend du comté de la Salle.

QUIRIEUX, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Moreſtel & élect. de Vienne.

M. l'archevêque de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Guerry.
Seigneur, M. de Méprieu.
Co-ſeigneur, madame de Vettrieu.
Juge, M. Labbe, à Vienne.
Lieutenant de juge, M. Ravier d'Herbelon.
Procureur fiſcal, M Cottier.
Greffier, le ſieur Ducros.

St. RAMBERT.

Petite ville en Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbriſon. Il y a un prieuré & un chapitre.

Prieur-commendataire, M. l'abbé de Grezolles, vicaire général de l'archevêché de Vienne. Il nomme à la cure & aux canonicats.

Chanoines, Meſſieurs
De Grezieu, *ſacriſtin-curé*; Ravet, Benevent, Gerenter, Javel, Appoticaire, Gonin, Treynet, Chaix, Jacquier, *vicaire de la paroiſſe*, & Oudard.

Il y a à St. Rambert un hôpital pour les orphelins & pour les malades.

Médecin, M. . . .
Chirurgiens, Mrs. Chauſeau & Fabre.

La ſeigneurie de Saint-Rambert comprend une partie de pluſieurs paroiſſes voiſines.

Seigneur, M. la prieur.
Juge, M. de la Cheize du Fraiſſe.
Châtelain, M. Gerantet de Leſchaud.
Proc. fiſcal, M. . .
Greffier, le ſieur Berrand.
Procureurs, Mrs. Boyron, Barjon, Vinant, Laforêt, Chovin & Gerentet.
Contrôleur des actes, M. . . .

Il y a un marché tous les jeudis de l'année, & une ſeule foire, le 23 nov.

St. RAMBERT, village & par. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. de Lyon, juſtice de Colonges.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Barret.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Colonges.

Les prêtres miſſionnaires de la congrégation de St. Joſeph, y ont une penſion, où l'on enſeigne toutes les claſſes depuis les premiers éléments juſqu'à la rhétorique.

Supérieur, M. Antoine-Louis Bertout.
Profeſſeur de rhétorique, M. Beroud.
Préfets, Mrs. Ogier cadet, & Guichard.

St. RAMBERT.

Petite ville avec titre de marquiſat, paroiſſe & abbaye en Bugey, archiprêtré d'Ambournai, élection de Belley, du reſſort du parlement de Bourgogne.

L'abbé du lieu nomme à la cure.

Curé, M. de Beney, bach. de ſorbone.
Vicaires, Mrs. Reverdy & Juvanon.
Abbé commendataire, M. de Chantemerle, grand-vicaire de Valence.

La ſeigneurie de St. Rambert avec ſes dépendances fut érigée en marquiſat par Lettres-patentes du 5 octobre 1576.

Seigneur, M. d'Argil, marquis de Saint-Rambert.

Officiers de la juſtice du marquiſat.

Juge-mage civil & criminel, M. Grumet de Montpie, conſeiller du Roi.
Lieutenant de Juge-mage, M. Falavier.
Juge-mage d'appel, M. Gaſpard Brun.
Procureur fiſcal, M. Garin.
Greffier, le ſieur Tenand.
Capitaine-Châtelain, M. Juvanon.
Curial, M. Tenand.

L'abbé de St. Rambert eſt ſeigneur du clocher & du territoire.

Les officiers ſont les mêmes que ceux du marquiſat.

Les officiers municipaux ont une partie de la police, & juriſdiction ſur les matieres de leur compétence.

Officiers municipaux.

Lieutenant général de police, & Maire perpétuel, M. Grumet de Montpié, juge-mage.
Echevins, Mrs. Garin, ſyndic; Brun, Juvanon du Vachat, Auger, Baron, Jarrin, Auger, & Martin.
Procureur du Roi, M. de Grangeneuve.
Secretaire, M. Tenand.
Receveur des deniers patrimoniaux, M. Combe.
Subdélégué, M. Genin de Montegre.

Il y a un college. L'éducation eſt gratuite & ſous la direction des officiers municipaux.

Principal, M. Juvanon, prêtre.
Un hôpital. *Recteur*, M. Falavier.
Médecin, M. Brun.
Chirurgien & Apothicaire, M. Baron.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
Recteur, M. Chapuy.

Il y a un bureau de poste.

On tient à Saint-Rambert un marché tous les jeudis; & cinq foires dans l'année: le jeudi avant la Purification; le jeudi après Pâque; le 12 juin; le 22 septembre, & le jeudi avant la Saint-André. Ces foires consistent principalement en fils, toiles & bestiaux. La manufacture de toiles de chanvre est considérable. Ces toiles sont très-connues sous le nom de *toiles de St. Rambert*. Il y a un bureau & jurisdiction pour cette partie.

Commises à la marque des toiles, Mlle. Pressieur & Mme. Dubois.

Le carrosse de Lyon à Belley passe à St. Rambert, tous les samedis matin, & tous les lundis au soir, en descendant de Belley pour Lyon.

RANCÉ, village & par. en Dombes, justice de Lignieu, archipr. & sénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Verset.
Dame, madame la duchesse de Lauzun.
Juge, M. Charcot de Franclieu, avocat à Trevoux.
Châtelain, M. Chuinague à Trevoux.
Procureur fiscal, M. Chuinague fils, procureur à Trevoux.
Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Les lettres pour Rancé passent par Trevoux.

RANCHAL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Cublize & de Magny.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.
Curé, M. Labrosse.
Vicaire, M. Dupont.
Dame, madame la marquise de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Cublize & à Magny.

RANCY, village & paroisse en Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élection de Bourgogne.

M. l'évêque de Châlons-sur-Saône collateur de la cure.
Curé, M. Regnaud.
Seigneur, M. Berbys, ancien capitaine de cavalerie, marquis de Rancy.
Juge, M. Legras, avocat à Louhans.
Procureur fiscal, M. Catron, notaire à Louhans.
Greffier, M. Dommartin, notaire à Louhans.

REGNÉ, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de la Terriere.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Prud'homme.

REGNI.

Petite ville murée du Lyonnois, dont la justice comprend la paroisse, Naconne son annexe, & la partie de la paroisse de St. Symphorien, appellée le *petit Saint-Symphorien*, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection de Roanne, sénéch. de Lyon.

Il y a un prieuré de Bénédictins.
Seigneur-prieur-commendataire, M. Daudet du Monteil, chanoine de la métropole & vicaire gén. de Besançon.

Il nomme à la cure.
Sacristin, D. . . .
Curé, M. Depierre.
Vicaire, M. Varnay.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.
Recteur, M. Roche.
Juge, M. de Mauzerand Duclos.
Proc. fiscal, M. de Rivoire, not. à Lay.
Greffier, le sieur Guyon.
Notaire royal, M. Lagef.
Tabellion, le sieur Duberchoux.
Huissiers, Deschelette & Pagneux.
Chirurgiens, Mrs. Tremblay pere, & Allier.

Il y a un marché tous les samedis, ou le jour précédent, si le samedi est jour de fête.

REGNIÉ, paroisse en Beaujolois.
Curé, M. . . .
Seigneur, M. Demilliere.

ST. REMY, village & annexe de Saint-Remy en Auvergne, qui s'étend un peu en Forez, élection de Montbrison, justice de Cervieres.
Curé, M. Archimbaud.

Le château & fief de *Paladuc* appart. à M. Meaudre de Paladuc.

ST. REMY, paroisse en Bresse, dépendante de la baronnie de Corgenon.
Curé, M. Temporal, archiprêtre substitué de Sandran.
Seigneur, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

Le château & fief du *Châtelard* appartient à M. le comte de Murat de Montferrand.

RENAISON, bourg, paroisse & châtellenie de Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice du lieu & de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Chatre.

Vicaire, M. Bruyere.
Co-seigneurs, M. le duc d'Harcourt, & M. Goyet de Livron.
Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne; & ceux de M Goyet de Livron, les mêmes qu'à Taron.
Notaires royaux, Mrs. Ramey & Caquet.
Il y a une papeterie.

RENDANS, prieuré dans la paroisse de Feurs en Forez.
Prieur - commendataire, M. Dantoine, demeurant à Glay, par. de St. Germain-sur-l'Arbresle.

REPLONGES, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.
Mrs. les comtes de St. Pierre de Mâcon nomment à la cure.
Curé, M. Dupré.
Dame, madame de Remigny, veuve de M. le marquis de Feillens.
Les mêmes officiers que ceux de Bagé.

RESSEIN, château & seigneurie dans le Beaujolois, paroisse de Nandax.
Seigneur, M. Beraud de Ressein.
Juge, M. Duchez, avocat.
Lieutenant, M. Jacquet, à Perreux.
Procureur fiscal, M Alex, notaire.
Greffier, le sieur Dextre, à Arcinges.

RESSY, château en Beaujolois, dans la paroisse de St. Cyr-de-Valorges.
Seigneur, M. le marquis de Laubépin.
Les mêmes officiers qu'à St. Just-la-Pendue.

REVONAZ, paroisse en Bresse, dépendante de la seigneurie de Rivoire.
Curé, M. Duval.
Dame, Mme. du Port, Dame de Rivoire.
L'abbé d'Ambournai nom. à la cure.

REYRIEUX, paroisse en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Dombes.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Bourdin.
Vicaire, M. . . . . .
Seigneur, M. le comte de Garnerans.
Les mêmes officiers qu'à Rancé.
Le fief de *la Brosse* appartient à M. de Tavernost.

RIGNIA, paroisse & château en Bresse, archiprêtré de Treffort.
Curé, M. Chambre.
Seigneur, M. Michet.

RIGNIEUX-LE-DÉSERT, village & annexe de St. Maurice-de-Remens, en Bugey, élection de Belley, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse & du parlem. de Dijon.
Vicaire, M. Lancelot.
Seigneur, M. . . . .

RIGNIEUX-LE-FRANC, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice du lieu, qui s'exerce à Bourg.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Broflette.
Seigneur - haut - justicier & décimateur, M. Fuzeaud de St. Clément.
Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.
Châtelain, M. Chaland.
Curial, M. Balandrin.
Procureur fiscal, M. Reydelet, à Bourg.
Greffier, le sieur Chicod, not. à Bourg.

RILLIEUX, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes, élect. de Bourg, généralité de Dijon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Canin.
Vicaire, M. . . .
Seigneur-haut-justicier, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
Seigneurs - décimateurs, Mrs. les comtes de Lyon.
La jurisdiction comprend Rillieux, les hameaux de la Pape, Crépieux, Caluire pour la partie de Bresse, & les Mercieres. Rillieux étoit ci-devant le siege de la justice; le châtelain y tient encore le banc de cour où s'adjugent les immeubles par subhastation, suivant l'usage de Bresse. Depuis que M. Boulard de Gatellier a fait construire un auditoire & des prisons au hameau de la Pape, la justice s'exerce dans ce dernier lieu, où est le château.
Juge, M. Hugot, avocat au parlement.
Châtelain, M. . . .
Procureur fiscal, M. Basseteau, notaire à Caluire.
Greffier, le sieur Veillas, rue du Bœuf, à Lyon.
Huissiers, les sieurs Martin, Bolanger, & Burignat.
Procureurs postul. Mrs. Leclerc, Omelle, Grognet, Robert & Noroy.

RILLY, hameau, château fort ancien, avec justice moyenne & basse, & seigneurie dans la paroisse de Cordelle; la justice de Rilly comprend Changy & Chevenez.
Seigneur, M. le comte de Faultriere.
Juge, M. Barel.
Procureur fiscal, M. Varennes.
Greffier, le sieur Jourlin.

RIORGES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne.
Le bureau du college de Roanne nomme à la cure.
Curé, M. Froment.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Le prieuré de Beaulieu, de l'ordre de Fontevrault, est situé dans cette paroisse. Les dames prieure & religieuses de Beaulieu y ont une justice.
Prieure, Mme. de la Chassagne.
Il y a une petite foire le 2 janvier.

S ij

RIOTIER, village, par. & ancienne baronnie en Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, sénéch. de Lyon.
Curé, M. Rondy.
Seigneur-Baron, M. le chevalier de Saint-Didier, mestre de camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.
Les officiers sont les mêmes que ceux de St. Didier-de-Froment.
Notaire, M. Grepo, à Trevoux.

RIOTOR, gros bourg & par. moitié en Forez, moitié en Vélay, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de Clavas & de Dunieres.
Le college de Tournon nom. à la cure.
Curé, M. Pauze.
Vicaires, Mrs. Desgrands & Dumoulin.
Sociétaire, M. . . .
Seigneur, M. de la Tour Maubourg. Voyez *Clavas*.

RIOTOR-EN-LA-FAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

RIOTOR-EN-VELAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

ST. RIRAND, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice d'Ambierle & de Changy, sénéch. de Lyon.
Le prieur d'Ambierle nom. à la cure.
Curé, M. Burnichon.
Co-seigneurs, le prieur d'Ambierle, & M. Terray, intendant de Lyon.

RIVAS, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison.
Le chapitre de St. Irenée de Lyon nomme le prieur, qui nomme à la cure.
Prieur, M. Brottier, archidiacre, chanoine de Ste. Magdeleine de Vezelay.
Curé, M. Tardy.
La seigneurie de cette paroisse appartient aux religieuses de Joursey.
Châtelain, M. de St. Fresne, vice-gérent.
Procureur fiscal, M. Deladret, notaire à St. Galmier.
Greffier, le sieur Girerd.

RIVE-DE-GIER.

Petite ville, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Delafay, licencié en l'un & l'autre droits.
Il y a à Rive-de-Gier une compagnie de pénitens du Confalon.
Aumônier, M. Chevalier.
Une communauté de sœurs de la doctrine chrétienne, pour l'instruction des jeunes filles. Elles tiennent des pensionnaires de tout âge.
Aumônier, M. Madinier.
L'école des jeunes garçons est confiée à des laïcs; les sieurs Biet & . . . .
Il y a un hôpital dont les revenus sont administrés par M. le curé en faveur des pauvres de la paroisse.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mensionnaire, M. le comte de Rulli.
Juge, M. Guillin de Pougelon, avocat à Lyon.
Châtelain & lieutenant de juge, M. Viet, notaire royal.
Proc. fiscal, M. Gautier, à St. Martin-la-Plaine.
Greffier, le sieur Bidault, notaire à Rive-de-Gier. Il est aussi contrôleur des actes.
Huissier royal, Maurice Fanton.
Huissier seigneurial, Chambeiron.
Subd. de M. l'Intendant, M. Montellier.
Notaires royaux & réservés, Mrs. Bidault, Viet & Vivian.
Notaire du comté, le sieur Barrier.
Commissaires en droits seign. Mrs. Rolin & Barrier.
Il y a une brigade de maréchaussée, & un bureau de poste.
Brigadier, le sieur Morel.
C'est un lieu d'étape.
Entrepreneur, le sieur Teillard.

BUREAU DE POSTE AUX LETTRES.

Directeur, M. Albert.

BUREAU DES AIDES.

Receveur, M. Vignet.

POSTE AUX CHEVAUX.

Maître de poste, M. Chambeiron.
Il y a une compagnie de concessionnaires du Roi pour l'exploitation des mines de charbon.
Directeur, M. Teste.
Inspecteur, M. Brochier.
Il y a une autre compagnie d'intéressés pour le canal royal de Givors à Rive-de-Gier.
Syndics, Mrs. . . .
Directeur, M. Cailhava.
Inspecteur, M. Heins.
Caissier, le sieur Veiron.
Deux manufactures de verreries: l'une où l'on fabrique des bouteilles en verre noir.
Entrepreneur, le sieur Claudius.
L'autre où l'on fabrique des gobelets, bouteilles de cabaret, & toute espece de marchandises en verre blanc.
Entrepreneur, le sieur Folletête.
Il y a deux fiefs, l'un appellé *Lay*, & l'autre *le Fardon*; ce dernier a haute, moyenne & basse justice. *Voyez ces mots.*
Il y a cinq foires dans l'année: le 22 janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 mai, le 22 septembre & le 1 décembre; & un marché, le vendredi de chaque semaine.

RIVERIE, *ou* RIVIRIE, bourg, paroisse, château & premiere baronnie du Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élection de St. Etienne, justice du lieu, sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Carre.

Vicaire, M. Morel.

La baronnie de Riverie comprend les paroisses de Riverie, Saint-Didier-sous-Riverie, Sainte-Catherine, son annexe, Saint-André-la-Côte, & Saint-Jean-de-Chaussan.

Seigneur, M. le baron de Riverie.

Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

Capitaine-châtelain & Lieutenant de Juge, M. Jacques Gueraud.

Procureur fiscal, M. Pierre-Louis Couhert.

Greffier, le sieur Ferrier.

Notaires royaux, Mrs. Gueraud, Couchoud, Couhert & Delanglade, à St. Didier-sous Riverie.

Il y a de petites écoles pour les garçons, fondées par les seigneurs. Elles sont confiées à un laïque.

Une communauté de filles de St. Joseph.

Supérieure, sœur Agathe-Françoise Joly.

Il y a un marché, le mardi de chaque semaine; & quatre foires dans l'année; le 23 janvier; le 23 avril; le premier août, & le 18 octobre.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à M. Faure de Verduraise.

LA RIVIERE, château & marquisat en Beaujolois, dans la paroisse de Villecheneve. Sa justice comprend en partie les paroisses de Villecheneve, Chambost, & Longesaigne.

Seigneur, M le comte de Feugerolles.

Les mêmes officiers qu'à Villecheneve.

LES RIVIERES-D'AURECQ, parcelle de l'élection de Montbrison en Forez, qui comprend les deux tiers de la paroisse d'Aurecq-Nerestan, dont le surplus est en Vélay, bailliage de Montbrison.

Seigneur, M. le comte le St. Didier.

Capitaine-châtelain, M. Songer.

Juge, M. de la Grevol.

Lieutenant de juge, M. Arcis de Chasourner.

Procureur fiscal, M. Maffard.

Greffier, le sieur Terme.

RIVOIRE, château en toute justice, en Bresse.

Dame, madame du Port de Rivoire.

RIVOLLET, annexe érigée en 1781, dépendante de la cure de Cogny en Beaujolois, élection de Villefranche, ayant un rôle pour les tailles, distinct de celui du surplus de la paroisse, que l'on nomme *Canton de Morgon*.

Vicaire, M. Cherpin.

Seigneur, M. Arod, marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Cogny.

Il y a le fief de *St. Faure* appartenant à M. le marquis de Montmelas.

ROANNE.

Ville ancienne du Forez, avec titre de duché pairie, & une des cinq élections de la généralité.

L'archiprêtré de Roanne comprend 47 paroisses, dont 31 sont en Forez, 8 en Beaujolois, 3 en Bourgogne, 2 en Lyonnois, & 3, partie en Forez, & partie en Beaujolois; & 4 annexes, dont 3 en Beaujolois & une en Forez.

Archiprêtre, M. Coret, curé de Nulize.

Archiprêtre substitué, M. Bertholin, curé de St. Forgeux-l'Espinasse.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Eglise paroissiale. Cette église est desservie par un curé & trois vicaires.

Curé, M. Gouliard, docteur en théologie.

Vicaires, Mrs. de Sartre, Billet & Dufluc.

CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Gervais de Langogne.

MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Favre.

Religieuses de Ste. Elisabeth, *sous la regle du Tiers-Ordre de St. François*.

Supérieure, madame Paffinge.

Ursulines, *sous la regle de St. Augustin*.

Supérieure, madame de Champagny.

Prieure, madame Gaulne de la Mure.

Il y a à Roanne une archi-confrairie de pénitents du Saint Sacrement, établie par Lettres-Patentes, en 1617, à laquelle ont été associées plusieurs confrairies.

Recteur, M. Turge.

Hôpital général ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital est assez considérable. L'administration extérieure en est confiée à un bureau qui s'assemble les jeudis & samedis. L'intérieur de la maison est régi par des religieuses hospitalieres de l'ordre de St. Augustin.

Supérieure, madame Athiaud.

Recteurs-nés, M. le lieutenant général du bailliage, M. le procureur fiscal, M. le maire, l'un de Mrs. les échevins, & le curé.

Recteurs particuliers, Mrs. Juignet & Geoffroy, avocats; Michon Dumarais; Dumirat, écuyer, chevalier de St. Louis; Coupat-Duché, & Rosteing l'aîné, négociant.

Receveur, M. Morillon, notaire royal.

Médecins, Mrs. Rostaing oncle, Vialon, & Cartier.

Chirurgiens, Mrs. Dutil-Latour, Saye, Labarre, Benoît, Cossac, Boutdon & Basset.

Apothicaire, M. Lievre.

Charité & Aumône générale.

Cette maison est servie par des filles du Saint Sacrement, chargées de l'éducation des pauvres orphelins. L'administration extérieure en est confiée à un bureau.

Recteurs-nés, M. le lieutenant général du bailliage, M. le procureur fiscal, M. le maire, l'un de Mrs. les échevins, & M. le curé.

Recteurs particuliers, Mrs. le marquis de Vichy, Dumirat l'aîné, Cartin de Thivans, avocat, Carton des Estivaux, & Bergier.

Recteur & Receveur, M. . . . .

College avec pension très-accréditée.

Il est sous la direction des prêtres Missionnaires de la Congrégation de Saint Joseph; & il y a un bureau d'administration, conformément à l'Edit du mois de février 1763.

Principal, M. Gourjon.

Préfet du College, M. Sainson.

Professeur de physique, M. Vignon.

Professeur de logique, M. Peisson.

Professeur de rhétorique, M. Bertrand.

Préfet de la pension, M. Hugues.

Bureau d'administration du College.

Président, M. l'archevêque de Lyon; & en son absence, M. le lieut. général du bailliage.

Administrateurs, Mrs. Nompere de Pierrefitte, archiprêtre; le procureur fiscal, deux officiers municipaux, le Principal, Mrs. Gregoire & Verne.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Jurisdiction du bailliage Ducal.

Officiers, Messieurs

. . . . . . *Bailli d'Epée.*

Thevenon, *Lieutenant général civil.*

François, *Lieutenant général criminel.*

De Belleville, *Lieutenant particulier.*

. . . . . . *Lieutenant-Assesseur civil & criminel.*

Conseillers, Messieurs

Detour de la Chaise, Carton des Estivaux, & Bergier.

Miviere, *Conseiller honoraire.*

Geoffroy, *Lieutenant Assesseur honoraire.*

Parquet, Messieurs

Noailly, *Procureur général fiscal.*

Barg, *Greffier civil.*

Petit, *Greffier criminel.*

Debourg, *Receveur des consignations.*

Perouze, *Commissaire aux saisies réelles.*

Experts Arpenteurs, Messieurs

Vincent & Daviot.

Avocats au bailliage.

Mrs. Athiaud, Turge, Mathieu, Guyot, Barbier, Monchanin, Gregoire, Verne, & Michel.

Procureurs au bailliage.

Mrs. Guyot l'aîné; Guyot le jeune; de Chatelus; Raclet; Royer; Gelet; Billhaud; Pronchery; Laurent; Barge & Bonnabaud.

Huissiers-audienciers, Bayon & Mutton.

Notaires royaux.

Mrs. Morillon; de Chatelus; Vincent; Auclerc; Billhaud & Miviere.

Notaires jurisdictionnels.

Mrs. Guyot l'aîné, Brissat, Royer & Gillet.

Commissaires en droits seigneuriaux, Mrs. Fougas, Daviot, Brissat & Presle.

Electionde Roanne, officiers, Mrs.

Miviere, *Président.*

. . . . *Lieutenant.*

Benoît Baulat, conseiller du Roi; *Elu.*

Coupat-Duché, *Elu & Receveur des Consignations du siege.*

Servajan & Desgouttes, *Elus.*

Procureur du Roi, M. Bergier.

Louis Duret, *Greffier en chef.*

Juignet, *Greffier en chef honoraire.*

Procureurs en élection.

Mrs. Guillot l'aîné; Morillon; Petel &....

Huissier audiencier, Muron.

Tailles & Impositions royales.

M. Charcot, écuyer, *Receveur des Tailles pour les deux exercices.*

M. Leclerc, *contrôleur des vingtiemes.*

Subdélégué de M. l'Int. M. Thevenon.

Ponts & Chaussées.

M. de Varaigne, *Inspecteur.*

Contrôle. M. Faugier, *Contrôleur.*

M. Thevenon, *Receveur* } *au Grenier*
M. Ruë, *Contrôleur* } *à Sel.*

M. Faraud, *Directeur* } *des Aides.*
M. Leclerc, *Receveur* }

M. Thevenon, *Entreposeur du Tabac.*

Traites foraines, officiers, Mrs.

Jeugnet, avocat, *Président.*

Auclerc, avocat, *Procureur du Roi.*

Durret, *Greffier.*

Després de Bussy, écuyer, *Contrôleur général des Fermes.*

De Voucoux, *Receveur principal.*

Bonnefond de Varinay, écuyer, *Contrôl.*

Moreau le jeune, *Contrôleur ambulant.*

Defranc, *Visiteur.*

Clavel, *Garde sédentaire.*

Il y a, en outre, à Roanne une Brigade des Fermes, composée de six Employés, commandée par un capitaine général.

Gruerie, Officiers,

Juge, M. de Chatelus.

Procureur fiscal, M. Barbier.

Greffier, le sieur Beraud.

Capitaine conservateur des Chasses de M. le duc d'Harcourt dans le Roannois, M. de Lucenay.

Lieutenant de Mrs. les maréchaux de France, M. Champagny de Pierrefitte.
Maréchaussée, Officiers, Messieurs,
Duval de Labucardiere, *Lieutenant.*
De Segur, *Sous-Lieutenant.*
Delarochette, écuyer, *Assesseur.*
Turge, *Procureur du Roi.*
Duret, *Greffier.*
Raveaud, *Brigadier.*
Moulin, *Huissier de la Connétablie & Maréchaussée.*
Gouverneur de Roanne, M. de Roche de Fontanieu.

Hôtel-de-Ville.

Maire, M. Populle.
Echevins, Mrs. Detour de la Chaise, & Meynin.
Conseillers de ville, Mrs. Bergier, de Chastelus, Petet l'aîné, Perouze, Prost & Labarre.
Syndic-Receveur, M. de Chastelus.
Secretaire-Greffier, le sieur Miviere.
Les armes de la ville sont d'azur, au croissant d'argent.
Voyers de la ville, Mrs. Marcus & Disselain.

Milice Bourgeoise.

Colonel, M. Perroton de Chatelus.
Major, M. Rostaing.
Capitaine des quatre compagnies, Mrs. Imbert, Verne, Merle & Petet.
Syndic de la marine, M. Meynin.
Le Lieutenant-général de Roanne préside aux assemblées du corps municipal; il est substitué par le maire; le procureur-général fiscal fait les fonctions du procureur du Roi.
Commis à la marque des toiles, le sieur Cortey.

Voitures publiques de Roanne.

Le carrosse de Lyon à Moulins, & celui de Moulins à Lyon, arrivent à Roanne le jeudi au soir.
Le carrosse de Roanne à Clermont, correspond avec le carrosse de Lyon à Moulins.
Directeur, M. Samoël.
Départ des couriers de Roanne à Lyon; les lundi, jeudi & samedi, à deux heures après midi.
De Roanne à Paris, les mardi, jeudi & samedi, à huit heures du soir.
Directeur de la poste, M. Fricot.
Manufacture de clincaillerie & de boutons de métal de toutes especes.
Cette manufacture, montée par Mrs. Alkoc freres, est digne de la curiosité des amateurs des arts, & peut servir à l'instruction de beaucoup de jeunes gens. Il y a journellement plus de cent ouvriers occupés.
Directeur, M. Alkoc, anglois.

ROCHE, paroisse en Forez, archiprêtré, élection de la châtellenie royale de Marcilly, & du baill. de Montbrison.
Le prieur de Sail-sous-Couzan nomme à la cure.
Curé, M. Gros.
Seigneur, LE ROI.
Co-seigneur-engagiste par échange non-consommé, M. de Magneux, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.
ROCHE, château dans la paroisse de St. Alban en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.
LA ROCHE, chât. en Lyonnois, situé à mi-côteau, entre Brignais & Vourles.
Seigneurs, Mrs. les barons de St. Just.
Juge, M. Durand, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Prost.
Lieutenant de Juge, M. Dupont.
Procureur-fiscal, M....
Greffier, le sieur Savoie.
Huissier royal, Flachi.
Huissier seigneurial, Bouvet, à Charly.
LA ROCHE, château antique, & seign. en Lyonnois, dans la par. de Courzieu.
Seigneur, M....
Les officiers sont les mêmes que ceux de Chazelles-sur-Lyon.
ROCHEBARON, hameau & anciennement paroisse, dépendant maintenant de celle de Bas-en-Basset en Forez, élection & bailliage de Montbrison; c'est une ancienne baronnie dont la justice comprend le clocher & la majeure partie de la paroisse de Bas-en-Basset, & partie de celles de Merle & de Saint-Hilaire, & la portion de la paroisse de Monistrol en Vélay, qui dépend du Forez.
Seigneur, M. le baron de Fizicat.
La justice de cette baronnie s'exerce à Bas-en-Basset.
ROCHEBLAINE, châtellenie royale du comté de Forez, entiérement enclavée dans les montagnes du Vivarais. Cette châtellenie comprend la paroisse de Paillarest, & partie de celles de Rosiers & de St. Felicien.
Seigneur-engagiste, M. de Reboulet d'Assenenches.
ROCHEFORT, village, par. & baronn. en Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Brassard.
La baronnie de Rochefort dépend du comté de Lyon, & comprend la paroisse de Rochefort, & partie de celles de St. Martin-en-Haut & Duerne.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de Lescoët.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Châtelain, M. Chataing.
Procureur fiscal, M. Ducreux.

Greffier, le sieur Chazotier.
Notaire, M. Meaudre.
ROCHEFORT, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archipr. de Pommiers, & élection de Roanne. Le prieur de l'Hôpital-sur-Rochefort nomme à la cure.
Curé, M. Baroud.
Seigneur, M. Montagne de Poncins, écuyer.
Juge, M. Detours, avocat.
Procureur fiscal, M. Fanget.
Greffier, le sieur Arnaud fils.
ROCHEFORT, château & seigneurie dans le quartier d'en haut de la paroisse d'Amplepuis, qui comprend aussi les bourg & paroisse des Sauvages, où s'exerce la justice.
Seigneur, M. de Pomay, ancien capitaine d'infanterie.
Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.
Capitaine-châtelain & lieutenant de Juge, M. Simonet de Ronziere, à Tarare.
Procureur fiscal, M. Lacôte.
Greffier, le sieur Goutaillier pere.
Commis en exercice, le Sr. Goutaillier fils.
Huissiers, Saunier, & Jean Lapoire, à Tarare; Côte, à Amplepuis.
LA ROCHE JULLIÉ, château & seigneurie dans la paroisse de Chenas en Beaujolois.
Seign. M. Chatier de la Roche, anc. prés. en la cour des monnoies de Lyon.
Juge, M. . . .
Lieutenant de juge, M. Perrachon, à Julliénas.
Procureur fiscal, M. Desgranges, notaire.
Greffier, le sieur Granjean.
La justice de la Roche comprend les paroisses de Jullié, de Chenas, & de S. Jacques des Arrêts.
ROCHE LA-MOLIERE, château & seign. dans la par. de St. Genest-Lerpt en Forez, archipr. & élect. de S. Etienne, sénéch. de Montbrison. Sa justice comprend la parcelle de cette paroisse, qui porte le nom de Roche-la-Moliere, & s'étend sur une partie de la paroisse de Firminy.
Prébendier, M. Dupiney.
Seigneur, M. Neyron l'aîné, secret. du Roi.
Juge, M. Fromage, avocat en parlement.
Procureur fiscal, M. Ferrandin.
Greffier, le sieur Mey.
ROCHETAILLÉE, village, paroisse, château-fort, & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.
Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Simand.
Vicaire, M. Bayle.
Seigneur-baron, M. de Rochetaillée, ancien chevau-léger de la garde du Roi, & capitaine de cavalerie.
Juge, M. Fromage, avocat.
Procureur fiscal, M. Metz.
Greffier, le sieur Teyter.
ROCHETAILLÉE, village, paroisse & seig. dans le Franc Lyonnois, archipr. de Dombes, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Mayet.
Seigneur, M. le cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Châtelain, M. Genevrier.
Châtelain en concurrence & survivance, M. Baron, à Lyon.
Lieutenant, M. Buisson, à Neuville.
Proc. fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Benot.
La seigneurie de Rochetaillée dépend du comté de Lyon. Elle comprend les par. de Rochetaillée, Fontaines & Fleurieu.
ST. ROMAIN-DE COUZON, *ou* AU MONT-D'OR, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Lucet.
Seigneur, M. de Murard.
Juge, M. Bertholon, avocat.
Lieutenant, M. Brunet le jeune.
Procureur fiscal, M. Puy, not. à Lyon.
Greffier, le sieur Pertussel cadet.
Huissier . . . .
ST. ROMAIN-DE-POPEY, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, justice de St. Forgeux, de l'abbé, du chamarier, du communier de Savigny, & du doyen de Teilan; élect. & sénéch. de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
Curé, M. Ferrand, gradué.
Vicaire, M. Rouchon.
Prébendier, M. Doverge, ancien chanoine de l'Isle-Barbe.
Seigneur, M. le marquis d'Albon.
Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.
Not royal, M. Desabiez, aux Arthauds.
Huissier royal, Garnoud, à Varenne.
L'ancien château de *Varennes*, avec titre de vicomté, appart. à M. le marq. d'Albon, ainsi que le château d'*Avauge*, sur la grande route de Moulins.
ST. ROMAIN-EN-CERVIERES, *ou* SOUS-URFÉ, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, justice de la châtellenie de Cervieres, élect. & baill. de Montbrison.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Coudour aîné.
Vicaire, M. Coudour cadet.
Cette paroisse est divisée en quatre parties, St. Romain-en-Cervieres, & le canton ou quartier de Barge.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Cervieres.
Le quartier d'Orgerolles.
Seigneur, M. Ramey de Sugny, écuyer.
Juge, M. Dumas, avocat.
Procureur-fiscal, M. Lavallette.
Il y a dans ce canton l'ancien & beau château de *Genetine*, qui appartient à M. Ramey de Sugny.
Le quartier de Limandon.
Seigneur, M. Demeaux, écuyer, lieutenant général à Montbrison.
Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de St. Just-en-Chevalet.
On tient à St. Romain un marché de fil, tous les samedis.
Il y a dans cette paroisse deux sœurs de S. Joseph pour l'éducation des jeunes filles.
ST. ROMAIN-EN-GAL, village & par. en Lyonnois, dioc. & archipr. de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Sainte-Colombe, du ress. de la sénéch. de Lyon.
Mrs. de Malte nomment à la cure.
Curé, M. Margaire.
Seigneur, M. Federy.
Juge, M. Guerin.
Greffier, M. Chaumartin, notaire.
ST. ROMAIN-EN GIER, village & annexe de la par. d'Echalas en Lyonnois, archipr. de Mornant, justice de St. Jean-de-Touslas, élect.-& sénéch. de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
Vicaire, M. Gas.
Seigneur, M. de Rivery d'Echalas.
Juge, M. Brac, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Rambaud, à Mornant.
Proc.-fiscal, M. Lespinasse, à Mornant.
Greffier, le sieur Civard, à Givors.
ST. ROMAIN EN-JARRET, bourg & par. dans le Lyonnois, arch. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Senevas, sénéchaussée de Lyon.
Le prieur du lieu nomme à la cure.
Curé, M. Peyron.
Vicaire, M. Garbette.
Seigneur, M. Terrasson de la Barollière.
Châtelain, M. Gautier pere, not.
Proc.-fisc. M. Gautier fils, not.
Greffier, le sieur Bidault, faisant les fonctions de M. Couhert.
Notaires royaux réservés, Mrs. Gautier, Mondon & Rozier.
Il y a deux foires dans l'année : le 12 mai & le 26 août.
ST. ROMAIN-LA MOTTE, village & paroisse en Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne.
La prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Meunier, docteur en thélogie.
Vicaire, M. Ramousse.
Chapelain, M. Deferré.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
Le fief de *Vaux* appartient aux dames Ursulines de Roanne, ceux de *Seroúche*, & de *la Roche*, au college de Roanne; celui de *Saligni*, à Mme. la comtesse de la Feuillade, & celui de *Voulde*, à M. le comte de St. Polgue.
ST. ROMAIN-LE-PUY, village, prieuré conventuel; & paroisse dans le Forez; archiprêtré & élection de Montbrison; justice de Sury-le-comtal.
M. le prieur nomme à la cure.
Prieur - commendataire, M. d'Arbost, trésorier-chanoine de Marseille.
Curé, M. Chazelier.
Seigneur, M. Delaffrasse, seign. de Sury.
Les mêmes officiers qu'à Sury.
Il y a le château de *la Bruyère* qui appartient à M. Chapuis de Maubost.
ST. ROMAIN-LES-ATHEUX, village & par. dans le Forez, archipr. & élection de St. Etienne, justice de Feugerolles.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Ploton.
Vicaire, M. Montchauvet.
Seigneur, M. de Charpin.
Juge, M. Gonin.
Châtelain, M. Teissier.
Procureur fiscal, M. Mey.
Greffier, le sieur Croyat.
Il y a dans cette paroisse une maison de Sœurs de St. Joseph.
Supérieure, sœur Agnès Georgeon.
Econome, sœur Magdelaine Chalayer.
ROMANECHE - LA - MONTAGNE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg, justice de Buhens.
M. l'évêq. de Belley collateur de la cure.
Curé, M. Cartier.
Seigneur, M. de Loubat, baron de Buhens.
ROMANECHE-LA-SAUSSAIE, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont; mandement de Montanez; justice de Neuville, bailliage de Bourg. Le seigneur de Neuville sur Saône nomme à la cure.
Curé, M. Bourron.
Dame, madame la duchesse de Lauzun, qui a dans la paroisse le château de *la Saussaie*.
ROMANS-FERRARY, village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Sandran, élect. & bailliage de Bourg. Cette terre a été érigée en comté en 1704, en faveur de la maison de Ferrary.
M. le prieur de Salles nomme à la cure.
Curé, M. Fonthievre.
Seigneur, M. le Comte de Romans-Ferrary, ancien officier de dragons, Lieutenant de Roi dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey & pays de Gex.

Le seigneur a dans la par. le fief de *Villette* en franc-aleu noble.

La justice s'exerce, pour la partie de Bresse, dans la ville de Châtillon-lès-Dombes, & ressortit par appel au bailliage présidial de Bourg; & pour la partie de Dombes, elle s'exerce à Trevoux, & par appel, à la sénéchaussée du lieu.

Officiers de Bresse.

Juge, M. Humbert, avocat en parlement, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

Capitaine-Châtelain, M. Humbert, not. royal à Châtillon lès-Dombes.

Procureur fiscal, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon.

Greffier, M. Jacquemin, notaire royal à Châtillon.

Sergent, Boudet, à Romans-Ferrary.

Officiers de Dombes.

Juge, M. . . . .

Capitaine-Châtelain, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon lès-Dombes.

Procureur fiscal, M. Chuinague, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Curial, M Jacquemin, à Châtillon.

Sergent, Boudet, à Romans-Ferrary.

RONNO, *ou* RHONES, village & annexe d'Amplepuis en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, justice du marquisat de Sauzey, élect. & du ressort de Villefranche.

Vicaire, M. Beraud.

Seigneur, M. le marquis de Sauzey, ancien major des Gardes-Françoises, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le château d'*Ornaisan* apparr. à M. le comte de Foudras, du chef de Mme. son épouse, qui est de l'ancienne maison de Mont-d'Or. L'ancien château & fief de *Pierre-fite*, & celui de *Ronno*, proche de l'église paroissiale, appart. à M. Bissuel de Thizy.

RONTALON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Calemard.

Seigneur, M. Arthaud de la Feuillade.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud, notaire à Mornant.

Procureur fiscal, M. Filleton, notaire à Messimy.

Greffier, le sieur Balley, à Orliénas.

LA RONZE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

RONZUEL, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Chabot.

Seigneurs, Mrs. de Pradel de la Roue.

Juge, M. Valentin, avocat.

Châtelain. M. Ducré.

Procureur fiscal, M. Farbot.

Greffier, le sieur Goy.

Le château de *la Roue* appartient aux seigneurs, & le fief de *Moncolon* à M. le Baron de Belvey.

ROSIERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie en Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux Chartreux de Lyon.

Comme prieurs du lieu ils nomment à la cure.

Curé, M. Granjon, bachelier en théologie.

Vicaire, M. Pontchardier.

Juge, M. Calemard, avocat.

Châtelain, M. Paret l'aîné, procureur.

Procureur fiscal, M. Payet fils, notaire.

Greffier, le sieur Paret cadet.

Huissier . . .

LA ROUCHOUSSE, parcelle de Saint-Sauveur-le-Versain.

LA ROUILLIERE, château dans la paroisse d'Ambierle en Forez. Il appart. aux Bénédictins d'Ambierle.

LE ROURE & LA MURE, hameau & parcelles de Bas-en Basset en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

LA ROUSSELIERE, fief & seigneurie dans la paroisse de Cuinzié, dans le Lyonnois.

Seigneur, M. Alex de la Rousseliere.

Lieutenant de juge, M. Destre.

ROYSEY, village, prieuré & par. dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, just. de Maclas, baill. de Bourg-Argental.

Prieur, M. Peyron, chanoine d'Annonay. Il nomme à la cure.

Curé, M. Pouzol.

Vicaire, M. Jamet.

Seigneur, M. de la Beau de Berard, baron de Maclas.

ROZIER, village & par. en Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne, just. de Donzy, châtell. royale de Feurs.

Le prieur de Montrotier nom. à la cure.

Curé, M. Mathelin le jeune.

RUTIANGES, paroisse dans la baronnie d'Argental, érigée en 1775, dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. & justice de Bourg-Argental, élection de Saint Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

Curé, M. Christophe Colombet.

Vicaire, M. Boissonnet.

Seigneur, M. François-David Bollioud de St. Jullien, chevalier, baron d'Argental, *à Paris*.

Il y a une maison de sœurs de Saint-Joseph.

RUYERE, ancien château en Beaujolois, paroisse de Montsol.

Seigneur, M. Boulard de Gatellier, anc. échevin.

Juge, M. Ducarre, avocat.

Proc. fiscal, M. la Charme.

S A

SABLONNIERE (LA), hameau & ancien château dans la paroisse de Soleymieu en Dauphiné, où les Dauphins de Viennois faisoient anciennement leur résidence. Il appartient à M. de Serriere.

Il y a une foire considérable, le 18 novembre.

SACONAY, château & terre en toute justice, par. de Pommey en Lyonnois.

Seigneur, M. Dareste de Saconay.

Les mêmes officiers qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.

SAIL-LE-CHATEAU-MORAND, vill. & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Clermont, élection de Roanne, justice de Château-Morand.

Curé, M. Galterias.

Vicaire, M. Lesly.

Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.

Notaire royal, M. Durand.

Il y a des eaux minérales.

Intendant des eaux, M. Rostaing, médecin à Roanne.

SAIL-SOUS-COUZAN, paroisse en Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, chef-lieu de la justice de la baronnie de Couzan.

M. le prieur du Sail nomme à la cure.

Curé, M. Verdier.

Vicaire, M. . . .

Seign. M. le marquis de Luzy-Couzan.

Il y a dans cette paroisse une fontaine nommée *Fonfor*, dont les eaux sont propres pour détruire les obstructions, guérir les dépôts de lait, les maladies de la peau, & les suites de fievre. Plusieurs personnes de considération en ont reconnu les bons effets.

SAIN-BEL, bourg & par. avec un château-fort, qui est le chef-lieu de la baronnie de Savigny en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & senéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Pierre Gonyn.

Prébend. M. Antoine, curé de Savigny.

Seigneur, M, l'abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

Notaires royaux réservés, Mrs Rigottier, Cholat & Charbogne.

Chirurgiens, Mrs. Blanc & Robert.

Il y a des mines & une fonderie à trois fourneaux, où l'on fond le cuivre tiré de ces mines & de celles de Chevinay & du Pilon.

Concessionnaire du Roi, M. Blanchet de Marnay, écuyer.

Intéressés, Mes. Pernon, & Jaret ainé.

Caissier, M. Veillet.

Il y a un marché le samedi de chaque semaine, & des foires de quinzaine en quinzaine, depuis le premier samedi de Carême jusqu'au samedi de la Pentecôte.

LE SAIX, ancien château avec justice, en Bresse, près de Bourg.

Il appartient à M. le comte de Loras.

LA SALE, fief & seigneurie avec château, sur les bords de la Loire, dans la paroisse de Feurs en Forez.

Seigneur, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

LA SALE, fief dans la paroisse de Pont-de-Veyle en Bresse. Il appartient à M. le comte de Pont-de-Veyle.

SALLES, village, prieuré & annexe de Blacé en Beaujolois.

Prieur, M. l'abbé de Montazet.

Vicaire, M. Pascal.

Seigneur haut-justicier, S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. La basse justice est alternative entre le prieur de Salles & le seigneur de Champrenard.

Il y a un chapitre noble de Chanoinesses-Comtesses, fondé par les princes de Beaujeu. Ce chapitre est sous la jurisdiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon. Par lettres patentes de mai 1672, enrégistrées au parlement, les chanoinesses sont tenues de faire preuve de neuf degrés de noblesse du côté paternel, la mere constatée demoiselle.

Chanoinesses capitulantes, Mesdames,

Marie-Victoire Richard de Ruffey, *Prieure*.
Marguerite-Anne de Pestalozzi, *Sous-Prieure*.
Angélique de la Salles.
Louise de Naturel de Valetine.
Marie-Anne de Garnier Desgarets.
Angélique de Naturel.
Marie-Thérese de la Souche.
Claude-Marie Magd. de Guillermain, *trésoriere*.
Marie Gabrielle de Pons Praslin.
Jeanne-Gabrielle de Pons, *Sacristine*.
Marie Elisabeth d'Arbouse de Véni.
Marie-Thérese Durand d'Aussi.
Charlotte de Pestalozzi.
Susanne-Gabrielle de Balathier Lantage.
Jeanne-Alexandrine de Balathier.
Marie-Thérese Aymon de Monptein, *trésoriere*.
Marie-Susanne-Alexandrine de la Martine du Vilard, *secrete*.
Isabelle de Joblot, *chantre*.
Anne Claire-Augustine de Sr. Belin de Malin, *sacristine*.
Susanne le Viste de Montbriand.
Anne-Cl. de Mignot de la Martiziere.

Louise Franç.-Gaspàrine de Branges de Boursins, *chantre*.
Marie-Thérèse de Siffredy.
Marie-Joséphine de Siffredy de Mornas.
Jeanne-Theodule de Guillermin.
Marie-Alexandrine de Guillermin.
Françoise Alix des Roys.
Marie-Renée-Daniel de Sirvinges.
Aimée-Sophie de Sirvinges.
Pauline de Sirvinges.
Henriette de Sirvinges.
Marie-Charl. de Freres de la Falconniere.
Jeanne-Françoise de Freres de Ville.
Pauline Marg. de Murat de la Plagne.
Elisabeth de Murat.
Claudine Marie de Tuders.
Scholastique de Lafitte de Pelleport.
Marie Magd. Charlotte-Elis. de Nocey.
Marie-Louise-Joséphine de Garnier Desgarest.
Marie-Anne-Elisabeth-Joseph de Petit de Viévigne.
Marie-Emilie de Petit de Viévigne.
Félicité-Flore-Françoise-Rose-Aimée de Rouhault-Gamache.
Marie-Laure de Pradel.
Félicité-Augustine-Magdeleine-Desirée dame Dor de Moland.
Marie-Jeanne Petit de Viévigne.
Jeanne Petit de Viévigne.
Louise-Elisabeth-Sophie de Tudert.

Chanoinesses d'honneur, Mesdames,

De Malvin de Montazet. . . . . .
M. Magdeleine-Hyacinthe Henriette du Pont de Compiegne.
M. Charlotte Gabrielle-Thérèse du Pont de Compiegne.
M. Marie Catherine d'Amelot.
Marie Charlotte de Malvoisin.
Catherine-Thérèse de Malvoisin.
Susanne-Gabrielle de Louët de Murat de Calvisson.

Dames surnuméraires, Mesdames,

Nicole-Aimée-Adélaïde de Bisemont.
Elisabeth-Françoise de Machault.
Anne-Flore-André de Rosset de l'Etourville.
Anne-Françoise-Eulalie de Rosset de l'Etourville de Boisville.
Claudine-Marie-Gabrielle de Digoine.
Jeanne-Augustine-Marie-Clementine d'Ormy de Vesvre.
Françoise-Magdeleine-Eléonore de Beauchamp.
M. Victoire-Françoise-Magd. de Grimouville de Cussy.
Marie-Magd.-Susanne Aubert de Saint George de Petithoire.
Franç.-Constante Cath. le Bouracher.
Anne de Raousset de Seillon.

Chanoinesses honoraires, Mesdames.

Henriette Blancheton de la Rochepot.
Marie-Thérèse de Foudras.

LES SALLES, annexe de la paroisse de Cervieres en Forez, just. de Cervieres.
Vicaire, M. Botton.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt.
Le fief des *Erraux* appartient à M. Despommei ; & le château de *la Goutte*, à M. de Blumestin, concessionnaire du Roi pour les mines.

SALT-EN-DONZY, village, prieuré & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, justice de Feurs, élection de Roanne.
Prieur, M. Bouyard. Il nomme à la cure.
Curé, M. Guerpillon.
Dame, madame la veuve Gaudin.
Le fief & château de *la Varenne* appart. à M. du Rosier.

SALVIZINET, vill. & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Roanne, justice de Feurs.
Le prieur de Salt-en-Donzy nomme à la cure.
Curé, M. Froget.
Dame, Madame Gaudin.
L'ancien fief & château de *Pellussieux* appart. à M. le marquis de St. George.

SALUNAUX, parcelle de Perigneux.

SAMAN, village, paroisse & seigneurie, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend du marquisat de Meximieux.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Jacquemet.
Seigneur, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes-Françoises, & lieutenant de MM. les maréchaux de France.

SAMIRIAT, village dépendant de Châle, annexe de la paroisse de Saint-Alban en Bugey.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.
Les mêmes officiers qu'à S. Alban.

SANDRAN, village & paroisse en Bresse, qui a donné son nom à l'archiprêtré, & qui comprend 37 paroisses, dont 17 en Bresse, 7 en Dombes, & 3 partie en Bresse & partie en Dombes, & une annexe en Dombes.
Archiprêtre, M. Roman, curé de Monthieu.
Archiprêtres substitués, M. Coudour, curé de Vandeims; & M. Temporal, curé de St. Remi.
Curé, M. Chassaing.
Seigneur, M. Cardon, baron de Sandran.

SARCEY, village & annexe de la paroisse de Bully en Lyonnois, justice de Saint-Forgeux, Magny, Bagnols & Bully, du ressort de la sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Merle.

SARDON, château & seigneurie avec haute, moyenne & basse justice, situé dans la paroisse de Rive-de-Gier en Lyonnois. Il y a une fenderie de fer.

Seigneur, M. Trollier de Fontcrenne.
Juge, M. . . . .
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Montellier, à S. Martin-la-Plagne.
Procureur fiscal, M. Lafay, à S. Paul-en-Jarrest.
Greffier, le sieur Couppat pere, à Rive-de-Gier.
Huissier, Fibert, à Rive-de-Gier.

LA SARRA, fief dans la paroisse de Saint-Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis de Penhouët.

Le beau château de *Longchene*, au dessus du fief de la Sarra, appartient au même.

SATHONAY, village, paroisse & baronnie en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
Curé, M. Vallet.
Seigneur, M. Fay, chevalier, seigneur-baron de Sathonay, Albonne & autres lieux, ancien prévôt des marchands.
Juge, M. Baillot, avocat en parlement & aux cours de Bresse, à Caluire.
Châtelain, M. Colomb, à Sathonay.
Procureur fiscal, M. Jean-Marie Leclerc, notaire royal à Caluire.
Curial & Greffier, M. Jean Benot, notaire royal à Fontaines.
Huissier, Philippe Martin.
Notaire, M. Leclerc.

Le fief de *Riveri* appart. à Mme. Mallet.

ST. SATURNIN, vill. & annexe de la par. de St. André-la-Côte en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Vicaire, M. Bolland.

Les mêmes officiers qu'à Rivirie.

SAVIGNIEUX, paroisse en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Blin.
Seigneur, M. de Fontbleins.

Les mêmes officiers qu'à Rancé.

Le fief de *la Breille* appart. à M. Vincent de Panette.

SAVIGNIEUX, village, prieuré, & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Oudet.
Dame, Mme. de Meaux, à qui le château de *Merlieu* appartient.

Il y a un prieuré qui a été réuni au college de Montbrison par décret de M. l'Archev. Mrs. de l'Oratoire, qui tiennent le college, sont en jouissance de ce bénéfice par le décès de M. Rat de Mondon, dernier titulaire. Le couvent qui appartenoit aux Bénédictins, a été également réuni.

SAVIGNY, bourg, abbaye, par. & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

L'abbaye royale de St. Martin de Savigny, de l'ordre de St. Benoît, est située à côté du bourg. On ne peut y etre reçu qu'après avoir fait la preuve de noblesse de quatre ascendants paternels, la mere constatée demoiselle. Cette abbaye a été supprimée par des bulles du pape de 1780, & les biens qui en dépendent, réunis aux chapitres des chanoinesses de Leigneux, l'Argentiere & Alix, par d'autres bulles de la même année.
Abbé, M. le comte de Cluny, évêque de Riez.

Religieux de l'abbaye de Savigny.
Nobles

De Barthelatz, *grand Prieur.*
De Prisque de Bisanceuil, *Prieur claustral.*
Ponthus de Thy, *Aumônier.*
De Foudras, *Doyen de Lasnay.*
Camille de Bertelas, *Doyen de Teilan.*
Saint-Micaud, *Infirmier.*
De Bard, *Chantre.*

Prébendiers laïques de l'abbaye,
M. Rigottier, notaire royal à Sain-Bel, *Secretaire.*
Jomaud, *Marguillier.*

L'abbé de Savigny nomme à la cure & à tous les bénéfices de l'abbaye, à l'exception des deux cellériers & du communier, qui sont à la nomination du chapitre. L'élection du grand prieur se fait à la pluralité des voix, & elle est confirmée par M. l'archevêque de Lyon.

L'église paroissiale de Savigny est sous le titre de St. André.
Curé, M. Reynaud.
Vicaire, M. . . .

Il y a une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

L'abbé est seigneur, en toute justice, de l'enceinte de l'abbaye, & d'une partie de la paroisse.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

Il a la haute justice des cantons où les doyens de Lasnay & de Teilan ont la moyenne & basse. Les appellations des justices de Savigny sont portées à la sénéchaussée de Lyon.

La justice haute, moyenne & basse du clocher, du bourg, & d'une partie de la paroisse, appartient au chamarier de l'abbaye.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Rigottier, not. à Sain-Bel.
Procureur fiscal, M. Desprez pere, à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Pignard, à Bully.

La moyenne & basse justice de quelques hameaux appart. au doyen de Lasnay.
Châtelain, M. Rigottier, à Sain-Bel.
Proc. fisc. M. Desprez, à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
Greffier-Comm. Pignard, not. à l'Arbresle.
Notaire royal, M. Ribollet.

La moyenne & basse justice de quelques hameaux, appartient au chapitre de Savigny, représentant actuellement le doyen de Teilan.

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.

Proc. fiscal, M. . . . .

Greffier, le sieur Blanc, à l'Arbresle.

Commis-Greff. Pignard, not. a l'Arbresle.

La justice de la commanderie de Savigny s'étend dans les paroisses de St Romain le-Popey, Savigny & Bully.

Châtelain, M. Rigottier, not. à Sain Bel.

Procureur fiscal, M. . . .

Greffier, le sieur Vigier, notaire à Bully.

Huissier dans toutes ces justices, Riviere, à Savigny.

Procureurs postulants aux justices de Savigny, Mrs. Desabiez, Berger l'aîné, Berger le jeune, Firmin, Cholat, Vigier, Desprès fils, Guilloud, Puy, Aréthens pere & fils, Bertrand, & Charbogne.

Les hameaux des Persanges, & le château de *la Grange-Saint-Marc*, appartiennent à M. le comte d'Albon, qui y a haute, moyenne & basse justice.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

L'arriere-fief de *Bombeinon*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. de Jussieu de Senevrier.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

Il y a une foire à Savigny, le 12 novembre, qui dure deux jours.

On adresse les lettres pour Savigny, à la petite poste, qui passe trois fois par semaine; & au bureau de l'Arbresle.

LES SAUVAGES, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. de Roanne, élection de Villefranche, justice de la baronnie de Rochefort pour la plus grande partie de la paroisse, où le hameau de Rechagny, qui en fait une vingtieme, dépend de la justice de Joux.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Goine.

Seigneur, M. de Pomey, ancien capitaine d'infanterie.

Juge Châtelain, M. Vincent.

Procureur fiscal, M. Goutallier fils.

Greffier, le sieur Goutallier pere.

Il y a deux foires dans l'année: le 30 juin, & le 6 août.

Le fief de *Rey*, avec rente noble, situé près de l'église paroissiale, appart. à madame veuve Dupetray.

SAUVAIN, bourg, paroisse & prévôté dans le Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Bedoin.

Vicaire, M. Nicolet.

Seigneur du bourg & de la plus grande partie de la paroisse, M. Mathon, avocat à Montbrison.

Juge, M. Franchet, avocat.

Châtelain, M. Dupuy, notaire à Saint-Bonnet-de Coureaux.

Procureur fiscal, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.

Greffier, le sieur Morel.

LA SAUVE BENITE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, près de St. Didier en Vélay. Il y a une justice qui en dépend, & qui s'étend sur le Forez, dans le ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Abbesse, Mme. de Fumel.

Juge, M Guigonnet.

Lieutenant, M. de la Faye.

Proc. fiscal, M. Coran de la Rochefaye.

Greffier, le sieur Bayon.

ST. SAUVEUR-LE-VERSAIN, gros bourg, prieuré, paroisse & seign. dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.

Le college de Tournon nom. à la cure.

Curé, M. Robbert.

Vicaires, Mrs. Fronfreide & Crozet.

Sociétaire, M. Veyre.

Seigneur, le college de Tournon.

Juge, M. Aubert.

Châtelain, M. Lardon Desverneys.

Procureur fiscal, M. Fraisse.

Notaires, Mrs. Veyre & Oriol.

Greffier, le sieur Veyre, notaire.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Montchal.

On y tient une foire considérable le premier mai.

Il y a dans cette paroisse trois châteaux: celui de *Bobigneux*, qui appartient à M. de la Rochette, ancien lieutenant-colonel au régiment de Provence, chevalier de St. Louis; celui appellé *Château-fort-de-Rue*, qui appartient aux dames religieuses de Ste. Ursule de Boulieu en Vivarais; & delui du *Coin*, qui appartient à M. Colomb d'Hauteville.

ST. SAUVEUR-LADROIT, parcelle de S. Sauveur-le-Versain.

LE SAUZEY, château, fief & seign. dans la paroisse d'Avenas en Beaujolois.

Seigneur, M. Guillin de Pougelon.

Juge, M. Pressavin, à Beaujeu.

Lieutenant de juge, M. d'Aigueperse, à Beaujeu.

Procureur fiscal, M. Testenoire.

Greffier, le sieur Durand, à Beaujeu.

Huissier, Troncy.

LE SAUZEY, marquisat dans la paroisse d'Amplepuis en Beaujolois. La justice comprend le bourg & quartier du bas de la paroisse d'Amplepuis & Ronnoson annexe, avec la totalité de la paroisse de S. Jean-la-Bussiere; elle s'exerce à Amplepuis.

Seigneur, M. le Marquis de Sauzey, ancien major des Gardes-Françoises, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

SEILLON, chartreuse en Bresse, à un quart de lieue de Bourg, fondée par les ducs de Savoie, qui ont donné à cette maison la justice haute, moyenne & basse.

Prieur, dom Anthelme Brun.
Procureur, dom Bruno Bossard.
Juge, M. Chevrier, avocat.
Procureur d'office, M. Cayseriat.
Greffier, le sieur Fontaine, notaire.

SEILLONNAZ, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournai, élection & bailliage de Belley.

Le prieur d'Ennemond en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Canut.
Seigneur, M. de Blumenstein.
Juge, M. Niviere, avocat à Belley.
Châtelain, M. Guigard, not. à Lhuis.
Procureur fiscal, M. Bernard.
Greffier, le sieur Rostein.
Curial, M. Durochat.
Sergent, le sieur Rangod.

Il y a deux prébendes : l'une de *St. Michel*, fondée par Arthus de Montdragon ; & l'autre de *St Antoine*, fondée par Antoine de Montdragon de Briort.

Prébendier, M. Canut, curé de ladite paroisse.

SELIGNAC, chartreuse en Bresse, à trois lieues & demie de Bourg, diocese de St. Claude, sur les frontieres de Franche-Comté, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne.

Prieur, dom Ignace Davaud.
Procureur, dom Claude Mantel.
Juge, M. Jacques-Etienne Dupuis, avoc.
Procureur fiscal, M. Ceyzeriat.
Greffier, le sieur Fontaine, notaire.
Châtelain, M. Mammert Ceyzeriat, notaire à Treffort.
Curial, M. Antoine François, notaire à Simandre.

SENEVAS, château & seign. dans le Lyonnois. Sa justice comprend la par. de St. Romain en-Jarrest, & une partie de celle de St. Christo-en-Jarrest.

Seigneur, M. Terrasson de la Barrolliere.
Juge, M. Bertholon, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Lafaye.
Procureur fiscal, M. Gaultier.
Greffier, le sieur Couhert.
Notaires royaux réservés, Mrs. Gaultier & Mondon.
Huissiers, Guerin & Simon.

SENEVRIER, château & fief en toute justice, dans la paroisse de St. Jullien-sur-Bibost en Lyonnois.

Seigneur, M. Bonaventure Dejussieu.
Juge, M. . . .
Capitaine-Châtelain & Lieut. de Juge, M. Bernard Aréthiens, notaire royal.
Proc. fiscal, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.
Greffier, le sieur Mattagrin.
Huissier, Aguettan.

SERMOYÉ, village & paroisse de Bresse, dépendant du duché de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg en Bresse.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Juleau.
Vicaire, M. Belin.
Seigneur du clocher, M. Bertin, receveur des parties casuelles à Paris.

Le fief de *la Bruyere* appart. à M. le comte de l'Oriol. Sa justice est réunie à celle de Léal, & s'exerce à Pont-de Vaux.

LA SERRA, ancien château & seign. en toute justice, dans la paroisse de Seillonnaz en Bugey.

Seigneur, M. de Blumenstein.

Les mêmes officiers qu'à Seillonnaz. La justice s'exerce à Belley. Le château de *Beau-Devis* ou de *la Belle-Denise*, appartient à M. de Blumenstein.

SERRIERE, comté en Dauphiné, composé des seigneuries de Serriere, de Cosance, de Sablonniere & de Carisieu. Il est divisé en trois mandements : savoir, le mandement de Serriere, celui de Sablonniere & celui de Carisieu, dans lesquels sont renfermées les paroisses de Cosance, de Trept, de Soleymieu, de Carisieu, & partie de celle de Courtenay.

Seigneur du comté de Serriere, M. le comte de la Poype.
Juge, M. . . .
Lieutenant de juge, M. Morel, à Trept.
Greffier, le sieur Monin, à Serriere.
Procureur jurisdictionnel, M. Dandel.

SERRIERES-DE-BRIOR, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournai, justice du château & marquisat de Saint-André-de-Brior ; élect. & baill. de Belley.

La partie du village de Serrieres, qu'on appelle *le petit Serrieres*, est de la par. de Montagneux.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.

Curé, M. Ainé.
Seigneur, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Il y a un marché de quinze en quinze jours, le samedi. On y tient quatre foires dans l'année : le 23 mai, le 30 juin, le 25 septembre, & le jour des Morts. Quand le jour désigné pour la foire est un jour de fête ou de Dimanche, on la renvoie au lendemain.

SERRIERES-SUR-AIN, village & annexe de la paroisse de Leyssard en

Bugey, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlem. de Bourgogne.
Vicaire, M. Monin.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

SERTINES, village & par. en Bresse, archipr. de Treffort, élection de Bourgogne, du bailliage de Bourg

Le chap. de Bourg nomme à la cure.
Curé, M. Gentet.
Dame, madame de Montmort.
Juge, M. Quinet l'aîné, avocat.
Lieutenant de juge, M. Jaillard, not. royal à St. Martin-du-Mont.
Proc. fiscal, M. Ravet, proc. à Bourg.
Greffier, le sieur Bailly, proc. à Bourg.
Curial, M. Armand, notaire à Salles.

SERVA, village & paroisse, partie en Bresse, & partie en Dombes, archipr. de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui est en Bresse; & du mandement de Lent, du ressort de Trevoux, pour ce qui est en Dombes.

Le chap. de Mâcon nomme à la cure.
Juge, M. Peloux.
Seigneurs, M. le marquis de l'Aubepin, pour la partie de Dombes; M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Bresse; M. de Lauras du Saix, & les Chartreux de Seillon, pour le reste de la partie de Bresse.

Les officiers sont à Trevoux, à Lent, à Corgenon, à Seillon & à Peronnaz.

SERVIGNIAT, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Bugé, élection de Bourg, justice de St. Triviet, du ressort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Villars nomme à la cure.
Curé, M. Canard.
Seigneur, M. le marquis d'Apchon.
Juge, M. Guichelet, avocat.
Châtelain, M. Berthet, avocat.
Procureur fiscal, M. Pomathieu.
Greffier, le sieur Duchenaud.

La justice s'exerce, par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.

Le château de *Servigniat* & le fief de *la Thouviere* app. à M. le marquis de Rulli.

SEVELINGES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
Curé, M. Picard.

M. de Vougy nomme aux prébendes.
Prébendiers, M. Jacquet, & M. Thevenard, curé de Saint-Symphorien-lès-Bois.
Seigneur, M. de Sirvinges.
Lieutenant de Juge, M. Plassé.
Procureur fiscal, M. Dextre.
Greffier, le sieur Destre, notaire.
Huissier, Benoît Buty.

SISSIEUX, annexe d'Optevos, village & ancienne église en Dauphiné, archipr. de Morestel, justice de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

M. l'arch. de Vienne nomme à la cure.
Curé, M. Labouré.
Seigneur, M. le comte de Chaponay.

ST. SIXTE *ou* ST. SIXTE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice du comté de Bussy.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Sardier, doct. en théologie.
Vicaire, M. Simon.
Seigneur, M. de Rochefort.

Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LE SOLEIL, château & seigneurie dans la paroisse de Benost en Bresse, avec haute, moyenne & basse justice.
Seigneur, M. Barou du Soleil, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, ancien proc. gén. en la cour des monnoies, sénéchaussée & siege présidial de Lyon.
Juge, M. Mandot, avocat au parlement, à Montluel.
Proc. fiscal, M. Alay, not. à Montluel.
Greffier, le sieur Vandran, à Miribel.

SOLEYMIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Morestel, justice du comté de Serriere, élect. de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
Curé, M. Louis Carriet.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. . . .
Lieut. de juge, M. Morel.
Proc. fiscal, M. Dandel.
Greffier, le sieur Monin.

SOLEYSE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.

Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Couvers.
Vicaire, M. Jacob.
Seigneur, M. Guiral de Serezin.
Juge, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Izelain, notaire à Venissieux.
Lieutenant, M. de Combes, à Vienne.
Procureur fiscal, M. Moutin.
Greffier, le sieur Cussinet.

SOLOMIAT, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.
Vicaire, M. Deleaz.
Seigneur, M. Quinson de Poncin.

SORBIERES, village & paroisse en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Mermet.
Vicaire, M. Richaud.
Seigneur, LE ROI.

ST. SORLIN.

Petite ville, paroiſſe & marquiſat de la province de Bugey, archipr. d'Ambournai, élect. & baill. de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.
Curé, M. Perrot.
Vicaire, M. Lurin.
Seigneur, le prieur de la Chartreuſe de Portes.

Les mêmes officiers qu'à Lagnieu.

Belle foire le 30 ſeptembre.

ST. SORLIN LE-PUY, village, prieuré & paroiſſe dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anſe, élection de Villefranche.
Prieur, M. Garnier, chanoine de Belleville: il eſt décimateur, ſeigneur direct, & nomme à la cure.
Curé, M. Balichard.
Seigneur haut-juſticier, M. le marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Montmelas.

SORNAY, village & par. en Châlonnois, archipr. de Bagé, élect. de Bourgogne.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
Curé, M. Pointbœuf.
Dame, madame la comteſſe de Chamillard.
Juge, M. Durand, à Louhans.
Proc. fiſc. M. Dommartin, à Louhans.
Greffier, le ſieur Lenud, à Louhans.

LE SOU, ſeigneurie & château ſitué ſur le Morgon, en Beaujolois, dans la paroiſſe de Lacenas, dont la plus grande partie dépend de cette ſeigneurie qui comprend un très-petit canton de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnioſt, & un autre encore plus petit de celle de Cogny.
Seigneur, M. Mignot de Buſſy.
Juge, M. Choulier, avocat à Thizy.
Capitaine-Châtelain, M. Bernoud, not. & procureur à Villefranche.
Lieutenant, M. Ronjon, notaire à Villefranche.
Procureur fiſcal, M. Canard, notaire & procureur à Villefranche.
Greffier, le ſieur Calemar le jeune, à Villefranche.

SOUSSIEU, village, par. & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Collet.
Vicaire, M. Georges.
Seigneur menſion. M. Poitiers de Chabans.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Châtelain, M. Rambaud.
Procureur fiſcal, M. Mecati.
Greffier, le ſieur Filleton.

Il y a trois foires dans l'année: le 23 janvier, le 12 mai, le 18 novembre.

Le château & fief de *Paſſetour*, ou *Argencieu*, appartient à M. Duſurgey, procureur à Lyon; & celui de *la Riviere*, à M. Burtin de la Riviere, tréſorier de France.

SOUCLIN, village & annexe de la par. de Villebois en Bugey, élection de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.
Vicaire, M. Millet.

Ce village dépend du marquiſat de St. Sorlin; les Chartreux de Portes en ſont ſeigneurs.

SOURCIEUX-SUR-SAIN-BEL, village & par. dans le Lyonnois, archipr. & juſt. de l'Arbreſle & de Fleurieu, élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Fleury.
Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe, M. François de Clugny, évêque de Riez, comte de Lyon.
Seigneur d'une autre partie de la paroiſſe, M. le préſident de Fleurieu, à qui app. le hameau de *Sonnai*.

Les officiers ſont les mêmes qu'à l'Arbreſle.

Il y a dans cette paroiſſe des mines de cuivre.

SOUTERNON, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. de la Fayolle de Mars.
Vicaire, M. Prajoux.
Seigneur, M. Ramey de Sugny.
Juge, M. Chavanne.
Procureur fiſcal, M. Buffin.
Greffier, le ſieur Jacquemain.

Il y a quatre foires: le 12 mai, le 25 juin, le 3 août, & le 4 novembre.

SOUZY-L'ARGENTIERE, village & par. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, juſt. de Fenoyl, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.
Curé, M. Lambert.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des Gardes-Françoiſes.

LES SUBURBES, nom d'un archiprêtré du dioceſe de Lyon, qui comprend 22 paroiſſes, dont 20 ſont en Lyonnois, une en Dauphiné, & une dans la Guilletiere; & 5 annexes, toutes en Lyonnois.
Archiprêtre-né, M. le chantre de Saint Nizier.
Archiprêtre ſubſtitué, M. Donet, curé de Poleymieux.

SULIGNIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection

de Bourg ; justice de la baronnie de l'Abergement, qui s'exerce à Montrevel ; du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Flandin.

Seigneur haut justicier, M. de Montrevel.

Juge, M. Tornier.

Châtelain, M. Motton.

Procureur fiscal, M. Didier.

Greffier, le sieur Perrin.

Le château de *Longes*, qui est situé à un quart de lieue du clocher, a la moyenne & basse justice qui s'exerce à Bourg.

Seigneur, M. de la Beviere.

Juge, M. Gauthier.

Châtelain, M. Besson.

Curial, M. Cherel.

St. SULPICE, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bagé.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Largeron.

Dame, madame de Chossat du Chatelard.

Les mêmes officiers qu'à Bagé.

St. SULPICE-EN-BUSSY, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice de Bussy.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Hyvernat.

Seigneur, M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussy.

St. SULPICE-LES-VILLEREST, vill. & par. dans le Forez, archipr. élect. & justice de Roanne & de Villerest, baill. de Monbrison.

Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.

Curé, M. Ducarre.

Seigneurs, M. le duc d'Harcourt, & madame la prieure de Marcigny.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

SURE, fief en toute justice, situé dans la par. de St. André-de-Corsy en Bresse.

Seigneur, M. Verdat.

Juge, M. Guillard.

Curial & Greffier, M. Bellay.

Procureur d'office, M. Vanel.

SURY-LE-BOIS, ancien château dans la paroisse de Valeilles, & châtellenie du comté de Forez.

Seigneur-engag. M. Montagne, écuyer, seigneur de Poncins.

Cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Il y a le château de *Lacombe*, qui appartient à M. Plasson.

SURY-LE-COMTAL.

Petite ville du Forez, archiprêtré & élection de Montbrison. Il y a un prieuré sous le nom de la chapelle de la Mercy, qui est à la nomination du seigneur.

Prieur royal, M. Gay, supérieur du séminaire de Saint-Charles de Lyon. Il nomme à la cure.

Curé, M. Ronat.

Vicaire, M. Catelland.

Chapelain de Notre-Dame de la Mercy, & Aumônier du château, M. Chevalier, curé de St. Jean-de-Soleymieu.

Prébendier, M. Marcou.

Seigneur, M. de Laffrasse de Sury, seigneur de St. Romain le-Puy, & autres lieux.

Juge-capitaine-châtelain, M. Raymond.

Procureur fiscal, M. Batet.

Greffier, le sieur Vernois.

Huissier, Suisson.

Procur. postulants, Mrs. Payet, Barjon & Laforêt.

Notaires royaux réservés, Mrs. Barjon & Laforêt.

Officiers de la Milice bourgeoise, brévetés de M. le marquis de Scepeaux.

Capitaine-Commandant, M. Montmey.

Major, M. Menu.

Lieutenant, M. Menu-la-Montagne.

Capitaine de Dragons, M. Laforêt.

Aide-Major, M. Alard.

Sous-Lieutenant, M. Chataing.

Porte-enseigne, M. Chalon.

Major de Dragons, M. Montmey.

Fourriers, Mrs. Michallon & Menu.

Sergents, Mrs. Laurent, Chalon, & Chalon fils.

Chirurgiens, Mrs. Langlois & Plagnieu.

Bureau des Aides. M. Vernois, *Directeur.* M. Chossinon, *Receveur.*

Le château d'*Aubigni*, avec rente noble, appart. à M. Henris d'Aubigni, écuyer.

St. SYMPHORIEN-DE-LAY, gros bourg & l'une des plus grandes paroisses du Beaujolois, divisée en six cantons qui ont chacun leur rôle de taille distinct ; archipr. de Roanne, élect. & bailliage de Villefranche. Cette paroisse dépend de la justice de Lay, excepté le canton du petit St. Symphorien, qui est de la justice de Regny, élect. de Roanne.

Le prieur de Regny nomme à la cure.

Curé, M. Cortey.

Vicaire, M. . . . . .

Pénitents du S. Sacrement.

Recteur, M. le marquis de Sarron.

Seigneur, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Lay.

Voyer, M. Gouttenoire.

Notaires à la résidence de S. Symphorien-de-Lay, Mrs. Château, Derivoire, Durand, & Jouvencel, qui est aussi commissaire à Terrier.

M. Jourdan, *Receveur* } *aux Aides.*
M. Jusserand, *Contrôleur* }

Commis à la marque des Cuirs, M. Buffet.

Les parcelles du petit S. Symphorien, du mas de Gand, du mas de la Farge, du mas des Eaux, & du mas des Courraux, dépendent de cette paroisse.

Le fief de *Ronfin* & le château & fief de *Perai*, appart. à Madame la veuve Thomé. Le fief appellé *le Buteri* ou *le Cloître*, contigu à l'Eglise paroissiale, appart. aux héritiers de M. Fournilhon de Buteri; le château & fief du *Pinei*, à M. de Montgaland; le fief de *la Forest*, à M. Marchand, sous-inspecteur des manufactures du Beaujolois; le château & fief de *Montgaland*, à M. Desvernai de Greisieu; & le fief de *Pesselai*, à M. Durand. Il y a aussi le fief de *la Verpiliere*. Voyez ce mot.

St. SYMPHORIEN-DE-SAIL-LES-CHATEAU-MORAND, village & par. en Forez, élect. de Roanne, justice de Château-Morand, bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

Curé, M. Gatteirias.
Vicaire, M. Levaux.
Seigneur, M. le marquis de Mirepoix.
Juge, M. Jean Gontier Jobert.
Lieutenant de Juge, M. Durand.
Procureur fiscal, M. Desgouttes.
Greffier, le sieur Robillon.

St. SYMPHORIBN-D'ILLIAT, village & paroisse, dont un tiers est en Bresse, & le reste en Dombes; archiprêtré de Dombes.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Carrier.
Seigneur, M. Michet de Sanville.
Juge, M. . . . .
Procureur fiscal, M. Michaille, procureur à Trevoux.
Greffier plumitif, le sieur Goy.
Greffier local, le sieur Morel, à Thoissey.

St. SYMPHORIEN-D'OSON, terre du domaine, prieuré, gros bourg en Dauphiné, & derniere paroisse du diocese de Lyon, sur la route de Vienne, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur, M. de Briandas, chantre de S. Paul de Lyon.
Curé, M. Marie Gabriel, bachelier en théologie, archipr. de Meyzieu.
Vicaire, M. Delsuc.
Seigneur-engagiste, M. André Gairal.
Juge, M. Ginet de la Rancoliere, avocat à Vienne.
Châtelain, M. Mitiffiot, à Soleize.
Lieut. de Juge, M. Fornier, avocat.
Procureur jurisdictionnel, M. Recordon.
Procureur d'office, M. Marc Yvrard.
Greffiers, les sieurs Perrequin & Dupré.
Huissier, Vincent Dupoizat.

Secretaire-greffier de la Communauté, M. André Richarme.

Il y a dans cette paroisse une maison de chanoines réguliers de la Trinité.

Prieur-Ministre, M. Gayroard.

Il y aussi un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainai de Lyon, & deux fiefs qui relevent du Roi.

Château vieux appart. à M. le marquis de la Porte, du chef de Dame Louise de Melat de Château-vieux, & *la Reche*, à M. Peillon.

MM. Haas & Pardon y ont une belle fabrique d'indiennes d'un très-bon teint, à cause de la bonne qualité des eaux.

St. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU, petite ville murée dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. L'église qui fut bâtie en 1400 aux dépens du cardinal Girard, natif de St. Symphorien, est desservie par un curé, un vicaire & des prêtres prébendés.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Jean Sautemouche, docteur en théologie.
Vicaires, Mrs. Durand & Mauffier.
Sociétaires, Mrs. Lorange; Brazier; Giraud; Fayolle; Gazanchon & Meauflier.
Patron laïque des quatre prébendes du Cardinal Girard, M. Dupui de Saint-Vincent, conseiller au parlement de Grenoble.
Prébendiers, Mrs. Jean-Antoine Brazier, Ennemond Verd, Jean-Baptiste Giraud, & Commarmond.
Patron des deux prébendes des Cours, qui ne doivent être conférées qu'aux enfants de la ville, M. le marquis de la Clayte.
Prébendiers, Mrs. Lorange & Fayolle.
Patron de la prébende des Payre, M. Coignet Desgoutes.
Prébendier, M. Joachim Lorange.
Patron de la prébende des Rivieres, M. Jean de la Riviere.
Prébendiers, Mrs. Feyon, & Lorange en concours.

Chapelle de S. Antoine.

Cette chapelle est destinée à la congrégation des garçons.

Directeur, M. Durand, vicaire.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.

Recteur, M. Ant. Gazanchon.
Aumônier, M. Gazanchon.

La congrégation des filles se tient dans l'église paroissiale.

Directeur, M. le curé.

Ursulines. Cette maison est située près de l'église.

Supérieure, Mme. Cottet.
Aumônier, M. Chalamel.

V ij

Hôpital royal.

Cet hôpital est servi par cinq sœurs croisées. On y fait tous les quinze jours des distributions en argent aux pauvres de la paroisse. Les biens en sont administrés par sept Recteurs.

Recteurs-nés, Mrs. Chataing, châtelain; Teyssot, lieut. de juge; Petit, procureur fisc.; Peyrachon, syndic; Rostaing, premier consul; Lorange, *prêtre-sociétaire*. Les desserviteurs le sont pendant 3 ans tour-à-tour avec le curé.

Recteurs-électifs, Mrs. Gueraud, Commarmond; & Bret, *trésorier*.

Chirurgien, M. Herail.

COLLEGE. *Régent*, Mrs. Giraud, prêtre, & Gazanchon.

Ecole pour les filles.

Maitresse, la Sœur Grataloup.

Seigneur haut justicier, le chapitre de l'église de Lyon.

Seigneur mensionnaire, M. le comte de Lescoët.

Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Teyssot.

Procureur fiscal, M. Petit.

Greffier, M. Blanchon.

Sergent & Geolier, Godefroy.

Notaires royaux réservés, Mrs. Teyssot, Chataing, Blanchon, & Petit.

Notaires royaux non réservés, Mrs. Delanglade & Syveton.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Commarmond, avocat en parlement.

Huissier royal, Vernay.

Commissaire en droits seigneuriaux, M. Delanglade.

Syndic général de la Ville & Communauté, M. Jean-Claude Peyrachon.

Maîtres Chirurgiens jurés, Mrs. Gabriel Herail, Brost fils, accoucheurs; André Ducros.

Employé à S. Symphorien, M. . . . . D'Hautesage, *Receveur des Gabelles & Entreposeur du tabac.*

Officiers de la régie générale, Messieurs Pecou, *Contrôleur des actes.*

Parrico, *Receveur des aides.*

Chaumont, *Commis.*

Crepin, *Commis à la marque des cuirs.*

Hérail, *Buraliste pour les déclarations d'entrée de vin, pour le pied-fourché & la marque des cuirs.*

Il y a dans cette ville, tous les mercredis de l'année, un marché royal; & les quatre mercredis des Quatre-temps, une foire.

T A

TALARD, fief avec justice, dans la paroisse de St. Etienne-sur-Chalaronne en Dombes.

Seigneur, M. Arriveur, commissaire aux saisies réelles de Dombes.

Juge, M. . . . ,

Châtelain, M. . . . .

Procureur fiscal, M. Granger, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Morel, à Thoissey.

TALARU, fief & ancien château dans la paroisse de Saint-Forgeux, justice de Saint-Forgeux.

Seigneur, M. le marquis d'Albon.

TALUYERS, bourg, prieuré, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de Saint Etienne, sénéchaussée de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

Prieur M. . . . . . .

Curé, M. Rascles.

Seigneur, M. Berthaud de Taluyers, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Juge, M. Durand, avoc. ancien échevin.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Rambaud, notaire à Mornant.

Proc. fisc. M. Lespinasse, not. à Mornant.

Greffier, le sieur Balley, not. à Orliénas.

Il y a trois foires dans l'année: le 25 avril, le 19 juillet, & le 11 novembre.

TAPONAS, village & annexe de la paroisse de St. Jean-d'Ardieres, en Beaujolois, justice de l'Ecluse pour la plus grande partie, & de la prévôté de Belleville; élect. & sénéch. de Villefranche.

Vicaire, M. Michel.

Seigneur du clocher, M. Mogniat de l'Ecluse, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

Le fief de *Laye* appart. à l'hôpital de Villefranche.

TARANTAIZE, village & annexe de la paroisse de Rochetaillée en Forez.

Vicaire, M. Bayle.

T A R A R E.

Petite ville, & prieuré, située sur la route de Lyon à Roanne, dans le Lyonnois; archipr. de l'Arbresle, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

La seigneurie de Tarare appartient au prieur, & comprend la plus grande partie de la paroisse. Le reste forme la seigneurie d'Ausserre, dont M. Gayot de la Bussiere est propriétaire.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny.

Prieur-Seigneur du bourg, du clocher & de la plus grande partie de la paroisse, M. Joseph de Berthelas, grand-prieur de N. D. de l'abbaye royale de Savigny. Il nomme à la cure.

Curé, M. Passinges.

Vicaire, M. Lancelot.

Il y a un autre vicaire qui réside à l'annexe de St. Marcel. Il y a aussi dans la paroisse une église succursale sous le titre de Ste. Magdeleine, & une chapelle sous celui de la Ste. Vierge.

Prébendiers des Martins, en litige entre M. Michaud & M. Moissonnier.
Prébendiers des Fabriciens, M. Blanc & M. Lancelot.
Prebendier des Hayes, M. Blanc.
Prébend. de M. de Rochefort, M. Roussel.
Prébendier des Tardifs, M. Antoine Mattagrin, curé de Meys.
CAPUCINS, *Gardien*, le R. P. Ambroise.
Vicaire, le R. P. Jean-Marie, de Lyon.
HÔPITAL. *Supérieure*, Sœur Balagué.
Recteurs-nés, M. le curé; M. Desabiez, procureur-fiscal.
Recteurs-électifs, M. Barthelemi Girerd, & M. Blanc, ancien vicaire de Tarare; ce dernier est *Receveur.*
Subdélégué, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere.
Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.
Chât. M. Simonet de Ronziere, notaire.
Procureur fiscal, M. Desabiez.
Greffier, le sieur Claude Simonet.
Adjoint au Greffe, M. Blanc.
Greffier de M. d'Aufferre, le sieur Tricaud. Les autres sont les mêmes qu'à Tarare.
Notaires royaux réservés pour Tarare, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere fils, & M. Justinien-Honoré-Aimé Radisson.
Procureurs, Mrs. Benoît Delaval; Jean-Baptiste Redin; Jean-Marie Simonet; de Ronziere fils; Desprez; Desabiez; Radisson; Ducôté; Derivoire & Vigier.
Huissiers, Perraud & Quidot.
Médecin, M. Barthelemi Girerd.
Chirurgiens, Mrs. Defranc & Savy.
Une brigade de maréchaussée, composée d'un brigadier & de quatre cavaliers.
Brigadier, le sieur Voilu.
L'industrie & le commerce de cette ville consistent en toiles de chanvre, en toiles de coton de différentes qualités, même en mousselines & en cuirs apprêtés. Ces différens objets sont susceptibles d'accroissement d'autant plus faciles qu'il y a deux blanchisseries & une indiennerie très-bien montées.

Bureau pour la marque des Toiles.

Ce bureau est ouvert le jeudi matin.
Inspecteur principal des manufactures, M. Roland de la Platiere, à Lyon.
Sous-inspecteur, M. Barbier, à Tarare.
Commis, le sieur Lacote.
Grenier à sel, M. Caquet d'Avaize, avoc. en parlement, *Receveur.*
Octrois. M. Marchand, *Receveur.*
M. Thonart, *Commis en second.*
M. Rigaud, *Commis pour les cuirs.*
Bureau de la poste, le sieur Delatour. *Directeur.*
Maître des postes, M. Blanc.
Il y a à Tarare un marché considérable, tous les jeudis; & deux foires dans l'année; l'une le 26 juin, & l'autre le premier décembre.

TARON, château, terre & seigneurie dans la paroisse de Renaison en Forez. La justice de cette terre est commune avec celle de M. le duc d'Harcourt, à Renaison.
Seigneur, M. Goyet de Livron.
Juge, M. Lorange.
Procureur fiscal, M. Ramey.
Greffier, le sieur Crozet.

TARTARAS, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Châteauneuf-Dargoire, dépendant du comté & de la sénéchaussée de Lyon.
Prieur, M. Béatrix.
Il nomme à la cure.
Curé, M. Auquier neveu.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Lieut. de Juge, M. Rambaud.
Procureur fiscal, M. Bidault.
Greffier, le sieur l'Espinasse.
Notaire royal, M. Jarrosson.

TASSIN, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. élect. & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. de Marsonnat.
Vicaire, M. Chaix, bachelier en droits civil & canonique.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mensionnaire, M. de Castellas, doyen des comtes de Lyon.
Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.
Châtelain, M. Chevrillon.
Procureur fiscal, M. Michalet.
Greffier, le sieur Ravier.
On a découvert, il y a quelques années, dans cette paroisse au canton de Charbonnieres, au bas du château de Laval, des eaux minérales très-abondantes.

TERNAND, bourg muré, prieuré, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'archevêque de Lyon & le prieur qui réside dans la paroisse, sont seigneurs du clocher par indivis. M. l'archevêque a la justice. Elle comprend la paroisse de Ternand & une partie de celle de Ste. Paule & du Bois-d'Oingt.
Prieur, M. Reynaud.
Il nomme à la cure.
Curé, M. Bertrand.
Juge, M. Baillot, avocat à Lyon.
Lieutenant, M. Granchamp.
Procureur fiscal, M. ....
Greffier, le sieur Moutet.
Le fief roturier de *Malleval* & *Ronsiere* appart. aux enfans héritiers de M. Fourgeroux, avocat; & le château-fort & fief de *Ronsiere*, avec rente noble, appart. à M. Sabbatin.

LA TERRIERE, château dans la paroisse de Cercié en Beaujolois.

Sa justice comprend la paroisse de Cercié & une partie de celles de Quincié & de St. Lager.

Seigneur, M. de Milliere.

Juge, M. Pezant, avocat à Villefranche.

Lieutenant, M. Thevenon pere, avocat à Beaujeu.

Proc. fiscal, M. Testenoire, notaire & procureur à Beaujeu.

Greffier, le sieur Durand.

THEIZÉ, beau château, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élection de Lyon, justice d'Oingt.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.

Curé, M. Lambert.

Vicaire, M. Maurin.

Seigneur, M. de Nervo, ancien conf. à la cour des monnoies à Lyon.

Juge, M. Durand, avocat à Lyon.

Lieutenant de juge, M. Granchamp.

Procureur fiscal, M. Besson.

Greffier, le sieur Chanorier.

Il y a une chapelle rurale sous le titre de St. Hippolyte.

L'ancien château & fief de *Rapetour* appart. à M. Brossette, du chef de Mme. son épouse; la rente noble est réunie à la seigneurie de Theizé, Sevelinges & autres. Le château & fief de *Cruix* appart. aux Dlles. de Tavernost, & le fief de *Fontvielle*, à M. Marduel.

THEL, village & paroisse du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice de Magny & de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Trembly de Belverne.

Dame, Mme. la marquise de Vauban.

Notaire royal, M. Corgier.

Seigneur d'une partie de la paroisse, M. le duc d'Orléans.

THELIS-LA COMBE, village & parcelle dans la baronnie d'Argental, en partie dans la paroisse de Bourg Argental, & en partie dans celle de Rutianges.

LA THEYSSONNIERE, château & très-ancienne seigneurie dans la paroisse de Buellas en Bresse. Il appartient aux fils de M. le comte de Theyssonniere, mestre-de-camp de cavalerie, aide-major de la gendarmerie.

LA THIBAUDIERE, fief qui releve du Roi, dans la paroisse de Lucenay en Lyonnois.

Seigneur, M. Millanois.

THIL, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, dépendant du marquisat de Miribel. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Frontiere.

Seigneur, M. le marquis de Pure, écuyer.

THIZY.

Petite ville & châtellenie du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Cette paroisse est divisée en deux parties, la ville & le bourg. Dans la ville il y a deux églises, où l'on fait les fonctions curiales, mais qui ne sont pourtant qu'annexes.

Saint-George du Château. Cette église est l'annexe de celle de St. Pierre, située au bourg. Le curé la dessert lui-même, & fait desservir celle de Saint-Pierre par un vicaire.

Le prieur du bourg nomme à la cure de S. Pierre, & à celle de Marnand.

Prieur, M. Moynat.

Curé, M. Jean Renard.

Notre-Dame, annexe de Marnand. Cette église est aussi desservie par le curé, qui fait desservir celle de Marnand par un vicaire.

Curé, M. Caris.

Vicaire, M. Renard.

Sociétaire, M. Chaix, ci devant curé.

Il y a une communauté de Sœurs de la charité.

Supérieure, Sœur Véronique Dubois.

Une confrairie de Pénitents.

Recteur, M. Demauzerand, avocat.

Trésorier, M. Sombardier.

Aumônier, M. Claris, curé.

La châtellenie de Thizy comprend St. Pierre du Bourg, St. George du Château, Marnand, Notre-Dame de Thizy, St. Victor-sur-Reins, & Combres.

Seigneur, M. Bissuel de St. Victor.

Capitaine-châtelain, Juge civil, criminel, de police, gruerie & petite voierie, M. Nicolas Perret, avocat en parlement.

Procureur fiscal, M. de Bourg.

Greffier, le sieur Perre Devaux.

Commis-Greffier, le sieur Sombardier.

Procureurs, Mrs. Trambouze, *doyen*; Ducoté; Blanc; Jacquet; Sanslaville; Chateau; Derivoire; Parigny & Didier.

Notaires royaux réservés pour Thizy, Mrs. Perret, à Cublize; Jacquet, à Montagny; Parigny, à Thizy; Debourg, à Coutouvre, & Sanslaville.

Autres Notaires royaux demeurant à Thizy, Mrs. Trambouze, doyen; Sanslaville & Debourg.

Huissiers ordinaires, Ronziere, Maufray.

Concierge des prisons, Benoît Rabu.

Huissiers royaux, Butty & Dechelette.

L'audience se tient tous les mercredis.

Subdélégué de M. l'Intendant, M. Desvernay, avocat en parlement.

Chirurgien, M. Pierre Chervin.

Il y a à Thizy une brigade de maréchaussée, de la lieutenance de Roanne.

Brigadier, le sieur Lhermite
Milice Bourgeoise. Colonel, M. Mulsan, *Receveur du Grenier à Sel.*
Contrôleur, M. Guillard, à Amplepuis.
Commis-Contrôleur, M. Favre
Contrôleur des actes & des exploits, M. Claude-Marie Debourg.
Receveur des Aides, M. Cartier de Boiscurtil.
Contrôleur, M. Vally.
Receveur des entrées, M. Parigny.

Le bureau des Aides & Entrées est chez M. Parigny.

Il se fabrique à Thizy & aux environs, des toiles en fil, fil & coton, en coton seul, appellées *garats;* la filature des cotons en laine est fort considérable.

Il y a dans la ville des halles magnifiques, & c'est là où tous les mercredis il se tient un marché très-fréquenté, de ces toiles & cotons.

Inspecteur, M. Roland de la Platiere.
Sous-Inspecteur des Manufactures, M. Goutailler, à Amplepuis.
Commis, les sieurs Chervin, Bissuel & Trambouze.

Le château & fief de *la Forest* appart. à M. Chesnard de Montzerand; & celui de *Trezeue*, avec rente noble, à M. de Thizy de St. Victor.

LE THOIL, vieux château des anciens seigneurs de la Valla, situé dans la paroisse de S. Andéol-la-Valla en Forez. Il appartient à M. le marquis de Montdragon.

THOIRIA, fief situé dans la paroisse de Pont-de-Veyle en Bresse. Il appartient à madame la comtesse de Pont-de-Veyle.

THOISSEY.

Seconde ville de la principauté de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Brocard.
Vicaires, Mrs. . . . .
Gouverneur de la ville, M. le comte de Vallin, chevalier de Malte.

Il y a un college avec pension, confié aux soins des Prêtres Missionnaires de St. Joseph, par Lettres-patentes du mois de . . . . 1783, enrégistrées au parlem. de Dijon le . . . .

La cure est unie à la principalité.

Principal, M. Broçard.
Professeur de rhétorique, M. Mercier.
Préfet de la pension, M. Vignon.

Une communauté de Religieuses Ursulines.

Supérieure, Mme. de Monternost.
Aumônier, M. Chassaignon.

Un Hôtel-Dieu régi par les notables de la Ville, présidé par le procureur du Roi & le curé, & desservi par des Dames hospitalieres.

Supérieure, Mme. . . .
Président-né, M. le curé.
Président electif, M. Bourbon.
Recteurs électifs, Mrs. Duc, Billioud, & Ducret, écuyer.
Aumônier, M. Frecon.
Médecins, Mrs. Lotin pere & fils.
Chirurgiens, Mrs. Colomb & Rhondez.
Apothicaire, M. Guichenon.

Une confrairie de pénitents du Saint-Sacrement.

Recteur, M. Morel.

Une compagnie d'Arquebuse.

Lieutenant, M. . . . .
Major, M. de la Genardiere.
Châtelain, M. Bauderon.
Greffier, le sieur Morel, notaire.
Huissiers, Beroud & Rivet.
Notaires, Mrs. Morel, Chenevieres, Broyet, & Guyot.
Grenier à sel, M. Combayon, *Receveur.*
Directeur de la poste, M. Limandas.

Il y a tous les vendredis un marché, & huit foires, très fréquentées, pour les provisions de bouche, & commerce de bœufs, vaches, veaux, &c. le 22 janvier; les troisieme & cinquieme jeudis de Carême; le 6 mai; le 18 juin; le 20 juillet; le mardi avant la St. Martin, & le 15 décembre.

ST. THOMAS-DE-CHAMPDIEU, par. dans le Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur de St. Pierre de Champdieu nomme à la cure.

Curé, M. Jean Baptiste Liothaud.
Seigneur, M. le marquis de Marcieu, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.
Juge, M. l'abbé Giranron, avoc. à Vienne.
Châtelain, M. de la Diefve, notaire.
Lieutenant de Juge, M. . . . .
Procureur fiscal, M. Augustin Roland.
Greffier, le sieur Jean Deschamps.

ST. THOMAS-LA-GARDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Monsupt & de St. George-Hauteville.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

Curé, M. Monciny.
Seigneur, M. de Mazenod de Pavezin, écuyer.

Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Javelle.

THORIGNY, fief en toute justice, relevant de la baronnie de Savigny, dans la paroisse de S. Jullien-sur-Bibost en Lyonnois

Seigneur, M. de Leullion, lieut. part. assesseur crim. en la sénéch. de Lyon.

Juge, M......
Lieutenant de Juge-Chât. M.....
Procureur fiscal, M. Desprès, notaire à l'Arbresle.
Greffier, le sieur Aréthens fils.
Huissier, Aguettan.

LA THUILIERE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand de la Thuiliere.

ST. THURIN, village & annexe de la paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté en Forez, justice de Rochefort.
Vicaire, M. Girard.
Seigneur, M. Demeaux, lieutenant général à Montbrison.
Notaire, M. Roche.

THURINS, bourg & seign. dans le Lyon. archipr. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Jean-Franç.-Placide Tholance, gradué.
Vicaire, M. Pierre Tholance, ancien curé.
Seigneur mensionnaire, M. le comte de Lescoët.
Juge, M. Perrachon.
Châtelain, M. Chatain, not. à St. Martin.
Procureur fiscal, M. Ducreux, not. à St. Martin.
Greffier, le sieur Chazotier.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dugas lès-Thurins.
Seigneur, M. Dugas, ancien Lieut. crimin. à Lyon.
Juge, M. François Gubian, avocat, greffier en chef & criminel de la sénéchaussée de Lyon.
Châtelain. M. Timonier.
Procureur fiscal, M. Ducreux.
Greffier, le sieur Chazotier.

Mrs. les comtes de Lyon & M. Dugas ont un château dans le bourg.

Il y a aussi un fief, appellé *la Rontaloniere*, qui appartient à M. Desgoutes de la Salle, ancien capitaine d'artillerie.

TIRANGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, diocese du Puy-en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison. Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Prory.
Vicaire, M. Porte.
Seigneur, M. le marquis de Fenoyl.
Juge, M. de Vissaguet du Bouchet, avoc.
Lieutenant de Juge, M. Martin.
Procureur fiscal, M. Moinier Desfarges, notaire à St. Paul.
Greffier, le sieur Barou.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Chalançon.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

Le fief de *Chales* appart. à M Mey de Chales, ancien cons. hon. en l'élect. de Montbrison; & celui de *Pravel*, à M. Bouchet, avocat.

TIRET, fief & château situé dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne de Tiret.

TORANCHES, nom d'une parcelle de la paroisse de Haute-Rivoire. On y voit les ruines d'un prieuré de Bénédictins.
Seigneur-prieur-commendat. M. l'évêque de Sisteron, à cause de son abbaye de Mazan.
Capitaine-Châtelain, M. Richard.
Procureur fiscal, M. Matagrin.
Greffier, le sieur Gemier.

Les procureurs sont les mêmes qu'à S. Laurent de Chamousset.

TORCIEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournai, élection de Belley, justice de S. Rambert.

L'abbé de S. Rambert-en-Bugey nomme à la cure.
Curé, M. Poncet.
Vicaire, M. Fournier.
Seigneur, M. le comte de Murat.

TOSSIAT.

Ancienne petite ville dans la Bresse, près de Revermont, à une lieue de Bourg, archipr de Treffort, just. du Pont-d'Ain.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.
Curé, M. Gauthier.
Vicaire, M....
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Châtelain, M. Charles Louis Ballet.

Il y a cinq foires dans l'année.

LA TOUR DE JUJURIEUX *ou* DES ECHELLES, château & seigneurie, avec rente noble d'une partie de la paroisse de Jujurieux & St. Jean-le-Vieux en Bugey. Il appartient à M. Orsel de Châtillon, écuyer.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

LA TOUR-DE-SALVAGNY, village, annexe & justice de la par. de Lentilly en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Vicaire, M. Brunel.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Seigneur-mensionnaire, M. de Chabans, comte de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Lentilli.
Notaire, M. Vial.

LA TOUR-EN-JARREST, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne.

Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.
Curé, M. Marcoux.
Seigneur-engagiste, M. de Myons.

LA TOURRETTE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Château.

Le chap. d'Ainai de Lyon nom. à la cure.

Curé,

Curé, M. Chavane.
Seigneur, LE ROI
Seigneur décimateur, M. Geneſt de Pujol.
Le château de *Villeneuve* appartient à Mrs. le vicomte de Moranger, la Colombe, & l'abbé de la Garde.
LES TOURS, ſeigneurie au hameau du Vivier, dans la partie Mâconnoiſe de la paroiſſe de Fleurie.
Seigneur, M. l'abbé Chatrier de la Roche, prévôt d'Ainai, à Lyon.
Juge, M. Gelin, avocat à Mâcon.
TOURZY, paroiſſe en Forez, dioceſe de Clermont, de la châtellenie royale de Crozet, élection de Roanne.
Curé, M. Cordier.
Vicaire, M. Duvergier.
Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
De cette paroiſſe dépendent la petite ville de Crozet & le bourg de la Pacaudiere. On y trouve auſſi les fiefs de *la Moliere* & *Lapelle*, qui appartiennent à M. de Chavagnac.
TOUSSIEU, village, paroiſſe & château en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.
M. de Briandas, chanoine de l'égliſe de Saint-Paul de Lyon, nomme à la cure.
Curé, M. Gaillard.
Seigneur, M. de Guiller de Moidiere.
Juge, M. Fournier, ſubd. à Vienne.
Châtelain, M. Proſt, à Touſſieu.
Lieutenant de Juge, M. Pra, avocat à Vienne.
Procureur fiſcal, M. Comte, à Touſſieu.
Greffier, le ſieur Quinon, à Touſſieu.
TOUSSIEUX, & POLLIEU ſon annexe, paroiſſe dans la Dombes, archiprêtré de Dombes.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Fabre.
Seigneur, LE ROI.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de la ſénéchauſſée de Dombes.
On adreſſe les lettres par Trevoux.
TRADES, village, par. château & ſeign. ſur les confins du Beaujolois, dioceſe d'Autun, archipr. de Bois-Sainte-Marie, élect. & ſénéch. de Villefranche, excepté un hameau dans le Brionnois, qui eſt de l'élection de Semur.
L'abbé de Cluny nomme à la cure.
Curé, M. Pierre-Antoine Poyet.
Seigneur, M. Peyſſon de Bacot, maréchal général des logis, des camps & armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Bacot.
La juſtice de Trades comprend toute la paroiſſe, excepté le petit hameau qui eſt en Brionnois, & qui dépend de la juſtice de Cluny.
TRAMOYE, par. en Breſſe, archipr. de Chalamont, élection de Bourg.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Philibert-Bernard Bord.
Vicaire, M. Dufour.
Dame du clocher, madame la ducheſſe de Biron, marquiſe de Neuville.
Seigneur, M. Vincent.
Juge, M. Baillot.
Châtelain & Lieutenant de juge, M. Segaud.
Procureur fiſcal, M. Blein.
Greffier, le ſieur Vanel.
Il y a dans cette paroiſſe le château de *Marniolas*, qui appart. à M. Vienent.
LA TRANCLIERE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élect. & baill. de Bourg.
L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.
Curé, M. Muſſieux, puîné.
Seigneur, M. Balland, marquis de Varambon.
Les mêmes officiers qu'à Varambon.

TREFFORT.

Ville, paroiſſe & archiprêtré dans la Breſſe, de l'élection de Bourg. L'archipr. comprend 19 paroiſſes, 2 annexes, & 2 ſuccurſales, toutes en Breſſe.
Archiprêtre, M. Meyſſias, curé de Villereverſure.
Archiprêtre ſubſtitué, M. Aynard, curé de Ceyzeriat.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
Curé, M. Robin.
Vicaire, M. Bernuzet.
Seigneur, M. le marquis de Grollier.
Juge, M. Monnier.
Châtelain, M. Seyſſial.
Lieutenant de Juge, M. Bouveyron.
Procureur fiſcal, M. Decroſe.
Greffier, le ſieur Girard.
TRELINS, bourg & grande paroiſſe de Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.
Le prieur de Randans nomme à la cure.
Curé, M. Treynel.
Vicaire, M. Maurice.
Seigneurs-échangiſtes, Mrs. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, par échange non conſommé avec le Roi.
La juſtice eſt exercée au nom du Roi par les officiers de la châtellenie royale de Marcilly, de laquelle dépend la plus grande partie de cette paroiſſe.
Le fief de *Chozieux*, ſitué dans cette par. près de la ville de Boën, appart. à M. le marquis de Talaru.
TREPT, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Moreſtel, élection, juſtice & bailliage de Vienne.
Madame l'abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Trolliet.
Seigneur, M. le comte de la Poype.
Juge, M. Alexis Fornier.

Châtelain, M. Jean-Benoît Morel.
Lieutenant, M. Dandel, à Virieu.
Proc. fiscal, M.....
Greffier, le sieur Monin, à Serriere.
Sergent, Claude Tavernon, à Crémieu.
On adresse les lettres par Crémieu.

TREVES, village & annexe de Longes en Lyonnois, s. néch. de Lyon.
Vicaire desservant, M Guillot.
Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Château-neuf-Dargoire.

TREVOUX.

Ville capitale de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, & du ressort du parlement de Dijon.

Il y a dans cette ville un chapitre fort ancien, composé de douze chanoines, y compris les dignités. Le doyen, qui est la premiere dignité, est à la nomination du Roi. Le chantre, le sacristin, le curé qui doit être un des chanoines, & les autres chanoines sont à la nomination du chapitre.

Chapitre de l'église collégiale & paroissiale de Saint-Symphorien de Trevoux.

Dignités, Messieurs,
Joseph-Modeste Girard, licencié en droit, *Doyen*.
Pierre-Antoine Perraud, docteur en théologie, *Chantre-Curé*.
André Peytel, *Sacristin*, chanoine honoraire de Châtillon.
Chanoines, Mrs. Jean Claude Bracquier, bachelier en théologie; Sébastien Chanrion; Barthelemi Patrin, bachelier en théologie; Jean Audras; Antoine Renard; Fleury Devous, chanoine honoraire de Mehein; Barge; Chanrion cadet, & Bernard Daoustenc, ancien prieur-curé de Nervieu.

Chanoines honoraires.
Mrs. René Seve, archidiacre de Verdun, Jean-Marie Audras, docteur de Sorbone; Gaspard Moissonnier, bachelier en théologie.
Vicaire, M. Colin, bachelier en droits canon & civil.

Il y a une communauté de Religieux du Tiers-Ordre de S. François, fondée par Mlle. de Montpensier, alors souveraine de Dombes. Le couvent situé dans le fauxbourg est très-beau.
Gardien, le R.P. Honoré Chapuis.
Vicaire & Procureur, le R. P. Joachim Tranchard

Une communauté de Carmélites, fondée aussi par Mlle. de Montpensier. Le bâtiment de ces Dames, situé dans le fauxbourg supérieur, est médiocre, mais très-commode.
Prieure, Mme. Gros.
Sous-Prieure, & seconde Dépositaire, Mme. Piron.

Une communauté d'Ursulines, fondée par des Religieuses de Roanne, située dans le fauxbourg inférieur.
Supérieure, Mme. Roteral.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement; leur chapelle située dans le cœur de la ville, est petite, mais jolie.
Recteur, M. André Buanton.
Vice-Recteur, M. Martin Charbonel.
Aumônier, M. Claude Bracquier, chan. & conf.

Hôpital général, ou Hôtel-Dieu.

Cet hôpital fut fondé au mois d'octobre 1686, par madame Anne-Marie-Louise Duchesse de Montpensier, Princesse souveraine de Dombes; les pauvres malades y sont servis par les filles de la communauté de la Charité du fauxbourg S. Lazare de Paris; elles sont chargées de l'économie de tout le dedans de la maison, sous les ordres & direction des Recteurs, à qui elles rendent compte.

La pharmacie de l'hôpital sert au public.
Recteurs-nés, M. le lieutenant général, M. le procureur du Roi de la sénéch. & M. le doyen du chapitre.

Recteurs perpétuels & électifs.
M. le comte de Messimi pere, & M. Janet, écuyer, subdélégué, *perpétuels*. Mrs. Valentin, avocat du bureau, Junot & Chuinague, *électifs*.
Aumônier, le R. P. Matthieu Moissonnier.
Trésorier perpétuel, M. Chuinague.
Secretaire, M. Granger l'aîné.
COLLEGE. *Principal*, M. Boson.
Lieutenants général pour Sa Majesté, de la ville de Trevoux & principauté de Dombes, M. le baron de Fumel.
Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France, & autres officiers du point d'honneur.
M. le comte de Varenne, chevalier de St. Louis, *Lieutenant*.
M. Antoine-Elisabeth Pennet de Monternost, *Lieutenant*.
M. Roze, *Conseiller-rapporteur*.
M. Charles-Joseph Jacob, *Secretaire-Greffier*.
Subdélégué général, M. Jean-François Janet, écuyer, avocat.

Ponts & chaussées.
Ingénieur du Roi au département de la principauté de Dombes, M. Démarie, ingénieur en chef, *à l'hôtel de l'Intendance, à Trevoux; & à Lyon, rue du Plat*

Sénéchaussée.

Le Roi ayant, par édit du mois d'octobre 1771, supprimé le parlement de Dombes, & la chambre des requêtes du

palais, Sa Majesté, par édit du mois de janvier 1772, créa en la ville de Trevoux une sénéchaussée & siege d'élection réuni, pour tenir ses séances dans le palais ci-devant occupé par le parlement : la sénéchaussée de Dombes fut installée, le mardi 11 février 1772, & commença ses séances le mardi suivant, 18 dudit mois de février ; elle est du ressort du parlement de Dijon, en vertu de l'édit du Roi, du mois de juillet 1775, registré auxdits sieges, le 29 décembre suivant. Ce tribunal comprend dans son district toutes les villes, bourgs & villages de la principauté, par la suppression qui a été faite lors de son édit de création des bailliages de Thoissey & de Chalamont.

Par édit du mois de sept. 1781, l'élect. a été supprimée & unie à celle de Bourg.

Grand sénéchal d'épée.

Messire Louis le Viste, chevalier, comte de Montbrian, seigneur de Briandas, Chaleins, Ouroux, la Plaigne-lès-Beloufes & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Dombes.

Lieutenant général civil, criminel & de police de la sénéchaussée & siege d'élection, M. Nicolas-François Gemeaux, écuyer, conseiller du Roi, ancien premier substitut de M. le procureur général du parlement de Dombes.

Conseillers, Messieurs

Antoine-François Billoud, Robert-Gaspard Noël, Jean-Antoine Robin, ancien avocat du Roi, Merlino & Moine.

PARQUET.

Avocat du Roi, M. Gabet de Beauséjour.

Procureur du Roi, M. Dulac.

Greffier en chef civil, criminel & de police, M. Jacques Chuinague.

Commis-Greffier, M. Longin.

Receveur des Consignations, M. de Romanans de Decour.

Commissaire aux saisies réelles, M. Arriveur.

M. Greppe, *commis à l'exercice.*

Avocats plaidants & consultants,

Mrs. Jean-Baptiste-François Valentin, *doyen*; François Meunier, Jourdan, & Granger fils.

Procureurs,

Mrs. Louis Michaille, doyen, Martin Farbot, F. Broyer, Alexandre Ruf, Benoît Dondin, Cl. Chuinague fils, Claude-Michel Granger le jeune, Jean-Baptiste Peté, Jean-Baptiste de Rouville, Barbier fils, Granger & Meunier.

Conseillers du Roi Notaires à la résidence de Trevoux, Mrs Jean-Baptiste Barbier, Jacques Chuinague, Pierre Granger, Cl. Michel Granger, Michalet, Charles, Raffin & Perche.

Huissiers audienciers, en la sénéchaussée & élection, François Chagnard, & Michaille.

Huissiers & Sergents royaux à la résidence de Trevoux, Reignier, Comte, & Faucher.

Huissier en la Connétablie, exploitant dans tout le royaume, Verchere.

Police de la ville, châtellenie & banlieue de Trevoux.

M. le lieutenant général de la sénéchaussée est aussi lieutenant de police; & M. le procureur du Roi de la sénéchaussée est pareillement procureur du Roi à la police.

Les audiences de la sénéchaussée se tiennent les mardi & mercredi matin de chaque semaine ; celles de police se tiennent lorsque M. le lieutenant général, qui les tient seul, les indique, sur la requisition de M. le procureur du Roi.

Eaux & Forêts.

Cette jurisdiction établie depuis long-temps, s'exerçoit ci-devant par les officiers de la chambre des requêtes du palais, conjointement avec le maître particulier créé en titre d'office ; aujourd'hui elle s'exerce par les officiers de la sénéchaussée, aussi avec le maître particulier.

Maître particulier des eaux & forêts.

Benoît Mondesert cadet, à Montmerle.

Capit. des chasses, M. Billoud de Nuzillier.

Maréchaussée de Dombes.

Elle est composée d'un lieutenant, qui commande cinq brigades, Trevoux, l'Arbresle, Villefranche, Chalamont & Beaujeu.

Lieutenant, M. Brunet.

Assesseur, M. Robert-Gaspard Noël.

Procureur du Roi, M. Claude Dulac.

Lieutenant de cavalerie & maréchal des logis, M. Jacques-François Verset.

Greffier, le sieur Jean Baptiste Peté.

Médecin, M. Gouvion.

Chirurgiens, Mrs. Antoine Broyer, *doyen*; Joseph Perronnet, Jean-Baptiste Rey & Melletier.

Receveur du grenier à sel, M. Gaspard-François Junot.

Contrôleur des Actes, M. Gallimard.

Entreposeur du Tabac, M. Couchonat.

Imprimerie Royale.

M. Aimé de la Roche, seul Imprimeur du Roi.

Il y a 3 foires par année : le 2 janvier, le 3 mai, & le 11 novembre ; & un marché considérable tous les samedis.

ST. TRIVIER.

Petite ville murée, en Dombes, premiere châtellenie de la principauté, de laquelle dépendent les paroisses de Mont

ragneux, Parcieux, Saint-Christophe & Saint-Cyr en Dombes; archiprêtré de Dombes, justice de Trevoux.

Les Minimes de Montmerle nomment à la cure.

Curé, M. Guillot, doct. en théol.

Seigneur, M. de Tavernost, ancien avocat général du parlem. de Dombes.

Seul notaire réservé, M. Antoine Durand, avocat en parlement.

La justice s'exerce à Trevoux, par emprunt de territoire, & les officiers y résident.

Juge ordinaire, M. Meunier, avocat.

Juge d'appel, M. Tabarier.

Procureur d'office, M. Chuinague.

Greffier plumitif, le sieur Goy.

Officiers locaux.

Châtelain, M. Dhauteville, résidant à Châtillon-les-Dombes.

Greffier, le sieur Cointhy.

Sergent de la terre, François Loup.

Syndic de la ville, le sieur Chaballier.

Il y a un petit château dans la ville, un prieuré où réside ordinairement un minime de Montmerle, qui doit dire la messe toutes les fêtes & dimanches, & le mercredi ou le vendredi de chaque semaine.

Il y a trois foires: le 17 janvier, le 9 octobre, le 25 novembre; & un marché tous les vendredis.

St. TRIVIER.

Petite ville de Bresse, chef-lieu de 18 paroisses ou communautés qui composent le comté & mandement de St. Trivier; archipr de Bagé, élect. de Bourg, du ressort du parlem. de Bourgogne.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nom. à la cure.

Curé, M. Guédan de la Riviere.

Vicaire, M. Broyer.

Seigneur, M. . . . .

Juge, M. de Bonas, avocat.

Bailli, M. Perron.

Procureur fiscal, M. Magnin.

Greffier, le sieur Delmaret.

Procureurs postulants, Mrs. Belouze, Perron, Legrand, Patin & Démaret.

Not. royaux, Mrs. Belouze, Legrand & Démaret.

L'hôpital de St. Trivier est desservi par cinq sœurs de la congrégation de Saint Joseph, l'une desquelles est chargée de l'école gratuite des petites filles. L'administration est confiée à un bureau composé du curé, président né: du Juge, & du procureur fiscal; des syndics, & de deux autres recteurs receveurs.

Supérieure, Madame Coudry.

Médecin, M. Niviere, docteur de Montp.

Chirurgien, M. Samion.

L'hôtel-de-ville est composé de deux syndics triennaux, d'un procureur-syndic, & de plusieurs conseillers choisis parmi les principaux habitants.

Syndics, Mrs. Dupré & Champion.

Proc. syndic & secret. de l'hôtel-de-ville, M. Legrand.

Messager, Leschand.

Il y a sept foires dans l'année: à la mi-carême; à la Trinité; à N. D. d'août; à la St. Matthieu; à la Toussaint; huit jours avant Noël; le jour des Innocents.

TROCESARD, château & seigneurie dans la paroisse de St. Christo-en-Jarrest dans le Forez.

Seigneur, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

TUPIN & SEMONS, village & par. en Lyonnois, diocese de Vienne, élect. de Saint-Etienne, archipr. & justice de Condrieu, sénéchaussée de Lyon.

M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.

Curé, M. Pierre Giraud.

Seigneurs, Mrs. les comtes de Lyon.

Décimateurs, le chapitre de St. Pierre de Vienne.

Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.

Lieutenant de Juge, M. Cadier, notaire à Condrieu.

Procureur fiscal, M. Vincent, notaire à Condrieu.

Greffier, le sieur Mouton, not. à Condrieu.

UN

UNIAS, village, paroisse, seigneurie, terre patrimoniale, avec haute, moyenne & basse justice dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Mrs. les comtes de Lyon & le prieur de S. Romain-le-Puy nomment alternativement à la cure.

Curé, M. l'Espinasse.

Seign. M. Denis de Cuzieu, chevalier.

Les mêmes officiers qu'à Cuzieu.

URFÉ (le petit quartier d'), parcelle de St. Martin-la-Sauveté.

URFÉ, ancien château en ruine, & petite paroisse en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, just. du lieu, réunie à celle de St. Just-en-Chevalet.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

Curé, M. Durand.

Prébendier à la nomination du Seigneur, M. Veillas.

Il est autorisé à servir sa prébende à S. Just-en-Chevalet.

Seigneur, M. Demeaux, lieutenant général civil à Montbrison.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Just-en-Chevalet.

USSON, bourg, paroisse & seigneurie de Forez pour le clocher, la moitié du bourg & la moitié de la paroisse; & d'Auvergne, pour le reste; diocese du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien; élection de Montbrison, pour la partie de Forez; & d'Issoire, pour la partie d'Auvergne.

Le prieur claustral de la Chaise-Dieu nomme à la cure.

Curé, M. Chassagnon.

Vicaires, Mrs Robert & Beausac; ils sont aussi *sociétaires* avec Mrs. Robert, Tournier & Mouton.

Il y a deux maisons de filles de St. Joseph.

La paroisse dépend de la justice du lieu; quelques hameaux dépendent de la châtellenie de S. Bonnet-le Château, de la justice de Viverols & de Montpeloux, en Auvergne; & le hameau de Pont-Imperat forme une justice. Les appellations, pour la partie de Forez, sont portées au bailliage de Montbrison; & celles pour la partie d'Auvergne, au bailliage de la Roue.

Seigneur, M. de Saint-Martin d'Aglier.

Juge, M. Mey de Chales, doyen honoraire des conseillers de l'élection de Montbrison.

Procureur fiscal, M. Daurelle, notaire royal.

Greffier, le sieur Mouton.

VA

VAISE, bourg, paroisse & seigneurie, situé hors de la porte de Lyon qui en a pris le nom, archipr. des Suburbes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Salicis, docteur de l'université de Valence.

Vicaire, M. Jean-Marie Vermare.

Seigneur haut justicier, M. Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainai.

Juge, M. de Lurieu, avocat.

Châtelain & Lieut. de Juge, M. Ravier, notaire du Bourg. Il a les minutes de Mrs. Douzier, Gors, Durand pere & fils, & Bonnichon.

Procureur fiscal, M. Bret.

Greffier, le sieur Baron.

Huissiers, Binard & Berthet.

M. Roche, *Notaire royal*, *Commissaire en droits seigneuriaux*, *Géometre*. Il a les minutes de Mrs Girard, Charey-zieu, Drivon, Dumontet & Montet, notaires audit fauxbourg; celles de M. Bonnard, not. à Sainte-Foy, & celles de M. Chareyzieu, notaire à Orliénas.

M. l'Intendant y a établi une pépiniere royale.

LA VALA, village & annexe de la paroisse de St. Didier-sur-Rochefort en Forez, qui dépend de la baronnie de Couzan.

Vicaire, M. Balmet.

VALBENOITE, *Vallis benedicta*, célebre abbaye royale de l'ordre de Cîteaux, à un quart de lieue de Saint-Etienne, sur le Furens, dans un local charmant & délicieux.

Abbé-comm. M. l'abbé de Beaulieu.

Prieur claustral, Dom Arnoult.

Cellérier, Dom Receveur.

Sacristin, Dom Renaud.

Chantre, Dom Brun.

Mrs. de Valbenoîte ont la haute just.

Juge, M. Detours, avocat.

Châtelain, M. Lardon, procureur.

Procureur fiscal, M. Ferrandin, proc.

Greffier, le sieur May, notaire.

VALEILLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Feurs, élection de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Jourgeon.

Prébendier, M. Guerpillon Lafay.

Seigneur, LE ROI.

La plus grande partie de cette paroisse dépend de la châtellenie de Sury-le-Bois; & le reste, de la justice de Magneux-le-Gabeon.

Le château & fief du *Soleillant* appart. à M. du Fournel, écuyer, chev. de S. Louis.

VALERNOD, fief & château dans la paroisse de Givors en Lyonnois.

LA VALETTE, seigneurie en toute justice, en Forez.

Seigneur, M. Laurent Planelli de Mascranni, chevalier, baron de Maubec.

Juge, M. Alléon Desgouttes.

Procureur fiscal, M. Pelissier.

Greffier, le sieur . . . .

LA VALETTE, château & fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. de Chemé, comte de Lyon.

LA VALETTE, village & petite paroisse unie à celle de Salvizinet en Forez.

Les deux ont le même curé.

Curé, M. Fragei.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

VALFLEURIE, hameau de la paroisse de S. Christo-en-Jarrest, en Lyonnois, & mission des Prêtres de la congrégation de la maison de S. Lazare de Lyon.

Seigneur, M. Terrasson de la Roche.

Supérieur des Missionnaires, M. Joubert.

Le village de Valfleurie dépend de la justice de Sevenas, & il est du ressort de la sénéchaussée de Lyon; mais les Missionnaires sont seigneurs dans leur église & leur maison, suivant une transaction du 17 septembre 1663.

Notaire royal, M. Ferrandi.

VAL-JESUS, monaſtere près de St. Rambert, en Forez. Ce monaſtere ſitué ſur les bords de la Loire, eſt de l'ordre des camaldules. Ces religieux avoient d'abord été appellés pour deſſervir la chapelle de Notre Dame de Graces, & ils furent transférés où ils ſont actuellement, vers l'an 1626. Il n'y a actuellement qu'un pere camaldule & deux freres.

Il eſt de la mouvance du Roi; il reſſortit au bailliage de Forez; la juſtice s'exerce à Montbriſon.

Mrs. de Val-Jeſus poſſedent le fief de Malois.

Juge, M. Gerentet.

Procureur fiſcal, M. Apotiquaire.

VALINS, village & paroiſſe dépendant de la baronnie de Chaliouvre, archiprêtré & bailliage de Dombes.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

Prieur-Curé, M Pallier.

Seigneur, M. de Marron, baron de Belvey, chevalier de l'ordre de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Chaliouvre.

Le fief ſans juſtice, de *la Tour-de-Vaux*, appartient à M. Perrault pere, bourgeois à Montmerle.

LA VALMITE, parcelle de la paroiſſe de St. Hilaire.

VALPRIVAS, village, château & ſeigneurie dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en ſuccurſale de Bas-en-Baſſet, élect. & baill. de Montbriſon.

Vicaire, M. Verja.

Seigneur, M. de la Pierre de S. Hilaire.

Juge, M. Daurelle, avocat à Uſſon.

Procureur fiſcal, M. Matthieu.

Greffier, le ſieur Girard, à la Mure.

VALSONNE, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbreſle, juſtice de S. Clément de Valſonne, élect. & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt. de Lyon nomme à la cure, & eſt ſeigneur de la par.

Curé, M Paſcal.

Vicaire, M. . . . . . .

Prébend. Chapelain-Vicaire, M. Paccard.

Les mêmes officiers qu'à St. Clément-de-Valſonne.

VANDEINS, village & par. en Breſſe, archipr. de Sandran, élect. de Bourg, juſtice de Chandé, bailliage de Breſſe.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. du Coudour, archiprêtre ſubſtitué de Sandran.

Seigneur, M. le comte de Beaurepaire.

Juge, M. Chevrier, avocat à Bourg.

Châtelain, M. Montbarbon.

Procureur fiſcal, M. O-Brien, procureur à Bourg.

Greffier, le ſieur Salazard, notaire à Bourg.

Le fief de *Suras* appartient à M. Gaton.

VANDRANGES, village & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois & du Forez, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice de Cucurieux & de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

Curé, M. Ciozet.

Seigneur, M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi.

Juge, M. Berchoux, avocat au parlem.

Proc fiſcal, M. Rivoire.

Greffier, le ſieur Luſſini.

Huiſſier, Perroudon.

Foires, le 11 juin & le 23 août.

VARAMBON.

Ville de Breſſe ſur la riviere d'Ain, avec titre de marquiſat; elle député aux états de la province, & a un chapitre, dont les canonicats ſont à la nomination du ſeigneur, de collation & inſtitution laïque, excepté le décanat, ſoumis immédiatement au St. Siege. L'égliſe fut érigée en collégiale en 1451, par les ſoins du célebre Louis de la Palu, cardinal de Varambon. La ville dépend pour le ſpirituel, de la Magdelaine, annexe de Priay.

Curé, M. Clément Pin.

Le doyen du chapitre officie avec la mitre & le bâton paſtoral, & donne la bénédiction à l'iſſue de la meſſe, à l'inſtar des prélats du ſecond ordre.

Doyen, M. Joſeph Robin.

Tous les chanoines officient auſſi avec la mitre.

Seigneur, M. Balland de Richemont, écuyer.

La juſtice de ce marquiſat s'exerce au Pon-d'Ain, par emprunt de territoire.

VARAN, ſeigneurie dans le Forez.

Seigneur M. de la Tour.

LA VARENNE, château & ſeign. dans la paroiſſe de Coutouvre en Beaujolois.

Seigneur, M. de Lancry, chevalier.

Juge, M. Duchez, avocat à Roanne.

Proc. fiſcal, M. Vincent, not. à Thizy.

Greffier, le ſieur Goutallier.

LA VARENNE & LE PAYNAUD, petite juſtice de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnieux en Lyonnois.

Seigneur, M. de la Barmondiere.

Les mêmes officiers qu'à Marzé.

VARENNES, château dans la paroiſſe de Quincié en Beaujolois.

Seigneur, M. Giraud de Varennes, officier des cent gardes ſuiſſes du corps du Roi.

Juge, M. Preſſavin, prévôt à Beaujeu.

Lieutenant de Juge, M. Aimé Janſſon.

Procureur fiſcal, M. Durieu du Souzy.

Subſtitut, M. Rochard l'aîné.

Greffier, le ſieur Troncy.

VAUCHE, *ou* VEAUCHE, village, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Payet.

Seigneur, M. le marquis de Pons, baron de Bouthéon.

Juge, M. Gonon de St. Fresne, avocat.

Procureur fiscal, M. Deladut.

Greffier, le sieur Gireix.

VAUCHETTE, annexe de la paroisse de Vauche, & seigneurie dans le Forez, élection & bailliage de Montbrison.

Vicaire, M. Chavanon.

Seigneur, M. le comte de Rostaing, maréchal des camps & armées du Roi, grand bailli du Forez.

Juge, M. Barrieu, avocat à Montbrison.

Procureur fiscal, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.

Greffier, le sieur Monnet, à Montbrison.

VAUGNERAY, village & grande par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, justice du comté de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure, ont la dîme de la paroisse, sont seigneurs du bourg, & en ont la justice.

Curé, M. Chartre.

Vicaire, M. Michel.

Seigneur mensionnaire, M. le comte de Bois-Boissel.

Juge, M. Guillin de Pougelon, à Lyon.

Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pasquier, notaire royal à Vaugneray.

Procureur fiscal, M. Chappuy, not.

Greffier, le sieur . . . .

Contrôleur des actes, M. Pinhac.

Il y a dans cette paroisse le château de *Benevent*, dont la justice haute, moyenne & basse s'étend sur les trois quarts de la paroisse.

Seigneur, M. Perrein de Benevent, à Lyon.

Juge, M. Rieussec, avocat à Lyon.

Lieutenant de Juge & Châtelain, M. Pasquier, notaire royal à la résidence de Vaugneray.

Procureur fiscal, M. Delorme, notaire, à Yzeron.

Greffier, M. Pinhac, not. à Vaugneray.

Le fief de *Hoirieux*, avec rente noble, appart. à Mme. veuve de Laval, baronne d'Yzeron; celui de *la Proty*, avec rente noble, à M. Valoux fils; & celui de *Charpieu*, à M. de Montdor, chevalier de Saint-Louis.

VAUX.

Petite ville & par. en Bugey, archipr. d'Ambournai, justice de Saint-Sorlin, élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

Curé, M. Grumel.

Seigneurs, les Chartreux de Portes.

Les officiers sont les mêmes que ceux de la justice du marquisat de St. Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.

Il y a le château de *Verneau*, appart. à M. le comte de Montferrand.

VAUX-EN VELIN, village & paroisse en Dauphiné, avec titre de marquisat, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du ressort du bailliage de Vienne.

Curé, M. Jacquenod.

Dame-engagiste, madame de Ville.

Juge, M. . . .

Lieutenant, M. . . . .

Procureur jurisdict. M. Durand.

Greffier, M. de la Loi.

Châtelain, M. Chenevas.

Procureur d'office, M. Amblard.

Tous ces officiers sont à la nomination du seigneur de Vaux & de Villeurbanne.

Le fief de *Ville* appartient à madame de Ville, dame de Villeurbanne; & celui de *Bissara*, à M. de Rachais.

VAUX-SUR-JULIENAS, village qui dépend alternativement, pour le spirituel, des paroisses de Julienas, Jullié & Pruxilly en Bourgogne; & pour le temporel, de la justice de Julienas; élection & du ressort de la sénéchaussée de Villefranche.

Seigneur, M. de Colabeau de Julienas, chevalier de St. Louis

VAUX SUR VILLEFRANCHE, bourg, par. & baronnie dans le Beaujolois, dont la justice comprend la par. de ce nom & celle de St. Cyr-de-Chatoux; archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

Curé, M. Richard

Vicaire, M. Despiney.

Il y a une prébende fondée sous l'invocation de St. Maurice, dont le patron est le seigneur du lieu.

Prébendier, M. Meynier, ancien curé de Vaux.

Seigneur, M. Carra, capit. au régiment d'Orléans, infant.

Juge, M. . . . .

Lieutenant de juge, M. Cartand, notaire à Blacé.

Procureur fiscal, M. Moyet.

Greffier, le sieur Michet.

Huissier, Durantin.

Notaires, Mrs. Ducray & Michet.

Chirurgien, M. Favre.

Il y a une foire le 12 novembre.

VAUXRENARD, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, élect. de Villefranche, justice du vicomté de Thil,

Le château & la terre s'appellent *le Thil*, & la paroisse *Vauxrenard*.

L'archiprêtré de Vauxrenard comprend trente-huit cures & une annexe, la plupart en Bourgogne.

Archipr. M. Bouvier, curé de Julienas.

Le prévôt de Saint Pierre de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Talon.

Vicaire, M. Condemine.

Seigneurs, les héritiers de M. le marquis de Chevrier.

Juge, M. Garnier, avocat à Mâcon.

Lieutenant de juge, M. Perrachon, not. à Julienas.

Procureur fiscal, M. Guittard.

Greffier, le sieur Grandjean, not. royal à Chasselas.

Le château & fief de la *Roche-bourron* appart. à M. Roche, anc. mousquetaire.

VAUZELLES, fief en toute justice dans la paroisse de Saint-Bonnet-des-Bruyeres en Beaujolois. Il appartient à M. de Muzy, officier de cavalerie.

Lieutenant de juge, M. Thevenet.

Procureur fiscal, M. de Borde.

Greffier, le sieur Tarlet.

VÉCOURS, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Bagé, du ressort du parlement de Bourgogne, élection de Bourg, justice du lieu, qui s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Guespe.

Seigneur, M. Vouty.

Juge, M. Guichelet fils, avocat à Pont-de-Vaux.

Procureur fiscal, M. Grognet, notaire à Pont-de-Vaux.

Greffier, M. Vallier, à Pont-de-Vaux.

VENISSIEUX, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu; élect. & justice de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.

Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Curé, M. Givord, bach. en théologie.

Vicaire, M. Bonjean.

Dame du clocher, Madame l'abbesse de S. Pierre de Lyon.

Seigneur de la terre, M. de Chaponnay, à Crémieu.

Juge, M. Fournier, avocat.

Lieutenant de juge, M. Roux.

Proc. fiscal, M. Gadot.

Greffier, M. Claude Izelin, not. royal à Venissieux.

ST. VERAN, village, par. & seign. en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon, just. du lieu.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.

Curé, M. Proton l'aîné, archipr. du Bois-d'Oingt.

Vicaire, M. Crozier, doct. en théol.

Le château du seigneur porte le nom de la Garde.

Seigneur, M. Margaron de St. Veran, secretaire du Roi.

Juge, M. . . . .

Châtelain, M. Desabiez, notaire royal.

Proc. fiscal, M. Fornas fils, not. royal.

Greffier, le sieur Truchet.

Notaire royal réservé, M. Sage.

Le fief & château de *la Flachere* appart. à M. Durand.

VERANNE, village & par. en Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne, just. de Maclas, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de St. André de Vienne nomme à la cure.

Curé, M. Dumas.

Vicaire, M. Jacques Duraffour.

Seigneur, M. de la Beau de Berard, baron de Maclas.

Le château du *Buisson* appartient au seigneur.

VERDURAISE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à deux co-seigneurs.

VERFEY, hameau composé de plusieurs maisons, où il y a un château en ruine, dans la paroisse de S. Paul-de-Varax en Bresse.

Seigneur, M. le baron d'Ivoley.

Juge, M. Chevrier.

Châtelain, M. Fremiot.

Procureur fiscal, M. Buget.

Greffier, le sieur Ceseriat.

Sergent, Cointy.

VERLIEU, parcelle de la paroisse de Chavanay.

VERNAISON, annexe de Charly, & seign. en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

Vicaire, M. Ballanche.

Seigneur, M. Barbier des Landes.

Les mêmes officiers qu'à Charly.

Il y a un ancien château en ruine, qui appartient à M. l'abbé d'Ainai, comme grand décimateur. Il y a aussi le fief de *Vieuxbourg*. Voyez ce mot.

Il y a deux foires dans l'année : le 3 février, & le 8 octobre.

VERNAY, village & par. en Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. & justice de Beaujeu, élect. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Vacherron.

VERNAY, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, justice de Saint-Maurice en Roannois, & d'Ailly.

Le prieur de S.-Jean-sur Saint-Maurice nomme à la cure.

Curé, M. Imbert l'aîné.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

LA

LA VERPILLIERE, château situé dans la par. de Saint Symphorien-de-Lay, avec justice moyenne, haute & basse; & démembrée de celle de Lay en Beaujolois.
Seigneur, M. Desvernai de Greysieux.
Juge, M. de Berchoux, avocat à Lay.
Lieutenant, M Rejaulnier pere, à Lay.
Proc. fisc. M. Gouttenoire pere, à Lay.
Greffier, M. Marvallin, à Lay.
Huissier royal, Barrier.

LA VERRERIE, fief & seigneurie en toute justice, dans le Lyonnois.
Seigneur, M. de la Rochette.
Juge, M.....
Châtelain & Lieutenant, M. Gayet.
Proc. fiscal, M....
Greffier, le sieur Horace Gayet.
Huissier, Bouvet.

VERRIERES, village & paroisse en Forez, & commanderie de l'ordre de Malte, unie au grand bailliage de Lyon; archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, sénéchaussée de Montbrison.
M. le commandeur du lieu nomme à la cure.
Commandeur & seigneur, M. d'Ussel de Châteauverd.
Curé, M. Bonnabaud.
Les mêmes officiers qu'à St. Germain.

VERRIERES, village & grande paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice d'Escotay & de Beauvoir.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Bonnet, *gradué*.
Vicaire, M.....
Seigneur, M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Sarde.
Seigneurs décimateurs, le chapitre de Notre-Dame de Montbrison pour une partie, & le curé de Verrieres pour l'autre.
Le château d'*Escotay* appart. à M. le marquis de Gallez; & le fief de *Soleillant*, à M. de St. Hilaire, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Escotay.

VERSAILLEUX, par. partie en Dombes, & partie en Bresse, élect. de Bourg pour celle de Bresse; archipr. de Chalamont, sénéch. de Trevoux, & baill. de Bourg.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Bourg.
Seigneur, M. le baron de Villette.

VERTRIEUX, village & annexe de la Balme en Dauphiné.
Vicaire, M. Roux.
Dame, Mme. d'Amblagnieu de Vertrieux.
Juge, M. Fournier, avocat à Vienne.
Lieutenant, M. Tholon, not. au Verney.
Greffier, le sieur Bussod, à Vertrieux.

VEZELIN, château dont il ne reste que les ruines, & seigneurie dans la paroisse de St. Paul de Vezelin en Forez.
Dame, Madame l'abbesse de la Benissondieu.
Juge, M. Nabonan.
Procureur fiscal, M. Montignot, not. à St Germain Laval.

VEZINE, village & annexe de Saint-Jean-le-Priche en Mâconnois, province de Bresse, élect. de Bourg, justice de Montrevel.
Vicaire, M. Monesi.
Seigneur, M. le comte de Montrevel.
Curial, le sieur Page.

LAVIALA, parcelle de Pelussin.

ST. VICTOR, village & par. en Dauphiné, archipr. & mandement de Morestel; élect. justice & baill. de Vienne.
Madame l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Dunoyer.
Seigneur, M. de Pourroy de Quinsonnas, ancien président au parl. de Grenoble.
Les mêmes officiers qu'à Morestel.

ST. VICTOR-LA-LOUBIERE, paroisse située, partie en Auvergne, partie en Forez, diocese de Clermont, justice de Cervieres.
Le prieuré d'Aveine nomme à la cure.
Curé, M. Debucy.
Dame, Madame de la Feuillade.

ST. VICTOR-SUR-REINS, prieuré, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Thizy.
Prieur, M. le sacristin de Cluny. Il nomme à la cure.
Curé, M. Grangier.
Vicaire, M. Cherpein.
Seign. haut-just. M. Bissuel de Thizy.
Seigneurs directs, Mrs. de Rebé & le prieur de St. Victor.
Le fief de *la Buffetiere*, où est une blanchisserie, appart. à M. Jacquetton, avocat en parlement, & conseiller en l'élection du Beaujolois.

ST. VICTOR-SUR-LOIRE, village, prieuré & par. en Forez, de la justice de la châtellenie de Saint-Galmier, archipr. de S. Etienne, élect. de Montbrison.
Prieur décimateur, M. l'abbé Julien, à Aix en Provence.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Tivet.
Vicaire, M....
Seigneur-engagiste, M. Berry de la Barre, au Pont, dans la paroisse de St. Just-sur-Loire.
Il y a dans cette paroisse une maison forte, érigée en fief, qu'on appelle château d'*Entremont*, & qui appartient à M. Marcoux de la Bacaliere.

VIEILLARD, village & terre en toute justice, annexe de Poncieu en Bugey.
Seigneur, M. Orsel de Châtillon.
Les mêmes officiers qu'à Châtillon-de-Corneille.

VIEUXBOURG, château dans la par. de Vernaison en Lyonnois.
Seigneur, M. de Noyel, chev. de St. Louis, lieut. des maréchaux de France.
Juge, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Bouvier, à Charly.
Proc. fiscal, M. Bavet, not. à Givors.
Greffier, M. Lafarge, not. à Charly.

VIEUX-D'ISENAVE, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, justice de Poncin, de Meiriac & de Montréal, élection & ressort du bailliage de Belley.
Les Chartreux de Meiriac nomment à la cure.
Curé, M. Levrat, archipr. de Nantua.
Seigneurs, M. de Quinson, baron de Poncin; M. le comte de Douglas de Montréal, & les Chartreux de Meiriac.

Officiers de M. de Poncin.
Juge, M. Bajollet.
Châtelain, M. Desauches.
Proc. fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

Officiers de M. de Montréal.
Juge, M. Jagot.
Juge d'appel, M. Volant.
Lieutenant de Juge, M. Meiller.
Châtelain, M. Goiffon.
Procureur fiscal, M. Barbe.
Greffier, le sieur Domange.

Officiers des Chartreux de Meiriac.
Juge, M. Definod.
Châtelain, M. Simonnet.
Procureur fiscal, M. Durand.
Greffier, le sieur Brillat.

VILIEU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend de la baronnie de Loye
Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
Curé, M. Benoît Jacquemet.
Seigneur, M. Dervieu de Vilieu, chevalier, baron de Loye, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

VILLARS.

Petite ville fort ancienne en Bresse, archipr. de Chalamont, justice au lieu, élect. & baill. de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon.
Le chapitre de St. Just de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Brun.
Vicaire, M. Debottieres.
Seigneur, M. Dugas du Bois Saint-Just.
Juge, M. Neple, avocat à Montluel.
Châtelain, M. Fremion, à St. Paul-de-Varax.
Curial, M. Lachanal, à Montluel.
Greffier, le sieur Pelissé, à Montluel.
Il y a un marché, le Vendredi saint; & trois foires dans l'année : le mardi avant la S. Jean Baptiste; le mardi avant la S. Martin d'hiver, & le mardi avant Noël.
Le fief de *la Vernouze* appartient à M. Rambaud.

VILLARS, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, justice de St. Priest.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Sauvage.
Seigneur, M. de Gilbert de Voisin, président au parlement de Paris.
Il y a dans cette paroisse un fief avec château. Il appartient à M. de Curnieu.

VILLEBOIS, paroisse en Bugey, dépendant du marquisat de Saint Sorlin, archiprêtré d'Ambournai, élection & bailliage de Belley.
Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
Curé, M. Recamier.
Vicaire, M. Odet.
Seigneur, M. le prieur de la Chartreuse de Portes.
La justice est la même que celle de Saint-Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.

VILLECHENEVE, bourg & grande paroisse sur les confins du Lyonnois, du Forez & du Beaujolois, archipr. de Néronde, élect. & baill. de Montbrison, de la châtellenie de Feurs & chef-lieu de la justice du marquisat de la Riviere.
Il y a trois foires dans l'année : le 20 janvier, le 3 mars, & le 3 septembre; & un marché tous les mercredis.
M. l'abbé d'Anstrude, vicaire général & chanoine de Langres, nomme à la cure.
Curé, M. Rambaud.
Vicaire, M. Farge.
Seigneur, M. l'abbé d'Anstrude.
Juge, M. Delorme, avocat.
Procureur fiscal, M. . . . .
Greffier, le sieur Claude Dufour, notaire à Panissieres.
Huissier, Morel.
Madame la comtesse de Villeneuve a la justice des cantons qui sont en Beaujolois, à cause de Joux.
L'ancien château de *Villette*, en toute justice, avec rente noble, & celui de *la Riviere*, avec titre de marquisat, appartient à M. le comte de Feugerolles.
Les mêmes officiers que ceux de Villecheneve.

VILLE-DIEU, château & seigneurie en toute justice, situé dans la paroisse de Dardilly, près de la tour de Salvagny en Lyonnois.

Dame, madame de Chazel.
Juge, M. Sanseigne, avocat à Lyon.
Châtelain, M. Bourdin, ancien conseill. du Roi, notaire à Lyon.
Procureur fiscal, M. Desprez, notaire à l'Arbresle.
Greffier, M. Bouchard, not. à la Tour.

VILLEDIEU, annexe de Sainte-Foy en Forez.

Les mêmes officiers qu'à Ste. Agathe.

VILLEFRANCHE.

Ville capitale du Beaujolois, située sur le Morgon, à demi-lieue de la Saône, 5 lieues de Lyon, 7 de Mâcon, 95 de Paris. La par. est de l'archipr. d'Anse.

Etat Ecclésiastique.

N. D. DES MARAIS, *Eglise paroissiale & collégiale.*

Le chapitre est composé de trois dignités, qui sont le doyen, le chantre & le sacristin-curé; & d'onze chanoines. Le doyen est de la nomination du Roi; le chantre, de celle de M. l'archevêque de Lyon; & le curé-sacristin, de celle de M. le prieur de Salles. Le chapitre nomme aux canonicats vacants; mais il doit nommer, par préférence, les enfants natifs ou originaires de la ville; c'est une des conditions sous lesquelles les habitants consentirent à l'érection du chapitre en 1691, & ce droit leur a été confirmé par arrêt du parlement, des 29 avril & 18 décembre 1741.

Dignités, Messieurs

Bernard-Pierre Chattelain Dessertine, bachel. en droits civil & can. *Doyen.*
Dominique Roland de la Platiere, licencié en droits civil & canon, *Chantre.*
M. Desvernay, docteur de la maison & société de Sorbone, *Curé-sacristin.*

Chanoines, Messieurs

Pierre Goyet.
Claude Humblot.
Benoît Deroche.
Benoît-Claude Bertin, docteur en théologie.
Nicolas Laurent.
Jean-Louis Jacquet.
Jean-Baptiste-Claude Pein.
Simon Avé.
Trollieur de Bois-Martin, bachelier en droits civil & canon.
Jean-Baptiste Rousset, doct. en théol.
Louis-Marie Jacquet.

Chanoines honoraires, Messieurs

J. B. Meurier, ancien curé-sacristin.
Gaspard Michet, curé de Limans.

Mrs. les maire & échevins sont premiers marguilliers de la paroisse.

Marguilliers.

M. Avé, chanoine du chapitre.
M. Michel, avocat.
M. Plattet, ancien procureur.

Communautés régulieres & séculieres.

Les Cordeliers. Ce couvent est le premier de l'ordre de St. François qu'il y ait eu en France.
Le R. P. Carret, *Gardien.*
Le R. P. Ainé, *Procureur & Sacristin.*

Les Capucins. Cette maison a été fondée en 1615.
Le R. P. Alexis, *Gardien.*
L. R. P. Gillebert, *Vicaire.*

Les Religieuses Ursulines. Elles furent établies à Villefranche en l'année 1621; leur couvent est bien bâti; on y tient des pensionnaires à qui l'on donne une bonne éducation.
Supérieure, madame Deschamps de Ste. Cecile.
Aumônier, M. Laurent, chanoine.

La Visitation de Sainte-Marie. Ce monastere a été fondé en 1632. L'Eglise fut peinte à fresque, quelques années après, par Dominique Bourbonio, peintre d'Italie, fort célebre: son ouvrage, qui conserve encore son premier éclat, passe pour un chef-d'œuvre.
Supérieure, madame Gaillard.
Aumônier, M. Goyet, chanoine.

Pénitents blancs. Cette confrairie est sous le titre du Saint-Sacrement, & fut érigée en l'an 1621, par les soins du R. P. Michel Ange, capucin; son église a été reconstruite en 1782, sous l'agrément de M. l'archevêque de Lyon; & ils ont obtenu, en 1789, la permission d'élire leur sépulture dans le caveau de leur église.
Aumônier, M. Gros, vicaire.
Recteur, M. Canard.
Vice-recteur, M. Bedin, bourgeois.

Pénitents noirs. Cette confrairie dont l'établissement date de l'année 1623, est sous le titre du Saint Crucifix, & remplit les fonctions des pénitents de la miséricorde.
Aumônier, M. Deroche, chanoine.
Recteur, M. Humblot-Rabut, négoc.
Vice-Recteur, M. Gros, vicaire.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Cette maison, bâtie l'an 1644, a reçu successivement des augmentations & des embellissements considérables. L'administration intérieure est confiée à des Dam. religieuses de l'ordre de Ste. Marthe.

Recteurs primitifs à la forme des Lettres-patentes du mois d'Avril 1721, enrégistrées au parlement de Paris, le 24 Juillet 1723. Mrs. les Maire & Echevins en corps.

M. le Lieutenant général préside le bureau en présence de M. le procureur du Roi.

Recteurs électifs.

M. Thivend, conseiller en la sénéchaussée, *premier Administrateur.*
M. Jacquet Talon, *Trésorier.*
M. Butti, notaire, *Econome.*

Officiers de la Maison.

M. Roland de la Platiere, *Chantre, Directeur spirituel.*
Madame Barrot, *Supérieure.*
M. Boiron, *Aumônier.*
M. Gillet, *Commissaire - Feudiste & Archiviste.*
M. Ardon, *Notaire.*
M. Chenard, *Secretaire.*
M. Chavannes, *Médecin.*
M. Joudioux l'ainé, *Chirurgien major.*
Madame de Lachasse, *Pharmacienne.*

MAISON PHILANTHROPIQUE,

Sous la protection de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Cet établissement, qui date du premier janvier 1788, est le fruit du zele & de la bienfaisance des principaux habitans de Villefranche, & les secours qu'on en retire sont destinés au soulagement des pauvres & honnêtes habitans du pays, pour en extirper la mendicité.

PROTECTEUR, Monseigneur le duc d'Orléans.
Président, M. Micollier.
Trésorier, M. de Fontagnieux.
Secretaire, M. Chasset.
Commissaires, Mrs. Buiron pere; Humblot, chanoine; Desarbres-Charlet & de Chavannes.
Adjointes, Mdes. Berthucat, Humbert, Perrin & Truchot.

COLLEGE.

On y enseigne toutes les classes jusqu'en philosophie. C'est la seule Ecole de Latinité qu'il puisse y avoir, & qu'il y ait dans la ville. On y tient des pensionnaires. Mrs. les Maire & Echevins qui en sont les fondateurs & les protecteurs, distribuent annuellement des prix qui consistent en livres choisis : on y soutient des exercices littéraires, & l'on y représente quelquefois des pieces de théatre pour exercer les Ecoliers.

Principal, M. Nicolot.

GOUVERNEMENT ET CORPS-DE-VILLE.

GOUVERNEUR *de Villefranche*, M. Aimé de la Roche, ancien officier de Dragons, seigneur de Berneville & Fergeolles, résidant ordinairement *à Chaponost en Lyonnois.*
Lieutenant de Roi, M. . . .

HÔTEL DE VILLE.

MAIRE, M. Chasset, avocat.
Echevins, Mrs. Michette, Jacquet, Bulty & Desarbres.
Receveur, secret.-greffier, M. Laplatte.

Mrs. les Maire & Echevins de Villefranche, sont Syndics-nés de la province du Beaujolois.

Les armes de la ville sont de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de France, qui a été ajouté par la concession d'Anne de France, du mois de Novembre 1514.

MILICE BOURGEOISE.

Les Pennonages de Villefranche furent établis en 1714, par M. d'Halincourt, Gouverneur de la province. Mrs. les Maire & Echevins, en l'absence des Gouverneur & Lieutenant de Roi, sont les Commandants-nés de cette milice dont ils nomment les officiers de l'état-major & les capitaines. Les lieutenants & sous-lieutenants, sergents & caporaux sont nommés par les capitaines, sous le bon plaisir de MM. les Maire & échevins. Ce corps est composé de huit compagnies : l'ancienneté des capitaines regle l'ordre de préséance pour les quartiers. L'uniforme est habit bleu, veste & culotte blanches; le Drapeau, fond blanc, est aux armes de Mgr. le Duc d'Orléans, d'un côté, & de l'autre aux armes de la Ville; à chaque coin est une fleur de lis. En l'absence du Capitaine-enseigne, il est porté par le plus ancien des sergents. MM. les officiers de police de la ville ont autorisé par plusieurs de leurs ordonnances, rendues sur le requisitoire de M. le Procureur du Roi, les officiers de la milice bourgeoise à veiller à la sûreté publique & au maintien du bon ordre dans la ville.

Etat - Major.

M. . . . *Colonel.*
M. . . . *Lieutenant Colonel.*
M. Pein, avocat, *Capitaine-Enseigne.*
M. Jean-Baptiste Jaquet l'ainé, *Major.*
M. Louis Pein, *Major en survivance.*
M. Berthelon, *Capitaine-Aide-major.*
M. Deroche, *Adjudant.*
M. Dachot, pere, *Sergent-major.*

La Compagnie de Grenadiers, formée d'un démembrement des huit compagnies, est commandée par le Capitaine commandant le Bataillon.

M. Lebrun, *Sergent Fourrier.*
Mrs. Champrion & Bresson ainé, *Capor.*

Premiere Compagnie, Quartier jaune.

M. Aubri, bourgeois, *Capitaine.*
M. Desarbres le jeune, négoc. *Lieutenant.*

M. Macé, étudiant en droit, *Sous-Lieut.*
Mrs. . . . . Bureau aîné, *Sergents.*
Mrs. Bruchet aîné, & Denis, *Caporaux.*
II. *Compagnie*, *Quartier gris-de-lin.*
M. Buiron de la Voute, négoc. *Capitaine.*
M. Jonnery l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
M. Humblot fils, négoc. *Sous-Lieuten.*
Mrs. Escoffier oncle & neveu, *Sergents.*
Mrs. Ballot l'aîné, & Manin, *Capor.*
III. *Compagnie*, *Quartier bleu.*
M. Joudioux l'aîné, chirur. *Capitaine.*
M. Lievre second, étud. en droit, *Lieut.*
M. Keniquel, négoc. *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Blanc neveu, & Constant, *Serg.*
Mrs. Bresson l'aîné, & Paynaux, *Capor.*
IV. *Compagnie*, *Quartier blanc.*
M. Butti, Chirurgien, *Capitaine.*
M. Desarbres l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Keniquel & Pontdevaux, *Sergents.*
Mrs. Marion & Royer-Willot, *Caporaux.*
V. *Compagnie*, *Quartier rouge.*
M. Joudioux le jeune, Chirur. *Capitaine.*
N . . . . *Lieutenant.*
N . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bedin & Lacroix, *Sergents.*
Mrs. Bissuel & Boyer, *caporaux.*
VI. *Compagnie*, *Quartier violet.*
M. Gonnet, Greff. de la Sénéch. *Capit.*
M. Girardet, *Lieutenant.*
M. Rei, *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bretonville & Marin, *Sergents.*
Mrs. Picard & Teyras, *Caporaux.*
VII. *Compagnie*, *Quartier aurore.*
M. Auboyer, négoc. *Capitaine.*
M. Vernai, *Lieutenant.*
N. . . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Perrard & Lorain, *Sergents.*
Mrs. Meunier & Meplin, *Caporaux.*
VIII. *Compagnie*, *Quartier verd.*
M. Nicolas, proc. *Capitaine.*
M. Lievre l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
M. Lievre le jeune, négoc. *Sous-Lieut.*
Mrs. Lebrun, & Bachot fils, *Sergents.*
Mrs. Charle & Durand, *Caporaux.*

SÉNÉCHAUSSÉE.

Cette jurisdiction, érigée en bailliage royal par édit de François Ier., du mois de Mai 1532, supprimée par édit du mois de Juin 1771, a été rétablie sous le titre de sénéchaussée par édit du mois de Septembre 1775. Les officiers de la sénéchaussée, ceux de la maîtrise des eaux & forêts, les notaires & les procureurs, sont pourvus par le Roi sur la présentation de M. le duc d'Orléans; les greffes appartiennent à ce prince.

Grand Bailli d'épée du Beaujolois,
M. le comte d'Escouttils.

Officiers, Messieurs

François-Blaise Guerin de la Colonge, *Lieutenant général civil, criminel & de police.*
Jean-Claude Durand, *Lieut. particulier, civil & criminel.*
Benoît Vaivolet, *Lieutenant particulier, civil & criminel, honoraire.*
Pierre-Franç. Bernigot de Sercy, écuyer, *Lieutenant particulier & assesseur criminel.*

Conseillers, Messieurs

Roland de la Platiere, chantre du chap. *conseiller-clerc honoraire.*
Etienne Clerjon du Carry.
Jean Thivend.
Esprit Billioud.
Louis-Humbert de la Barre.

PARQUET, *Messieurs*,

Dulac de Ponchou, *Avocat du Roi.*
Chattelain Dessertine de Belleroche, *Procureur du Roi.*
Pierre-Marie Vernai, *Substitut du Procureur du Roi.*
Tarlet, *Greffier.*
Chesnard, *Commis-Greffier.*
M. Deville, avocat au parlement, conseiller du Roi, *commissaire aux saisies réelles.*
Huissiers, Patin, Longefay, Motain & Giraud.
Avocats, Mrs. Pezant, *doyen*; Michet; Chasset; Boujot de Meyré; Denis; Faudon; Pein; Gilibert; Dubost fils, Dextre & Varenard.
Procureurs, Mrs. Louis Pein, *doyen*; de la Coste; Joseph Boiron; Ardon, *syndic*; François Desgranges, *syndic*; Deville, *trésorier*; Derivoire, *secretaire*; Tarlet; Vernay; Nicolas; Marin; Bonnetain, secretaire; Girardet & Rey.

Les audiences se tiennent les lundis, mardis & mercredis à dix heures du matin.

Notaires royaux réservés pour Villefranche, Mrs. Louis Pein; François Delacoste; Gaudet, à Beaujeu; Butty; P. Ardon; Rabut; Gillet & Bonnefond.
Autres Notaires royaux de la sénéchaussée, résidant à Villefranche, Mrs. Pierre Canard; Pierre Lievre.
Contrôl. des actes & expl. M. Ronjon.

ÉLECTION.

Cette jurisdiction est composée de 133 paroisses ou parcelles.

Officiers.

M. Jean-Bapt. Claude Boujot de Meyré, *Président.*
M. Maurice Durret de l'Etang, *Lieutenant civil & criminel.*

Conseillers Elus, Messieurs

Etienne Jacqueton, *Doyen.*
Joseph-Aimé Chattelain Dessertine.
Jean-Baptiste Ressier.
Louis-Joseph Lemarchand des Mines.
Huissier, Claude Baloffet.

PARQUET, *Messieurs*

Clerjon du Carry, *Procureur du Roi.*
Faudon, *Substitut de M. le Proc. du Roi.*
Commis-Greffier, Laplatte.
Huissiers-Audienciers, Duclos & Baloffet.
Procureurs en l'Election, Mrs Vernay, Nicolas, Bonnetain, Derivoire, Pique & Bernard.

Les audiences de l'élection se tiennent à neuf heures du matin.

Officiers du point d'honneur au département du Beaujolois.

M. de Chaponay, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.
M. Caillat, conseiller-rapporteur, à Lyon.
M. Humblot, secretaire de Mrs. les maréchaux de France, à Villefranche.

Receveur des Tailles, ancien alternatif de la Province.

M. Tourteau.
M. Dobange, *Commis à la recette des tailles.*

Direction des Aides, Messieurs

Dumoustier, *Directeur.*
Phelipe, *Receveur.*
Entrepôt du Tabac. Receveur, M. J. L. Préveraud de Pontbreton. Il est aussi receveur dans la régie des huiles.

Eaux & Forêts du Beaujolois.

Capitaines des Chasses, M. Bottu de la Barmondiere, chevalier, *pour le côté de la Loire.*
M. le comte de Valiere, chevalier de St. Louis, *pour le côté de la Saône.*
M. le marquis de Valiere, capitaine, *reçu en survivance.*
Lieutenants des Chasses, M. Thomé, officier aux Gardes Suisses, *pour le côté de la Loire.*
M. Claude-Antoine de la Roche de la Carelle, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, *pour le côté de la Saône.*

Officiers de la Maîtrise.

M. De Chatelus, *Maître particulier.*
M. Denis, avocat, *Lieutenant.*
M. . . . . . *garde-marteau.*
M. Antoine Ducroux de la Voute, *Procureur du Roi.*
M. Gonnet, *Greffier.*
M. Chesnard, *Commis-Greffier.*
Huissier, Cattin.

Autres Officiers.

Receveur des amendes & confiscations, M. . . . .
N. . . . . *Garde général, collecteur des amendes & confiscations.*
Arpenteurs, Mrs. Billoud & Escoffier.

Les audiences se tiennent les mardis, à deux heures de relevée.

Ponts & Chaussées.

Sous-Ingénieur, M. Bettin.
Jurisdiction des gabelles & grenier à sel de la Province.

Officiers, Messieurs

Gueraud, *Juge-Visiteur général.*
Ph. Ch. Quint, *Procureur du Roi.*
N. . . . . *Greffier en chef.*

Grenier à sel.

M. Truchot fils, *Receveur.*
David Reynard, *Contrôleur.*
Magnin, *Commis-Contrôleur.*
Meline, *Mesureur en titre.*
OCTROIS. M. Palais, *Receveur.*
Directeur de la Poste, M. Huchard.
Sous-Lieut. de la Maréch. M. de Trezette.

Chambre pour les Manufactures du Beaujolois.

Cette Jurisd. a été établie & attribuée aux Maire & Echevins de Villefranche.

Les audiences se tiennent les vendredis, à 2 heures de relevée.

Inspecteur, M. Roland de la Platiere, inspecteur du commerce & des manufactures de la généralité, *à Lyon.*

Le bureau pour la marque des toiles s'ouvre les lundis, matin & soir, & les jeudis matin.

Commis, les sieurs Vincent fils, &. . . .

Il s'est établi à Villefranche & aux environs plusieurs manuf. d'indiennes.

Médecins, M. Jean-Bapt. Bruny, doct. en médecine, gradué en l'Université de Paris, reçu maître en chirurgie au college royal de chirurgie de la même ville, docteur-médecin en la ville de Villefranche, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du Roi, bachelier en droits civil & canon, de l'Université de Dijon, professeur-démonstrateur pour les accouchements, les maladies vénériennes & autres secretes, anc. conf. Ier. prév. M. Bussy; M. Morel, docteur en médecine; M. Rondelet, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, professeur-agrégé au coll. des médecins de Lyon; M. Chavanne de Troblenne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier; M. Lanthenas, maître-ès-arts, & gradué en l'Université de Paris, docteur en médecine; M. Sein, & M. Desgranges, docteur-médecin, &c.

Maîtres en Chirurgie, Mrs. Louis Morel, lieutenant du premier Chirurgien du Roi, *Synd.* Claude Joudioux, *Doyen;* Butty, *Prévôt;* Joudioux le jeune; Arnaud & Balloffet.

Maîtres Apothicaires Pharmaciens, Mrs. L. Lievre de Givray; P. Hoste.

Chevaliers de l'Arc & de l'Arquebuse.

Ces deux compagnies sont instituées à Villefranche depuis près de trois siecles: elles ont été autorisées par plusieurs Lettres-patentes de nos Rois, confirmées par celles du mois de janvier 1730, enrégistrées au parlement de Paris & en la cour des aides, les 14 & 23 avril 1731.

Mrs. les maire & échevins, capitaines-nés de ces deux jeux, tirent le coup d'honneur aux deux prix royaux qui se représentent chaque année, le premier & le second dimanches de juin.

Chevaliers de l'Arc. Officiers, Messieurs

Chattelain Dessertine de Belleroche, *Roi.*

. . . . . *Capitaine.*

Préveraud de Pontbreton, *Guidon.*

Chasset, *Major.*

Pein, chanoine, *Aumônier.*

Buyron l'aîné, *Trésorier.*

Burry, *Secretaire.*

Chevaliers de l'Arquebuse. Officiers, Mrs.

Dubos fils, avocat, *Roi.*

Humblot, *Capitaine.*

Lievre, *Guidon.*

Pein, chanoine, *Aumônier.*

Joudioux l'aîné, *Trésorier.*

Butty, *Secretaire.*

Ajaques, dit Lagrange, *armurier, marqueur & garde de l'Arsenal.*

Académie royale des sciences & des beaux arts.

Cette académie, l'une des plus anciennes du Royaume, fut érigée par Lettres-patentes de l'année 1696, confirmées par celles du mois de mars 1728, enrégistrées au parlement. Elle est sous la protection de Monseigneur le duc d'Orléans. Le nombre des Académiciens ordinaires est fixé à vingt par les réglements; les séances se tiennent tous les jeudis, de quinzaine en quinzaine, & l'assemblée publique, chaque année, le jour de St. Louis, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

La devise est une rose de diamants, avec ces mots :

Mutuo clarescimus igne.

PROTECTEUR, Monseigneur le duc d'Orléans.

Académiciens honoraires.

1742. M. le marq. de Paulmy d'Argenson, ancien secretaire d'Etat au département de la guerre, chevalier de l'ordre de Saint Louis, de l'Académie Franç. de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle de Berlin.

1752. M. Lemoine de Beslisle, ancien Chancelier, Garde des Sceaux de Mgr. le duc d'Orléans.

1761. M. de Ruffey, Président à la chambre des Comptes, & de l'Académie de Dijon.

1769. M. Coët-Loury, écuyer de la Reine.

1771. M. le comte de Laurencin, chevalier de St. Louis, des Académies de Rouen & de Lyon.

1773. M. le Chevalier de Monspey.

1774. M. Desroys, ancien Intendant de Mgr. le Duc d'Orléans.

1786. M. le marquis de Cret, anc. Chanc. de M. le duc d'Orléans.

Académiciens ordinaires, Messieurs

1744. Pezant, ancien maire de Villefranche, *ancien secretaire perpétuel.*

1752. M. Roland de la Platiere, conseiller en la sénéch. & chant. de Villefranche.

1756. Dessertine, doyen de l'église collégiale de Villefranche, de l'Académie de Lyon, *secretaire perpétuel.*

1768. Gouvion, docteur en médecine.

1776. Gemeau, ancien lieutenant génér. de la sénéchaussée de Trevoux.

1777. Morel, docteur en médecine, associé du coll. des médecins de Lyon.

1779. Chasset, avocat.

1779. L'abbé Varenard, chantre du chapitre de Beaujeu.

1780. Teissier, Me. en pharmac. de Lyon.

1782. Pein, chanoine, *Directeur.*

1783. Gabet de Beauséjour, avocat du Roi en la sénéch. de Trevoux.

1784. Guerin de la Colonge, lieutenant général de la sénéch. de Villefranche.

1784. Pein, avocat.

1786. Chattelain Dessertine, procureur du Roi en la sénéchaussée.

1786. Chattelain de la Tou, conseiller en l'élection.

1786. Durand, lieut. part. civil & crim. en la sénéchaussée.

1786. Dulac, avocat du Roi en la sénéchaussée.

Académiciens vétérans, Messieurs

1740. Micollier.

1752. Clerjon, conseiller en la sénéch.

1756. Brisson, inspecteur ambulant des manufactures, de l'académie de Lyon, & de la soc. écon. de Berne.

1759. Meurier, ancien Curé-Sacristin de Villefranche.

1761. Thivend, conf. en la sénéchaussée.

1761. Goyet, chanoine.

1768. Humblot, chanoine.

1784. Roland de la Platiere, inspecteur-général des manufactures.

Académiciens associés, Messieurs

1741. Boule, docteur de Sorbone, prédicateur ordinaire du Roi, de la société royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci.

1741. De Bussi, doyen de Sully.

1748. De Campigneulles, trésorier de France, des Académies d'Angers, de Caen, de Lyon & des Arcades de Rome.

1759. Patullo.

1761. Michault, de l'Académie de Dijon.

1765. Chapus, Vic. gén. de Sisteron.

1768. Goulin, de plusieurs Académies.

1769. Le Chevalier de Janin, Ecuyer, Chev. de l'Ordre Royal de St. Michel, Seigneur de Combe-Blanche, médecin-oculiste de S. A. S. Mgr. le feu Duc de Modene, & son pensionnaire; Profes-

seur honoraire de l'Université de Modene ; Membre des Acad. des sciences, arts & belles-lettres de Rome, de Bologne, de Turin, de Luques, de Dijon, de Villefranche & d'Arras ; corresp. de la Soc. Roy. des sciences de Montpellier, & de celle de Médecine de Paris.

1769. Renaud de la Grelaye, avocat.
1770. L'abbé Rozier, de plusieurs acad.
1773. L'abbé de Castillon, vicaire général, de l'Académie de Lyon.
1774. L'abbé le Monnier.
1775. Dom de Bouis, Bénédictin.
1776. Champeaux, professeur royal au college de chirurgie de Lyon, ancien chirurgien-major de la Charité, chirurgien du Roi, de l'académie royale de chirurgie de Paris, de la société royale des sciences de Montpellier, de l'acad. de Rouen, & de la société littéraire d'Auxerre.
1776. Le Pere Martin, Minime, de la société d'Auxerre.
1779. Moustier de Lafond, capit. d'artill.
1779. Cousin des Préaux, de l'académie de Rouen.
1780. De Landine, avocat au parlement, de l'académie de Lyon.
1781. L'abbé Bertholon, de plusieurs Académies.
1781. Cousin, avocat du Roi au bailliage de Caux.
1781. De Maison - Rouge, avocat.
1781. Basset de la Marelle, président au grand conseil.
1781. De Villers, de l'acad. de Lyon.
1782. Pasquier, peintre du Roi.
1782. Grignou, de la société d'agriculture d'Orléans.
1782. Mathon de la Cour, de l'académie de Lyon.
1783. Le comte de St. Cyr.
1783. Parret, curé de Genouilleux.
1784. Mme. la comtesse de Beauharnois.
1784. Frossard, de la société royale des sciences de Montpellier.
1785. Gilibert, docteur en médecine.
1785. Dom Gourdin, bénédictin, de plusieurs acad. & biblioth. de l'abbaye de St. Ouen, à Rouen.
1786. L'abbé Guillon.
1786. Riboud, proc. du Roi au baill. de Bourg.
1786. Le Camus, de l'acad. de Lyon.
1786. Divon des Evilles, secretaire du musée d'Amiens.
1789. Le pere Ropique, Minime, de la province de Lyon, anc. prof. de théol.
1789. Desgranges, docteur-médecin, &c.

Communautés d'Arts & Métiers.

Le Roi ayant supprimé les anciennes Communautés, par son Edit d'avril 1777, Sa Majesté en a créé de nouvelles, par le même Edit, dans les différentes Villes du ressort du parlement de Paris. Villefranche est classée dans le nombre des Villes du premier ordre. Neuf de ces Communautés se sont volontairement formées, au mois de février 1784. L'exécution de leurs Réglements est attribuée par le même Edit, au Juge de police, & à M. le Procureur du Roi ; & suivant un arrêt de la Cour, du 26 mai 1784, toutes les contestations relatives à ces Communautés, se portent en l'hôtel de M. le lieutenant général de police ; & en son absence, en l'hôtel de celui de MM. les officiers de la sénéchaussée, premier en ordre, suivant l'ordre du tableau.

Bonnetiers, Chapeliers, Pelletiers, Fourreurs, les sieurs
Guichard Desigaux, *syndic.*
Jean-Baptiste Teste, *adjoint.*

Tailleurs & frippiers d'habits en neuf & en vieux, les sieurs
Jacques-André-Marie Bruchet, *syndic.*
Jean-Claude Déard fils aîné, *adjoint.*

Cordonniers en neuf & en vieux, les sieurs
Pierre-Martin Pasquier, *syndic.*
Etienne Giroud, *adjoint.*

Boulangers, les sieurs
Antoine Picard, *syndic.*
Claude Devillaine, *adjoint.*

Bouchers, charcutiers, les sieurs
François Germain, *syndic.*
Claude Bayard cadet, *adjoint.*

Charpentiers & autres constructeurs en bois, les sieurs
Zacharie Perroud, *syndic.*
Pierre Roche, *adjoint.*

Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Layetiers, Tonneliers, Boisseliers, & autres ouvriers en bois, les sieurs
Laurent-Martin Boulot, *syndic,*
Joseph-Fidel Bourcier, *adjoint.*

Maréchaux ferrans & grossiers, Serruriers, Taillandiers, Ferblantiers, Eperonniers, Ferrailleurs, Cloutiers, & autres ouvriers en fer, les sieurs
Pierre Boyé, *syndic,*
Jacques Durand fils, *adjoint.*

Selliers, Bourreliers, Charrons, & autres ouvriers en Voitures, le sieur
Claude Dachot fils, *syndic.*

Société Royale d'Agriculture.

M. Pezant.
M. Dessertine, *secretaire.*
M. Carra de Vaux.
M. d'Espinay de Laye.
M. Micollier.
M. Dubost.

VILLEMONTOIS, vill. par. & seign. en Forez, archipr. & élect. de Roanne.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
Curé, M. Berton.
Vicaire, M. Treille.
La seigneurie de Villemontois dépend de

de trois justices différentes. La plus grande partie est du ressort de la Châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne; le surplus est de la justice du Prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice, & de celle de MM. les Comtes de Lyon, qui n'y ont que la moyenne basse.

Seigneur, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Ceux de la justice du Prieur sont les mêmes qu'à Saint-Maurice; & ceux de MM. les Comtes de Lyon, les mêmes que ceux du Comté.

Subd. de l'Intend. M. de la Rochette.

LA VILLENEUVE, hemeau & seigneurie dans la paroisse de la Genete en Bourgogne.

Seigneur, M. Deschamps, baron de la Villeneuve.

Juge, M. Nicolas Pin, chevalier.

Proc. fiscal, M. Philibert Grand-jean.

Greffier, le sieur Claude Royer.

Foires: le 2 janvier, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, & le 16 août. Il doit y avoir un marché tous les mercredis, & le seigneur a droit de le faire tenir.

Il y a dans le hameau une chapelle fort ancienne, dédiée à St Théodore, annexée à la cure de la Genete.

VILLENEUVE, village, paroisse & l'une des grandes châtellenies de la principauté de Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Dombes.

L'abbé de Cluny, en qualité de doyen de Montbertoud, nomme à la cure.

Curé, M. Chanorier.

Seigneur, M. Vincent de Panette.

Juge civil & criminel, M. Meurier.

Capitaine châtelain, M. Chuinague pere, notaire à Trevoux.

Procureur fiscal, M. Chuinague fils, procureur à Trevoux.

Greffier, le sieur Goy, à Trevoux.

Huissier, Comte.

Notaire royal réservé pour la châtellenie de Villeneuve, M. Greppo.

Il y a, toutes les années, le 22 juillet, une foire considérable dont le principal objet est la vente des bêtes à cornes, des chevaux & de la volaille.

VILLEREST, bourg ou petite ville en Forez, archipr. & élect. de Roanne.

Mme. la pr. de Marcigny nom. à la cur.

Curé, M. Matthieu.

La justice de Villerest appartient à la Prieure de Marcigny, conjointement avec M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny a des officiers particuliers.

Juge, M. Popolle.

Proc. fiscal, M. Bros, résidant à Roanne.

Greffier, le sieur Fougas, à Roanne.

Foires: le lendemain de la Trinité, & le 25 novembre.

Le fief de *Comiero* appartient à Mme. de la Feuillade.

VILLERS, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Marigny, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

Le prévôt de Saint-Vincent de Mâcon nomme à la cure.

Curé, M. Broslette.

Seigneur haut-justicier, M. Beraud de Reslein.

Seigneur décimateur, M. le marquis du Sauzy, à cause de Jarnost.

VILLEREVERSURE, village & par. en Bresse, à 3 lieues de Bourg archipr. de Treffort, généralité de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.

Curé, M. Meissias, archiprêtre de Treffort.

Vicaire, M. Frachet.

VILLE-SUR-JARNIOUX, village & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, justice de Jarnioux & de Marzé; élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Luquet.

Vicaire, M Vial.

Seigneur, M. Claviere, conseiller en la sénéchaussée & presidial de Lyon.

Il y a dans cette paroisse les fiefs de *la Place*, de *la Garde* & de *Morgon*, appartenant au seigneur.

LE VILLET, seigneurie qui dépend de la commanderie de Chazelles, dans la par. de Grézieu-Souvigny en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Chazelles.

VILLETTE, village, paroisse & belle terre sur les bords du Rhône, près d'Anthon en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du baill. de Vienne.

Les Carmes Déchaussés de Lyon nomment à la cure.

Curé, M. Boyer.

Seigneur, M. de Moydieu, ancien proc. général du parlement de Dauphiné.

Juge, M. . . . .

Lieutenant de juge, M Rigot.

Procureur fiscal, M. Fayet.

Greffier, le sieur Nugue.

VILLETTE, village & paroisse divisés en Villette-de-Loye, & Villette-de-Richemont en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg. Villette-de-Loye & le Clocher dépendent de la baronnie de Châtillon-la-Pallu; & Villette-de-Richemont dépend de la justice de Richemont. L'une & l'autre ressortissent au présidial de Bourg.

Il y a un prieuré de la dépendance de Nantua.

Prieur, M. Poncet, prieur claustral de l'abbaye d'Ahun en Auvergne; il nomme à la cure.

Curé, M. Monnier.

Seigneur de clocher & de Villette-de-Loye, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

Seigneur de Villette-de-Richemont, M. Jean-François Ballan d'Augustebourg, marquis de Varambon.

Juge, M. Monnier, avocat à Varambon.

Procureur fiscal, M. Michel.

Châtelain, M. Lavéniere.

Curial, M. Jean-René Bigot.

Greffier, le sieur Guillemot.

Le fief du *Vernai* & de *la Moutonniere*, dépendant de Villette-de-Richemont, appartient à M. Ballan, qui est seigneur des deux tiers de la paroisse; & le fief & château *Gravaguieu*, de appartenant à M. le baron de Belvey, dans Villette-de-Loye, est la maison du prieuré de Villette.

VILLETTE-EN-COLOMBARET, parcelle dans l'annexe de Colombier, paroisse de S. Julien-Molin-Molette, sur les confins du Forez.

VILLEURBANNE, paroisse en Dauphiné, archiprêtré des Suburbes, élection & bailliage de Vienne.

M. l'archevêque de Lyon Collateur de la cure.

Curé, M. Dechastelus.

Vicaire, M. Richard.

Dame-engagiste, madame de Ville.

Les officiers de cette paroisse sont les mêmes que ceux du marquisat de Vaux-en-Velin; dont elle est une dépendance.

Il y a deux fiefs dans cette paroisse; celui de *la Ferrandiere*, & celui de *la Bonnetiere*. Le premier appartient à M. de Riverieulx, ancien prévôt des marchands à Lyon: l'autre aux héritiers de M. le chevalier de Serre de Croze, qui ont aussi dans la paroisse une maison-forte, appellée *Champfort*.

VILLIE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Fontcrenne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Curé, M. Beylon, docteur en Théologie.

Vicaire, M. Desvignes.

Seigneur, M. Mignot de Bussi, comte du Sou, capitaine de dragons.

Les mêmes officiers qu'à Fontcrenne.

VILLIEU, village & par. en Bresse, archiprêtré de Chalamont, dépendant de l'ancienne baronnie de Loye, & justice du même bourg.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.

Curé, M. Despalliere.

Seigneur, M. Dervieu de Villieu, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

ST. VINCENT-D'AGNY, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent d'Agny en Lyonnois.

Vicaire, M. Cayla.

ST. VINCENT-DE BOISSET, village, paroisse & seigneurie dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche & de Roanne.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Samoël

Vicaire, M. . . .

Seigneur, M. Courtain.

Juge, M. Perrichon.

Procureur fiscal, M. Dufour.

Greffier, le sieur Simonin.

Il y a le fief de *la Motte*, qui appart. tient aussi au seigneur de la paroisse.

La seigneurie de St Vincent-de-Boisset dépend du château de la Motte.

ST. VINCENT-DE REINS, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de Magny, de Beaujeu & Chamelet.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

Curé, M. Dimery, bachelier en droit.

Vicaire, M. Deville.

Dame du clocher, madame la marquise de Vauban.

Seigneur du canton de Boutouge, M. Burtin de Vaurion, comme seigneur de Chamelet.

Le château & fief de *Montout* appart. à M. Valence de la Mignardiere, du chef de madame son épouse.

VIOLEY, village & paroisse dans les confins du Forez & du Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Feurs pour une partie, & pour le reste, de celle de Joux & de Néronde, de Villecheneve & de Noailli.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

Curé, M. Grange neveu.

Vicaire, M.

VIRIAT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Bourg, justice de Marillat, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

Curé, M. Claude-Alexis Muyart.

Vicaire, M. Guillaume-Hyacinthe chavalliat.

Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse, M. Marie-Philippe de Charbonnier, marquis de Crangeac, mestre-de-camp de cavalerie.

Juge, M. Chevrier, avocat.

Lieutenant de Juge, M. Humbert, notaire royal.
Proc. fiscal, M. Bonnet, notaire royal.
Greffier, le sieur . . . . . .
Le château de *Bon-Repos* & le fief de *la Geliere* sont situés dans cette paroisse.
Le château a haute, moyenne & basse justice, qui ressortit par appel à la judicature de Montrevel, & de celle-ci au parlement de Dijon. Le fief n'a que la moyenne & basse justice.
Seigneur du château de Bon-Repos, M. . . .
Juge, M. Barbier, avocat à Marboz.
Lieutenant de Juge, M. Piques, notaire royal à St. Etienne du-Bois.
Procureur fiscal, M. Bouveron, commissaire en subvention, à Treffort.
Greffier, le sieur Chambard, proc. à Montrevel.
Seigneur du fief de Largilliere, M. Eléonore Agatange Gravier, capitaine de cavalerie.
Juge, M. Chevrier, avocat.
Curial, M. Raffet.
Châtelain, M. Falconnet.
Procureur d'office, M. Ravet.
Sergent des deux terres, le sieur Gallant.
Greffier, le sieur Bonnet, not. royal à Bourg.
VIRICELLES, village & paroisse dans le Forez, archipr. de Courzieu, élection de Montbrison, justice du comté de Grézieu Souvigni, qui appartient à M. Desvernai de Grézieu.
Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
Curé, en 1759, M. Freydieres.
VIRIEU, bourg & seigneurie dans la paroisse de Pellussin, en Forez, justice de Chavanai.
Prébendier, M. Emery.
Dame, madame de Senozan, *à Paris.*
Voyer, M. Malassagny.
Notaires royaux, Mrs. Mallassagny & Lentillon.
Les mêmes officiers qu'à Chavanai.
VIRIGNIEU, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré de Courzieu, justice de la châtellenie de St. Galmier, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Les religieux de Cluny nomment à la cure.
Curé, M. Daval.
La justice s'exerce à Montbrison.
Seigneur, LE ROI.
Le fief de *Neirieu* appartient à M. le comte de Fenoyl, chev. de St. Louis; & celui *d'Estaing*, à M. Sauvade du Pertet.
VIS, château & seigneurie dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne.
Seigneur, M. le comte de S. George.
Juge, M. Ducarse, avocat.
Lieutenant, M. Dechaigné, notaire.
Procureur fiscal, M. Lacroix, notaire.
Greffier, le sieur Joly fils.
Huissier, Moussier.
VIVANS, village & paroisse, diocese de Clermont, archiprêtré d'Ysserpent, composée de trois collectes: l'une en Lyonnois, l'autre en Forez, & la troisieme en Bourgogne. Les justices de la Curée du petit couvent d'Ambierle & de Maulevrier, s'étendent sur cette par.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
Curé, M. Brerard.
Coseigneurs, Mrs Hué de la Bianche, les Religieux d'Ambierle, & M. le marquis de Langeron.
Les officiers de Vivans sont les mêmes pour la partie du Forez, que pour la partie du Lyonnois.
VIVIERS, parcelle de la paroisse d'Estivareilles en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.
Vicaire, M. Jean-François Brueron.
Seigneur, M. de Montarcher, ancien conseiller au Parlement de Dijon.
Les mêmes officiers qu'à Montarcher.
VOLOGNIAT, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Montréal, du ressort du parlement de Bourgogne.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Roch.
Vicaire, M. Gadan.
Seigneur, M. le comte de Moiria.
Juge, M. Prost, Maire de Nantua.
Châtelain, M. Branche de Mornay.
Procureur fiscal, M. Mollinard.
Greffier, le sieur Domange.
VONNAS, village & paroisse de Bresse archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg, justice de Béost, de Bagé, de Pont-de-Veyle, & de Marmont.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
Curé, M. Ruy.
Seigneur, M. Audras, ancien conseil. au parlement de Dombes.
Les mêmes officiers qu'à Béost.
VOUGY, paroisse, château & seigneurie située en Beaujolois, sur la rive droite de la Loire, érigée en comté en 1766, avec réunion des justices de la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, des fiefs d'Aillant, Montrenard, Boisverd, & les Forges, & celle des greffes de toutes ces différentes justices: diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du ressort du parlement de Paris.
Le cellérier de Charlieu nom. à la cure.
Curé, M. Thoral.
Vicaire, M. Roux.
Seigneur, M. Michon de la Farge, comte de Vougy, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de S. Louis.

Juge, M. Bardet l'aîné, avocat.
Lieutenant de Juge, M. Perrichon.
Procureur fiscal, M. Patural.
Greffier, le sieur Boutouge.
Huissier . . . . . .
Procureurs postulants, Mrs. Adam pere, Boutouse, Nobis & Alemoniere.

Il y a une Foire, le mercredi d'après le dimanche de Quasimodo.

LA VOULDI, château & fief en Lyonnois. Il appart. à M. Philippon, bourgeois.

LA VOULPT, parcelle de Bas-en-Basset en Forez, archiprêtré de Montrol, justice de S. Bonnet, élection & du ressort de Montbrison.

VOURLES, bourg & annexe de Brignais, en Lyonnois, justice de Brignais, dépendante de la baron. du chap. de St. Just de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.
Curé & Prébendier, M. Jean-Zacharie Bouvier; il réside à Vourles, & il tient deux Vicaires à Brignais.
Seigneurs, Mrs. les chanoines-barons de S. Just de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Brignais.

Le fief de *Maisonforte* appartient à M. Fourgon, ancien conseiller en la cour des monnoies à Lyon.

Il y a une Foire, le 19 Janvier.

St. VULBAS, petit village en Bugey, du diocese de Lyon, archipr. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, généralité de Bourgogne.

Le prieur de Marcillieux nomme à la cure.
Curé, M. Gabriel Huguon Delaporte.
Dame, Mme. de Montjoux, baronne de Loyettes.
Juge, M. Grumet, conseiller au conseil politique de la province du Bugey.
Châtelain, M. Thibaud, notaire à Cremieux.
Procureur fiscal, M. Combe, notaire à St. Rambert.
Greff. le sieur Blanchi, not. à Lagnieu.

La justice s'exerce à St. Rambert.

Il y a un bureau de traites foraines.
Receveur, M. Vicaire, not. audit lieu.

Le fief de *Cottier* appartient au seigneur; & celui de *Grammont*, à la veuve Jourdain.

Y Q

YQUERANDE, par corruption, *Ingrande*, village, paroisse & seigneurie; le tiers de la paroisse est en Bourgogne, & le reste en Lyonnois; du diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.
Curé, M. Jance.
Vicaire, M. Rivollier.

La seigneurie de cette paroisse appartient à la prieure de Marcigny.
Juge, M. Verchere des Bayons, juge de Marcigny.
Procureur fiscal, M. Jaillon.
Greffier, le sieur Carrier.

YVOURS, château & seigneurie, situé dans la paroisse d'Irigny en Lyonnois.
Seigneur, M. Terrasse d'Yvours, trésorier de France honoraire.
Juge, M. Petit, avocat à Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Fournier, notaire à Charly.
Procureur fiscal, M. Naudeau.
Greffier, M. Delafarge, not. à Irigny.
Huissier, Bouvet, à Charly.

YZENAVE, village & annexe de Lantenay en Bugey, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont, du ressort du parlement de Dijon.
Vicaire, M. . .
Seigneur, M. . .

YZERON, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, sénéch. de Lyon. Cette terre comprend quatre par. St. Laurent-de-Vaux, Château-vieux, Montromant, & St. Genis-l'Argentiere; elle est fort étendue en toute justice.

L'abbé d'Ainai nomme à la cure.
Curé, M. Rastoul.
Dame, Mme. la baronne d'Yzeron.
Juge, M. Rivoiron, licencié ès droits, procureur ès cours de Lyon.
Châtelain & Lieutenant de Juge, M. Pasquier, notaire royal à la résidence de Vaugnerai.
Procureur fiscal, M. Delorme, notaire royal.
Greffier, le sieur Duceux, notaire royal à Saint Martin en-Haut.
Huissier royal, Charbogny, à Yzeron.
Procureurs postulants, Mrs. Mattagrin, Berger, Châtain, Puy, Filleton, Vigier, Pinhac, Teyssot, Richard, Cholat, Seyveton & Peret.

Il y a une brigade de maréchaussée.
Brigadier, le sieur Benoît Bony.

On y tient six foires dans l'année: le 7 Février; le 26 Mars; le 9 Mai; le 29 Août; le 15 Octobre, & le 29 Novembre.

Il y a un fief avec un petit château & une rente noble, appartenants à M. de Montdor, chevalier de St. Louis.

Fin des Provinces.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Articles qui concernent la Ville.

A

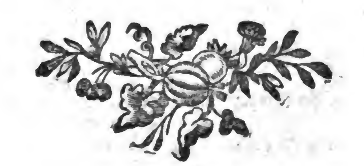
B

C

Platiere

TABLE contenant les Saints des Mois, &c.

Fin de la Table.



SÉNÉCHAUSSÉE ET PRÉSIDIAL DE LYON.

SÉNÉCHAUSSÉE.

LA Sénéchaussée est le premier degré de Jurisdiction royale : le Sénéchal a droit d'y siéger, & c'est en son nom que se rend la Justice, & que sont intitulées les Sentences, de même que les actes pardevant Notaires dans l'étendue du ressort.

La Sénéchaussée, en exécution de l'Edit du mois de Septembre 1769, juge en dernier ressort les causes qui n'excedent pas 40 livres.

Les Audiences pour ces sortes de causes se tiennent dans la grande Salle du Palais, tous les Lundis depuis huit heures du matin jusqu'à dix, les jours fériés exceptés ; & pour les autres causes, les Audiences civiles se tiennent, les Mardi, Mercredi, & Samedi de chaque semaine, depuis neuf heures & demie précises du matin jusqu'à midi. Ces Audiences sont précédées de celles des réglements & publications, & suivies des adjudications. Les causes des Rôles affichés sont plaidées les Mardi & Samedi ; celles qui sont appellées sur Placets, sont plaidées les Mercredis. Les Audiences criminelles se tiennent tous les Lundis, depuis dix heures jusqu'à midi.

CHANCELLERIE DE LA SÉNÉCHAUSSÉE *pour les Lettres de ratification.*

Cette Chancellerie a été créée par Edit de Juin 1771, à l'effet de sceller les Lettres de ratification substituées aux décrets volontaires pour purger les hypotheques.

Garde des Sceaux en exercice pendant la présente année.

M. J. Ballet, Conseiller, *place de Montgolfier, près du pont St. Clair.*

Conservateur des hypotheques, commis par Sa Majesté.

M. Jerôme Geors, *rue des Marronniers.*

Greffier expéditionnaire des Lettres de ratification.

M. Charrin, *rue St. Jean.*

PRÉSIDIAL.

LE PRÉSIDIAL juge en dernier ressort, tant en premiere Instance, que par appel, jusqu'à la somme de 2000 livres de principal, & de 80 livres de rente fonciere sans capital déterminé. A l'égard des rentes constituées, c'est le capital & non la rente qui regle la compétence du Présidial.

Il connoît également en dernier ressort des arrérages de rente jusqu'à la somme de 2000 livres, pourvu que le capital ne soit pas contesté; & les arrérages échus depuis la demande ne sont regardés, ainsi que les dommages, intérêts & les dépens, que comme l'accessoire de la demande principale, & ne font pas cesser la compétence du Présidial.

Les affaires concernant l'administration des Fabriques & des Hôpitaux sont exceptées de la Présidialité; mais ce n'est qu'en ce qui regarde le régime & l'administration; l'exception ne s'étend pas aux contestations concernant leurs biens & revenus.

On délivre en la Chancellerie présidiale les Lettres qui sont de sa compétence.

Les appels des Jurisdictions royales du Forez & du Beaujolois sont relevés au Présidial, ainsi que ceux des Jurisdictions du Lyonnois, jusqu'à la somme de 2000 livres.

Les Audiences du présidial se tiennent dans la même salle que celles de la Sénéchaussée, les Jeudis de chaque semaine, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures, pour les appels du Beaujolois; depuis dix heures jusqu'à midi, pour les causes portées en premiere instance au Présidial; & les Vendredis, depuis huit heures du matin jusqu'à dix, pour les appels du Forez; & depuis dix heures jusqu'à midi, pour les appels des Jurisdictions du Lyonnois.

La Sénéchaussée & le Siege Présidial de cette ville avoient été réunis, par Edit du mois d'Avril 1705, à une Cour souveraine des Monnoies, créée à Lyon par Edit de Juin 1704. Cette Cour des Monnoies ayant été supprimée par Edit du mois d'Août 177 , Louis XV a jugé à propos de diminuer le nombre des Officiers qui composoient le Tribunal; & par édit de Septembre 1771 il a ordonné que le Tribunal de la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon seroit composé à l'avenir d'un Lieutenant général civil, d'un Lieutenant général criminel, d'un Lieutenant particulier civil, d'un Lieutenant particulier Assesseur criminel, de quinze Conseillers, de deux Avocats & un Procureur du Roi, & d'un Substitut.

SÉNÉCHAL DE LYON
& de la Province du Lyonnois.

Messire Charles de Masso de la Ferriere, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, & autres lieux, Lieutenant général des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnois, *à Paris, dans son Hôtel, rue Grange-Batteliere.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL
EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1787. 20 *Décemb.* Mre. Laurent Basset, Conseiller honoraire en la Cour des Monnoies, & Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *en son Hôtel, rue St. Dominique.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL CRIMINEL
EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1783. 5 *Mai.* M. Jean-François Faure-Montaland, Conseiller du Roi, Lieutenant Général Criminel en la Sénéchaussée & Siege Présidial, reçu Conseiller audit Siege le 14 Mai 1773, *quai de Retz.*

LIEUTENANT PARTICULIER.

1788. 21 *Février.* M. Jean-Pierre-Antoine Chirat, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Siege Présidial, reçu Conseiller audit Siege le 25 Avril 1782, *place de la Comédie.*

LIEUTENANT PARTICULIER ASSESSEUR
CRIMINEL.

1776. 17 *Avril.* M. L. M. de Leullion, Ecuyer, Seigneur de Thorigny, Conf. du Roi, Lieut. partic. Assess. criminel en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue du Bœuf.*

Conseillers, Messieurs

1769. 9 *Août.* Franç. Perret, Conseiller honor. en la Cour des Monnoies de Lyon, Doyen, *r. Vaubecour.*
1772. 16 *Janv.* J. N. Ponthus, premier Syndic, *r. du Bœuf.*
1772. 18 *Janv.* { Bonnavent. Rougnard, *quai d'Artois.*
Nicolas-Marie Camyer, *rue Vaubecour.* }
1772. 20 *Janv.* Antoine Varenard, *rue de Belle-Cour.*
1772. 22 *Janv.* Claude-Joseph Jacob, *rue St. Joseph.*
1772. 14 *Févr.* Jean-François Berger, *place de Roanne.*

1776. 8 *Août.* Philibert-Jean-Baptiste Micollier, *r. du Bœuf.*
1777. 12 *Août.* Cl. Louis Orset de la Tour, *pl. de la Charité.*
1779. 9 *Févr.* Antoine-Claude Rey.
1783. 4 *Sept.* J. Ballet, second Syndic, Garde des Sceaux, *pl. de Montgolfier, près du pont St. Clair.*
1786. 17 *Janv.* Pierre-Franç. Gabr. Grasset, *rue Royale.*
1786. 1 *Avril.* Laurent-Ponthus Loyer, *rue Royale.*
1788. 23 *Février.* Claude-Antoine Lacour de Monlusin, *place des Cordeliers.*
1788. 7 *Mai.* Jean-François Gardelle, *quai de la Baleine.*

Conseiller d'honneur honoraire,

. . . . . . M. Jacques-Joseph de Mayol, reçu Conseiller d'honneur en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, le 27 *Février* 1745, *place de Louis-le-Grand.*

Gens du Roi, Messieurs

1783. 7 *Janv.* P. Th. Rambaud, Avoc. du Roi, *r. S. Joseph.*
1789. 6 *Avril.* Barthelemi-Fleury Delhorme, Procureur du Roi, *rue de Belle-Cour.*
1788. 1er *Avril.* Fleury-Marie Courbon de Montviol, Avoc. du Roi, *rue St. Jean.*

Gens du Roi, Honoraires.

1766. 16 *Avril.* M. J. Franç. Tolozan, Maître des Requêtes, Intendant du Commerce, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France, reçu Avocat général en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, en 1746, *en son hôtel à Paris.*

Substitut de M. le Procureur du Roi.

1784. 1 *Avril.* Me. Jean-Baptiste Simon, *pl. du Change.*

CONSEILLERS DU ROI ENQUETEURS, COMMISSAIRES Examinateurs *en la Sénéchaussée & siege Présidial*, Messieurs

Jean-Marie Arriveur, Syndic, *à l'Hôtel de Chevrieres, place de St. Jean.*
Joseph-François Raymond, *rue Vaubecour.*
Claude-Antoine-Fleury Cottier, *quai des Augustins.*
Philibert Gaudet, *rue St. Jean.*
Gabriel Berthaud, *rue St. Jean.*

Receveur des Consignations,

M. Berger, Conseiller du Roi, Receveur général des Consignations de toutes les Jurisdictions de la Ville de Lyon, & Provinces de Lyonnois & Beaujolois, *place St. Jean.*

COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES,

Me. Gaspard Blanchard, Conseiller du Roi, Commissaire-Receveur général des deniers des Saisies réelles de toutes les Cours & Jurisdictions de la Ville de Lyon & Province du Lyonnois, *rue St. Jean, & a son Bureau, à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban*, tant pour la recette desdites Saisies réelles, que pour le contrôle d'icelles & autres actes y relatifs, & où doivent être faites toutes les significations concernant sa Commission, & non ailleurs, pas même à son domicile, à peine de nullité, conformément à l'art. XXVI de l'Edit du mois de Juillet 1689, portant nouvelle création dudit Office.

Me. Jean-Marie Babillon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean*, constitué & occupant dans les affaires concernant ledit Bureau des Saisies réelles.

Experts Jurés, Arpenteurs Royaux, MESSIEURS
Hubert, *sur le Pont-de-pierres.*
Côte, *rue Tramassac.*

GREFFIERS.

Greffier de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siege Présidial,
Me. Joseph-Marie Flechet, *rue St. Jean.*

Greffier de l'Audience, Me. Cl. Fleurdelix, *rue Trois-Maries.*

Greffier Criminel, Me. Gubian, *place St. Alban.*

Greffiers Manualistes, Mes. Boiron, Veillas, Gords, & Daigueperse, *rue du Bœuf.*

Commis au greffe manualiste, Joseph Deleglise, *au Chemin-Neuf.*

Greffier civil & criminel, tant de la Chambre que de l'Audience, pour la Jurisd. d'Ainai, unie à la Sénéch. & Siege Présidial,
Me. Billiemaz-Dufour, *place du Gouvernement.*

Greffier de la Chambre & de l'Audience pour les affaires du Forez, ressortissantes par appel au Présidial,
Me. Mayet, *rue St. Jean.*

Greffier général & en chef des Rapports,
Me. Huet.

Secretaire de M. le Lieutenant Général,
M. Joseph Deleglise, *à l'Hôtel de M. le Lieut. Général.*

Secretaire de M. le Procureur du Roi,
Me. Chavanel, *à l'hôtel de M. le Procureur du Roi.*

Commis aux différents Greffes, les Sieurs
Deguison, au Greffe de la Chambre, *rue des trois Maries.*

Mayet, au Greffe de l'Audience, *place du Change.*
François, au Greffe manualiste, *Grande-Rue.*
Deleglise, au Greffe manualiste, *au Chemin-Neuf.*
. . . . . au Greffe d'Ainai.
Fontaine, au Greffe des Rapports, *rue* . . . .
Garnier, à la Chambre de Mrs. les Commis. Enquêt. *r. du Bœuf.*
Tous les Greffes sont dans l'intérieur du Palais de Justice.

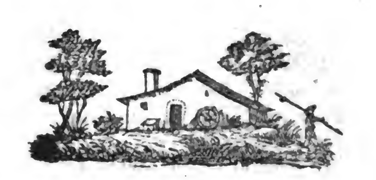
Archiviste des grandes archives de la Sénéch. & Siege Présidial,
Me. Claude-Marie Veillas, *rue du Bœuf* ou *au Palais.*

Huissier commis à l'exercice de l'Office de premier Huissier-Audiencier en la Sénéch. & Siege Présid. de Lyon,
Me. . . . . . .

Huissiers-Audienciers auxdits Tribunaux, Mes.
Pierre-Joseph Binard, *rue St. Jean.*
Jullien Chassagnieux, *rue Bombarde.*
François Privat, *hôtel de Flêcheres.*

Huissiers en la Chancellerie Présidiale, Mes.
A. Fr. Bertaud, *place de la Baleine.*
Jacques Ducret, *rue des trois Maries.*
Pierre-Marie Chataing, *place Neuve.*
J. J. François Bonjour, *place de la Baleine.*

Imprimeur de la Sénéchaussée & Siege Présidial,
M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*



AVOCATS AUX COURS DE LYON,

MESSIEURS

1724. FRançois Deschamps pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *rue du Plat.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
1750. Jean-Armand Durand, *rue de la Saônerie, près de la Douane.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joseph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue Desirée.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monsieur.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maison de Pures.*
Jean-Marie Ravier, ancien Bâtonnier, *rue Tramassac.*
1765. Pierre-Suzanne Deschamps fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieussec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de N. D.*
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joseph.*
1766. Jean-Jos. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marie-Antoine Bertholon, BATONNIER, *au pied du Chemin-neuf.*
1767. Hugues Durret du Jabert, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandres.*
Eugene-Melchior-Louis Pattin, *rue St. Jean.*
Jean-François Dupuis, *rue Tramassac.*
1770. Jean-Baptiste Boissieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*
1771. Louis Jacquet, *vis-à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous fils, *place de Louis-le-Grand.*
1773. Joseph-Marie Brigaud de Brigneu fils, *pl. de la Baleine.*

Jean-François Viret, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai.*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerson, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean, près du Change.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue Juiverie.*
Claude Comerson, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiste-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Joseph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiste Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin Sanseigne, *place de la Trinité.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuseau de St. Clément, *rue St Jean.*
1781. Antoine Prat, *quai de Retz, maison de l'Oratoire.*
Louis-Antoine Moutonnat, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Marcel, à côté le portail de l'Abbaye de la Déserte.*
1782. Pierre-François-Melchior Charcot de Franclieu, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue du Bœuf.*
1783. Guillaume-Marie Maret de St. Pierre, *r. Ste. Catherine.*
Charles-François Caillat, *quai de la Baleine.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1785. Etienne Vernay, *rue Porte-froc, maison Dugas.*
Deroziere de Champagneux, *place de la Baleine.*
Vincent Reyre, *petite rue Sainte-Croix.*
Etienne Laurens, *rue St. Jean, aux trois piliers.*
Jean-Marie Tournilhon, *rue St. Jean.*
François-Xavier-Marie-Nicolas Maret, *rue St. Jean, près la place Neuve.*



PROCUREURS AUX COURS
Et Jurisdictions de Lyon.

OFFICIERS, MESSIEURS

Christ. J. Dumont, } SYNDICS.
Cl. Barth. Desprès, }
François Marie Poidebard, SECRETAIRE.
Gilbert Thoyard, TRÉSORIER.

MESSIEURS

1760. CHristophe Chazottier, Doyen, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a succ. à Me. Durand l'ainé.
1761. Jean Desgranges l'ainé, *rue Tramassac*, a succédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a succédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Dusurgey l'ainé, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Durand le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boscary, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Boscary son pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Desportes.
1769. Pierre Rey, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a succédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, TRÉSORIER, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a succ. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapisson, *r. Trois-Maries*, a suc. à Me. Perrin l'ainé.
1773. J. Desgranges le jeune, *r. S. Jean*, a suc. à Me. Tremollet.
1773. Christ. J. Dumont, SYNDIC, *rue Juiverie*, a succédé à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *place du Gouvern.* a succédé à Me. Morel le jeune.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *r. Porte-froc*, a suc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. Trois-Maries*, a succ. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Giraud.
1776. Jos. Fr. Verne, *r. S. Jean*, a succédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Gerson.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Nicoud.
1778. J. M. Viallier, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a succ. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Bapt. Avignant, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Patural, *rue de la Loge des Changes*, a succédé à Me. Favre le jeune.
1780. Franç. Perrussel, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Franç. Garcin.

1780. Jacq. Joannon, *pl. du Gouvern.* a succ. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *pl. du Change*, a suc. à Me. Daigueperse.
1781. Victor-François Lethault, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Martin le jeune.
1781. Claude Barth. Després, Syndic, *r. du Bœuf*, a succédé à Me. Perrin le jeune.
1781. J. B Coulon, *rue du Bœuf*, a succ. à Me. Martin l'ainé.
1781. Jacq. Fr. Dusurgey le jeune, *rue Juiverie*, a succédé à Mc. Cinier.
1781. Franç.-Marie Poidebard, Secretaire, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Musset, *pl. du Change*, a suc. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a suc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Besson.
1784. Jean-Baptiste Simond, *place du Change*, a succédé à Me. Montellier, Substitut de la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon.
1784. J.J. Pascal, *pl. du Gouvernement*, a suc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue Trois-Maries*, a succédé à Me. Fromage.
1784. Jean-Marie Babillon, *rue St. Jean*, a succédé à Me. Babillon son pere.
1784. Cl. Favrot, *rue de la Bombarde*, a succ. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Coinde, *r. St. Jean*, a succ. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a suc. à Me. Richould.
1785. Jean Claude Roux, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a suc. à Me Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *rue Juiverie*, a suc. à Me. Pansut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a succ. à Me. Desarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a suc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *place du Petit-Change*, a suc. à Me. Toutan.
1785. Christ. Flachat, *pl. du Change*, a succ. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a succ. à Me. Bonichon.
1786. Cl Pierre Phélip, *pl. du Gouvern.*, a suc. à Me. Pasque.
1788. Gaspard Arnaud, *quai de la Baleine*, a succédé à Me. Janin.
1788. Gaspard-Dominique Reymond, *place du petit College*, a succédé à Me. Deschamps.
1788. Benoît-Claude Moulin, *rue du Bœuf*, a succédé à Me. Gazanchon.
1788. Pierre-Jacques Lecourt, *au pied du Chemin-neuf*, a succédé à Me. Lecourt son frere.
1789. Edme Perrey, *place Neuve*, a succ. à Me. Borde.
1789. . . . . Garnier, *rue St. Jean*, a succ. à Me. Bret.

COMMUNAUTE' DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX *des différentes Jurisdictions de Lyon.* OFFICIERS, M^es.

Syndics, { Jacques Cuffet, *rue St. Jean.*
Alexandre-Franç. Bertaud, *pl. de la Baleine.*
François Privat, *hôtel de Flêcheres.*
Antoine Doriel le jeune, *hôtel de Flêcheres.*
François Chercot, *rue St. Jean.*

Secretaire, Pierre-Joseph Binard, *rue St. Jean.*

Trésoriers, { Antoine Rival, *place Neuve.*
Jean-Joseph-Franç. Bonjour, *pl. de la Baleine.*

1748. JACQ. Cuffet, Doyen, anc. Synd. & Synd. act. *r. S. Jean.*
1749. Charles-Cléophas-François Tourtier, *à St. Cyr au Mont-d'or.*
1750. Ant. Rival, anc. Syndic, & Trés. actuel, *pl. Neuve.*
1756. Alex Fr. Bertaud, anc. Syndic, & Synd. act. *pl. de la Bal.*
1757. Antoine Pontis, *place Neuve.*
1761. Charl. Doriel l'aîné, anc. Synd. & Trés. *à la Croix-R.*
1763. Fr. Privat, anc. Synd. & Trés. & Synd. act. *hôtel de Flêch.*
1766. { Antoine Doriel le jeune, Syndic, *hôtel de Flêcheres.*
Jean-François Auvray, *hôtel de Flêcheres.*
1769. Jacques Laurent, *rue St. Jean.*
1773. Pierre-Joseph Binard, Secretaire, *rue St. Jean.*
1774. { François Chercot, Syndic, *rue St. Jean.*
Joseph-Lidoire le Gavre, *hôtel de Flêcheres.*
1778. { Jean-Baptiste Lance, *place Neuve.*
Fleuri Flouvat, *place Neuve.*
Jean Jos. Fr. Bonjour, Trésorier, *rue des 3 Maries.*
1779. François Leyrit, *rue St. Jean.*
1780. Jean-François Belissen, *rue St. Jean.*
1783. { Jacq. Renaud, *près le pont sur bateaux, mais. de Clugny.*
Joseph Ducret, *hôtel de Flêcheres.*
Henri-François Barberet, *rue du Bœuf.*
Catherin Tardy, *place Neuve.*
1784. { Jullien Chassagnieux, *à Montbrison.*
Jacques-Amable Gasnier, *rue St. Jean.*
1785. { Jean-Pierre Arrivat, *rue St. Jean.*
François-Pierre Badin, *place Neuve.*
1786. Joseph-François Bailaz, *place Neuve.*
1787. { Jacques-Claude Mirlavaux, *rue St. Jean.*
Pierre-Antoine Bonard, *place de la Baleine.*
1788. { Jean-Joseph Cuffet fils, *rue St. Jean.*
Barthelemi-Gabriel Neyrod, *à St. Irenée.*
... Nicolas Ouen, *rue Tramassac.*
... François Dupuy l'aîné, Huissier à cheval au Châtelet de Paris, *rue St. Jean.*

Médecin & Chirurgiens du Roi aux Rapports.

Médecin, M. Colomb, *rue de l'Enfant-qui-pisse.*

Chirurgiens, { M. Coindre, *grande rue Merciere.* M. Beaud, *rue Ste. Marie.* }

Aumôniers de la Sénechaussée & Siege Présidial, les RR. PP. Récollets.

Concierge du Palais & Buvetier, le sieur Despoires.

Médecin & Chirurgien des Prisons Royaux.

Médecin, M. . . . . .

Chirurgien, M. Lestelle, *rue Bonneveau.*

Concierge & Greffier des prisons royaux, le sieur Fillon.

Commis au Greffe des prisons, le sieur Desforges.

VACATIONS de la Sénéchaussée & Siege Présidial.

SAVOIR:

En Novembre, le vingt-six, Fête de St. Saturnin; en Décembre, le six, Fête de St. Nicolas; le vingt-un, Fête de St. Thomas, & jours suivants, jusqu'aux Rois; en Février, le trois, Fête de St. Blaise, & depuis le Dimanche gras jusqu'au Mercredi des Cendres inclusivement; depuis le Dimanche des Rameaux jusqu'au Dimanche de Quasimodo, les trois jours de Rogations & le mardi de la Pentecôte; en Mai, le trois, jour de Ste. Croix, le dix-neuf, Fête de St. Yves; en Juillet, depuis le premier jusqu'au trente-un inclusivement; en Août, le vingt-cinq, Fête de St. Louis.

Le Privilege général se trouve à l'Almanach de 1785.



